

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET  
EDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

POSTGRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL  
AND EDUCATIONAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR SOCIAL  
SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF HISTORY

**LES BASAA-MPOO-BATI DU CAMEROUN : ANALYSE DES  
CONFRERIES ET DE L'UNITE HISTORIQUE DES  
ORIGINAIRES DE *NGOK-LITUBA* (DU XIV<sup>EME</sup> SIECLE AU XX<sup>EME</sup>  
SIECLE)**

Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire présentée et soutenue le 26 Avril 2024

**Option : Histoire des Civilisations, Religions et Egyptologie**

Par

**Prosper Molibok**

Master en Histoire

**JURY**

**Président:** ELOUNDOU Eugène Désiré, Université de Yaoundé 1  
Professeur

**Rapporteur :** DONG MOUGNOL Gbriel Maxime, Université de Yaoundé 1  
Professeur

**Membres :** TAGUE KAKEU Alexis, Université de Yaoundé 1  
Professeur

NDJOCK NYOBE Isidore Pascal, Université de Douala  
Maître de conférences

MOUSSA II, Université de Yaoundé 1  
Maître de conférences



Avril 2023

## **AVERTISSEMENT :**

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à la disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Educatives de l'Université de Yaoundé I n'etend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse, ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>i</b>
<b>DEDICACE</b> .....	<b>iv</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>v</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	<b>vi</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>vii</b>
<b>RESUME</b> .....	<b>ix</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : ETUDE DU MILIEU GEOGRAPHIQUE ET PRESENTATION HISTORIQUE DES BASAA-MPOO-BATI</b> .....	<b>28</b>
I- PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN DES BASAA-MPOO-BATI .	28
II- LE CONCEPT BASAA-MPOO-BATI DANS LE TEMPS ET L'ESPACE.....	53
III- LE STATUT DE LA FEMME DANS LA SOCIETE BASAA-MPOO-BATI .....	59
IV- <i>Ngok-Lipondo</i> ou <i>Ngok-Lituba</i> : regard croisé de l'appréhension du rocher mythique Basaa-Mpoo-Bati .....	67
<b>CHAPITRE II : BASAA-MPOO-BATI : ORIGINES ET REGARD EXTERIEUR</b> .....	<b>73</b>
I- AUX SOURCES DES ORIGINES BASAA-MPOO-BATI.....	73
II- MIGRATIONS ET PEUPELEMENTS .....	87
III- L'ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE DES BASAA-MPOO-BATI DU XIV AU XIX SIECLES .....	96
IV -LA RELIGION CHEZ LES BASAA-MPOO-BATI .....	106
<b>CHAPITRE III : ANALYSE DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI AVANT LA PERIODE COLONIALE</b> .....	<b>114</b>
I- ESSENCE DES INSTITUTIONS CONFRERIQUES BASAA-MPOO-BATI.....	114
II- TYPOLOGIE DES CONFRERIES.....	129
III- EVOLUTIONS DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI DU XIV <sup>e</sup> AU XVII <sup>e</sup> SIECLE .....	147
IV- LES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI DU XVIII <sup>e</sup> SIECLE A 1884.....	159
<b>CHAPITRE IV : L'UNITE COMMUNAUTAIRE TELLE QUE VECUE PAR LES BASAA-MPOO-BATI (XIV<sup>e</sup> siècle-1884)</b> .....	<b>167</b>
I- L'UNITE COMMUNAUTAIRE AU NIVEAU POLITIQUE .....	167
II – L'UNITE COMMUNAUTAIRE AU NIVEAU ECONOMIQUE.....	188
III- L'UNITE COMMUNAUTAIRE AU NIVEAU SOCIOCULTURELLE .....	205
IV – L'UNITE COMMUNAUTAIRE AU NIVEAU RELIGIEUX .....	220
<b>CHAPITRE V : LA COLONISATION ET SES EFFETS SUR LES CONFRERIES BASAA -MPOO-BATI 1884- 1960</b> .....	<b>232</b>
I- LE TERRITOIRE CAMEROUN ET LE PEUPLE BASAA-MPOO-BATI SOUS L'EMPRISE DES ALLEMANDS ET FRANÇAIS .....	232

II- LA DESORGANISATION DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI SUR LE PLAN POLITICO-ECONOMIQUE .....	251
III- LA DESORGANISATION DES CONFRERIES SUR LE PLAN SOCIAL.....	266
IV- LA DESORGANISATION DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI SUR LE PLAN RELIGIEUX.....	277
<b>CHAPITRE VI : LES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI DANS UNE PERSPECTIVE POSTCOLONIALE .....</b>	<b>290</b>
I- L'INFLUENCE AU NIVEAU POLITIQUE DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI .....	290
II- IMPACT AU NIVEAU ECONOMIQUE .....	308
III- L'INFLUENCE AU NIVEAU SOCIO-CULTUREL .....	322
IV- SUR LE PLAN RELIGIEUX .....	334
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>346</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>352</b>
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>368</b>
<b>INDEX.....</b>	<b>384</b>
<b>TABLE DE MATIERES .....</b>	<b>389</b>

A nos parents, Pascal Molibok et Bernadette Ngo Nguimbous.

## REMERCIEMENTS

L'épilogue de la présente thèse doit beaucoup à notre directeur de recherche, le Pr Gabriel Maxime Dong Mougno. Nous lui sommes redevable d'un encadrement intégral et suivi, ainsi que d'une patience sans pareille. Qu'il trouve ici toute notre gratitude.

Nos remerciements vont également à l'endroit de nos enseignants et de nos aînés académiques du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I, qui n'ont ménagé aucun effort pour nous prodiguer les conseils nécessaires à l'aboutissement de la présente thèse. Ces remerciements s'étendent également aux responsables des différents centres de documentation que nous avons visités.

L'expression de notre gratitude aux initiés du *Mbok* ou *Mpée*, qui ont accepté de nous accueillir et de partager avec nous les connaissances liées au peuple Basaa-Mpoo-Bati et à leur patrimoine culturel.

Un merci particulier à la famille Pascal Molibog qui a financièrement soutenu cette recherche. Notre gratitude à Pascal Bidjom, Sophie Aurore Ngo Bayema, Jean Marie Tonye, Boniface Tonye Bisseleck qui nous ont facilité le contact avec des personnes pouvant nous aider avec les connaissances sur les Basaa-Mpoo-Bati et leurs confréries.

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

**AASM** : Association Amicale de la Sanaga-Maritime

**AC** : Archives Coloniales

**ACTEM** : Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo

**AEF** : Afrique Equatoriale Française

**ANY** : Archives Nationales de Yaoundé

**AP** : Archives Politiques

**BDC** : Bloc Démocratique Camerounais

**BP** : *Before Present*

**ESOCAM** : Evolution Sociale du Cameroun

**FA** : *Fédéral Archive*

**INDECAM** : Indépendance du Cameroun

**JEUBI** : Jeunesse Bikok

**MDR** : Mouvement pour la Défense de la République

**ONU** : Organisation des Nations unies

**RDPC** : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais

**SAFACAM** : Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun

**SDF** : *Social Democratic Front*

**SDN** : Société des Nations

**SOLIBABI** : Solidarité Babimbi

**UNC** : Union Nationale Camerounaise

**UNDP** : Union Nationale pour le développement et le progrès

**UPC** : Union des Populations du Cameroun

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

## A-Carte

## B-Photos

<b>Photo 1: La savane de Bati .....</b>	<b>34</b>
<b>Photo 2 : Une vue de la Sanaga à Edéa .....</b>	<b>35</b>
<b>Photo 3: Une vue aérienne du Lac Ossa entouré de la mangrove.....</b>	<b>37</b>
<b>Photo 4 : Une vue actuelle de la grotte sacrée de <i>Ngok-Lituba</i>.....</b>	<b>96</b>
<b>Photo 5 : Les attributs de pouvoir du Mbombok ou <i>Mpéé Mpé</i>.....</b>	<b>125</b>
<b>Photo 6 : Mbombok Mbem avec ses attributs de pouvoir à <i>Ndog Sul</i> par Matomb .....</b>	<b>127</b>
<b>Photo 7 : Initiés Mpoo du Ngé lors de la fête foraine éponyme à Edéa .....</b>	<b>136</b>
<b>Photo 8 : Instruments de consultations des <i>Koo Koo</i> .....</b>	<b>139</b>
<b>Photo 9 : monument Njock Loumbé symbole de l'unité entre les Basaa, les Yabii et les Ndogbiso'o.....</b>	<b>183</b>
<b>Photo 10 :Deux enfants Biso'o dansant avec leurs encadreurs après avoir reçu les mitouts sur leurs poitrines. ....</b>	<b>186</b>
<b>Photo 11 : Drapeau colonial allemand hissé au Cameroun en 1884 .....</b>	<b>233</b>
<b>Photo 12: Photo d'enfance d'Andreas Mbangué devenu plus tard l'un des premiers catéchistes au Cameroun .....</b>	<b>270</b>
<b>Photo 13 : Photo de famille des missionnaires Pallotins avec les catéchumènes à Mouanko en 1892 .....</b>	<b>281</b>
<b>Photo 14 : Photo de famille du missionnaire Pallotins en visite à l'école primaire de Marienberg en 1910. ....</b>	<b>282</b>
<b>Photo 15 : Photo des catéchumènes Yakalak avec la religieuse catholique en 1895.....</b>	<b>287</b>
<b>Photo 16 : Les <i>Elog-Mpoo</i> dans un esprit unit pendant la fête foraine Mpoo Edéa.....</b>	<b>307</b>
<b>Photo 17 : Femme Basaa-Mpoo-Bati attache le miondo.....</b>	<b>310</b>



**C-Tableaux**

<b>Tableau 1: Organisation sociale du groupe <i>Basaa-Mpoo-Bati</i> .....</b>	<b>40</b>
<b>Tableau 2: Les 63 sous-lignages <i>Babimbi</i> .....</b>	<b>42</b>
<b>Tableau 3: Les neuf sous-lignages <i>Bikok</i> .....</b>	<b>43</b>
<b>Tableau 4: Les 22 sous-lignages <i>No Nlon ou Likol</i> .....</b>	<b>45</b>
<b>Tableau 5: Énumération et localisation des sous-lignages <i>Elog-Mpoo</i> .....</b>	<b>48</b>
<b>Tableau 6 : Traduction croisée de quelques similitudes linguistiques entre le basaa, le mpoo et l'éton .....</b>	<b>82</b>
<b>Tableau 7: Les familles <i>Basaa-Mpoo-Bati</i> à Ngok-Lituba au XIV<sup>e</sup> siècle .....</b>	<b>116</b>
<b>Tableau 8: Quelques animaux et reptiles réservés aux initiés et à l'ensemble du groupe .....</b>	<b>202</b>
<b>Tableau 9: Quelques repas des <i>Basaa-Mpoo-Bati</i> .....</b>	<b>204</b>

**D-Figures**

<b>Figure 1: Arbre généalogique des ascendants des <i>Basaa-Mpoo-Bati</i> .....</b>	<b>39</b>
<b>Figure 2: Arbre généalogique des ascendants des <i>Elog-Mpoo</i> .....</b>	<b>47</b>

## RESUME

Les peuples d'Afrique ont de tout temps, structuré leur espace social à travers des systèmes d'organisations socio-politiques tirés de leur conception ou vision du monde. Ces systèmes politiques sont les héritages ancestraux légués aux descendants par les ascendants qui en sont les dépositaires. A l'intérieur de ces héritages ancestraux se trouvent les confréries qui sont des organes de régulation de la vie sociale au sein de chaque peuple. Ces confréries, de tout temps, ont agi dans la matérialisation de l'unité historique à l'intérieur de cette communauté. En effet, les confréries Basaa-Mpoo-Bati ont joué un rôle important en vue de favoriser l'unité communautaire des originaires de *Ngok-Lituba* du le XIV<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle. Pour mener à bien ce travail, nous avons opté pour la méthode explicative en intégrant les approches diachroniques et synchroniques dans une approche transdisciplinaire et pluridisciplinaire. Cette méthode intègre également la théorie du culturalisme et de l'évolutionisme adossée à l'école de pensée de la nouvelle historiographie africaine, qui permet de comprendre le poids de la culture et son évolution dans cette ethnie d'une part, et de diversifier les sources de recherche afin de mieux saisir l'impact des confréries Basaa-Mpoo-Bati sur leur unité historique d'autre part. Dans cette diversification des sources, il a été question des sources de première main (orales et écrites), les ouvrages généraux et spécialisés, des documents iconographiques, etc. Le constat qui se dégage est qu'au sein du peuple, les confréries sont les organes qui encadrent la vie dans différents domaines, notamment politique, économique, social et religieux. Elles accompagnent les Basaa-Mpoo-Bati dans leur cadre de socialisation depuis *Ngok-Lituba*. Les confréries Basaa-Mpoo-Bati ont connu des périodes de transition dues à la colonisation et à l'avènement de la république du Cameroun. Les deux périodes sont marquées à l'intérieur des peuples du Cameroun par l'introduction de nouvelles formes d'institutions, notamment l'école et l'église. Ces nouvelles formes d'institutions tirent leur source de la vision du monde occidentale chrétienne, caractérisée par le capitalisme et l'individualisme. Dans leur action en pays Basaa-Mpoo-Bati, celles-ci se sont heurtées à la forte présence sur le terrain des confréries de ce peuple. Malgré les menaces et les intimidations menées par l'administration coloniale tant allemande que française présente chez les Basaa-Mpoo-Bati, ceux-ci n'ont pas abandonné leur patrimoine *Mbok* ou *Mpée*. Au sortir de ces phases de ruptures, les initiés des différentes confréries du peuple Basaa-Mpoo-Bati ont réussi à sauvegarder leur patrimoine confrérique. Les confréries des natifs de *Ngok-Lituba* ont toujours accompagné les membres de ce peuple dans leur épanouissement au sein de leur espace social. Cette action s'observe dans tous les domaines qui constituent leur cadre de vie notamment le politique, l'économie, le culturel et le religieux. A l'intérieur de chaque domaine, les initiés des différentes confréries agissent de manière concertée dans leur action, afin que les membres du groupe puissent se sentir épanouis. Le *Mbok* ou *Mpée* dont sont dépositaires les *Mbombok* ou *Mpée Mpée* est l'expression commune des règles qui régissent la vie dans cette société. Chaque membre devait obéir aux normes de socialisation telles que prescrites par le *Mbok* ou *Mpée*. Cette identification des Basaa-Mpoo-Bati à leur *Mbok* ou *Mpée* est la marque de leur unité communautaire.

**Mots clés** : Basaa-Mpoo-Bati, unité communautaire, confrérie, régulation.

## **ABSTRACT**

*The peoples of Africa have always structured their social space through systems of socio-political organizations drawn from their conception or vision of the world. These political systems are the ancestral legacies bequeathed to the descendants by the ascendants who are the custodians of them. Within these ancestral heritages are the brotherhoods which are organs of regulation of social life within each people. These brotherhoods have always acted in the materialization of life within each ethnic group, like the Basaa-Mpoo-Bati community. Therefore, what roles did the Basaa-Mpoo-Bati brotherhoods play in order to promote community unit of the native of Ngok-Lituba from the 14th century to 1996? To carry out this work, we opted for the explanatory method by integrating diachronic and synchronic approaches in a transdisciplinary vision. The transdisciplinary vision is backed by the theory of culturalism backed the school of the new African historiography which allows us to understand the weight of culture in this ethnic group on the one hand, diversify our research sources in order to better understand the impact of the Basaa-Mpoo-Bati brotherhoods on their community unit other hand. In this diversification of sources, we have used first-hand sources, general and specialized works, iconographic documents, oral sources, etc. The observation that emerges is that among the people of the unitary trilogy, the brotherhoods are the executive bodies of the Mbok or Mpéé. They accompany the descendants of Mban-Ngé-Nnanga as part of their socialization from the beginning. The Basaa-Mpoo-Bati brotherhoods experienced periods of transition due to colonization and the advent of the Republic of Cameroon. The two periods are marked within the peoples of Cameroon by the introduction of new forms of institutions, notably the school and the church. These new forms of institutions are rooted in the Western Christian worldview characterized by capitalism and individualism. In their action in Basaa-Mpoo-Bati country, they will come up against the grip of the land of the brotherhoods of this people. Despite the threats and intimidation carried out by the colonial administration, both German and French, present in Basaa-Mpoo-Bati country, they have not abandoned their Mbok or Mpéé heritage. At the end of these phases of ruptures, the initiates of the various brotherhoods of the Basaa-Mpoo-Bati people succeeded in safeguarding their traditional legacy, the basis of their community unit and of their living together. The brotherhoods of the natives of Ngok-Lituba, have always accompanied the members of this people in their development within their social space. This action is observed in all areas that constitute their framework of life, including politics, economy, culture and religion. Within each domain, the initiates of the different brotherhoods act in a concerted manner in their action, so that the members of the ethnic group can feel fulfilled within their community. The Mbok or Mpéé of which the Mbombok or Mpéé Mpé are custodians is the common expression of the rules governing the life of the Basaa-Mpoo-Bati. Each member had to obey the standards of socialization as prescribed by the Mbok or Mpéé. This identification of the Mban-Ngé-Nnanga with their Mbok or Mpéé is the mark of their community unit. This results in integration which results in the living together which is real within this people.*

**Keywords:** *Basaa-Mpoo-Bati, community unit, brotherhood, regulation*

## INTRODUCTION GENERALE

### I – LE CONTEXTE HISTORIQUE

L'idée de travailler sur "les Basaa-Mpoo-Bati du Cameroun : analyse des confréries et de l'unité historique des originaires de *Ngok-Lituba* (du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle)" est justifiée par un contexte historique particulier.

Le contexte actuel est marqué par la mondialisation qui est une ouverture vers le monde de l'homme ou des communautés humaines. Cette mondialisation obéit à une construction sociale pensée par les pays développés. Une construction sociale qui a pour effet d'entraîner d'autres peuples du monde à adhérer à une autre façon de voir les choses, calquée sur le modèle de la civilisation occidentale. C'est dans ce sens que les peuples d'Afrique autrefois taxés de barbares et de sauvages<sup>1</sup>, font l'objet d'une diffusion accrue des valeurs de la culture occidentale, qui tendent à déséquilibrer leurs valeurs culturelles. C'est le cas dans le domaine de la pensée qui est caractérisée par un mode de réflexion calqué sur celui de l'Occident à travers les écoles de pensée (l'école des Annales, l'école Methodique), de l'idéologie (le capitalisme, le Marxisme) et autres. Les religions, le mode vestimentaire, l'art culinaire et artistique, les technologies de toutes sortes, le divertissement, qui sont propagés en Afrique, émanent plus de la culture occidentale. Ce recadrage moral, psychologique, voire sociologique de l'être africain est plus visible à travers les organes de diffusion massifs et à vil prix de l'être occidental par les grands groupes de médias et les réseaux sociaux qui sont l'apanage des pays occidentaux. Ces instruments de domination, pensés par les pays européens depuis la traite des Noirs, en passant par la colonisation puis le néocolonialisme, ont pour finalité de déraciner les autres peuples du monde en général, et de l'Afrique en particulier, de leur culture; laquelle est plutôt caractérisée par l'être ou la diversité des êtres du monde et qui, au lieu d'être une richesse, est considérée par certains "Etats développés" comme de l'obscurantisme, de la barbarie et de la sauvagerie<sup>2</sup>.

Face à cette philosophie destructive de l'humanité des pays en voie d'émergence à l'instar des pays africains, il est important d'apporter une contribution en tant que citoyen de ce continent en général et Camerounais en particulier ; originaire de la communauté Basaa-Mpoo-Bati. Il est question de ressusciter les valeurs profondes d'une communauté africaine, qui depuis l'époque précoloniale, s'est toujours considérée comme étant d'une même souche, d'un même

---

<sup>1</sup> Levy Bruhl, *La mentalité primitive*, Oxford, Oxford Clarendon, 1931, p.25.

<sup>2</sup> Hegel, *La raison dans l'histoire*, Paris, Agora, 2012, p43.

ancêtre appelé Mban<sup>3</sup>. Les peuples noirs d'Afrique présentent dans leur ensemble, les mêmes traits culturels, caractéristiques de leur identité. Que ce soit le peuple Bambara, Manden au Mali, les Ibo, Haoussa au Nigéria ou les Mousgoum, Beti au Cameroun, tous ces peuples ont un fond culturel commun. C'est ce fond culturel commun qui ici, est mis en lumière chez les Basaa-Mpoo-Bati. Pendant des siècles, le peuple Basaa-Mpoo-Bati a réussi à développer un cadre de vie qui exprime leur unité communautaire, créant des conditions institutionnelles nécessaires dans l'harmonisation de la vie en société ; d'où les confréries. Il est d'une nécessité impérieuse non seulement de ressortir les éléments de régulation de l'univers du peuple originaire de *Ngok-Lituba*, mais aussi de faire imprégner à l'ensemble des fils de cette communauté, et au-delà, à l'ensemble des Africains qui aujourd'hui encore, ne connaissent pas leur identité culturelle. Le contexte historique de cette étude est complété dans ce travail par les raisons ayant conditionné le choix de ce sujet.

## II - LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Le choix de la thématique qui fait l'objet de cette étude est lié aux raisons personnelles et scientifiques. Il convient de dire que nous appartenons au peuple Basaa-Mpoo-Bati dont l'unité ancestrale est établie à travers les traditions orales, les témoignages et les écrits de certains chercheurs. Il s'agit d'un groupe ethnique qui est diversement interprété par la communauté nationale et internationale. Le regard que cette communauté porte sur ce peuple est ambigu vu ses différentes dénominations. Pour celle-ci, les Basaa-Mpoo-Bati sont des peuples qui, malgré leur séjour à *Ngok-Lituba*, ne constituent pas une même communauté ethnique. Ceci est traduit à travers les expressions telles que, *Mbene, noo nlon, mon mvélé, nkwak*, pour désigner les Basaa, Basoo, les Elog-Mpoo et Bati. Cet amalgame d'expressions qui, de nos jours est de plus en plus répandu au sein de cette communauté nationale et internationale, mérite d'être éclairci comme le disait Cheikh Anta Diop.

Ainsi, Cheikh Anta Diop affirmait ceci : “Formez-vous, armez-vous de science jusqu'aux dents (...) et arrachez votre patrimoine culturel”<sup>4</sup>. Les raisons scientifiques sont justifiées dans ce travail par la spécialisation en Histoire des Civilisations et Religions, qui instruit d'étudier les peuples, leurs modes de vie, leurs croyances, leurs organisations, ainsi que leur rapport avec l'environnement et d'autres groupes de peuples. Pendant les recherches en

---

<sup>3</sup> Cosme Dikoume, ‘Etude concrète d'une société traditionnelle : les Elog-Mpoo’, thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en Sociologie, Université des sciences et techniques de Lille, 1977, p25 et Pierre Titi Nwel, 82 ans, Anthropologue et *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

<sup>4</sup> [https:// m.facebook.com/Afropreneuriat](https://m.facebook.com/Afropreneuriat).

cycle en Master, on avait peu de connaissances sur la communauté Basaa-Mpoo-Bati qui devait être le sujet de recherche mais, nous avons estimé qu'il fallait d'abord s'intéresser à la communauté de base qui est Elog-Mpoo ; d'où le thème de ce Master à savoir ; "l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo (ACTEM) :1947-1978". Pendant les recherches sur le terrain, nous avons découvert que les Elog-Mpoo, les Basaa et les Bati étaient tous descendants d'un même ancêtre qui est Mban. Les traditions orales affirment que ces originaires de *Ngok-Lituba* ont vécu ensemble dans ce lieu mythique de la grotte sacrée avant leur dispersion sur l'ensemble du territoire Sud-Cameroun, zones qu'ils occupent actuellement.

En effet, il est question de mettre en lumière l'univers Basaa-Mpoo-Bati à travers une étude approfondie sur ses différentes confréries, ainsi que et leurs influences sur leur unité communautaire. Ces organisations confrériques font partie non seulement du patrimoine institutionnel et socio-médical des natifs de la grotte sacrée, mais aussi de toute la communauté nationale et internationale. De ce fait, il faudrait apporter des éclaircissements sur ces organisations qui sont de plus en plus craintes par des personnes qui ont une connaissance partielle de la réalité qui est celle des confréries. Ces dernières ont eu à résister non seulement à l'évolution du temps et de l'espace, mais aussi à conserver des éléments ou valeurs qui continuent d'animer ce groupe ethnique. En dehors de ces éléments scientifiques évoqués ci-dessus, notre parcours académique impose de perpétuer l'œuvre de la recherche. Si nous sommes arrivés jusqu'à ce niveau, c'est parce que d'autres avant nous ont eu à apporter leur expertise pour que la science ne meurt pas. Il s'agit d'inscrire cette recherche dans cette perspective et d'apporter notre part de contribution scientifique aussi modeste soit-elle, dans l'écriture de l'histoire de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier.

L'objectif visé est de rétablir la vérité historique de cette communauté, en ressortant les éléments issus de leur univers culturel, impactant d'une manière ou d'une autre, sur leur unité communautaire sur le plan sociopolitique et culturel. Le peuple Basaa-Mpoo-Bati a fait l'objet de nombreuses études scientifiques tant par les chercheurs européens qu'africains. De ces recherches, un certain nombre de chercheurs a eu à déformer l'histoire de cette communauté en la rattachant soit aux *pahouins*<sup>5</sup>, soit en isolant chaque groupement en héritage historique individuel. Dans cet alliage de vue, il y a un élément culturel qui reste le même dans ce paysage culturel à savoir : les confréries socle de l'unité communautaire, de l'entente, de la communion et du vivre ensemble des fils de *Ngok-Lituba*. Une étude épistémologique assez approfondie

---

<sup>5</sup> Le mot pahouin est utilisé pour désigner les populations Fang, Beti, Bulu que l'on retrouve dans les régions actuelles du Centre et Sud du Cameroun.

mérite d'être faite en vue de questionner l'origine de la communauté Basaa-Mpoo-Bati, les catégories d'entités qui lui sont propres et réglementent la vie sociale des descendants de Mban-Ngé-Nnanga depuis la période précoloniale jusqu'au lendemain de la colonisation du Cameroun. Il s'agit de voir le rapport qui existe entre d'une part la société des fils de *Ngok-Lituba*, les différentes confréries qui en font partie et le résultat qui ressort de cette interaction. S'il est coutume de dire que l'homme est le fruit de sa société, il est clair que les personnes issues de la descendance de l'ancêtre Mban-Ngé-Nnanga sont le fruit de l'arbre à vie que sont les confréries. Celles-ci influencent d'une manière ou d'une autre dans le vivre ensemble des différents fils de cette communauté. De ces raisons du choix du sujet en découle la définition spatiale.

### III – ETUDE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE

Avant toute recherche scientifique, une clarification des concepts et théories est d'une nécessité sans condition. Pour ce qui est de ce travail, deux concepts essentiels constituent le point focal de cette réflexion ; à savoir confrérie et unité communautaire auxquelles s'ajoutent, l'école de pensée de la nouvelle historiographie africaine adossée au culturalisme.

**Confrérie** vient du latin *confratria* et signifie frère<sup>6</sup>. Ce concept est né depuis l'Antiquité puis, il s'est plus structuré et vulgarisé au Moyen Age en Europe avec la naissance des organisations ou institutions politico-religieuses qui avaient une mainmise sur l'ensemble du patrimoine socio-culturel de cette société. En Afrique en revanche, les confréries sont l'essence d'une ontologie africaine authentique. Elles sont à la base de l'organisation socio-institutionnelle des communautés. Elles ont structuré les sociétés traditionnelles africaines en préservant ce que l'Africain a d'unique, à savoir sa culture. Ainsi, pour mieux contrôler les sociétés du monde, ces institutions politico-religieuses sont nées, regroupant en leur sein des personnes laïques et des personnes religieuses. Le concept confrérie peut être défini sous un double aspect.

Pour le premier aspect, l'on peut dire que la confrérie est une association de laïques, hommes ou femmes, fondée sur des principes religieux, laïques, qui suivent la « voie mystique » en effectuant des exercices spirituels sous la direction d'un maître<sup>7</sup>. Cette définition de la notion de confrérie met en exergue les différentes personnes qui constituent les confréries. La première catégorie de personnes est religieuse. C'est ainsi qu'on retrouve à l'intérieur des organisations chrétiennes depuis l'Antiquité, les cercles confrériques chrétiens qui font dans les représentations des images, de l'existence des êtres sacrés de l'église. Il s'agit des confréries qui

<sup>6</sup> *Dictionnaire encyclopédique Grand Usuel cinq fonceuse*, Paris, Larousse, 1997, p.1706.

<sup>7</sup> *Dictionnaire Petit Larousse Illustré*, Paris, /Larousse, 2012, p.250.

essayent de mettre en valeur les enseignements reçus de l'existence de l'être suprême à travers ses messagers. C'est le cas de la confrérie de la Passion pour les chrétiens qui, au Moyen Age, se consacraient à la représentation des drames sacrés et particulièrement du mystère de la passion.

En dehors du christianisme, l'islam est aussi une religion à fort courant de confréries. Dans cette religion, la confrérie est appelée en arabe *Tarîqa* ou *Turuq* au pluriel. Le premier fondateur d'une confrérie islamique est Abd Al-Qadir Al-Jîlâmi en 1166<sup>8</sup>. La confrérie dans l'islam est une association hiérarchique de personnes promouvant le soufisme dans la ligne déterminée par le fondateur<sup>9</sup>. La plupart des confréries musulmanes sont nées entre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. La deuxième catégorie de personnes que cette définition met en exergue est la laïque. Elle est complétée par celle du *dictionnaire grand usuel Larousse cinq fonceuses*,<sup>10</sup> qui la définit comme un ensemble de personnes unies par un lien professionnel, corporatif ou autre. C'est le cas de la confrérie de cuisiniers au Moyen âge en Europe, qui regroupait les professionnels de ce secteur d'activité afin de tabler sur leur métier de cuisinier. On constate que la notion de confrérie est analysée sous l'angle de la perception du monde occidental et voire même oriental avec l'islam.

Chez les Basaa-Mpoo-Bati, et suivant le sens à donner au concept confrérie dans la présente étude, les confréries sont des entités socio-politiques et économiques qui participent à l'émancipation de la communauté. En effet, ces différents organes confrériques ont encadré le quotidien des Basaa-Mpoo-Bati depuis leurs origines à nos jours. Ils agissent sur l'ensemble de ce peuple sur tous les aspects de la vie à savoir : le politique, l'économie, la religion et le social. Dans la présente étude, il convient donc de retenir que la confrérie est un regroupement de personnes initiées, ayant en commun les liens de parenté, de consanguinité et d'ancêtre dont l'objectif est, de veiller non seulement à la bonne marche de l'ensemble de la société (clanique, tribale ou ethnique selon les principes légués par les ascendants du groupe), mais aussi de conserver et de transmettre l'héritage socio-culturel du groupe en y adaptant selon le contexte et l'époque. Il s'agit d'un élément constitutif du système institutionnel de la société africaine en général et celle Basaa-Mpoo-Bati en particulier, qui se manifeste dans l'ensemble du domaine vital de l'homme africain. Le résultat de cette interaction entre ces organes initiatiques et les citoyens de cette communauté ethnique est la reconnaissance d'être un et la volonté de vivre

---

<sup>8</sup>Paul Poulard, *Dictionnaire des religions*, Paris, PUF, 1984, p.311.

<sup>9</sup>*Ibid.*

<sup>10</sup> *Dictionnaire grand usuel Larousse cinq fonceuses*, Paris, Larousse, 1997, p.1706.



ensemble malgré les divergences ; d'où le concept d'unité communautaire.

**Unité historique** vient de deux expressions distinctes à savoir Unité et historique. Le mot unité vient du latin *unitas, unus* qui signifie seule<sup>11</sup>. L'unité est donc le caractère de ce qui est seul, un ou unique. Elle s'oppose à la diversité qui est la marque du pluriel, de la différence. Le concept unité renvoie au rassemblement, au mélange de plusieurs entités diverses pour donner un seul. Il s'agit de la jonction de plusieurs forces d'une catégorie structurant pour former un seul corps. C'est dans ce sens qu'on parle de l'unité politique, économique, sociale, religieuse et culturelle, pour rassembler des entités d'une même réalité.

En revanche, l'adjectif historique qui est lié à l'unité vient du mot histoire qui renvoie à un temps passé qu'on peut remonter. Cet adjectif qualifie un fait, une réalité manifeste à travers laquelle il est lié.

Dans cette thèse, le concept unité historique renvoie à l'identification des Basaa-Mpoo-Bati à un même ancêtre Mban à travers lequel, ils mettent en pratique son legs *Mbok* ou *Mpéé* incarné par les confréries. A cette étude conceptuelle s'ajoute celle théorique avec l'école de la nouvelle historiographie de Cheith Anta Diop et la théorie culturalisme de Margaret Mead, Franc Boas, Ralph Linton et Abram Kardiner.

L'écriture de l'histoire d'un peuple, qu'il soit africain ou non, obéit à un procédé ou un canon scientifique bien précis. Pour ce qui concerne l'histoire de l'Afrique, il faut retenir que celle-ci, pendant longtemps a fait l'objet d'un certain ostracisme des penseurs occidentaux. Ces derniers ont dénié au continent africain un passé historique. C'est la raison pour laquelle certains Occidentaux, à l'instar de Hegel, ont qualifié le continent noir de continent ahistorique. Cette image déformante de l'histoire des peuples d'Afrique selon ces penseurs est liée au fait que les Africains selon eux, n'avaient pas écrit leur histoire. L'écriture pendant cette période était le seul instrument à travers lequel on pouvait parler de l'histoire d'un peuple. Les auteurs à l'instar de Griaul l'ont établi en affirmant que l'histoire est le passé des hommes basé sur les écrits. Pas d'écriture pas d'histoire. Cette négation du passé de l'Afrique a créé un complexe entre les peuples occidentaux et les peuples africains. Les Occidentaux se sont considérés comme la race supérieure tandis que les Africains incarneraient la race inférieure. Ce complexe de supériorité s'est manifesté sur le terrain à travers l'impérialisme occidental en Afrique. L'impérialisme en question s'est traduit sur le terrain par la colonisation dont le prétendu objectif était d'apporter la civilisation aux peuples africains. En effet, la colonisation de

---

<sup>11</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>.

l'Afrique par les puissances occidentales a mis en mal l'identité culturelle des peuples africains, en déstructurant leur socle socio-culturel.

Pour remédier à cette situation, il est préconisé dans le cadre de cette recherche de restituer aux peuples africains en général et à la communauté Basaa-Mpoo-Bati en particulier son histoire. Pour le faire, le recours est fait au courant de pensée de la nouvelle historiographie africaine, la théorie du culturalisme et la théorie évolutionnisme. En effet, la nouvelle historiographie africaine est une école de pensée qui prescrit une nouvelle façon de rédiger l'histoire de l'Afrique. Cette école de pensée s'oppose à la théorie positivisme qui prône l'utilisation des documents écrits comme seule source d'écriture de l'Histoire. L'un des pionniers de la nouvelle historiographie africaine est Cheikh Anta Diop. Pour ce dernier, l'écriture de l'histoire de l'Afrique doit intégrer un certain nombre de sources pour sa connaissance ; d'où les sources écrites, iconographiques, orales et autres. Concernant le présent travail, la nouvelle historiographie africaine permet d'avoir une analyse plurielle sur l'histoire des Basaa-Mpoo-Bati et l'action de leurs confréries sur leur unité communautaire. Elle permet d'intégrer une méthodologie de diversification des sources et l'adoption des approches interdisciplinaires et transdisciplinaires. Etudier l'histoire des Basaa-Mpoo-Bati et de leurs confréries exige une collecte d'informations tirées de plusieurs sources et disciplines scientifiques différentes. Ceci permet d'avoir une vision globale de la connaissance de ce sujet d'étude. Raison pour laquelle cette école de pensée a intégré dans cette thèse un certain nombre de sources pour mieux cerner l'incidence qu'ont les confréries des Basaa-Mpoo-Bati sur leur univers social. De cette école de pensée intègre la théorie culturaliste et évolutionniste.

La théorie culturaliste met la culture au centre du dispositif de l'épanouissement de l'humain. Elle est développée historiquement par trois auteurs de l'Amérique du Nord à savoir ; Franc Boas, Margaret Mead, Ralph Linton et Abram Kardiner<sup>12</sup>. Pour ces auteurs, la culture se définit comme la somme globale des attitudes, des idées et des comportements partagés par les membres d'une société, ainsi que les résultats matériels de ces comportements, les objets manufacturés<sup>13</sup>. En effet, le Basaa-Mpoo-Bati en tant que fruit de la culture du Mbok ou Mpé, est influencé par celle-ci à travers les confréries. A travers la théorie culturalisme, il est question d'examiner les différents éléments idéologiques, comportementaux et matériels à travers lesquels les confréries Basaa-Mpoo-Bati agissent pour favoriser leur unité communautaire.

---

<sup>12</sup>Philippe Rozin, 'Le concept de culturalisme dans les sciences anthropologiques de Tylor à Lowie', in <https://www.cairn.info/revue-le-philosophoire>, pp.162-163.

<sup>13</sup>*Ibid.*

Cette théorie est complétée par celle de l'évolutionnisme. Cette dernière est une théorie sociale qui postule que les sociétés humaines connaissent une certaine évolution<sup>14</sup>. Cette théorie a été développée par les auteurs tels que Lewis Morgan, Edward Taylor, etc. La communauté Basaa-Mpoo-Bati n'étant pas statique, a connu certaines mutations. De cette étude conceptuelle et théorique suit la définition spatiale.

#### IV – DEFINITION SPATIALE

Le peuple Basaa-Mpoo-Bati est une communauté qu'on retrouve dans la partie Sud-Cameroun. Il est localisé dans les régions actuelles du centre précisément dans le département du Nyong et Kellé, du Sud dont l'Océan, du Littoral avec les départements de la Sanaga-Maritime, du Wouri, du Mounjo et du Nkam. L'on retrouve aussi quelques groupes isolés disséminés sur d'autres territoires de la partie Sud du Cameroun, plus précisément dans les régions du Sud-Ouest, et du Centre<sup>15</sup>. Il s'agit là d'une situation qui est liée aux différentes migrations effectuées par certains des originaires de *Ngok-Lituba* qui étaient soit à la recherche de meilleures conditions de vie, soit simplement animés par l'esprit de l'aventure, fuyant un danger susceptible d'avoir des répercussions sur eux.

Les populations héritières de *Ngok-Lituba* s'identifient à travers des appellations qui sont fonction de leurs lieux d'implantation. C'est ainsi que l'on peut entendre parler des Babimbi qui sont les Basaa vivant beaucoup plus dans la zone située entre le Mbam et la grotte sacrée de *Ngok-Lituba*. Cet espace est considéré comme une zone montagneuse (*Ri Kowa* ou *Akola* à Babimbi)<sup>16</sup>. Ces populations seraient, d'après certaines sources orales, celles qui n'ont pas été influencées tant par les migrations des peuples voisins que par la colonisation du Cameroun. Ce sont les populations qui ont résisté face aux menaces des envahisseurs que sont les Yambassa, les Bafia ; d'où le mot Babimbi qui veut dire "ceux qui ne paniquent pas face à l'ennemi"<sup>17</sup>. Elles sont localisées dans le département de la Sanaga-Maritime, plus précisément

<sup>14</sup> Mondher Kilani, "La pensée évolutionniste en Anthropologie", in *Anthropologie*, Paris, pp.230-234.

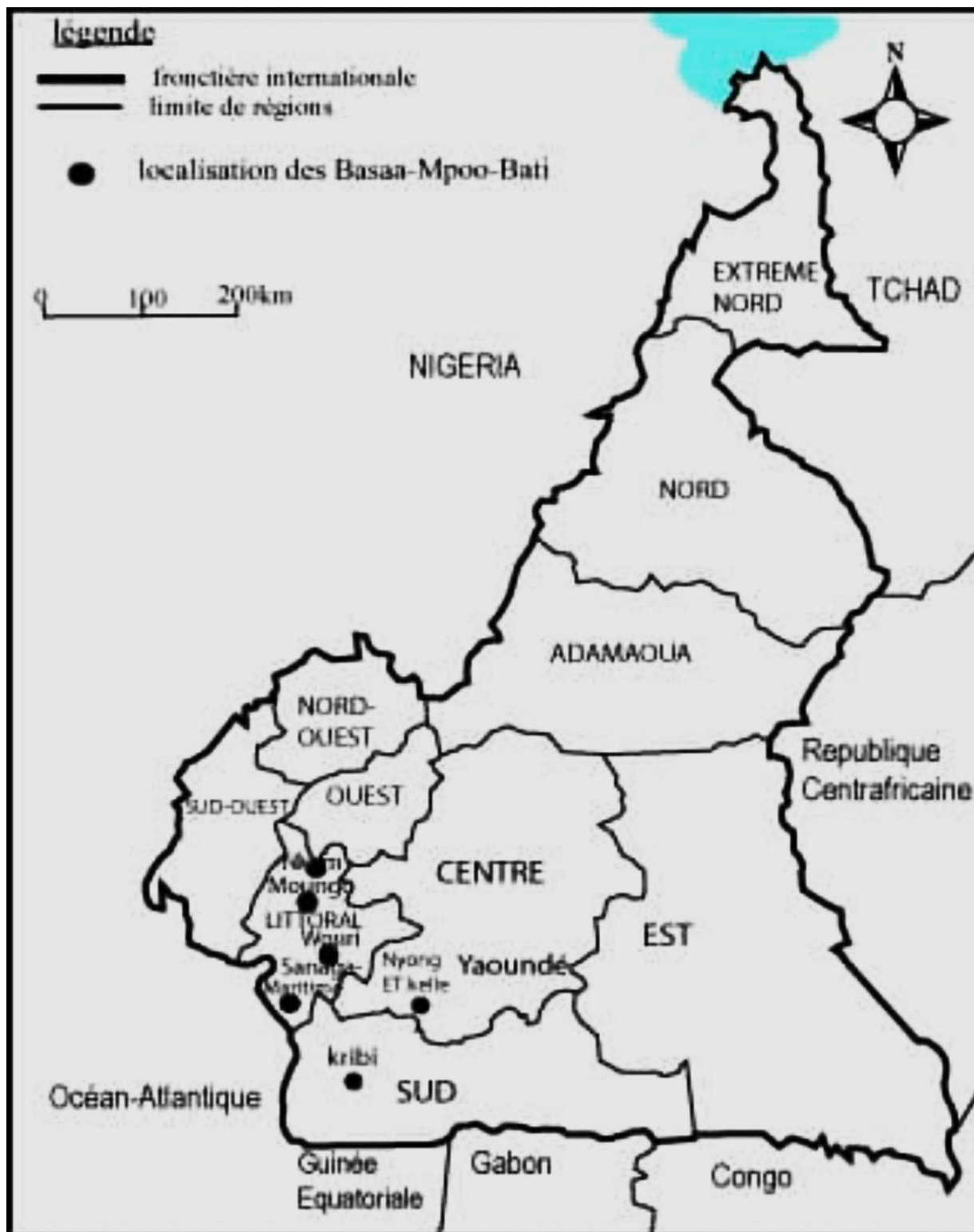
<sup>15</sup> Dans sa thèse de Doctorat/ *Ph.D* en Histoire option Egyptologie intitulée "le pharaonnet égyptien et ses parallélismes avec la royauté bantou à l'instar des Basaa du Sud Cameroun. Approche historique d'un cas de continuum culturel", p127-128, Alain Roger Pegha souligne la dispersion de quelques groupes isolés des Basaa (Basaa-Bati-Mpoo) dans les régions du Sud-Cameroun. Il s'agit du groupe *Essele* dont l'ancêtre est originaire des Basaa de Log-send dans le Nyong et Kellé. Ces *Essele* se trouvent dans la région du Sud et du Centre. C'est le cas avec les clans Essamalomo et Ngoulemakong situé entre Sangmelima, Les clans Essatolo et Esa Tomba de la ville d'Ebolowa et Zoétélé, les clans Esatonda et Esajala à Djoum. Sur la route de Bengbis, on note la présence des clans dont les Esabikoula, Esalate, Esamgoum. Chez les Beti, les *Essele* se retrouvent notamment à Esse chez les Bene de Mfou et chez les Eton d'Obala.

<sup>16</sup> Joseph Mboui, "Essai sur la vie domestique des Basa du Sud-Cameroun", Thèse de Doctorat ès Lettres en Ethnologie, Université de Bordeaux, 1971, p.2.

<sup>17</sup> Grégoire Balog, "L'Union des Populations du Cameroun (UPC) en milieu Basaa, approche sociologique de l'expansion d'un mouvement politique", Mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université de Yaoundé, 1987, p.24.

dans les arrondissements de Ndom, Nyanon, Ngambe.

**Carte 1: Localisation des Basaa-Mpoo-Bati dans la partie Sud-Cameroun**



Source : Prosper Molibok.

Outre les Babimbi, nous avons également l'expression *Noo nlon* pour signifier les Basaa situés sur chemin de fer Douala-Yaoundé. Cette expression signifie littéralement "la tête de la route". Il s'agit des Basaa localisés dans l'actuel département du Nyong et Kellé dont l'accent est manifeste dans leur langage comparativement aux autres Basaa des autres départements cités ci-dessus. En plus des *Noo nlon*, nous avons les populations Bikok qui sont les Basaa localisés dans le département de la Sanaga-Maritime, précisément dans l'arrondissement de Pouma.

Les Bikok sont à cheval entre leurs frères *Noo Nlon* et *Babimbi*. Enfin les Bati-Mpoo qui sont communément appelés les Basoo ou Bakoko. Ceux-ci se retrouvent dans les régions actuelles du Littoral, du Centre et du Sud. Il s'agit des populations qui sont qualifiées de côtiers car, vivant aux abords des cours d'eau qui les entourent, et la pêche étant l'une de leurs activités économiques la plus prisée. Cet ensemble d'expressions utilisées pour désigner la "trilogie unitaire" des natifs de *Ngok-Lituba* a influencé la perception, voire même la connaissance de cette communauté ethnique tant par certains Nationaux que les Internationaux. Dans cette définition spatiale s'intègre la définition chronologique.

## V – DEFINITION CHRONOLOGIQUE

Dans le cadre de ce travail, une périodisation bien définie constitue les bornes chronologiques. Il s'agit de la période allant plus précisément du XIV<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle.

Pour ce qui concerne la date du XIV<sup>e</sup> siècle, elle marque la période précoloniale au sein de la communauté Basaa-Mpoo-Bati. Cette dernière l'appelle communément à travers les expressions telles que *Koba*, *kwan*. Il s'agit de la période de naissance de ce peuple dans ce lieu mythique et son appropriation au *Mbok* ou *Mpée* dont les confréries sont des démembrements. C'est également l'âge d'or de ce peuple qui s'achève avec l'arrivée des Occidentaux au Cameroun à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de la colonisation. Le XIV<sup>e</sup> siècle marque aussi le moment où les Basaa-Mpoo-Bati se sont constitués comme un seul peuple à *Ngok-Lituba*, avant leurs expansions sur l'ensemble du territoire national<sup>18</sup>. Cette période représente le moment de fondement socio-culturel et politique des natifs de *Ngok-Lituba*, regroupés autour de leur ancêtre commun Mban, avant de se disperser sur l'ensemble du territoire Sud-Cameroun. C'est autour de leur ancêtre dans ce lieu mythique qu'ils ont été initiés aux mystères de ce monde ; d'où les confréries dont ils sont les détenteurs jusqu'à nos jours. L'unité communautaire

---

<sup>18</sup>Joseph Mboui, "Textes et documents Basa (Sud-Cameroun) Mbog Liaa le pays de la grotte ou savoir social du peuple Basa", Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en Ethnologie, Université de Bordeaux, 1967, p. 164.

exprimée à travers la culture du vivre ensemble, de la diversité et de l'identité culturelle commune à ce peuple, tire ses origines de ce lieu mythique. Pendant ces moments de l'histoire, les Africains en général et les Basaa-Bati-Mpoo en particulier, ont eu à développer de brillantes modes d'organisations qui n'ont pas échappé aux curieux et visiteurs de ce continent pendant cette période. Cette période du XIV<sup>e</sup> siècle est complétée par celle du XX<sup>e</sup> siècle.

Le XX<sup>e</sup> siècle est marqué dans ce travail par un certain nombre de réformes survenues au Cameroun, notamment loi de 1990 sur les libertés associatives et la mise en place d'une nouvelle constitution au Cameroun<sup>19</sup>. La loi de 1990 autorise à toute personne ou groupes de personnes de créer une association. Cette dernière peut être politique, amicale, syndicat ou culturel. Elle consacre la liberté associative et d'expression, marque de la démocratie. Tandis que la constitution du 18 janvier 1996 l'instaure le Sénat et les Collectivités Territoriales Décentralisées, remet en surface l'autorité traditionnelle<sup>20</sup>. Ainsi, les initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati, participent à la gestion du pouvoir sur le plan du développement local. En effet, la décentralisation qui est validée à travers cette constitution de 1996, permet aux initiés de confréries Basaa-Mpoo-Bati d'agir au sein de leurs collectivités tant dans la régulation sociale que pour le développement local.

## VI – REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE

Avant de se consacrer à un sujet aussi hermétique que les confréries Basaa-Mpoo-Bati, il est nécessaire de faire un inventaire des travaux déjà réalisés sur cette question. En effet, un certain nombre de documents dont les thèmes se rapportent au présent sujet de recherche ont été consultés.

Des chercheurs ont mené des études se rapprochant, où ayant une similitude, avec les confréries du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Les études en question abordent de près ou de loin plusieurs aspects de la vie des confréries de cette communauté ethnique. Parmi ces auteurs figurent les chercheurs Severin Cécile Michel Abega<sup>21</sup>.

Dans son étude, Séverin Cécile Michel Abega met en exergue le mystère qui se cache autour de la danse de l'*esane*. Cette dernière s'effectue lors des funérailles d'un adulte en pays Beti remplissant un certain nombre de conditionnalités. Les travaux de ce chercheur sont

---

<sup>19</sup>Loi n°90-53 du 19 décembre 1990

<sup>20</sup>Samuel Nten Nlate, “ Les chefs traditionnels de la grande zone forestière du Sud-Cameroun : des raisons d'une banalisation aux fondements d'une revalorisation, *in la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2011, p.424.

<sup>21</sup> Severin Cécile Michel Abega, “L'*esana* des Beti du Sud-Cameroun”, Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle en Anthropologie, Université de Yaoundé, 1979.

intéressants dans la mesure où ils permettent d'établir un lien parallèle entre la danse d'*esane* et celle du *Ngé* des Basaa-Mpoo-Bati exercée également lors des funérailles d'un *Ngé Ngé*, *Mbombok ou Mpéé Mpé*. Le peuple Beti et le peuple Basaa-Mpoo-Bati étant Bantu ont en commun un certain nombre de pratiques culturelles. Présentant l'origine mythique de cette danse, le chercheur cite certains noms des lieux et des personnes qui traduiraient une certaine parenté entre les Beti et les natifs de *Ngok-Lituba*. C'est le cas de *Ngogo-Letuba (Ngok-Lituba)*, *Mbok Belua* et *Lessomo-Le Ngogo (Mot Sop)*. Il est à noter que les travaux de Severin Cécile Michel Abega n'abordent ni le peuple originaire de *Ngok-Lituba* ni leurs confréries. Ils aident seulement à comprendre que les deux communautés partagent en commun certains éléments culturels comme le démontre Philippe Laburthe-Tolra.

Philippe Laburthe-Tolra quant à lui, retrace l'histoire du peuple Beti qu'il appelle encore "les seigneurs de la forêt"<sup>22</sup>. Dans cette étude sociohistorique des Beti, Philippe Laburthe-Tolra met en exergue les différents ancêtres fondateurs du peuple Beti. Il s'agit d'un peuple présentant presque les mêmes caractéristiques historiques que le peuple Basaa-Mpoo-Bati. Ceci s'observe à travers l'ancêtre de ce peuple qui est Nanga dont la coïncidence avec le Nnanga des Basaa-Mpoo-Bati. Il s'agirait d'une parenté commune des deux peuples. Outre le passé historique, le travail de Philippe Laburthe-Tolra présente l'organisation traditionnelle des Beti en mettant en exergue leurs confréries à l'instar du *So* et de *Mevungu*. En effet, une curiosité liée au peuple Beti et Bati se dégage dans ce travail. Philippe Laburthe-Tolra essaye de résoudre l'imbroglio qui existe entre les Beti et les Bati à travers des approches historiques, sociologiques et anthropologiques. De ces approches, il ressort que les Bati intègrent les Mban-Ngé-Nnanga tandis que les Beti les Pahouins. Dans cette étude, il crée encore une autre confusion en affirmant que les Bati sont des Bakoko, terme inapproprié à ce peuple. Il est question dans cette étude d'apporter les clarifications sur la communauté Basaa-Mpoo-Bati.

Autre auteur qui s'inscrit dans le même ordre d'idée est Samuel Efoua Mbozo'o<sup>23</sup>. Ce dernier fait l'inventaire de la présence de la mission presbytérienne américaine au Cameroun notamment en pays Bulu. Ce bilan se résume aux différentes mutations sociales dont ce peuple a été victime pendant la colonisation ; ceci à travers les missionnaires. Cette réalité de mutation sociale est également observable au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati à travers son institution

---

<sup>22</sup> Philippe Laburthe-Tolra, *Minlaaba I les seigneurs de la forêt essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1981.

<sup>23</sup> Samuel Efoua Mbozo'o, "La mission presbytérienne américaine et les mutations religieuses et sociales chez les peuples du Sud-Cameroun (1919-1939)", Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle en Histoire, Université Jean Moulin-Lyon III, 1981.

*Mbok* ou *Mpéé*, qui a connu une certaine déstructuration. Le peuple Bulu et Basaa-Mpoo-Bati partagent en commun le même passé colonial. Ce passé colonial a mis en mal la structuration des deux entités sociales. C'est le cas des confréries de ces deux peuples qui n'exerçaient plus leurs rôles comme avant la colonisation. Dans sa recherche, Samuel Efoua Mbozo'o présente les confréries Bulu dont le *Ngî* identique au *Ngé* des natifs de *Ngok-Lituba* ; sans toutefois montrer leur impact sur sur l'unité communautaire de ce peuple, comme il est fait dans la présente étude. Il évoque en quelques lignes la présence de la mission presbytérienne américaine en pays Basaa-Mpoo-Bati sans parler de cette communauté. Le mérite de ce travail est qu'il permet de comprendre les mutations observées à l'intérieur des peuples du Cameroun sous la domination occidentale comme le fait également Monique Tsana Gougni.

Dans le même sens que Samuel Efoua Mbozo'o, Monique Tsana Gougni fait le procès de la colonisation sur la chefferie Foto<sup>24</sup>. A travers cette étude, il convient de noter que la présence coloniale au sein du peuple Foto a eu des repercussions sur cette chefferie et ses confréries. Une chefferie qui dès sa création a connu des dissensions internes liées au leadership de ses membres. Malgré des résistances armées menées par le peuple Foto, ceux-ci seront soumis par les colons présents au Cameroun. Bien qu'ils n'abordent pas le peuple Basaa-Mpoo-Bati, encore moins leurs confréries et leur impact sur leur unité communautaire, les travaux de Monique Tsana Gougni sont édifiants dans la mesure qu'ils présentent le processus de mutation de la chefferie Foto et ses confréries pendant la période coloniale. Cette recherche de Monique Tsana Gougni permet également de comprendre le mécanisme utilisé par les colons pour occuper un territoire. Qu'en est-il de Youchawo Moghap?

Youchawo Moghap quant à lui, s'intéresse particulièrement à l'histoire du peuple Tikar du Cameroun<sup>25</sup>. Dans son étude, il retrace les origines du peuple Tikar du Cameroun, ses migrations et sa structuration. Cette étude met en évidence le peuple Tikar qui serait parti de l'Adamaoua pour la partie Sud-Cameroun. Elle présente un certain nombre de critiques dont le fait de présenter l'Adamaoua comme foyer originel de ce peuple et l'obsession de qualification de la quasi-totalité des peuples de l'Ouest et du Nord-Ouest de Tikar. Malgré les affinités qui pourraient apparaître entre ces peuples, ceux-ci ne se reconnaissent pas tous Tikar. Malgré ces quelques réserves, la recherche de Youchawo Moghap présente un intérêt particulier car, elle porte sur un peuple dont la civilisation s'étend sur plusieurs régions du Cameroun. Une

---

<sup>24</sup>Monique Tsana Gougni, "Autorités traditionnelles et pouvoir colonial en pays Bamiléké : l'exemple de Foto dans la Menoua (1903-1960)", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1988.

<sup>25</sup> Youchawo Moghap, "Les Tikar du Cameroun : étude historique des origines à 1961", Thèse de Doctorat *Ph.D* en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2014.



civilisation caractérisée par une structuration sociale centralisée avec l'action majeure des institutions confrériques comme en pays Basaa-Mpoo-Bati. Le travail de Youchawo Moghap ne concerne pas l'univers social Basaa-Mpoo-Bati comme celui de l'ouvrage collectif sous la direction de Robert Kpwang Kpwang.

En effet, l'ouvrage collectif sous la direction de Robert Kpwang Kpwang et d'autres chercheurs<sup>26</sup>, fait une étude historique sur les chefferies de la partie Sud-Cameroun de la période allemande à la postcolonie. A travers ces recherches, il ressort que la zone forestière présentait une structuration politique qualifiée de "pouvoir traditionnel diffus" avant l'arrivée des Occidentaux au Cameroun. Il s'agit d'un pouvoir décentralisé, partagé entre différents membres du groupe. Ainsi, la notion de chefferie a été importée par les Allemands à travers la terminologie d'Oberhauptlingen (chef), qui vient dénaturée l'institution traditionnelle des peuples de la forêt avec des nouvelles prérogatives de commandement. Malgré que ce travail ne traite pas sur la chefferie chez les Basaa-Mpoo-Bati en particulier, il a le mérite de montrer comment la chefferie a été introduite dans la zone forestière, où se trouvent les Basaa-Mpoo-Bati et comment elle a connu différentes mutations des Allemands à l'Etat du Cameroun. Aspect qui est abordé dans cette thèse. Ce travail permet également de comprendre l'opposition qui est né entre les chefs traditionnels et les chefs administratifs dans la régulation sociale, car les premiers tiraient leur légitimité de la tradition tandis que les seconds des colons dont ils étaient assujettis, d'où les travaux d'Yves Nicol.

L'autre travail consacré à un fragment du groupe Basaa-Mpoo-Bati est celui d'Yves Nicol<sup>27</sup>. Les travaux de ce dernier sont axés sur une seule entité à l'intérieur de cette communauté qui est le groupe Mpoo. Dans cette monographie du groupe ethnique Mpoo qui n'est qu'une entité sociale au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati, Yves Nicol mène une étude globale alliant son histoire ancienne et présente de cette époque. Son étude aborde de manière sommaire et partielle les différents aspects de la vie sociale des Elog-Mpoo qui sont approfondis dans le cadre de la présente étude sur cette ethnie. Les travaux d'Yves Nicol déforment l'action des confréries des Mpoo au sein de cette communauté. Ils présentent les actions menées par le système colonial afin de réduire l'influence de ces confréries ; d'où leur déstructuration qui est abordée dans le cadre de la présente étude. Ce n'est pas le cas de Cosme Dikoume<sup>28</sup>.

---

<sup>26</sup>Robert Kpwang Kpwang, *La chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1850-2010)*, Paris, l'Harmattan, 2011.

<sup>27</sup>Yves Nicol, *La tribu des Bakoko : étude monographique d'économie coloniale*, Paris, Larose, 1939.

<sup>28</sup>Cosme Dikoume, "Etude concrète d'une société traditionnelle : les Elog-Mpoo", thèse de Doctorat en Sociologie, Université des Sciences et Techniques de Lille, 1977.

Les travaux de Cosme Dikoume s'inscrivent dans une perspective socio-historique d'une ethnie mal connue ou méconnue des Camerounais. A partir d'un foisonnement de sources, Cosme Dikoume met en relief l'ethnie Elog-Mpoo. Il fait l'historique de ce peuple, en rappelant qu'il est issu de l'ancêtre Mpoo dit Nnanga. Un peuple qui serait parti de l'Est « *Likol* » de l'Afrique en passant par le pays Baya dans le Nord-Cameroun ; qui serait arrivé à *Ngok-Lituba*, considéré comme son foyer actuel aux environs du XIV<sup>e</sup> siècle. Outre ce rappel historique, Cosme Dikoume fait une étude sociologique de ce peuple. Il ressort les différentes familles qui le constituent. La critique de ce travail de Cosme Dikoume est qu'il porte exclusivement sur les Elog-Mpoo, une entité du peuple originaire de *Ngok-Lituba*. Dans cette étude, l'auteur ne montre pas que les Basaa-Mpoo-Bati constituent un seul et même peuple. Il n'affirme pas que les confréries Elog-Mpoo sont identiques à celles des Basaa et Bati et jouent les mêmes fonctions au sein de cette communauté. En plus, il n'aborde nulle part l'impact des confréries sur l'unité communautaire de ce peuple. Outre cela, les questions de l'évolution des confréries, de leur contact avec la culture occidentale et de leur devenir actuel ne sont pas traitées par cette étude comme le fait Richard Mbep.

Dans cette même perspective de l'étude sur les Elog-Mpoo s'orientent les travaux de Richard Mbep<sup>29</sup>. Ce dernier fait une étude générale des Elog-Mpoo basée beaucoup plus sur leurs traditions orales. En tant que fils Mpoo et initié à la tradition de ce peuple (*Mpé Mpé*), Richard Mbep présente la genèse des Elog-Mpoo dont l'ancêtre est Nnanga et son foyer originel *Ngog-Lituba*. Il fait une analyse comparative de l'univers Elog-Mpoo originel et celui des temps présents. De cette analyse, Richard Mbep constate que la tradition de ce peuple est en perte de vitesse du fait d'un manque de prise de conscience de ses membres. Il décrit également dans son étude le rôle joué par la colonisation dans l'anéantissement des institutions confrériques Elog-Mpoo. Comme le précédent travail, cette étude concerne un groupe clanique, malgré l'utilisation du concept Basaa-Mpoo-Bati. Outre cela, les travaux de Richard Mbep ne présentent pas une chronologie historique adéquate sur les faits qu'ils déclarent, ainsi que la critique parcellaire des sources orales utilisées. Aussi, le questionnement sur l'influence que les confréries peuvent avoir dans l'unité communautaire Basaa-Mpoo-Bati n'est pas abordée comme il est envisagé de faire dans cette étude. Qu'en n'est-il d'Etienne Kange Essiben ?

Outre Richard Mbep, les travaux de Christine Buhan et Etienne Kange Essiben s'inscrivent dans le même sillage<sup>30</sup>. Ces deux auteurs mettent en lumière dans leur travail

---

<sup>29</sup> Richard Mbep, *Les sentiers initiatiques exemple des « chambres » Mpoo-Basaa du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2010.

<sup>30</sup> Christine Buhan et Etienne Kange Essiben, *La mystique du corps, jalons pour une anthropologie du corps*, les

commun le caractère mystique du corps chez les Yapeke et Yabyan. Avant de se consacrer sur l'objet de leur étude, les deux chercheurs orientent leur travail sur l'histoire des Elog-Mpoo en général et celle des Yabyan et les Yapeke, deux sous lignages de ce peuple, en particulier. De cette histoire, Christine Buhan et Etienne Kange Essiben affirment que les Yapeke et Yabyan ont en commun avec les autres sous lignages Mpoo, l'ancêtre Nnanga. A l'intérieur de cette étude, certaines contradictions sont observées sur la parenté de certains lignages et sous lignages dont les Peke, les Yabyan et les Biso'o. Celles-ci sont liées à différentes interprétations des sources orales de ce peuple faute d'une étude approfondie. Le travail de Christine Buhan et Etienne Kange Essiben, s'inscrit dans une perspective anthropologique somatique qu'historique. Cette étude traite de manière sommaire, les confréries de ce peuple. En plus, les questions de l'impact de ces confréries sur la volonté de vivre ensemble de ce peuple ne sont pas évoquées comme dans la perspective de la présente étude comme le fait Prosper Molibok.

Prosper Molibok quant à lui, s'intéresse à l'organe associatif des Elog-Mpoo qui a joué un rôle dans la sauvegarde de l'identité culturelle de ce groupe<sup>31</sup>. Dans son étude, l'auteur présente l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo (ACTEM), son contexte de naissance, les actions menées par celle-ci pendant la période coloniale et postcoloniale. Ce travail se réduit non seulement à l'étude de l'organe ACTEM, mais aussi au peuple Mpoo qui est une entité du groupement des natifs de *Ngok-Lituba*. Un groupement qui a la même histoire, les mêmes us et coutumes régies par le *Mbok* ou *Mpéé*. Les confréries Basaa-Mpoo-Bati sont évoquées dans cette étude dans le cadre de la structuration sociale, aspect dont il est question dans la présente recherche. Dans cette étude de Prosper Molibok, l'accent est plus mis sur le rôle joué par l'ACTEM dans la sauvegarde de l'identité culturelle de ce groupe face au processus de déstructuration lié à la colonisation. Ce travail offre des éléments crédibles qui sont exploités dans cette thèse comme dans les travaux de Kum'a Ndoumbe III.

Kum'a Ndoumbe III, à travers les témoignages des anciens Mpoo, revisite le passé colonial des Elog-Mpoo<sup>32</sup>. De ces témoignages, il ressort que les Mpoo sont l'un des premiers peuples du Cameroun à entrer en contact avec les Occidentaux sur la côte camerounaise. Après ces contacts, ils ont connu le protectorat allemand, puis respectivement le mandat et la tutelle de la SDN et l'ONU confiés à la France. Le souvenir de ce passé colonial met en exergue la vie

---

*yabyan et les Yapeke, Bakoko (Elog-Mpoo ou Yabyan Ngee) de Dibombari au sud-Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1979.

<sup>31</sup>Molibok, Prosper, "L'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog- Mpoo : 1947-1972", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2017.

<sup>32</sup>Kum'a Ndoumbe III, *Ces Bakoko... vraiment ! Quand les anciens parlent...témoignages de vieux Bakoko sur la colonisation*, Douala, Editions AfricAvenir, 2018.

des membres de ce peuple pendant cette période. Les témoignages présents dans cet ouvrage s'étendent du protectorat allemand à la tutelle française, un aspect de l'actuelle étude. Ils ne montrent en aucun moment comment les puissances coloniales présentes dans ce territoire ont mis en mal le fonctionnement de leur institution *Mpéé* ou *Mbok*. Plus encore, ils n'intègrent pas l'histoire précoloniale ni postcoloniale de ce groupe ethnique. Les témoignages inscrits dans cet ouvrage expliquent comment les Elog-Mpoo se sont comportés dans la sauvegarde de leurs confréries qui étaient menacées par les colons. Une réalité qui est à développer dans cette étude. La question du rapport des confréries sur l'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati n'est évoquée dans ces témoignages. Dans le champ de recherche contraire se situe Alain Roger Pegha.

Alain Roger Pegha<sup>33</sup> quant à lui fait une étude comparative entre l'institution Pharaonate Egyptien ancien et les Basaa du Cameroun. Dans cette étude comparative, il établit la relation étroite qui existe entre le Pharaonate égyptien et le *Mbok* Basaa. La réserve qui se dégage de ce travail est la confusion qu'il a dans l'identification du peuple Basaa. Alain Roger Pegha intègre dans le terme Basaa un certain nombre de peuples qui n'ont rien à voir avec celui-ci. Ainsi, il appelle Basaa ; les Bati, Mpoo, Malimba, Pongo. Il s'agit d'une conception qui n'est pas partagée dans cette étude, car certaines communautés citées ci-dessus n'ont rien de commun avec le peuple Basaa. Outre cet amalgame conceptuel, la thèse d'Alain Roger Pegha crée une confusion sur la nature des institutions présentes au sein des peuples cités comme Basaa le cas de Pongo, Malimba. Cette confusion doit être résolue dans ce travail. Certes, cette thèse aborde le peuple Basaa et certaines de ses confréries, mais, il n'est pas moins vrai de dire qu'elle ne traite pas les différentes phases d'évolution de celles-ci et de leur rapport sur l'unité communautaire de ce groupe. Qu'en est-il de Jean Pierre Yap ?

Jean Pierre Yap va dans le même sens qu'Alain Roger Pegha dans l'étude comparative des institutions des anciens Egyptiens et le peuple Basaa du Cameroun<sup>34</sup>. Ceci pour confirmer l'origine égyptienne des Basaa du Cameroun. Outre l'étude des institutions des anciens Egyptiens et le *Mbok* Basaa, les travaux de Jean Pierre Yap abordent l'aspect qui concerne la socialisation à l'intérieur de ces deux peuples. Cette socialisation est l'œuvre des confréries qui très tôt commencent à initier le nouveau venu. Hormis le rôle d'initiation que jouent ces

---

<sup>33</sup>Alain Roger Pegha, "Le pharaonate égyptien et ses parallélismes avec le royaume bantou à l'instar des Basaa du Sud-Cameroun. Approche historique d'un cas de continuum culturel", Thèse de Doctorat *Ph.D* en Histoire, Université de Yaoundé I, 2015.

<sup>34</sup>Yap Jean Pierre, "Protection des hommes, des domaines et édifices en négro-culture. Le cas des Egyptiens anciens et des Basaa antécoloniaux du Sud-Cameroun : approche historique d'une parenté commune", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010.

confréries, elles ont également à leur charge la protection de l'ensemble du patrimoine socio-culturel de ces deux peuples. Jean Pierre Yap aborde un aspect de cette thèse qui porte sur la socialisation des Basaa-Mpoo-Bati à travers les confréries. Ce dernier réduit son étude aux Basaa qui ne sont pas un peuple isolé, car appartenant en réalité à la communauté Basaa-Mpoo-Bati. Il ne fait pas d'étude évolutive des différentes confréries Basaa de l'Égypte ancienne jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Moins encore, l'impact qui ressort du contact de celles-ci avec la colonisation et ses effets dans l'unité communautaire des originaires de *Ngok-Lituba* objet de cette étude. Qu'en est-il de Ruth Botnem Mbe ?

Quant à Ruth Botnem Mbe, la parenté commune entre les anciens Egyptiens et les Basaa du Cameroun, s'observe à travers la représentation religieuse que ces peuples se font des félins<sup>35</sup>. Le chat, le lion, le léopard sont des animaux qui présentent un certain nombre de vertus et de vices tant chez les anciens Egyptiens que chez les Basaa du Cameroun. Ces félins sont également utilisés dans certaines pratiques médicinales. Dans cette perspective du symbolisme et de la signification des félins des anciens Egyptiens et les Basaa, Ruth Botnem Mbe note que ce sont les confréries qui sont garantes de cette charge. Les confréries évoquées dans ce travail sont beaucoup plus orientées vers l'expiation, la conjuration et la purification du mal. Ce travail de Ruth Botnem Mbe se limite à quelques félins minoritaires dans l'univers des animaux sacrés du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Ces animaux à caractère sacré font partie des éléments de cette étude en ce qui concerne l'unité communautaire des membres de cette communauté. Les confréries évoquées dans ce travail sont beaucoup plus orientées vers un cadre de médecine traditionnelle et de sécurité sociale. En revanche, le présent travail vise à étudier les confréries dans tout leur ensemble, c'est-à-dire dans toutes leurs fonctionnalités. C'est le cas de leurs origines, leur implémentation sociale, leur rapport avec la colonisation et leurs rôles sur l'unité communautaire de ce groupe. C'est dans la perspective de la parenté commune entre les anciens Egyptiens et les Basaa du Cameroun que se situe Pierre Oum Ndigi.

Pierre Oum Ndigi pour sa part, refait l'histoire du Basaa du Cameroun à travers une étude linguistique inspirée de l'Égyptien ancien<sup>36</sup>. Ce travail va dans le même sens que ceux de Cheikh Anta Diop en Egyptologie qui démontrent que les civilisations de l'Afrique noire ont pour origine l'Égypte antique. A travers une étude linguistique comparée des langues des

---

<sup>35</sup>Ruth Botnem Mbe, "le félin en négro-culture, le cas du chat, du lion et du léopard chez les Egyptiens anciens et les Basaa du Cameroun", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2001.

<sup>36</sup>Pierre Oum Ndigi, "Les Basaa du Cameroun et l'antiquité pharaonique Egypto-Nubienne : recherche historique et linguistique comparative sur leurs rapports culturels à la lumière de l'Égyptologie", Thèse de Doctorat en Linguistique, Université Lumière Lyon II, 1997.

Egyptiens anciens et les Basaa du Cameroun, Pierre Oum Ndigi met en évidence une parenté commune entre les deux peuples. Outre les éléments linguistiques, il s'appuie également sur les mythologies, l'Ethnologie, la toponymie, les traditions orales et bien d'autres sources scientifiques pour étayer son argumentaire sur les origines Egypto-nubienne des Basaa du Cameroun. Cette étude des origines du peuple Basaa, coïncide avec celle qui est attendue de la présente étude dans le cadre plus grand avec le groupement Basaa-Mpoo-Bati qui est un seul peuple, partageant le même socle culturel. Un socle culturel régi par le *Mbok* ou *Mpée* dont les confréries sont les démembrements. Le travail de Pierre Oum Ndigi se réduit aux origines égypto-nubiennes des Basaa et ne s'intéresse pas à l'action des confréries Basaa-Mpoo-Bati dans leur l'unité communautaire comme il est question dans ce travail.

Outre ce regard comparatif des Egyptologues sur la parenté commune des Egyptiens anciens et les Basaa du Cameroun, il est à noter que d'autres chercheurs se sont intéressés à l'étude de l'histoire des Basaa. Parmi ceux-ci, figurent les travaux de Joseph Mboui<sup>37</sup>. Ce dernier à travers le récit de la tradition orale, retrace l'histoire du peuple Basaa depuis *Ngok-Lituba*. Il reconstitue les différents ascendants de ce peuple. A travers le récit de cette tradition orale, on replonge dans l'origine et le fondement du peuple Basaa et les institutions confrériques qui encadrent leur vie sociale. Joseph Mboui présente la vie originelle du peuple Basaa pendant la période précoloniale et le mécanisme de transmission du patrimoine traditionnel confrérique, fondement de leur l'unité communautaire . Ce travail se limite à la période précoloniale pendant que la présente étude s'étend jusqu'en 1996. Il fait abstraction des peuples Mpoo et Bati qui sont également originaires de ce lieu sacré, garants de ce patrimoine culturel. Outre cela, cette étude tirée d'un récit traditionnel ne permet pas de situer et de dater certains faits historiques qui sont présentés comme chez Germaine Cécile Ngo Nlend.

Germaine Cécile Ngo Nlend pour sa part, s'inspire de la danse du *Koo* pour créer des œuvres artistiques visualisées dans son travail<sup>38</sup>. Il s'agit d'une adaptation d'une réalité culturelle à l'œuvre artistique. La danse du *Koo* est une danse spirituelle exercée par les initiées *Koo koo* lors des événements festifs et des moments de spiritualités. A travers une étude de terrain, l'auteur présente la confrérie féminine *Koo* des Basaa-Mpoo-Bati qui fait partie de cette étude. Grâce à la catégorisation des différentes espèces d'escargots, Germaine Cécile Ngo Nlend ressort les vertus de ceux-ci tant dans le domaine de l'alimentation que dans le domaine

---

<sup>37</sup> Mboui, "Textes et documents Basa", p.4.

<sup>38</sup> Germaine Céline Ngo Nlend, "Créations plastiques inspirée de la danse *Koo* « pays Bassa» Sud Cameroun", Mémoire de Master en Art Plastique, Université de Yaoundé I, 2010.

de la médecine. Dans cette recherche, ressort les différentes facettes de cette confrérie et son impact dans la vie des natifs de *Ngok-Lituba*. Hormis cela, Germaine Cécile Ngo Nlend refait de manière sommaire, l'histoire des Basaa avec emphase sur les Babimbi, en présentant leur organisation socioculturelle qui fait partie de la présente recherche. Elle énumère quelques confréries ainsi que leur fonction au sein de cette communauté. Ce travail présente des centres d'intérêts qui sont développés dans cette recherche en l'orientant dans l'ensemble du peuple Basaa-Mpoo-Bati comme le fait Ndebi Biya.

Ndebi Biya quant à lui, mène une réflexion sur le concept *Mbok* dans sa pluri-dimension sémantique et philosophique<sup>39</sup>. Reconnaisant que le Basaa et le Mpoo sont frères, Ndebi Biya fait abstraction des Bati qui constituent le même peuple. Dans ses interprétations de la notion du *Mbok*, il retient que le mot *Mbok* renvoie entre autres, au savoir de la parole-récit de *Mbok*, au pouvoir sacré, à la génération, à l'espace-temps et le pouvoir dans la société moderne. Pour lui, le *Mbok* en tant qu'institution suprême des Basaa est un système d'organisation qui encadre la vie au sein de ce peuple. De cette institution suprême qu'est le *Mbok*, se greffent des confréries que sont le *Ngé*, le *Mbak*, le *Njek*, le *Likaa*, etc ; qui se manifestent au quotidien dans ce peuple. L'étude de Ndebi Biya sur le système *Mbok* est beaucoup plus orientée vers la période précoloniale, l'une des périodes abordées dans la présente étude. Il ne présente pas les phases évolutives de cette institution dans le temps et dans l'espace. En plus, l'action que jouent les confréries sur l'unité communautaire traduite par le vivre ensemble des Basaa-Mpoo-Bati n'est pas évoquée tout comme Théodore Mayi-Matip.

Théodore Mayi-Matip va plus loin que Ndebi Biya en analysant le contexte traditionnel de ce peuple<sup>40</sup>. Il plonge le lecteur dans l'univers du peuple Basaa à travers l'institution *Mbok* dont la manifestation se traduit par la parole. Cette dernière dont il est question dans cette étude, est un aspect du variable *Mbok* ou *Mpéé* qui donne force et vie à la matière. Dans cette étude, Théodore Mayi-Matip présente l'institution *Mbok* à travers ses différents constituants que sont l'univers et la parole. En dehors de cette étude du concept *Mbok* de ce peuple, Théodore Mayi-Matip ressort également les différentes confréries ainsi que leurs fonctions au sein de ce peuple. Cette recherche met en exergue le patrimoine originel des Basaa-Mpoo-Bati, bien qu'elle ne traite que d'un seul groupe dont les Basaa. Ce travail a la particularité de montrer comment la parole en pays Basaa est sacrée lorsqu'elle est prononcée par un initié du *Mbok* ou *Mpéé*. Cette

---

<sup>39</sup> Ndebi Biya, *Etre, pouvoir et génération, le système Mbok chez les Basa du Sud-Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1987.

<sup>40</sup>Théodore Mayi-Matip, *L'univers de la parole, Yaoundé*, Editions CLE, 1983.

sacralité de la parole est un élément sur lequel l'accent est mis dans cette thèse pour montrer son incidence sur l'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati. Outre cette particularité, Théodore Mayi-Matip est resté dans la pratique traditionnelle des confréries en pays Basaa. Il n'a pas montré comment elles sont entrées en contact avec la colonisation et l'Etat du Cameroun ; dimension abordée dans le présent travail. Une réalité vue autrement par Simon Victor Tonye.

Simon Victor Tonye quant à lui, s'appesantit sur la croyance en Dieu des peuples Bantu du Cameroun, particulièrement les Basaa<sup>41</sup>. Il montre comment le peuple Basaa appréhende Dieu dans sa culture à travers ses méthodes et moyens. Ainsi, Simon Victor Tonye répertorie les différentes appellations de Dieu dans certaines langues du Cameroun et leur signification. Il fait toutefois un certain amalgame lorsqu'il distingue les Basaa, des autres peuples de la communauté. Outre cela, il crée la confusion autour des expressions Biso'o et Bakoko qui pour lui, renvoient à deux peuples différents ; ce qui n'est pas partagé dans ce travail. Les Biso'o intègrent le peuple Elog-Mpoo que certains appellent abusivement Bakoko. Simon Victor Tonye à travers une étude théologique, montre que le *Mbok* Basaa expression des différentes confréries, est la voie par laquelle ce peuple parvient vers Jésus et Dieu pour les chrétiens. Il s'agit là d'une vision purement chrétienne car, le *Mbok* ou *Mpée* des Basaa-Mpoo-Bati n'est que la manifestation de Dieu sur eux. Celui-ci agit de manière directe sur la vie des membres de cette ethnie tandis que chez les chrétiens, il intervient de manière indirecte.

## V – PROBLEMATIQUE

Les confréries Basaa-Mpoo-Bati sont des cercles de réflexions philosophiques, politico-religieuses, de vie et de la conduite à tenir dans l'espace social de cette entité ethnique. Il s'agit des éléments culturels que connaissent l'ensemble des peuples de l'Afrique noire depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. A travers ces éléments du patrimoine culturel africain, le continent noir est régi par un code de vie et d'éthique basé sur une spiritualité forte et agissante. Celle-ci a permis aux Africains, malgré leur balkanisation, de se "resserrer les liens", de conserver leur conception du monde. Cette richesse des valeurs patrimoniales des Africains a pour but de renforcer ceux-ci.

Pour ce qui concerne les Basaa-Mpoo-Bati, l'instauration des institutions confrériques par leurs ascendants, visaient à les protéger, favoriser leur épanouissement, promouvoir leur

---

<sup>41</sup>Simon Victor Tonye, "Hilolombi quelques voies d'approche privilégiés vers Dieu et vers Jésus", Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en Théologie, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1981.



identité culturelle et permettre qu'ils se reconnaissent comme étant un et indivisible pour une vie harmonieuse à l'intérieur de leur espace vital. Il s'agissait pour les ancêtres de cette communauté, de mettre en place un cadre normatif et de régulation sociale visant à limiter tout débordement des individus à l'intérieur de cette société. Cette dernière étant d'abord par nature une société animale avant d'être une société de la pensée<sup>42</sup>. L'homme a toujours en son sein des germes de destruction, de désordre, de délinquance et de trouble ; s'il ne lui est pas imposé une norme sociale ou une éducation de vie émanant des valeurs sociétales, celui-ci devient un danger pour l'ensemble du groupe social.

Il est important de noter que les Basaa-Mpoo-Bati se sont imprégnés et ont conservé leur héritage culturel hérité de leurs ancêtres, malgré les influences subies par celui-ci avec l'évolution du temps et de l'espace. Cette conservation des confréries ancestrales par ce peuple jusqu'à nos jours, continue de pérenniser leur unité communautaire et leur aspiration d'être une seule communauté et de vivre ensemble malgré des situations difficiles. Dès lors, quels rôles les confréries Basaa-Bati-Mpoo ont-elles joué en vue de favoriser l'unité communautaire des natifs de *Ngok-Lituba* depuis le XIV<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle ? Telle est la question centrale qui sous-tend les analyses dans cette thèse. A celle-ci, s'adjoignent six questions secondaires dont chacune est liée à l'un des six chapitres de la présente thèse. En effet, qu'entendons-nous par Basaa-Mpoo-Bati ? Quelles sont leurs origines ? Quelles sont leurs différents types de confréries ? Comment se manifeste l'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati pendant cette période précoloniale ? Quels effets a-t-elle eu la double colonisation allemande et française sur leurs confréries ? Et enfin, quel devenir des confréries Basaa-Mpoo-Bati dans leur unité communautaire pendant la période postcoloniale ? Cette série de réflexions constitue le point fondamental de cette étude sur les "entités confrérielles" de ce peuple bantou du Sud-Cameroun. Il s'agit de montrer le rôle que jouent les confréries du peuple natif de *Ngok-Lituba* au sein de cette communauté ethnique.

## VIII – INTERET

Ce travail présente un double intérêt : personnel et scientifique.

L'intérêt personnel est à associer à celui que pourrait en tirer tous les originaires de *Ngok-Lituba*. Il s'explique dans ce sujet par le souci d'effectuer un retour à la connaissance d'un patrimoine culturel vieux de plusieurs siècles, dont les effets ont une incidence sur les survivants

---

<sup>42</sup>Aristote philosophe grec affirme dans son livre intitulé *la politique* que l'homme est un animal politique. Pour lui, l'homme présente d'abord une morphologie et une biologie propre à beaucoup d'espèces animales. Pour cela, il doit subir un processus de socialisation afin de lui sortir de son état d'animal et de lui faire un homme raisonnable capable de vivre en société avec les autres hommes.

du XX<sup>e</sup> siècle. Un patrimoine auquel bon nombre d'auteurs dont les originaires de cette communauté et d'autres (nationaux et étrangers) ont accordé un intérêt particulier. C'est un défi de réintégrer le passé des Basaa-Mpoo-Bati afin de questionner les éléments ayant permis à ce peuple de demeurer un, malgré certaines querelles intestines qui tendent parfois à son déséquilibre. Les Basaa-Mpoo-Bati, en ignorant leur passé tendent vers la division, compromettant leur unité communautaire qui jusqu'ici est une réalité sociale. A travers cette recherche, il est question d'avoir une large connaissance sur ce peuple qui est connu beaucoup plus à travers les écrits que par les termes Basaa, Bakoko ou Biso'o. Ces expressions utilisées par certains chercheurs dans une polysémie variée, crée une confusion, un amalgame au sein des originaires de *Ngok-Lituba*. Confusion qui trouble certains membres de ce peuple qui ne se reconnaissent pas toujours à travers ces expressions. De l'intérêt personnel s'ajoute l'intérêt scientifique.

L'intérêt scientifique se justifie dans ce travail par le fait qu'une certaine doctrine occidentale raciste, a considéré les peuples africains en général et les peuples du Cameroun en particulier comme des peuples sans histoire. Des peuples qui n'ont rien apporté de positif dans la marche de l'humanité. Que les communautés noires n'aient de tout temps été structurées et, qu'il a fallu l'apport des Arabes et des Occidentaux pour voir ces peuples s'organiser en entité socio-politique. Une conception des peuples d'Afrique Noire qu'il convient de botter en touche en présentant l'institution *Mbok* ou *Mpée* et ses confréries dans leur mouvance quotidienne au sein de la communauté Basaa-Mpoo-Bati dès le XIV<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle. Il est question de sensibiliser sur le comment de ces organisations confrériques à mouler la personnalité des êtres de ce peuple, tant sur leur vie en communauté que le règlement des litiges opposant différents membres, la santé, l'éducation, l'agriculture, la pêche, l'élevage, etc. De ce double intérêt, se dégage l'objectif de cette thèse.

## **IX- OBJECTIF**

L'objectif de cette thèse s'explique par l'étude globale des Basaa-Mpoo-Bati et des éléments patrimoniaux influençant leur volonté de vivre ensemble. Il est important dans cette réflexion de prendre cette communauté dans son grand ensemble. De ne pas l'aborder comme l'ont fait certains chercheurs dans un "esprit individuel", c'est-à-dire d'étudier chaque groupe de manière isolée tendant à fracturer son unité. Il est question de rétablir la vérité historique sur l'ethnie Basaa-Mpoo-Bati. En dehors de ça, promouvoir une recherche basée sur une étude globale des Basaa-Mpoo-Bati qui sont un seul peuple et dont l'aspiration depuis les siècles est de vivre ensemble. Un modèle d'unité communautaire favorisé par les éléments de leur univers :

le *Mbok* ou *Mpéé*, à travers ses confréries. Ces dernières méritent de se faire connaître pour le bien de l'ensemble de la communauté nationale qu'internationale. Montrer que l'institution *Mbok* ou *Mpéé* des Basaa-Mpoo-Bati dont font partie les confréries est un exemple d'organe de régulation sociale au même titre qu'un gouvernement dans un Etat moderne prôné par la culture occidentale. Les confréries Basaa-Mpoo-Bati ont été combattues de tout temps par la colonisation allemande de 1884-1914, puis celle des Français de 1916 à 1960 sans être éradiquées. Il s'agit d'un patrimoine médical important de ce peuple tant convoité en cas de souillure ou maladie par les membres d'une part, les nationaux et internationaux d'autre part. En tant que jeune chercheur en Histoire, il est question non seulement de restaurer l'histoire du peuple originaire de *Ngok-Lituba*, mais aussi replonger dans le patrimoine culturel de ce peuple à travers ses confréries, en tirant les faits positifs pouvant servir d'exemple à d'autres ethnies du Cameroun et d'Afrique dont le patrimoine culturel est en voie de disparition. De cet objectif se dégage une norme de recherche.

## X- METHODOLOGIE

Pour mieux illustrer notre approche, il convient de convoquer la définition de la méthode du philosophe René Descartes dans son ouvrage *Discours de la méthode* où, il définit celle-ci comme les règles certaines et faciles quiconque les respecte parvient à la connaissance vraie<sup>43</sup>. Dans la présente étude, il est loisible de convoquer la méthode explicative. La méthode explicative permet d'expliquer le concept trilogique Basaa-Mpoo-Bati dans le temps et dans l'espace. Elle aide également à déplier l'action des différentes confréries à l'intérieur de cette communauté. De manière générale, la méthode explicative permet de comprendre comment le *Mbok* ou *Mpéé* à travers les confréries, agit sur les Basaa-Mpoo-Bati. Ceci à travers une étude minutieuse du patrimoine culturel et traditionnel de ce peuple. Dans cette méthode, deux approches d'analyse entrent en jeu à savoir ; l'approche diachronique qui permet de retracer l'origine des Basaa-Mpoo-Bati et leurs confréries. Tandis que l'approche synchronique permet d'étudier l'évolution simultanée des différentes composantes du peuple Basaa-Mpoo-Bati et leurs confréries. A cette méthode et ces approches de recherches s'ajoute les différentes sources utilisées pour mener cette étude.

En ce qui concerne les sources, plusieurs ont été utilisées dans ce travail entre autres, les documents écrits qui ont été collectés dans les bibliothèques publiques et privées. Pour cette catégorie de source, il a été question d'exploiter les ouvrages généraux, les ouvrages spécialisés,

---

<sup>43</sup>René Descartes, *Discours de la méthode*, Paris, les Echos du Maquis, 2011, p.19.

les mémoires et thèses et les articles. Il faut rappeler que tous ces documents relèvent de divers domaines de savoir, c'est-à-dire de l'Histoire, la Sociologie, l'Anthropologie, l'Égyptologie, la Linguistique, les Arts Plastiques, etc. Pour mener à bien cette recherche, la consultation des bibliothèques de certaines structures a été nécessaire. C'est le cas de la bibliothèque de l'Institut Français de Yaoundé, de l'Institut Goethe de Yaoundé, du ministère de la recherche scientifique et de l'innovation, celle de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, la bibliothèque de l'Université Protestante d'Afrique Centrale, la bibliothèque de l'Université Catholique d'Afrique Centrale, la bibliothèque du Cercle d'Histoire-Géographie et Archéologie de l'Université de Yaoundé I, le Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et Langues Africaines, la bibliothèque de la SIL et les bibliothèques privées des membres de cette communauté.

Outre les sources écrites, un accent particulier a été mis sur les sources orales recueillies sur le terrain auprès des membres du *Mbok* ou *Mpée* et des personnes susceptibles d'éclairer cette étude à travers la méthode qualitative. Cette dernière a amené à passer des interviews aux différentes personnes susceptibles de connaître ou être initiées à cette ethnie. Pour cela, il a fallu parcourir la région Basaa-Mpoo-Bati, afin d'obtenir les informations liées à cette ethnie, ses confréries et questionner l'impact que celles-ci ont dans l'unité communautaire. De même que les sources orales, on s'est appesanti sur les documents iconographiques et les objets de la culture matérielle. Comme documents iconographiques, l'on a recueilli des photographies des personnes et des milieux qui constituent le peuplement des Basaa-Mpoo-Bati. Les objets de la culture matérielle quant à eux sont constitués des artefacts, des gravures, des monuments, des lieux sacrés, etc.

Les documents des archives tant nationales que privées sont également exploités de fond en comble dans le but de tirer les éléments nécessaires pour la réalisation de cette recherche. Pour cela, la consultation des Archives Nationales de Yaoundé, et certaines documentations privées à l'instar de celles d'Alexandre Dongola, Jean Basselek et de Richard Mbep. Les documents électroniques ne sont pas en reste dans ce travail. Il est question des sites de revues scientifiques dont les productions sont disponibles sur internet, des publications des groupes communautaires et civiles dont [peuplesawa.com](http://peuplesawa.com), [Bonaberi.com](http://Bonaberi.com), [litenlibasaa.com](http://litenlibasaa.com), [mbokliaa.com](http://mbokliaa.com), [Cameroun-online.com](http://Cameroun-online.com), [cahiers d'Outre-Mer](http://cahiers d'Outre-Mer), etc. Toujours concernant les documents électroniques, on a consulté les ouvrages, les articles, les mémoires et thèses en ligne. Ce travail ne s'est pas fait sans obstacles.

## **X - DIFFICULTES RENCONTREES**

La réalisation d'un travail scientifique ne se fait pas sans obstacle. Dans le cadre de la rédaction de cette thèse, plusieurs obstacles rencontrés étaient liés à la structuration sociale du peuple Basaa-Mpoo-Bati en particulier et au fonctionnement de certaines structures administratives du Cameroun en général. Concernant les difficultés liées à la structuration sociale en pays Basaa-Mpoo-Bati, certains initiés des confréries de ce peuple n'ont pas voulu partager des connaissances liées à leurs organisations. Ceci était dû au fait qu'ils trouvaient que ces connaissances ne se partagent rien qu'avec les initiés. Les non-initiés sont qualifiés d'espion de la culture de ce peuple. Certains initiés de confréries à l'instar des *koo koo* étaient hermétiquement opposés aux sollicitations du fait du genre masculin du chercheur. Il s'agit d'une confrérie réservée exclusivement au genre féminin et toute communication liée à cette confrérie était réservée exclusivement aux membres.

Outre ces obstacles structurels du peuple Basaa-Mpoo-Bati, d'autres difficultés se sont présentées dans les consultations des documents dans les administrations publiques du Cameroun, notamment à la bibliothèque du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et aux Archives Nationales de Yaoundé. Ces difficultés sont liées d'une part au contexte de crise sanitaire qui secoue la planète et d'autre part, à la restructuration de certains services. Concernant la bibliothèque du ministère de la recherche scientifique et de l'innovation, celle-ci a été tout simplement fermée pour éviter la propagation du virus du corona 19. Les Archives Nationales de Yaoundé qui connaissent depuis un certain temps une restructuration ne sont pas ouvertes à la consultation des usagers. Ceci a fragilisé ce travail de recherche car, certains documents importants recherchés se trouvent à l'intérieur de cette structure. Outre les Archives Nationales de Yaoundé, il a également été difficile de consulter les documents des archives du département de la Sanaga-Maritime qui se sont détériorés du fait de la mauvaise conservation et des intempéries liées aux pluies. Ainsi, cette recherche obéit à une structuration précise.

## **XI – ORGANISATION DU TRAVAIL**

Le présent travail est structuré en six chapitres. Le premier chapitre porte sur l'étude du milieu géographique et présentation historique du groupe Basaa-Mpoo-Bati. Dans ce chapitre, il est question de présenter le milieu naturel et faire l'historique du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Le deuxième chapitre s'intitule les Basaa-Mpoo-Bati : origines et regard des autres. Il est question dans cette partie, de traiter de la genèse de ce groupe ethnique, des différentes migrations et peuplement qu'il a connu et la perception qu'il a eu auprès des explorateurs et

certaines peuples du Cameroun. Le troisième chapitre quant à lui porte sur l'analyse des confréries Basaa-Mpoo-Bati du XIV<sup>e</sup> siècle à 1884. Dans ce chapitre, l'on ressort les différentes confréries Basaa-Mpoo-Bati et leurs différentes fonctions au sein de cette communauté. Le quatrième chapitre porte sur l'unité communautaire telle que vécue par les Basaa-Mpoo-Bati (XIV<sup>e</sup> siècle-1884). Dans cette partie du travail, il est question de montrer comment les natifs de *Ngok-Lituba* ont réussi à créer un cadre de vivre ensemble à travers le *Mbok* ou *Mpéé* et concrétisé leur unité historique. Il s'agit de montrer comment le peuple originaire de *Ngok-Lituba* avait structuré sa vie avant l'avènement des Occidentaux au Cameroun. Le cinquième chapitre s'intitule la colonisation et la déstructuration des confréries Basaa-Mpoo-Bati 1884-1960. Il est question ici de montrer comment l'occupation du territoire Basaa-Mpoo-Bati par les Occidentaux, a mis en mal le fonctionnement des confréries de ce peuple. Le sixième chapitre quant à lui porte sur les confréries Basaa-Mpoo-Bati dans la perspective postcoloniale. Il s'agit de montrer comment les confréries Basaa-Mpoo-Bati, malgré l'avènement de l'Etat du Cameroun, se sont réappropriées du patrimoine *Mbok* ou *Mpéé* pendant cette période dans la régulation de cette société. Ceci a permis de sauvegarder l'unité communautaire de ce groupe mises à mal pendant la colonisation.

**CHAPITRE I :**  
**ETUDE DU MILIEU GEOGRAPHIQUE ET PRESENTATION HISTORIQUE**  
**DES BASAA-MPOO-BATI**

Le Cameroun est l'un des pays de l'Afrique qui offre une diversité de paysage aussi bien physique qu'humain. Le territoire Basaa-Mpoo-Bati en tant qu'espace localisé à l'intérieur du Cameroun, offre un milieu naturel varié et une population particulière, caractérisé par ses entités. Ces deux éléments géographiques et humains agissent non seulement dans la construction de la personnalité de ce peuple, mais aussi celle du Cameroun. C'est dans cet environnement que les membres de ce groupement ont eu à s'identifier comme étant un et à développer une vie commune. De ce qui précède, qu'entendons-nous par Basaa-Mpoo-Bati ? Dans ce chapitre, il est question de présenter le milieu géographique ainsi que le peuple qui se trouve à l'intérieur, le concept Basaa-Mpoo-Bati, le statut de la femme dans ce peuple et enfin un regard croisé sur les dénominations de *Ngok-Lipondo* et *Ngok-Lituba*.

**I- PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN DES BASAA-MPOO-BATI**

La présentation du milieu physique et humain des Basaa-Mpoo-Bati consiste à décrire la nature environnante dans lequel vit ce peuple dont l'identité ethnique est le reflet.

**A- L'environnement Physique**

Concernant l'étude géographique des Basaa-Mpoo-Bati, il est question de ressortir le milieu physique, c'est-à-dire décrire le climat, la végétation et l'hydrographie, le relief et les sols qui sont les espaces d'action des confréries de ce peuple.

**1- Emplacement, relief et sols**

Le peuple Basaa-Mpoo-Bati est l'un des peuples Bantu qui vit dans la partie Sud-Cameroun, plus précisément dans les régions actuelles du Centre, du Littoral et du Sud. Dans le Centre, il occupe le département actuel du Nyong et Kellé; au Littoral, il est repéré dans les actuels départements de la Sanaga-Maritime, du Wouri, du Mungo, du Nkam ; tandis qu'au Sud, on le retrouve dans l'actuel département de l'Océan. Les coordonnées géographiques situent l'ensemble de cet espace territorial entre les 9.45° à 11.15° Est de longitude et 3.05 à 5° de

latitude Nord<sup>1</sup>. Sur les 475442 km<sup>2</sup> de la superficie totale du Cameroun, les Basaa-Mpoo-Bati s'étendent sur 13150 km<sup>22</sup>. Il s'agit d'un espace territorial quadrillé du Nord au Sud, à l'Est et au Nord-Ouest du territoire camerounais. Le milieu d'habitation qu'occupent les Basaa-Mpoo-Bati présente un relief variant selon leurs lieux d'implantation et lieu d'action des différentes institutions confrériques. Ainsi, le milieu physique des Basaa-Mpoo-Bati présente une diversité de relief, marque de son identité et de sa richesse.

Ce relief se caractérise par le plateau central qui se retrouve dans la partie Sud du Cameroun. Il varie entre 60 à 700 m d'altitude<sup>3</sup>. Il s'abaisse du côté Est du territoire de ce peuple vers la plaine côtière<sup>4</sup>. Celle-ci couvre une bonne partie de l'écosystème des Basaa-Mpoo-Bati. C'est le milieu par excellence des Elog-Mpoo. Il est caractérisé dans son ensemble par les différents cours d'eaux qui l'entourent à travers lesquels, les initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati agissent dans la production des biens de consommation et dans l'équilibre social de ce peuple. Cet environnement est communément appelé la "côte camerounaise" caractérisé par des sols sablonneux et argileux<sup>5</sup>. Les collines et les montagnes ne sont pas en reste car, représentant un espace important de l'environnement naturel des Basaa-Mpoo-Bati. Elles sont localisées dans les parties Nord et Nord-Est de ce peuple, c'est-à-dire dans l'arrière-pays. Cette partie du territoire du peuple Basaa-Mpoo-Bati offre une succession de montagnes et collines boisées dont l'altitude croit de 300 à 800 m<sup>6</sup>.

C'est la zone privilégiée des Mpoo et les Basaa (le clan Baso'o et les clans Babimbi) avec les sols latériques<sup>7</sup>. Il est récurrent d'entendre certains membres du groupe Basaa-Mpoo-Bati qualifier cet espace de *rikoa ri Babimbi* ou *okola a Babimbi* (les collines ou montagnes des *Babimbi*). Ceci pour désigner le relief du territoire des Basaa-Mpoo-Bati caractérisé par les montagnes et collines. Ces différentes déformations du sol ont été un élément d'identification du groupe ethnique Babimbi. Le milieu physique dans lequel vivent les Basaa-Mpoo-Bati

---

<sup>1</sup>Idelette Dugast, "Inventaire ethnique du Sud-Cameroun série populations ", *Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire centre du Cameroun*, n°1, 1949, p.4.

<sup>2</sup>Ndebi Biya, *Le Mbok chez les Basaa du Sud-Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1987, pp.11-12.

<sup>3</sup>Jean-Marcel Eugène Wognou, *Les Basaa du Cameroun monographie historique d'après la tradition orale*, Ouagadougou, l'Harmattan, 2010, p.31.

<sup>4</sup>*Ibid.*

<sup>5</sup>L'expression "côte camerounaise" est beaucoup plus utilisée par les Historiens, les Ethnologues et les Géographes. Ceci pour désigner l'espace du littoral entouré par les cours d'eaux et les populations qui y vivent d'une part, et d'autre part afin de ressasser les premiers contacts qu'ont eu les populations vivant aux bords des cours d'eaux du Littoral camerounais et les premiers Européens. Cet espace de la côte camerounaise de la région du Littoral (Sanaga-Maritime, Wouri, Mungo et Nkam) jusqu'à la région du Sud-Ouest (Limbé, Buéa).

<sup>6</sup>René Gouellain, "Douala ville et histoire", *Mémoire de l'Institut d'Ethnologie*, museum national d'histoire naturel, Paris, 1975, p.37.

<sup>7</sup>Wognou, *Les Basaa du Cameroun*, p.25.



présente une variété d'écosystème qui fait non seulement sa richesse culturelle, mais aussi sa personnalité. Ce milieu physique, malgré les changements climatiques, reste sous l'action des initiés des confréries qui y agissent au quotidien. Cette diversité du relief de cette ethnie est également manifeste à travers le climat varié qu'on retrouve dans cet espace vital.

## 2-Le climat

Le climat présent en pays Basaa-Mpoo-Bati est celui de type équatorial chaud et humide<sup>8</sup>. Cependant, vu la diversité du paysage naturel de cette communauté ethnique, ce climat équatorial peut être subdivisé en deux types ; le climat équatorial de type maritime ou côtier et le climat équatorial de type transitoire<sup>9</sup>. En effet, le climat équatorial de type maritime est celui qu'on retrouve sur les berges des différents cours d'eaux dans la zone côtière du pays Basaa-Mpoo-Bati. Ce climat équatorial de type maritime est lui-même divisé en deux catégories dont le climat équatorial de type maritime Nord et le climat équatorial de type maritime Sud<sup>10</sup>. La première catégorie de ce climat maritime de type Nord se situe dans les départements de la Sanaga-Maritime, notamment à Edéa, celui du Wouri avec Douala, le département du Mungo avec Nkongsamba, celui du Nkam avec Yabassi. En revanche, le climat équatorial de type maritime ou côtier Sud est localisé dans l'actuel département de l'Océan, notamment la ville de Kribi. Ce climat se manifeste par une abondance de précipitations, une température moyenne et stable, une humidité très forte et constante<sup>11</sup>. Le climat équatorial de type maritime Nord et Sud se caractérise par deux saisons durant l'année notamment la première qui est une courte saison sèche et moins humide. Cette dernière survient de mi-décembre à la fin du mois de janvier. Pendant cette période, la température augmente et peut atteindre au maximum les 31°-32° Celsius avec les précipitations quelquefois récurrentes et abondantes. Concernant la deuxième saison qui est la saison des pluies, elle est caractérisée par une abondante pluviométrie qui balaye toute la partie dite côte du territoire des Basaa-Mpoo-Bati. Les températures moyennes oscillent entre 19°- 22° et 26° Celsius<sup>12</sup>.

Quant au climat équatorial de type atlantique, on peut dire que celui-ci est localisé dans l'hinterland du territoire Basaa-Mpoo-Bati. C'est le domaine réservé de la forêt dense, de la

---

<sup>8</sup> Cosme Dikoume, " Etude concrète d'une société traditionnelle : les Elog-Mpoo", thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en Sociologie, Université des sciences et techniques de Lille, 1977, p.154.

<sup>9</sup>Institut National de la Statistique, "Climatologie", Annuaire statistique 2010, p.4.

<sup>10</sup>*Ibid.*

<sup>11</sup> Gouellain, *Douala ville et histoire*, p.37.

<sup>12</sup> Nous tirons ces informations de la thèse de Cosme Dikoume, "étude concrète d'une société traditionnelle : Elog-Mpoo", p154 et du mémoire de René Gouellain, *Douala ville et histoire*, p 27 et de l'Institut National de la Statistique chapitre 3 climatologie, p.4.

savane, des montagnes et collines. Cette partie du territoire est abusivement appelée en langue Basaa et Mpoo *likol*<sup>13</sup> pour s'opposer à la côte. Elle est localisée à partir de l'actuel département du Nyong et Kellé notamment à Eséka, Makak, etc, la Sanaga-Maritime avec Nyanon, Ndom, etc. Le climat équatorial de transition est reparti en quatre saisons. On a la petite saison des pluies qui dure de mi-mars à mi-juin, la petite saison sèche qui va de mi-juin à mi-août, la grande saison des pluies mi-août à mi-novembre et la grande saison sèche qui part de fin novembre à la mi-mars<sup>14</sup>.

Cette variance climatique joue un rôle important dans différentes activités de production comme la pêche, propice pendant la période de mi-novembre au mois de mai, l'agriculture, de mi-février au mois de mai, sans oublier la chasse et la cueillette qui sont pratiquées aussi en fonction du temps qu'il fait. Pour la chasse, elle s'effectue le plus en période de saison sèche, c'est-à-dire mi-novembre au mois de mai tandis que, la cueillette se déroule pendant la saison des pluies, notamment de juin à mi-novembre<sup>15</sup>. Il s'agit d'un climat à travers lequel les Basaa-Mpoo-Bati ont mis en place leur mode de vie bâti sur le *Mbok* ou *Mpée*, favorisant la cohésion sociale. En fonction du temps qu'il fait, les initiés des confréries agissent dans l'épanouissement de leurs membres au sein de la communauté ethnique. Le rythme de vie des Basaa-Mpoo-Bati et leur interaction avec la nature sont conditionnés par le climat ambiant ; d'où l'action des confréries dans l'unité de ce peuple. Le Basaa-Mpoo-Bati est plus actif en saison pluvieuse qu'en saison sèche car, la saison des pluies est le moment où le climat est favorable pour les activités de production tandis que, la saison sèche est le moment de repos. Ce climat équatorial de type Maritime ou côtier et de transition impacte également sur la végétation de l'espace vital des Basaa-Mpoo-Bati.

### 3- La végétation

La communauté Basaa-Mpoo-Bati est une communauté qui se situe dans le plateau forestier Sud-Cameroun. Cet espace vital offre un paysage naturel qui correspond au slogan "Cameroun : Afrique en miniature". La diversité de la végétation à l'intérieur de cette communauté symbolise son unité. Coïncidence de signes, ce paysage présente de part et d'autre, trois écosystèmes caractéristiques des trois entités de ce peuple. Les Basaa-Mpoo-Bati sont

---

<sup>13</sup>L'expression *likol* veut dire Est. L'Est ici correspond à la partie du territoire qu'occupe un peuple selon le point où on se trouve. Cette expression est utilisée au sein de cette communauté ethnique pour désigner l'ensemble certains groupes claniques de cette communauté vivant sur les terres fermes en opposition à ceux vivant proche des cours d'eaux ou la côte. Il s'agit par exemple des *No Nlon*, les *Bikok*, les *Babimbi*, les *Mpoo* et les *Bati*.

<sup>14</sup>Jacques Champeau, *Mom territoire basa (Cameroun)*, Paris, ORSTOM, 1973, p.13.

<sup>15</sup>Eric Iloga Ikeng, "Expressions plastiques inspirées de la symbolique de la chèvre dans les rites en pays Bassa", Mémoire de Master en Arts Plastiques, Université de Yaoundé I, 2011, p.21.

actuellement constitués de trois entités que sont le Basaa, le Mpoo et le Bati. Tandis que la végétation qui se dégage de cet écosystème est également constituée de trois éléments à savoir la forêt, la mangrove et la savane. Cette communion symbolique de ces deux trilogies représentées par le chiffre 3, atteste la diversité du paysage culturel, humain de ce peuple. Cette diversité d'éléments végétaux et humains est la marque non seulement de l'identité unitaire de cette communauté, mais aussi témoigne de l'apport de cette végétation dans la pérennisation de cette identité. En effet, quel qu'en soit l'écosystème dans lequel l'on se trouve, les confréries de ce peuple agissent de manière identique dans les pratiques de production, de socialisation, de régulation de cette communauté. Outre cela, elles veillent au respect de la périodicité des activités de production, d'échanges et de consommation à l'intérieur de ce groupe ethnique.

Concernant la forêt, celle-ci fait partie du grand ensemble de bassin forestier du plateau Sud-Cameroun. Elle couvre une zone de 6,5% du territoire du Cameroun (la zone francophone)<sup>16</sup>. Il s'agit du domaine de la forêt dense équatoriale primaire et secondaire. Cette forêt dense couvre le territoire Basaa-Mpoo-Bati. Il s'agit du lieu par excellence des activités des confréries Basaa-Mpoo-Bati. C'est à l'intérieur de la forêt que les initiés des confréries de ce peuple préparent leurs actions, afin d'impacter sur cette communauté dans tous les domaines de la vie. Cet écosystème est le lieu de pérennisation du socle traditionnel du *Mbok* ou *Mpée* des Basaa-Mpoo-Bati. La forêt est le domaine des différentes essences forestières très prisées par les membres de cette communauté et exploitants forestiers. On retrouve à l'intérieur de cette forêt dense plusieurs variétés d'essences à l'instar de l'*azobe* ou le *bongosi* (nom scientifique, *laphira alata*) qu'utilisent les Basaa-Mpoo-Bati dans la construction des maisons, le mobilier de la maison et de la cuisine. L'héliophile qui est recherché pour la construction des ponts, *musanga smithi* qui produit les carbottes servant aussi à la construction des maisons<sup>17</sup>. En dehors de ces essences, la végétation forestière dans ce milieu offre d'autres richesses naturelles comme les écorces d'arbres, des feuilles, des racines d'arbres utilisées par les initiés des confréries et autres tant dans la médecine traditionnelle que dans l'habillement, la construction des maisons et biens d'autres.

Cet espace forestier est le lieu privilégié des espèces fauniques très convoitées dans la cuisine de ce groupe. Parmi ces espèces fauniques, on peut citer entre autres le pangolin, les singes, gorilles, le varan, etc. Outre ces richesses naturelles qu'offre cet environnement forestier, on constate également que dans cet espace forestier, on pratique des activités agricoles

---

<sup>16</sup>Wognou, *Les Basaa du Cameroun monographie*, p.32.

<sup>17</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.153.

nécessaires pour le maintien en équilibre des Basaa-Mpoo-Bati. Ainsi, les membres de ce peuple pratiquent en même temps l'agriculture de subsistance que l'agriculture de plantations. Comme agriculture de subsistance, ceux-ci cultivent plus le macabo, l'igname, la banane, le plantain qui constituent leur identité alimentaire et très prisées lors des événements à caractère festifs. En revanche, l'agriculture d'exportation est matérialisée sur le terrain de ce peuple par les plantations de cacao, d'huile de palme, de plantain. Ces produits d'exportation sont partagés par les membres de ce peuple, favorisant leur équilibre social et leur unité. Il est très difficile de ne pas trouver dans le grenier de l'un des membres de ce groupe, l'un des produits cités ci-dessus. La forêt équatoriale dense primaire et secondaire qui se trouve sur ce territoire est localisée dans la Sanaga-Maritime, le Nyong et Kelle, le Nkam, le Mungo, l'Océan. Elle cohabite avec d'autres écosystèmes à l'instar de la mangrove.

La mangrove est une écologie qui se développe en marge des abords des cours d'eau. Le littoral camerounais est le lieu par excellence de cet écosystème. Cette mangrove est le résultat de l'humidité qu'offre non seulement le climat de la zone, mais aussi du fait de sa proximité des différents cours d'eau du milieu. C'est le cas des cours d'eaux tels que la Sanaga, le Wouri, le Lac Ossa, le Lac Mboli, etc. Ces différents cours d'eaux sont les espaces propices au développement de la mangrove. En pays Basaa-Mpoo-Bati, cette mangrove est localisée plus précisément à Edéa, Dizangué, Mouanko dans la Sanaga-Maritime, Douala, pour le Wouri, Dibombari, le Mungo et Yabassi pour le Nkam. Tout comme la forêt, la mangrove située sur le territoire des Basaa-Mpoo-Bati offre une richesse de toute nature. Cet écosystème joue un rôle important dans la vie quotidienne des membres de ce peuple.

Elle regorge en son sein plusieurs espèces fauniques, végétales, arbustes, éléments importants à l'épanouissement des fils de la région et autres peuples environnants. Outre cela, celle-ci est également le lieu de prédilection de l'activité agricole. Les Basaa-Mpoo-Bati se servent de la mangrove pour leurs activités agricoles, de chasse, d'artisanat et de médecine traditionnelle. Pendant la période précoloniale, tout Basaa-Mpoo-Bati pouvait s'en servir partout où il se trouvait sans restriction aucune. C'est également le lieu privilégié pour certains rituels pour maintenir la vie au sein de la communauté ethnique et favoriser l'unité des membres qui partent et viennent. Les initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati organisent leurs rituels à l'intérieur de cet écosystème en vue de palier à une situation de disette qui menace le groupe ethnique ou alors aux maladies, etc. Il faut dire que de nos jours, la mangrove est en voie de disparition sur le territoire de la trilogie unitaire Basaa-Mpoo-Bati en particulier et au Cameroun en général. Ceci du fait de l'activité des hommes, notamment à travers les

constructions des quartiers, la création des plantations, etc. Outre la mangrove, on a également la savane.

Concernant la savane, elle est localisée dans la partie Nord de cet espace plus, précisément dans l'arrondissement actuel de Nyanon. Elle se trouve en plein cœur du canton Bati. C'est le lieu où se trouve le rocher de *Ngok-Lituba*, foyer originel du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Il s'agit d'un écosystème péri-forestier qui s'étend des marges des forêts équatoriales denses et humides au rebord méridional du plateau de l'Adamaoua<sup>18</sup>. Cette savane se situe sur un relief plat offrant une large vue sur l'étendue du territoire Bati.

**Photo 1: La savane de Bati**



**Source :** Cliché Prosper Molibok le 16/10/2020

La végétation de cet écosystème est constituée dans son ensemble des ressources herbacées et arbustes<sup>19</sup>. Il faut noter que chaque année, certains membres du groupe Basaa-Mpoo-Bati mettent le feu dans cet environnement pour des raisons de salubrité et de renouvellement des pâturages. Tout comme la forêt, c'est le lieu par excellence des animaux à l'instar des reptiles, des félins, etc. C'est également l'espace providence pour l'activité agricole car, les arbres fruitiers notamment l'oranger, le pamplemoussier, mandarinier, manguier, citronnier et autres, sont les plants adaptés à cet écosystème<sup>20</sup>. Tous ces produits issus de cet

<sup>18</sup>Ministère de l'économie de la planification et de l'aménagement du territoire, "Atlas nationale de développement physique du Cameroun", Yaoundé, Institut National de la Cartographie sous la supervision de la direction de l'aménagement du territoire et de la mise en valeur des zones frontalières, 2010, p.16.

<sup>19</sup> Angoni Myriam Mahend, "Valorisation du potentiel touristique de la grotte de *Ngok-Lituba* et dynamisation du tourisme à Nyanon", Mémoire de DIPES II en Géographie, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2016, p.38.

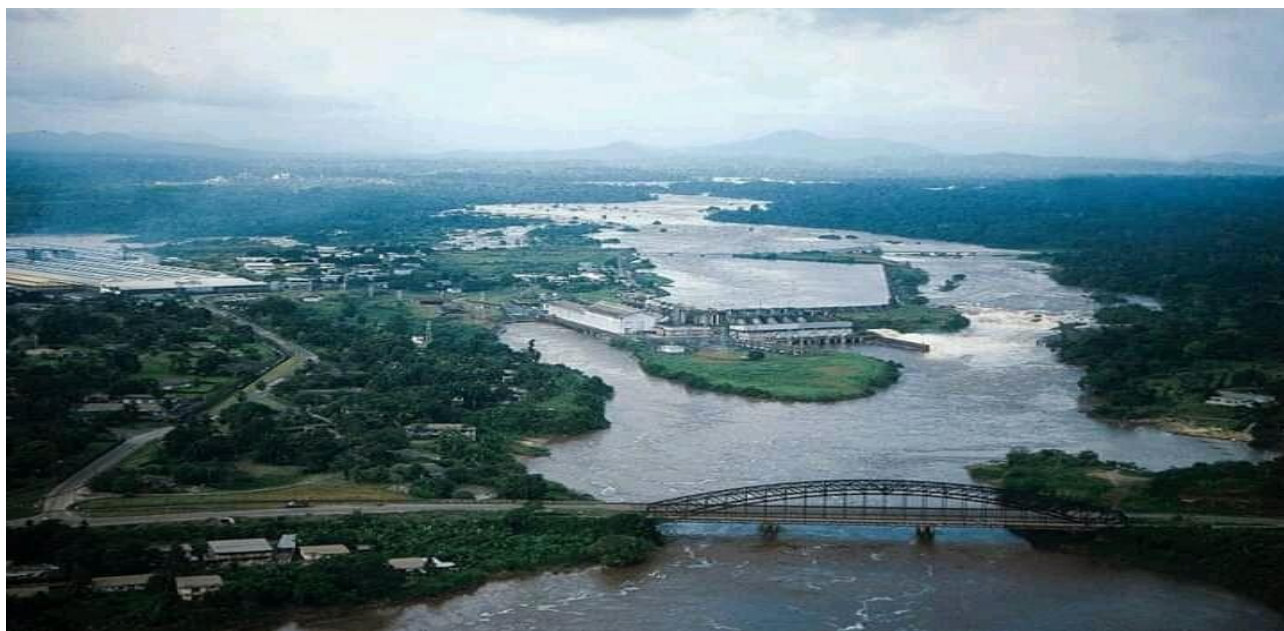
<sup>20</sup>Angoni Myriam Mahend, "Valorisation du potentiel", p.38.

écosystème impactent dans la vie des Basaa-Mpoo-Bati dans la mesure où ils leur favorisent le quotidien. Ces produits sont partagés par l'ensemble des membres de ce peuple à travers les liens de parenté, de fraternité, 'd'ancestrisme', etc. Lorsqu'un membre de ce peuple était en manque d'un bien soit agricole, d'élevage, de chasse, etc, il s'approvisionnait auprès d'un autre membre du groupe qui en avait en abondance<sup>21</sup> ; d'où l'équilibre social dans ce peuple. La végétation présente en pays Basaa-Mpoo-Bati est accompagnée d'une hydrographie remarquable.

#### 4- L'hydrographie

Le Cameroun offre une hydrographie variée en fonction de la partie du territoire où l'on se trouve. Ainsi, deux bassins hydrographiques couvrent l'ensemble de l'espace national à savoir : le bassin hydrographique du Niger et du Tchad pour la partie septentrionale et le bassin hydrographique de l'Atlantique et du Congo pour la partie Sud du pays<sup>22</sup>. Le territoire Basaa-Mpoo-Bati se retrouve dans le bassin de l'Atlantique avec les cours d'eaux tels que la Sanaga, le Wouri, le Nyong, le Mungo, la Dibamba sans oublier les différents lacs. La Sanaga est le cours d'eau le plus étendue de ce bassin hydrographique avec son bassin versant de 140 000 km<sup>2</sup> et sa longueur de 920 km<sup>23</sup>.

#### Photo 2 : Une vue de la Sanaga à Edéa



**Source** : Joseph Tsana Enama, découvrez la ville industrielle d'Edéa.

<sup>21</sup>Walter Ndog, 56, notable au canton Bâti et adjoint au maire de la commune de Nyanon, Yaoundé, entretien du 09/01/2018.

<sup>22</sup>Ministère de l'économie de la planification et de l'aménagement du territoire, "Atlas nationale du développement", p.12.

<sup>23</sup>*Ibid.*

La Sanaga déverse dans l'Atlantique un volume d'eau qui est estimé à 66 milliards de m<sup>3</sup>. En pleine saison pluvieuse, son débit augmente et peut atteindre un volume de 7600 m<sup>3</sup>/s<sup>24</sup>. La Sanaga entre dans la région du Littoral par sa confluence avec la rivière Lebomo, atteint Edéa par des chutes et se jette dans l'Océan Atlantique en formant l'île de Malimba par ses deux bras<sup>25</sup>. Le Wouri appelé Nkam dans son cours supérieur, présente un bassin versant de 11 500 km<sup>2</sup> et une longueur de 250km<sup>26</sup>. Le Wouri prend sa source des flancs des Monts Bamboutos dans la région de l'Ouest du Cameroun. Pour ce qui est du Nyong, il a un bassin versant de 29 000km<sup>2</sup> avec une longueur de 860 km<sup>27</sup>. Le Mungo présente un bassin versant de 4000 km<sup>2</sup> et prend sa source des pieds du mont Rumpi dans la région du Sud-Ouest. La Dibamba quant à elle, offre un bassin versant de 12 km<sup>2</sup> et prend sa source dans le massif de Banen près de Yingui dans le Nkam. Outre ces différents cours d'eaux, le paysage hydrographique de cette communauté ethnique est également constitué de lacs parmi lesquels le lac Ossa, le lac Mboli et Tisongo qu'on retrouve respectivement dans l'arrondissement de Dizangué et de Mouanko dans la Sanaga-Maritime. Ces différents cours d'eau offrent une grande variété de faune aquatique. A travers l'action des initiés des confréries, les pêcheurs peuvent s'assurer de la productivité de leur activité de pêche et leur protection dans les eaux. Chaque début de saison, les membres des confréries préparent les eaux en nourrissant ses esprits<sup>28</sup>. Ainsi, on peut trouver à l'intérieur de ces espaces d'eaux des silures, capitaines, les carpes, les tortues marines, machoirons, les lamantins, etc.

Le milieu géographique dans lequel vivent les Basaa-Mpoo-Bati est un milieu favorable à leur condition de vie et à l'activité de leurs confréries qui sont non seulement garantes de l'unité du groupe, mais aussi de son épanouissement. Cet espace géographique joue un rôle non négligeable dans l'unité de ce groupe. Que ce soit le climat, les sols, la végétation, l'hydrographie, tous ces éléments favorisent le bien-être de cette communauté ethnique. Le climat a toujours impacté sur les activités de production au sein des Basaa-Mpoo-Bati, notamment dans les secteurs de la pêche, la chasse et l'agriculture. Les secteurs auxquels les initiés des confréries agissent depuis *Ngok-Lituba* afin de préserver leur fraternité. Cette préservation de la fraternité de cette communauté est agissante à travers l'appropriation des richesses de l'écosystème de cet espace, favorable d'une part à la vie des membres de ce groupe,

---

<sup>24</sup>Ministère de l'économie de la planification et de l'aménagement du territoire, "Atlas nationale du développement", p.12.

<sup>25</sup> Institut Nationale de la Statistique, "Climatologie", *Annuaire statistique de la région du Littoral*, 2017, p.4.

<sup>26</sup>Wognou, *Les Basaa du Cameroun*, p.32.

<sup>27</sup>*Ibid.*

<sup>28</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 28/11/2014

d'autre part à la communion avec leurs ancêtres. C'est pourquoi les initiés se servent de la forêt, mangrove, savane, les cours d'eaux afin de tirer le substrat nécessaire permettant de maintenir à l'équilibre cette communauté et à préserver leur identité culturelle. Cette dernière est le fruit de l'interaction entre les Basaa-Mpoo-Bati et leur environnement social qui présente une diversité de l'écosystème, marque de leur unité et de leur passé historique.

**Photo 3: Une vue aérienne du Lac Ossa entouré de la mangrove**



**Source :** [www.editions2015.com](http://www.editions2015.com) le 19/8/2020

**B- L'identité Basaa-Mpoo-Bati**

Les Basaa-Mpoo-Bati sont un peuple de l'Afrique au Sud du Sahara présentant une histoire propre. Le peuple Basaa-Mpoo-Bati est un groupe humain qui appartient au grand ensemble Bantou. Ce dernier intègre le grand groupe linguistique congo-kordofan<sup>29</sup> composant des grands groupes humains que connaît le continent africain. Il s'agit de l'un des groupes humains des peuples noirs qui, jadis, ont habité le continent africain des millénaires avant notre ère<sup>30</sup>.

<sup>29</sup>Catherine Coquery- Vidrovitch, "Les premières routes commerciales en Afrique", in *L'Histoire*, n° 432, février 2017, pp.14-15.

Ibrahima Baba Kaké, *L'Histoire générale de l'Afrique, l'Afrique berceau de l'humanité*, Paris, agence de



## 1 – L’ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati

Le peuple Basaa-Mpoo-Bati recèle d’une histoire riche, singulière et diversement interprétée. Il s’agit d’une communauté qui a pour ancêtre fondateur Nnanga<sup>31</sup>. Ce dernier descendant des ascendants éponymes des siècles durant, pendant de nombreuses pérégrinations s’est réfugié à *Ngok-Lituba* (rocher percé) situé dans l’actuel arrondissement de Nyanon (emplacement actuel des Bati), où il donne naissance à cette communauté ethnique dès le XIV<sup>ème</sup> siècle<sup>32</sup>. Lorsque l’ancêtre Nnanga s’installe à *Ngok-Lituba* lieu propice pour son épanouissement, il commence à fonder sa famille en donnant naissance à Nnanga et Ngé. Le premier n’ayant pas fait d’enfant, le second (Ngé) va mettre au monde Mban. Ce dernier à son tour également va engendrer Nsaa, Nnanga (Mpoo) et Nti qui sont les ancêtres respectifs des Basaa-Mpoo-Bati<sup>33</sup>. Ces derniers ont pour ancêtre commun Mban qui est le fils de Ngé et le petit fils de Nnanga. Ce dernier pendant son séjour dans la savane de Bati va donner vie à ce peuple. L’appellation Mban-Ngé-Nnanga exprimée par les Basaa-Mpoo-Bati pour se désigner eux-mêmes, traduit leur arbre généalogique depuis la présence de leur ancêtre Nnanga à *Ngok-Lituba* jusqu’à la naissance de leur géniteurs respectifs. Elle est également une forme d’identification que les membres de ce groupe utilisent pour se reconnaître comme frères, partout où ils se trouvent sur l’ensemble du territoire national ou à l’extérieur<sup>34</sup>.

A côté de cette version très répandue qui fait presque l’unanimité au sein de ce groupe et qui est validée dans la présente thèse, d’autres versions non négligeables, parfois complémentaires s’inscrivent, à quelques nuances près, dans le même sens. Parmi ces versions, on a celle de Jean-Marcel Eugène Wognou qui fait de Ngok l’ancêtre réel du peuple Basaa-Mpoo-Bati<sup>35</sup>. Selon lui, c’est ce dernier qui a donné naissance à Nnanga qui a également à son tour, donné naissance à Ngé. Ce dernier à son tour engendra Mbog qui a donné naissance à Nwii qui à son tour engendra Mban le père des Basaa-Mpoo-Bati<sup>36</sup>. Joseph Mboui va presque dans le même sens que Jean-Marcel Eugène Wognou en mettant en lumière les neuf familles Basaa-Mpoo-Bati ayant vécu pendant cette période du XIV<sup>e</sup> siècle. Ces neuf familles étaient les suivantes ; la famille Ngok, la famille Mbok, la famille Njel, la famille Mban, la famille

---

coopération culturelle et technique de la francophonie, 1985, pp .12-15. <sup>30</sup>

<sup>31</sup> Dikoume, “Etude concrète”, p.8.

<sup>32</sup> Mboui, “Les textes et documents Basa”, p.164.

<sup>33</sup> Dikoume, “Etude concrète”, p.8.

<sup>34</sup> Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l’Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 28/11/2014.

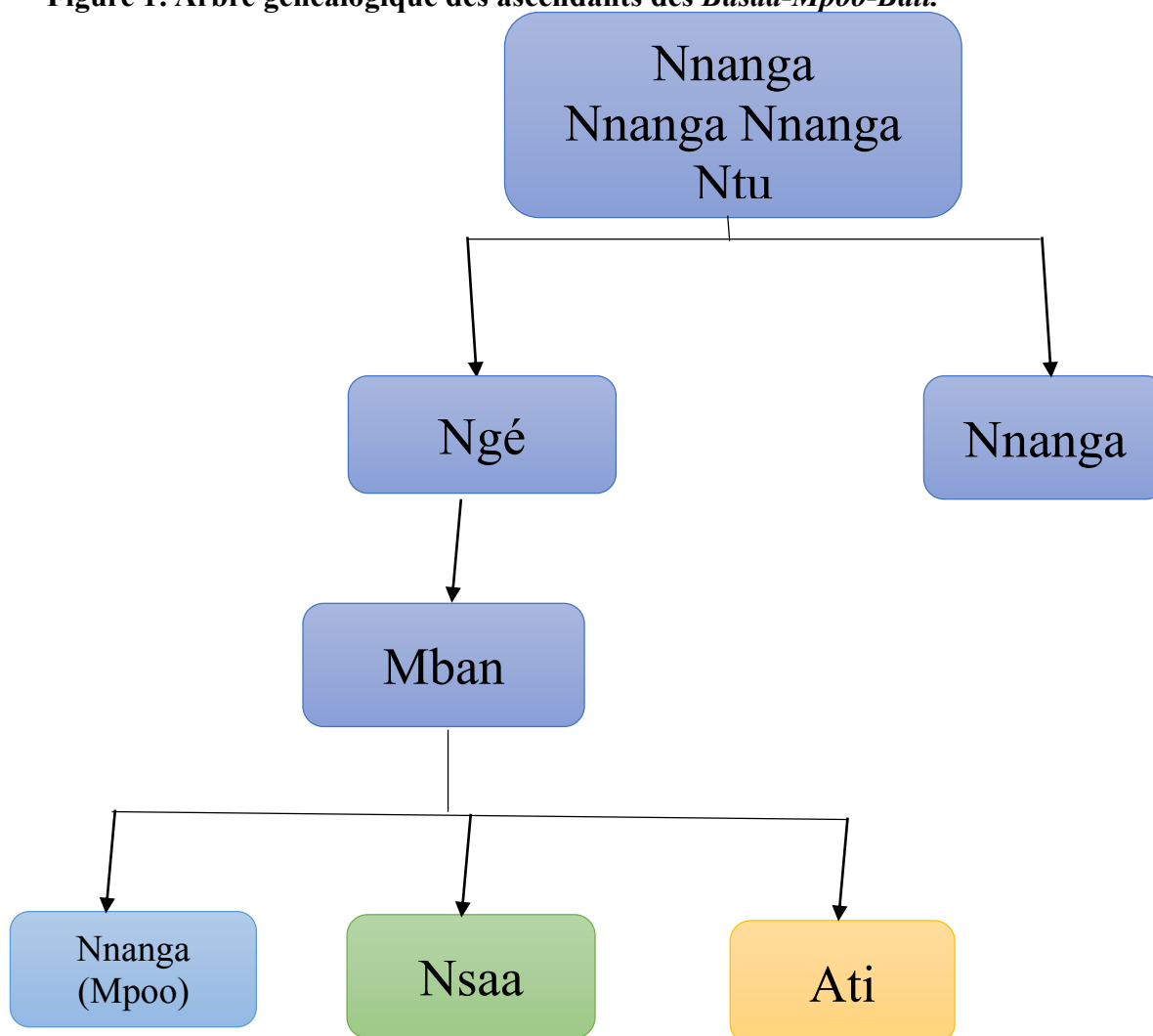
<sup>35</sup> Wognou, *Les Basaa du Cameroun*, p.51.

<sup>36</sup> Ibid.,

Mban, la famille Ngaa, la famille Nsaa, la famille Bias et la famille Buwe<sup>37</sup>.

Il faut dire que malgré quelques variances observées à travers ces arbres généalogiques au niveau des ascendants de ce groupe, tous convergent vers les mêmes ancêtres que sont Mban, Ngé et Nnanga adoptés dans cette étude. Il s'agit des géniteurs des premières familles de cette communauté ethnique ayant vécu à *Ngok-Lituba* à partir du XIV<sup>e</sup> siècle avant leurs dispersions sur l'ensemble du territoire<sup>38</sup>. De nos jours, ils sont identifiés comme Basaa-Mpoo-Bati au lieu de Mban-Ngé-Nnanga comme pendant leur présence dans la savane Bati. Ceci à cause de leur croissance démographique amorcée depuis *Ngok-Lituba* en passant par les siècles de migrations et leurs effets. Pour une connaissance ample de ce peuple, il est nécessaire de faire une étude de cas de chaque entité, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle.

**Figure 1: Arbre généalogique des ascendants des *Basaa-Mpoo-Bati*.**



<sup>37</sup>Mbouï, "Les textes et documents Basa", p.6.

<sup>38</sup>*Ibid.*

Cet arbre généalogique présente la filiation commune des ancêtres respectifs des Basaa-Mpoo-Bati sur les quatre premières générations. Appréhendons à partir d'une étude cas par cas, la réelle genèse de chacune des trois entités du groupe Basaa-Mpoo-Bati illustré par le tableau ci-dessous. Commençons par les Basaa.

**Tableau 1: Organisation sociale du groupe Basaa-Mpoo-Bati**

Communauté	Clans	Lignages
Basaa-Mpoo-Bati	Basaa	Babimbi-Bikok-Likol (No Nlon)
	Mpoo	Bannanga-Basoo-Bajob-Yapeke
	Bati	Kelleng-Nyambat-Ndogbikim-Mbougué

**Source** : Prosper Molibok.

## 2- Le Basaa

Etymologiquement, le mot Basaa est composé de deux syllabes, à savoir le *Ba* et le *Saa*. Le vocable *Ba* placé devant un sémantème, joue plusieurs fonctions dont celle attributive, classificatrice, collective, distributive et de pronom<sup>39</sup>. Toutes ces fonctions sont représentées dans le *Ba* du sémantème *Saa*. Pour ne pas entrer dans une étude linguistique approfondie, on peut dire que le préfixe *Ba* employé dans *Basaa* renvoie à ‘ceux de’. Ainsi associé au radical *Saa*, ceci donne alors la signification de ‘ceux de Nsaa’ ou mieux ‘les descendants de Nsaa’<sup>40</sup> ; Nsaa n’étant autre que le fils de Mban.

Nsaa et ses autres frères Nnanga dit Mpoo et Nti vécurent ensemble à *Ngok-Lituba* avant de se disperser. Quant au sémantème *Nsaa*, il signifie ravir, prendre par force, accaparer<sup>41</sup>. D’après la tradition orale, l’origine du nom *Nsaa* que les Basaa utilisent aujourd’hui vient du cadet des fils de Mban ; l’ancêtre des Basaa qui fit main basse sur le butin commun de chasse<sup>42</sup>. Toujours dans la continuité de cette tradition orale, *Nsaa* et Nnanga (Mpoo) deux frères, allèrent à la chasse et auraient tué un serpent. Au moment de se partager le produit de la chasse, Nsaa prit la presque totalité du serpent et donna à son frère Mpoo une petite partie. Ce mauvais

<sup>39</sup>Simon Victor Tonye, ‘‘Hilolombi quelques voies d’approches privilégiées vers Dieu et vers Jésus’’, Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en Théologie, Université des sciences humaines de Strasbourg, 1981, pp.73-74.

<sup>40</sup>Jean Philémon Megopé Foondé, *Douala toponymes, histoire et cultures*, Yaoundé, Editions Ifrikiya, 2011, pp.155-161.

<sup>41</sup>Charly Gabriel Mbock, ‘‘Contribution à la ludologie africaine essai d’anthropologie esthétique des jeux des Bantous du Centre (Cameroun)’’, Thèse de Doctorat d’Etat ès-Lettres en Anthropologie, Université de Yaoundé, 1991, p64.

<sup>42</sup>Antoine Babe, ‘‘Rites basaa et rites chrétiens de confessions’’, Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle de Théologie catholique, Université des sciences humaines de Strasbourg, 1977, p.23.

partage du serpent va irriter Mpoo qui va attribuer le nom Nsaa à son frère, ce qui donne naissance au mot Basaa dont le singulier est *Nsaa* et signifie ravisseur, accapareur<sup>43</sup>.

De cette étude étymologique du nom *Basaa* ajoutée à la tradition orale, on peut dire que les *Basaa* sont les descendants de *Nsaa* qui lui-même a pour ascendants Mban-Ngé-Nnanga, une succession de trois ancêtres<sup>44</sup>. Pendant leur présence à *Ngok-Lituba* au XIV<sup>e</sup> siècle, ils formaient une seule et unique famille. L'évolution du temps, de la démographie et de l'espace a permis qu'ils se constituent en plusieurs groupes au sein de la même communauté. C'est l'un des premiers groupes à migrer du rocher sacré vers les territoires qu'ils occupent de nos jours.

En effet, les *Basaa* sont une communauté ethnique localisée dans la partie méridionale du triangle national, notamment dans les régions actuelles du Littoral, du Centre et du Sud. Plusieurs expressions servent à désigner ces derniers à l'instar de *méné*, *mon mvele*, etc<sup>45</sup>. De manière générale, le peuple *Basaa* est subdivisé en trois grandes familles après leur séparation à *Ngok-Lituba* à savoir les Babimbi, les Bikok et les likol ou Noo Nlon<sup>46</sup>.

Concernant les Babimbi, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, ils prirent la direction du Nord-Est du territoire (Ndom), de la rive gauche du cours d'eau Djouel puis d'autres descendirent vers Edéa où le protectorat allemand va les trouver en 1884<sup>47</sup>. Il s'agit d'un peuple qui a connu une forte migration due non seulement à la pression de certains tyrans dont Mode Sop<sup>48</sup> à *Ngok-Lituba*, mais aussi avec la démographie croissante à partir du XV<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>. Ces différentes dispersions des membres de ce groupe, n'ont pas déraciné en eux leurs liens de fraternité et le partage en commun de leurs valeurs ancestrales partout où ils se trouvent. Aujourd'hui, le chiffre varie selon les auteurs sur le nombre de clans du peuple Babimbi. Pour Jean-Marcel

<sup>43</sup>Jean Jacques Mbongo, 74 ans, chef de bloc génie militaire, Douala, entretien du 02/06/2019.

<sup>44</sup>Tonye, "Hilolombi", p.108.

<sup>45</sup>Le mot *méné* est un mot à controverse qui est utilisé par certains *Basaa* pour se distinguer des peuples qui les entourent, notamment les Banen, Bafia, Bamiléké, Bamoun, etc. Les Mpoo et Bati utilisent également cette expression *méné* pour désigner leurs frères *Basaa*. Quant à l'expression *mon mvele*, il signifie littéralement "l'enfant nomade". Cette expression est utilisée par les Beti pour désigner les *Basaa* qui, à leurs yeux, sont les populations qui ne restent pas sur place. Toujours à la quête des espaces propices à leur existence. Il faut noter que les *mvele* ou *bamvele* constituent un peuple que l'on retrouve dans la Haute Sanaga qui d'après certaines sources orales sont les ascendants des originaires de *Ngok-Lituba*. Ils seraient restés sur place pendant les différents mouvements migratoires des ascendants de cette communauté ethnique.

<sup>46</sup>Le mot *Likol* renvoie à l'Est du territoire *Basaa-Mpoo-Bati*. Tandis que *No Nlon* signifie littéralement "la tête de la route". Ce qui de manière concrète, représente la partie du territoire comprise entre l'arrondissement de Matomb et l'arrondissement de Dibang. Cette désignation est attribuée au peuple *Basaa* qui se retrouve dans le département du Nyong et Kellé. Cette appellation survient avec la construction de l'axe lourd Douala-Yaoundé qui divise la grande famille *Basaa*.

<sup>47</sup>Mboui, "Essaie sur la vie domestique", pp.1-3.

<sup>48</sup>Mod Sop membre de la communauté ethnique *Basaa-Mpoo-Bati* qui pendant la période du XIV<sup>e</sup> siècle s'est soustrait système *Mbok* ou *Mpéé* en imposant sa loi. Il a combattu tous ceux qui ne voulaient pas se soumettre à son autorité pendant cette période en les poussant à migrer vers d'autres territoires.

<sup>49</sup>Gouellain, *Douala*, pp.26-31.

Eugène Wognou, d'après les témoignages reçus des anciens dès 1961, le peuple Babimbi compterait quatre-vingt clans dont huit du côté d'Edéa<sup>50</sup>. Dans ce témoignage, Jean-Marcel Eugène Wognou ne prend pas la peine de citer les différents clans de ce peuple qui constituent le chiffre qu'il avance, afin qu'on puisse avoir une perception réelle de ce qu'il affirme. En revanche, Germaine Céline Ngo Nlend, qui a mené également une étude beaucoup détaillée dans son mémoire de Master soutenu en 2010, présente soixante-trois sous-lignages *Babimbi* dans le tableau ci-après.

**Tableau 2: Les 63 sous-lignages Babimbi**

1 - Banen ba gwanga	22 – Log Imandi	43 – Log Telep
2 - Ikula	23 – Log Iyaga	44 – Log Waa
3 - Likok Linkeng	24 – Log Kinit	45 – Nwamb Gwak
4 - Makembe	25 – Log Maî	46 – Log Yède
5 - Log Bakena	26 – Ndog Mben	47 – Ndog Babém
6 - Log Bakop	27 – Log Mongo	48 – Ndog Batolge
7- Log Banek	28 – Log Nemkok	49 – Ndog Bii
8 - Log Bassangén	29 – Log Ngen	50 – Ndog Gwate
9 - Log Bassemel	30- Log Ngoo	51 – Ndog Gwek
10- Log Bassom	31 – Log Nihbè	52 – Ndog Kobè
11 - Bati ba Non	32 – Log Nkak Nsuke	53 – Ndog Lem
12 - Log Biem	33 – Log Nkol	54 – Ndog Likum
13- Ndog Bikim	34 – Log Nouk	55 – Ndog Mahop
14 - Log Kat	35 – Log Ntomb	56 – Ndog Mbok
15 - Log Biyaga	36 – Log Nwanb	57 – Ndog Njé
16 - Log Emb	37 – Log Nwanak	58 – Ndog Ném
17 – Log Bon	38 – Log Nwos	59 – Ndog Ngond
18 – Log Hega	39 – Log Nya'ang	60 – Lôg Nlaa
19 – Log Hendel	40 – Log Nyambal	61 – Ndog Pima
20 – Log Ikula	41 – Log Ot	62 – Ndog Suga
21 – Log Ikwo	42 – Log Pak	63 - Ndonga

**Source :** Germaine Céline Ngo Nlend, ‘‘Création plastique inspirée de la danse du Koo « pays Bassa » Sud- Cameroun’’, mémoire de Master en Art Plastique, Université de Yaoundé I, 2010, p.32.

Le tableau de Germaine Céline Ngo Nlend, malgré le travail bien fourni sur les différents sous-lignages Babimbi, pose un certain problème, notamment sur le onzième sous-lignage, Bati Ba Non, qui en réalité, n'est pas Babimbi. Cette cacophonie est entretenue depuis la période

<sup>50</sup>Wognou, *Les Basaa du Cameroun*, p.19.

coloniale sur le peuple Babimbi reste et demeure d'actualité. En effet, certains auteurs, aussi bien occidentaux que nationaux, notamment les originaires du peuple Basaa-Mpoo-Bati (Alain Roger Pegha, Jean-Marcel Eugène Wognou) intègrent certains Mpoo dont les Bisoo et le clan Bati dans les lignages Babimbi. Il s'agit d'une ambiguïté car, bien que les Biso'o et Bati partagent la même zone géographique, ce sont des lignages et clans distincts qui intègrent le même ensemble Basaa-Mpoo-Bati. Le partage des mêmes valeurs ancestrales, notamment les confréries peut-être à l'origine de cette confusion ; sans oublier l'unité manifeste que présentait ce peuple pendant l'époque de la colonisation. En dehors des Babimbi, le peuple Basaa a également en son sein les Bikok.

Les Bikok quant à eux forment en réalité un groupe Basaa qui est localisé dans l'actuel arrondissement de Pouma. Ils sont à cheval entre les Basaa du Nyong et Kellé et ceux de la Sanaga-Maritime<sup>51</sup>. Les Basaa de Bikok, d'après une certaine source, descendent de Pii, fils de Nsaa qui a vécu avec ses autres frères dont Mbog, Njel, Buwe, etc à *Ngok-Lituba*. Ce dernier aurait traversé la Sanaga au niveau de Sackbayeme avant de fonder ce lignage<sup>52</sup>. Leurs migrations auraient cessé un siècle et demi avant le protectorat allemand, c'est-à-dire vers 1730<sup>53</sup>. Certaines collectivités lignagères de ce groupe situées le long de l'axe lourd Pouma-Edéa ont été contraintes par les Allemands de sortir de leur isolement forestier. Celles-ci ont été expulsées de leur forêt de Tchepjap qui était leur lieu d'habitation ancien<sup>54</sup>. Le Bikok compte 9 sous lignages.

**Tableau 3: Les neuf sous-lignages Bikok**

Numéros d'ordre	Noms de lignages
1	Ndog Kobe
2	Log Bakoo
3	Log Dikit
4	Log Hendel
5	Ndog Koma
6	Log Bagi
7	Ndog Nen
8	Log Ngind
9	Log Sanho

**Source :** Jules Tonye yinda, 45ans, natif Bikok, Pouma, entretien réalisé le 03/05/2020.

<sup>51</sup>Tonye, *Hilolombi*, p.11.

<sup>52</sup>Irène Jacqueline Mbenoun, "Etude Archéologique des indices d'une occupation ancienne de la région de Pouma", Mémoire de Maitrise en archéologie, Université de Yaoundé I, 2004, pp.19-22.

<sup>53</sup>*Ibid.*

<sup>54</sup>*Ibid.*

Le tableau précédent atteste que Pii l'ancêtre des Bikok a migré depuis *Ngok-Lituba*, traversant la Sanaga pour se retrouver sur l'emplacement où se localise sa descendance de nos jours. En dehors des Babimbi et les Bikok, l'autre grande famille qui intègre le peuple Basaa est le peuple *No Nlon* ou *likol*<sup>55</sup>.

Les Basaa *No Nlon* ou *Likol* sont un lignage que l'on retrouve dans l'actuel département du Nyong et Kellé, région du Centre au Cameroun. Les expressions *Likol* (Est) et *No Nlon* reflètent la position du territoire de cette entité du Basaa par rapport à l'ensemble du pays Basaa-Mpoo-Bati. Ces expressions sont beaucoup plus utilisées par les ressortissants de ce peuple qui se comprennent facilement dans leur langage. Il s'agit des dénominations qui tirent leurs origines depuis le protectorat allemand en passant par le mandat puis la tutelle française au Cameroun. Ceci à travers la réalisation des infrastructures de communication notamment le chemin de fer<sup>56</sup>. Les Basaa du *No Nlon* ou *Likol* tout comme leurs frères Babimbi et Bikok, sont descendants de Nsaa, l'ancêtre clanique. Ils ont tous vécu ensemble à *Ngok-Lituba* avant de se disperser pour des raisons évoquées plus haut. Leurs migrations comme celles de leurs frères furent arrêtées par la colonisation au XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>57</sup>. Le tableau ci-dessous illustre les sous-lignages chez les *No Nlon* ou *Likol*.

---

<sup>55</sup> La dénomination *Likol* signifie Est par rapport à *Ngok-Lituba* tandis que le nom *No Nlon* (tête de la route) est lié la localisation par rapport à chemin de fer. Il s'agit des Basaa situés sur le long de la voie ferroviaire.

<sup>56</sup>Il faut rappeler ici que lorsque les Allemands prennent possession du Cameroun, ils lancent des chantiers d'exploitation du territoire qu'ils venaient d'acquérir. Ainsi, les activités telles que l'agriculture, la foresterie, le commerce, l'élevage et l'exploitation du sous-sol vont prendre une autre ampleur. C'est le cas du pétrole Logbaba à Douala. Ce vaste mouvement de mise en valeur du Cameroun devait se passer par la création des voies de communication que sont la route et le rail. Pour ce qui concerne la route, Engelberg Mveng dans *Histoire du Cameroun*, Tome II, renseigne par exemple de la création de la route Yaoundé-Kribi en 1912. En ce qui concerne le chemin de fer, le même auteur renseigne que les Allemands avaient pour projet de créer une voie quittant de Douala pour le Tchad. La première guerre mondiale ne leur a pas permis de réaliser ce rêve du chemin de fer ; d'où l'arrêt des travaux de la ligne du Centre s'arrête à Eséka dans l'actuel département du Nyong et Kellé. Ce sont les Français qui vont continuer cette œuvre jusqu'à Yaoundé en 1927. C'est le passage du rail sur le territoire des Basaa du Nyong et Kellé qui est à l'origine du nom *No Nlon* qui veut dire littéralement la "tête de la route".

<sup>57</sup>Mboui, "Essai sur la vie domestique", p.3.

**Tableau 4: Les 22 sous-lignages *No Nlon* ou *Likol***

Numéros d'ordre	Noms de lignages
1	Log Baeg
2	Log Batjek
3	Log Linda
4	Log Lingok
5	Log Mangond
6	Log Mangwake
7	Log Ngem
8	Log Nkog-Sin
9	Log Nkoo-Sin
10	Log Pan
11	Ndog Béa
12	Ndog Kobè
13	Ndog Nen Pem
14	Ndog Ngond
15	Ndog Nlet
16	Ndog poll
17	Ndog Send
18	Ndog Suga
19	Ndog Sul
20	Ndog Tindi
21	Ndog Tjok
22	Ndog Njee

**Source** : Mboum Mwaha, 66ans, Mbombok, Boumyebel, entretien réalisé le 15/07/2020 et Lucien Ntamack, 59 ans, *Nga Ngambi*, Boumyebel, entretien réalisé le 16/01/2020.

A travers ces différents lignages *No Nlon* ou *Likol*, il convient de noter que la descendance de Nsaa s'était agrandie au fil du temps et dans l'espace, occupant des territoires propices à leur vie jusqu'à l'avènement de la colonisation. Quand est-il des Elog-Mpoo ?

### 3- Les Elog-Mpoo

Les Elog-Mpoo sont un groupe frère des Basaa et Bati se trouvant dans la même partie Sud-Cameroun comme l'ensemble des Bantu. Il s'agit d'un peuple descendant de l'ancêtre



Nnanga dit Mpoo, frère de Nsaa et Nti ou Ati. La question de la dénomination de ce peuple a fait l'objet de plusieurs controverses non seulement en son sein, mais parmi la communauté des chercheurs qui ont mené les études sur celui-ci. Concernant ce peuple lui-même, certains de ses membres utilisent les noms de leurs différentes sous-entités pour se désigner. D'autres utilisent la terminologie Bisoo pour qualifier le groupe descendant de Nnanga (Mpoo)<sup>58</sup>. Ainsi, les Bisoo appellent leurs frères qui ont migré vers Edéa de ' *Bisoo Bi Adié* ' <sup>59</sup> tandis que ces derniers les appellent ' *Bisoo Bi Likol* ' <sup>60</sup>. Plus encore, ces Elog-Mpoo sont restés dans l'appellation que leurs frères Malimba leur avaient attribuée à savoir Bakoko. Pour ce qui concerne les chercheurs allemands, français et autres à l'instar de Tessmann, Poutrin, Dugast, Bouchaud, etc, ils ont eu des difficultés à trouver un nom qui pouvait correspondre à ce peuple. Certains d'entre eux, à l'instar de Dugast, utilisent le terme Baso (Bisoo) qui inclut non seulement les Basaa, mais aussi les Bafia, les Banen<sup>61</sup>. Pendant que d'autres dont Tessmann utilisent le vocable Bakoko pour désigner les descendants de Mban-Ngé-Nnanga c'est-à-dire Basaa-Mpoo-Bati<sup>62</sup>. En effet, Tessmann est l'un des auteurs allemands pendant le protectorat qui a réussi à faire la différence entre les Basaa et les Elog-Mpoo, bien qu'il affirme que ces derniers se sont mélangés aux premiers<sup>63</sup>. Qui sont les Elog-Mpoo ?

Pour répondre à cette interrogation, nous convoquons les travaux de Master de Prosper Molibok aidant à mieux comprendre cette communauté.

La communauté Elog-Mpoo se reconnaît en un ancêtre éponyme commun qui est Mpoo. (...). L'expression Mpoo n'est autre chose que le pseudonyme de Nnanga Mban Ngué a Nnanga dit Lipoo Li Minguenda Li h Bet Ben « l'eau de la chute qui ne remonte jamais à sa source » ; l'ancêtre éponyme des Elog-Mpoo. Cependant, dans la tradition Mpoo, il est formellement interdit à un fils Mpoo d'appeler son aîné ou son parent par son propre nom. L'appellation Mpoo est la marque de respect, de préservation de la dignité des descendants Mpoo envers leur ancêtre Nnanga.

(...) D'après une certaine tradition orale des Elog- Mpoo, Ntu l'ancêtre des Bantu avait deux enfants Tong et Nnanga. Après la mort de leur père, Tong frère de Nnanga décida d'aller vers le soleil couchant tandis que son frère continua à longer la Sanaga. Dans son processus de cheminement vers la partie Sud du territoire, Nnanga Ntu engendre deux fils à savoir Nnanga et Njee. (...) Njee engendre un fils et le nomma Mban qui veut dire « caché », « secret ». Mban à son tour donna naissance à plusieurs fils dont l'un d'eux Nnanga, à la mort de son père, prit ses épouses comme le veut la tradition, et eut plusieurs enfants. Il prit également sous sa protection ses jeunes frères Njob, Nsoo et Peke.

(...) Tous gardaient ensemble la langue Mpoo, qu'ils utilisent jusqu'à nos jours, et forment des collectivités claniques qui sont au nombre de 14<sup>764</sup>.

<sup>58</sup>Pierre Titi Nwel, 82 ans, Anthropologue et Mbombog, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

<sup>59</sup>L'expression *Bisoo Bi Adié* signifie les Bisoo d'Edéa, c'est-à-dire les Bisoo qui ont migré vers Edéa. En revanche, le vocable *Bisoo Bi Likol* qui signifie les Bisoo de l'Est ceci par rapport à leur situation géographique au sein de ce peuple. Il s'agit du clan Bisoo qui n'a pas connu de migration à partir de *Ngok-Lituba*.

<sup>60</sup>Jean-Marie Tonye, 52 ans, Artisan et commerçant des objets d'arts, Edéa, entretien du 28/11/2019.

<sup>61</sup>Idelette Dugast, "Essai", p.27.

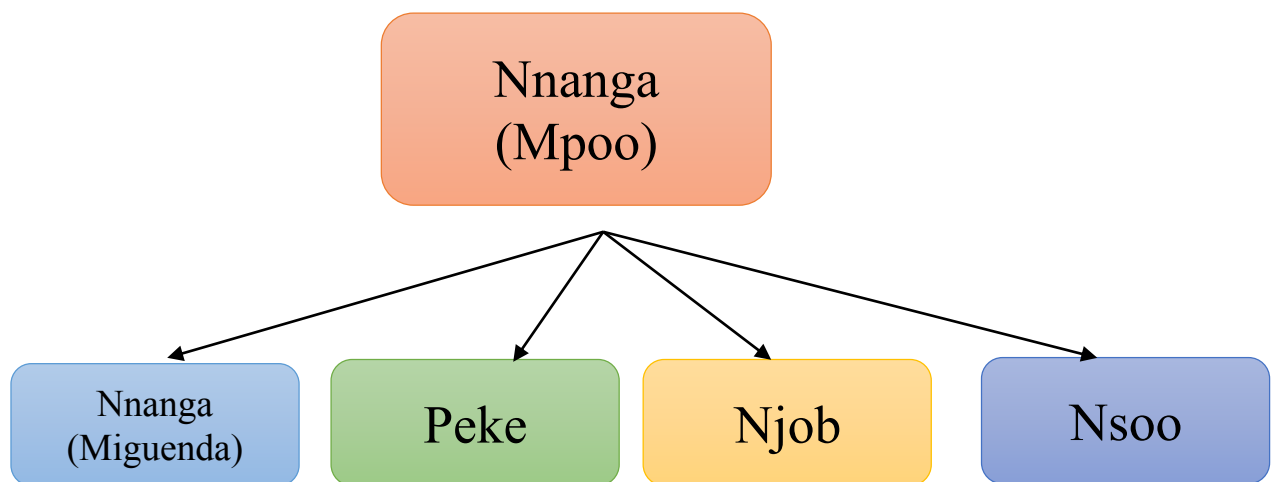
<sup>62</sup>Dugast, "Inventaire ethnique, p.36.

<sup>63</sup>*Ibid.*

<sup>64</sup>Molibok, "l'Assemblée Coutumière, pp.16-17.

On peut dire à la suite de cet extrait que les Elog-Mpoo sont un peuple à parenté commune descendant tous de l'ancêtre fondateur Nnanga (Mpoo) et constituant un groupe au sein de la communauté Basaa-Mpoo-Bati<sup>65</sup>. Ainsi, on trouve les descendants de Nsoo qui forment le lignage Bisoo, de Nnanga qui forment la grande majorité du clan Elog-Mpoo (Yakalak, Adié, Japoma, Yassuku, Ndonga, Yawanda, Dibom, Mban, Yambong) les Peke qui forment les sous lignages Yapeke et Yabyan et de Djob dont descendent le lignage Badjob (Ndogbiso'o et Yabii)<sup>66</sup>. L'arbre généalogique des ascendants des Elog-Mpoo ci-dessous est plus illustratif.

**Figure 2: Arbre généalogique des ascendants des Elog-Mpoo**



Cet arbre généalogique présente les différents ancêtres qui constituent le clan Elog-Mpoo dont les descendants forment les sous-lignages repartis dans les trois régions du Sud-Cameroun.

Il faut rappeler que la filiation des descendants de l'ancêtre Nsoo des Bisoo avec les autres ancêtres des lignages est parfois confuse dans les études menées dans ce clan. Une certaine tradition orale véhiculée par Toto Kange soutient la thèse selon laquelle les Bisoo, les Yabyan seraient les descendants de Nsoo<sup>67</sup>. Il affirme que l'ancêtre des descendants des Yabyan est Nsoo, fils de Mpoo<sup>68</sup>. Cette tradition orale est enrichie par les travaux de certains auteurs à l'instar de Richard Mbep et Simon Victor Tonye et autres pour qui, les Yabyan, les Mban et les

<sup>65</sup> Megopé Foondé, *Douala Toponymes*, p.226.

<sup>66</sup> Christine Buhan et Etienne Kange Essiben, *La mystique du corps jalons pour une Anthropologie du corps les Yabyan et les Yapeke, Bakoko (Elog-Mpoo ou Yamban-Ngé) de Dibombari au Sud-Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1979, p.98.

<sup>67</sup> Buhan, Kange Essiben, *La mystique du corps*, pp .96-98.

<sup>68</sup> *Ibid.*

Bisoo ont pour ascendant Nsoo, frère de Nnanga alias Mpoo<sup>69</sup>. Ce qui n'est pas réelle au regard des informations recueillies non seulement sur le terrain (Remy Sim, Jean Marie Bayamag, Jean Bisseleck, etc) mais aussi des écrits de certains chercheurs spécialisés qui attestent qu'ils sont les lignages distincts du clan Elog-Mpoo. La tradition orale la plus répandue en pays Bisoo atteste que les membres de lignage communément appelés *Bisoo Bi Likol* sont les descendants de Nsoo. Il faut reconnaître que la même tradition parle de deux types de Biso'o : ceux de *Likol* qui n'ont pas connu de migration depuis *Ngok-Lituba* et les *Adie (Biso'o bi Adié)* pour signifier le sous-lignage Adié qui a traversé la Sanaga pendant leurs migrations.

**Tableau 5: Enumération et localisation des sous-lignages Elog-Mpoo**

Sous-lignages	LANGUES	REGIONS	DEPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS
Nyitjeng	Bakoko	Littoral	Sanaga-Maritime	Nyanon
Nyilbog	Bakoko	Littoral	Sanaga-Maritime	Nyanon
Nyikon	Bakoko	Littoral	Sanaga-Maritime	Nyanon
Nyimisoo	Bakoko	Littoral	Sanaga-Maritime	Nyanon
Nyisee	Bakoko	Littoral	Sanaga-Maritime	Nyanon
Nyibena	Bakoko	Littoral	Sanaga-Maritime	Nyanon
Log Mpagal	Bassa	Centre/Sud	Nyong et kellé/Océan	Mesondo/ Bot-Makak/Lolodorf
Log Magan	Bassa	Centre/Sud	Nyong et kellé/Océan	Mesondo/ Bot-Makak/Lolodorf
Ndong Nkén	Bassa	Centre/Sud	Nyong et kellé/Océan	Mesondo/ Bot-Makak/Lolodorf
Log Tjack	Bassa	Centre/Sud	Nyong et kellé/Océan	Mesondo/ Bot-Makak/Lolodorf
Nyambong	Bassa	Centre/Sud	Nyong et kellé/Océan	Mesondo/ Bot-Makak/Lolodorf
Ndog-besso	Bassa	Littoral /Centre/ Sud	Sanaga-Maritime/ Nyong et kellé/Océan	Edéa /Mesondo/Lolodorf/ Kribi
Yabii	Bassa	Littoral/Centre/ Sud	Sanaga-Maritime/ Nyong et kellé/Océan	Edéa/Mesondo/ Lolodorf/ Kribi
Yawanda	Bakoko	Littoral/Sud	Sanaga-Maritime/ Océan	Edéa/Kribi

<sup>69</sup> Richard Mbep dans *les sentiers initiatiques*, p.23, ou Simon Victor Tonye dans *Hilolombi*, p.41, tous deux ressortent l'ancêtre commun Nsoo de ces trois familles.

Yasuku	Bakoko	Littoral	Sanaga-Maritime	Edéa /Mouanko
Adié	Bakoko	Littoral/ Centre/Sud	Sanaga-Maritime/ Nyong et kellé/Océan	Edéa /Mesondo/Kribi
Yakalak	Bakoko	Littoral/Sud	Sanaga-Maritime/ Océan	Dizangué/Mouanko/ Lolodorf
Yapoma	Bakoko	Littoral	Wouri	Douala 3 <sup>e</sup>
Ndonga	Bassa/ Bakoko	Littoral	Sanaga-Maritime	Dizangué
Mban	Bakoko	Littoral	Nkam	Nkondjock
Dibom	Bakoko	Littoral	Nkam	Nkondjock
Yambong	Bassa/ Bakoko	Littoral/Centre	Sanaga-Maritime/ Nyong et Kellé	Edéa/Mouanko/Dibang / Mesondo
Yabian/ Yasem/	Bakoko	Littoral	Mungo	Dibonbari
Yakana	Bakoko	Littoral	Mungo	Dibonbari
Yandon	Bakoko	Littoral	Mungo	Dibonbari
Yanjoh	Bakoko	Littoral	Mungo	Dibonbari

**Source** : Prosper Molibok, “l’Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo (ACTEM) : 1947-1972”, p.19 et Jean Bisseleck, 64 ans, initié à la tradition Bisoo et petit fils d’un *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 24/06/2019.

On peut classer le peuple Elog-Mpoo en deux groupes selon leurs supports linguistiques. On a les Elog-Mpoo parlant la langue Mpoo et ses variantes linguistiques et les Elog-Mpoo basaphone, c’est-à-dire ceux parlant la langue Basaa<sup>70</sup>. En essayant de chercher à savoir pourquoi ces derniers s’expriment en langue Basaa, on a trouvé deux éléments qui l’attestent. Le premier groupe est organisé autour de certains lignages Elog-Mpoo qui se sont fait inféoder par certains Basaa. Ces derniers, plus nombreux que les Elog-Mpoo, les côtoient de part et d’autre des actuels départements du Nyong et Kellé et de la Sanaga-Maritime. Entre ces deux groupes de lignages qui occupent le même espace, la frontière n’est presque pas visible. Bien que les Elog-Mpoo “basaphones” se reconnaissent descendants de Mpoo, ils participent à toutes les activités socio-politiques et culturelles qui concernent leurs frères du peuple Basaa. C’est le symbole de l’unité au sein de la communauté Basaa-Mpoo-Bati.

<sup>70</sup>Pierre Titi Nwel, 82 ans, Anthropologue et *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

Le deuxième élément est celui qu'évoque Richard Mbep pour qui la "basaphonisation" de certains descendants de Nnanga dit Mpoo est liée à l'histoire de ceux-ci. Pour cet auteur, les Elog-Mpoo basaphone dont les Yabii et les Ndog Bissol, s'expriment en Basaa parce que leur maman après la mort de leur père, avait refusé d'être l'épouse du frère du défunt. Elle a décidé de rentrer chez leurs parents accompagnés de leurs enfants et petits-enfants<sup>71</sup>. Cette nouvelle socialisation des nouveaux venus chez leurs oncles maternels est à l'origine de l'adoption du basaa comme langue d'expression. En guise de rappel, dans la tradition négro-africaine en général, et celle des Basaa-Mpoo-Bati en particulier, lorsqu'un homme prenait une femme en mariage en respectant la coutume, à sa mort, son frère récupérait sa veuve pour en faire une épouse<sup>72</sup>. Ce phénomène était très répandu au sein de cette communauté pendant la période précoloniale et même coloniale. Chaque famille tenait à le respecter ; que ce soit le cas du lévirat ou du sororat. Tout ceci par rapport à l'alliance qui unit non seulement les deux personnes qui s'étaient mariées, mais aussi les deux familles qui ont accepté de former cette union. En effet, il n'est pas question pour une partenaire de vivre seule lorsque son conjoint meurt. Il lui fallait un remplaçant issu de la même famille. Lorsqu'il s'agit de la femme qui meurt ou sororat, la famille de la fille est tenue de remplacer la défunte par sa sœur, afin que cette union perdure entre les deux entités familiales<sup>73</sup>. De nos jours, avec "l'émancipation" des peuples, cette pratique du lévirat et du sororat a presque disparu au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati.

De manière générale, les Elog-Mpoo sont un peuple localisé beaucoup plus aux abords des cours d'eaux des actuelles régions du Littoral, du Centre et du Sud, l'eau étant l'élément de base de leur vie. A travers les différents cours d'eaux qui constituent leur patrimoine, ce peuple pratique la pêche qui est son activité économique principale. En dehors de la pêche, l'activité commerciale occupe une place majeure dans la vie quotidienne des Elog-Mpoo<sup>74</sup>. Parmi les produits destinés à la commercialisation par les membres de ce clan, figurent les palmistes, l'huile de palme, les poissons frais et fumés, les fruits et autres<sup>75</sup>. Au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati, ce sont les Elog-Mpoo que certains qualifient de côtiers tout simplement parce qu'ils vivent aux abords des cours d'eaux. Certains lignages des Elog-Mpoo ont renforcé leur unité, c'est-à-dire orienté leur assimilation à travers les échanges entre eux avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Ceci se traduit parce qu'ils ont coutume de dire dans leurs différentes rencontres à travers

---

<sup>71</sup>Molibok, "L'Assemblée Coutumière", p.17.

<sup>72</sup>Mboui, "Essai sur la vie domestique", p.2.

<sup>73</sup>*Ibid.*

<sup>74</sup>Buhan et Kange Essiben, *La mystique du corps*, pp.70-72.

<sup>75</sup>*Ibid.*

l'expression “*bébé la bébé*”<sup>76</sup> pour dire “entre nous”. L'expression “*bébé la bébé*” témoigne à suffisance l'esprit d'ouverture des lignages Nnanga. Ce comportement à l'unisson de certains de ces clans a permis la consolidation de l'harmonie des descendants de Mban-Ngé-Nnanga comme à l'époque où ils vivaient avec leurs frères à *Ngok-Lituba*. D'autres promeuvent l'esprit d'ouverture qui leur permet de mener une vie particulière avec d'autres communautés, qu'elles soient de leur aire géographique ou pas. C'est le cas des Yaliboo qui se sont intégrés au sous-lignage Yakalak. Cosme Dikoume en fait une bonne présentation en ces termes :

D'après leurs traditions orales, les Yaliboo descendent de Liboo, fils de Samba, fils de Mpogo, considéré dans diverses traditions des Elog-Mpoo comme “fils-de-la-cuisse de Mpoo. Ils auraient, en partant de la région de Ngok-Litua (berceau des Elog-Mpoo et d'autres peuples) séjourné d'abord à l'emplacement actuel des Adie ; ils vinrent ensuite s'établir à Kange localité aujourd'hui disparue, mais que l'on situe au début des criques de la kwa-kwa. De là, ils remontèrent le cours de la kwa-kwa jusqu'à leur emplacement actuel où ils vécurent à côté des Malimba avant l'arrivée des Yakalak. Ceci montre que les Yaliboo ne sont devenus Yakalak que par la loi du nombre<sup>77</sup>.

On peut constater à la suite de cette assertion, comment est-ce que le sous-lignage Yakalag a réussi à incorporer les Yaliboo en son sein. Cette incorporation des Yaliboo au sein de ce groupe Yakalak symbolise l'esprit d'ouverture et d'acceptation de l'autre. De nos jours, ce peuple fait partie intégrante du groupe Yakalag. En dehors des deux clans Basaa et Elog-Mpoo, les originaires de *Ngok-Lituba* sont également constitués d'un troisième clan qui est les Bati.

#### 4- Le Bati

Le peuple Bati est le moins connu parmi les descendants de Mban-Ngé-Nnanga. Il s'agit d'un peuple que le commun des mortels apprécie diversement. Les Bati communément appelés par les Basaa et Mpoo *Bati Ba Non*<sup>78</sup> est un peuple que l'on retrouve exclusivement dans l'actuel arrondissement de Nyanon région du Littoral. Il constitue avec les autres peuples de l'arrondissement de Nyanon trois cantons dont celui de Nyanon pour le lignage Bisoo, de la rive gauche de Djouel pour les Basaa (Babimbi) et le leur, le canton Bati. Le canton Bati est constitué de quatre lignages dont Kelleng, Nyambat, Ndog Bikim et Mbougé. Beaucoup de confusions concernant ce peuple et leur ancêtre Nti continuent de faire cour au sein des populations du Cameroun en général et du peuple Basaa et Mpoo. Certains auteurs, à l'instar de Philippe Laburthe-Tolra, ont eu du mal à identifier ce groupe clanique du reste des peuples

<sup>76</sup>Le mot *bébé la bébé* signifie littéralement “entre nous” et traduit l'esprit d'intégration entre les membres de ce peuple.

<sup>77</sup>Dikoume, “Etude concrète”, p.198.

<sup>78</sup>L'expression *Bati Ba Non* se traduit littéralement par “Bati de la savane”. Il s'agit d'une expression qui est donnée à ce peuple par ces frères Basaa et Elog-Mpoo pour désigner leur territoire géographique de vie qui est la savane. C'est donc un peuple de la savane.

du Mbam et des Beti à cause de leur langue qui paraît similaire à celle de ces peuples<sup>79</sup>. Cette situation serait liée non seulement aux différents mouvements migratoires qu'ont connus les peuples Bantu à partir du plateau central de l'Adamaoua, mais aussi par la particularité de langues qu'ils utilisent. Pour Philippe Laburthe-Tolra, le groupe Bati est composé des Yambasa, des Bafia, les Yalongo, etc, du fait qu'ils s'expriment dans une langue qui ne ressemble ni au Basaa ni aux langues Mpoo<sup>80</sup>. Outre cela, le paysage qu'occupe cette communauté est presque le même que celui des populations du Mbam notamment les Yambassa, Banen et les Bafia. Ne se limitant pas à cela, il utilise le critère de la morphologie des Bati qui selon eux, ne correspond en rien à celle des Basaa et Mpoo<sup>81</sup>. Cette perception du peuple Bati vue par certains auteurs et certains membres Basaa-Mpoo-Bati ne correspond pas à la réalité de l'histoire de ce peuple.

Les Bati sont un peuple faisant partie des originaires de *Ngok-Lituba*. Ils seraient les aînés des deux autres groupes qui constituent les Mban-Ngé-Nnanga<sup>82</sup>. L'élément linguistique est mieux apprécié pour l'étayer. Le fait est que le Bati comprend aisément la langue Basaa et Mpoo lorsque ces derniers s'expriment, contraire pour les Basaa et Mpoo ; ce qui atteste le statut d'aîné du premier sur les seconds. La langue Bati serait donc pour ceux-ci la mère des langues Basaa et Mpoo puisque c'est d'elle que les autres héritent. Cette réalité peut se justifier dans la mesure où lorsqu'un Bati s'exprime dans sa langue bati, on y trouve une forte consonance Basaa et Mpoo dans ses mots. C'est le cas de la phrase suivante : "*Mbay va ke a vala*" qui se traduit par "les Mbay (Bati) sont partis à Douala"<sup>83</sup>. Dans cette phrase, on note les mots à forte consonance Basaa et Mpoo. En Basaa on dirait "*Mbay ba ke i hala ou lihala*". En langue Yakalag pour les Mpoo par exemple, on dira "*Mbay ba ke à livala*". Il faut noter de manière générale avec cette approche linguistique que les Bati, les Basaa et Mpoo sont des frères. Leur parler intègre en même temps le parler des Basaa et des Elog-Mpoo. Dès lors, qui est celui-là dont le parler est confondu au Basaa et Mpoo ?

Les études et les traditions orales concernant le peuple Bati ne s'accordent pas sur l'ancêtre des Bati. Certains affirment que les Bati sont les descendants de l'ancêtre *Nsoo* du lignage Bisoo<sup>84</sup>. D'après ceux-ci, parmi les enfants de l'ancêtre *Nsoo*, figurait Nti qui est le père

---

<sup>79</sup>Philippe Laburthe-Tolra, *Les seigneurs de la forêt essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, pp.49-51.

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup>Cette conception est beaucoup plus répandue en pays Bisoo où les Bati sont considérés comme faisant partie des peuples du grand Mbam notamment les Yambassa et les Bafia, vu qu'ils sont grands de taille.

<sup>82</sup>Jean Jacques Mbongo, 68ans, patriarche Log-Mbongo chef de bloc, Douala, entretien du 02/06/2019.

<sup>83</sup>Walter Ndog, 56, notable au canton Bâti et adjoint au maire de la commune de Nyanon, Yaoundé, entretien du 09/01/2018.

<sup>84</sup>Jean Bisseleck, 63ans, initié à la tradition Bisoo et petit fils d'un Mbombok, Yaoundé, entretien du 24/06/2019.

des Bati. D'autres études et traditions orales affirment que *Nti* est le petit-fils de *Nsoo*<sup>85</sup>. Ce qui voudrait dire que c'est l'un des fils de *Nsoo* qui auraient donné naissance à l'ancêtre des Bati à *Ngok-Lituba*. Si on s'arrêtait à ces affirmations, on déduirait alors que les Bati sont des Bisoo. En les considérant donc comme les fils ou petits-fils descendant de *Nsoo*, on peut reconfigurer le concept Basaa-Mpoo-Bati en retirant le Bati et en restant seulement avec les Basaa et Mpoo, d'où alors Basaa-Mpoo. Toutefois, cette conception de l'ancêtre des Bati n'entre cependant pas en droite ligne avec les éléments de connaissances établis.

En effet, le peuple Bati est un clan qui descendrait de l'ancêtre *Nti* fils de Mban-Ngé-Nnanga. Ce peuple serait l'ainé des autres deux clans d'après les éléments linguistiques. En dehors de ceux-ci, on peut s'appuyer sur l'arbre généalogique. Dans la tradition négro-africaine en général et Basaa-Mpoo-Bati en particulier, on établit son arbre généalogique à partir soit de soi, soit de l'ancêtre<sup>86</sup>. Ce qui voudrait dire que lorsqu'une personne doit établir son arbre généalogique, il commence par lui-même (méthode ascendante) ou par son ancêtre (méthode descendante)<sup>87</sup>. Si on s'en tient à ces deux procédés, on comprend clairement pourquoi les Basaa et les Mpoo seraient les cadets des Bati. En effet, cette évidence est une réalité parce qu'elle est plus plausible et concrète. Les Bati sont le seul groupe à ne pas connaître de migration depuis leur naissance à *Ngok-Lituba*. Ils sont restés garder le rocher sacré qu'ils appellent *Mben Mben*<sup>88</sup>. Dès lors d'où vient l'appellation Basaa-Mpoo-Bati ?

## II- LE CONCEPT BASAA-MPOO-BATI DANS LE TEMPS ET L'ESPACE

Le nom Basaa-Mpoo-Bati qui est mis en exergue par les membres de cette communauté ethnique de nos jours se situe dans le temps et l'espace.

### A- Le temps comme marque de l'identité des Basaa-Mpoo-Bati

La dénomination Basaa-Mpoo-Bati s'inscrit dans un dynamisme humain traduit par le temps. Ce dernier à travers lequel se réfère ce concept exprime son origine, son évolution et son symbolisme.

---

<sup>85</sup> Jean Bisseleck, 63 ans, initié à la tradition Bisoo et petit fils d'un Mbombok, Yaoundé, entretien du 24/06/2019.

<sup>86</sup> Pierre Titi Nwel, 82 ans, Anthropologue et *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

<sup>87</sup> *Idem*.

<sup>88</sup> Walter Ndog, 56 ans, notable au canton Bati et adjoint au maire de la commune de Nyanon, Yaoundé, entretien du 09/01/2018.



## 1- L'origine du concept Basaa-Mpoo-Bati

Le nom Basaa-Mpoo-Bati est une appellation qui date des années 1990<sup>89</sup>. Il est le fruit d'un nouvel dynamisme structurant au sein de cette communauté. L'origine de cette dénomination est à rechercher dans l'histoire de ce groupement. Celle-ci fait savoir que Basaa, Mpoo et Bati sont des enfants d'un même ancêtre qui est Mban. Pendant sa présence à *Ngok-Lituba*, ce dernier avait donné naissance à trois fils dont Nsaa, Nnanga dit Mpoo et Nti<sup>90</sup>. Ce sont ces trois descendants de Mban qui ont chacun engendré ces différentes entités communautaires dont Basaa-Mpoo-Bati. Nsaa, Nnanga dit Mpoo et Nti ont tous vécu ensemble dans cet espace social et ont été initiés tous aux mystères de la terre qu'ils occupent, avant de migrer vers d'autres terres. C'est dans la savane de *Ngok-Lituba* que Nsaa, Nnanga dit Mpoo et Nti, ont construit leur unité communautaire à travers non seulement le partage en commun des éléments initiatiques, mais aussi la pratique et la consommation en commun des mêmes activités et recettes de production.

En effet, les activités économiques telles que l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, et autres leur ont été transmises dans ce lieu, vu que c'est leur ancêtre qui les initiait à travers les charges qu'il confiait à chacun au quotidien<sup>91</sup>. La même chose pour la préparation des mets et autres repas de ce peuple qui était très exigeant, vu la nature et la qualité de produits qu'offrait cet environnement. C'est en souvenir à leur ancêtre que les Basaa-Mpoo-Bati se font appeler ainsi, afin de préserver leur unité historique, malgré différentes migrations qu'ils ont connues. Certains travaux des auteurs tels que Ndebi Biya, Richard Mbep, Simon Victor Tonye, etc, attestent cette réalité lorsqu'ils montrent que Mban est l'ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati<sup>92</sup>. Les descendants de Mban ont pour patrimoine commun *Ngok-Lituba* qui est leur sanctuaire initiatique. Ce lieu mythique est le fondement socio-culturel de ce groupe et dont l'existence en dépend. Cette réminiscence du passé ancestral a abouti à la naissance au concept Basaa-Mpoo-Bati vers 1990 et à son évolution.

## 2-Les phases évolutives du concept Basaa-Mpoo-Bati

---

<sup>89</sup>Pierre Titi Nwel, 82 ans, *Mbombok* et anthropologue, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

<sup>90</sup>André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>91</sup>Mboui, "Textes et documents Basa", p.262.

<sup>92</sup>*Ibid.*

Avant de se faire appeler Basaa-Mpoo-Bati, plusieurs dénominations ont été utilisées tant par ceux-ci que certains colons pour désigner ce peuple. Pendant la période précoloniale, les membres de cette communauté se nommaient à travers les identités de leurs ascendants<sup>93</sup>.

En effet, chaque enfant se faisait identifier par les noms de son parent et ses grands-parents. Ainsi, les Basaa-Mpoo-Bati descendant de Mban leur papa, Ngé leur grand papa et Nnanga leur arrière grand papa, étaient appelé pendant cette période précoloniale de Mban-Ngé-Nnanga en souvenir à leurs parents<sup>94</sup>. Cette dénomination a été leur identité caractéristique au regard des mutations sociales et humaines qui avaient lieu pendant cette période. Dès lors que les puissances coloniales sont arrivées sur ce territoire dès 1884, plusieurs dénominations ont vu le jour dans cette ethnie, laissant de côté l'appellation originelle Mban-Ngé-Nnanga. Parmi ces dénominations figurent Baso'o, Bakoko pour désigner tantôt les Mpoo, tantôt l'ensemble du groupe ethnique<sup>95</sup>.

Outre la dénomination Baso'o et Bakoko, les colons utilisaient également celle de Basaa pour désigner l'ensemble des membres de cette communauté. Cette ambiguïté s'est traduite dans la délimitation du territoire de ce groupe qui fut appelé Bakokoland par les Allemands<sup>96</sup>. Ces différentes appellations instaurées par les colons allemands et français, se sont uniformisées dès 1948, où chaque entité clanique se fit personnifier à travers l'identité de son ascendant du groupe, tout en se reconnaissant tous comme un seul peuple<sup>97</sup>. Cette réalité a perduré jusqu'aux années 1990, où certains leaders et intellectuels de cette communauté tels que Joseph Mboui, Pierre Titi Wel, Charly Gabriel Mbock, Richard Mbep, Mbome, Ndebi Biya, etc, ont mis en valeur ces trois noms d'entités claniques (Basaa-Mpoo-Bati) dont le symbole est fort.

### **3-Le symbolisme du concept Basaa-Mpoo-Bati**

Le concept Basaa-Mpoo-Bati est le symbole de la parenté commune des natifs de *Ngok-Lituba*. Il réintègre la logique traditionnelle d'identification des membres de ce groupe avant la double colonisation. Le contexte de naissance de ce concept est marqué par l'avènement de l'Etat nation du Cameroun et le poids que représente cette communauté pendant cette période. Ainsi, pour ne pas créer des frustrations en utilisant une dénomination au lieu de l'autre, les leaders de ce groupe adoptèrent la formule traditionnelle d'identification qui a donné cette

<sup>93</sup>André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>94</sup>*Idem*.

<sup>95</sup>Idelette Dugast, "Essai sur le peuplement du Sud Cameroun", in *bulletin de la Société d'Etudes Camerounaises* n°21-22, juin-septembre 1948, p.27.

<sup>96</sup>Mboui, "La vie domestique", p.1.

<sup>97</sup>Mbep *Les sentiers initiatiques*, pp.50-51.

denomination comme dans celle de Mban-Ngé-Nnanga<sup>98</sup>. Ainsi, cette appellation Basaa-Mpoo-Bati fit réapparaître celle de la période avant la colonisation. Celle-ci avait plus de sens historique, car mettant en valeur la parenté identique des membres de ce groupe et favorisant leur unité communautaire ; partout où ils se trouvaient. La conséquence de la réappropriation de ce nom est la naissance des associations Basaa-Mpoo-Bati tant dans les quartiers qu'au sein des églises. Concernant les associations de quartiers, certains membres de cette communauté, partout où ils se trouvaient, se rencontraient au moins une fois par mois, afin de tableur sur leur situation. C'est dans cette logique que naquit l'association Basaa-Mpoo-Bati de Yaoundé conduite par Emile Matourou vers les années 2000<sup>99</sup>. Pareil dans les églises avec les messes communautaires Basaa-Mpoo-Bati dans certaines paroisses de Yaoundé, notamment à l'église catholique paroisse Charles Borromée de Nsimyong, la paroisse Elig-Belibi à Olezoa<sup>100</sup>. Tout ceci pour sauvegarder l'identité commune de ce peuple. La dénomination Basaa-Mpoo-Bati au-delà du temps, s'inscrit également dans l'espace.

## **B- Le concept Basaa-Mpoo-Bati dans l'espace**

Au-delà de sa référence à un temps bien précis, le concept Basaa-Mpoo-Bati est également le fruit d'un espace bien précis. Cet espace est marqué par une restructuration sociale, un positionnement stratégique et la sauvegarde et la promotion de l'identité de cette communauté.

### **1-La restructuration sociale**

Les descendants de Mban-Ngé-Nnanga après leur naissance à *Ngok-Lituba*, ont eu à migrer dans la partie Sud-Cameroun. Ils ont occupé des espaces de terres discontinus naviguant entre la savane, forêt vierge et la plaine côtière. Il a fallu la colonisation pour stopper ces différentes migrations qui étaient devenues intenses. Pendant et après la colonisation allemande et française du Cameroun, certains lignages et sous lignages de cette ethnie ont connu une balkanisation et intégré d'autres communautés. C'est le cas des Yabian et les yapeke de Dibonbari, les Mban dans le Nkam et biens d'autres qui se retrouvèrent minoritaires au sein de ces unités administratives<sup>101</sup>. La culture Basaa-Mpoo-Bati avait entamé un certain métissage avec certains peuples majoritaires, mettant quelques fois en mal le patrimoine du *Mbok* ou

---

<sup>98</sup>Pierre Titi Nwel, 82 ans, *Mbombok* et anthropologue, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

<sup>99</sup>Ludovic André Meka, 65ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>100</sup> *Idem*.

<sup>101</sup> Alexandre Ndongola, 66 ans, chercheur en langue Mpoo, Edéa, entretien du 27/05/2020.

*Mpéé*. Il fallait donc un “électrochoc” qui puisse redynamiser l’ensemble des membres de ce groupe ethnique, d’où le concept Basaa-Mpoo-Bati<sup>102</sup>.

En effet, le concept Basaa-Mpoo-Bati qui est mis sur la table au sein de ce groupement dans les années 1990, est un signal fort adressé à l’endroit des différents membres et entités claniques de ce groupe. Il s’agit d’une dénomination qui est venue remettre de l’ordre dans un environnement troublé par la colonisation et l’Etat nation du Cameroun<sup>103</sup>. Ainsi, l’appellation Basaa-Mpoo-Bati a redynamisé les rapports entre les membres de ce groupe pris individuellement et les différentes entités claniques, lignagères, sous lignagères. Dans cette perspective de restructuration sociale, certains membres de cette ethnie se mirent à ressusciter certains éléments d’initiation du patrimoine *Mbok* ou *Mpéé*. Concernant ce cas, on a l’exemple d’Albert Bertrand Longe Dipito du sous lignage Adié, qui dans le cadre du repliement des liens de fraternité, se fit initier chez *Mbombok* Ngok Milone chez les Biso’o dans les années 1993<sup>104</sup>. Outre cela, lorsqu’une situation difficile ou heureuse se présentait au sein d’une collectivité, celle-ci la partageait avec d’autres collectivités. C’est dans ce sens que lorsqu’un membre de ce groupe était nommé, comme c’était le cas avec Luc Loé en 1996 à la police, Georges Ngango en 1990 au crédit foncier, les différents membres de ce groupe allaient le féliciter à travers les chants, les danses et les bénédictions tirés de leur patrimoine<sup>105</sup>. Ainsi, ceux-ci ne représentaient pas seulement leur village, mais l’ensemble du groupe ceci pour un positionnement stratégique.

## **2-Le positionnement stratégique du concept Basaa-Mpoo-Bati**

L’avènement de l’Etat nation du Cameroun a créé une émulation hardie entre les différents groupes ethniques qui peuplent ce territoire. Ainsi, chaque communauté ethnique voulait se faire représenter dans le nouvel appareil administratif légué par les colons, d’où l’instauration de l’équilibre régional par Ahmadou Ahidjo<sup>106</sup>. La représentativité des membres issus de différentes communautés dans l’appareil étatique du Cameroun, était un enjeu majeur dans le processus de développement de celui-ci. Ainsi, pour mieux administrer le Cameroun après son indépendance, Ahmadou Ahidjo avait puisé au sein de chaque groupe les personnalités pour le faire. C’est le cas par exemple de Samuel Eboa chez les Mbo, Ayissi Mvondo chez les Beti, Paul Biya chez les Bulu, Felix Tonye Mbog chez les Basaa-Mpoo-Bati,

<sup>102</sup>Alexandre Ndongola, 66 ans, chercheur en langue Mpoo, Edéa, entretien du 27/05/2020.

<sup>103</sup>Parfait Biboum, 71 ans, Mbombok, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>104</sup>Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpéé Mpéé*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.

<sup>105</sup> *Idem*.

<sup>106</sup>Samuel Eboa, *Ahidjo et la logique du pouvoir*, Paris, l’Harmattan, 1995, p.11.

etc<sup>107</sup>. Une situation qui a créé des tensions pendant le scénario de succession d'Ahmadou Ahidjo en 1982, où certains leaders de communautés ne voulaient pas que d'autres leur ravissent la chandelle. Cette logique de positionnement fut accentuée au lendemain de 1990 avec la loi sur les libertés associatives.

En effet, la libéralisation du mouvement associatif en 1990 a eu un impact important dans le positionnement stratégique des Basaa-Mpoo-Bati<sup>108</sup>. Ces derniers se sont servis de cette loi pour mieux s'afficher à travers des organisations associatives telles que l'ACTEM, *Ngand Mbok*, *Madjè Ma long*, etc<sup>109</sup>. De ce fait, ils ont mis en avant les différents initiés des confréries pour faire peser leur action, dans le but d'être plus représentés au sein de l'appareil administratif de l'Etat. Ce positionnement stratégique permettait souvent d'apporter une certaine assistance, certains projets de développement au sein de cette société. C'est dans ce fruit du positionnement stratégique que les Bernard Eding, Philippe Matagaa, Bapes Bapes, Polycarpe Banlog, etc, apportaient leur assistance par exemple dans la construction et l'entretien des routes de leurs différentes collectivités<sup>110</sup>. Ainsi le concept Basaa-Mpoo-Bati qui naît dans les années 1990, vient redynamiser l'unité communautaire au sein des natifs de *Ngok-Lituba*. Cette unité communautaire a été une forme de lobbying mené par certains membres de ce groupe auprès de l'appareil d'Etat, parfois pour l'intérêt du groupe comme parfois pour un intérêt particulier. Elle a été également une façon de sauvegarder et promouvoir cette identité singulière.

### **3-Le concept Basaa-Mpoo-Bati dans la sauvegarde et la promotion de cette identité**

Le concept Basaa-Mpoo-Bati qui fait surface pendant la période de libéralisation de la vie politique et de l'avènement de la mondialisation, s'inscrit dans la sauvegarde et la promotion de l'identité culturelle des natifs de *Ngok-Lituba*. En effet, face à la diversité culturelle ambiante dans le pays et l'importation valeurs culturelles des pays développés qui vers les années 1990, les descendants de Mban-Ngé-Nnanga ont mis en valeur le concept Basaa-Mpoo-Bati pour se spécifier<sup>111</sup>. De ce fait, utiliser cette dénomination renvoyait à mettre en exergue le *Mbok* ou *Mpéé* de cette collectivité. C'est pourquoi à partir de cette période, ce concept connu une propension fulgurante au sein de cette société. Il a même été associé au *Mbok* ou *Mpéé* dans le langage des membres de ce groupe. Ceci a été vécu sur le terrain à travers les expressions telles

<sup>107</sup> Alexandre Ndongola, 66 ans, chercheur en langue Mpoo, Edéa, entretien du 27/05/2020.

<sup>108</sup>Loi n°90-53 du 19 décembre 1990.

<sup>109</sup>Parfait Biboum, 71 ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>110</sup>Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpéé Mpéé*, Edéa, entretien du le 25/10/ 2019.

<sup>111</sup>Simon Pierre Bamga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

que le “*Mbok Basaa-Mpoo-Bati*” ou bien “*Mbok bon ba Ngok-Lituba*” (le *Mbok* des enfants de *Ngok-Lituba*)<sup>112</sup>.

Pour promouvoir ce concept lié à l’univers de ce peuple, certains membres de ce groupe ont développé des astuces promotionnelles. C’est le cas lors des festins traditionnels tels que le mariage, les fêtes associatives, l’intrônisation d’un initié, la fête foraine Mpoo, etc, où ceux-ci mirent en valeur leur patrimoine culturel et artistique à travers les chants et danses traditionnelles, la gastronomie traditionnelle, le vestimentaire, les bijoux et autres. Le cas de la fête foraine Mpoo est plus illustratif car depuis 1992, elle est entrée dans une phase de promotion des valeurs culturelles et artistique de ce peuple. Depuis cette année de relance du Mpoo, celle-ci a mis en exergue la danse traditionnelle (*Ngosso péé*, *Nkuu Basiso’o*, le *Bissima*), les bracelets et colis traditionnels, le vestimentaire (le *sandja*, le *kaba*) et la gastronomie (met de poisson, met de pistache, le *Mbongol* et autres)<sup>113</sup>. Dès lors, le concept Basaa-Mpoo-Bati est venu fédérer l’ensemble des forces vives de cette communauté, afin de s’identifier par rapport à leur patrimoine commun qui est le *Mbok* ou *Mpéé*. Ce dernier traduit par le rocher mythique de *Ngok-Lituba* ; symbole de leur unité depuis des siècles. Ceci se vit au quotidien dans cette société à travers les expressions telles que *manyen* (mon frère), *A Ndjéé* (la puissance du félin de l’homme) et autres, qui sont les marques d’une fraternité établie au sein de cette communauté. Cette fraternité est aussi garantie par la place qu’occupe la femme dans cette société.

### **III- LE STATUT DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ BASAA-MPOO-BATI**

La femme Basaa-Mpoo-Bati comme l’ensemble des membres de cette société, a toujours été un maillon non négligeable. Ainsi, elle bénéficie d’un statut double à savoir ; celui de la femme au sein du foyer et celui de la femme leader communautaire.

#### **A-La femme au foyer**

La famille en pays Basaa-Mpoo-Bati est manifeste d’abord à l’intérieur d’un foyer conjugal où se trouvent l’homme et la femme. Cette dernière au foyer est d’abord une conjointe, une mère d’enfant, une éducatrice et un producteur des biens et services.

---

<sup>112</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l’Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 12/07/2018.

<sup>113</sup>Prosper Molibok, “La fête foraine Mpoo entre tradition et modernité (1992-2019)”, in *l’évolution de la culture et le vivre ensemble* tome 3, Douala, Editions GRACAS, 2022, p.292.

## 1- La femme comme conjointe

La vie en société en Afrique en générale et en pays Basaa-Mpoo-Bati en particulier, n'a de sens que si elle est menée par l'homme et la femme. La femme africaine dans une certaine littérature coloniale et postcoloniale, a fait l'objet de plusieurs études déformantes tant par les missionnaires que les ethnologues. Ces recherches tirées de la perception de la femme occidentale, ont conclu très vite que la femme africaine et Basaa-Mpoo-Bati en particulier, était asservie, prolétarisée par son homme<sup>114</sup>. Ce dernier pour eux, agissait en maître absolu sur celle-ci en la transformant en objet de ses désirs, de transaction et en un instrument de travail<sup>115</sup>. Ce regard extérieur et déformant de la femme africaine, ne cadre pas avec la réalité vécue par celle-ci dans cette société, notamment chez les Basaa-Mpoo-Bati qui l'ont toujours accordé une place particulière.

L'homme et la femme chez les natifs de *Ngok-Lituba* sont deux entités sur lesquels repose la famille dans ce groupement. La société des natifs de *Ngok-Lituba* étant une société patriarcale où l'homme représente l'autorité centrale, n'excluait pas qu'il partage cette charge avec la femme. Lorsque ces deux catégories humaines atteignaient souvent l'âge de la puberté variant entre 10 ans et 14ans, il leur fallait se responsabiliser très rapidement<sup>116</sup>. Cette quête "précoce" d'un partenaire de vie s'explique par le fait d'une part, d'éviter qu'ils se lancent dans la vie de débauche, de délinquance et d'autres part, qu'ils se responsabilisent pour assumer certaines fonctions dans la société. C'est dans ce sens que l'action des initiés du *Ngambi* entraient en jeu, afin de déceler le bon partenaire tant pour l'homme que la femme. Celui-ci à travers son art divinatoire, pouvait valider ou non une relation en fonction des éléments tirés de sa divinisation.

La puberté étant un catalyseur du comportement et de la personnalité sociale d'une personne, il fallait pour les parents d'anticiper en favorisant l'union de leurs descendants<sup>117</sup>. Ceci permettait d'éviter des comportements déviants des jeunes personnes et permettre l'émergence tôt d'une famille nombreuse. C'est ce qui explique le nombre croissant des naissances dans cette société avant, pendant et après la colonisation. Une femme à elle seule pouvait donner naissance jusqu'à 15 enfants<sup>118</sup>. C'est le cas de Ngo Bassek du village Emb par Ndom qui partit en mariage chez Nguimbis à Nyidjen (Nyanon) à 14 ans et accoucha 12 enfants

---

<sup>114</sup>Pierre Titi Nwel, "Le statut social de la femme dans les mythes", in <https://horizon.documentation.ird.fr>.

<sup>115</sup>*Ibid.*

<sup>116</sup>Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.

<sup>117</sup>Mboui, "La vie domestique", p.6.

<sup>118</sup>Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.

pendant la période coloniale française<sup>119</sup>. Ceci du fait qu'elle était allée tôt en mariage. Agissante comme conjointe de l'homme, la femme Basaa-Mpoo-Bati était complémentaire à l'autorité de celui-ci. Elle accompagnait l'homme dans l'exercice de ses tâches quotidiennes, c'est-à-dire tous que l'homme entreprenait (champ, la chasse, les constructions, l'initiation) était soumis également à sa connaissance. La femme comme conjointe au sein de cette communauté, favorisait la stabilité de l'homme tant sexuellement que socialement à travers son esprit d'ouverture et de partage. Elle respectait à son conjoint en tant que chef de famille. Ce statut permettait à l'homme de prendre part à certaines palabres dans la communauté, notamment la résolution des litiges, la participation à certains festins, etc. Outre cela, la femme accompagnait son homme dans leur projet conjugal à l'instar d'avoir une progéniture et de bien l'élever ; d'où la mère d'enfant.

## 2- La femme mère d'enfant

La fonction de conjointe de l'homme impliquait un certain devoir à la femme Basaa-Mpoo-Bati dans son foyer. Celui-ci était lié à l'acte même de l'union établi par les initiés des confréries. Le mariage en pays des natifs de *Ngok-Lituba* avait pour finalité la pérennisation de l'identité communautaire. Pour remplir donc cette fonction, la femme qui était la conjointe de l'homme devait donner une progéniture nombreuse. A travers cette progéniture nombreuse, elle bénéficiait une considération particulière au sein de la collectivité. Ceci est explicite dans le récit de Joseph Mboui lorsque Ngo Maa demanda à son époux Manal que : “Ici au pays de la grotte, combien de tâches ont les femmes ?”, celui-ci répondit : “Trois : La première est le mariage, la deuxième donner des enfants, la troisième la recherche de la nourriture pour le mari”<sup>120</sup>. Cette conversation entre Manal et sa conjointe Ngo Maa traduit le substrat de la vision Basaa-Mpoo-Bati sur l'aspect particulier de la mère d'enfants de la femme dans ce groupe social.

En effet, une femme qui ne donnait pas naissance à beaucoup d'enfants était considérée un peu comme “stérile”. Elle était quelque fois marginalisée par ses consœurs et d'autres membres du groupement, qui trouvaient qu'elle était venue consommer leurs biens matériels au détriment de la pérennisation de l'espèce humaine<sup>121</sup>. Cette situation était souvent à l'origine de la promotion de la polygamie au sein de cette société. L'être humain dans la société Basaa-Mpoo-Bati est la seule richesse qui soit absolue. Il s'agit du référent à travers lequel les

<sup>119</sup> Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.

<sup>120</sup> Mboui, “Mbog Liaa”, p.176.

<sup>121</sup> Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.



membres de ce groupe justifiaient leur travail sur terre. Un foyer qui n'avait pas d'enfant était souvent considéré comme “ maudit ”, car celui-ci ne pouvait pas pérenniser l'espace humaine à travers la lignée<sup>122</sup>. Le seul bien ou richesse qui compte chez les Basaa-Mpoo-Bati est l'homme. A travers ce dernier, on était sûr d'un travail accompli. La femme qui est au centre de ce projet de vie, était bien encadrée tant par les initiés des confréries que par les membres de ce peuple. Ainsi, avant qu'elle puisse vivre son union, elle recevait des bénédictions de l'ensemble des membres de la collectivité, afin de l'ouvrir les portes d'une vie heureuse, traduite par une descendance nombreuse favorisant le dynamisme communautaire. C'est dans ce sens que la femme Basaa-Mpoo-Bati occupait une place importante dans le foyer, car elle donnait la vie aux hommes qui devaient être le relai dans l'expression de l'unité communautaire de ce peuple ; d'où son rôle d'éducatrice.

### 3-Femme éducatrice

L'équilibre social au sein de la société Basaa-Mpoo-Bati a toujours été lié à la fonction d'éducatrice que joue la femme. Ainsi, la construction de l'identité sociale des membres de ce groupe, était possible grâce au travail de socialisation qu'abattait la femme dans la conservation et la transmissions des valeurs. La femme Basaa-Mpoo-Bati en tant que mère de l'humanité, était le noyau central de la diffusion des valeurs morales et religieuses aux natifs de *Ngok-Lituba*. Vu que toutes les personnes sortaient de son ventre, elle était la pierre angulaire de l'éducation. Celle-ci dont elle avait la charge au sein de cette communauté, commençait dès naissance du nouveau-né. La femme entamait l'initiation de l'enfant dès son allaitement. A travers cette initiation, une certaine chaleur se dégageait entre le nouveau-né et elle. Outre cette phase d'éducation, la femme Basaa-Mpoo-Bati devait apprendre à l'enfant à s'exprimer en langue, les interdits du groupe, ses devoirs, ses droits, les éléments de l'univers *Mbok* ou *Mpée* favorisant sa vie en communauté, etc<sup>123</sup>.

En effet, passant plus de temps avec l'enfant que l'homme, celle-ci communiquait au quotidien avec celui-ci. A travers ce contact direct, elle transmettait les valeurs du groupe grâce auxquelles, le jeune membre s'imprégnait de son identité, de son genre et de son particularisme. Pierre Titi Nwel traduit bien cette réalité lorsqu'il affirme que : “ C'est à elle que reviendra la tâche de transmettre le savoir social à ses enfants : connaissances relatives aux généalogies, aux règles matrimoniales, à la répartition des terres, au gouvernement de la famille, etc ”<sup>124</sup>. Cette

<sup>122</sup>Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.

<sup>123</sup> Bernadette Ekame, 71ans, initié *Ndili*, Bilangue, entretien du 15/11/2022.

<sup>124</sup>Titi Nwel, “Le statut social”, p.34.

assertion de Pierre Titi Nwel met en évidence la place centrale qu'occupe la femme Basaa-Mpoo-Bati dans l'éducation des enfants au sein de ce groupe. Cette expertise de la femme était souvent très sollicitée par les hommes, dans la connaissance de certaines réalités sociales Basaa-Mpoo-Bati et dans la mise en place de certains projets communautaires. C'est le cas par exemple lors de certaines cérémonies dotales où le savoir et le savoir-faire de la femme était sollicité. Elle dénouait très souvent le système de parenté, l'ensemble de la procédure dotale, les limites foncières, etc. Celle-ci avait une connaissance plus élargie du fait qu'elle appartenait à deux entités familiales<sup>125</sup>. Elle bénéficiait de l'encadrement des initiés des confréries des deux parts de ses entités familiales. De cet encadrement des initiés des confréries et autres, elle était souvent plus avertie et aguerrie que son homme ; surtout dans la production des biens et services.

#### **4- Productrice des biens et services**

La femme Basaa-Mpoo-Bati a toujours été au cœur de la production des biens et des services dans ce groupement. En tant que donneur de vie à travers la progéniture, celle-ci donnait également la vie en tant que productrice des biens et services<sup>126</sup>. Ainsi, certaines activités de production économique et de services au sein de cette communauté, relevaient plus de son action. C'est le cas par exemple de l'agriculture, la cueillette, l'élevage, le troc, etc, où sa prééminence était établie. Aucune de ces activités ne pouvaient se réaliser sans son expertise. Il faut reconnaître qu'en pays Basaa-Mpoo-Bati, la division du travail était reconnue. La femme en tant que "sexe faible", n'exerçait pas les tâches rudes. Elle s'occupait simplement de la mise en valeur. C'est le cas pour ce qui concerne l'agriculture où l'homme s'occupe du défrichage et du nettoyage, tandis que celle-ci labourait la terre en introduisant de la semence. Ceci traduit clairement le souci de l'homme à ne pas exposer la femme à des travaux difficiles, nécessitant plus de forces et d'énergies. La femme n'était donc pas assujettie à l'homme tels que certains l'ont fait croire.

Au-delà de la production des biens, la femme Basaa-Mpoo-Bati était la maîtresse en interne dans son foyer. C'est elle qui connaissait ce qui était bon ou pas pour le mari et les enfants. Lorsqu'un service devait être accordé à un autre membre, son avis était primordial. Joseph Mboui relatant la vie de cette communauté à *Ngok-Lituba*, met un accent particulier sur cette place de la femme dans la gestion du foyer. Ainsi on peut comprendre à travers le dialogue

---

<sup>125</sup> Bernadette Ekame, 71ans, initié *Ndili*, Bilangue, entretien du 15/11/2022.

<sup>126</sup> *Idem*.

entre Ngo Maa et Manal que : “Ngo Maa dit : qui commande cette nourriture ? Manal répondit : la femme commande les choses de la maison de son mari plus que le mari lui-même (...). C’est pourquoi la femme s’enrichit auprès de son mari avec joie et fierté”<sup>127</sup>. A travers cette assertion tirée du récit de Joseph Mboui, on comprend aisément le statut qu’occupe la femme Basaa-Mpoo-Bati dans son foyer. Il s’agit d’un statut de pouvoir qui est reconnue à celle-ci dans l’administration du foyer. Celle-ci a l’opportunité ou non d’accorder un service à un tiers y compris son propre mari. Cette place importante dans la production des biens et services est traduit de nos jours à travers les expressions telles que “ministre de l’intérieur” ou bien le “gouvernement de l’ombre”<sup>128</sup>. Ce qui permet à la femme Basaa-Mpoo-Bati d’agir en autorité au sein de cette communauté.

## **B- La femme comme autorité**

La société traditionnelle Basaa-Mpoo-Bati reconnaît à la femme une place importante dans la régulation sociale. Cette place se manifeste à travers l’appartenance à une confrérie, guide spirituelle, cheffe de famille et gardienne du legs ancestral.

### **1-Initiée de confrérie**

La femme Basaa-Mpoo-Bati intègre l’institution *Mbok* ou *Mpéé* de ce peuple depuis sa naissance à *Ngok-Lituba*. Elle accompagne les hommes dans la régulation de cette société depuis la période précoloniale à nos jours. Ce rôle de la femme en tant qu’initiée de confrérie est traduit par *Ki Wom* la femme de *Ngok* dans le récit de Joseph Mboui<sup>129</sup>. Celle-ci fut la première à avoir béni *Mban* à travers l’eau qu’elle avait recueillie dans laalebasse. Par cette acte, *Ki Wom* en tant qu’autorité initiée, transmet à *Mban* son assentiment favorable pour qu’il puisse bénéficier du *Mbok* ou *Mpéé* de ce groupe. C’est elle qui aplanît les voies de l’initiation aux différentes confréries de ce groupe dans ce rocher mythique. A l’analyse du rôle joué par la femme de *Ngok* dans l’initiation de *Mban*, on peut dire que la femme initiée Basaa-Mpoo-Bati avait également un mot à dire quant à l’initiation d’un membre. Lorsqu’elle n’exprimait pas son accord, l’initiation était compromise vu que c’est elle la mère et l’éducatrice dans cette société.

En effet, l’institution suprême *Mbok* ou *Mpéé* à travers laquelle les confréries agissaient dans la régulation sociale chez les Basaa-Mpoo-Bati, figuraient également la confrérie féminine

<sup>127</sup>Mboui, “Mbog Liaa”, p.176.

<sup>128</sup>Bienvendu Ntamak, 78ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

<sup>129</sup> Mboui, “Mbog Liaa”, pp.44-46.

*Koo*. Cette dernière garantit la femme de ce groupe comme autorité complémentaire à celle de l'homme. Ainsi, la femme initiée accompagnait l'homme dans la gestion au quotidien de la société, notamment sur les questions liées à la structuration sociale, les maladies, etc. Lorsqu'un mal (sorcellerie, vole, maladie mystérieuse) survenait dans cette société avant, pendant et après la colonisation, les initiés *Koo* participaient à son éradication. C'est le cas de la jeune Thérèse Miyem Assep dans les années 1965 à Nyanon, qu'on avait découvert comme initiée dans la sorcellerie<sup>130</sup>. Elle fut soignée par l'initié *Koo* Anguené. La femme Basaa-Mpoo-Bati en tant qu'autorité de confrérie, travaillait en synergie avec les initiés de confréries masculines dans l'expression de la justice, la protection des vies, dans l'expiation, la conjuration d'un mauvais sort ; d'où l'autre rôle de guide spirituelle.

## 2- La femme comme guide spirituelle

Au-delà de la femme au foyer, l'initiée de confrérie, la femme Basaa-Mpoo-Bati jouait également la fonction de guide spirituelle<sup>131</sup>. C'est elle qui dès le bas âge de l'enfant, entraînait celui-ci dans la compréhension de la spiritualité de cette communauté. La femme Basaa-Mpoo-Bati veillait au respect par les enfants et certains adultes des interdits de ce groupe. Ceux-ci étaient un moyen d'expression de leur spiritualité. Au cas où un membre ne les respectait, il était victime d'un sort mystérieux ou bien faisait appel à des esprits qui devaient nuire la vie dans cette société<sup>132</sup>. C'est le cas avec le fait de jeter les ordures la nuit qui faisait appel aux esprits qui venaient visiter les membres pendant qu'ils dormaient. Leurs actions pouvaient nuire non seulement à leur sommeil, mais aussi sur leur santé physique et spirituelle<sup>133</sup>. En tant qu'initié du *Koo*, elle orientait très souvent certains membres de cette société à l'action agissante de la divinité *Ngé*, soit pour se désintoxiquer soit dans l'expression de la justice. C'est le cas avec l'initié *Koo* Thérèse Bilogui de Kikot qui agissait dans le rétablissement physique et spirituelle des personnes victimes de l'empoisonnement et de l'envoutement dès les années 1980<sup>134</sup>. Toujours en tant que guide spirituelle, la femme Basaa-Mpoo-Bati combattait également les forces du mal à l'instar des totems dangereux et des personnes anthropomorphes, qui se transformaient en animaux pour voler dans les maisons et champs. Elle invoquait les esprits des ascendants et celles de la nature pour les neutraliser. De cette charge de guide spirituelle était associée celle de cheffe de famille.

<sup>130</sup>Bernadette Ekame, 71ans, initié *Ndili*, Bilangue, entretien du 15/11/2022.

<sup>131</sup>*Idem*.

<sup>132</sup>Bienvenu Ntamak, 78ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

<sup>133</sup>*Idem*.

<sup>134</sup>Bernadette Ekame, 71ans, initié *Ndili*, Bilangue, entretien du 15/11/2022.

### 3- La femme cheffe de famille

La famille est le socle social chez les Basaa-Mpoo-Bati. Elle est incarnée par deux personnes ; l'homme et la femme. L'homme est l'autorité principale tandis que la femme est une autorité secondaire, car elle vit sous la tutelle de celui-ci. Ceci revient à dire que la femme Basaa-Mpoo-Bati agit tant que l'homme dans la gestion du foyer conjugal que la régulation de la vie sociétale. En tant que cheffe de famille "secondaire", elle participe dans la prise des décisions concernant son foyer conjugal. Tout ce que son partenaire faisait était souvent soumise à sa connaissance, afin qu'elle donne ses idées. Parfois, c'est elle qui prenait des initiatives entreprenantes à travers lesquelles l'homme s'alignait, notamment dans la construction d'un héritage<sup>135</sup>. Outre cette fonction au sein du foyer conjugal, la femme Basaa-Mpoo-Bati en tant que cheffe de famille, occupait aussi une place importante au sein de la société vu qu'elle gérait un foyer. Ainsi, elle bénéficiait une place majeure lors des rencontres de familles, les cérémonies traditionnelles et les fêtes au sein de cette société<sup>136</sup>. Elle n'était pas rangée à la catégorie des jeunes filles, des enfants et les célibataires du groupe. Son titre de *mwa* (madame) la plaçait au même rang que son homme, car ils agissaient tous deux dans la mise en marche du *Mbok* ou *Mpée* sous l'encadrement des initiés des confréries. Cette responsabilité de régulation sociale dans cette ethnie à travers l'autorité de cheffe en "second" était également observée à travers savoir social ancestral qu'elle détenait en tant qu'autorité.

### 4- La femme et le savoir social ancestral

Le savoir social ancestral en pays Basaa-Mpoo-Bati est partagé entre l'homme et la femme, dans la mesure où les deux sont complémentaires. La femme étant la conjointe de l'homme acquière auprès de celui-ci et d'autres membres des connaissances sur le patrimoine ancestral du groupe. Ce patrimoine ancestral était souvent bien conservé et transmis aux générations suivantes par la femme ; vu que l'homme mourrait parfois très tôt. Pendant la période avant la colonisation, la femme Basaa-Mpoo-Bati en tant qu'initié de confrérie, conservait le patrimoine politique, social et religieux de ce peuple. Celui-ci était jalousement sauvegarder. Ainsi, les *Ilaclé* (histoires), les *Ngeni* (proverbes), les généalogies étaient bien connues, sauvegardés par celle-ci<sup>137</sup>. Chaque fois qu'une situation se présentait dans cette société, notamment les questions de parenté, les questions liées aux us et coutumes, la femme Basaa-Mpoo-Bati avait également son mot à dire auprès des hommes. De ce fait, elle était la

<sup>135</sup> Bienvenu Ntamak, 78ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

<sup>136</sup> Bernadette Ekame, 71ans, initié *Ndili*, Bilangue, entretien du 15/11/2022.

<sup>137</sup> *Idem*.

mémoire collective de tout d'un peuple. Celle-ci s'exprimait souvent à travers les chants qu'elle entonnait pendant certains événements dans cette communauté; favorisant leur unité communautaire. Au regard de la place qu'occupe la femme Basaa-Mpoo-Bati au sein de cette société, on peut dire qu'elle joue un rôle important dans l'unité communautaire de ce groupe. Elle n'est pas chosifiée ni prolétarisée. Cette unité historique est liée à une dénomination atypique.

#### **IV- *Ngok-Lipondo* ou *Ngok-Lituba* : regard croisé de l'appréhension du rocher mythique Basaa-Mpoo-Bati**

Les expressions *Ngok-Lipondo* ou *Ngok-Lituba* renvoient au patrimoine historique des Basaa-Mpoo-Bati, c'est-à-dire le lieu de naissance de cette communauté. Dans cette partie du travail, il est question de mener une étude épistémologique sur ces deux concepts qui paraissent renvoyer à une même réalité.

##### **A-*Ngok-Lipondo***

Le concept *Ngok-Lipondo* est une autre manière de nommer le rocher mythique des Basaa-Mpoo-Bati. Cette dénomination de ce rocher mythique est liée à la nature physique du rocher, à sa toponymie, à son histoire et soutenue par certains partisans.

##### **1-Présentation du rocher**

En effet, le rocher *Ngok-Lipondo* ou *Ngok-Lituba* est un monticule rocheux localisé dans l'actuel arrondissement de Nyanon, actuel département de la Sanaga-Maritime et l'actuelle région du Littoral. Il est implanté en plein cœur du groupement Bati qui n'a pas connu de migration depuis cette zone. Ce rocher mythique est au centre d'une vaste savane de 10 km, jouxtant le territoire du Mbam<sup>138</sup>. Son ancrage sur cette surface est évalué à 10 km de diamètre. D'après Mbombok Mbog Bassong, *Ngok-Lipondo* ou *Ngok-Lituba*, serait une roche météorique aux dimensions extraordinaires<sup>139</sup>. Il s'agit d'une immense roche montagneuse qui occupe un espace à perte de vue et s'impose par sa nature physique et ancrage sur le terrain. Cette montagne rocheuse est située à 210 km d'Edéa, 310 km de Douala, près de 100 km de Yaoundé<sup>140</sup>. La période d'implantation de ce monticule rocheux reste un sujet à caution. Pour certains chercheurs à l'instar de Mbombok Mbog Bassong, il se serait constitué pendant la

<sup>138</sup> Mbombok Mbog Bassong, *Ngok-Lituba*, Um Nyobe et l'église catholique, interview in <https://docplayer.fr>.

<sup>139</sup> Mbombok Mbog Bassong, "Le rocher sacré de *Ngok-Lituba*", in <http://www.eco-spirituality.org>.

<sup>140</sup> Mbombok Mbog Bassong, *Ngok-Lituba*, Um Nyobe et l'église catholique, interview in <https://docplayer.fr>.

période préhistorique ; ceci grâce aux empreintes humaines qui sont marquées dessus<sup>141</sup>. La présence des empreintes humaines sur ce rocher mythique, témoigne de l'existence des hommes pendant des siècles sur cet espace de savane. Les personnes ayant vécu dans cette zone ne seraient-ils pas les pygmées, vu qu'ils sont les premiers habitants de la forêt. Les Basaa-Mpoo-Bati ne seraient-ils pas dans la continuité des peuples qui ont vécu dans cette zone des siècles avant notre ère ? Ce qui est réel est que le rocher de *Ngok-Lituba* ou *Ngok-Lipondo* n'est pas né avec le peuple de la trilogie unitaire, car leur histoire affirme qu'ils se sont réfugiés dans ce site après leurs différentes migrations. Pourquoi la dénomination de *Ngok-Lipondo* ?

## 2- La dénomination *Ngok-Lipondo*

Le concept *Ngok-Lipondo* est une autre forme de dénomination du rocher mythique des Basaa-Mpoo-Bati. De manière littérale, *Ngok-Lipondo* signifie "Rocher troué" ou "rocher percé"<sup>142</sup>. Cette dénomination traduit un orifice qui s'est formé naturellement contre toute action humaine. Cet orifice naturel est lié à l'action des forces de la nature qui en pleine mouvement à un moment de l'histoire, auraient créé ce dysfonctionnement à travers le trou sur le rocher<sup>143</sup>. Ainsi, le concept *Ngok-Lipondo* symbolise ce rocher dans son état naturel représenté par son orifice naturel. Il s'agit donc d'une appellation empirique d'une réalité observable à travers lequel, certains membres du peuple Basaa-Mpoo-Bati s'assimilent au détriment de *Ngok-Lituba*, qui est également une autre appellation du "rocher troué" qui fait également l'objet d'une étude par la suite. Cette dénomination de *Ngok-Lipondo*, s'inscrit également dans une certaine manière de concevoir une réalité empirique au sein de la communauté Basaa-Mpoo-Bati. Il faut dire que les natifs du rocher mythique comme à l'intérieur des autres groupes ethniques, ont plusieurs interprétations face à réalité factuelle. Cette réalité liée à la perception d'un fait concret, peut parfois être occasionnée par la non connaissance en profondeur du substrat qui se dégage de ce fait. Ainsi, le concept de *Ngok-Lipondo* exprime une réalité empirique tiré de l'observation et du vécu de ce patrimoine historique.

## 3- La portée historique

La seule portée historique qui se dégage du concept Basaa-Mpoo-Bati est qu'il renvoie au lieu de leur fondement. Il s'agit d'un lieu porteur d'histoire et de la spiritualité de ce

<sup>141</sup> Mbombok Mbog Bassong, "Le rocher sacré de *Ngok-Lituba*", in <http://www.eco-spirituality.org>.

<sup>142</sup> Parfait Biboum, 71ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>143</sup> *Idem*.

groupement. Ainsi, l'appellation *Ngok-Lipondo* s'inscrit dans une vision évolutive de la perception de la réalité historique de certains membres de ce groupe. Elle ne s'oppose à la réalité historique de cette communauté, qui est son fondement de l'unité historique. Il faut dire que ce concept de *Ngok-Lipondo* a toujours ramé à contre-courant avec celui de *Ngok-Lituba*, car exprimant certaine façon de voir la réalité<sup>144</sup>. Cette dénomination date de la période coloniale et est exprimée par une frange de membre au sein de ce peuple. De ce fait, sa charge historique est parfois superficielle et non toujours adaptée à la réalité historique de ce groupe ethnique. Le concept *Ngok-Lipondo* n'exprime pas la particularité du fait social et historique du vécu des Basaa-Mpoo-Bati dans ce lieu, car il est le fruit de l'intelligentsia de certains membres du groupe pendant la période coloniale<sup>145</sup>. Ce qui traduit un courant de pensée animé par certains membres du groupe.

#### 4-Les partisans de cette dénomination

Le concept *Ngok-Lipondo* comme celui de *Ngok-Lituba* sont animés par certains membres de cette communauté qui, expriment leurs visions au regard de ce qui est ce rocher mythique. Parmi les personnes partisans de cette dénomination figurent certains initiés à l'instar de *Mbombok* Lucien Ntamack, *Mbombok* Mboum Mwaha et autres<sup>146</sup>. Pour ces derniers, le concept *Ngok-Lipondo* est une dénomination reflétant la nature physique de ce rocher montagneux qui a abrité les Basaa-Mpoo-Bati pendant leur séjour dans la savane Bati. Cette dénomination est une description de ce que représente cette météorite montagneuse qui incarne l'âme et la spiritualité de cette communauté. Pour ceux-ci, parler de *Ngok-Lituba* serait dire que ce rocher mythique avait été percé par l'homme ou bien avait subi les affres de celui-ci dans ses rapports avec celui-ci. Or, c'est par la nature des forces de cet univers que cet orifice naturel trouve son origine avant d'être le lieu où l'institution *Mbok* ou *Mpée*, a été transmis au peuple de la trilogie unitaire<sup>147</sup>. Il faut dire que les partisans de cette thèse s'inspirent de leurs réflexions et connaissances tirées de leurs formations scolaires depuis la colonisation, pour donner cette dénomination empirique à ce patrimoine ancestral des Basaa-Mpoo-Bati. Ainsi, l'appellation *Ngok-Lipondo* est l'alternance conceptuelle de celle de *Ngok-Lituba*, qui lui est plus porteur de charge et de sens au sein de cette communauté des siècles avant la colonisation.

<sup>144</sup>Lucas Nguimbis, 69 ans, enseignant retraité, Yaoundé, entretien du 5/09/2022.

<sup>145</sup> Bienvenu Ntamak, 78ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

<sup>146</sup>Lors de nos différents entretiens avec ses différents initiés, ils nous ont fait savoir qu'ils sont partisans du concept *Ngok-Lipondo*.

<sup>147</sup>*Idem*.



## **B- La dénomination *Ngok-Lituba***

A l'opposé du concept *Ngok-Lipondo*, celui de *Ngok-Lituba* est la dénomination d'origine de ce "rocher troué" des siècles avant la colonisation. Cette dénomination à une signification, une charge historique et est conservée par un grand nombre des membres de ce groupe ethnique.

### **1- Signification du nom *Ngok-Lituba***

*Ngok-Lituba* est une expression composée de deux radicaux à savoir ; *Ngok* qui veut dire "rocher" et *Lituba* qui signifie "refuge" ou "exil" en langue Mpoo<sup>148</sup>. De manière littérale, la dénomination *Ngok-Lituba* signifie tout simplement "rocher refuge" par rapport au refuge de ce peuple en ce lieu<sup>149</sup>. Il est également à noter que le mot *Lituba* renvoie au "trou percé" tant en langue Basaa qu'en langue Mpoo. S'il faille qu'on s'en tienne à cette signification de *Lituba* "trou percé", il est à l'opposé de *Lipondo* qui lui renvoie à un orifice naturel, sorti de toute action humaine. Pendant que *Lituba* renvoie à un trou mis en œuvre grâce à l'action de l'homme. Ainsi, les mots utilisés en langue Basaa comme Mpoo s'entrecoupent souvent dans le font. Un seul mot peut être utilisé pour signifier plusieurs réalités en fonction également du ton exprimé. C'est dans ce sens que le mot *Lituba* se situe. L'expression *Ngok-Lituba* est un patrimoine linguistique du peuple Mpoo, notamment du lignage Biso'o qui est resté proche de ce site<sup>150</sup>. Elle porte la marque de l'identité de cette communauté ethnique dont l'histoire est intimement liée à ce rocher mythique. Il s'agit d'un concept au-delà de renvoyer à une réalité empirique, traduit également la réminiscence d'un patrimoine historique et culturel des Basaa-Mpoo-Bati. Ces derniers ont réussi à conserver cet héritage linguistique marque de leur unité communautaire depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. La dénomination *Ngok-Lituba* s'inscrit dans la logique de sauvegarde de l'identité des Basaa-Mpoo-Bati, qui n'est pas qu'empirique mais aussi celle de porteuse d'histoire.

### **2- La portée historique du nom**

Le nom *Ngok-Lituba* traduit le refuge des ancêtres et des Basaa-Mpoo-Bati dans ce lieu devenu mythique dès le XIV<sup>e</sup> siècle. Il traduit la fuite de certains membres des ascendants de ce groupe qui étaient pourchassés par un ennemi cagoulé comme le témoigne la tradition orale

<sup>148</sup>Pierre Titi Nwel, 82 ans, *Mbombok* et anthropologue, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

<sup>149</sup>*Idem*.

<sup>150</sup>Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien du 08/04/2020.

de ce peuple<sup>151</sup>. Arrivés dans ce rocher montagneux, ils se cachèrent dans le trou et eurent la vie sauve grâce à la toile d'araignée tissée après qu'ils soient entrés. C'est pourquoi l'araignée représente l'animal totem dans ce groupe<sup>152</sup>. Le rocher *Ngok-Lituba* n'est pas qu'une réalité empirique qu'on observe à première vue, mais un symbole rempli d'histoire de ce peuple. Il s'agit d'un contenant rempli de contenus. Ainsi, la dénomination *Ngok-Lituba* assignée à cette grotte en langue Mpoo, traduit le souvenir immortel de la mémoire collective de cette communauté, qui a trouvé naissance dans ce lieu représenté par ce rocher. Il est à noter que cette météorite rocheuse a servi d'abri non seulement aux ascendants de cette communauté, mais aussi aux descendants. C'est dans ce site qu'ils reçurent de leurs ascendants le legs traditionnel garanti par l'institution suprême *Mbok* ou *Mpéé*, dont les confréries sont des démembrements<sup>153</sup>. La dénomination *Ngok-Lituba* renferme une tradition des siècles de ce peuple qui est devenu une grande communauté de nos jours. Elle scelle ainsi le lien qui existe entre les Basaa-Mpoo-Bati et ce rocher mythique, d'où partirent les différentes migrations que connut ce groupement dès le XV<sup>e</sup> siècle. Cette dénomination est portée par l'immense majorité de ce groupe ethnique.

### 3-Les défenseurs de cette dénomination

La dénomination *Ngok-Lituba* est une représentation historique de ce peuple exprimée dans la langue Mpoo. Elle est l'expression de l'identité socioculturelle des Basaa-Mpoo-Bati, qui naquit dans cette zone de savane avant de se disperser dans la partie Sud-Cameroun. Ainsi, ce concept est partagé par un grand nombre des membres de cette communauté qui s'identifie en ce lieu de mémoire. Il s'agit donc d'une appellation qui émane de la tradition des Basaa-Mpoo-Bati et non d'une réflexion épistémologique liée à la manipulation des concepts par certains évolués de cette ethnie. C'est dans ce sens que Pierre Titi Wel affirme que : "C'est pourquoi chez les Mpoo on parle de *Lituba* qui est renvoie au refuge. Ce mot a tout son sens en langue Mpoo"<sup>154</sup>. On comprend à travers les propos de Pierre Titi Wel que c'est presque toute cette communauté qui utilise le nom *Ngok-Lituba*. Ce dernier, symbole non seulement du rocher troué qui est visible, mais aussi de l'héritage culturel dont se servent les initiés des confréries pour réguler la vie dans cette société. Il ne s'agit pas seulement d'une observation physique comme dans la dénomination *Ngok-Lipondo* de quelques membres dispersés de ce groupe. La dénomination *Ngok-Lituba* à laquelle on adhère dans cette étude,

<sup>151</sup> Nyoumea, *Ngok-Lituba peuples et histoires*, Douala, Editions Bantu, 1978, p.14.

<sup>152</sup> *Ibid.*

<sup>153</sup> Pierre Titi Nwel, 82 ans, *Mbombok* et anthropologue, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

<sup>154</sup> *Idem.*

permet de desceller les contours du fondement historique du peuple Basaa-Mpoo-Bati, de ses institutions confrériques et de son unité.

En définitive, il était question dans la présente étude de dégager l'environnement social dans lequel vivent les Basaa-Mpoo-Bati, ainsi que l'identité historique de cette communauté. Il ressort de ce travail que les Basaa-Mpoo-Bati descendent de Mban qui lui-même ascendant Ngé et grand ascendant Nnanga, d'où autre appellation qui leur est reconnue Mban-Ngé-Nnanga. Il s'agit d'un groupe qui vit dans un environnement varié avec les forêts, mangroves, les différents cours d'eaux, etc, qui constituent la base de leur existence et la manifestation de leur unité communautaire. Cette dernière est traduite par le concept Basaa-Mpoo-Bati qui se rapporte à leur séjour à *Ngok-Lituba* ; fondement de leur socle institutionnel *Mbok* ou *Mpéé*. C'est à travers ce socle institutionnel que la femme de cette collectivité bénéficie d'un statut important, la permettant de participer dans la régulation sociale. C'est dans ce sens que ce patrimoine sociohistorique est mis en branle pour favoriser l'unité historique dans ce groupe, liée à ses origines.

## CHAPITRE II : BASAA-MPOO-BATI : ORIGINES ET REGARD EXTERIEUR

L'histoire des Basaa-Mpoo-Bati est une histoire qui intègre le grand ensemble du passé historique des peuples d'Afrique en général et ceux du Cameroun en particulier. Il s'agit d'une histoire globale qui apporte des éclaircissements sur l'origine du monde et les hommes qui l'habitent depuis plusieurs siècles. Cette réalité historique est également particulière au sein des natifs de *Ngok-Lituba* qui cherchent des réponses à ces deux réalités. Ainsi, le Basaa-Mpoo-Bati en tant que communauté humaine, a une histoire qui apporte certaines réponses sur leurs origines dans le temps et l'espace. Des lors, quelles sont les origines des Basaa-Mpoo-Bati ? Pour mieux aborder ce sujet, il est important d'aller aux sources des origines de ce peuple, leurs différentes migrations et peuplements, leur organisation sociale ainsi que leur religion.

### I- AUX SOURCES DES ORIGINES BASAA-MPOO-BATI

Dans le cadre de cette étude, il est question d'appréhender les origines du peuple natif de *Ngok-Lituba* à travers leurs schèmes de pensées et la perception qu'ont d'eux d'autres entités humaines.

#### A- Les origines à travers les schèmes de pensées

Il est question dans ce travail, de puiser non seulement à l'intérieur de cette communauté ethnique d'une part, des éléments tirés de la tradition orale tels que les cosmogonies, les mythes, la source orale, mais aussi de certaines disciplines scientifiques à l'instar de l'archéologie, la linguistique, et autres dont l'importance est avérée dans la connaissance de l'origine des Basaa-Mpoo-Bati.

#### 1- Origines à travers les cosmogonies et mythes

L'Afrique reste l'un des rares continents où beaucoup de peuples sont attachés à leur patrimoine historique. Chacun a son identité propre qui se transmet de générations en générations. C'est le cas des cosmogonies et mythes. En ce sens, le peuple Basaa-Mpoo-Bati a réussi à préserver ses cosmogonies et mythes qui constituent jusqu'à ce jour, l'un des éléments importants de la tradition orale, pouvant mieux les caractériser et expliquer leur origine. Plusieurs cosmogonies et mythes essaient de renseigner sur les origines des membres de cette communauté. Parmi ces cosmogonies et mythes de ce peuple, on a ceux se rapportant à la création du monde.

La cosmogonie Basaa-Mpoo-Bati de la création du monde renseigne qu'au début de l'humanité, tout est né du néant. Le néant était représenté sous forme d'un cercle<sup>1</sup>. A l'intérieur de ce cercle, se trouvait un triangle qui lors de son éclatement est sorti un objet en forme de verge. La fécondation de la verge avec le triangle a donné naissance à un objet beaucoup plus petit qui représente l'enfant<sup>2</sup>. Cette cosmogonie atteste l'origine de la création du monde et de l'homme chez les Basaa-Mpoo-Bati. Il s'agit d'une œuvre féminine qui est source de vie. De ce fait, le monde serait né le jour où le sexe de la femme serait ouvert pour donner naissance à l'enfant. Eugène Wonyu représente ce phénomène cosmique à travers le chiffre 3. Le chiffre 3 symbolise les trois instruments ayant abouti à la création du monde. Le premier instrument c'est le grand bâton qui représente la verge de l'homme, le triangle le vagin de la femme et le petit bâton résultant de la fécondation des deux premiers instruments et l'enfant qui est le résultat de l'action de la verge et du triangle<sup>3</sup>. Pour cette cosmogonie Basaa-Mpoo-Bati, le monde est simplement né de l'union entre l'homme et la femme ; qui va donner naissance à l'enfant. C'est à travers l'union entre l'homme et de la femme que l'humanité, dont des fils de Mban-Ngé-Nnanga, tire ses origines. En dehors de cette cosmogonie de la création chez les Basaa-Mpoo-Bati, on a également le mythe des enfants de *Ngok-Lituba* de Joseph Mboui.

Dans sa thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en ethnologie, Joseph Mboui retrace l'histoire des descendants Mban-Ngé-Nnanga à travers le mythe de "*Mbog liaa*" ou savoir social. Le mythe de "*Mbog liaa*" s'introduit au cœur de l'histoire des Basaa-Mpoo-Bati pendant leur présence à *Ngok-Lituba* et le début de leur séparation entre le XIV et le XV<sup>e</sup> siècles. Il est le fondement même de la trilogie conceptuelle de cette communauté dans la mesure où il retrace non seulement les différents groupes d'ancêtres qui sont à l'origine de cette communauté mais aussi, le processus de transmission de l'héritage traditionnel. Le mythe relaté dans la thèse de Joseph Mboui, présente les neuf familles vivant à *Ngok-Lituba* ayant à leur tête Ngok et Ki Wom<sup>4</sup>. Les neuf pères de familles étaient accompagnés de leurs femmes et enfants. D'après Joseph Mboui, les personnages regroupés autour de leurs parents à *Ngok-Lituba* étaient tous aveugles. Le mythe *Mbok Liaa* présente le fondement de la communauté Basaa-Mpoo-Bati avant leur dispersion sur le territoire national. Leur quotidien était celui des hommes normaux qui ne ménageaient aucun effort, afin de vivre. Chaque jour, tous se réunissaient et partageaient le même repas autour de leurs parents avant que chacun ne retourne à ce qui le concernait.

---

<sup>1</sup>Wognou, *Les Basaa du Cameroun monographie*, p.44.

<sup>2</sup>*Ibid.*

<sup>3</sup>*Ibid.*

<sup>4</sup> Mboui, "Textes et documents basa", pp.14-20.

Un jour, un des huit enfants de la grotte sacrée nommé Mban encore appelé “l’homme de la discorde” décide de percer le mystère qui planait autour de leur présence en ce lieu. Il faut noter que les fils de la grotte sacrée avaient un grand respect pour Ngok, leur père protecteur. Ils ne communiquaient pas beaucoup avec lui jusqu’au jour où, Mban prit le courage de chercher à connaître leurs véritables parents biologiques<sup>5</sup>. Etant un enfant curieux et observant les conditions de vie qu’ils menaient auprès de Ngok, Mban voulut savoir ce qu’il représentait pour eux. De cette curiosité grandissante, Ngok envoya Mban appeler ses frères. Arrivé chez Ngok, l’aîné des huit à savoir Mbok fut interrogé sur la provenance du raisonnement de Mban. En réponse, Mbok affirma qu’il n’était pas au courant de l’acte de Mban. De cette réponse discordante, Ngok fit retourner chacun dans son lieu habituel. Mais Mban persista à en savoir plus sur l’identité de ses parents et ne bougea point.

Cette attitude de curiosité de Mban avait attiré l’attention de la femme de Ngok, Ki Wom qui remplit alors de l’eau dans unealebasse neuve et apporta. Elle posa la main droite sur la tête de Mban et versa de l’eau sur lui en disant : “pour ton endurance, tu resteras à la place de ton père et à la mienne. C’est toi qui récolte le travail de l’endurance, tu verras les choses de tous les côtés, tu béniras quelqu’un dans l’assemblée, selon la volonté de ses œuvres”<sup>6</sup>. Après avoir reçu ces bénédictions de Ki Won, Ngok le prend et le charrie dans les différentes portes de *Ngok-Lituba* où il acquiert l’initiation. De cette initiation, la vue de ce dernier se rétablit grâce à son courage et son endurance. Le rétablissement de la vue de Mban symbolise le transfert de l’héritage traditionnel des Basaa-Mpoo-Bati. C’est dans ce sens que Mban hérite du patrimoine culturel de cette communauté dans toutes ses dimensions. Ce qui fait de lui le premier *Mbombok* ou *Mpée Mpé* des originaires de *Ngok-Lituba*. C’est à partir de lui que le reste de garants du *Mbok* ou *Mpée* tirent leur initiation jusqu’aujourd’hui ; d’où la probable unité de tous les descendants de *Ngok-Lituba* autour des mêmes confréries.

De ce qui précède, on retient en effet du mythe repris par Joseph Mboui trois éléments relatifs à l’origine des originaires de *Ngok-Lituba*. Le premier élément est le lieu mythique de la grotte de *Ngok-Lituba* qui est reconnu par les membres de cette communauté comme étant leur patrimoine historique. Tous reconnaissent être sortis par cet endroit des siècles avant leur installation dans les sites respectifs qu’ils occupent actuellement. *Ngok-Lituba* reste et demeure le socle socio-culturel des descendants de Mban-Ngé-Nnanga qui y vont non seulement en pèlerinage, mais aussi pour les questions culturelles. Le deuxième élément concerne les

---

<sup>5</sup>Mboui, “Textes et documents basa”, pp.14-20.

<sup>6</sup> *Ibid.*

personnages qui sont présentés dans le récit. C'est le cas de Ngok et Ki Wom sa femme, Mbog, Mban et autres qui sont les noms communs à cette communauté et qui renvoient à des personnages réels qui ont effectivement vécu à *Ngok-Lituba*. Ceci témoigne qu'à l'origine, les Basaa-Mpoo-Bati ont vécu ensemble autour de leur ancêtre Mban-Ngé-Nnanga à *Ngok-Lituba*. Ce passé commun leur a permis de fédérer leurs esprits dans une vision ou la volonté de vivre ensemble selon les us et coutumes hérités de leurs ascendants. Cette réminiscence nostalgique d'un passé commun et de l'unicité ancestrale est sans doute le fondement de la trilogie conceptuelle et unitaire Basaa-Mpoo-Bati.

Enfin, le troisième élément de ce mythe est l'initiation de Mban. Le courage et la curiosité de Mban lui ont permis d'obtenir de son protecteur le recouvrement de sa vue c'est-à-dire, le symbole de l'initiation aux mystères qui fondent l'humanité de ce groupe. Mban présenté dans ce mythe, n'est autre que l'ancêtre de Nsaa, Nnanga dit Mpoo et Nti. C'est lui qui a transmis le patrimoine traditionnel hérité de ses ascendants notamment Ngé puis Nnanga. Le mythe de "*mbog liaa*" de Joseph Mboui vient compléter la cosmogonie ci-dessus en apportant certains éléments qui indiquent que *Ngok-Lituba* est le lieu d'origine des Basaa-Mpoo-Bati.

Outre le mythe de Mbok Liaa relaté par Joseph Mboui, on peut également illustrer l'origine du peuple Basaa-Mpoo-Bati à travers le mythe tiré des travaux de Samuel Mpouma<sup>7</sup>. Ce dernier, à travers le mythe d'Elolombi, retrace l'origine des fils de Mban en ces termes :

L'ancêtre Elolombi quitta la roche sur l'ordre de Nyambé ou Killa et prit pour épouse Kimaga. Elle lui donna un fils du nom de Bipoupoum. Celui-ci engendra en premier Mpoo et en suite Tendje, tous deux respectivement ancêtres des Bakoko et des Basa. Mpoo eut six fils, chacun ayant donné naissance à un clan Bakoko. Tendje eut en premier Bakeng be Tendje à l'origine des huit clans basa et Bassemlag be Tendje, fondateur des cinq autres<sup>8</sup>.

Force est de constater à travers ce mythe que *Elolombi* est à l'origine de la naissance des ancêtres Basaa-Mpoo-Bati. Pour comprendre ce que les Basaa-Mpoo-Bati appellent *Elolombi* ou *Hilolombi*, on fait appel aux travaux de thèse de Simon Victor Tonye qui sont consacrés à cette question<sup>9</sup>. Celui-ci refait le commencement de l'existence quand Dieu Hilolombi<sup>10</sup> vivait encore avec les hommes. Il s'agit d'un moment lointain dans l'histoire du peuple de la grotte sacrée de *Ngok-Lituba* dont la périodisation n'est pas définie. Simon Victor Tonye relate le lien qui a existé entre *Hilolombi*, le Dieu créateur des hommes et les descendants de Mban-Ngé-

<sup>7</sup>Louis-Marie Mpouka, "Les Basaa du Cameroun", in *les cahiers d'Outre-Mer* N°10, 1950, p.153.

<sup>8</sup>*Ibid.*

<sup>9</sup>Tonye, "Hilolombi", p.91.

<sup>10</sup>Le mot *Hilolombi* est l'appellation de Dieu par les anciens Basaa. De manière simple, le mot *Hilolombi* signifie "l'ancien des anciens".

Nnanga à l'origine du monde. Ainsi, on peut lire dans ce mythe que :

Autrefois, au commencement des siècles, Hilolombi habitait avec les hommes et leur donnait les sages conseils, en les aidant à marcher sur les chemins de la justice, du respect mutuel et de l'amour. Hélas, l'homme a bafoué sa divine présence en lui résistant, en lui désobéissant, en durcissant toujours plus son cœur.

A bout de sa patience, indigné et profondément déçu, Hilolombi a disparu, si bien que personne ne savait plus où il se trouve exactement.

Dans sa solitude, l'homme a été durement éprouvé. Privé de toute protection divine, il a mesuré les limites de son orgueil et de sa misère. Après avoir reconnu sa faiblesse dans tous les domaines, il s'est souvenu de son dieu, de Hilolombi, qu'il avait méprisé. Dès lors il le cherche partout<sup>11</sup>.

A travers ces cosmogonies et mythes, on note que le peuple Basaa-Mpoo-Bati tire ses origines de *Hilolombi* ou *Ololome*, qui est le nom que ceux-ci ont attribué à Dieu. Ils reconnaissent que leur existence provient de Dieu. Ainsi, au commencement, ils vivaient tous ensemble dans le lieu mythique de la grotte sacrée<sup>12</sup>. Les Mban-Ngé-Nnanga à l'origine du monde étaient en contact quotidien avec l'Être suprême avec qui, ils se partageaient leurs expériences de vie<sup>13</sup>. Il est possible d'établir une communion entre ces cosmogonies et mythes Basaa-Mpoo-Bati et celui de la création du monde tiré de la Bible, notamment du livre de Genèse. Ce premier livre de l'ancien testament affirme qu'au commencement, il y avait que Dieu<sup>14</sup>. Ce dernier est à l'origine de toutes choses, notamment la création du monde y compris les hommes. Ce livre de Genèse montre comment Dieu a créé le monde et comment il était en contact avec les hommes notamment Adam<sup>15</sup>. Toujours dans cette Bible, on voit comment Dieu était auprès des siens, comment ils leur parlaient. C'est le cas avec Abraham, Jacob, David, Salomon, qui étaient régulièrement en contact avec Dieu créateur. Cette communion des mythes atteste la commune vision de l'origine de l'homme entre les Basaa-Mpoo-Bati et ceux qui croiraient aujourd'hui en Christ. La Bible n'apporte qu'un complément explicatif plus fourni sur ce que les descendants de *Ngok-Lituba* connaissaient déjà.

De ce qui précède, les mythes et cosmogonies Basaa-Mpoo-Bati témoignent l'origine de ce peuple. Dans ces mythes et cosmogonies, un certain nombre d'images apparaissent et orientent de manière tangible sur l'origine des habitants antiques de *Ngok-Lituba*. Parmi ces images, on a *Hilolombi* le Dieu créateur, qui non seulement les a créés mais aussi, vivait avec eux dans la providence quotidienne à *Ngok-Lituba*. Ceci jusqu'au jour où ceux-ci lui désobéissent. De cette image de *Hilolombi* le créateur, succède celui de l'homme et de la femme

<sup>11</sup>Francesco Amato, "Croyances basa", in *le monde non chrétien* N°8, 1967, pp.20-21, in Simon Victor Tonye, "Hilolombi quelques voies d'approches privilégiées vers Dieux et vers Jésus", Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en Théologie, Université des sciences humaines de Strasbourg, 1981, p.91.

<sup>12</sup>Gouellain, *Douala ville et histoire*, p.28.

<sup>13</sup>Documents personnels de Jean Bisseleck.

<sup>14</sup>*La sainte Bible, ancien et nouveau testament*, version Louis Second, 1910, pp.2-3.

<sup>15</sup>*Ibid.*



qui se mettent en couple pour donner naissance à un enfant. Cette seconde image signifie que les Basaa-Mpoo-Bati sont nés de l'union entre l'homme et la femme. L'homme et la femme constituent le socle social chez les descendants de Mban-Ngé-Nnanga. C'est le fondement de la socialisation à l'intérieur de ce peuple. Ces images viennent se greffer à celle du rocher *Ngok-Lituba*. L'image de cette grotte sacrée confirme que les Mban-Ngé-Nnanga ont séjourné dans ce lieu qui est leur foyer originel. En effet, c'est de *Ngok-Lituba* que Mban reçut l'initiation aux mystères du *Mbok* ou *Mpéé*. Qu'en est-il de la version génésiaque suivant de la tradition orale ?

## 2- La source orale

La connaissance de l'Histoire de l'Afrique se fait en grande partie grâce à la tradition orale qui est une source vivante et sacrée, vu l'impact qu'elle a dans la vie des peuples noirs de ce continent. Ainsi, les premiers chercheurs ayant mené les études sur l'Histoire du continent noir, ont pu les effectuer grâce à la tradition orale. C'est dans ce sens que la restitution du passé du continent noir en général et celui des Basaa-Mpoo-Bati en particulier n'est possible dans sa grande majorité qu'à travers l'oralité. Il s'agit de l'un des vestiges de l'héritage traditionnel qui a été conservé par les ascendants et transmis aux jeunes générations pour une pérennisation certaine. Concernant le peuple Basaa-Mpoo-Bati, il a su conserver sa tradition orale, élément de son identité et de sa personnalité.

D'après les éléments de la tradition orale recueillis sur le terrain, il convient de dire qu'en dehors des origines mythiques et cosmogoniques déjà abordées plus haut, la tradition orale met également en exergue l'origine des Basaa-Mpoo-Bati. A travers un certain nombre d'éléments naturels tels que les récits des noms des personnes et des lieux, on peut cerner l'origine de ce peuple. Les descendants de Mban-Ngé-Nnanga situent leurs origines à "*Likol*" (Est). Plusieurs éléments analysés par les spécialistes des sciences sociales et humaines démontrent qu'il s'agit de l'Est de l'Afrique<sup>16</sup>. Cette vision est partagée par les membres de cette communauté qui pensent qu'ils viennent des horizons lointains de l'Afrique. Ils situent la région "*likol*" aux territoires qu'occupent certains pays de l'Afrique de l'Est notamment l'Ethiopie<sup>17</sup>. Cet espace géographique est considéré par certains chercheurs comme le foyer de l'anthropogénèse<sup>18</sup>. Il s'agit d'une partie du territoire où les peuples du continent noir en général et des descendants

<sup>16</sup>Il s'agit des chercheurs tant nationaux qu'internationaux à l'instar de Christine Buhan et Etienne Kange Essiben, Eugène Wonyu, Prince Dika Akwa Nya Bonambella, Joseph Ki-Zerbo et bien d'autres qui dans leurs différents travaux évoquent la région de l'Est de l'Afrique comme étant l'origine des peuples noirs.

<sup>17</sup>Buhan et Kange Essiben, *La mystique du corps*, p.419.

<sup>18</sup>C'est le cas de Carl Grimbert qui démontre dans ses travaux intitulés *L'aube des civilisations*, publiés aux éditions marabout en 1963 que le premier homme viendrait de l'Afrique australe, vu les différentes découvertes réalisées dans cette zone par certains paléontologues.

de Mban-Ngé-Nnanga en particulier, tireraient leurs origines. En effet, certains membres de cette communauté, à la question de savoir quelles sont leurs provenances, d'où viennent-ils, ont coutume de répondre qu'ils viennent de "Lokol". Le "Lokol" qui est évoqué par la tradition orale des Basaa-Mpoo-Bati traduit la provenance lointaine de cette communauté ethnique.

Outre le "Lokol" la tradition orale des Basaa-Mpoo-Bati affirme qu'ils proviennent de *Ngok-Lituba*<sup>19</sup>. Charly Gabriel Mbock affirme que : "Ngok-Lituba représente le socle de toute la culture Basaa-Mpoo-Bati dans la mesure où ce peuple se réclame de cette espace culturel<sup>20</sup>". Cette assertion permet de comprendre que chaque peuple a son histoire qu'il exprime selon sa tradition. Il faudrait prendre en compte cette réalité du patrimoine culturel de chaque peuple pour mieux l'étudier. Pour les membres de cette communauté, parler de *Ngok-Lituba*, c'est toucher à leur patrimoine historique. Ce dernier est le fondement de leur existence<sup>21</sup>. Subséquemment à la tradition orale, l'archéologie témoigne également sur l'origine des Basaa-Mpoo-Bati.

### 3- L'archéologie

L'archéologie est la science qui traite des vestiges matériels ayant servi autrefois de manière directe ou indirecte, à la vie des hommes. Il s'agit de l'ensemble des éléments matériels qui concourent à mettre en lumière la vie antérieure des êtres humains dans un espace de temps précis. Cette mise en lumière de la vie antérieure des hommes se fait à travers les résultats tirés des analyses des objets de fouilles réalisées sur des sites bien déterminés. L'ensemble du processus qui part de la collecte des données de fouilles à leur analyse (en suivant la méthode de datation), consiste à déterminer la présence à un moment donné, des traces d'existence des êtres humains et l'ensemble des éléments les accompagnant dans leur vie. Cependant, les travaux de cette science sont très peu réalisés par les pays africains. Ceux-ci sont dépourvus de moyens matériels et financiers pour mener des recherches sur les différents sites à fort potentiel de vestiges archéologiques. En revanche, au Cameroun quelques chercheurs ont pu donner le ton pour que cette science ait une visibilité malgré la modicité des moyens de travail. Parmi ceux-ci, on peut citer Joseph Marie Essomba et autres<sup>22</sup> qui ont été des artisans de cette science au Cameroun, à travers de nombreuses fouilles et productions scientifiques. Ces productions

<sup>19</sup> Documents personnels de Jean Bisseleck.

<sup>20</sup> Charly Gabriel Mbock, "Ngok-Lituba, les enjeux d'un débat orienté", in [http://www. You tube.com](http://www.You tube.com), consulté le 19/06/2019 à 10h50.

<sup>21</sup> Pierre Titi Nwel, 82 ans, *Mbombok* et anthropologue, Yaoundé, entretien réalisé le 04/08/2019.

<sup>22</sup> En guise de rappel, Joseph Marie Essomba, Engelbert Mveng en dehors de leurs casquettes d'historien ont été les pionniers dans la reconstitution de l'histoire des peuples du Cameroun à travers les fouilles archéologiques qu'ils ont mené sur certains espaces du territoire camerounais.

scientifiques concernant les vestiges matériels aident à mieux cerner l'origine des Basaa-Mpoo-Bati.

Les travaux de fouilles réalisés sur quelques sites en pays des originaires de *Ngok-Lituba* ont permis d'avoir une idée un peu claire sur les Basaa-Mpoo-Bati. A travers l'analyse des éléments archéologiques tirés du terrain, le peuple Basaa-Mpoo-Bati serait le plus ancien dans les espaces qu'il occupe actuellement<sup>23</sup>. En faisant un rapprochement avec les mêmes éléments découverts dans d'autres sites des peuples d'Afrique, on constate que le peuple Basaa-Mpoo-Bati a une origine lointaine. L'un des éléments attestant cette réalité est l'industrie de la métallurgie du fer. La métallurgie du fer est l'un des métiers très développés par le peuple de la trilogie unitaire. Les travaux de recherche menés sur les fourneaux de Pan-Pan dans le Nyong et Kellé et à Nguimulen en pays Babimbi par Joseph Marie Essomba, attestent l'activité du fer au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati<sup>24</sup>. D'après l'analyse des résultats de ces fouilles archéologiques, Joseph Marie Essomba estime la présence de cette communauté sur ces lieux deux siècles environ avant notre ère<sup>25</sup>. Il s'agit là des données archéologiques qui ne correspondent pas aux données historiques et de la tradition orale recueillie sur le terrain de ce peuple, remontant leur présence à *Ngok-Lituba* au XIV<sup>e</sup> siècle.

A travers le métier de la forge, les Basaa-Mpoo-Bati pouvaient se procurer un certain nombre de matériels. C'est le cas des lances pour la chasse, les machettes et houes pour le champ, les bijoux pour la beauté de la femme, les ustensiles de cuisine et bien d'autres objets pouvant servir la bonne marche de leur communauté. Les objets recueillis sur certains sites à l'instar des barres de fer, montrent que les Basaa-Mpoo-Bati avaient la même culture du fer que les autres peuples du continent noir. Ce qui permet de déduire d'une part que la métallurgie du fer est connue des peuples d'Afrique depuis des siècles<sup>26</sup>. De cette réalité archéologique, s'ajoute celle de la linguistique.

#### 4- La linguistique

Les langues Basaa-Mpoo-Bati sont des langues qui appartiennent au grand ensemble des langues dites Bantu de la famille nigéro-congolaise<sup>27</sup>. Elles sont caractérisées par l'utilisation

---

<sup>23</sup>François Ngouoh, 'Archéologie du littoral atlantique camerounais : étude des sites du bassin de la Lokoundje', Mémoire de Master en Archéologie, Université de Yaoundé I, 2008, p. 27.

<sup>24</sup>Joseph Marie Essomba, *L'archéologie au Cameroun*, Paris, Karthala, 1992, p.285.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Denise Robert-Chaleix, 'Métallurgie du fer dans la moyenne vallée du Sénégal : les bas fourneaux de Silla', in *Journal des africanistes*, Paris, 1994, p113.

<sup>27</sup>Patrick Mouguiama-Daouda, *Contribution de la linguistique à l'histoire des peuples du Gabon*, Paris, CNRS Editions, 2005, p.25.

récurrente du vocable ‘‘ba’’ qui renvoie à la ‘‘descendance de’’ ou bien à ‘‘ceux de’’. En guise de rappel, le Cameroun abrite en son sein des groupes de langues qui se côtoient et se mettent en relief. On peut citer les langues Bantu, semi Bantu et les langues Soudanaises. Les langues bantu et semi bantu sont localisées dans la partie Sud-Cameroun. En revanche, les langues Soudanaises sont localisées dans la partie septentrionale du Cameroun, communément appelé ‘‘grand Nord’’ ; zone de prédilection de la savane, steppe et du désert. Tous ces deux grands groupes de langues camerounaises connaissent en leur sein plusieurs autres sous-groupes de langues, qui cohabitent entre elles de manière interpénétrante dans leur quotidien.

Dès lors, les langues Basaa-Mpoo-Bati actuelles appartiennent à la famille des langues dites Bantu. Cette origine est la même que celles des langues des autres peuples Bantu d’Afrique, vu leurs similitudes. La particularité des langues Bantu est qu’elles répondent à deux critères principaux à savoir morpho-syntaxique et morphologique<sup>28</sup>. Concernant la morpho-syntaxe, Victor Simon Tonye affirme que : ‘‘les classes s’associent par paires régulières en opposition singulier/pluriel’’<sup>29</sup>. Ceci peut être illustré à travers les expressions telles que *banga* (mot) au singulier dont le pluriel donne *bibanga* (les mots), *ntab* (maison) et *matab* (maisons). En revanche, la morphologie a trait à la structuration des mots qui se forment presque tous par conglomération à partir des radicaux invariables<sup>30</sup>. C’est l’exemple du mot *nsal* chez les Elog-Mpoo, *njal* chez les Basaa et *nzié* chez les Beti qui signifient la faim. D’après les études menées par des linguistes sur les langues Bantu, notamment Bleek et Gutrie, il ressort que celles-ci auraient pour origine l’Afrique de l’Est, l’Ouest et l’Afrique Centrale. Ces différents espaces constitueraient les foyers originaires des langues Bantu. De ces différents foyers originaires des langues Bantu, l’Afrique Centrale a le plus important nombre de peuples s’exprimant en langue bantu. Les langues ou variantes linguistiques Basaa-Mpoo-Bati sont des langues dont le parler est presque identique à celui de certains peuples Bantu du Cameroun et autres pays de l’Afrique Centrale. Cette identité commune s’exprime tant au niveau de la morpho-syntaxe que de la sémantique. La comparaison élaborée dans le tableau ci-après explique le rapprochement linguistique entre les parlers Basaa, Mpoo et l’Eton dans la Lékié (Centre).

---

<sup>28</sup>Tonye, ‘‘Hilolombi’’, p.8.

<sup>29</sup>*Ibid.*

<sup>30</sup>*Ibid.*

**Tableau 6 : Traduction croisée de quelques similitudes linguistiques entre le basaa, le mpoo et l'éton**

N°	ETON	BASAA	MPOO	FRANCAIS
1	nnó	nno	moù	Tête
2	dís	dís	dís	Œil
3	zé	ndjé	zé	Panthère
4	anun	noo	anu	bouche
5	kulé	kul	kuu	Tortue
6	eson	lison	lison	dent
7	lebum	libum	libum	Ventre
8	lebé	libel	libéé	Sein
9	asù	Sù	asu	visage
10	inam	inam	inam	bras
11	mbus	mbus	mbis	dos
12	lepep	lipepe	lipep	papier
13	lebam	libam	libam	planche
14	abé	bel	abéé	cuisse
15	son	song	song	tombeau
16	akol	kôô	akôô	ped
17	iton	iton	iton	Noix de palm
18	mim	mim	mbime	cadavre
19	tôg	tôg	tôg	cuillère
20	ndà	ndab	ndab	maison
21	mongè	mangè	moon	enfant
22	ibé	ibéé	ibé	puit
23	adugè	atembéé	adugé	mentir
24	nye	nyan	nyange	mère
25	tara	tara	taa	père

**Source** : Prosper Molibok

De ce qui précède, on peut déduire que les langues Basaa-Mpoo-Bati, d'après les éléments linguistiques tirés de l'étude comparative de celles-ci avec les langues Pahouins, témoignent que celles-ci ont la même origine que celles des autres peuples Bantu<sup>31</sup>. En utilisant cette approche de la linguistique comparative, on peut conclure que les langues des Basaa-Mpoo-Bati tireraient leurs origines de deux points essentiels. Le premier point se situe dans l'Ouest de l'Afrique qui a pour foyer le Nigeria. Le second point se situe dans la partie de l'Afrique

<sup>31</sup>Jean Pierre Ombolo, *Etre Beti, Un art africain d'être un homme et de vivre en société ? Essai d'analyse de l'esprit d'une population*, Yaoundé, PUY, 2000, p.16.

Centrale, notamment avec l'empire du Congo comme le témoigne Théophile Obenga<sup>32</sup>. Ce dernier souligne que l'empire du Congo a été l'une des dernières organisations structurelles solides érigées par les Bantu<sup>33</sup>. Lors de l'effondrement de celle-ci, ce peuple Bantu a commencé à connaître de nombreuses pérégrinations sur l'ensemble du continent. C'est dans ce sens qu'on les retrouve en Afrique du Sud, en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.

Le questionnement sur la provenance du peuple Basaa-Mpoo-Bati permet de retenir trois moments à savoir; une origine mytho-cosmique qui atteste que les Mban-Ngé-Nnanga sont nés du néant. Ce néant se présente en forme de cercle et met en commun l'homme et la femme. Ces derniers à travers leur union vont donner naissance à l'homme de cette communauté ethnique. Outre cette origine, on a celle liée à la tradition orale qui révèle que c'est à *Ngok-Lituba* que les Basaa-Mpoo-Bati tirent leurs origines. Ils ont vécu avec leurs ancêtres dans ce lieu avant de se disperser. Il s'agit d'un lieu sacré où les membres de ce peuple se rendent régulièrement pour, soit faire du pèlerinage, soit alors se faire initier au culte traditionnel. Enfin, la dernière origine relevée dans ce travail est une origine africaine. Celle-ci se situe entre l'Afrique de l'Est, de l'Ouest et Centrale selon les travaux des chercheurs intégrés dans cette étude. De cette origine plurielle des descendants de la trilogie unitaire, quel regard porte les différents autres groupes ou forces ayant été en contact avec ce peuple ?

## **B- Les Basaa-Mpoo-Bati vus de l'extérieur**

Le territoire Basaa-Mpoo-Bati est un espace dans lequel les mouvements des hommes sont une réalité depuis les siècles. Ainsi, plusieurs catégories sociales ou groupes humains ont côtoyé ce peuple et ont une perception de ce qu'est celui-ci. Parmi ces groupes, on a les explorateurs, les missionnaires, les Fang-Beti et les peuples de l'Ouest dit Bamiléké.

### **1- Les explorateurs**

Le territoire qui se nomme aujourd'hui Cameroun a fait l'objet de divers voyages effectués par certains explorateurs de diverses nationalités à partir du XI<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. L'explorateur à qui on reconnaît le premier à fouler le sol Cameroun est le Carthaginois Hannon vers le XI<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>. Ce dernier en parcourant la côte de l'Afrique, se serait retrouvé du côté du Sud-Ouest

---

<sup>32</sup>Théophile Obenga, *Les peuples bantu migrations, expansion et identité culturelle*, tome I, Paris, l'Harmattan, CICIBA, 1985, p.7.

<sup>33</sup>Théophile Obenga, *L'Afrique centrale précoloniale*, Paris, présence africaine, 1974, p.8.

<sup>34</sup>Engelbert Mveng, *Histoire du Cameroun* tome I, Paris, présence africaine, 1984, p.26.

<sup>35</sup>*Ibid.*

du Cameroun où il aurait aperçu le mont Cameroun en plein ébullition et le baptisa le ‘‘char des dieux’’<sup>36</sup>. Un nom qui est resté jusqu’à ce jour collé à ce mont et dont l’attraction touristique est une réalité tant sur le plan national qu’international. Le premier pas de Hannon sur le sol qui va devenir Cameroun est une phase à laquelle vont succéder d’autres explorations<sup>37</sup>. Les premiers explorateurs européens à avoir franchi le territoire qui porte actuellement le nom Cameroun sont de nationalité portugaise. Ceux-ci, sous l’instigation de Don Henri, roi de Portugal, vont se lancer à la découverte du continent noir en 1415<sup>38</sup>.

Concernant le territoire qui porte le nom Cameroun, l’un des explorateurs portugais ayant mis pied en premier sur ce territoire est Ferna Do Po, plus connu sous le nom Fernando Po<sup>39</sup>. C’est à lui qu’on attribue la paternité Cameroun que le territoire porte de nos jours. Ce nom est attribué à ce territoire à partir de l’observation des crevettes sur le fleuve Wouri à Douala. En dehors de Fernando Po, plusieurs autres explorateurs européens ont séjourné sur le sol camerounais. Le regard qu’ils portent sur les peuples de la côte intègre également les Basaa-Mpoo-Bati qui s’y trouvent pendant cette période. Ce regard fut beaucoup plus orienté vers les éléments nutritionnels de ces peuples. Ainsi, on peut lire dans les travaux de Bouchaud que :

Au Cameroun, les ignames tiennent la principale place dans l’alimentation (...). Les noirs du Cameroun se montraient également très avides de sel, ce qui se comprend, car, d’une part, ils se trouvaient trop éloignés des mines de sel du Sahara, et, d’autre part, l’humidité de leur climat ne leur permettait pas d’avoir les marais salants<sup>40</sup>.

A travers cette affirmation, on constate que les peuples de la côte en général, et les Basaa-Mpoo-Bati en particulier, ont mis en valeur un certain nombre d’éléments nutritionnels qui ont attiré l’attention des explorateurs dans leur territoire ; c’est le cas des tubercules et le sel. De ce fait, l’activité agricole a été beaucoup plus basée sur la culture des tubercules à l’instar de l’igname, le macabo, le manioc, etc<sup>41</sup>. Concernant le sel, il faut dire que c’est l’un des éléments ayant favorisé les différentes migrations des Basaa-Mpoo-Bati de *Ngok-Lituba* vers leurs lieux actuels, notamment Edéa et Douala. On note également à travers cette affirmation, une description du milieu à savoir ‘‘éloignés des mines de sel du Sahara’’ et ‘‘l’humidité de leur climat’’ qui correspondent à celui des Basaa-Mpoo-Bati. Les descendants de Mban-Ngé-Nnanga étant parmi les premiers groupes humains à occuper la ville de Douala, il est clair que

---

<sup>36</sup>Joseph Bouchaud, ‘‘La côte du Cameroun dans l’histoire de la cartographie’’, mémoires de l’Institut Français d’Afrique Noire centre du Cameroun, n°5, 1952, pp.12-36.

<sup>37</sup>Joseph Bouchaud, ‘‘La côte du Cameroun’’ pp.12-36.

<sup>38</sup>Joseph Bouchaud, ‘‘La côte du Cameroun’’ pp.12-36.

<sup>39</sup>Abwa, *Cameroun histoire*, pp.43-44.

<sup>40</sup>Bouchaud, ‘‘La côte du Cameroun’’, p.109.

<sup>41</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l’Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 28/11/2014.

la description de la zone que fait Joseph Bouchaud correspond à leur milieu. Le climat de cette zone était un climat humide lié à la présence des différents cours d'eaux, des forêts et mangroves ; d'où le qualificatif de la côte ou le Littoral. Concernant la mentalité des originaires de *Ngok-Lituba*, les explorateurs européens dont Curt Von Morgen ont constaté que les peuples de la côte présentaient une mentalité dure de caractère. Ce sont des peuples qui sont jaloux de leur être et avides de leur liberté ; d'où l'action des missionnaires chrétiens.

## 2- Les missionnaires

Les missionnaires chrétiens se sont implantés en territoire côtier dès 1841, où vivent les descendants de Mban-Ngé-Nnanga des siècles avant<sup>42</sup>. En guise de rappel, l'action des missions chrétiennes a été en symbiose avec celle des puissances européennes à la quête des nouveaux territoires. L'un des pionniers du christianisme au Cameroun est Alfred Saker avec la Mission Baptiste du Cameroun fondée en 1845<sup>43</sup>. Après lui, d'autres missions chrétiennes vont s'investir au Cameroun pour disent-elles sauver les âmes perdues. Le territoire Basaa-Mpoo-Bati est l'un des territoires qui a connu l'activité des missions chrétiennes. Le mouvement du christianisme au sein du peuple descendant de Mban a permis l'adhésion d'une franche de cette communauté au "salut" tel que le prétendaient les missionnaires de cette époque. Pendant leur séjour en pays des Basaa-Mpoo-Bati, les missionnaires ont eu à étudier ceux-ci dans tout leur ensemble social. Ils ont eu à laisser les écrits dont se servent certains chercheurs pour réaliser leurs travaux scientifiques.

Parmi les missionnaires ayant fait leur pastorat en pays Basaa-Mpoo-Bati, on peut citer le pasteur Schiller qui a officié dès 1883 en territoire Elog-Mpoo, notamment à Mariemberg<sup>44</sup>. Ce dernier après avoir observé les Mpoo qu'il appelle Bakoko, affirme que :

Les Bakoko sont un peuple sauvage et primaire, aux réactions vives, mais un peuple de bonne foi ; ils vivent surtout de l'agriculture et de commerce ; leur terre est si fertile que, sans trop de peine, les Bakoko peuvent, non seulement se suffire à eux-mêmes, mais encore ravitailler les Malimba en maniocs, macabos, taros (...). Encore récemment, le culte des idoles, la divination et la sorcellerie en pleine expansion et ont coûté bien de vies humaines<sup>45</sup>.

Cette affirmation du pasteur Schiller vient étayer l'environnement dans lequel vit la communauté Elog-Mpoo pendant la période avant et pendant le protectorat allemand. Il s'agit d'un milieu à l'intérieur duquel un ensemble de faits rapportés par ce pasteur traduit la réalité

---

<sup>42</sup>Jaap Van Slageren, *Les origines de l'église évangélique du Cameroun, missions européennes et christianisme autochtone*, Yaoundé, Editions CLE, 2009, p.19.

<sup>43</sup>Mbembe, *La naissance du maquis*, p.106.

<sup>44</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.222.

<sup>45</sup>Schiller, Extrait du bulletin des Missions Evangéliques de Bâle du 1er juillet 1893, in Cosme Dikoume, "Etude concrète d'une société", p.221.



sociale de ce groupe. Le regard du pasteur Schiller peut-il correspondre à celui de certains groupes ethniques du Cameroun, notamment les Ewondo et les Bamiléké ?

### 3- Les Ewondo

Le Cameroun est un pays constitué de divers peuples ; repartis sur l'ensemble du triangle territorial. Certains membres de ces peuples ont du mal à identifier les Basaa-Mpoo-Bati dans leur trilogie unitaire. Ainsi, pour les Ewondo, les personnes ressortissantes du territoire qu'occupent les descendants de Mban-Ngé-Nnanga sont tous Basaa<sup>46</sup>. Selon eux, l'ensemble les originaires de *Ngok-Lituba* ont un seul dénominateur commun : les Basaa. Les autres entités communautaires à savoir les Mpoo et les Bati intègrent le clan Basaa. Certains Ewondo à travers leur tradition orale, reconnaissent que leurs ascendants ont cheminé à un moment de l'histoire, avec les grands ancêtres des Basaa-Mpoo-Bati<sup>47</sup>. Ceux-ci ont tous traversé la Sanaga sur le dos du serpent en se séparant par la suite. La séparation entre ce groupe et les Basaa-Mpoo-Bati a donné naissance du nom *moon mvelé*. Le nom qui atteste ce fait historique est le nom Nnanga qui est commun à ces deux groupes et dont ils se réclament comme ancêtre<sup>48</sup>. Les Ewondo ont de tout temps, considéré les Basaa-Mpoo-Bati comme frères vu qu'ils sont limitrophes de part et d'autre du territoire. En dehors de cette considération, ces deux peuples connaissent une certaine intégration depuis leurs migrations venant de l'Adamaoua que Laburthe-Tolra situe au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>. Cette intégration est visible notamment à travers certaines localités notamment les villes de Nanga-Eboko où se trouvent les Bamvélé et Yaoundé, notamment le quartier Etoudi où se trouvent certaines familles Basaa-Mpoo-Bati y vivant avant la colonisation<sup>50</sup>. Au regard de la vision fraternelle qui se dégage du peuple Fang-Beti sur les Basaa-Mpoo-Bati, les peuples de l'Ouest dit Bamiléké ont également la leur.

### 4- Les peuples de l'Ouest

En dehors du peuple Ewondo, on peut aussi parler d'un peuple de la région de l'Ouest Cameroun, qui ont leur vision du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Pour ces peuples, la confusion est autant importante qu'on a du mal à cerner le contenu. Ils utilisent le mot *Nkwa* pour désigner l'ensemble des peuples du Cameroun n'appartenant pas à leur identité sociologique<sup>51</sup>. Dans ce terme *Nkwa*, les Bamiléké ne font pas de distinction entre les Basaa-Mpoo-Bati et les autres

<sup>46</sup> Pierre Abessolo, 57 ans, enseignant, Yaoundé, entretien du 27/08/2022.

<sup>47</sup> Eugene Atangana, 47 ans, sculpteur, Yaoundé, entretien du 23/08/2022.

<sup>48</sup> Pierre Abessolo, 57 ans, enseignant, Yaoundé, entretien du 27/08/2022.

<sup>49</sup> Laburthe-Tolra, *Les seigneurs*, p.92.

<sup>50</sup> Dikoume, "Etude concrète", p.18.

<sup>51</sup> Elvis Kemajou, 61 ans, Commerçant, Yaoundé, entretien du 03/09/2022.

peuples du Cameroun. Selon ceux-ci, vu que ces peuples présentent presque la même structuration et presque le même mode de vie, il est clair qu'ils sont un même peuple<sup>52</sup>. Hormis cette confusion, les peuples de l'Ouest utilisent également le nom Basaa pour désigner l'entière communauté des originaires de *Ngok-Lituba*<sup>53</sup>. Il n'existe pas de différence non seulement entre les Basaa-Mpoo-Bati mais aussi, avec les autres peuples avec lesquels ils cohabitent à l'instar des Malimba, les Pongo, etc. Certains ressortissants de l'Ouest à l'instar de Romeo Ngogang, Edmond Toukam affirment de manière péremptoire que les Basaa-Mpoo-Bati sont les premiers sur le territoire qu'ils occupent ; ce qui est irréaliste. Cette hypothèse est répandue dans cette communauté à travers le peuple Bafang considéré comme les Basaa de l'Ouest vu leur mentalité, leurs agissements et le caractère agressif.<sup>54</sup> Cette affirmation montrant que les Bafang sont les Basaa de l'Ouest ne saurait être réelle, car aucune parenté génétique n'existe entre ce groupe et les Basaa-Mpoo-Bati. De ce regard extérieur porté au Basaa-Mpoo-Bati, il est intéressant de tabler sur les différents mouvements migratoires qu'a connus ce peuple.

## II- MIGRATIONS ET PEUPEMENTS

La problématique des migrations et peuplements de l'Afrique noire reste et demeure entière malgré des travaux importants qui ont été réalisés dans ce sens. Pour cela, parler des migrations et peuplements des Basaa-Mpoo-Bati consiste à les intégrer dans un cadre général lié à leurs ancêtres fondateurs sur le territoire camerounais d'une part, et à leur constitution comme communauté à *Ngok-Lituba* d'autre part. Dans ce travail, il convient d'aborder les migrations et peuplements à travers les ancêtres lointains et l'ancêtre direct de ce peuple à *Ngok-Lituba*.

### A- L'ancêtre Nnanga Ntu et ses différentes migrations

Les migrations de Nnanga Ntu, le grand ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati, remonteraient dès la mort de son père Ntu aux abords du lac Tchad<sup>55</sup>.

#### 1- Le lac Tchad : point de départ des migrations de l'ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati entre le IX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

La région du Lac Tchad est une zone qui a connu de fortes migrations des peuples d'Afrique venus de tous les coins du continent. Cette région, à travers son écosystème propice

<sup>52</sup>Romeo Ngogang, 46ans, administrateur civil, Yaoundé, entretien du 04/09/2022.

<sup>53</sup> *Idem*.

<sup>54</sup>Edmond Toukam, 48 ans, Catéchiste, Yaoundé, entretien du 12/04/2022.

<sup>55</sup>Cosme Dikoume, "Etude concrète", p90.

à la vie des hommes; a été le théâtre d'une forte concentration des peuples noirs<sup>56</sup>. Cette concentration de populations serait due au développement des techniques agricoles, notamment la culture des tubercules et le travail du fer qui y étaient déjà répandus<sup>57</sup>. Le Lac Tchad est une zone où la présence humaine remonterait à une période avant l'ère chrétienne. A travers différentes recherches menées dans cette zone, certains chercheurs situent la présence des premières communautés humaines dans cet espace au premier millénaire avant notre ère<sup>58</sup>. Celles-ci se sont succédées les unes après les autres dans cet espace qui offrait un cadre de vie meilleur à l'épanouissement des groupes d'hommes. Parmi ceux-ci, se trouvaient les Bantu dont Nnanga Ntu, l'un des grands ancêtres des Basaa-Mpoo-Bati, est issu.

Le grand ancêtre Nnanga Ntu des Basaa-Mpoo-Bati avait séjourné dans la zone du Lac Tchad avant de continuer vers l'intérieur du territoire camerounais entre le IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>59</sup>. C'est dans cet espace qu'il s'est séparé des siens, notamment de son géniteur Ntu. D'après la tradition orale de ce peuple, Ntu l'ancêtre des Bantu avait donné naissance à deux fils Nnanga, l'un des grands ancêtres des Basaa-Mpoo-Bati et Tong, l'ancêtre des peuples de l'Est de l'Afrique<sup>60</sup>. Pendant leurs différentes pérégrinations, ils arrivèrent aux bords du Lac Tchad. Pendant qu'ils séjournèrent dans ce lieu, leur père Ntu mourut. Tong décida alors de prendre le chemin de l'Est tandis que Nnanga Ntu prit celui de l'intérieur qui amena sa progéniture (une succession de Nnanga) jusqu'à *Ngok-Lituba* au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>. À la lecture de cette trajectoire migratoire, on comprend que Nnanga Ntu qui est l'un des grands ancêtres des Basaa-Mpoo-Bati aurait vécu comme son frère dans ce lieu avec son ascendant Ntu ancêtre de tous les Bantu. Sa présence dans cet espace du Lac Tchad témoigne d'un cadre agréable pour mener une vie paisible pendant cette époque<sup>62</sup>.

Le Lac Tchad étant pendant cette période favorable à la pratique de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Nnanga Ntu ne pouvait pas s'en passer comme d'ailleurs beaucoup de groupes d'hommes (les Fang Beti, les Baya, les Maka, etc) en ce temps. L'industrie du fer étant déjà répandue chez les Bantu en cette période<sup>63</sup>, il est évident que Nnanga Ntu ait pratiqué les

---

<sup>56</sup>Eldridge Mohammadou, *Le royaume de Wandala ou Mandara au XX<sup>e</sup> siècle*, Londres, ILCAA, African Languages and Ethnography XIV, 1982, p.200.

<sup>57</sup>Samziri Lwanga-Lunyiigo et Jan Vansina, "Les peuples bantuphones et leur expansion", in *Histoire générale de l'Afrique, l'Afrique du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, tome III, Paris, UNESCO, 1990, p.175-470.

<sup>58</sup>Samziri Lwanga-Lunyiigo et Jan Vansina, "Les peuples bantuphones et leur expansion", in *Histoire générale de l'Afrique, l'Afrique du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, tome III, Paris, 1990, p.175-470.

<sup>59</sup>Wognou, *Les Basaa du Cameroun*, p.42.

<sup>60</sup>Molibok, "L'assemblée coutumière", p.17.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup>Cosme Dikoume, "Etude concrète", p90.

<sup>63</sup>Laburthe-Tolra, *Les seigneurs*, p.92.

activités de productions économiques importantes pour sa vie et celle de sa famille. Un autre élément qui pourrait attester de la présence de ce grand ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati dans cette zone du Lac Tchad est la maîtrise de la technique de la terre cuite nécessaire dans la poterie et la construction des maisons<sup>64</sup>. La technique de la terre cuite servait dans l'édification des maisons d'habitations avec tous ses accessoires (greniers), des figures représentant les images anthropomorphiques et animales, des ustensiles de cuisine dont les pots et jarres. Une technique dont se servent encore les Basaa-Mpoo-Bati de nos jours pour réaliser leurs édifices et objets utiles à leur vie.

Les raisons de la migration de Nnanga Ntu des abords du Lac Tchad vers l'intérieur sont justifiées d'une part par la forte densité humaine présente dans ce milieu ; vu la forte poussée migratoire et une certaine rivalité entre les hommes habitant cet espace. Lorsque la démographie devint importante dans cette zone avec les groupes d'hommes venant de partout, les conditions de vie avaient commencé à devenir difficiles pour les sédentarisés de ces lieux. Nnanga Ntu, vu cette disette, se lanca à la quête d'un autre espace vital vers l'intérieur. Ainsi, il migra des abords du Lac Tchad vers le plateau central de l'Adamaoua<sup>65</sup>. Une autre cause de la migration de ce grand ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati était la violence qui se développait dans cette zone entre groupes d'hommes à la quête des meilleures conditions de vie. Ainsi, Nnanga Ntu quitta les abords du Lac Tchad en tant qu'homme émancipé pour venir s'installer dans l'Adamaoua aux environs du XIII<sup>e</sup> siècle où il donna naissance à Nnanga. Il s'agit de la première migration de l'un des grands ancêtres directs des Basaa-Mpoo-Bati.

## **2- L'Adamaoua autre point de repère des migrations du fils de Nnang Ntu**

Quittant les abords du Lac Tchad à la quête des conditions favorables de vie, Nnanga Ntu s'installa sur le plateau central de l'Adamaoua, qui représente un foyer des migrations des peuples Bantu du Sud du Cameroun<sup>66</sup>. Cet espace a hébergé non seulement Nnanga Ntu, mais aussi son fils Nnanga Nnanga Ntu et les ancêtres des autres peuples qui occupent la partie Sud du Cameroun pendant le XIV<sup>e</sup> siècle, notamment les Babuté, les Mbum, les Laka, etc<sup>67</sup>. Nnanga Nnanga Ntu avait vécu dans l'actuelle région du château d'eau du Cameroun avant ses différentes migrations vers la forêt de la partie Sud du Cameroun. René Dugast est explicite sur

---

<sup>64</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 28/11/2014.

<sup>65</sup>Wognou, *Les Basaa du Cameroun*, p.41.

<sup>66</sup>René Dugast, "Essai sur le peuplement du Cameroun", *in bulletin de la société d'études camerounaises*, n°21-22, 1948, p.27.

<sup>67</sup>Gouéllain, *Douala*, pp.20-21

la migration de l'ancêtre Nnanga Ntu de ce peuple qu'il identifie au Baso en affirmant que : ‘‘ il semble que les anciens Baso étaient installés anciennement sur le plateau central. Dans Baso, nous incluons, les Basa, qui, plus tard, s'enfuirent et habitent actuellement sur les confins occidentaux du plateau forestier’’<sup>68</sup>. Cette assertion de René Dugast corrobore avec certaines informations tirées des sources orales des originaires de *Ngok-Lituba* dont Rémi Sim Miyemeg, Jean Bisseleck. Ceux-ci attestent de la présence de leur grand ancêtre dans cette partie du territoire camerounais. Ils témoignent que le grand ancêtre Nnanga Ntu des Basaa-Mpoo-Bati était au côté des autres membres du groupe Bantu et qu'il avait mené une vie dans ce lieu avant son cheminement vers le Sud<sup>69</sup>.

Le plateau de l'Adamaoua a été le terrain de migration de l'un des grands ancêtres des Basaa-Mpoo-Bati venant des abords du Lac Tchad<sup>70</sup>. Cette migration dans cette partie du territoire était motivée par deux faits. Le premier concerne les différentes guerres ethniques qui auraient opposé les peuples présents dans cet espace en quête des meilleures conditions de vie. Cette espace était devenue étroit et a poussé certains groupes humains à ravir la vedette sur d'autres pour leurs propres besoins ; d'où les guerres ethniques<sup>71</sup>. Le deuxième fait concerne la surpopulation qui se dégageait dans cette zone et qui ne faisait qu'accueillir les groupes migratoires à la quête d'un espace propice à la vie. Cette situation de surpopulation serait à l'origine de la migration de Nnanga Ntu de ce lieu.

Germaine Céline Ngo Nlend affirme que la migration du grand ancêtre de ce peuple des Monts Mandara s'explique par la course vers la liberté<sup>72</sup>. Son séjour dans cette région lui a permis de côtoyer un certain nombre de peuples avec lesquels il avait cheminé ensemble. La cohabitation avec d'autres peuples Bantu en ce lieu peut expliquer les points de ressemblances qui existent entre eux tant sur le plan anthroponymique que structurel. Concernant l'aspect anthroponymique, il y a une coïncidence de noms entre les Basaa-Mpoo-Bati et certains peuples du Cameroun. C'est le cas avec les noms des Tikar de Bankim dans le Mayo Banyo qui correspondent aux noms des descendants de Nnanga Ntu. Cette réalité est attestée par certains noms des Tikar de Bankin dont Nyanon, Mbéé et Mbagdjock<sup>73</sup>. Ces noms pris aléatoirement

<sup>68</sup>René Dugast, ‘‘Essai’’, p.27.

<sup>69</sup>Rémi Sim Miyemeg, 74 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 28/11/2014.

<sup>70</sup>Théophile Obenga, *les peuples bantu*, p.7.

<sup>71</sup>Philippe Blaise Essomba, ‘‘Les mouvements migratoires et la problématique de la chefferie traditionnelle au Sud-Cameroun sous la colonisation allemande (1884-1916)’’, in *la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1850-2010)*, Paris, l'Harmattan, 2011, p.117.

<sup>72</sup>Ngo Nlend, ‘‘créations plastiques’’, p.25.

<sup>73</sup>Youchawo Moghap, ‘‘les Tikar du Cameroun : étude historique des origines à 1961’’, thèse de Doctorat *ph.D* en

sont identiques à ceux qu'on utilise fréquemment chez les Basaa-Mpoo-Bati. A travers ces noms des Tikar, on peut confirmer la migration du grand ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati de cette partie du territoire pour l'intérieur du territoire. Les migrations des peuples Bantu en général et les Basaa-Mpoo-Bati en particulier se sont-elles effectuées au même moment ?

### **3- Analyse des migrations de Nnanga Nnanga Ntu vers Nanga Eboko**

La migration de Nnanga Nnanga Ntu vers la partie Sud-Cameroun, notamment Nanga Eboko tire son origine le plateau central de l'Adamaoua. Cette migration du fils du grand ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati de cette partie du territoire vers Nanga-Eboko actuel daterait du XIV<sup>e</sup> siècle et s'est faite lentement comme le dit Philippe Laburthe Taolra<sup>74</sup>. Nnanga Nnanga Ntu accompagné d'autres groupes de personnes, prirent la direction de la forêt pour atterrir à l'actuel Nanga-Eboko en passant par le couloir Est du Cameroun<sup>75</sup>. Il s'agit d'une migration qui suit la trajectoire Adamaoua-Garoua Boulai-Bertoua-Nanga-Eboko<sup>76</sup>. Pendant leur migration, certains membres du groupe s'arrêtaient en mi-chemin dans la forêt, où les conditions de vie étaient propices et fondaient leurs familles qui constitueraient quelques une des ethnies à l'Est-Cameroun à l'instar des Baya, les Maka, etc<sup>77</sup>.

Ces déplacements se sont faits en groupes humains, les uns suivant les autres. On peut observer cela à travers le mode d'occupation des territoires de la partie forestière par ces peuples, mouvement que l'on peut qualifier de "saut mouton", c'est-à-dire les derniers arrivants viennent chasser les premiers. Le constat fait sur le terrain des natifs de *Ngok-Lituba* confirme cette réalité migratoire. Jean Pierre Ombolo affirme dans son ouvrage que les Basaa-Mpoo-Bati ont vécu sur le territoire compris entre Obala et Yaoundé avant l'arrivée des Beti aux environs des XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>78</sup>. Ils ont été chassés par les Beti qui venaient d'arriver dans ces terres. A l'analyse de cette affirmation, il s'agit de certains membres de ce groupe qui étaient en pleine migration après leur séjour à *Ngok-Lituba*. Ce peuplement Basaa-Mpoo-Bati en ces lieux, est postérieur à leur origine et aux différentes migrations de Nnanga Nnanga Ntu de l'Adamaoua vers Nanga Eboko, en utilisant la partie Est du territoire camerounais suivant la direction Nord-Sud.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons dire que la migration de Nnanga Nnanga Ntu

---

Histoire, Université de Yaoundé I, 2014, p.146.

<sup>74</sup>Philippe Laburthe Tolra, *Les seigneurs*, pp.71-81.

<sup>75</sup>Emog, *Monographique*, pp.78-81.

<sup>76</sup>Jean Bisseleck, 64 ans, initié à la tradition Bisoo et petit fils d'un *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 24/06/2019.

<sup>77</sup>*Ibid.*

<sup>78</sup>Ombolo, *Etre Beti*, p.94.

a pour origine l'Adamaoua avant de s'étendre vers la partie forestière de Sud-Cameroun qui est reconnue actuellement comme grande partie Est du Cameroun<sup>79</sup>. Celle-ci s'est faite en groupe d'hommes, ancêtres des différents groupes qui représentent presque le peuple Bantu dans la partie Sud du Cameroun. Les langues de ces différents peuples témoignent le partage en commun du même patrimoine social. Entre autres éléments de langages, on peut prendre le nom enfant qui en Basaa veut dire *man*, *mongo* en Beti et *moon* en Mpoo. Pareil avec les expressions telles que *woo*, *main* en Basaa, *wo*, *main* chez les Elog-Mpoo et *wo*, *main* chez les Beti. Tout ceci atteste que Nnanga Nnanga Ntu et certains membres Bantu ont cohabité ensemble à un moment donné de l'histoire, notamment dans l'Adamaoua foyer migratoire des peuples présents en zone forestière. Pendant son séjour dans cette partie du territoire, il a constitué une descendance dont Nnanga petit fils du grand ancêtre qui a continué à migrer jusqu'à *Ngok-Lituba*.

#### **4- Les migrations de Nanga Eboko à *Ngok-Lituba***

Pendant ses différentes pérégrinations, Nnanga Nnanga Ntu a séjourné dans la zone actuelle de Nanga-Eboko. Il donna naissance à une progéniture dont son homonyme Nnanga qui migra vers *Ngok-Lituba* aux environs du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>. La migration de Nnanga Nnanga Nnanga Ntu de Nanga-Eboko vers *Ngok-Lituba* serait faite en groupe avec d'autres peuples Bantu, notamment les Fang-Beti. Ceux-ci traverseraient tous la Sanaga du côté de Nanga-Eboko pour atterrir dans le territoire du Mbam, où les uns et les autres commenceraient à se disperser<sup>81</sup>. Ayant traversé la Sanaga, le petit-fils de Nnanga Ntu continua sa marche, se séparant des autres. C'est au fil des pérégrinations dans la savane du Mbam qu'il s'implanta à *Ngok-Lituba* pour se faire un cadre de vie et fonder sa descendance. La tradition orale chez les Basaa-Mpoo-Bati affirme que, c'est de suite des poursuites par les inconnus que celui-ci s'est réfugié dans la grotte de *Ngok-Lituba* pour échapper aux assauts de l'ennemi<sup>82</sup>. Quels qu'en soient les bords de cette présence en ce lieu mythique, il ressort que c'est au cours des différentes migrations que le petit-fils de Nnanga Ntu s'implante dans la savane Bati pour fonder sa famille dont Ngé qui engendra Mban, père des Basaa-Mpoo-Bati.

#### **B- Les migrations à partir de *Ngok-Lituba***

Les migrations entamées par l'ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati aux abords du Lac Tchad se sont s'achevées à *Ngok-Lituba* où naquit la communauté ethnique Basaa-Mpoo-Bati au XIV<sup>e</sup>

<sup>79</sup>Philippe Blaise Essomba, "Les mouvements migratoires", p.117.

<sup>80</sup>Jean Bisseleck, 64 ans, initié à la tradition Bisoo et petit fils d'un *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 24/06/2019.

<sup>81</sup>Laburthe Tolra, *Les seigneurs de la forêt*, pp.71-100.

<sup>82</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 28/11/2014.

siècle.

### **1- Ngok-Lituba : lieu des migrations internes des Basaa-Mpoo-Bati**

*Ngok-Lituba* est non seulement le lieu mythique ; mais aussi un espace historique à travers lequel les descendants du peuple remontent leurs migrations vers les territoires qu'ils occupent actuellement. Après plusieurs pérégrinations évoquées ci-dessus de leurs différents grands ancêtres, notamment le petit-fils de Nnanga Ntu, celui-ci s'installa à *Ngok-Lituba* aux environs du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>83</sup>. Arrivé dans cet espace qu'il a trouvé agréable pour sa survie et sa sécurité, Nnanga Nnanga Nnanga Ntu décida de s'y implanter et d'y faire sa vie. Ainsi, il fonda sa famille en donnant naissance à Ngé et Nnanga. Tous deux ont grandi autour de lui recevant dans ce lieu, les rudiments leur permettant de s'épanouir et conquérir cet environnement. Devenus grands, Nnanga fils victime de l'infertilité, n'a pas fait d'enfant tandis que Ngé donne naissance à Mban. Ce dernier à son tour engendre Nnanga, Nsaa et Nti ancêtres respectifs des Basaa, Mpoo et Bati<sup>84</sup>. Ayant fondé sa famille, le grand ancêtre Nnanga meurt et est enterré dans cette grotte sacrée<sup>85</sup>. C'est dans ce lieu mythique que les Basaa-Mpoo-Bati ont vécu ensemble en tant qu'enfants d'un même père et ancêtres. C'est également dans cet espace géographique qu'ils ont été initiés au *Mbok* ou *Mpée*, avant de se structurer en communauté et migrer sur les espaces qu'ils occupent à partir du XV.

Les travaux de Joseph Mboui sont révélateurs du contexte dans lequel ce peuple est né et comment il a grandi à travers différentes migrations<sup>86</sup>. La critique observée dans le mythe de *Mbok Liaa* de Joseph Mboui est le manque de traçabilité des Basaa-Mpoo-Bati. Il ne dit pas d'où viennent-ils et comment ils ont fait pour se retrouver à *Ngok-Lituba*. La démographie aidant, cette communauté s'agrandit dans cet espace. Cette croissance démographique a également entraîné les rivalités intestines entre les membres de cette ethnie<sup>87</sup>. Ces rivalités intestines entre ces membres se manifestèrent à travers le personnage de Mode Sop, qui est ce guerrier redoutable et sanguinaire, mettant en mal l'équilibre de ce groupe<sup>88</sup>. Celui-ci par ses actions guerrières, poussait certains membres de cette ethnie à prendre la route des migrations dès le XV<sup>e</sup> siècle. Seule les Bati n'ont pas connu de migrations, car ils sont restés gardés le

<sup>83</sup>Buhan et Kange Essiben, *La mystique*, p.90-91.

<sup>84</sup>*Ibid.*

<sup>85</sup> Dikoume, "Etude concrète", p.21.

<sup>86</sup>Dans sa thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle intitulé "textes et documents Basa Sud-Cameroun Mbog Liaa le pays de la grotte ou savoir social du peuple Basa", Joseph Mboui présente la constitution de la grande famille Basaa-Mpoo-Bati pendant leur séjour à *Ngok-Lituba*. Une grande famille constituée de neuf hommes accompagnés de neuf femmes avec une progéniture dénombrée à 168 enfants.

<sup>87</sup>Mboui, "Mbog liaa", p.8.

<sup>88</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.22.



patrimoine de ce peuple, ceci du fait de leur statut d'ainé<sup>89</sup>. Autres raisons des migrations des Basaa et Mpoo de *Ngok-Lituba* vers d'autres territoires, seraient l'assaut des autres peuples Bantu qui étaient en pleine mouvement migratoire et le commerce du sel qui se faisait déjà sur la côte, où certains membres de ce groupe étaient déjà installés<sup>90</sup>. C'est dans ce sens que certains Basaa et Mpoo prirent la direction d'autres territoires, notamment ceux de la partie Est de *Ngok-Lituba* qui correspond à l'actuel territoire des Babimbi.

## 2 – Les migrations vers l'Est

Les migrations vers l'Est de *Ngok-Lituba* sont celles menées dès le XV<sup>e</sup> siècle par les descendants de Nsaa l'ancêtre des Basaa. Ces migrations comme évoquées plus haut, sont liées à la croissance démographique et ses effets, aux rivalités intestines des membres dans ce peuple et à la tyrannie de Mode Sop. Les migrations à l'Est de cette grotte sacrée des Basaa-Mpoo-Bati ont eu lieu durant les siècles de manière lente et progressive. Au fur et à mesure que le groupe s'agrandissait, il évoluait plus vers l'intérieur suivant la direction de l'actuel territoire du Mbam<sup>91</sup>. Ces migrations se sont faites selon le modèle de relai entre les descendants d'un même ancêtre. Pendant que les uns avançaient en occupant les espaces, ils se faisaient relayer sur le terrain par les nouveaux arrivants, qui à leur tour les poussaient vers d'autres espaces à l'intérieur de la partie forestière du territoire. Ces migrations vers cette direction Est de *Ngok-Lituba* se sont heurtées à des conflits sur le terrain dès le XV<sup>e</sup> siècle avec certains peuples notamment les Yambassa<sup>92</sup>. Les migrations Basaa vers l'Est du rocher sacré ont donné naissance à une communauté Basaa nommée Babimbi qui s'identifie à un milieu géographique particulier. Il a fallu l'arrivée des Allemands à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour stopper les migrations de ce groupe qui se localise dans les actuels arrondissements de Ndom, Nyanon et de Ngambé. Pendant que les migrations Basaa se déroulaient dans cette partie Est du territoire, concomitamment elles s'effectuaient également du côté de la Sanaga à Kikot.

## 3- Les migrations du côté de la Sanaga

Les migrations vers la Sanaga débutent au même moment que celles de la partie Est de *Ngok-Lituba* au XV<sup>e</sup> siècle. La Sanaga dont il est question ici commence à l'actuel Kikot dans l'actuel arrondissement de Nyanon et Bot-Makat pour se prolonger vers Edéa. Ce mouvement migratoire est conjoint entre certains Basaa et Mpoo suivant un rythme progressif<sup>93</sup>. Il s'agit

<sup>89</sup>Pierre Titi Nwel, 82 ans, Anthropologue et *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

<sup>90</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.22.

<sup>91</sup>Benoit Madak, 76 ans, *Mbombok* Log Ikwo, Bisseng, entretien du 24/12/2019.

<sup>92</sup>*Ibid.*

<sup>93</sup>En lisant les travaux des auteurs tels que Joseph Mboui, Cosme Dikoume, Christine Buhon et bien d'autres, une

d'un processus qui s'est déroulé en plusieurs phases selon le schéma de relai. Certains Basaa et Mpoo quittent leur foyer originel pendant cette période ; ils s'établirent d'abord dans l'actuel arrondissement de Nyanon où, les descendants de Mpoo (Biso'o) furent installés pendant le XV<sup>e</sup> siècle. Cette installation des membres Mpoo sur cette partie du territoire ne s'arrêta pas là, car le processus migratoire entamé depuis la savane Bati, se poursuivit en franchissant la Sanaga à Kikot et Mbebe, où certains groupes des deux peuples se sédentarisèrent<sup>94</sup>. Il s'agit de la première phase des migrations Basaa et Mpoo vers la Sanaga. Cette première phase fut relayée par la seconde qui conduisit à la Sanaga vers Edéa en passant par Bot-Makat dans le Nyong et la Kellé. Ces migrations pendant cette phase se sont déroulées entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles<sup>95</sup>. Ce qui a ouvert les migrations de cette communauté ethnique au-delà de la Sanaga à Edéa.

#### **4- Les migrations au-delà de la Sanaga**

Les migrations Basaa et Mpoo au-delà de la Sanaga à Edéa sont des migrations orientées vers l'actuelle ville de Douala et ses environs à savoir ; le Mungo et le Nkam entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles. Certains membres Basaa et Mpoo quittent la Sanaga à Edéa pour se diriger vers Douala. Durant cette avancée migratoire, certains membres de ce groupe s'installèrent à la Dibamba tandis que d'autres progressèrent jusqu'au Wouri, où les Duala les rejoignirent entre les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>96</sup>. Les Basaa et Mpoo vécurent dans cette partie du territoire pendant longtemps et fondèrent l'ensemble de leurs familles qui peuplent actuellement cette ville. Avec l'arrivée des Duala dans cet espace, certaines familles de cette communauté se replièrent des berges du Wouri pour occuper la partie continentale<sup>97</sup>. Tandis que d'autres prirent la direction du Mungo et du Nkam, où ils donnèrent naissance à différents lignages de cette communauté. Il a fallu attendre la prise en main du territoire camerounais par les Allemands au XIX<sup>e</sup> siècle, pour voir les migrations des membres de ce groupe s'arrêter progressivement. Ce panorama migratoire des Basaa et Mpoo du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles, témoigne sur le processus de peuplement des espaces qu'ils occupent actuellement. Les mouvements migratoires des membres de cette ethnie au-delà d'être progressifs, attestent la volonté de ce groupe de garder leur unité jadis, en occupant les mêmes espaces pour une interpénétration fraternelle.

---

certaine unanimité se dégage sur le fait que le peuple descendant de Mban-Ngé-Nnnga a connu plusieurs migrations à partir de la grotte sacrée.

<sup>94</sup>Buhan et Kange Essiben, *La mystique du corps*, p.91.

<sup>95</sup>*Ibid.*

<sup>96</sup>*Ibid.*

<sup>97</sup>Pierre Titi Wel, 75 ans, Anthropologue et Mbombok, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

**Photo 4 : Une vue actuelle de la grotte sacrée de Ngok-Lituba**



**Source :** Cliché réalisée par Prosper Molibok.

### **III- L'ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE DES BASAA-MPOO-BATI DU XIV AU XIX SIECLES**

Il est question dans cette partie du travail de présenter la structuration Basaa-Mpoo-Bati tant au niveau politique que social avant la colonisation occidentale qui déprécia profondément les valeurs de ce peuple.

#### **A- L'organisation politique**

Le peuple Basaa-Mpoo-Bati présente une structuration politique particulière ayant à sa tête le *Mbombok* ou *Mpée Mpé*, le *Nsané Mitan* ou *Nsan Mbai* (chef de famille), ensuite le patriarche et enfin les associations de classes d'âges.

##### **1- *Mbombok* ou *Mpée Mpé* ou *Mpon***

Les Basaa-Mpoo-Bati dans leur structuration, sont encadrés par le *Mbok* ou *Mpée* qui est l'instance de régulation sociale. De son étymologie, le mot *Mbok* ou *Mpée* signifie monde,

univers, Etat, cosmos<sup>98</sup>. Il s'agit de l'institution suprême qui structure l'ensemble des domaines de la vie au sein de cette communauté. Parler du *Mbok* ou *Mpée* chez les Basaa-Mpoo-Bati, c'est évoquer l'ensemble des lois ou normes qui régissent cet univers et encadrent la structure éponyme. L'univers des Basaa-Mpoo-Bati étant dualiste, c'est-à-dire constitué du monde visible et invisible. Le monde visible représenté par les eaux, la forêt, la terre, le ciel, etc, tandis que le monde invisible est représenté par les ancêtres et autres esprits de la nature. Ces éléments constitutifs de l'univers de ce groupe présentent chacun des règles de vie particulières. Celles-ci diffèrent d'un biotope à l'autre et constituent le socle institutionnel du patrimoine *Mbok* ou *Mpée* qui régule la vie en pays Basaa-Mpoo-Bati.

Les mondes visible et invisible qu'incarne l'institution *Mbok* ou *Mpée* sont sous l'autorité du *Mbombok* ou *Mpée Mpé*. Le *Mbombok* ou *Mpée Mpé* ou *Mpom* chez les Basaa-Mpoo-Bati est une personne qui remplit l'ensemble des critères objectifs lui permettant de présider aux destinées la vie des membres de sa communauté. Il est comme le dit si bien Louis Marie Pouka : "Magistrat, chef d'armées, juriste, parlementaire"<sup>99</sup>. Le garant du *Mbok* ou *Mpée* est une personne qui détient une large connaissance sur l'ensemble des phénomènes de la nature. C'est pourquoi il porte le titre de *Mbombok* ou *Mpée Mpé*. Les noms *Mbombok* ou *Mpée Mpé* ont tous deux pour radicaux *Mbok* et *Mpée*. Le dédoublement du radical *Mbok* et *Mpée* sur lui-même pour donner le nom *Mbombok* et *Mpée-Mpé* témoigne à ce que l'identifiant et l'identifié font corps<sup>100</sup>. Ce qui veut dire que l'homme du *Mbok* ou du *Mpée* s'identifie au *Mbok* ou *Mpée* qu'il incarne en tant qu'initié<sup>101</sup>.

En revanche, le *Mbok* ou le *Mpée* des Basaa-Mpoo-Bati renvoie également à plusieurs aspects de la vie sociale<sup>102</sup>. Ainsi, *Mbok* ou *Mpée* peut être entendu comme l'ensemble des us et coutumes. Dans ce cas, ce mot est assimilé à l'ensemble des normes sociales qui régissent la vie sociale dans cette ethnie. Lorsqu'une personne ne respecte pas la conduite à tenir à l'intérieur de la société, on affirme qu'elle va à l'encontre du *Mbok* ou *Mpée*. C'est le cas par exemple du non-respect de la norme de partage ou distribution du vin de palme lors d'un regroupement au sein de cette trilogie. En pays Basaa-Mpoo-Bati, lorsque les membres sont rassemblés pour consommer le vin de Palme, le partage ou la distribution des verres se fait selon deux principes. Le premier principe consiste pour celui qui partage de commencer par sa

<sup>98</sup>Ndebi Biya, *Etre*, p.8.

<sup>99</sup>Louis-Marie Pouka, "Les Bassa du Cameroun", in *les cahiers d'Outre-Mer*, N°10, 1950, p.158.

<sup>100</sup>Pierre, Oum Ndigi, Les Bassa-Mpoo-Bati et le Mbog, in [www.youtube.com](http://www.youtube.com), consulté le 19/06/2019 à 10h50.

<sup>101</sup>*Idem*.

<sup>102</sup>Pour mieux comprendre les différents sens que peut prendre le mot *Mbok*, nous pouvons lire l'ouvrage de Ndebi Biya, *Etre, pouvoir et génération le système mbok chez les Basa du Sud-Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1984.

propre bouche, traduit par les termes *à lola i noo won ou a nsolé anu woo* (venant de ta bouche). Le deuxième principe consiste à partager ce vin de palme en groupe selon le principe de la main de défrichage, c'est-à-dire la méthode utilisée pour déboiser la forêt. Ce principe consiste à mener le défrichage de la droite vers la gauche<sup>103</sup>. Lorsque ce principe n'est pas respecté par le serveur, on dit que celui-ci ne connaît pas les us et coutumes de la distribution du vin de palme. En conséquence, il est taxé de violer le *Mbok* ou *Mpée*.

Outre cet aspect, on a aussi un autre aspect qui appréhende le *Mbok* ou *Mpée* comme le temps historique. Pris dans ce sens, le *Mbok* ou *Mpée* renvoie à un moment de la vie de cette communauté c'est-à-dire, à l'époque de leurs ancêtres, leur histoire, leurs modes de vie, ainsi que les différents faits et gestes ayant marqué ce temps<sup>104</sup>. Le peuple Basaa-Mpoo-Bati considère cette période comme étant le moment glorieux de son histoire. Pour la qualifier, ils utilisent les expressions telles que *‘inde mbok i bé mbok’* ou bien *‘koba ni kwan’* qu'on traduit par *‘quand le temps était temps’* ou *‘le temps ancien’* pour exprimer les moments de gloire de ce groupe. Le *Mbok* ou *Mpée* étant une institution suprême de ce peuple, il est également secondé par d'autres institutions traditionnelles à l'instar du chef de famille.

## 2- Le chef de Famille

La société Basaa-Mpoo-Bati est une société à l'intérieur de laquelle le pouvoir est décentralisé. Ce qui veut dire que la responsabilité sociétale commence au niveau familial avec le chef de famille. Ce dernier en tant qu'autorité familiale, s'assure de la gestion au quotidien de l'ensemble de sa cellule. Ceci était observable dans le domaine de l'éducation des enfants pendant la période avant le protectorat allemand. L'éducation des enfants au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati débutait à l'intérieur de l'entité familiale restreinte. Celle-ci était constituée de l'homme, la femme et les enfants. Le père de famille qui est l'autorité ou chef de famille avait pour responsabilité d'éduquer ses enfants sur la vie sociale et religieuse de cette communauté. Dès le bas âge, le jeune Basaa-Mpoo-Bati, commençait à être initié aux travaux de la maison, du champ, de la pêche, la chasse et autres. En même temps, il était initié à l'hygiène, la propreté, au respect de ses semblables ainsi qu'à l'histoire de sa famille et du village<sup>105</sup>.

<sup>103</sup>Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d'Ebombé, entretien du 07/11/2018 à Ebombé par Ngwé.

<sup>104</sup>André Tjombé Nguimbis, 52ans, médecin et petit-fils du *Mbombok* Mbongo Nguimbis, Yaoundé, entretien du 25/08/2020.

<sup>105</sup>Buhan et Kange Essiben, *La mystique du corps*, p.276.

Le chef de famille est la première autorité en pays Basaa-Mpoo-Bati qui transmet les valeurs traditionnelles aux membres qui sont sous sa charge. Il est également celui qui répond du comportement du membre qui est sous son autorité. L'éducation qu'il donnait à ses membres ne se limitait pas seulement au sein de la famille restreinte, mais s'étendait à l'ensemble de la famille élargie. Cette dernière étant constituée des grands-parents, les oncles, les tantes, des cousins et bien d'autres membres du groupe. En dehors de cela, le chef de famille est celui qui conduisait ses membres dans les sociétés initiatiques. Chez les Basaa-Mpoo-Bati, lorsqu'un garçon atteignait un certain âge, il devait entrer dans le "nko"<sup>106</sup> pour une initiation à la maturité. Il était question pour cette autorité familiale de garantir l'avenir de sa progéniture afin que celui-ci puisse, non seulement s'intégrer au sein de la communauté mais aussi, qu'il puisse s'épanouir sans restriction à l'intérieur de l'espace social. A l'autorité du chef de famille qui était restreinte, s'ajoute celle du patriarche qui était un supplément dans la structuration des Basaa-Mpoo-Bati.

### 3- Le patriarche

A la différence du chef de famille dans le cadre de la famille restreinte, le patriarche est également une autorité familiale dans le sens large. Il est à la tête d'une famille à l'intérieur du sous lignage ayant le même ancêtre. Le statut de patriarche en pays Basaa-Mpoo-Bati était décerné au descendant vivant de l'ancêtre commun de la famille du sous lignage, qui était très souvent le plus âgé<sup>107</sup>. Ce garant du patrimoine traditionnel avait sous sa conduite l'ensemble des familles nucléaires qui se reconnaissent à l'ancêtre du groupe. Le patriarche chez les descendants de Mban-Ngé-Nnanga est celui-là qui maîtrise le patrimoine humain, culturel, matériel et immatériel de sa famille, c'est-à-dire, il connaît l'histoire de la famille, les terres, les différents ancêtres qui se sont succédés, l'ensemble des fils et petits-fils qui sont sous sa charge, etc<sup>108</sup>. C'est dans ce sens qu'Yves Nicol, reprenant le rapport du commissaire de la république du Cameroun sous mandat adressé à la commission des mandats de la Société de Nations en 1922, décrit la fonction du patriarche en ces termes :

Par famille, écrit-il, il faut entendre les descendants vivants d'un ancêtre commun, groupés sous l'autorité de celui d'entre eux que le moins grand nombre de générations sépare du premier ancêtre. Le chef de famille est alors à la fois le prêtre, le chef politique et le juge. Il dispose de tous les biens de la famille comme la vie de tous les membres. L'individu n'a pas de vie sociale propre, il n'existe qu'en fonction du groupement dont il fait partie et auquel il doit son activité et le produit de son travail<sup>109</sup>.

<sup>106</sup>Le *nko* est un lieu sacré réservé pour certaines cérémonies traditionnelles telles que les cultes, rituels, l'art divinatoire et la médecine.

<sup>107</sup> Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d'Ebombé, Ngwéi, entretien du 07/11/2018.

<sup>108</sup>Jean Claude Ndjek Hos, 59 ans, planteur et thérapeute traditionnel, Ngwéi, entretien du 17/11/2018.

<sup>109</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.76.

Cette assertion apporte plus d'informations concernant le statut de patriarche chez les Basaa-Mpoo-Bati. Elle ressort les différentes facettes de cette autorité qui s'expriment tant du domaine politique que religieux. Ceci revient à dire que le patriarche chez les natifs de *Ngok-Lituba* est en même temps guide spirituel et autorité temporelle. En tant que guide spirituel, il s'occupait de la santé physique, morale et psychique des membres de sa sous famille dont il avait la charge<sup>110</sup>. En cas de difficulté liée à la santé spirituelle d'un des membres du groupe, celui-ci en tant qu'autorité religieuse, se chargeait à travers l'action des différentes sociétés confrériques, de remédier à cette situation. Sur le plan politique, le patriarche s'occupait de tous les problèmes d'ordre sociaux que vivaient au quotidien ses membres à l'instar des litiges fonciers, les questions de leaderships à l'intérieur du lignage, le vol et bien d'autres. En plus du patriarche, le peuple Basaa-Mpoo-Bati avait également une autre institution qui jouait un rôle non négligeable dans sa structuration ; il s'agit de l'association des classes d'âges.

#### **4- Les associations de classes d'âges**

Les Basaa-Mpoo-Bati sont une communauté qui regroupe des personnes selon leurs différentes catégories d'âges. Ces personnes en fonction de leurs différentes périodes de naissance, se constituaient en groupes et formaient ce qu'on appelle l'association de classes d'âges. Il s'agit d'une structuration sociale qui permettait à chaque génération d'évoluer ensemble avec ses confrères de naissance dans un cadre de socialisation. Pendant cette période précoloniale, la notion de temps était liée à la rotation du soleil et de la lune<sup>111</sup>. Ce qui se traduisait concrètement sur le terrain par les différentes saisons que cumule le cours des années<sup>112</sup>. Lorsqu'on accouchait un enfant, ce dernier était identifié non seulement à la saison correspondante à sa naissance, mais aussi au lieu, l'activité ou le fait marquant qui se produit pendant cette période. Ainsi, lorsqu'il fallait catégoriser les enfants selon leurs âges par exemple, on se referait au moment de sa naissance marqué soit par tel nombre de saisons de soleils et de lunes ; pendant qu'on travaillait tel champs ou on construisait telle case<sup>113</sup>. C'est de cette manière que les originaires de *Ngok-Lituba* procédaient pour déterminer l'âge des uns et des autres, afin de les stratifier en association des classes d'âges.

---

<sup>110</sup>Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d'Ebombé, Ngwéi, entretien du 07/11/2018.

<sup>111</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.133.

<sup>112</sup>Concernant les différentes saisons de l'année, elles sont au nombre de quatre : la petite saison sèche, la grande saison sèche, la petite saison des pluies et la grande saison des pluies.

<sup>113</sup>Bernadette Bissombi, 77ans, agricultrice, Yabii, entretien du 20/10/2019.

Dans les associations de classes d'âges ou groupes d'âges, un élément reste commun à l'ensemble des individus ; le *sega*. Ce dernier signifie l'ensemble de personnes nées au cours d'une même période dont l'écart d'âge varie entre 1 à 3 ans<sup>114</sup>. Il s'agit des personnes dont l'écart d'âge n'est pas au-delà de 3 ans. Le mot *sega* signifie également génération de personnes. Ce sont ces personnes qui se constituent en classes d'âges avec les dénominations correspondant au contexte de leur naissance. C'est dans ce sens qu'on retrouve certaines associations de classes d'âges qui ont des dénominations se rapportant aux événements ou faits qui ont marqué le moment de leur naissance. C'est le cas par exemple de *mbang* à *mbii sega* (la génération des noix de palme), *ngaa sega* (génération fusil), *ndoo sega* (génération vautour), *écee sega* (génération fer), etc<sup>115</sup>. Cette structuration avait pour but de développer la fraternité du lait aussi forte que celle du sang entre les hommes de même génération<sup>116</sup>. Il était question dans cette organisation de faire comprendre à chacun des membres qu'ils étaient des frères, pris comme jumeaux inséparables jusqu'à la mort.

Les associations de groupes d'âges avaient une structuration bien connue avec des fonctions précises. Il s'agissait des organisations à pouvoir décentralisé où chaque membre jouait un rôle particulier. A l'intérieur de chaque classe d'âge, on retrouvait le leader dont la fonction est momentanée selon les circonstances et des enjeux. Dans cette structuration, il n'était pas question d'ainé ou de cadet ; tout le monde était au même niveau. Outre cette organisation, les associations de classes d'âges étaient des groupes de solidarité où chaque membre était appelé à apporter sa contribution pour le développement de la société. Cette solidarité se traduisait sur le terrain par la participation aux travaux d'intérêt général. C'est le cas par exemple des travaux de construction des routes, ponts, les activités de pêche, chasse, agricoles. Sans oublier les activités festives et de peines comme les mariages et les deuils. En dehors des activités de solidarité à caractère économique et événementiel, les associations de classes d'âges étaient aussi un pôle par excellence d'éducation mutuelle et de socialisation des jeunes Basaa-Mpoo-Bati<sup>117</sup>. A l'intérieur de chaque classe d'âge, les différents membres s'éduquaient sur le comportement à tenir en société, le respect des aînés, des parents, le contrôle de leur caractère et autres<sup>118</sup>. C'était également le lieu d'émulation et de compétition entre différents membres soit pour la conquête des femmes, soit pour les différents jeux de société. Les associations de classes d'âges étaient des cadres par excellence de détection des membres

---

<sup>114</sup>Dikoume, "Etude concrète, p.133.

<sup>115</sup> *Ibid.*

<sup>116</sup>Buhan et Kange Essiben, *La mystique du corps*, p.278.

<sup>117</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.140.

<sup>118</sup>Bernadette Bissombi, 77ans, agricultrice, Yabii, entretien du 20/10/2019.



capables d'être initiés dans les sociétés confrériques Basaa-Mpoo-Bati. A côté de l'organisation politique se trouve l'organisation sociale.

## **B- Etude sociale**

Concernant l'étude sociale, il est question d'évoquer la parenté, le mariage, la dot et le *Likuh* ou *Likus* (le veuvage) chez les Basaa-Mpoo-Bati du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles.

### **1- La parenté**

La parenté chez les Basaa-Mpoo-Bati intègre un système de liens basé sur le sang. Le sang est un élément important dans les rapports entre les membres de ce groupe. Ainsi, dans la vision du monde des natifs de *Ngok-Lituba*, lorsqu'on conçoit un homme, celui-ci reçoit le sang de part et d'autre de tous ses ascendants<sup>119</sup>. Ces derniers interviennent du côté de l'homme comme celui de la femme. L'enfant qui vient au monde, reçoit le sang des deux groupes d'ascendants et appartient à deux entités sous lignagères. De ce fait, cet enfant intègre ces deux groupes de familles à travers le sang qui scelle sa parenté. Ce lien de parenté né, est le résultat d'une union entre l'homme et la femme, englobe un grand système de filiation qui arrive aux ancêtres géniteurs du groupe<sup>120</sup>. C'est dans ce sens que la parenté commence par la cellule familiale des parents géniteurs pour s'étendre vers d'autres cellules lignagères et claniques. Ce système de parenté est traduit à travers les expressions telles que *Nyadom*, *Ngo'o* (oncle), *Ikagla* (fraternité maternel).

C'est dans ce sens que lorsqu'il y a mariage ou deuil au sein de cette communauté, les liens de parenté étaient bien observés de peur de subir le châtement. L'ensemble du faisceau parental était informé, invité par le membre ou sa famille. Pendant la cérémonie, ce faisceau parental occupait une place importante vu les liens qu'il avait avec celui-ci. Hormis ces événements, lorsqu'une situation difficile frappait un membre tels que les problèmes de couple, l'isolement au sein du groupe de suite d'un forfait, l'adultère, etc, l'ensemble du système de parenté était souvent réuni autour des initiés des confréries pour trouver des solutions<sup>121</sup>. De ce fait, la parenté chez les Basaa-Mpoo-Bati comme chez tous les Bantu était liée à l'arbre généalogique du groupe. Ce qui revient à dire qu'il y a autant de degré de parenté qu'il y a de niveau d'ancêtres dans l'arbre généalogique<sup>122</sup>. L'arbre généalogique représente l'élément de base de la parenté en pays Basaa-Mpoo-Bati. C'est pourquoi il est important dans toute

<sup>119</sup>Mboui, "Essai sur la vie domestique", p.14.

<sup>120</sup>Alexandre Ndongola, 66 ans, chercheur en langue Mpoo, Edéa, entretien du 27/05/2020.

<sup>121</sup>*Ibid.*

<sup>122</sup>Mboui, "Essai sur la vie domestique", p.14.

initiation à l'intérieur des structures confrériques. Pour une régulation efficiente dans ce peuple, les initiés des confréries se servaient de cet élément de catégorisation ancestrale. A travers lui, ils identifiaient l'ensemble des membres du groupe, descellaient leurs affinités par rapport aux autres membres jusqu'à *Ngok-Lituba*. C'est dans ce sens qu'on pouvait valider un mariage ou non.

## 2- Le mariage

La vie sociale en pays Basaa-Mpoo-Bati comme chez tous les peuples Bantu est fondée sur la famille. Celle-ci joue un rôle d'équilibre au sein de la société. Les différents membres qui la constituent y sont soumis à sa volonté et à ses normes<sup>123</sup>. La notion de mariage chez les Mban-Ngé-Nnanga est une réalité qui existe depuis leur séjour à *Ngok-Lituba* et s'est perpétuée des siècles durant sous diverses formes. Il s'agit d'un patrimoine social mettant en commun deux familles à travers leurs progénitures (hommes et femme) qui acceptent de former une union ou mariage. Le mariage n'est pas une affaire d'un individu mais plutôt d'une communauté. Le mariage chez les Basaa-Mpoo-Bati se fait de manière exogamique, c'est-à-dire, hors du groupe d'origine. Un homme ne pouvait épouser une femme que si et seulement si, celle-ci n'était pas du même groupe que lui. Au cas contraire, on considère que le membre a commis un acte d'inceste qui ouvre la porte au rite de *likaa*<sup>124</sup> qui est un rite d'expiation, de purification dont la finalité est de résoudre l'acte de souillure. On se mariait en pays Basaa-Mpoo-Bati non pas pour plaire à la société, mais pour perpétuer la famille en l'augmentant en nombre de membres<sup>125</sup>. Il faut rappeler qu'en Afrique noire en générale et chez les fils de Mban-Ngé-Nnanga en particulier, pendant la période avant la colonisation, la seule richesse valable pour un homme c'est le fait d'avoir beaucoup de femmes et une nombreuse progéniture. Cette vision se matérialisait sur la production des biens et services. Plus vous avez une famille nombreuse, plus vous avez la richesse. Elle était également visible lors des activités de production à l'instar des champs, de la pêche, la cueillette, etc.

En effet, il existait chez les fils du peuple originaires de *Ngok-Lituba* plusieurs types ou formes de mariages parmi lesquels ; le mariage par don, le mariage par rapt et le mariage par séduction<sup>126</sup>. Concernant le mariage par don, il consistait pour un chef de famille de donner sa fille en mariage chez un jeune garçon qu'il porte en estime, sans toutefois réclamer la

<sup>123</sup>Nicol, *La tribu Bakoko*, p.84.

<sup>124</sup>Le *likaa* est une confrérie réservée aux hommes qui traite les problèmes de l'inceste au sein d'une communauté à travers le rite qui porte son nom.

<sup>125</sup>René Missamhan, 85 ans, patriarche, Nyakellé, entretien du 15/07/2018.

<sup>126</sup>Mboui, "Essai sur la vie domestique", p.294.

contrepartie. Dans cette forme de mariage, on ne respectait plus l'ensemble des démarches qui se référaient à l'union des deux personnes notamment la dot. C'était un mariage qui se faisait sous le signe de l'amitié et s'étendait aux deux familles des mariés<sup>127</sup>. Il s'agissait d'un mariage qui se déroulait dans la concorde et la bénédiction des deux familles. Tout ce qui était donné ce jour comme cadeau de la part des deux familles n'était que symbolique. En plus du mariage par don, on a le mariage par rapt.

Le mariage par rapt consistait pour la famille de l'homme, après avoir accompli une partie de la demande en mariage, et se sentant dans l'incapacité de satisfaire le reste organisait le rapt. Le fiancé dans un consensus avec la fiancée, décidait de la prendre et venir verser le reste de la dot afin de recevoir les bénédictions<sup>128</sup>. Le rapt est considéré comme une forme de vol de la femme sans consentement des parents de celle-ci. En revanche, le mariage par séduction s'inscrit dans la même logique que celui du mariage par rapt. Dans le cadre de celui-ci, le fiancé convainc sa fiancée sur le projet de la prendre sans avoir rempli toutes les modalités d'usage<sup>129</sup>. Il s'agissait d'une forme de mariage qui n'était pas seulement l'œuvre des deux partenaires mais aussi, l'action des associations de classes d'âges. Celles-ci avaient toujours été au côté de leurs membres, afin de les accompagner dans cette phase de vie qui marque la vie responsable. Cette catégorie de mariage rencontrait souvent des différends entre les familles des fiancés. Le mariage étant la phase finale d'un long processus dont le point focal est la dot, reste et demeure d'actualité.

### **3- La dot**

Le régime matrimonial chez les Bantu en général et les Basaa-Mpoo-Bati en particulier, est marqué par un élément majeur qui est la dot. Celle-ci était une phase qui permet aux deux familles des fiancés de sceller leur union à travers les rites de bénédictions. La cérémonie de dot accompagnée de bénédictions était souvent précédée par un moment de longs échanges entre les deux familles de fiancés. Le but des échanges entre les deux groupes était de bien se connaître et de mieux conclure non seulement leur union en tant que deux entités sociales appelées à vivre ensemble, mais aussi, conduire les futurs mariés à une vie de réussite. Yves Nicol résume cette cérémonie en ces termes : "C'est une sorte de contrat entre deux groupes, la famille de l'homme et celle de la femme"<sup>130</sup>.

---

<sup>127</sup>Mboui, "Essai sur la vie domestique", p.294.

<sup>128</sup>*Ibid.*

<sup>129</sup>Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d'Ebombé, Ngwé, entretien du 07/11/2018.

<sup>130</sup>Nicol, *La tribu Bakoko*, p.84.

La dot en pays Basaa-Mpoo-Bati comme dans d'autres peuples Bantu du Cameroun, était une forme de compensation que la famille du fiancé remettait à la famille de la fiancée afin de se prémunir contre la diminution de celle-ci. Cette compensation que la famille du fiancé accordait à celle de la fiancée avait pour finalité de rétablir l'équilibre au sein de ce dernier<sup>131</sup>. En guise de rappel, la dot n'était pas un don qu'on faisait à une personne. Elle résultait d'un âpre échange accompagné des moments de marchandage entre les deux familles. La dot reçue par la famille de la fiancée n'était pas utilisée pour l'autoconsommation de celle-ci. Elle était conservée pour la dot d'un membre de cette famille. Elle a été qualifiée par Joseph Mboui comme le circuit dotal<sup>132</sup>. Comme éléments constitutifs de la dot en pays Basaa-Mpoo-Bati figuraient, la barre de fer avant l'arrivée de l'argent, les chèvres, la houe, le tabac, la machette, le sel, le vin de palme, etc<sup>133</sup>. Lorsque la dot était soldée et que les deux familles étaient consentantes, le mariage était scellé. Ainsi, on pouvait parler du couple jusqu'à la mort d'un partenaire acté à travers le *Likuh* ou *Likus* (le veuvage).

#### 4- Le *Likuh* ou *Likus* (le veuvage)

L'expression *Likuh* ou *Likus* en langue Basaa-Mpoo-Bati a plusieurs significations. Elle peut renvoyer au verbe déplumer, délier, recevoir, au nom la bosse ou dos vouté en se courbant<sup>134</sup>. Le *Likuh* ou *Likus* est une pratique sociale mise en place chez les Basaa-Mpoo-Bati depuis la période précoloniale dont les manifestations sont observables de nos jours, malgré des mutations sociales. Il s'agit d'un fait social qui avait lieu suite à la mort d'un partenaire de vie dans un foyer conjugal. La mort étant une réalité sociale, les natifs de *Ngok-Lituba* avaient développé un mécanisme structurant le veuvage, permettant au membre ayant perdu son conjoint à surmonter ce moment de séparation difficile<sup>135</sup>. Le mariage en pays Basaa-Mpoo-Bati scelle l'alliance entre l'homme et la femme dans une nouvelle vie commune. Cette alliance se traduit par la construction de foyer conjugal qui aboutit à la fondation d'une famille. Elle est marquée par les moments forts que passe le couple jusqu'à ce que la mort survienne. La mort vient donc mettre fin à cette union, laissant l'autre partenaire dans la douleur et la tristesse. Pour ne pas subir le traumatisme de la séparation suite à la mort de son conjoint, les initiés des confréries avaient mis en place le *Likuh* ou *Likus* qui permet au membre rester vivant à ne pas sombrer.

<sup>131</sup>Nicol, *La tribu Bakoko*, p.84.

<sup>132</sup>Mboui, "Essai sur la vie domestique", p.294.

<sup>133</sup>Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d'Ebombé, Ngwéi, entretien du 07/11/2018.

<sup>134</sup>Mbep, *Les sentiers initiatiques*, p.105.

<sup>135</sup>Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.

En effet, après la mort d'un conjoint dans le foyer conjugal, le phénomène de *Likuh* ou *Likus* était déclenché. Le *Nkuh* ou *Nkus* (veuf ou veuve), était transporté dans la maison du veuvage par le *Nlèè* à *Nkuh* ou *Nkus*. Pendant toute la période du veuvage, le *Nkuh* ou *Nkus* ne pouvait regarder personne en face, ni saluer de la main. Il marchait la tête au sol et le dos courbé symbolisant le poids de la douleur. Richard Mbep relate bien ce moment en affirmant que :

C'est pour cela que pour l'entrée ou la sortie de la maison du veuvage, la veuve ou le veuf ne regarde personne en face. Elle marche la face contre le sol, courbée en deux par la charge du deuil, s'appuyant sur une autre veuve du *Nlèè* à *Likuh* (maison du veuvage) comme on s'appuie sur un bâton pour marcher<sup>136</sup>.

A travers cette assertion de Richard Mbep, il ressort que le mécanisme de veuvage chez les Basaa-Mpoo-Bati est encadré par l'institution *Mbok* ou *Mpéé*. La posture et le comportement du veuf ou la veuve était normalisée à travers les us et coutumes de ce groupe. Il faut dire que le veuvage se faisait pendant neuf jours après l'enterrement du défunt sous l'encadrement des initiés de confréries ; très souvent les *Koo Koo*<sup>137</sup>. Cette période de veuvage avait pour finalité, à préparer le *Nkuh* ou *Nkus* à affronter une nouvelle vie marquée par les difficultés, des intimidations, des injustices, des humiliations, des mensonges et de l'hypocrisie. Après le neuvième jour du veuvage, le *Nkuh* ou *Nkus* était conduit en secret dès l'aube à la rivière par les initiés des confréries pour briser les liens avec le défunt. Après le rituel, le veuf ou la veuve était ramené au village tenant en main un bâton qu'il se séparait seulement après la mort d'un membre de même genre dans un autre foyer conjugal<sup>138</sup>. Cet acte intégrait la religion de ce groupement.

#### **IV -LA RELIGION CHEZ LES BASAA-MPOO-BATI**

La religion est le fondement de l'existence des Basaa-Mpoo-Bati, car elle donne sens à tout ce qu'ils font dans la société. Elle est exprimée à travers différentes dénominations que ceux-ci ont de Dieu et ses manifestations.

##### **I-Analyses des différentes dénominations de Dieu chez les Basaa-Mpoo-Bati**

La connaissance de Dieu est une évidence au sein de la communauté Basaa-Mpoo-Bati avant la colonisation. Elle est traduite à travers différents nom que ce peuple utilisait pour le désigner dont *Hilolombi* ou *Ololomè*, *Bayemlikok*, *Nyolè*, *Batupeg*.

<sup>136</sup> Mbep, *Les sentiers initiatiques*, p.106.

<sup>137</sup> Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.

<sup>138</sup> Mbep, *Les sentiers initiatiques*, p.105.

## 1-Hilolombi ou Ololomè

Les expressions *Hilolombi* ou *Ololomè* sont des noms que les Basaa-Mpoo-Bati utilisaient pour désigner l'être suprême. Ainsi, *Hilolombi* vient de *nlombi* en Basaa qui veut dire "ancien", pareil pour *Ololomè* qui vient de "Nlom" et signifie "ancien"<sup>139</sup>. A travers ces deux dénominations, il se dégage la primauté de l'existence de Dieu dans cette communauté. Celle-ci s'inscrit dans une durée indéterminée et traduit le vieux souvenir qui reste de lui au sein de ce groupement. *Hilolombi ou Ololomè* serait donc le premier être à avoir existé dans ce peuple. Cet être est traduit par une conception anthropomorphique de Dieu, qui se muta en premier homme. C'est dans ce sens que Hermann Baumann pense que le nom *Ololomè* signifie l'être humain lorsqu'il affirme que :

Le concept *Ololomè* reste encore obscur. Je pourrais presque l'attribuer à la qualité de Dieu en tant que "premier homme". Il y a dans la matière de voir des Bakoko une conception anthropomorphique de Dieu très frappante ; selon eux, l'on peut encore apercevoir les traces des pas de Dieu sur *Ngok-Lituba*, rocher percé<sup>140</sup>.

A travers cette assertion d'Hermann Baumann, on comprend que le nom *Ololomè* qui veut dire "ancien" en Mpoo, traduit la qualité de Dieu en tant que "premier homme". Ce dernier aurait vécu avec les hommes dans ce milieu de *Ngok-Lituba* ; ce qui se traduirait par la présence des traces de ses pas sur ce rocher. C'est pourquoi il signifie "ancien" dans un superlatif absolu le "plus ancien". C'est grâce à sa présence à *Ngok-Lituba* que naquit les ascendants des Basaa-Mpoo-Bati. De cette appellation de l'être suprême par les Basaa-Mpoo-Bati, s'ajoute une autre plus impressionnant, *Bayemlikok*.

## 2-Bayemlikok

Le nom *Bayemlikok* est une autre dénomination très utilisée par les Basaa-Mpoo-Bati pour désigner le Dieu créateur, qui a leurs yeux est un Etre extraordinaire. Ainsi, ce vocable est composé du préfixe *ba* qui est en même temps la marque du pluriel et de singulier, car pouvant désigner une personne dans un groupe<sup>141</sup>. Outre le préfixe *ba*, on a le radical *yem* qui signifie quelque chose de redoutable, de réputé, extraordinaire, supérieur, une masse. Enfin le suffixe *likok* qui veut dire écraser ou écrasant<sup>142</sup>. Ainsi la dénomination *Bayemlikok* attribuée à Dieu par les Basaa-Mpoo-Bati, peut être traduite comme une masse imposante, extraordinaire et

<sup>139</sup>Fils Thamack, 76ans, membre de la confrérie *Njek*, Edéa, entretien du 24/07/2019.

<sup>140</sup>Hermann Baumann, *Schöpfung und Urzeit des Menschen im mythos der Afrikanischen Völker*, Berlin, Andrews und Steiner, 1936, pp.127-128, in Simon Victor Tonye, "Hilolombi quelques voies d'approches privilégiées vers Dieu et vers Jésus", thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en théologie, Université de Strasbourg, 1981, pp.34-35.

<sup>141</sup>Lucas Nguimbis, 69ans, enseignant retraité, Yaoundé, entretien du 5/09/2022.

<sup>142</sup>Tonye, "Hilolombi, pp.82-85

redoutable qui écrase. A travers cette décomposition, on constate que le nom *Bayemlikok* par lequel les Basaa-Mpoo-Bati désignent Dieu est impressionnant, vu sa nature et son action qui peut être préjudiciable à la vie des hommes. Concernant ce nom, Simon Victor Tonye affirme que : “c’est quelqu’un qui est réputé pour ses bienfaits et ses méfaits, quelqu’un d’extraordinaire, de réputé ou de supérieur”<sup>143</sup>. On comprend clairement cette circonspection qu’ont certains Basaa-Mpoo-Bati à se représenter l’Etre suprême, car il est insaisissable et sa puissance écrase tout par le simple fait de sa volonté. Cette représentation de Dieu à travers ce nom montre que les natifs de *Ngok-Lituba* ressentaient la présence divine dans leur vie quotidienne, grâce à sa providence et ses sanctions qui étaient immédiates. D’autres membres de cette communauté ethnique l’appellent *Nyolè*.

### 3-Nyolè

L’appellation *Nyolè* est une autre dénomination du Dieu créateur utilisée par le lignage Biso’o du clan Mpoo. Cette terminologie reconnue à l’Etre suprême peut être décomposée en deux parties ; à savoir *Nyo* qui signifie ‘celui’ et *Lé* traduit par “est” ou ‘qui est’. A partir de ces éléments linguistiques, on peut dire que *Nyolè* d’après les Biso’o, signifient “celui qui est”<sup>144</sup>. Il s’agit d’un Etre suprasensible dont l’action se conjugue au présent. Il n’est pas l’“ancien” comme dans *Hilolombi* ou *Ololomè*. Il est là, vit au quotidien avec les hommes. L’action de *Nyolè* sur la vie des membres de cette entité sociale est immédiate. C’est pourquoi les Biso’o pensent que *Nyolè* se manifeste en bien ou en mal dans la vie quotidienne des hommes, au-delà du temps qui passe. Il est la marque de l’immortalité ; d’où le culte *Nlènè Ngog* qui lui est voué par les membres de ce groupe, qui est également un surnom donné à *Nyolè* Dieu<sup>145</sup>. Simon Victor Tonye relatant si bien les informations tirées des membres de ce lignage en affirmant que :

Les anciens Bisso l’ont surnommé *NLENE NGOG*, le lanceur de pierre. Autrefois chez eux, la semaine comptait cinq jours. Le cinquième jour s’appelait le jour du lanceur de pierre, *i lwo i nlènè ngog*. En effet, ce jour-là, il était interdit de travailler ; quiconque outrepassait cet interdit était puni par *NYOLE* auquel ce jour était réservé. Lancer des pierres, c’est interdire une action. Si une personne mourait d’une mort violente ce jour-là, on en conclurait qu’il avait rompu l’interdit du cinquième jour et que *NYOLE* l’avait puni. C’est pourquoi *NYOLE* est aussi connu sous son attribut de *NLENE NGOG*<sup>146</sup>.

La citation de Simon Victor Tonye témoigne à suffire que la dénomination *Nyolé* utilisée par les Biso’o pour désigner Dieu, se manifeste également par une action rituelle dénommée

<sup>143</sup>Tonye, “Hilolombi, pp.82-85

<sup>144</sup>Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.

<sup>145</sup>Tonye, “Hilolombi”, pp.82-85.

<sup>146</sup>*Ibid.*

*Nlènè Ngog*, qui est une sorte de culte voué à l'Être suprême par les membres de ce groupe. Il s'agit d'une reconnaissance agissante de l'action de Dieu sur la vie des membres de ce groupe, traduit par le rituel de surnom adressé à *Nyolé*. Ainsi, pour les Basiso, *Nyolé* est une réalité existentielle qui n'est pas liée à aucune contingence du temps ni de l'espace. C'est pourquoi il était imploré dans tout ce qu'un membre peut entreprendre de faire<sup>147</sup>. Il s'agit d'une dénomination qui fut manifeste à travers le cérémonial de *Nlènè Ngog*. Ce nom de *Nyolé* ne fut pas le seul nom attribué à Dieu par les Basaa-Mpoo-Bati, il y a aussi celui de *Batupeg* qui exprime tout autre chose.

#### **4-Batupeg**

Outre les différentes dénominations utilisées par les Basaa-Mpoo-Bati pour désigner Dieu, le nom *Batupeg* entre également dans cette perspective. Il s'agit d'un mot constitué du préfixe *ba* qui a la même signification que dans *Bayemlikok* évoqué plus haut. En plus du préfixe, ce mot a également un radical qui est *tu* et signifie "émousser"<sup>148</sup>. De ce radical, s'ajoute un suffixe qui est *peg* qui veut dire sagesse. Ainsi, les Basaa-Mpoo-Bati entendent par *Batupeg*, une sagesse qui s'émousse à la connaissance de Dieu. A travers cette dénomination, on comprend les limites de la sagesse des natifs de *Ngok-Lituba* à saisir Dieu. Ce dernier étant une réalité sur lequel l'homme n'a pas d'éléments d'informations ni de connaissances, d'où son mystère<sup>149</sup>. La dénomination *Batupeg* que les Basaa-Mpoo-Bati attribuent à l'Être suprême, témoigne des limites qu'ils avaient dans leur quête de connaître celui-ci. Dieu est un Être suprasensible dont l'entendement des membres de ce groupe ne peut décrire ni expliquer. C'est pourquoi ils sont à la quête de sa connaissance quotidienne à travers l'expérience de leur vécu. Le mystère que représente Dieu au sein de communauté, a fait en sorte qu'elle se mette à sa recherche à travers certains actes religieux ou cultes tirés des différentes institutions confrériques. Ces derniers ont façonné l'identité des Basaa-Mpoo-Bati qui se reconnaissent comme un seul groupe, et favorisé leur unité communautaire depuis la période précoloniale. Ceci a permis aux natifs de *Ngok-Lituba* de vouer certains cultes à Dieu à travers certains initiés de confréries pour qu'il se manifeste.

#### **B- Manifestation de cette religion**

Au-delà des différentes dénominations attribuées à Dieu par les Basaa-Mpoo-Bati, ceux-ci lui vouaient des cultes à travers différentes pratiques sacrées, traduisant leur religion. Cette

<sup>147</sup>Fils Thamack, 76ans, membre de la confrérie *Njek*, Edéa, entretien du 24/07/2019.

<sup>148</sup>Tonye, "Hilolombi", p.77.

<sup>149</sup>Fils Thamack, 76ans, membre de la confrérie *Njek*, Edéa, entretien du 24/07/2019.



dernière se manifestait dans leur vie par la divinité *Ngé*, le culte des morts et le sacrifice.

### 1-La divinité *Ngé*

Les Basaa-Mpoo-Bati exprimaient entre autres leur religion à travers le *Ngé* qui est une divinité agissante dans la vie des membres de ce groupe<sup>150</sup>. Elle est une divinité qui garantit la justice et le commandement. Cette divinité était entre les mains d'un initié ou prêtre de confrérie éponyme qui porte le nom de *Ngé Ngé*. Ce dernier à travers cette divinité, permettait l'équilibre social au sein de cette communauté. Ceci en faisant respecter les us et coutumes de cette ethnie. C'est dans ce sens que Simon Victor Tonye affirme que : "Le *ngé* a pour fonction la conformité du comportement des hommes d'en-haut avec les règles venant des ancêtres, règles dont ceux qui sont en fonction d'arrière demeurent à la fois la référence permanente et les garants"<sup>151</sup>. Ainsi, tout homme qui ne respectait pas ces normes traditionnelles, étaient frappé par la divinité *Ngé* qui encadre la vie des Basaa-Mpoo-Bati dans tous les domaines d'activités. La divinité *Ngé* accompagnait également les défunts vers une nouvelle vie que celle terrestre, à condition d'avoir été juste. En effet, la mort d'un membre était une occasion de faire son procès et celui des vivants<sup>152</sup>. Celle-ci n'étant pas toujours naturelle, on faisait intervenir la divinité *Ngé* afin qu'elle puisse juger et ressortir le ou bien les responsables de cet acte funeste. Jean-Marcel Eugène Wognou est explicite concernant l'action de jugement des membres de ce groupe par le *Ngé* lors qu'il affirme que :

Le *Ngé* venait pour expliquer les causes de la mort : maléfices, mauvais œil, jalousie de la part des ennemis ou les siens. Les supposés coupables étaient amendés dare-dare pour confesser leurs torts à l'endroit du disparu. On jugeait séance tenante ces fautes, on passait des amendes et le produit de ces dernières devait servir à payer les frais du festin des funérailles<sup>153</sup>.

Il ressort de cette assertion de Jean-Marcel Eugène Wognou que la divinité *Ngé* agissait dans la manifestation de la justice même face à une situation de meurtre. Cette action ne se limitait pas seulement à rendre justice, mais aussi accompagner le défunt vers la demeure des ancêtres<sup>154</sup>. Ces derniers sont des intermédiaires entre les vivants et l'Être suprême. Ils étaient souvent consultés ou adressés des prières, lorsque ceux restés sur terre étaient confrontés à une situation difficile, notamment le cas des maladies rares, la disette, etc<sup>155</sup>. Cette action religieuse était également observée lors du culte des morts que les vivants vouaient à leurs ancêtres.

<sup>150</sup>Wognou, *Les Basaa du Cameroun*, p.102.

<sup>151</sup>Tonye, "Hilolombi", p.124.

<sup>152</sup>Simon Mpeke, *La religion des Bakoko du Cameroun*, Louvain, Museum Lessianum, 1934, p.7.

<sup>153</sup>Wognou, *Les Basaa du Cameroun*, p.102.

<sup>154</sup> Molibok, "L'Assemblée Coutumière", p.21.

<sup>155</sup> Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien du 08/04/2020.

## 2- Le culte des ancêtres

Outre l'action agissante de la divinité *Ngé* dans la vie spirituelle des Basaa-Mpoo-Bati, le culte des morts représente également un moment important dans le rapport des membres de cette société avec le sacré<sup>156</sup>. L'existence chez les Basaa-Mpoo-Bati, n'avait de sens qu'en s'inscrivant dans un vaste réseau de rapports entre les vivants et les morts ; dans un univers approprié dont le *Mbok* ou *Mpée*. Ainsi, la vie ne se limitait pas seulement à ce qu'on voit, on touche et suit, mais aussi à ce qu'on ne voyait pas, ressort de la religion. Tout ce qui constitue l'univers des natifs de *Ngok-Lituba* intervenait dans leur vie religieuse, cadre de leur épanouissement à l'intérieur de la société. Ainsi, un homme naissait dans cette société, il grandissait, il vieillissait et mourait. Le passage de la vie terrestre à une vie céleste était une procédure qui était encadrée par les initiées de *Ngé* au terme d'un rite éponyme<sup>157</sup>. A travers le rite de la divinité *Ngé* qui était également le tribunal du défunt, celui-ci pouvait être considéré comme ancêtre ou pas. Etait considéré comme ancêtre, un membre qui avait rempli les étapes de la vie évoquées ci-dessus. Une personne qui avait une femme, des enfants et qui s'était illustrée à respecter, à mettre en application les us et coutumes de cette communauté<sup>158</sup>. Pour tout dire, il fallait être un homme qui observe le *Mbok* ou *Mpée*. Dès lors qu'il était établi à la dignité d'ancêtre, certaines actions religieuses pouvaient être menées auprès de celui-ci, d'où le culte des morts.

En effet, le culte des morts est cette pratique religieuse qui lie les Basaa-Mpoo-Bati vivants à leurs ascendants devenus ancêtres<sup>159</sup>. Ce lien existant entre les membres de ce groupement avec les âmes de leurs défunts, permettait à ceux-ci d'adresser les prières, des doléances à la mémoire et sur leurs tombes de leurs ancêtres. Cette dévotion consistait à interpellier les ascendants afin qu'ils jouent le rôle d'intermédiaire auprès de l'Être suprême qui est le créateur du ciel, la terre et tout ce qui l'entoure. Ainsi, lorsqu'un Basaa-Mpoo-Bati traversait les moments difficiles dû à une conjoncture particulière, celui-ci se rendait sur la tombe de son ancêtre accompagné d'un initié de confrérie afin de l'adresser ses prières<sup>160</sup>. Celui-ci en tant que dépositaire de la tradition, veillait à ce que les choses se passèrent selon les règles de l'art.

---

<sup>156</sup>Mpeke, *La religion des Bakoko*, p.3.

<sup>157</sup>Wognou, *Les Basaa du Cameroun*, p.102.

<sup>158</sup>Parfait Biboum, 71 ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>159</sup>*Idem*.

<sup>160</sup>Mpeke, *La religion des Bakoko*, p.3.

C'est le cas pour certains membres qui n'étaient pas une main fertile que ce soit dans les activités de production agricole, pastorale ou la quête d'un emploi stable. Ceux-ci devaient interpellier leurs ancêtres à travers les initiés pour qu'ils leur sortent de cette situation. C'est le cas de Bertrand Makon du village Ndog Makouma qui voua un culte sur la tombe de son géniteur Makon Ma Bissai, pour que ce dernier intercède auprès du créateur. Ce culte consiste à solliciter l'ouverture des portes de la réussite dans sa recherche d'un emploi en 1993<sup>161</sup>. Pareil pour des membres qui souffraient des maladies mystérieuses. Le culte des morts chez les natifs de *Ngok-Lituba* était dont une sorte d'appel au secours des ascendants de ce groupe face à une situation mystérieuse d'un membre vivant. Ceci confirme l'adage selon lequel "les morts ne meurent pas en Afrique", car leur existence est consubstantielle à celle des vivants. C'est la raison d'être des interdits dans cette société, car ils permettaient l'équilibre cosmique entre les vivants et les morts ; d'où l'unité communautaire. Lorsque celui-ci était mis en mal, il fallait procéder à des sacrifices pour rétablir l'osmose et l'harmonie dans le groupe.

### 3- Le sacrifice

L'une des manifestations de la religion en pays Basaa-Mpoo-Bati s'observait à travers l'acte sacrificiel. Ce dernier était mis en branle lorsqu'on était en présence des cas de pathologies graves dont furent victimes les membres de ce groupe. On procédait entre autres au sacrifice, lorsqu'un Basaa-Mpoo-Bati avait commis un grave mal comme par exemple avoir violé une interdiction, un lieu sacré ou bien était victime d'un mauvais sort, d'une maladie mystérieuse, l'inceste, etc. Le sacrifice se déroulait également lorsqu'une famille avait perdu un membre de suite d'accident. Il existe deux types de sacrifice en pays Basaa-Mpoo-Bati ; le sacrifice sanglant et le sacrifice non sanglant<sup>162</sup>. Le sacrifice sanglant consiste en l'immolation de certains animaux domestiques ou sauvages et volailles. C'est le cas du sacrifice des chèvres, chiens, moutons, canard, poulet, etc. Tandis que le sacrifice non sanglant vise en la destruction de certains objets d'usage tels que les ustensiles, les habits, et les nourritures<sup>163</sup>. Ces deux types de sacrifices visaient à rendre le remède efficace pour le traitement du patient. Toute cette opération de sacrifice était souvent conduite par un initié de confrérie dont l'expertise était reconnue par les membres du groupe. Celui-ci jouait le rôle d'interface entre les vivants et les esprits des ancêtres qui agissaient au quotidien dans cette société pour favoriser l'unité des membres.

En effet, le sacrifice qu'il soit sanglant ou non, était la contrepartie que les Basaa-Mpoo-

---

<sup>161</sup>Parfait Biboum, 71 ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>162</sup>Mpeke, *La religion des Bakoko*, p.6.

<sup>163</sup>*Ibid.*

Bati donnaient aux mânes pour qu'ils apaisent leur colère sur le patient à travers le médicament que l'initié concoctait<sup>164</sup>. Ces deux types de sacrifice étaient réalisés à travers les paroles que les initiés, les patients et les membres de ce groupe prononçaient. C'est le cas du sacrifice lors du traitement du *Mbak* (tuberculose) d'un membre décédé de suite d'un accident. L'initié du *Mbak* organisait toute une cérémonie de traitement où il immolait les animaux et recueillait leur sang pour concocter le remède. Le reste de la viande était préparé avec le plantain, le manioc, macabo en sacrifice pour solliciter la clémence des esprits des ancêtres concernant cette souillure pathologique<sup>165</sup>. Ainsi, quand l'initié affirmait par exemple que *lilam à bisu, libé à bis* (le bon devant, le mauvais derrière" en bénissant les membres, ceux-ci répondaient par l'affirmative<sup>166</sup>. Ceci pour être en phase avec l'acte rituel que posait l'initié et donnait plus de poids et de force quant à l'issue du traitement. Ce qui était validé par les initiés et les membres de cette collectivité, recevait un écho favorable auprès des ancêtres qui répondaient spontanément. Ainsi le sacrifice était une solution spirituelle à un cas grave dans ce groupe favorisant l'unité communautaire des membres pendant plusieurs siècles. Lorsqu'un membre était victime d'un cas grave et ne disait pas la vérité sur sa pathologie, le sacrifice n'affait aucun effet sur lui<sup>167</sup>. Les initiés des confréries à travers l'action des esprits des ancêtres étaient au parfum de l'origine du mal. Tant que le patient ne disait pas la vérité, il ne pouvait trouver la guérison.

En sommes, Basaa-Mpoo-Bati est un peuple d'Afrique qui a une même histoire, malgré son éclatement en différents groupes dont Bantu, Soudanais, etc. Il s'agit d'un groupe qui intègre le groupe Bantu et dont les origines et les migrations sont diversement appréciées. Ainsi, on peut évoquer les origines à travers les cosmogonies et les mythes, la source orale, l'archéologie et la linguistique, qui apportent chacun sa réponse sur les origines de ce groupement. En effet, les Basaa-Mpoo-Bati auraient pour point de départ les abords du lac Tchad avec Nnanga Ntu, relayé en cours de chemin par son fils et petit-fils qui fut s'installé à *Ngok-Lituba* au XIV<sup>e</sup> siècle. C'est ce petit-fils qui a donné naissance à Ngé qui à son tour a engendré Mban père des Basaa-Mpoo-Bati. Les descendants de Mban se distinguent par leur structuration émanant de leur institution suprême qui est le *Mbok* ou *Mpéé*. A travers cette structuration, cette communauté a créé un cadre de vie sociale garantie par les institutions confrériques, favorable à sa cohésion sociale et à son unité ancestrale.

---

<sup>164</sup>Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.

<sup>165</sup>*Idem*.

<sup>166</sup> Parfait Biboum, 71ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>167</sup>*Idem*.

## **CHAPITRE III : ANALYSE DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI AVANT LA PERIODE COLONIALE**

Les Basaa-Mpoo-Bati ont eu à connaître une structuration pendant la période qui précède la colonisation ; grâce à leurs différentes confréries qui agissaient dans leur vie quotidienne depuis *Ngok-Lituba* au XIV<sup>e</sup> siècle. Ces structures confrériques avaient régulé cette société selon les us et coutumes du *Mbok* ou *Mpéé*, favorisant le vivre ensemble des membres de ce groupe. Dès lors, quels sont les différents types de confréries Basaa-Mpoo-Bati entre le XIV<sup>e</sup> siècle et 1884? Pour mener à bien cette étude, il est important de faire l'état des lieux des différentes institutions confrériques Basaa-Mpoo-Bati ainsi que leurs rôles, c'est-à-dire présenter leurs origines, leurs typologies, leur évolution dans le temps et l'espace.

### **I- ESSENCE DES INSTITUTIONS CONFRERIQUES BASAA-MPOO-BATI**

Les confréries Basaa-Mpoo-Bati sont des institutions traditionnelles du *Mbok* ou *Mpéé* qui régissent la vie sociale au sein de ce peuple. Elles connaissent des origines diverses dues à la nature et à l'histoire de ce peuple. On identifie cette origine à travers les mythes et légendes d'une part et les faits historiques de cette communauté d'autre part.

#### **A- Origines à travers les mythes et légendes**

Les mythes et légendes Basaa-Mpoo-Bati remontent à l'origine des confréries de ce peuple de la création du monde et de ce groupe depuis *Ngok-Lituba*. Ces origines sont recueillies à travers les mythes de la création autogène et de *Mbok Liaa* d'une part, et la légende de *Hilolombi* d'autre part.

##### **1- Le mythe de la création autogène**

Le mythe de la création de l'homme chez les natifs de *Ngok-Lituba* tels qu'il en ressort de la tradition orale, est un élément qui permet d'avoir une vue sur l'origine des confréries de ce groupe humain. Ce mythe affirme qu'au commencement, il n'existait aucune organisation quelconque, c'était le chaos. Ce dernier dans le récit mythique de la création du monde et de

l'homme chez les Basaa-Mpoo-Bati, est représenté par le désordre à l'état naturel<sup>1</sup>. C'est du désordre que naîtra la vie, l'ordre, d'où la fameuse expression "c'est du désordre que naît l'ordre". Le mythe de la création chez les Basaa-Mpoo-Bati met en évidence deux forces contenues dans un œuf à savoir ; le cercle représentant le sexe de la femme et le bâton celui de l'homme. L'union des deux sexes a donné naissance à l'Homme ou le Basaa-Mpoo-Bati. Ces deux éléments contenus à l'intérieur de l'œuf témoignent de l'origine de l'être humain et de l'humanité tels que traduit le mythe de création autogène chez les Basaa-Mpoo-Bati.

A travers Ce mythe, on constate que le désordre qui avait lieu à l'intérieur de l'œuf, a donné naissance à l'ordre. L'ordre qui naît du désordre est représenté par l'Homme et l'ensemble des éléments qui encadrent son existence. Parmi cet ensemble d'éléments, on retrouve les *Mbok* ou *Mpéé* et ses différentes institutions confrériques. En effet, l'homme étant issu du désordre, avait besoin d'un encadrement pour une vie harmonieuse non seulement sur la terre, mais aussi au sein de la communauté des semblables<sup>2</sup>. En effet, le désordre qui est à l'origine de la création du monde et des Basaa-Mpoo-Bati, a mis en place l'institution suprême *Mbok* ou *Mpéé* dont les confréries sont des démembrements. Ceci afin d'accompagner ceux-ci dans leur existence paisible et harmonieuse sur la terre. Les confréries des Basaa-Mpoo-Bati qui découlent du mythe de la création de l'Homme sont des instruments normatifs, d'éducation, d'initiation à une vie autre que celle du désordre qui a précédé leur naissance à *Ngok-Lituba*<sup>3</sup>. Le mythe de création du monde et de l'Homme chez les Basaa-Mpoo-Bati traduit le contexte de naissance de cette communauté et leurs organisations confrériques.

Ceci est observable lorsqu'un enfant vient au monde au sein de cette entité. Celui-ci était très vite mis en lumière par les garants de confréries à travers des rites initiatiques à l'instar du *Yaa*<sup>4</sup> qu'il devait subir<sup>5</sup>. Ce processus rituel qui est en voie de disparition de nos jours, marque le début de la socialisation de l'enfant issu du monde du désordre pour celui de l'ordre chez les Basaa-Mpoo-Bati. Il s'agit du passage de témoin entre le monde du chaos représenté par les désirs et passions, à celui des principes de vies impulsés par les institutions confrériques de cette communauté. Cette mise en scène à travers le rituel de présentation du nouveau-né à travers le *Yaa* dans cette société atteste de l'origine des confréries de ce groupe tel qu'il en ressort du mythe à la création du monde et de l'Homme. Ainsi, les natifs de *Ngok-Lituba*, dès

<sup>1</sup> Wognou, *Les Basaa du Cameroun monographie*, p.44.

<sup>2</sup> Mbogue Mbogue, 75 ans, patriarche et membre de la confrérie *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>3</sup> Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien réalisé le 08/04/2020.

<sup>4</sup> Le *Yaa* est ce rite qui consiste à rendre publique le nouveau-né et à l'attribuer un nom. Il s'agit d'un moment solennel où l'enfant est présenté à la communauté à travers un rituel approprié pour l'événement dirigé soit par le *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* ou le *Njéé Njéé*.

<sup>5</sup> Mbogue Mbogue, 75 ans, patriarche et membre de la confrérie *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

leur création, ont été placés sous l'encadrement des institutions confrériques. Ces dernières sont des organes de pouvoir de l'institution suprême *Mbok* ou *Mpée* qui régit l'univers social de cette communauté. Outre l'origine mythique de la création du monde et de l'Homme, les confréries des Basaa-Mpoo-Bati ont également une autre origine qui est celui du mythe de *Mbok Liaa* ou le mythe des enfants de *Ngok-Lituba*.

## 2- Mythique de *Mbok Liaa* ou des enfants de *Ngok-Lituba*

Le mythe des enfants de la grotte sacrée tels que rapporté par Joseph Mboui dans sa thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en ethnologie, renseigne plus sur l'origine des confréries Basaa-Mpoo-Bati. Il s'agit d'un mythe qui ressasse les origines de cette communauté, ainsi que celles de leurs institutions confrériques qui encadrent la vie sociale en leur sein. Joseph Mboui situe cette origine des institutions confrériques à *Ngok-Lituba*. Ainsi, ses travaux s'introduisent en plein cœur de l'histoire du peuple Basaa-Mpoo-Bati à travers le mythe de *Mbok Liaa*. Ce mythe présente l'origine des Basaa-Mpoo-Bati à travers les personnages vivant à *Ngok-Lituba*, ancêtres de cette communauté. Ces personnages au nombre de neuf, accompagnés de leurs femmes et enfants, constituent les ancêtres des descendants Basaa-Mpoo-Bati. Le tableau ci-dessous présente les différents personnages ou ancêtres de ce peuple ayant séjourné dans le lieu mythique vers le XIV<sup>e</sup> siècle.

**Tableau 7:** Les familles Basaa-Mpoo-Bati à *Ngok-Lituba* au XIV<sup>e</sup> siècle

Hommes	Femmes	Nombre d'enfants	Signification du nom des hommes
Ngok	Ki wom	14	Durée ou éternité
Mbog	Ki ndap	20	Multiplication des hommes
Njel	Ki nun	20	Bornes ou confins du pays
Mban	Ki heg	14	Celui qui garde les paroles et les actions des hommes
Mban	Ki nom	20	Endurance ou patience
Ngaa	Ki nyemb	20	Celui qui fait la bonne ou mauvaise commission
Nsaa	Ki isi	20	Celui qui fait n'importe quoi
Bias	Ki nolog	20	Celui qui soigne les maladies
Buwe	Ki yii Ki	20	Celui qui reste toujours éveillé pour le pays.

Source : Joseph Mboui, "Textes et documents Basa (Sud-Cameroun) Mbog Liaa le pays de la grotte ou savoir social du peuple Basa", Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en Ethnologie, Université de Bordeaux, 1967, p.6.

Le tableau ci-dessus présente les différentes familles Basaa-Mpoo-Bati ayant séjourné à *Ngok-Lituba* aux environs du XIV<sup>e</sup> siècle dont, les membres constituent ce groupement ethnique de nos jours. La signification des différents noms des hommes qui apparaissent dans ce tableau traduit l'ensemble constituant de l'univers *Mbok* ou *Mpéé* de ce peuple, marqué par certains éléments ou valeurs la caractérisant à l'instar du temps (durée ou éternité), la communauté (multiplication des hommes), l'espace ou territoire (bornes ou confins du pays), l'initié du *Mbok* ou *Mpéé* (celui qui garde la parole et les actions des hommes), la qualité humaine (Endurance ou patience), la nature du Basaa-Mpoo-Bati (celui qui fait la bonne ou mauvaise commission), le non initié (celui qui fait n'importe quoi), un initié (celui qui soigne les maladies), le *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* (celui qui reste toujours éveillé pour tout le pays).

Ces différents personnages étaient sous l'autorité de Ngok et sa femme Ki won qui les encadraient au quotidien, leur donnaient à manger et à boire<sup>6</sup>. Il faut dire qu'en dehors de Ngok et Ki Wom, les autres personnages présents à *Ngok-Lituba* étaient aveugles. Cette condition d'aveugle ne leur permettait pas de savoir ce qui se passait autour d'eux et dans leur environnement social. Tout ce qui était réel pour eux étaient les actions dont ils bénéficiaient de leur tuteur Ngok et Ki wom. Ils ne savaient pas qui étaient leurs parents, leur histoire et pourquoi ils étaient dans ce lieu de *Ngok-Lituba*. Ces personnages étaient animés par le respect effréné et la peur de chercher à connaître leur vraie identité. C'est pourquoi ils étaient coincés dans la situation d'aveugle auprès de leur tuteur. Ils avaient vécu cette situation pendant plusieurs années, sans oser chercher à en savoir plus sur leur raison d'être en ce lieu mythique.

Il a fallu le courage et la curiosité de Mban surnommé par Joseph Mboui de "l'homme de la discorde" qui décida de percer le mystère qui planait autour de leur condition de vie à *Ngok-Lituba*. Mban tels que décrit dans ce mythe, est un homme plein de discernement. Ayant constaté tant d'honneurs et de pouvoir dont bénéficiait un seul homme, fut troublé dans sa tête. Il prit son courage, alla rencontrer ses parents (tuteurs) afin de savoir qui il était. Vus ce courage et l'intelligence qui émanaient de Mban, la femme de Ngok, Ki wom alla apporter une calebasse d'eau et posa sa main droite sur la tête de celui-ci. Versant de l'eau sur lui en disant : " pour ton endurance, tu resteras à la place de ton père et de ta mère. C'est toi qui récolteras le travail de l'endurance, tu verras les choses de tous les côtés, tu béniras quelqu'un dans l'assemblée, selon sa volonté et ses œuvres"<sup>7</sup>. Ces propos de Ki wom à l'endroit de Mban lui ouvrirent les portes du *Mbok* ou *Mpéé*. Ainsi, Ngok entreprend une série d'initiations en faveur de Mban à travers *Ngok-Lituba*. Ces initiations ont connu trois moments.

---

<sup>6</sup>Ndebi Biya, *Etre*, p.58.

<sup>7</sup>Mboui, " Textes et documents Basa", pp.44-46.



En effet, le premier moment de ces initiations avait consisté à l’emmener à la première porte de la grotte baptisée “*Ngui*” (force). Arrivé à cette porte, Ngok s’adressa aux esprits de ce lieu en affirmant “reprenez les bénédictions” et les esprits lui répondirent ; “la durée comme la grotte érigée”. Après cette réponse des esprits, Mban à son tour dit : “ par la force de mon père, s’il est donné que l’homme ne finisse pas je dis merci (je rends grâce)”<sup>8</sup>. Après cela, Mban recouvre la vue et commence à voir le monde qui l’entoure. Le second moment porte sur la deuxième porte nommée “*U*” (nuit). Les esprits de la grotte sacrée avaient emporté Mban vers cette porte qui lui donna la latitude de tout transformer en se transformant lui-même. La porte “nuit” permit à Mban de transformer toutes choses qui l’entourent y compris les maladies<sup>9</sup>. Le troisième moment de cette initiation ou le dernier, Ngok conduit Mban vers la porte trois dénommée “*Kel*” (jour). Arrivé à cette porte, Mban aperçut trois filles tenant trois gerbes d’herbes en main. Ces gerbes d’herbes montèrent sur sa tête et les filles lui dirent : “Nous étions venues t’ouvrir les entrepôts de la vie, c’est toi qui ouvriras, c’est toi qui fermeras”<sup>10</sup>. A partir de ce moment, Mban ne vit plus Ngok son tuteur qui retourna dans un lieu secret où il demeure avec les ancêtres.

Le récit mythique de *Mbok Liaa* repris par Joseph Mboui introduit en plein cœur du *Mbok* ou *Mpée* Basaa-Mpoo-Bati. Il retrace les origines et les fondements des confréries du peuple originaire de *Ngok-Lituba* sous la forme de savoir social. Le savoir social qui est mis en valeur dans ce mythe, consiste à renseigner sur les origines de l’institution *Mbok* ou *Mpée* hérités par les initiés des confréries du peuple Basaa-Mpoo-Bati depuis cette époque. Les institutions confrériques qui découlent de l’institution suprême de cette communauté ne sont que ses démembrements. A travers ce mythe, Joseph Mboui démontre que l’institution suprême *Mbok* ou *Mpée* des Basaa-Mpoo-Bati tire son origine de *Ngok-Lituba*. Ceci à travers l’initiation des différents membres présents en ce lieu pendant cette période. Mban l’ancêtre de cette communauté, est celui à qui on a confié l’institution *Mbok* ou *Mpée* dont est dépositaire les Basaa-Mpoo-Bati.

Le courage de Mban et son discernement lui avaient permis de bénéficier du savoir social que détenait Ngok à *Ngok-Lituba*. Les institutions confrériques dont l’origine est évoquée dans ce mythe, sont des charges qui s’obtiennent à travers une initiation. Cette initiation permet au nouveau venu, de s’adapter à la connaissance de tout ce qui couvre l’univers de cette

<sup>8</sup>Mboui, “ Textes et documents Basa”, pp.44-46.

<sup>9</sup> Bakang Ba Tonjé, *Ma ye ma Mbog Basaa, hi ngangana*, Douala, Besni, 2019, p.12.

<sup>10</sup>Mboui, “ Textes et documents Basa”, pp.44-46.

communauté, ainsi qu'à ses us et coutumes qui la caractérisent. Mban ayant démontré son esprit de discernement et de sa détermination à travers son courage fut initié aux mystères de l'univers Basaa-Mpoo-Bati par Ngok. C'est dans ce sens que Pierre Titi Nwel affirme que : " Mban est le premier et le modèle des *Bambombok*"<sup>11</sup>. Ceci par le comportement de curiosité, de courage et d'éveil que celui-ci avait démontré aux yeux de Ngok et sa femme Ki Wom. Hormis le mythe des enfants de la grotte, l'origine des confréries Basaa-Mpoo-Bati est également traduite à travers la légende de la coexistence de Dieu *Hilolombi* ou *Ololome* avec les originaires de *Ngok-Lituba*.

### 3- La légende de *Hilolombi* ou *ololome*

Les Basaa-Mpoo-Bati sont une communauté ethnique qui croit à l'existence d'un être suprême dont la vie en dépend. Cet être suprême dont les appellations varient en fonction des peuples, n'est pas une réalité abstraite au sein de cette communauté. Il s'agit d'un être dont la présence se fait ressentir au quotidien dans tout acte ou initiative que prennent les membres de cette société à travers l'action des initiés des confréries. Pour les Basaa, plusieurs dénominations sont attribuées à Dieu créateur dont *Nyambe*, *Nwet*, *Batupeg*, *Bayemlikok*, *Hilolombi*. Concernant les Elog-Mpoo, on l'exprime à travers les expressions telles que *Nyolè*, *Nlene Ngog*, *Ololome*<sup>12</sup>. Le choix de la dénomination *Hilolombi* ou *ololome* est lié à la légende qui le qualifie de ce nom<sup>13</sup>. Cette légende en question fait mention qu'au commencement des siècles, *Hilolombi* ou *ololome*, Dieu créateur, vivait avec les hommes. Il s'était fait homme et partageait le même quotidien avec eux en leur prodiguant les conseils, leur montrant le chemin à suivre. Cependant, l'homme étant animé par un cœur tenace, refusa de suivre le chemin tracé par l'être suprême. Ne supportant pas la voie choisie par les hommes, c'est-à-dire méprisant sa divine présence, la désobéissance à ses conseils, endurcissant leurs cœurs, *Hilolombi* ou *Ololome* choisit de disparaître de la vue de ceux-ci. Cette disparition de la vue des hommes créa une solitude envers ceux-ci. Ils ne se sentaient plus en sécurité. Ils vécurent les limites de leur pensée et constatèrent la perte de la protection divine sur eux. Ainsi, ils se souvinrent de *Hilolombi* ou *Ololome* qu'ils avaient ignoré<sup>14</sup>.

Cette légende de *Hilolombi* ou *Ololome* met en exergue les fondements de l'alliance entre

---

<sup>11</sup>Pierre Titi Nwel, "Mbombok à la tête du lignage Basaa", in *nature et formes de pouvoir dans les sociétés dites acéphales exemplaires camerounais*, compte-rendu journées scientifique de Yaoundé 1<sup>er</sup> mars 1978, N°142, Paris, ORSTOM, 1982, p.93.

<sup>12</sup> Tonye, "Hilolombi", p.102.

<sup>13</sup>Les travaux de Simon Victor Tonye donnent la signification à partir de l'étymologie les différents noms attribués à Dieu par les descendants de Mban.

<sup>14</sup>Tonye, "Hilolombi", p.102.

Dieu créateur et les Hommes notamment les Basaa-Mpoo-Bati. Cette alliance entre *Hilolombi* ou *Ololome* et les hommes se traduit par les conseils que celui-ci prodiguait aux hommes. Ces conseils en question étaient orientés sur leur mode de vie, leur comportement bref la façon dont ils devaient vivre en communauté. Cette alliance marque l'origine des confréries Basaa-Mpoo-Bati. La désobéissance des membres de ce groupe aux sages conseils de Dieu créateur les avait fragilisés dans leur univers vital de telle sorte qu'ils ne se sentaient plus en sécurité. De ce fait, il fallait rentrer à la recherche de Dieu qui se trouve dans le *Mbok* ou *Mpéé*, dont les agissements sont observables à travers les sociétés confrériques. Les confréries Basaa-Mpoo-Bati sont des canaux qui mènent vers la connaissance de *Hilolombi* ou *Ololome*. C'est à travers ces voies que l'être suprême transmet ses conseils aux descendants de Mban-Ngé-Nnanga. Ces confréries sont l'interface entre Dieu créateur et les originaires de *Ngok-Lituba*. Il s'agit de l'instance de régulation de la vie sociale au sein de la communauté. Les mythes et la légende abordées dans cet aspect de cette étude présente un aspect subjectif. Ils ne sont fondés sur aucun élément matériel et chronologie, attestant la réalité historique de ce qu'ils énoncent sur les origines des confréries Basaa-Mpoo-Bati. Celles qui paraissent plus objectives sont des origines à travers les faits historiques.

## **B- Origines à travers les faits historiques**

Hormis les mythes et légendes qui révèlent l'origine des confréries Basaa-Mpoo-Bati, on a également une autre source qui en témoigne de cette origine à savoir les faits historiques. Celle-ci intègre l'Afrique, le Bantu, l'Égypte ancienne et la grotte de *Ngok-Lituba*.

### **1- Les origines africaines**

Les Basaa-Mpoo-Bati sont un peuple qui intègre le grand ensemble des peuples d'Afrique. Il s'agit d'une communauté dont les origines remontent à l'anthropogénèse de l'homme sur ce continent<sup>15</sup>. L'Afrique étant le "berceau de l'humanité et de la civilisation"<sup>16</sup>, il convient de noter que les Basaa-Mpoo-Bati ont une parenté commune avec l'ensemble des peuples noirs de ce continent, d'où serait l'origine de leurs confréries<sup>17</sup>. Les peuples d'Afrique, au commencement du monde formaient une seule communauté, c'est-à-dire noire. Celle-ci vivait en commun accord avec ce qu'offrait le milieu naturel, c'est-à-dire la cueillette, la chasse

---

<sup>15</sup>Cheikh Anta Diop, "Origine des anciens égyptiens", in *Histoire Général de l'Afrique, Afrique ancienne*, tome II, Paris, UNESCO, 1980, p.41.

<sup>16</sup>Pince Dika-Akwa Nya Bonambela, "La parole de l'Afrique profonde", in Theodore Mayi-Matip, *l'univers de la parole*, pp.7-15.

<sup>17</sup>Cheikh Anta Diop, "Origine des anciens égyptiens", in *Histoire Général de l'Afrique, Afrique ancienne*, tome II, Paris, UNESCO, 1980, p.41.

et la pêche<sup>18</sup>. Cette phase de vie menée par les premiers africains était caractérisée par la nomadise. Elle représente l'Africain dans son essence libre de toute contrainte naturelle et sociale. Il s'agit d'un moment considéré comme le dit Jean Jacques Rousseau "l'état de nature", où l'homme est identifié à l'animal<sup>19</sup>. Le passage d'une vie nomade à celle de la sédentarisation a permis aux peuples d'Afrique, de développer partout où ils se trouvaient, des formes d'organisations institutionnelles leur permettant de mener une vie paisible. A l'intérieur de ces organisations se trouvaient les confréries, organes de régulation de la vie sociale. Cette réalité était perceptible avec les esclaves déportés de l'Afrique vers les Amériques. Ceux-ci avaient mis en place dès le XVII<sup>e</sup> siècle des structures confrériques appelées *Cabildos*<sup>20</sup>, leur permettant réguler leur vie. Les *Cabildos* agissaient dans l'entraide mutuelle en cas de difficulté, de maladie, de décès des membres. Elles étaient aussi utilisées dans l'organisation des révoltes où complots contre les colons<sup>21</sup>.

Les confréries Basaa-Mpoo-Bati sont des institutions traditionnelles qui intègrent le grand ensemble de l'univers des peuples négro-africains, car l'ancêtre de ce groupe, Nnanga, en fait partie. Elles intègrent celles des peuples d'Afrique présentant les mêmes caractéristiques. Au sein des peuples noirs d'Afrique, on retrouve des sociétés confrériques qui jouent le rôle similaire de régulation sociale, très important pour l'épanouissement des personnes<sup>22</sup>. Ces institutions confrériques ont une vision humaniste, communautaire et constituent le socle de la personnalité de l'Africain. Vues sous cet angle, les confréries Basaa-Mpoo-Bati trouvent leur origine dans l'univers africain marqué par une identité commune, qui s'exprime par le partage presque commun des mêmes valeurs culturelles. La sédentarisation des premières communautés africaines est le fondement des institutions confrériques des peuples noirs du continent. Celles-ci avaient fait un "bon en avant" en passant de la civilisation de la pierre caractérisée par la prédation à celle du fer avec l'agriculture, l'élevage, etc. La civilisation de la pierre (la pierre taillée et la pierre polie) qui a précédé la civilisation du fer est marquée par la vie de nomade avec l'absence de conscience collective et de structuration sociale. La sédentarisation marque le début de la conscience collective et la mise en place des institutions de socialisation. Ces dernières sont l'émanation de la volonté des premières communautés

---

<sup>18</sup>Merrick Posnansky, "Introduction à la fin de la préhistoire en Afrique subsaharienne", in *Histoire Général de l'Afrique tome II Afrique ancienne*, Paris, UNESCO, 1980, p.583.

<sup>19</sup>Jean Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Flammarion, 1755, p.20.

<sup>20</sup>Luciani Lanoir L'Etang, "Des rassemblements d'esclaves aux confréries noires", in *bulletin de la société d'Histoire de la Guadeloupe* n°152, 2009, p.8.

<sup>21</sup>*Ibid.*

<sup>22</sup>Isidore Ndayzel è Nziem, "L'Afrique", in *Histoire de l'humanité 600-1492*, volume IV, Paris, Editions UNESCO, 2008, p.141.

noires d'Afrique. C'est au cours de cette phase, se pourrait-il, que les ascendants très éloignés des Basaa-Mpoo-Bati auraient hérité les différentes confréries qu'ils ont transmises à ceux-ci. Ces institutions confrériques ont été préservées pendant les différentes pérégrinations des ascendants éloignés de ce peuple. A cette origine globale s'ajoute une origine Bantu groupe auquel font partie les Basaa-Mpoo-Bati.

## 2- Les origines Bantu

Les Basaa-Mpoo-Bati appartiennent au peuple Bantu qu'on retrouve dans la partie centrale et méridionale de l'Afrique. Il s'agit d'un peuple qui s'assimile à ce vaste ensemble bantu non seulement par les similitudes linguistiques, mais aussi par le mode de vie et la structuration. Ce groupe Bantu auquel appartiennent les Basaa-Mpoo-Bati s'inscrit dans le grand ensemble des groupes humains qui peuplent le continent africain à l'instar des Pygmées, les Hottentots, etc. Le groupe Bantu est considéré comme "la maison mère" des descendants de Mban-Ngé-Nnanga et bien d'autres peuples qui habitent actuellement le Cameroun. Les royaumes du Kongo et du Zimbabwe sont des organisations politiques développées par les Bantu dès l'an 400 de notre ère, dont l'existence et le fonctionnement étaient sous l'action des confréries<sup>23</sup>. Ceci peut attester l'antériorité structurale et confrérique des "grands" ancêtres Basaa-Mpoo-Bati. Ces derniers faisant partie de ce groupe de Bantu qui après le déclin des deux royaumes, ont migré par vagues successives pour leurs emplacements pendant la période du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>.

En observant attentivement, à travers une étude minutieuse, le groupe Bantu, on se rend en évidence que les peuples issus de cet ensemble présentent presque les mêmes traits culturels à travers les us et coutumes identiques. C'est le cas de la culture de la terre cuite, la culture du fer, la pratique de l'agriculture, la chasse, la pêche. Le tout mélangé à leur milieu social de prédilection qui est la forêt, témoigne du continuum culturel entre ces différents peuples. Ce qui atteste la parenté commune entre ces groupes du même ensemble Bantu. Non seulement ils présentent les mêmes traits caractéristiques, ils ont le même ancêtre commun *Ntu*. L'information reçue à l'intérieur du groupe Mpoo se rapportant à l'origine des peuples d'Afrique, affirme que *Ntu* avait donné naissance à Nnanga et Tong. Après la mort de leur père, les deux frères ont entamé les migrations. Pendant leurs différentes pérégrinations, les deux fils de *Ntu* se sont retrouvés aux abords du Lac Tchad. Au cours de leur séjour dans cet endroit,

---

<sup>23</sup>Jan Vansina, "Le royaume du Kongo et ses voisins", in *Histoire générale de l'Afrique, l'Afrique du XI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup>*, tome V, Paris, UNESCO, 1999, p.603.

<sup>24</sup>Obenga, *Les peuples Bantu migrations*, p.170.

Tong décida de prendre la direction de L'Est de l'Afrique. Il donna naissance aux peuples de cette partie du continent. Tandis que *Ntu* prit la direction de Sud en traversant la Sanaga et donna naissance au peuple Bantu dans lequel se trouve Mban-Ngé-Nnanga l'ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati<sup>25</sup>.

Cette information vient s'inscrire en droite ligne avec les études menées par différents chercheurs sur ce groupe. La corrélation établie entre le peuple Basaa-Mpoo-Bati et le groupe Bantu, permet de dire que les confréries de ce peuple ont une origine Bantu. A l'intérieur de chaque entité issu de ce groupe, on trouve les organisations confrériques similaires. Les confréries qui jouent presque le même rôle. C'est le cas des confréries *Mbag* chez les Bafia et *Ngî* en pays Bulu<sup>26</sup>. Ces institutions confrériques sont identiques à celles du *Mbok* et du *Ngé* chez les descendants de Mban-Ngé-Nnanga. Ces différentes confréries jouent les mêmes fonctions de régulation de la vie à l'intérieur de chaque communauté. Ceci revient à dire que les natifs de *Ngok-Lituba* tirent leurs institutions confrériques du grand ensemble du peuple Bantu, reçues de leur foyer originel. Celui-ci selon Théophile Obenga est situé dans la région comprise entre le Nigeria oriental et le Cameroun occidental<sup>27</sup>. Ces confréries auraient été conservées par ces peuples Bantu pendant leurs différentes migrations avec des ajustements liés à l'interpénétration de ceux-ci. Qu'en est-il de l'origine Egyptienne ?

### 3- Les origines égyptiennes

La civilisation égyptienne est une civilisation reconnue africaine, malgré les controverses entretenues par certains auteurs occidentaux. A travers les travaux menés par certains chercheurs africains, notamment Cheikh Anta Diop, qui a démontré dans plusieurs de ses productions scientifiques que la civilisation Egyptienne était noire, et que les anciens Egyptiens étaient des nègres<sup>28</sup>. Ainsi, affirme-t-il : " Du paléolithique supérieur à l'époque dynastique, tout le bassin du fleuve fut occupé par ces peuples négroïdes dans un mouvement progressif"<sup>29</sup>. A ces travaux menés par Cheikh Anta Diop, s'ajoutent ceux de Théophile Obenga. Ce dernier dans le même sens que le premier, affirme que l'édification de la civilisation pharaonique est l'œuvre des Noirs<sup>30</sup>. Selon les travaux de ces égyptologues, la civilisation égyptienne est la

<sup>25</sup>Landry Loe, "A la découverte des Elog-Mpoo et assimilés", in <https://www.bonaberi.com>.

<sup>26</sup>Lire Samuel Efoa Mbozo'o, "La mission presbytérienne américaine et les mutations religieuses et sociales chez les peuples du Sud-Cameroun (1919-1939)", Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en Histoire, Université Jean Moulin-Lyon III, 1981, p.142 et Paul Emog, "Guerre et société dans l'Afrique pré-coloniale : les cas des Banen et Bafia au Cameroun", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1983, p.35.

<sup>27</sup>Obenga, *les peuples Bantu migrations*, p.7.

<sup>28</sup>Cheikh Anta Diop, "Origine des anciens égyptiens", in *Histoire Général de l'Afrique, Afrique ancienne*, tome II, Paris, UNESCO, 1980, p.41.

<sup>29</sup>*Ibid.*

<sup>30</sup>Théophile Obenga, "Géographie et développement", in *Recherche pédagogie et culture*, n°52, mars-avril, Paris,

“mère” des civilisations noires. Ces égyptologues ont conclu que la civilisation égyptienne était antérieure aux autres civilisations de l’Afrique noire, d’où les expressions telles que “l’antériorité d’une civilisation nègre” ou le “continuum culturel”<sup>31</sup>. Celles-ci ont été conçues afin d’affirmer que les cultures des peuples noirs d’Afrique proviennent de l’héritage culturel de l’Égypte ancienne.

Les Basaa-Mpoo-Bati sont un peuple qui se revendique d’être venu de l’Égypte ancienne à travers les expressions telles que “*ri nlol Egypto*” ou bien “*ri yé mbon ba Egypto*”<sup>32</sup>. Ces affirmations ont fait l’objet d’étude minutieuse par certains chercheurs camerounais (Pierre Oum Ngi, Emmanuel Wonyu, Alain Roger Pegha, Simon Victor Tonye, etc). Les travaux de ces derniers dans diverses disciplines scientifiques, ont établi que les ascendants des natifs de *Ngok-Lituba* avaient constitué le peuplement des anciens Égyptiens. Grégoire Biyogo dans l’étude étymologique du nom *Nsaa* des Basaa en Égyptien ancien affirme qu’il signifie “ceux qui découpent” ; ceci témoigne qu’on est en face d’un peuple de travailleur<sup>33</sup>. Un peuple qui par son travail, a réussi à contribuer à l’édification d’une civilisation égyptienne universelle à travers ses “grands” ancêtres. Après l’invasion de la civilisation pharaonique par les peuples étrangers, les “grands” ancêtres des Basaa-Mpoo-Bati et autres peuples noirs migrèrent vers le Sud du continent, emportant avec eux les brides de la civilisation égyptienne.

Ces brides sont perceptibles dans l’institution *Mbok* ou *Mpée* des Basaa-Mpoo-Bati à travers les bosquets sacrés (*nko*), l’habillement (le *sanja* ou le *bouba libara*), etc ; ce qui confirme le continuum culturel. L’institution suprême *Mbok* ou *Mpée* des descendants de Mban-Ngé-Nnanga est un parallélisme de l’institution pharaonate des anciens Égyptiens<sup>34</sup>. Le pharaon et le *Mbombok* ou le *Mpée Mpé* sont les garants des institutions du Pharaonate et du *Mbok* ou *Mpée* des Égyptiens anciens et les Basaa-Mpoo-Bati respectivement. Ils ont les mêmes attributions c’est-à-dire, faire maintenir l’équilibre social au sein du peuple à travers

---

1981, p.41.

<sup>31</sup>L’expression “antériorité d’une civilisation nègre” et le concept de “continuum culturel” sont l’œuvre des égyptologues. Le premier est le titre de l’ouvrage de Cheik Anta Diop qui montre que les organisations institutionnelles et culturelles ou les civilisations réalisées par les peuples noirs ont pour foyer originel la civilisation égyptienne. Tandis que le concept de continuum culturel qui n’est évoqué non pas seulement par Cheikh Anta Diop, mais aussi par d’autres auteurs tels les Théophile Obenga, Pierre Oum Ngi, Emmanuel Bitong, Alain Roger Pegha, etc. tous s’accordent à dire que les cultures observables à l’intérieur des communautés noires d’Afrique sont la continuité ou le souvenir de ce que celles-ci ont connu pendant leur séjour en Égypte pharaonique.

<sup>32</sup>L’expression “*ri nlol Egypto*” signifie “nous venons de l’Égypte” tandis que celle “*ri yé mbon ba Egypto*” signifie “nous sommes les enfants de l’Égypte”. Ces deux expressions traduisent l’incorporation de ce peuple à l’intérieur des groupes de peuples ayant bâti la civilisation égyptienne.

<sup>33</sup>Grégoire Biyogo, Dédicace du dictionnaire égyptien des langues africaines, Université de Yaoundé I, 2016.

<sup>34</sup>Pegha, “Le pharaonate égyptien”, p.160.

l'application du *Mbok* ou *Mpée* chez Basaa-Mpoo-Bati et la *Maat* pour les Egyptiens anciens<sup>35</sup>. Le maintien de l'ordre social au sein de ces deux peuples se fait à travers le respect des us et coutumes et la mise en application des directives édictées par le *Mbok* ou *Mpée* et la *Maat*. En plus de leurs fonctions presque identiques, on observe également une identité commune au niveau des attributs que portent les garants du *Mbok* ou *Mpée* et le Pharaon.

**Photo 5 : Les attributs de pouvoir du Mbombok ou Mpée Mpé**



**Source :** Album personnel de David Bitanga

Les attributs des *Mbombok* ou *Mpée Mpé* visualisés sur la photo ci-dessus sont de trois natures ; deux chasses mouches dont un ondulé symbolisant la force du *Mbok* ou *Mpée* sur la

<sup>35</sup>Michel Eone, “La maïeutique socratique et l'éthique africaine de *Maat* et le *Mbok* : recherche historique sur les fondements institutionnels de la renaissance africaine”, Thèse de Doctorat *Ph.D* en Histoire, Université de Yaoundé I, 2012, p.14.



matière. Ce qui revient à dire que l'initié du *Mbok* ou *Mpéé* à une force de faire et de défaire tout ce qui constitue l'univers de ce groupe, de donner la vie ou de la détruire<sup>36</sup>. Outre ces deux chasses mouches, on a la peau d'une panthère incarnant la force et la puissance du *Mbok* ou *Mpéé* dans l'univers des Basaa-Mpoo-Bati. Enfin deux bonnets noir symbole de la charge du *Mbok* ou *Mpéé* que l'initié porte sur sa tête. Ces attributs symbolisent de manière générale l'institution *Mbok* ou *Mpéé* des Basaa-Mpoo-Bati qui est garantie par l'initié. Ces objets sont identiques tant au niveau des symboles que la fonction pour les *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* que les Pharaons, exerçant tous deux, le pouvoir sacrée au sein de leurs sociétés. Hormis ces objets de pouvoir, on a également les sceptres que tiennent en main les garants du *Mbok* ou *Mpéé* et le Pharaon. Ces sceptres sont de plusieurs natures à savoir le sceptre ondulé, le sceptre fourchu, etc<sup>37</sup>. Ils symbolisent le pouvoir du *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* et du Pharaon qui est toujours debout malgré les péripéties de la vie. En plus de ces symboles de pouvoir, l'accoutrement de ces garants d'institutions est presque identique. Le pagne d'attache aux reins témoigne le caractère identique des deux leaders des institutions en question. Cet accoutrement permet de distinguer le profane du détenteur du pouvoir traditionnel.

Au regard des éléments et arguments relevés ci-dessus, l'institution *Mbok* ou *Mpéé* dont les confréries sont les démembrements, tire également son origine du pharaonat des Egyptiens anciens. Les "grands" ancêtres Basaa-Mpoo-Bati avaient vécu à l'intérieur de cette civilisation avant leurs différentes pérégrinations vers le Sud du Sahara. D'après les travaux de certains Egyptologues tels que Pierre Oum Ndigi, Alain Roger Pegha, Emmanuel Bitong, etc, les ancêtres des Basaa-Mpoo-Bati ont fait partie de l'institution pharaonique en occupant des postes importants, notamment le poste de scribes, des prêtres, etc<sup>38</sup>. Ce qui fait dire à certains *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* qu'ils sont descendants des Pharaons. Ces "grands" ascendants des Basaa-Mpoo-Bati exerçaient des pouvoirs lorsqu'ils vivaient encore dans ce pays ancien. Ainsi, les confréries des natifs de *Ngok-Lituba* sont reconnues dans ce peuple comme des institutions héritées de la civilisation Egyptienne. Elles ont hérité de la *Maat* comme mode de gouvernance. C'est le cas de la confrérie *Ngé* dont se servaient les prêtres dans le temple de Pharaon. Elle serait garante de la spiritualité des Egyptiens anciens. La mission des différentes confréries au-delà du maintien de l'équilibre spirituel, était également de faire fortifier et de protéger les biens et richesses du peuple<sup>39</sup>. Ces similitudes au niveau des deux institutions suprêmes attestent

<sup>36</sup> Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpéé Mpé*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.

<sup>37</sup>Pierre Oum Ndigi, Les Bassa-Mpoo-Bati et le Mbog, in [www.youtube.com](http://www.youtube.com), consulté le 19/06/2019 à 10h50.

<sup>38</sup>Pegha, "Le pharaonat égyptien", p.186.

<sup>39</sup>Jean Pierre Yap, "Protection des hommes, domaines et édifices en negro-culture. Le cas des Egyptien anciens et

d'une origine égyptienne des confréries Basaa-Mpoo-Bati. Cette origine égyptienne des confréries des héritiers de Mban-Ngé-Nnanga se greffe également à celle de *Ngok-Lituba*.

**Photo 6 : Mbombok Mbem avec ses attributs de pouvoir à Ndog Sul par Matomb**



**Source :** Album personnel de *Mbombok Boum Mwaha*.

#### **4- *Ngok-Lituba* ou l'origine des confréries Basaa-Mpoo-Bati**

Le rocher de *Ngok-Lituba* au-delà des mythes et légendes qui l'entourent, est un espace

---

des Basaa antécoloniaux du Sud-Cameroun : approche historique d'une parenté culturelle", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010, p.34.

réel où a séjourné le peuple Basaa-Mpoo-Bati dès le XIV<sup>e</sup> siècle. La présence de cette communauté en ce lieu est le résultat de plusieurs migrations dont les “grand” ancêtres éponyme Nnanga ont connu depuis la partie septentrionale du Cameroun. Certaines sources affirment que la présence des originaires de *Ngok-Lituba* dans ce lieu serait due à l’action des hommes cagoulés qui étaient à leur poursuite<sup>40</sup>. C’est en fuyant ces hommes cagoulés que les ancêtres de ce peuple se seraient implantés sur ce site mythique au XIV<sup>e</sup> siècle. Une version qui ne concorde pas à la réalité historique tels que reçue dans ce groupe, car ce peuple a migré avec d’autres groupes qui peuplent le Sud-Cameroun actuel depuis l’Adamaoua. Dès l’arrivée des Portugais au Cameroun en 1472<sup>41</sup>, le peuple Basaa-Mpoo-Bati était déjà présent au niveau de la côte. *Ngok-Lituba* étant établi par le peuple de la trilogie unitaire comme lieu où, ils ont pris corps au XIV<sup>e</sup> siècle avant de s’étendre sur l’ensemble du territoire Sud-Cameroun. Le petit fils du “grand” ancêtre Nnanga, dès son installation en ce lieu en provenance de Nanga Eboko aux environs du XIV<sup>e</sup> siècle, a donné naissance à des hommes parmi lesquels les ancêtres Ngé et Mban. Ce dernier par la suite a mis au monde les Basaa-Mpoo-Bati.

Pendant son séjour dans le lieu sacré de *Ngok-Lituba*, l’ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati avait mis en place le système *Mbok* ou *Mpéé* comme institution devant réguler la vie sociale au sein de cette communauté. Ainsi, les Basaa-Mpoo-Bati ont été initiés à différentes confréries qui constituent leur système *Mbok* ou *Mpéé* avec les spécificités liées à chaque entité. C’est le cas des Basaa qui ont été initiés particulièrement à la confrérie *Mbok* ou *Mpéé*<sup>42</sup>. Les Mpoo quant à eux, ont été initiés à la confrérie *Ngé* pendant que les Bati ont reçu l’initiation du *Ngambi*<sup>43</sup>. Par rapport au *Ngé* des Mpoo, il a immortalisé une pratique qui est le rite *mitout*<sup>44</sup>. Les Elog-Mpoo affirment qu’ils tiennent le rite *mitout* de leur ancêtre depuis le rocher *Ngok-Lituba* en pays Bati. Une pratique qu’ils exercent depuis la grotte sacrée. Leur ancêtre en les initiant au *Ngé*, leur avait demandé d’apposer à travers le rite *mitout* les scarifications sur les poitrines des nouveaux nés, afin de les identifier au sein du groupe social et partout ailleurs où ils se trouveraient<sup>45</sup>.

<sup>40</sup> Nyumea, *Ngok-Lituba*, p.14.

<sup>41</sup> Bouchaud, *La côte du Cameroun*, p.41.

<sup>42</sup> Nkoth Bisseck, “Démocratie et structures politiques traditionnelles au Cameroun, le Mbog et ses ordres périphériques”, in “Le processus de démocratisation au Cameroun ; enjeux et perspectives” texte exposé au séminaire AfricAvenir, Douala, 1997, p.1.

<sup>43</sup> Lucien Ntamack, 59 ans, *Nga Ngambi*, Boumyebel, entretien du 16/01/2020.

<sup>44</sup> Le rite *mitout* est un rite organisé antérieurement par les *Ngé Ngé* afin de poser les scarifications sur les poitrines des fils de la communauté Elog-Mpoo. De nos jours, ce rite est organisé par les *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* lors des funérailles de l’un des membres de confrérie ou un patriarche.

<sup>45</sup> Rémy Sim, 74 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l’Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 12/07/2018.

Le rite de scarification des *mitouts* sur les poitrines des jeunes Elog-Mpoo a pour but, de sauvegarder la lignée des membres de ce groupe lignager ainsi que de les distinguer des autres membres vivants dans le même environnement social ou hors. Il s'agit à travers cet acte rituel de la marque distinctive de ce peuple qui voudrait préserver les liens de consanguinité de ce clan. C'est pourquoi chez les Biso'o par exemple, l'un des éléments qui attestent que des personnes sont de même lignage est le *mitout* apposé sur leurs poitrines<sup>46</sup>. Il faut rappeler que cette communauté, au-delà des héritages confrériques qui lui sont spécifiques, partage de manière commune le *Mbok* ou *Mpéé*, le *Ngé*, le *Koo*, le *Mbak*, le *Likaa*, etc. C'est donc en pleine savane en pays Bati que le socle institutionnel confrérique des Basaa-Mpoo-Bati tire ses origines. Il s'agit d'un legs ancestral qui dans la tradition africaine, se transmet des ascendants aux descendants à travers une initiation. Ces confréries représentent la norme sociale et institutionnelle qui oriente la vie en groupe ; sanctionne les écarts liés au mauvais comportement des uns et des autres ; d'où leurs typologies.

## II- TYPOLOGIE DES CONFRERIES

Les confréries Basaa-Mpoo-Bati, malgré leur interpénétration et leur interdépendance, peuvent être divisées en deux catégories à savoir : les confréries politico-militaro-judiciaires et les confréries socio-culturelles.

### A- Les confréries politico-militaro-judiciaires

Les confréries politico-militaro-judiciaires sont des organisations dont les actions sont conjuguées aussi bien sur le domaine politique, militaire que judiciaire. Parmi celles-ci, figurent le *Mbok* ou *Mpéé*, le *Ngé*, le *Koo* et le *Ngambi*.

#### 1- La confrérie *Mbok* ou *Mpéé*

La confrérie *Mbok* ou *Mpéé* est une confrérie qui est adossée à l'institution suprême de la communauté Basaa-Mpoo-Bati. Elle s'occupe des questions de régulation de l'univers social de ce peuple<sup>47</sup>. Cette dernière est entourée par l'ensemble des éléments qui constituent le cadre vital de l'homme. C'est le cas des herbes, des pierres, des arbres, le ciel, la terre, la lune, le soleil, les animaux et les hommes. Ces éléments naturels associés aux éléments spirituels tirés de l'initiation, sont les constituants qu'incarne la confrérie *Mbok* ou *Mpéé*. La connaissance et l'application de ces éléments sont du ressort des *Mbombok* ou *Mpéé Mpéé*. Ces initiés du *Mbok* ou *Mpéé* sont des personnes ayant acquis à travers l'initiation une connaissance globale de tout

<sup>46</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 12/07/2018.

<sup>47</sup>Documents personnels de Jean Bisseleck.

ce qui entoure l'univers de leur société. Ils sont appelés à connaître les lois qui régissent leur environnement social. C'est ce qui fait d'eux les savants de leur univers comme le dit Cosme Dikoume ; c'est celui qui possède "une connaissance universelle encyclopédique"<sup>48</sup>. Théodore Mayi Matip va plus loin en affirmant que : "Il résulte de cette conception que l'institution *Mbok* implique l'acquisition permanente de connaissances négatives et positives de l'univers si on veut comprendre celui-ci et bien gérer la création sous l'égide de *Hilolombi*"<sup>49</sup>. Cette connaissance globale est ce qui place le *Mbombok* ou *Mpée-Mpé* à la tête de l'institution suprême des Basaa-Mpoo-Bati.

La confrérie *Mbok* ou *Mpée*, joue le lien d'interface entre le pouvoir temporel et le pouvoir atemporel, à travers l'élément sacramental en vigueur au sein de la société Basaa-Mpoo-Bati<sup>50</sup>. En tant qu'organisation exerçant le pouvoir temporel, la confrérie *Mbok* ou *Mpée* des Basaa-Mpoo-Bati est chargée de la protection de l'ensemble des biens matériels et immatériels appartenant à ce peuple<sup>51</sup>. C'est pourquoi avant l'arrivée des Occidentaux au Cameroun en général et en pays Basaa-Mpoo-Bati en particulier, l'ensemble du patrimoine foncier de ceux-ci était entre les mains des garants de cette institution. Lorsqu'un membre voulait mettre la terre en valeur, il se rendait auprès des *Mbombok* ou *Mpée Mpé* qui lui montrait la parcelle à cultiver. En retour, l'initié du *Mbok* ou *Mpée* recevait de son membre un butin qui correspond au 1/10 de la récolte. Le macabo, les ignames, le taro et bien d'autres, étaient autant de produits agricoles que recevaient les *Mbombok* ou *Mpée Mpé* en tant que dépositaires du patrimoine foncier<sup>52</sup>.

En effet, cette réalité a facilité la résolution de certains conflits liés aux questions foncières au sein de cette communauté. Le cas factuel de la résolution du conflit foncier par un initié du *Mbok* ou *Mpée* est celui opposant les petits-fils Baya-Logbikoy à Nyibaa aux environs du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>. Après la guerre tribale ayant opposée les Baya et les Nyitjen, certains descendants du sous-lignage Baya dont Nyobe se réfugièrent chez leurs oncles Nyilbog<sup>54</sup>. *Mbombok* Mbaa en tant garant du patrimoine foncier les attribua une portion de terre afin qu'ils

<sup>48</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.114.

<sup>49</sup>Mayi-Matip, *L'univers de la parole*, p.35.

<sup>50</sup>Ruben Pierre Ndenga, "Colonisation et évangélisation protestante au Cameroun, la mission presbytérienne en pays Bassa et le phénomène d'inculturation", Mémoire de Maîtrise en Théologie, Université protestante de Yaoundé, 1992, p.51.

<sup>51</sup>Lucien Ntamack, 59 ans, *Nga Ngambi*, Boumyebel, entretien du 16/01/2020.

<sup>52</sup>*Idem*.

<sup>53</sup>Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.

<sup>54</sup>Ces informations sont tirées de Nyumea, *Ngok-Lituba*, p.67 et de Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.

puissent s'installer et pratiquer les activités agricoles. Les enfants de Mbaa, notamment Ndeme et Miyeme n'étant pas satisfait de ce partage organisèrent une révolte afin de destituer les Baya de leur espace de terre qui leur a été attribué par le *Mbombok* Mbaa. Face à cette situation conflictuelle, *Mbombok* Mbaa rassembla ces enfants et ses neveux Baya conduit par Nyobe en les faisant comprendre que tous étaient frères et appelés à vivre ensemble. Ainsi, ils descendirent tous sur le terrain querellé, accompagné du *Ngambi* Mpague afin de sceller ce partage à travers un rituel d'entente et d'acceptation initié *Mbombok* Mbaa.

Les initiés du *Mbok* ou *Mpéé* maîtrisaient les limites de toutes les surfaces de leur territoire. Il faut dire que même de nos jours, on observe cette réalité à l'intérieur de cette confrérie. Les initiés du *Mbok* ou *Mpéé* non seulement maîtrisent le foncier de leurs territoires, mais aussi participent à la résolution des conflits qui les lient à d'autres peuples. En plus de cet aspect foncier, la confrérie *Mbok* ou *Mpéé* du peuple Basaa-Mpoo-Bati jouait également un rôle important dans la régulation des différents rapports existant entre les membres de ce peuple<sup>55</sup>. Dans ce sens, les garants de cette confrérie veillaient à ce que les us et coutumes soient respectés à l'intérieur du groupe humain. Ce qui veut dire que toutes les activités et cérémonies traditionnelles devaient être soumises au respect du *Mbok* ou *Mpéé* pris comme us et coutumes. Ces us et coutumes représentent la constitution du peuple Basaa-Mpoo-Bati mise en application par les initiés de cette confrérie. Les membres ne respectant pas les us et coutumes de ce peuple étaient passibles des peines allant de la réparation de l'acte en passant par l'isolement jusqu'à la peine de mort.

Quant à la fonction du pouvoir atemporel, la confrérie *Mbok* ou *Mpéé* des originaires de *Ngok-Lituba* est le guide spirituel de ce peuple. Elle joue le rôle d'interface entre le monde des vivants et celui des divinités. A travers les cultes voués aux ancêtres, cette confrérie veille à l'exécution du message reçu par les ascendants à l'intérieur de leur peuple. Les initiés du *Mbok* ou *Mpéé* étaient toujours en communion permanente avec leurs ancêtres et l'être suprême *Hilolombi*<sup>56</sup>. La confrérie *Mbok* ou *Mpéé* de par le pouvoir des ancêtres dont elle est héritière, agit afin qu'il y ait un équilibre social au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati. En effet, lorsque les guerres, les maladies, les pertes en vies humaines, la disette menaçaient de manière récurrente dans cette communauté à partir du XV<sup>e</sup> siècle, les garants de cette confrérie, à travers leur pouvoir spirituel, entraient en communion avec leurs ancêtres<sup>57</sup>. Cette communion avec leurs

<sup>55</sup>Céline Ngo Nlend, "Création plastique", p.38.

<sup>56</sup>Mayi-Matip, *L'univers de la parole*, p.35.

<sup>57</sup>Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

ascendants consistait à appréhender l'origine du mal. Lorsque cela était su, ils sollicitaient la clémence de leurs ancêtres en organisant un rite approprié.

C'est le cas des tueries et autres désordres organisés par Mode Sop au XV<sup>e</sup> siècle à *Ngok-Lituba*. Mode Sop est un descendant Basaa-Mpoo-Bati qui a vécu dans la savane Bati dès le XV<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup>. Doté d'une force surnaturelle, il a mis en mal l'équilibre social de cette communauté dans ce lieu. Celui-ci s'est mis à accaparer des terres, tuant tous ceux qui ne voulaient pas se soumettre à ses ordres, en pillant les biens de ses frères. Face à cette situation, les initiés Mban, Mbok, Manal, Ndjel et autres se réunirent afin de mettre fin à cette barbarie de Mode Sop. Ainsi, ils consultèrent leurs ancêtres à travers un culte approprié afin d'anéantir Mode Sop. Le retour de leur culte fit perdre la force surnaturelle dont détenait Mode Sop et celui-ci fit capturer et mis à mort<sup>59</sup>. Ainsi, le calme et la paix revint au sein de ce groupement pendant cette période dans ce lieu. L'accomplissement de la mission de la confrérie *Mbok* ou *Mpée* par un membre de ce peuple est garanti par une initiation au préalable.

Pour intégrer la confrérie *Mbok* ou *Mpée* des originaires de *Ngok-Lituba* dès le XVI<sup>e</sup> siècle, il fallait remplir un certain nombre de critères<sup>60</sup>. L'un des premiers critères à l'initiation dans cette confrérie était le statut matrimonial au sein de cette communauté. Le candidat à la candidature pour l'initiation à cette confrérie devait être un natif de ce peuple, c'est-à-dire être des parents issus de ce groupe<sup>61</sup>. Autre critère à l'initiation à la confrérie *Mbok* ou *Mpée* était, descendre d'un *Mbombok* ou *Mpée Mpé* et être choisi par son groupe social<sup>62</sup>. A ces deux éléments, s'ajoute le fait d'avoir réalisé un exploit à l'instar de tuer un félin. En dehors de ces préliminaires d'ordre coutumiers, certaines qualités morales ou valeurs étaient également prises en compte chez la personne voulant suivre une initiation au *Mbok* ou *Mpée*. Ces valeurs sont décrites par Ndebi Biya comme suit :

Tout candidat à l'initiation du Mbok satisfait quatre conditions pour être proclamé mbombok. Il doit tout d'abord être un homme intègre tel que le prescrit la morale basa. Patient, il supporte les mauvais caractères des autres hommes et manifèstera, à l'égard de lui-même et des autres, un véritable don de maîtrise de soi : un colérique, un vaniteux, un envieux, un débauche sexuel ne sera pas mbombok<sup>63</sup>.

Lorsque le candidat remplissait tous ces éléments conditionnels, il peut suivre l'initiation lui permettant de devenir *Mbombok* ou *Mpée Mpé*. Cette initiation comporte plusieurs phases

<sup>58</sup> Mboui, "Textes et documents Basa", pp.124-126.

<sup>59</sup>Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

<sup>60</sup>Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpée Mpé*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.

<sup>61</sup>*Ibid.*

<sup>62</sup>Pierre Titi Nwel, 82 ans, *Mbombok* et anthropologue, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

<sup>63</sup>Ndebi Biya, *Etre*, p.75.

dont le *Ndomoo* ou *Ndombol Kamak* ou *Kembe*, *Hye Mbok*, le *Nsoo Mbok*, *Lituk li Mbok*, *Libay li Mbok*.

Concernant la première phase initiatique *Ndomoo* ou *Ndombol Kamak* ou *Kembe* (bénédiction du mouton), il s'agissait d'un moment qui confère au néophyte les attributs lui permettant de procéder à des bénédictions ou des malédictions<sup>64</sup>. Le candidat qui appartenait à cette phase ; face à une situation trouble à l'instar de l'activité économique ou sociale d'un membre qui peine à décoller, pouvait procéder à la bénédiction de celle-ci. A travers le sacrifice du mouton qui a lieu pendant cette phase d'initiation, le candidat intègre le mystère des bénédictions et malédictions de l'univers Basaa-Mpoo-Bati.

En plus de cette première classe d'initiation à la confrérie *Mbok* ou *Mpéé*, la seconde phase est *Hey Mbok* (feu du Mbok). Celle-ci était différente de la précédente par le fait que l'apprenant était autorisé à participer aux réunions secrètes de la confrérie. Cette ouverture des réunions confrériques au postulant avait pour finalité de le mettre en contact avec le *Mbok* ou *Mpéé*, afin qu'il s'habitue. Il s'agit d'un moment important dans l'initiation du candidat car, celui-ci accédait à tous les arcanes de la confrérie<sup>65</sup>.

La troisième phase qui est le *Nsoo Mbok* ou *Mpéé* (eau médicinale de *Mbok*) est un moment où le candidat lui-même se lance à la recherche des ingrédients nécessaires à la préparation de la potion médicinale servant à se laver le corps. Ceci permet à l'apprenant d'être capable à travers le rituel de lavage des corps, de purifier des forces négatives qui y habitent.

Enfin, la phase de *Lituk li Mbok* ou *Mpéé* (le bouquet de *Mbokou Mpéé*) qui est l'étape finale de l'initiation. Cette classe offre au postulant l'autorisation de participer aux différents rassemblements de la confrérie partout où elles ont lieu sous la casquette de *Mbombok* ou *Mpéé Mpéé*<sup>66</sup>. C'est dans ce sens que *Mbombok* Libog Li Ngom du sous-lignage Bis'o aux environs du XVII<sup>e</sup> siècle pouvait assister aux différentes rencontres avec ces confrères tant du côté des Bati que du côté des Babimbi et communier ensemble<sup>67</sup>. Hormis la confrérie *Mbok* ou *Mpéé*, figure également la confrérie *Ngé*.

## 2- La confrérie *Ngé*

La confrérie *Ngé* est une confrérie multifonctionnelle de croyances et de principes qui

<sup>64</sup>Pierre Titi Nwel, 82 ans, *Mbombok* et anthropologue, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

<sup>65</sup>Ndebi Biya, *Etre*, pp.75-78.

<sup>66</sup>*Ibid.*

<sup>67</sup>Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, entretien réalisé le 17/01/2020 à Nyanon.



régissent la bonne marche de la communauté Basaa-Mpoo-Bati<sup>68</sup>. Il s'agit d'une organisation qui seconde celle du *Mbok* ou *Mpée* dans l'administration de cette communauté. Cette confrérie à travers la divinité *Ngé*, symbolise la force sur la matière comme le dit Théodore Mayi-Matip<sup>69</sup>. La confrérie *Ngé* agit dans les domaines variés de la société, notamment dans le domaine politico-militaro-judiciaire où, elle est chargée de mettre en application les directives telles que éditées par la confrérie *Mbok* ou *Mpée*<sup>70</sup>. Lorsque la communauté Basaa-Mpoo-Bati était par exemple attaquée par un ennemi externe, il revenait à la confrérie *Ngé* de préparer la riposte<sup>71</sup>. Les *Ngé Ngé* organisaient les membres de cette communauté à travers un rituel approprié afin de les préparer à mener à bien la guerre. Ils préparent psychologiquement et physiquement les membres de ce peuple à travers les éléments de la spiritualité et des entraînements militaires dans la forêt<sup>72</sup>. C'est le cas du conflit qui opposa les Basaa de Bisseng (Babimbi) certaines communautés Banen dont les Nitoukou, Concernant l'occupation grandissant par les premiers des territoires de ces derniers aux environs du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>73</sup>. Courroucés par cette situation, les Nitoukou organisèrent une guerre contre les Bisseng. Pour faire face à cet assaut mené par leurs voisins, les Bisseng amenés par le *Mbombok* Ngwem avaient fait corps avec leur initié du *Ngé* Noudi. Ce dernier avait structuré la résistance à l'attaque des Nitoukou en préparant psychologiquement, physiquement et mystiquement les siens à travers un rituel bien approprié. Ainsi, les Bisseng opposèrent une résistance farouche aux attaques de leurs voisins avec l'action de leurs initiés des confréries et maintinrent leur territoire. Cette guerre a permis la capture certains Nitoukou qui sont devenus esclaves (*Bajoo*) et dont les descendants font partie intégrante de ce groupe de nos jours<sup>74</sup>.

Toujours dans le domaine politico-militaro-judiciaire, cette confrérie jouait également le rôle de police à l'intérieur de la société. Un membre du groupe qui ne respectait pas les us et coutumes ou mettait en mal l'équilibre social au sein de cette communauté à travers la sorcellerie, le vol, l'adultère, les bagarres, le non-respect de son vis-à-vis et autres, était soumis au châtement des membres de cette confrérie<sup>75</sup>. C'est le cas de Bilep du sous-lignage Nyidjeng qui était accusé de pratiques mystiques favorisant la mort des nouveau-nés, notamment les enfants de Mbongo Mbongo et sa femme Ahoumé dans les années 1800<sup>76</sup>. Face à cette situation

<sup>68</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.122.

<sup>69</sup>Mayi-Matip, *L'univers de la parole*, p.36.

<sup>70</sup>Pegha, "Le pharaonat Egyptien", p.160.

<sup>71</sup>*Ibid.*

<sup>72</sup>Benoit Madak, 76 ans, Mbombog Log Ikwo, à Bisseng, entretien du 24/12/2019.

<sup>73</sup>Théophils Pimbomkoo, 85 ans, Notable à la chefferie Ninjéé, Bisseng, entretien du 18/12/2019.

<sup>74</sup>*Idem.*

<sup>75</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.46.

<sup>76</sup>Jean Jacques Mbongo, 72 ans, patriarche Log-Mbongo et chef de bloc pk10, Douala, entretien du 02/06/2019.

de morts récurrents au sein de la famille Mbongo Mbongo, l'initié du *Ngé* Likouk, associé aux autres membres des différentes confréries, fit un rituel au sein de la famille de la victime afin de stopper ce mal. L'incriminé Bilep fut dépossédé de son mauvais sort et contraint de s'installer plus loin de son frère<sup>77</sup>. Ainsi Mbongo Mbongo et sa femme Ayoumé donnèrent naissance à plusieurs progénitures dont la descendance constitue la famille Log-Mbongo actuellement.

Les initiés du *Ngé* assumaient en ce moment la fonction militaro-judiciaire et représentaient les magistrats du peuple<sup>78</sup>. La sentence qu'ils prononçaient pouvait aller jusqu'à la mise à mort du membre. Il faut également noter que la confrérie de *Ngé* était un contre-pouvoir à celle de la confrérie *Mbok* ou *Mpée*. Elle régulait les faits et gestes des *Mbombok* ou *Mpée Mpé* dans l'exercice de leurs fonctions au quotidien. Il s'agit là d'une séparation des pouvoirs observée au sein des confréries Basaa-Mpoo-Bati dont peuvent s'inspirer les Etats modernes. Les garants de la confrérie *Mbok* ou *Mpée* répondaient de leurs actes auprès des *Ngé Ngé*, qui étaient habilités à les démettre de leurs fonctions en cas de faute grave. Cette destitution des garants du *Mbok* ou *Mpée* était accompagnée d'une mise à mort immédiat de ceux-ci. Le cas de *Mbombok* Mbom du sous-lignage Nyilbog est illustratif. Celui-ci était accusé par ses membres de tueries et d'initier certains membres à l'exhumation. Une situation qui a mis en mal l'équilibre social au sein de cette société aux environs du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup>. Face à cette situation, le *Ngé Ngé* (l'initié du *Ngé*) convoqua *Mbombok* Mbom, afin de répondre des plaintes de ses membres. Après consultation des ancêtres à travers le rituel de *Ngambi*, le *Mbombok* Mbom tomba aux aveux. Il fut destitué et mis à mort à travers un rituel approprié du *Ngé*. Il fut succédé à son trône par son frère Miyeme qui continua dans la charge du *Mbok* ou *Mpée*<sup>80</sup>.

---

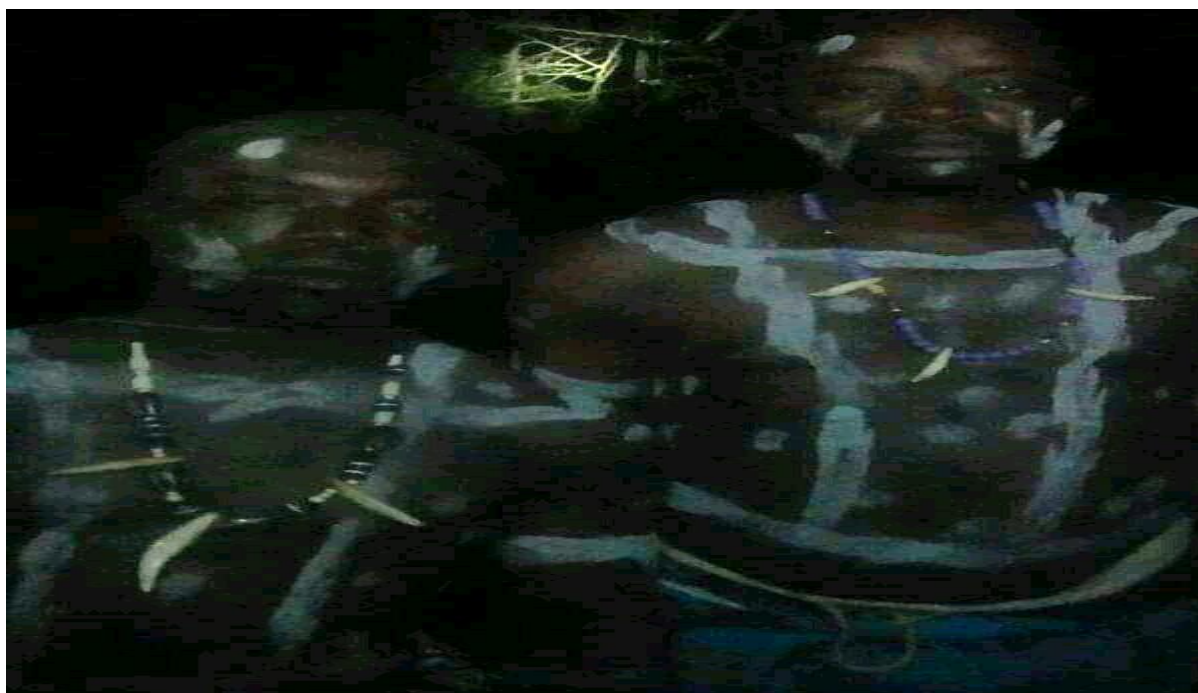
<sup>77</sup>Jean Jacques Mbongo, 72 ans, patriarche Log-Mbongo et chef de bloc pk10, Douala, entretien du 02/06/2019.

<sup>78</sup>Benoit Madak, 76 ans, *Mbombok* Log Ikwo, Bisseng, entretien du 24/12/2019.

<sup>79</sup>Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13/05/2017.

<sup>80</sup>*Idem*.

**Photo 7 : Initiés *Mpoo* du *Ngé* lors de la fête foraine éponyme à Edéa**



**Source :** Photo d'album de la communauté culturelle Bakoko.

La confrérie *Ngé* agit par l'entremise des ascendants Basaa-Mpoo-Bati afin de favoriser l'équilibre au sein de la société. Elle se manifestait par le respect des us et coutumes des originaires de *Ngok-Lituba*. Lorsqu'il y avait un mal, une disette qui menaçait ce peuple, les initiés de cette confrérie organisaient un culte afin de parer le mal ou à la disette. En dehors de cela, la confrérie *Ngé* jouait également un rôle important dans l'activité de production des biens. A chaque début de saison agricole, les initiés de cette société confrérique faisaient des rites afin que la production soit abondante à l'intérieur de cette communauté. L'un des cadres d'expression de la confrérie *Ngé* dans le domaine politico-militaro-judiciaire au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati, était l'organisation des cérémonies funèbres des membres de cette ethnie, notamment les initiés de confréries. Il s'agit d'un moment important dans l'expression de cette institution confrérique. A travers le rituel du *Ngé* exprimé par les danses sacrées, le défunt était conduit à la dignité d'ancêtre et devait jouer le rôle d'intermédiaire des vivants auprès de l'être suprême.

A l'opposé de la confrérie *Mbok* ou *Mpée*, la confrérie *Ngé* n'était pas héréditaire. Il s'agit d'une confrérie réservée uniquement aux personnes aptes à remplir les conditions tant morales, qu'initiatiques. Comme qualités morales on a l'intégrité, l'honnêteté, le sens de la discrétion, etc<sup>81</sup>. Ces qualités préalables à l'initiation du membre étaient fonction aussi de l'âge.

<sup>81</sup>Benoit Madak, 76 ans, *Mbombok* Log Ikwo, Bisseng, entretien de 24/12/2019.

Le membre devait avoir un âge mature pour pouvoir suivre l'initiation à l'intérieur de cette confrérie. Cette dernière d'après Cosme Dikoume, obéit à quatre moments à savoir ; *Bayi-Ngé* (ceux qui connaissent le *Ngé*), aspirant du *Ngé*, *Mbon-Ngé* et enfin *Ngé Ngé* qui est l'aboutissement de l'initiation<sup>82</sup>. A travers ces phases d'initiations, le candidat était soumis aux tests liés à la connaissance et la maîtrise des mystères qui entourent l'univers des Basaa-Mpoo-Bati<sup>83</sup>. C'est ce qui explique l'initiation en pleine forêt, loin de toute agitation sociale. Il s'agit d'un moment où le candidat était préparé à jouer pleinement sa fonction d'interface entre les ancêtres et les membres encore vivants de cette société. Qu'en est-il de la confrérie *Koo*.

### 3- Le *Koo*

Le *Koo* dans l'appellation Basaa-Mpoo-Bati signifie escargot. Le *Koo* est aussi le nom attribué à la confrérie Basaa-Mpoo-Bati réservée uniquement au genre féminin. Il joue un rôle important au sein de ce peuple. Il s'agit en fait d'une chambre féminine de l'institution suprême *Mbok* ou *Mpéé*. Jean Bisselek à travers un récit tiré de la tradition du peuple Basaa-Mpoo-Bati donne le contexte de naissance de cette confrérie en affirmant que :

Dans le temps aux environs du XVII au XVIII<sup>e</sup> siècle, les femmes de la communauté Basaa-Mpoo-Bati avaient constaté que les hommes se rencontraient chaque fois la nuit au bosquet (*Nko*) afin de tabler sur les questions les concernant et la société toute entière sans qu'elles n'en fassent partie. Chaque fois que ceux-ci partaient la nuit dans leur assemblée, ils les laissaient seules à la maison pendant beaucoup de temps et revenaient que le matin. De cette observation, une femme décida de remédier à cette situation où seuls les hommes ont un lieu pour plancher sur les affaires de la communauté. Elle fit appel aux autres femmes de la communauté afin d'imiter l'exemple des hommes qui chaque fois se rencontrent. Elles se donnèrent rendez-vous à minuit au grand baobab du village pendant que les hommes étaient couchés à leur tour. Lorsqu'elles se retrouvèrent au milieu de la nuit au tour du baobab, elles commencèrent à parler de leurs problèmes jusqu'à ce que le jour les surprénne et les hommes les trouvèrent sur place. C'est ainsi que les hommes cédèrent aux femmes leur propre institution confrérique qui est le *Koo*<sup>84</sup>.

A travers l'assertion de Jean Bisselek, la confrérie *Koo* serait née aux environs du XVII au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une observation par la femme du manque de cadre d'échanges entre le genre féminin. La mise en place de l'institution confrérique *Koo* par les femmes Basaa-Mpoo-Bati, leur a permis de se créer une place dans le *Mbok* ou *Mpéé*<sup>85</sup>. Cette confrérie agit beaucoup plus la nuit, car c'est le moment où les hommes sont couchés et ne peuvent pas suivre leurs activités. C'est aussi le moment où tout est calme et les esprits sereins pour se mouvoir. Ainsi, comme les confréries *Mbok* ou *Mpéé* et *Ngé*, la confrérie *Koo* agit également sur l'ensemble de la

<sup>82</sup>Dikoume, "Etude concrète", pp.128-131.

<sup>83</sup>Molibok, "L'Assemblée Coutumière", pp.27-29.

<sup>84</sup>Jean Bisseleck, 64 ans, petit fils du chef Mbongo à Logbikoy, Douala, entretien du 04/06/2019.

<sup>85</sup>*Ibid.*

communauté des fils de la grotte sacrée en tant qu'organe politico-militaro-judiciaire<sup>86</sup>. De ce fait, elle intervient dans l'encadrement et la socialisation de la femme au sein du groupement Basaa-Mpoo-Bati<sup>87</sup>. Cela se traduisait par l'éducation que les membres de cette confrérie proposaient aux femmes et aux jeunes filles. Une éducation basée sur le statut de la femme au sein de cette société qui était completif à celui de l'homme. Dans celui-ci, les membres de la confrérie *Koo* initiaient les femmes à comment entretenir le foyer, les attitudes d'une femme en société, en public, etc<sup>88</sup>.

Au cas où un membre de cette confrérie ne respectait pas ces enseignements, elle était sanctionnée par celle-ci. Les initiées *Koo* veillaient également à la protection du territoire contre les forces tant physiques qu'obscures qui mettaient en difficulté l'harmonie sociale<sup>89</sup>. Lorsqu'un danger se présentait dans cette société, les *Koo Koo* (l'initié du *Koo*) avaient toujours leur mot à dire dans l'élimination de celui-ci. Les initiés du *Koo* étaient comme des gardiennes de la société dans laquelle elles se trouvaient. A travers leur art divinatoire, elles étaient au parfum de tout ce qui pouvait arriver à ce groupement. Les personnes victimes de mauvais sort ou soupçonnant un danger dans leur vie, se faisaient consulter par les initiés du *Koo*. Celles-ci avaient une antichambre dans leurs cuisines, où on retrouvait les coquilles d'escargot, les cauris, certaines feuilles, la guitare traditionnelle (*Hilun*), etc, dont le rôle était de favoriser la communication entre elles et les ascendants<sup>90</sup>. Cette consultation permettait de dénicher l'origine d'un phénomène ou mal et savoir comment s'en prendre pour y remédier. Cette activité fut le quotidien de Anzoga Ndjen femme Logbikoy, qui pendant la période du XIX<sup>e</sup> siècle avait la capacité de détecter un mal et proposer des stratégies afin de le vaincre<sup>91</sup>. C'est le cas du *Nгаа Nyoo* (fusil mystique) que certains membres avaient introduit dans le groupe mettant en mal l'équilibre social. Elle réunit les autres *Koo Koo* comme Anamé afin de dénoncer et chasser ce mal du groupe. Le mal pouvait venir des Biso'o et parfois d'autres groupes comme les Ndogbisoo et Badjob. Elle agissait en complémentarité avec les autres initiés des confréries de son sous-lignage de cette période pour combattre les ennemis de la société<sup>92</sup>. En dehors du *Koo*, on a la confrérie *Ngambi*.

---

<sup>86</sup>Mayi-Matip, *L'univers de la parole*, p.37.

<sup>87</sup>Marianne Ebaa, 68 ans, *Koo Koo*, Nyanon, entretien du 12/03/2020.

<sup>88</sup>Rose Ndjee, 71, *Koo Koo*, Douala, entretien du 18/06/2019.

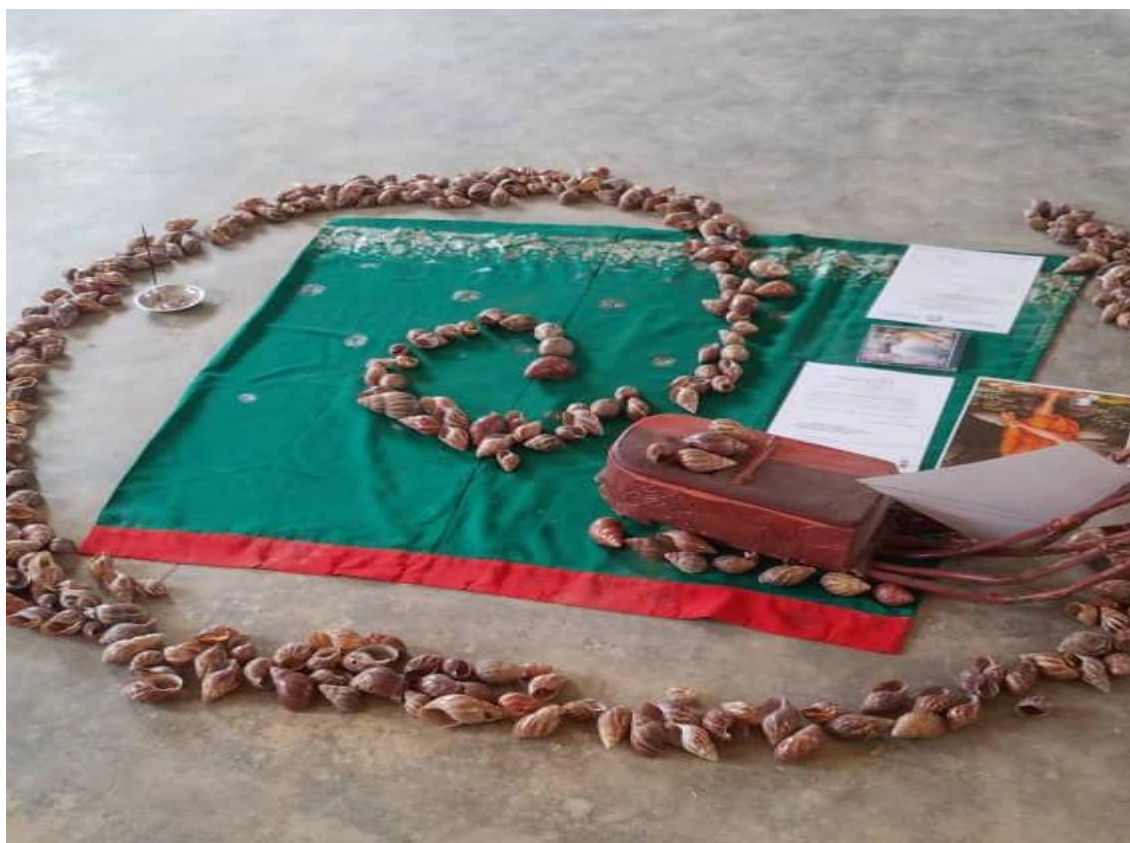
<sup>89</sup>Ngo Nlend, "Création plastique inspirée", p.53.

<sup>90</sup>Bernadette Ekame, 71ans, initié *Ndili*, Bilangue, entretien du 15/11/2022.

<sup>91</sup>*Idem*.

<sup>92</sup>*Idem*.

**Photo 8 : Instruments de consultations des *Koo Koo***



**Source :** Cliché *Koo Koo* Asta Ngo Mandeng.

#### 4- Le *Ngambi*

L'expression *Ngambi* dans la communauté Basaa-Mpoo-Bati vient du mot *Ngam* qui signifie araignée. Cette dernière est l'élément central du dispositif d'action de la confrérie *Ngambi* à l'intérieur de ce groupe social ; d'où cette appellation *Ngambi*. Yves Nicol retrace l'origine de cette confrérie à travers une légende des Mpoo en ces termes :

(...) au commencement des temps, le père des Bakoko poursuivi par une panthère qu'il avait blessé à la chasse, ne dut son salut qu'à l'intervention d'une araignée qui, le fit entrer dans un creux d'arbre, tissa instantanément sa toile sur la piste qu'il avait suivie. La panthère survenant et voyant la toile s'imagina que l'homme qu'elle poursuivait n'était pas passé par là et s'engagea dans une fausse direction<sup>93</sup>.

A travers cette légende que relate Yves Nicol, on constate que l'araignée qui est mise en exergue est un insecte très important au sein de la société Basaa-Mpoo-Bati. Elle était devenue le totem, espèce sacrée à l'intérieur de cette communauté. Quiconque s'attaquait à cet insecte était frappé d'une malédiction dans toutes les activités entreprises. Les descendants de Mban-

<sup>93</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, pp.41-42.

Ngé-Nnanga l'utilisent pour faire des oracles. La légende des Bakoko telle que relatée par Yves Nicol, s'inscrit en droite ligne avec celle liée aux migrations de cette communauté. Cette dernière affirme que les Basaa-Mpoo-Bati en fuyant les hommes cagoulés et à cheval se réfugièrent à *Ngok-Lituba*. Ils entrèrent dans le trou de ce rocher sacré. Pendant qu'ils étaient à l'intérieur, l'araignée tissa sa toile tout autour. Lorsque les cavaliers cagoulés sont venus visiter le trou où ils étaient cachés, ils ont constaté partout la toile d'araignée. Ils ont déduit que personne ne pouvait être dans cette grotte de *Ngok-Lituba*, vu l'état de la toile. Les ancêtres des Basaa-Mpoo-Bati ont eu la vie sauve grâce à l'araignée qui est devenue leur totem depuis ce jour<sup>94</sup>. Ceci traduit l'image que représente l'araignée au sein de cette institution.

En guise de rappel, le *Ngambi* ne se faisait pas seulement à travers l'insecte araignée. Il existait plusieurs éléments par lesquels les membres de la confrérie se servaient pour pratiquer le *Ngam* (la divination). Parmi ces éléments de la nature figurent les fourmis, les feuilles de plantes, le scorpion, les cornes d'animaux, les écailles de pangolin. Ils étaient autant d'instruments dont utilisaient les membres de cette confrérie afin de réaliser le *Ngam*<sup>95</sup>. La confrérie *Ngambi* est cette institution qui est chargée de faire, à travers les oracles, l'art divinatoire. Il s'agit d'une confrérie qui est consultée par les Basaa-Mpoo-Bati afin de lire soit ce qui se cache en eux (pour ce qui ont des complications dans la vie ou des maladies mystérieuses), soit mettre en lumière la personnalité de l'individu ou rendre justice sur des questions d'intérêt général et personnel. Il s'agit d'une institution dont la fonction est multiple, c'est-à-dire elle exerce une fonction politico-militaro-judiciaire<sup>96</sup>.

La fonction politico-militaro-judiciaire de la confrérie *Ngambi* s'observait à l'intérieur de ce groupement à travers un certain nombre de codes et comportements à tenir face à un événement. Ces instruments traditionnels pouvaient être les interdictions faites aux membres des descendants de Mban-Ngé-Nnanga par les initiés de cette confrérie. C'est le cas par exemple du geste qui consiste à tourner le dos à son partenaire lorsque les deux sont couchés. En plus de cela, il était interdit à tout membre de ce peuple d'enjamber les pieds d'un autre membre tendus au sol. Ceci traduit la volonté de suprématie qu'une personne acquerrait sur une autre et était synonyme de la transposition, l'absorption de la force ou l'énergie vitale de l'un par l'autre. Cette réalité dont a été victime Mwaha sous-lignage Ndog-Batogue qui se fit enjamber les pieds par son frère Massaga initié au *Mbok* ou *Mpée*<sup>97</sup>. Après avoir fini de

---

<sup>94</sup>Nyumea, *Ngok-Lituba*, p.14.

<sup>95</sup>Mbogue Mbogue, 75 ans, patriarche et membre de la confrérie *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>96</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.42.

<sup>97</sup>Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.

consommer le repas en soirée, Massaga se leva à l'appel de sa maman et enjamba les pieds de son frère sans prêter attention. Le temps passé, on constatait que tout ce que Mwaha touchait ne portait pas de fruit. A la consultation du *Ngambi* qui révéla que Massaga avait pris toutes les forces productives de Mwaha. Ce dernier vécut sans laisser une descendance<sup>98</sup>. On comprend à suffisance que la fonction politico-militaro-judiciaire de la confrérie *Ngambi* se résume à l'ensemble des normes de conduites sociales<sup>99</sup>.

Concernant la fonction politico-militaro-judiciaire de la confrérie *Ngambi*, on peut dire qu'il s'agit d'un lieu de manifestation de la vérité. Cette fonction a pour but de trancher les litiges qui opposaient les membres de la société Basaa-Mpoo-Bati<sup>100</sup>. A travers un rituel approprié, les membres de cette institution organisaient des séances de jugement afin d'établir la vérité sur les différends. C'est le cas des accusations du vol de gibiers et autres, adressées contre Yebga Nkén du sous-lignage Song-Ndong, par les membres de son village aux environs de la période de l'arrivée des Allemands au Cameroun<sup>101</sup>. Celui-ci niant les faits qui lui étaient reprochés, les membres de cette société saisirent le *Nga Ngambi* (l'initié du *Ngambi*) afin que la vérité soit établie. Après consultation du *Ngambi* par l'initié Sack, Yebga Nkén fut reconnu comme coupable du vol des gibiers dans les champs de ses frères. Il fut mis en quarantaine jusqu'à ce qu'il jurât de ne plus faire dans le vol<sup>102</sup>. Cette fonction de la confrérie *Ngambi* permettait à l'institution suprême *Mbok* ou *Mpéé* de prendre certaines mesures et jugement visant à maintenir l'équilibre social au sein du groupement. Il faut également dire que, cette fonction judiciaire jouait un rôle capital dans la sélection et l'initiation des différents candidats à l'intérieur de différentes confréries Basaa-Mpoo-Bati. C'est le *mut ngam* qui confirmait ou infirmait l'aptitude d'un membre à pouvoir adhérer et suivre l'initiation au sein d'une confrérie<sup>103</sup>. Cette fonction judiciaire est une sorte d'autopsie des membres de ce groupe humain qui devaient prendre la relève dans l'implémentation de leur *Mbok* ou *Mpéé*. Des confréries politico-militaro-judiciaire, on a également celles socio-culturelles.

## **B- Les confréries socio-culturelles**

Dans cette partie du travail, il est question de présenter certaines confréries qui ont un impact social et culturel à l'intérieur de la communauté Basaa-Mpoo-Bati. Parmi celles-ci, on peut citer le *Um*, le *Njek*, le *Mbak* et le *Likai*.

<sup>98</sup>Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.

<sup>99</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.42.

<sup>100</sup>Jean Marie Tonye, 55 ans, artisan, Logbikoy, entretien du 04/04/2019.

<sup>101</sup>Parfait Ndong, 76 ans, planteur, Songmbok, entretien du 20/11/2022.

<sup>102</sup>*Idem*.

<sup>103</sup>Mbongo Nguila, 57 ans, *Mbombok*, Nyanon, entretien du 12/11/2019.



## 1- Le *Um*

Le terme *Um* vient du mot *Nyum* qui signifie arc-en-ciel. Le *Nyum* est considéré comme une arcade qui relie deux rives de fleuves qui séparent le monde d'en haut et celui du bas<sup>104</sup>. Le phénomène de *Nyum* est souvent qualifié par certains Basaa-Mpoo-Bati comme un moment de transfert des ressources halieutiques d'un cours d'eau à l'autre. Outre ce regard de transfert des ressources halieutiques, il s'agit également dans la vision des Basaa-Mpoo-Bati, d'un cordon ombilical qui relie deux mondes à savoir le monde visible et celui invisible. En effet, la confrérie *Um* est une institution à double fonctionnalité sociale à savoir, la mise en forme de la tradition orale et l'aspect médicinal. La première fonction de cette confrérie est chargée d'actualiser la tradition orale pour une bonne transmission<sup>105</sup>. Dans ce sens, les membres de cette confrérie ont la responsabilité de faire l'inventaire de la tradition orale dans tout son ensemble. Cette transmission se fait à travers une étude critique de celle-ci, afin de la mettre à la disposition des membres de la collectivité pour un bon usage.

Il s'agit d'un haut lieu d'étude et de transmission du patrimoine culturel des descendants de Mban-Ngé-Nnanga dont la finalité est de renforcer leur équilibre social à l'intérieur de leur univers. La pratique de cette fonction était observable à travers les rites et les paroles (enseignements) qu'exerçaient les initiés de cette organisation<sup>106</sup>. Les paroles et les rites que tenaient les membres de la confrérie *Um* auprès des membres de cette communauté, visaient à créer un cadre d'harmonie en leur sein d'une part, et leur univers social d'autre part. Ceci se faisait également par l'entremise des chants et danses que les initiés de cette confrérie orchestrent pendant certaines cérémonies traditionnelles. C'est dans ce sens que *Mbombok* Nkoth Bisseck affirme que :

Les prêtres de cette confrérie sont, à l'origine, plus particulièrement spécialisés dans la mise en forme et la transmission de la tradition orale, la critique sociale et la spéculation métaphysique. (...) Leur pratique et l'expression de leur savoir ne se traduisent pas seulement en rites et paroles. Ils les traduisent également en chants, les (*Ma um*), accompagnés par les instruments de musique<sup>107</sup>.

A la suite de cette assertion de *Mbombok* Nkoth Bisseck, on comprend aisément que la fonction de la mise en valeur de la tradition orale par la confrérie *Um* s'effectuait non seulement à travers les rites et les paroles, mais aussi à travers les chants et danses que les membres de ce groupe offraient à ce peuple lors des différentes cérémonies traditionnelles. L'initié *Um* Kouki du groupe Ndog Mongo'o en pays Babimbi aux environs du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, organisaient

<sup>104</sup>Mayi-Matip, *L'univers de la parole*, p.36.

<sup>105</sup>Pegha, "Le pharaonat Egyptien", p.162.

<sup>106</sup>*Mbombok* Nkoth Bisseck, "Démocratie et structures", p.2.

<sup>107</sup>*Ibid.*

régulièrement les soirées de mise en valeur de l'histoire du peuple Basaa-Mpoo-Bati avec ses membres<sup>108</sup>. Pendant qu'ils étaient réunis autour du feu, l'*Um* Kouki transmettait les us et coutumes, l'histoire du peuple, les proverbes, les mythes et légendes de cette communauté. Il se rassurait en retour que les membres de sa collectivité conservaient la bonne version de ce patrimoine. Cette communion du patrimoine du peuple Basaa-Mpoo-Bati était accompagné des chants et danses exécutés par les membres du groupe, afin de rendre les enseignements captifs et attrayant. Cette réalité était vécue dans l'ensemble de la société Basaa-Mpoo-Bati non seulement de cette époque, mais aussi pendant la colonisation et après dans ce territoire<sup>109</sup>. Elle a permis aux membres de ce peuple de conserver leur mémoire collective.

En plus de l'aspect de la mise en valeur de la tradition orale, la confrérie *Um* jouait également une fonction médicinale à l'intérieur de la société Basaa-Mpoo-Bati. L'aspect médicinal qui était l'une des fonctions de la confrérie *Um* s'observait à travers les rites de procréation. Les personnes ou couples qui avaient des problèmes de procréation, allaient auprès des membres de cette institution pour se faire traiter de cette pathologie. C'est ce que faisait l'initié Ntoogue chez les Baya Log Ntomb aux environs du XIX<sup>110</sup>. Celui soignait non seulement les femmes et les hommes de son sous-lignage qui avaient les problèmes de procréation, mais aux ceux des autres groupes lignagers. C'est le cas d'Abanga qui était allé en mariage chez Matek chez les Log Njock et avait des problèmes de procréation. Il a fallu se rendre chez Ntoogue pour remédier à ce problème à travers un traitement approprié. Le résultat fut positif, car le couple mis au monde trois enfants, Abanga, Massok et Bassong<sup>111</sup>. Autre confrérie dont le rôle est non négligeable est le *Nzek* ou *Njek*.

## 2- La confrérie *Nzek* ou *Njek*

La vie sociale en pays Basaa-Mpoo-Bati était parsemée pendant le XIV<sup>e</sup> siècle et 1884, un certain nombre de comportements déviants. Certains membres de cette communauté affichaient des actes ignobles mettant en difficulté l'harmonie et l'équilibre social à l'intérieur de ce groupe. Parmi ces actes, on retrouve le vol, le viol, l'adultère, les assassinats, etc. Ces différents maux étaient régulés par la confrérie *Nzek* ou *Njek* qui est une confrérie spécialisée dans la mise en action de la justice immanente<sup>112</sup>. Les originaires de *Ngok-Lituba* victimes de la méchanceté de certains membres de la communauté se rendaient chez les initiés de cette

<sup>108</sup>Bienvenu Ntamak, 78ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

<sup>109</sup>*Idem*.

<sup>110</sup>Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.

<sup>111</sup>*Idem*.

<sup>112</sup>Ngo Nlend, "Créations plastiques", p.40.

confrérie afin d'obtenir justice<sup>113</sup>. A travers un rite approprié, les initiés de cette confrérie conjuraient le mal dont était victime le plaignant. Il s'agit d'un acte qui consiste à mettre à nu tous ceux qui avaient commis un forfait, quelle que soit sa nature dans cette société.

L'expression *Nzek* ou *Njek* au sein de cette communauté signifie la folie. La folie est une pathologie dont sont victimes des personnes ayant perdu leurs sens. La confrérie *Nzek* ou *Njek* est une institution chargée de mettre en exécution ce châtement de la justice immanente. Au-delà de cette mission, cette confrérie jouait également un rôle dans la protection des personnes et des biens. Elle était au service des membres de cette société possédant des biens et des richesses. Un agriculteur pouvait solliciter l'action de cette organisation afin de protéger son activité. La même chose pour les personnes ayant les biens matériels. Ces personnes allaient à la recherche des initiés de *Nzek* ou *Njek* afin de les protéger. C'est ce qui explique le fait que les Basaa-Mpoo-Bati fournissaient moins d'effort pour veiller sur les richesses car, l'initié à travers un rituel de protection, sauvegardait ses biens.

Le *Nzek* ou *Njek* agit selon la volonté de celui qui le sollicite. Son châtement variait selon le rituel qu'effectuait l'initié. Ainsi, les membres ayant commis des forfaits pouvaient subir l'effet de l'action partant de l'immobilité de la victime en passant par le jet du sort sur celui-ci ; pour aboutir à la perte en vie humaine<sup>114</sup>. Il s'agit d'une confrérie qui est appréciée par les membres de cette communauté car, elle inspire la justice et la sécurité<sup>115</sup>. Il faut dire que la confrérie *Nzek* ou *Njek* est la manifestation pratique de la confrérie *Ngambi* dans la mesure où, celle-ci agit sur la victime de manière réelle, tandis que l'autre est spirituelle, c'est-à-dire à travers les oracles qui permettent de détecter le coupable sans agir sur lui.

Le cas ayant fait preuve pendant la période variant entre les années 1800 est celui de Ntjamak du village Nyakelle lignage Biso'o, qui avait pour habitude de recueillir le vin de palme de ses frères Nouga, Ekwalla, Miyeme, etc<sup>116</sup>. Régulièrement, ces personnes se plaignaient du vol de leur vin de palme. Le matin comme le soir, Ntjamak allait recueillir le vin de palme de ses frères du village dans la discrétion. Fatigué par cette situation, Nouga alla consulter le *mut Nzek* (l'initié du blindage) Likene pour qu'il puisse posséder les troncs de palme, afin que la personne qui viendrait recueillir et boire le vin à l'absence du propriétaire

---

<sup>113</sup>David Bitanga, 52ans, notable à la chefferie Ngogos et membre de la confrérie *Njek*, Messondo, entretien du 12/05/2018.

<sup>114</sup>David Bitanga, 52ans, notable à la chefferie Ngogos et membre de la confrérie *Njek*, Messondo, entretien du 12/05/2018.

<sup>115</sup>Ndebi Biya, *Etre*, p.88.

<sup>116</sup>Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.

puisse mourir<sup>117</sup>. Le résultat ne tarda pas, quelques jours après, Ntjamak comme d'habitude, vint recueillir le vin de palme et le consomma. Arriver chez lui, il commença à se plaindre du mal de vendre et mourut. Lorsque ses frères allèrent consulter le *Ngambi* chez Ntitem, celui-ci leur confirma la mort de Ntjamak de suite de vol de vin de palme<sup>118</sup>. On peut qualifier la confrérie *Nzek* ou *Njek* comme branche pratique de la justice immanente du *Ngambi* qui est une justice visionnaire. Autre confrérie qui agit dans la vie sociale des descendants de Mban-Ngé-Nnanga est la confrérie *Mbak*.

### 3- Le *Mbak*

La société Basaa-Mpoo-Bati est régie par un certain nombre de règles dont le non-respect entraîne des conséquences soit pour l'individu *intitus personé* ou bien l'ensemble de la communauté. Tout acte dans cet univers se lit et s'explique à travers des réalités qui sont observables dans cet espace. C'est le sens et le symbole du *Mbak* qui est une maladie issue de la mort d'un membre de suite d'accident. Le décès par accident peut être assimilé à l'homicide volontaire, l'accident de travail (tomber sur un arbre), de circulation, l'assassinat, etc<sup>119</sup>. Pour absoudre cet accident qui entraîne la maladie *Mbak*, les membres de cette confrérie organisaient un traitement à travers le rite éponyme à ce mal. La maladie du *Mbak* se traduit en français par la tuberculose. C'est une maladie qui est le résultat du non traitement d'un membre suite à la mort par accident d'un des leurs<sup>120</sup>. Le sang de la personne répandue est l'élément causal de cette maladie que la confrérie *Mbak* a pour mission de remédier ou soigner.

Il faut rappeler que tout le cérémonial de traitement du *Mbak* est possible si et seulement si la personne victime de l'accident avec écoulement de sang est membre de cette ethnie. Au cas contraire, le rituel n'a pas lieu et la maladie ne peut atteindre aucun membre du groupe. Cependant, la confrérie *Mbak* est une institution dont la mission est d'innocenter les membres de la communauté Basaa-Mpoo-Bati face à la souillure du sang de l'un des leurs. A travers un rituel approprié, accompagné d'une potion médicinale composée de plusieurs éléments de la nature (les écorces d'arbres, les herbes, le sang d'animaux, etc) et des objets que portait la victime pendant son accident (les chaussures, les habits, les bijoux, etc), les membres de la famille étaient invités à consommer le remède concocté par les initiés du *Mbak*<sup>121</sup>. Les

<sup>117</sup> Lucas Nguimbis, 69ans, enseignant retraité, Yaoundé, entretien du 5/09/2022.

<sup>118</sup> Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.

<sup>119</sup> Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpéé Mpéé*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.

<sup>120</sup> Ndebi Biya, *Être*, p.87.

<sup>121</sup> André Tjombé Nguimbis, 52ans, médecin et petit-fils du Mbombok Mbongo Nguimbis, Yaoundé, entretien du 25/08/2020.

personnes ayant été en contact avec la victime et qui ne consommaient pas le remède des initiés de cette confrérie, couraient le risque d'être attrapées par le *Mbak*. Au cas où ils ne prenaient pas le traitement, ils étaient appelés à mourir. Nombreuses sont des personnes au rang desquelles Nounyag, Missé du lignage Biso'o<sup>122</sup>. Ils sont morts de suite de cette pathologie par ignorance et par négligence. Ils doutaient pour les uns de l'effet retour du sang versé par le membre et pour d'autres, l'ignorance du lien de parenté existant avec le défunt. La parenté sanguine est l'élément de contagion de la maladie *Mbak*. Pour remédier à cette maladie, les initiés de la confrérie organisent des cérémonies rituelles solennelles de traitement. Il s'agit des cérémonies dont la portée est globale, c'est-à-dire réunissant l'ensemble des membres apparentés à la famille et parents de la victime.

La communauté Basaa-Mpoo-Bati, comme toutes les communautés humaines, a des individus qui agissaient à l'encontre de la norme sociale. Ceux-ci, animés par un esprit d'individualisme et de cupidité, utilisaient tous les moyens dont les assassinats afin d'atteindre leur objectif funeste. C'est cette dernière catégorie de membres des fils de la grotte sacrée que le *Mbak* attrapait rapidement. Dans ce cas, l'assassin ne pouvait se faire soigner de cette pathologie par les membres de cette confrérie. Celui-ci était appelé à mourir car, le mal était incurable. Certaines personnes victimes du *Mbak*, pour des raisons inavouées essayaient de cacher la maladie en sollicitant se faire traiter par les initiés du *Mbak*. Ces derniers, à travers le rite éponyme vérifiait en consultant l'oracle pour voir clair sur la source du mal<sup>123</sup>. Il était question à travers cet exercice de savoir exactement l'origine de la maladie. S'il était avéré que c'est de suite d'un assassinat que le patient avait attrapé la maladie, il n'était pas soigné car, l'oracle veille et rejettera<sup>124</sup>. La confrérie *Mbak* est donc spécialisée dans l'acquittement ou pas des membres de la communauté Basaa-Mpoo-Bati qui auraient un rapport avec la mort par accident d'un de leur membre. Cette confrérie joue presque le même rôle que celui de *Likaa*.

#### **4- La confrérie *Likaa***

La confrérie *Likaa* est une confrérie dont l'action n'est pas publique au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Il s'agit d'une confrérie qui agit de manière discrète au sein des Basaa-Mpoo-Bati vu la nature du mal qu'elle a en charge. Le mot *Likaa* signifie littéralement l'inceste. Chez les natifs de *Ngok-Lituba*, le *Likaa* est le résultat de l'acte sexuel entre deux ou plusieurs membres de même famille. Cette pratique est interdite par les us et coutumes Basaa-Mpoo-Bati.

---

<sup>122</sup>Lucas Nguimbis, 69ans, enseignant retraité, Yaoundé, entretien du 5/09/2022.

<sup>123</sup>Ndebi Biya, *Etre*, p.87.

<sup>124</sup>*Ibid.*

L'exogamie étant la règle de mariage à l'intérieur de ce peuple, il est inconcevable de vivre une relation sexuelle entre les personnes de même souche familiale pour ne pas parler d'union. Lorsque cet acte se présentait à l'intérieur de cette société, il était question de le soigner en faisant appel aux initiés de cette confrérie. Il est question pour les auteurs de cet acte d'inceste, lorsqu'ils étaient identifiés, de suivre un traitement de purification et de sanctification.

La confrérie *Likaa* était chargée de rétablir la pureté des membres de même sang ayant commis l'acte d'inceste. Au cas où ceux-ci ne le faisaient pas, et qu'ils se mariaient ensemble, leurs descendances étaient atteintes de la drépanocytose pour les plus résistants. Pire encore, cette descendance mourrait souvent très tôt<sup>125</sup>. Les initiés de cette confrérie éponyme ne pouvaient pas soigner les enfants issus de *Likaa* car, ils étaient des victimes de l'acte orchestré par leurs géniteurs. Ainsi, ceux-ci attaquaient le mal à la racine en soignant les personnes ayant pratiqué l'inceste. Au-delà de la maladie de *likaa* (drépanocytose) et de la perte en vie humaine, les acteurs de *Likaa* étaient également victimes de la stérilité<sup>126</sup>. Les personnes victimes de *Likaa* et qui ne se faisaient pas traiter très tôt par les initiés de cette institution, ne pouvaient plus avoir les enfants dans leur foyer. Ceci explique l'origine de la stérilité de certains fils Basaa-Mpoo-Bati. Ceux-ci, ayant commis des actes de *Likaa* dans leur jeunesse se retrouvaient dans leur foyer à ne pas faire des enfants. Les confréries Basaa-Mpoo-Bati dont il est question dans ce travail ont connu une évolution dans le temps et dans l'espace.

### III- EVOLUTIONS DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI DU XIV<sup>e</sup> AU XVII<sup>e</sup> SIECLE

La communauté humaine est toujours en perpétuelle évolution au regard des faits et actions que celle-ci orchestre au quotidien pour son épanouissement. Le peuple Basaa-Mpoo-Bati s'inscrit dans le même ordre à travers ces différentes institutions confrériques qui ne sont pas restées en marge de l'évolution du temps. Il est question dans cette partie du travail de mener une étude évolutive des confréries Basaa-Mpoo-Bati du XIV<sup>e</sup> siècle, période de naissance de la communauté Basaa-Mpoo-Bati à *Ngok-Lituba* et le XVII<sup>e</sup> siècle, marqué par les mouvements migratoires de ce peuple. Il s'agit de la période précoloniale de ce peuple, marquée par une emprise du *Mbok ou Mpéé* dans tous les domaines de la vie. Les faits décrits dans cette partie du travail relèvent de l'authenticité, avant la dépréciation, l'altération de la culture de cette ethnie amorcée par la colonisation en 1884.

---

<sup>125</sup>Bernadette Ngo Nguimbous, 72ans, agricultrice, Nyanon, entretien du 12/04/2020.

<sup>126</sup>*Ibid*

### A- Les confréries Basaa-Mpoo-Bati à *Ngok-Lituba* au XIV<sup>e</sup> siècle

Le XIV<sup>e</sup> siècle marque la constitution des Basaa-Mpoo-Bati dans le lieu mythique de *Ngok-Lituba* actuel territoire Bati. La naissance de cette communauté et sa consolidation s'est réalisée à travers le passage de témoin du *Mbok* ou *Mpée* dont émanent leurs confréries. Celles-ci s'identifient par leur statut, leur fonctionnement, leur initiation, et leur emprise sur le terrain.

#### 1- Leur statut

Il est à noter que pendant leur séjour à *Ngok-Lituba*, les Basaa-Mpoo-Bati ont été initiés aux confréries qu'ils mettent en pratique jusqu'à nos jours. Les confréries reçues de leurs ancêtres dans ce lieu mythique avaient un statut de rassemblement<sup>127</sup>. Ce statut dont il est question à l'intérieur de ces confréries, était lié au relai générationnel qui intervenait en ce moment précis. Les ascendants Basaa-Mpoo-Bati ayant mis à l'abri leur descendance, devaient trouver parmi celle-ci, des personnes capables de rassembler pour une bonne cohésion sociale marque de leur unité. Pendant cette période du XIV<sup>e</sup> siècle, la démographie des Basaa-Mpoo-Bati va connaître une croissance accompagnée des relents hégémoniques de certains des membres<sup>128</sup>. Pour contrôler les velléités de suprématie de certains à l'instar de *Mbok*, les ancêtres de ce groupe entre autres *Ngok*, *Nge*, ont, à travers leurs aptitudes physiques et intellectuelles que présentaient certains de leurs progénitures, les initier aux confréries. Une initiation qui vise à sauvegarder non seulement l'identité de cette ethnie à travers leur unité historique, mais aussi favoriser la vie et la régulation des membres<sup>129</sup>.

Le statut de rassemblement dont bénéficiaient les confréries Basaa-Mpoo-Bati pendant cette période à *Ngok-Lituba*, favorisait la consolidation des liens de fraternité, l'éclosion de l'être de ce groupe et son émancipation sur l'ensemble des territoires qu'il va occuper<sup>130</sup>. C'est dans ce sens que les Basaa-Mpoo-Bati vont être initiés aux différentes confréries afin qu'ils ne se détournent pas de leur objectif, celui de leur union fraternelle à travers leur vivre ensemble et la protection de leur patrimoine ancestral. L'initiation que les *Mban-Ngé-Nnanga* vont recevoir dès le XIV<sup>e</sup> siècle, va leur permettre d'agir de manière concertée, afin d'apporter des solutions aux différents obstacles qu'ils pouvaient rencontrer<sup>131</sup>. C'est pourquoi face aux nombreuses difficultés qu'ils affrontaient dans leur quotidien, notamment les difficultés de la chasse, de la pêche et de la cueillette, les Basaa-Mpoo-Bati étant rassemblés et parlant d'une

<sup>127</sup> Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien du 08/04/2020.

<sup>128</sup> Mbouï, "Les textes et documents Basa", p.44.

<sup>129</sup> Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpée Mpé*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.

<sup>130</sup> Nyumea, *Ngok-Lituba*, pp.14-17

<sup>131</sup> Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpée Mpé*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.

seule voix, les surmontaient grâce à leur initiation au *Mbok* ou *Mpée*. C'est ce rassemblement que leur ancêtre Mban avait mis sur pied pendant leur séjour à *Ngok-Lituba* et manifeste sur Mode Sop qui sema le désordre dans ce rocher mythique aux environs du XIV<sup>e</sup> siècle. Celui-ci se désorienta des principes de vie légués par les ancêtres et organisa une tyrannie au sein de la société en tuant tous ceux qui s'opposait à sa volonté. Il a fallu que les initiés à l'instar de Mban, Mbok, Manal et autres se rassemblent afin de le calmer comme décrit plus haut dans cette étude. Le statut de rassemblement qui était à l'honneur pendant cette période à *Ngok-Lituba*, traduit la vision des ascendants de cette communauté à maintenir leurs descendants dans un même esprit en favorisant leur unité liée du même corps d'ancêtre. Cet esprit a enraciné la personnalité des membres de ce peuple qui s'identifie jusqu'à nos jours comme étant un. Il s'agit du fondement de la relation, des liens de fraternités des Basaa-Mpoo-Bati entre eux d'une part et avec leurs ascendants d'autre part. De ce statut de rassemblement des confréries des Mban-Ngé-Nnanga va suivre leur fonctionnement pendant ce temps.

## 2- Le fonctionnement

Le fonctionnement des confréries Basaa-Mpoo-Bati pendant l'intervalle de temps du XIV<sup>e</sup> siècle était basé sur la mise en valeur du *Mbok* ou *Mpée* incarné par les initiés de celles-ci<sup>132</sup>. Le *Mbok* ou le *Mpée* étant la norme de conduite sur laquelle cette communauté s'appuyait afin de promouvoir l'unité et le vivre ensemble de ses membres. Les confréries des Mban-Ngé-Nnanga mettaient en valeur pendant cette période précoloniale, leurs us et coutumes tels que hérités de leurs ancêtres. Cette mise en valeur du patrimoine traditionnel de ce peuple par ces initiés consistait à le maintenir en équilibre en procurant de la vie dans toutes ses formes, pour le bien de tous les membres<sup>133</sup>. Ainsi, les initiés des confréries étaient considérés comme les devins car, ils agissaient en bien sur la vie de leurs membres. Les confréries étaient non seulement les instruments de régulation de la vie sociale à l'intérieur de ce peuple, mais aussi garantes de la spiritualité. Elles rassemblaient quand il s'agissait d'un litige, accompagnaient les uns et les autres dans la réalisation de leurs activités quotidiennes. C'est dans ce sens que toutes les activités économiques et socio-culturelles étaient encadrées par les initiés des confréries. Cette mise en valeur du *Mbok* ou *Mpée* par les initiés des confréries avait pour but de faire croître cette communauté, la rendre soudée tant moralement que spirituellement en préservant sa singularité<sup>134</sup>.

---

<sup>132</sup>Ndebi Biya, *Etre*, P.87.

<sup>133</sup>Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien du 08/04/2020.

<sup>134</sup>*Idem*.



En effet, les confrériques Basaa-Mpoo-Bati pendant XIV<sup>e</sup> siècle étaient le cœur du fondement de l'unité sociale de ce groupe. Lorsque Mban avait été initié au *Mbok* ou *Mpée* à la grotte de *Ngok-Lituba*, il avait été chargé de conduire ses frères à la prospérité tout en respectant les valeurs qui lui avaient été transmises par ses ascendants<sup>135</sup>. Cette charge sacrée confiée à l'ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati pendant son initiation, consistait non seulement à protéger sa descendance des actions des autres peuples mais aussi, de veiller à ce que ceux-ci puissent mener leur vie dans une relation de fraternité. C'est de là que la vie communautaire des Basaa-Mpoo-Bati prend corps et leur identification aux valeurs léguées par leurs ascendants. L'un des éléments qui atteste cette réalité était le recours permanent des membres de cette ethnie aux services des initiés des confréries, afin que ceux-ci agissent face à une situation perplexe qu'ils rencontraient tant sur le plan moral que spirituel<sup>136</sup>. Lorsqu'un descendant de Mban-Ngé-Nnanga était victime de manque de réussite dans sa vie, notamment la procréation, la production des biens, celui-ci était soigné par les initiés des confréries. Chez les Basaa-Mpoo-Bati pendant cette période, tout homme qui rencontrait les difficultés dans un pan de sa vie, était considéré comme souillé, ayant transgressé les us et coutumes du groupe. Il fallait l'intervention des initiés des confréries pour remédier à cette situation<sup>137</sup>. C'est dans ce sens que chaque fois que Ngé, Mban Nsaa, Nsoo, Nti, et autres, voulaient réaliser une activité de production telle que la pêche, la chasse, etc, ils recevaient au préalable soit l'onction de Nnanga pour les deux premiers et de Mban pour les autres. Le mode de fonctionnement des confréries Basaa-Mpoo-Bati basé sur la mise en valeur du *Mbok* ou *Mpée* qui obéit à une phase d'initiation précise.

### 3- L'initiation

La grotte de *Ngok-Lituba* est le symbole du patrimoine confrérique des Basaa-Mpoo-Bati car, c'est de cet endroit que les fils de cette communauté ont été initiés. L'initiation reçue par les membres de ce groupe était fonction des différentes charges qu'ils devaient assumer dans leur environnement social. Durant la période du XIV<sup>e</sup> siècle, l'initiation au sein de ce peuple n'était pas un concours de recrutement, ni un moment où chacun pouvait se lever et décider d'intégrer une organisation confrérique quelconque. Il s'agissait d'un moment où les personnes étaient appelées à l'initiation car, celles-ci avaient présenté certaines aptitudes physiques, intellectuelles et les qualités naturelles liées à leur morale, permettant à leurs

<sup>135</sup>Mboui, "Les textes et documents Basa", p.44-46.

<sup>136</sup>Simon Pierre Bamga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>137</sup>*Idem*.

ancêtres de leur faire porter la charge de la confrérie<sup>138</sup>. Ainsi, les aspirants à la confrérie étaient choisis par les Mban-Ngé-Nnanga après observation assidue pendant une longue période, depuis leur naissance. Une observation qui part de leur naissance à l'âge adulte à travers leurs comportements, leurs façons de parler et l'intelligence qui se dégageait dans leur vision des choses<sup>139</sup>. C'est dans le même sillage que Ngok, Mban, Mbok, Nsoo, Nsaa, etc, les premiers initiés Basaa-Mpoo-Bati de *Ngok-Lituba* furent coptés à la charge du *Mbok* ou *Mpéé* pendant le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>140</sup>. Ceux-ci devaient exprimer leur amour envers leurs frères, leurs parents, les autres membres de la société ; sans oublier l'intérêt qu'ils portaient sur les questions liées à leur patrimoine, notamment le *Mbok* ou *Mpéé*. C'est autour de tout cet ensemble de choses que, les garants des confréries pouvaient décider si un membre était apte à porter la charge qui devait l'attendre<sup>141</sup>.

Dès lors, l'initiation à l'intérieur des confréries Basaa-Mpoo-Bati pendant cette période était l'œuvre au départ de l'ancêtre de cette communauté. Cette initiation n'était pas de masse et se passait à *Ngok-Lituba* où étaient enterrés les grands ancêtres de ce peuple<sup>142</sup>. Il s'agissait d'un moment fort tant pour l'initié de la confrérie que l'aspirant à l'initiation car, cela témoignait de la charge sociale qui s'exprimait à l'intérieur de ce groupe. L'initiation pendant cette période était également fonction des besoins de cette société de l'époque. L'aspirant à l'initiation était introduit à *Ngok-Lituba* où, il lui était enseigné les mystères de sa communauté, les différents éléments qui constituent l'environnement de celle-ci, ainsi que l'impact de ceux-ci dans leur vie quotidienne<sup>143</sup>. Pendant son séjour dans ce lieu mythique, l'aspirant était soumis à plusieurs tests. Ces derniers permettaient à l'initié de la confrérie de se rassurer que son aspirant assimilât bien les enseignements. Au terme de cette initiation, l'aspirant pouvait porter la charge de la confrérie et agir au sein de la communauté comme initié. Il faut rappeler que toutes les initiations pendant cet espace de temps se passaient dans la grotte *Ngok-Lituba* où reposaient les restes de leurs ancêtres<sup>144</sup>. Il était question pour chaque membre, aspirant à l'initiation à l'intérieur d'une confrérie, de prêter serment sur les restes de leurs ancêtres. Ces derniers agissant au quotidien dans tous les domaines de leur vie. C'est dans ce sens que ces confréries avaient une emprise sur ce lieu.

---

<sup>138</sup>Dikoume, "Etude concrète", pp.128-131.

<sup>139</sup>Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien du 08/04/2020.

<sup>140</sup>Mboui, "Les textes et documents Basa", p.8-14.

<sup>141</sup>Dikoume, "Etude concrète", pp.128-131.

<sup>142</sup>Richard Mbep, 61ans, *Mpéé Mpéé*, Nyanon, entretien du 18/10/2019.

<sup>143</sup>Mboui, "Les textes et documents Basa", p.18.

<sup>144</sup>*Ibid.*

#### 4- L'emprise de terrain

Au XIV<sup>e</sup> siècle, les Basaa-Mpoo-Bati étaient établis à *Ngok-Lituba* et ses alentours dans la savane devenue de nos jours pays des Bati. Ils constituaient une seule et même famille avant leurs dispersions. Les confréries de cette communauté étaient garantes de leur vie et de leur stabilité. Pour cela, elles avaient une emprise totale sur cet espace et sur cette communauté car, elles encadraient les us et coutumes et procuraient la vie aux membres de cette ethnie qui entreprenaient dans divers secteurs. Les Basaa-Mpoo-Bati de cette époque étaient soumis à leurs us et coutumes car, le châtement de ceux-ci ne se faisait pas attendre, il était immédiat<sup>145</sup>. C'est dans ce sens qu'il était interdit aux membres de ce groupe social par exemple de ne pas jeter nuitamment les ordures au fumier. Lorsqu'un membre n'observait pas cette norme traditionnelle et le faisait, il attirait les fantômes au sein de la société<sup>146</sup>. Ceux-ci venaient manger les restes de nourriture et en retour, ils portaient malheur aux membres du groupe. Pour le faire à ce moment de la nuit, le membre devait recourir à un rituel qui consiste à mettre quelques braises dans le panier à ordures avant de les jeter<sup>147</sup>. Ces braises avaient pour rôle de chasser les fantômes qui s'approcheraient du fumier pour manger, afin de prévenir les fils de cette communauté des éventuels dangers. C'est le cas également lorsqu'un Basaa-Mpoo-Bati urinait dans un cours d'eau. Celui-ci devait d'abord émettre un sifflement destiné à prévenir toute réaction des esprits de l'eau qui seraient vexés par l'acte qui était en cours de se produire<sup>148</sup>.

En effet, c'est dans cet environnement de *Ngok-Lituba* que les Basaa-Mpoo-Bati vont établir les normes qui devaient par la suite constituer leur *Mbok* ou *Mpéé*. Ces normes dont l'application incombait aux initiés des confréries, ne laissaient pas également les membres de cette communauté qui leur étaient assujettis<sup>149</sup>. Il s'agit d'un espace-temps fondement des normes de socialisation en vigueur en pays des natifs de la grotte de *Ngok-Lituba*, marque de leur cohésion et de leur stabilité. L'emprise de terrain des confréries des descendants Mban-Ngé-Nnanga était totale pendant cette période du XIV<sup>e</sup> siècle car, tous les domaines de la vie étaient encadrés par celles-ci. Que ce soit les activités économiques, les rapports sociaux et les actions religieuses, tous étaient sous contrôle des initiés des confréries qui les régulaient au quotidien. Vu qu'il s'agissait de la première communauté de ce peuple, tous étaient tenus à implémenter les directives relayées par leurs confréries. Lorsque ces directives n'étaient pas

<sup>145</sup>Simon Pierre Bamga, 63ans, Mbombok et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>146</sup>ANY 2AC, la vie quotidienne dans le village Babimbi à l'ère précoloniale.

<sup>147</sup>ANY 2AC, la vie quotidienne dans le village Babimbi à l'ère précoloniale.

<sup>148</sup>Pierre Pengo Batta, 67ans, chef traditionnel du village Mbengué, Edéa, entretien du 06/04/2017.

<sup>149</sup>Ndebi Biya, *Etre*, P.85.

respectées, les contrevenants subissaient un châtement tant naturel que spirituel. L'emprise de terrain des confréries Basaa-Mpoo-Bati était concrète au sein de cette société en ce moment car, chaque membre de ce groupe, quel que soit son domaine d'activité, était soumis à une initiation afin que le domaine en question ait une incidence positive dans la vie de la société. C'est de cet espace de *Ngok-Lituba* que les confréries Basaa-Mpoo-Bati leur ont été transmises pour une phase d'évolution allant du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle.

## **B – Les confréries Basaa-Mpoo-Bati du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle**

Les confréries Basaa-Mpoo-Bati du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, présentent les caractéristiques qui leurs sont propres tant au niveau de leur statut, le mode de fonctionnement, leur initiation, et leur emprise au sein de la communauté.

### **1- Le statut**

La période qui part du séjour des descendants de Mban-Ngé-Nnanga de la savane du canton Bati du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, a vu les confréries Basaa-Mpoo-Bati connaître une certaine évolution due à l'essor démographique traduit par la dispersion des membres de cette communauté sur le territoire Sud-Cameroun. Il s'agit d'une période marquée par les différentes migrations que vont subir les Basaa-Mpoo-Bati à partir de *Ngok-Lituba*. Les premières migrations Basaa-Mpoo-Bati commencent au XV<sup>e</sup> siècle et sont orientés d'abord en territoire actuel Babimbi, Biso'o et Bot Makat avant de s'étendre sur d'autres territoires<sup>150</sup>. C'est la période pendant laquelle l'institution suprême *Mbok* ou *Mpée* va également s'étendre sur les sites de peuplement de cette communauté, afin de réguler de façon efficiente leur cadre social. Les confréries Basaa-Mpoo-Bati pendant cette période, présentaient un statut de "veilleuse du groupe"<sup>151</sup>. Ce statut qu'assumaient les initiés, leur permettait d'être les éclaireurs, les protecteurs dans tous les domaines de la vie de leurs membres ; d'avoir une mainmise sur toutes les actions et activités qui pouvaient avoir lieu à l'intérieur des différents groupements de cette ethnie. Concernant l'action de "veille" ou de "protectrice" des initiés de confréries, on a le cas du rôle par l'initié Bilong Bi Nlep pendant leurs migrations et peuplements en pays Basaa-Mpoo-Bati au XV<sup>e</sup> siècle<sup>152</sup>. Bilong Bi Nlep a mené des combats guerriers contre les peuples Fang-Beti afin d'occuper leurs territoires que ce soit du côté Babimbi que celui de Sakabayeme et Makak. Tout ceci afin que ces confréries puissent contribuer au bien-être tant matériel que spirituel des Basaa-Mpoo-Bati.

<sup>150</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 12/07/2018.

<sup>151</sup>Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

<sup>152</sup>Wognou, *Les Basaa du Cameroun*, p.55.

Le statut de ‘veilleuse du groupe’ dont bénéficiaient les confréries pendant ce moment de l’histoire, confirme la place importante qu’elles occupaient au sein de ce peuple. Il s’agit d’une place de primeur dans l’encadrement et la mise en place des outils favorisant la vie des membres en communauté. Ceci se traduisait sur le terrain par la prééminence dont bénéficiaient ces confréries au sein de cette communauté. Que ce soit dans l’organisation et le déroulement des festivités traditionnelles, ou dans la mise en pratique d’une action, les initiés des confréries étaient toujours devant. C’est le cas par exemple de la protection de la société contre les forces du mal, du règlement des litiges fonciers, le traitement des maladies, la résolution des conflits où ceux-ci tenaient le bâton de pèlerin, afin que ces différents cas sociaux soient résolus. Face à un cas social particulier, ils rassemblaient leurs membres autour d’eux pour le résoudre. C’est le cas de *Mbombok* Bassom de l’actuel Mandjap qui aux environs de la période couvrant le XVII<sup>e</sup> siècle veillait à la bonne marche de son village<sup>153</sup>. Il se transformait en félin tant la nuit que le jour afin de se rassurer que son village se portait bien. Toute personne qui portait atteinte à la quiétude de ses membres étaient isolée ou chasser du village<sup>154</sup>. Leurs actes n’étaient nullement contestés vu leur initiation aux mystères de leur patrimoine ancestral. Ils exprimaient la volonté de leurs ancêtres dans toutes initiatives ou actes concernant ce groupe. Lorsqu’ils allaient à l’encontre de la norme traditionnelle, ils étaient frappés par la mort car, c’est le serment qu’ils avaient prêté lors de leur initiation. Les initiés des confréries ouvraient et clôturaient toutes les cérémonies au sein de cette communauté. De ce statut de ‘veilleuse du groupe ethnique’ découle un mode fonctionnement particulier.

## 2- Le mode de fonctionnement

Le mode de fonctionnement que présentaient les confréries Basaa-Mpoo-Bati était calqué sur le modèle de ‘décentralisation concertante’. C’est un modèle de gouvernance qui confère une certaine autonomie et des compétences à certaines confréries dont l’action sur le terrain est concertée. Il s’agit dans ce modèle de régulation des originaires de *Ngok-Lituba*, de faire en sorte que les activités des différentes confréries puissent se faire de manière complémentaire. Ceci afin de produire un résultat unique et consensuel pour la bonne marche de ce peuple tel qu’établie par l’institution suprême *Mbok* ou *Mpéé*. C’est ce qui explique l’intervention pour un même fait social de plusieurs confréries de cette communauté. Cette ‘décentralisation concertante’ des confréries de ce peuple avait pour finalité de mettre en lumière le fait obscur

---

<sup>153</sup>Simon Pierre Banga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>154</sup>*Idem*.

qui se cache derrière une réalité”<sup>155</sup>. Le cas d’une personne soupçonnée d’avoir commis un crime par exemple.

Pour établir la lumière dans ce cas, plusieurs autres confréries entraient en scène autour de la confrérie *Mbok* ou *Mpée*, notamment le *Ngé*, le *Ngambi* et le *Njek ou Nzek* qui sont spécialisées sur les questions de justice au sein de cet entité<sup>156</sup>. Au cas où la personne incriminée refusait de reconnaître les faits qui lui étaient reprochés, les différents garants des confréries à travers différents rites qu’ils organisaient en présence de celui-ci, ressortaient la vérité. Lorsque cette dernière était établie, les initiés des différentes confréries en action coordonnaient l’exécution des sanctions en vigueur en fonction de l’acte commis par le membre<sup>157</sup>. Cette synergie dans la résolution d’un cas social par les différentes confréries Basaa-Mpoo-Bati, atteste la réalité de fonctionnement concertée. Ce modèle de fonctionnement concertant témoigne de la complémentarité qui existait entre les confréries Basaa-Mpoo-Bati dans leurs approches et techniques visant à mettre en lumière une réalité sociale.

Toujours dans cette perspective du modèle de gouvernance basé sur la “décentralisation concertante”, les confréries Basaa-Mpoo-Bati, étaient implantées de manière rationnelle au sein de chaque collectivité, vu l’occupation des territoires en groupe de familles. Chaque groupement clanique ou village de ce peuple abritait sur son sol les différentes confréries qui agissaient au quotidien pour la bonne marche de celui-ci. C’est le cas de Bea Jôl chez les Makak qui était l’initié du *Mbok* ou *Mpée* de ce groupe aux environs du XV<sup>e</sup><sup>158</sup>. Centrées autour de l’institution *Mbok* ou *Mpée*, les autres institutions confrériques du peuple Basaa-Mpoo-Bati agissaient dans la mise en pratique de la volonté des ascendants<sup>159</sup>. Cette volonté des ascendants malgré qu’en pleine migration, s’exprimait à travers l’institution suprême *Mbok* ou *Mpée* qui régule la vie sociale au sein de ce peuple. Elle se manifestait dans la vie des Mban-Ngé-Nnanga au quotidien à travers leurs faits et gestes qui devaient être conformes à l’esprit des ancêtres. Ce mode de fonctionnement des confréries Basaa-Mpoo-Bati consistait à mettre en pratique les us et coutumes tels que hérités des ancêtres d’une part, et de jouer le rôle d’interface entre les divinités et leurs descendants. Ceci permettait la bonne marche de la communauté. La “décentralisation concertante” de ces confréries Basaa-Mpoo-Bati passait également par une initiation au préalable.

<sup>155</sup>Mbombok Nkoth Bisseck, “Démocratie et structures politiques”, p.1.

<sup>156</sup>David Bitanga, 52ans, membre de la confrérie *Njek*, Messondo, entretien du 12/05/2018.

<sup>157</sup>Louis-Marie Pouka, “Les Basaa du Cameroun”, in *les cahiers d’Outre-Mer*, N°10, 1950, p.158.

<sup>158</sup>Wognou, *Les Basaa du Cameroun*, p.55.

<sup>159</sup>David Bitanga, 52 ans, membre de la confrérie *Njek*, Messondo, entretien réalisé le 12/05/2018.

### 3- L'initiation

L'initiation occupait une place considérable au sein de la communauté Basaa-Mpoo-Bati pendant la période allant du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Toute activité qui était pratiquée à l'intérieur de ce peuple par les membres, était précédée d'une initiation. Rien ne se faisait au hasard car, cette société étant régie par certaines lois, il fallait les respecter pour un résultat adéquat. Ainsi, les métiers tels que la forge, l'architecture, la cuisine, l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et autres, se pratiquaient après une initiation. En dehors de l'initiation à l'intérieur des corps de métiers, une autre initiation humaine globale commençait dès la naissance du membre à travers le parler, la marche, etc<sup>160</sup>. Il s'agit d'un phénomène qu'on retrouve dans toutes les communautés de l'Afrique noire où, les croyances religieuses sont au centre de la vie des individus. L'initiation est un élément de socialisation important au sein des peuples africains en général et des natifs de *Ngok-Lituba* en particulier. Elle est le moteur de la conscientisation et du dynamisme du groupe humain dans tous les domaines de la vie. En dehors de cette initiation dès la naissance, les Basaa-Mpoo-Bati subissaient pendant cette période une initiation qu'on peut qualifier "d'initiation de caste". Cette dernière consistait pour chaque famille ou corps de métiers de préparer la relève dans son activité. L'environnement changeant à travers différentes migrations, il était important pour les membres de ce groupe de s'adapter et de pouvoir d'épanouir. Pour le faire, il fallait être initié au préalable.

L'initiation s'avérait beaucoup plus formelle c'est-à-dire reconnue à chaque catégorie de corps de métiers. Elle était supplantée par un autre type d'initiation qu'on peut qualifier "d'initiation institutionnelle" dont la portée était communautaire. Celle-ci concernait les démembrements du *Mbok* ou *Mpéé*. Pour mieux gouverner, gérer, administrer, il faut beaucoup apprendre<sup>161</sup>. Apprendre en contexte Basaa-Mpoo-Bati pendant le XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle signifie suivre une initiation, afin d'avoir une connaissance large sur l'univers de ce peuple. Tout membre de la communauté Basaa-Mpoo-Bati selon son bon vouloir, pouvait candidater pour subir l'initiation à l'intérieur d'une structure confrérique. Ceci pour que le patrimoine traditionnel de cette communauté puisse être protégé et mis en valeur pour une vie harmonieuse. Cette initiation permettait d'assumer une fonction particulière à l'intérieur de sa collectivité dans la mesure où celle-ci était en pleine mutation et expansion. Il fallait dans chaque groupe choisir les hommes et les initiés au *Mbok* ou *Mpéé* afin de conserver les liens de fraternité et la cohésion sociale. C'est le cas de Koné fondateur des Nyikon qui reçut l'initiation du *Mbok* ou

<sup>160</sup>David Bitanga, 52 ans, membre de la confrérie *Njek*, Messondo, entretien réalisé le 12/05/2018.

<sup>161</sup>André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

*Mpéé* afin de réguler sa collectivité en pleine expansion pendant cette période migratoire<sup>162</sup>. En guise de rappel, avant de candidater pour une confrérie, tous les membres de ce peuple subissaient très tôt des initiations à l'intérieur de leurs confréries en fonction de leur sexe. Le jeune garçon par exemple, dès son bas âge, subissait une initiation appropriée par les membres des différentes confréries, notamment les *Mbombok* ou *Mpéé Mpéé* et les *Ngé Ngé*, afin de le rendre "homme"<sup>163</sup>. Ce rituel d'initiation dénommé *lileré ou lileresse li nyou* permettait non seulement au jeune garçon d'être préparé à vivre en société mais aussi, pouvoir s'asseoir et manger la nourriture préparée par les initiés des confréries. Cette phase d'initiation ouvre les portes de la connaissance de l'univers *Mbok* ou *Mpéé* au jeune mâle de cette communauté.

Dès lors que cette phase d'initiation avait eu lieu, la candidature du jeune garçon pour intégrer les institutions confrériques pouvait être validée. L'initiation à l'intérieur des organisations confrériques Basaa-Mpoo-Bati, de manière générale, était ouverte à l'ensemble des ressortissants de cette communauté. Il s'agit d'une initiation séquentielle qui était tributaire de l'âge et l'aptitude que présentaient les candidats. En ce qui concerne la confrérie *Ngé Ngé* par exemple, Cosme Dikoumé explique qu'il existe quatre phases d'initiation qui vont du premier échelon (*Bayi-Ngé*) composé des jeunes de 15 ans, en passant par le deuxième échelon (aspirant), le troisième échelon (*Mbon Njéé*) au quatrième échelon de (*Ngé*) qui est la consécration suprême de l'institution<sup>164</sup>. A chacune de ces phases d'initiation, les candidats qui ne remplissaient pas les conditions, étaient mis de côté par les initiés. Les critères d'avancement dans l'initiation étaient de deux sortes : présenter les qualités éthiques et morales d'une part et les aptitudes physiques d'autre part. Ceux qui ne remplissaient pas ces exigences étaient mis de côté pour la suite de l'apprentissage. Les membres de cette société qui n'avaient pas achevé leur initiation se reconvertissaient dans d'autres secteurs traditionnels. C'est le cas des thérapeutes traditionnels tels que Bilong Bikoye de Nyidoug qui pendant leurs courtes formations à l'intérieur des institutions confrériques, a réussi à capter certaines recettes permettant de soulager leurs membres de certains maux. Certains de ces arrières petit-fils ont continué d'exercer dans ce domaine de la période coloniale à nos jours<sup>165</sup>. Il faut dire que pendant cette période, l'initiation entière à l'intérieur d'une confrérie pouvait se faire soit à *Ngok-Lituba* où débuté dans le lieu d'occupation du membre pour s'achever dans le rocher sacré

<sup>162</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 28/11/2014.

<sup>163</sup>Pierre Pegngo Batta, 67 ans, chef traditionnel du village Mbengué, Edéa, entretien du 06/04/2016.

<sup>164</sup>Dikoumé, 'Etude concrète', pp.127-130.

<sup>165</sup>Bernadette Ngo Nguimbous, 72ans, agricultrice, Nyanon, entretien réalisé le 12/04/2020.



qui était obligatoire, car détenant les restes conservés des grands ancêtres de cette communauté.

#### 4- L'emprise des confréries au sein de la communauté

L'emprise des institutions confrériques à l'intérieur des groupements Basaa-Mpoo-Bati était une réalité évidente. Elle était une évidence qui se traduisait sur le terrain par une structuration sociale et l'assujettissement des membres à leurs organes institutionnels dont l'action était manifeste dans leur vie. L'institution suprême *Mbok* ou *Mpéeé* à laquelle font partie les différentes organisations confrériques, produisait, encadrait et harmonisait la vie sociale au sein de ce peuple. Il s'agit dans le sens occidental du terme de l'Etat Basaa-Mpoo-Bati. Cette forme d'Etat mise en place par les originaires de *Ngok-Lituba* et que certains chercheurs ont osé maladroitement qualifier d'"acéphale"<sup>166</sup>, n'est qu'un modèle de structuration mis en forme par les ascendants de ce peuple. Les garants de cette institution suprême étaient des personnes au service de l'intérêt supérieur de la communauté ; vu qu'ils portaient une charge acceptée tant par leurs membres que par leurs ancêtres.

En effet, les institutions confrériques, en tant qu'organes régulant la vie communautaire chez les Basaa-Mpoo-Bati, avaient une emprise totale sur la société. Emanant de la volonté des ancêtres de ce peuple, l'allégeance à celles-ci était une réalité car, les membres de ce groupe dès leur naissance, étaient moulés dans leur sein afin de pouvoir s'épanouir dans la vie<sup>167</sup>. Cette phase d'initiation était une sorte d'allégeance que faisait le nouveau venu à l'univers qui devait l'accueillir. Ce sont ces institutions confrériques qui préparaient le nouveau-né du peuple aux règles et normes de la vie et de l'univers qui l'entouraient. La socialisation à l'intérieur des confréries Basaa-Mpoo-Bati durant cette ère de l'authenticité, se faisait non seulement par l'entremise des parents qui veillaient sur le respect et l'application du *Mbok* ou *Mpéeé* par leurs enfants, mais aussi par les initiés des confréries qui agissaient en premier lieu c'est-à-dire, avant et après la naissance de l'enfant. Les descendants de Mban-Ngé-Nnanga ne pouvaient en aucun cas agir de manière positive ou négative dans leur société sans que les initiés des confréries ne soient au courant et châtier.

Les détenteurs du patrimoine confrérique des Basaa-Mpoo-Bati avant l'arrivée des

---

<sup>166</sup>Certains chercheurs tant nationaux qu'internationaux qui ont travaillé sur les peuples du Cameroun sous l'emprise des puissances occidentales et après l'indépendance ont eu à qualifier le peuple Bantu dont font partir le peuple Basaa-Mpoo-Bati d'avoir une structuration non centralisée. Certaines rencontres scientifiques ont été organisées par certaines institutions de recherche afin de parler de ces peuples dits acéphales. Nous avons le cas des journées scientifiques du 1<sup>er</sup> mars 1978 organisées par l'ORSTOM intitulées "nature et formes de pouvoirs dans les sociétés dites acéphales" où certains peuples Bantu y compris le peuple Basaa a fait l'objet d'une étude sous cette connotation.

<sup>167</sup>Pierre Titi Nwel, 82 ans, *Mbombok* et anthropologue, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

colonisateurs européens sur le sol camerounais étaient des personnes très respectées par leurs membres. Leurs paroles accompagnées des actions, suscitaient l'admiration et de la considération de la part de leurs membres. Aucune activité sur le terrain de ce peuple ne pouvait se réaliser sans l'onction des initiés des confréries. Le statut social de "prêtres" était celui qu'occupaient les garants des différentes confréries. Ce statut les mettait au-dessus du commun des mortels. Ceci était observable à travers le comportement qu'ils affichaient au quotidien au sein de ce groupement. Bien qu'ils mènent une vie normale comme tous les membres à l'intérieur de la collectivité (chef de famille), ils étaient oints d'un pouvoir ancestral sacré. Ce dernier leur permettait de mettre leur parole en exécution. C'était des hommes vivant dans l'abondance car, il leur revenait de donner vie à la matière grâce à leur legs ancestral. Dans une vision européocentriste de ces garants du *Mbok* ou *Mpée*, Yves Nicol fait savoir le poids qu'occupaient ceux-ci au sein de cette communauté lorsqu'il affirme que :

Bien que les féticheurs exploitent la crédulité publique, ils ont pourtant la confiance de la foule qui les honore, et voit en eux des personnages favorisés par le monde invisible et qui consentent à lui servir de guides au milieu des embûches de la vie terrestre. Aujourd'hui même leur influence est grande dans les villages, et l'on ne néglige pas de les consulter pour l'interprétation des songes et des présages<sup>168</sup>.

L'interprétation péjorative que fait Yves Nicol des initiés des institutions confrériques Basaa-Mpoo-Bati malgré le fond intéressant, reconforte la vision qui nie la structuration de cette communauté avant leur arrivée. A travers ces lignes, on décèle l'influence que les organisations confrériques à travers leurs initiés, avaient au sein de ce peuple jusqu'à la veille du protectorat allemand de 1884 au Cameroun. On constate également que les originaires de *Ngok-Lipondo* se reconnaissent comme frère à travers leurs institutions confrériques qui les encadraient au quotidien. Ils les consultaient régulièrement afin de trouver des solutions aux différents obstacles qu'ils rencontraient dans leur vie. Cette phase de l'histoire des institutions confrériques du peuple Basaa-Mpoo-Bati est succédée par une autre phase qui est marquée par la quasi-sédentarisation de cette communauté entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et 1884.

#### **IV- LES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE A 1884**

Le XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884 marque une autre phase dans l'évolution des confréries de ce peuple. Il est connu en pays Basaa-Mpoo-Bati comme une période de ralentissement des migrations, de la sédentarisation et de la constitution des entités claniques de cette communauté. Ce moment s'achève avec le protectorat Allemand qui débute dès 1884.

---

<sup>168</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, pp.45-46.

## A- Les confréries Basaa-Mpoo-Bati au XVIII<sup>e</sup> siècle

Les confréries Basaa-Mpoo-Bati pendant la période du XVIII<sup>e</sup> siècle ont connu des évolutions tant au niveau de leur statut, leur fonctionnement, leur initiation que leur emprise du terrain par rapport aux siècles passés.

### 1- Au niveau statut

Les confréries Basaa-Mpoo-Bati avaient pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle un statut outre de rassemblement et de veillesse, celui de prévention. Ce statut est lié à l'existence pendant cette période qui est marquée par la sédentarisation de la grande partie de ce groupe sur les territoires qu'il occupe aujourd'hui<sup>169</sup>. La croissance démographique de ce peuple l'a poussé dès le XV<sup>e</sup> siècle à la recherche des espaces de terres afin de s'épanouir ; d'où les migrations. Ces migrations ont connu un affaiblissement pendant la période du XVIII<sup>e</sup> siècle, car les membres de cette communauté en mouvement étaient déjà campés sur des terres qui étaient pour certaines vierges, où chassèrent certains occupants, notamment les Pongo, les Pitti, les Fangs<sup>170</sup>. L'occupation des terres étant devenue effective et la constitution des entités tant claniques que lignagères, les initiés des confréries au-delà des statuts antérieurs, ont également intégré celui de prévention. Il s'agit d'un statut qui permet aux détenteurs des différentes confréries de ce peuple, d'anticiper une réalité qui pouvait impacter la vie dans cette société<sup>171</sup>. C'est dans ce sens que ne pouvant plus retourner chaque fois au sanctuaire spirituelle, les initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati, avaient mis en place les *Nko* (lieux rituels) pour agir dans le territoire qu'ils occupent<sup>172</sup>. Ces lieux de rituels sont des espaces de haute spiritualité au sein de cette société pendant cette période et après, car ils agissaient dans la vie du groupe. C'est dans ce sens que le *Mbombok* Nguimbis Mbongo chez les Nyidjen du lignage Basiso, ayant occupé son espace de terre et constitué son groupe familial pendant cette période, mit sur pied son sanctuaire rituel afin de prévenir son groupe d'une quelconque attaque<sup>173</sup>. Cette évolution statutaire est accompagnée de celle du fonctionnement.

### 2- Le fonctionnement des confréries

Le fonctionnement des confréries Basaa-Mpoo-Bati pendant la période du XVIII<sup>e</sup> siècle était attributaire du contexte sociale qui était celui du début de la stabilité dans les migrations de ce groupement. Il s'agit d'un fonctionnement de proximité, c'est-à-dire qui était plus proche

<sup>169</sup> Buhan et Kange Essiben, *La mystique du corps*, pp.126-129.

<sup>170</sup> Wognou, *Les Basaa du Cameroun*, p.48.

<sup>171</sup> Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

<sup>172</sup> Simon Pierre Banga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>173</sup> Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

des membres<sup>174</sup>. Pendant cette période, les confréries Basaa-Mpoo-Bati fonctionnaient dans l'accompagnement des membres de la collectivité dans leur épanouissement quotidien. C'était un moment où cette communauté était devenue importante vu sa démographie, et que pour l'épanouissement des membres dans différents secteurs de la vie, il fallait l'intervention des initiés des confréries. Ces derniers étaient proches de leurs membres et sculptaient au quotidien leurs faits et gestes dans la société. En retour, les membres de ce peuple fréquentaient au quotidien les initiés des confréries afin de chercher solution soit à un problème qui mine une famille, soit à l'interprétation des songes. Il faut noter que pendant cette période précoloniale, les ancêtres Basaa-Mpoo-Bati comme l'ensemble des peuples africains leur transmettaient certains messages codés à travers les songes<sup>175</sup>. Il fallait donc pour décoder ces messages, se rapprocher des initiés des confréries qui étaient en contact permanent avec les ascendants et qui maîtrisaient les techniques pour dénicher le message caché. Cette réalité de fonctionnement fut témoin d'une société stable en pleine construction. Le fonctionnement de proximité ouvre la voie à l'occupation du terrain des confréries de ce peuple à travers une initiation.

### 3- L'initiation

Les entités claniques, lignagères et sous-lignagères ayant déjà pris corps sur des espaces de terres pendant la période du XVIII<sup>e</sup> siècle, il fallait une initiation des membres des confréries afin de pouvoir agir sur ces nouveaux territoires. L'initiation a occupé une place importante dans la régulation sociale pendant cette période de regroupement des Basaa-Mpoo-Bati. Chaque groupe clanique, lignager et sous-lignager avait en son sein les différents initiés des confréries qui étaient chargés de conduire la vie dans la société. L'initiation à l'intérieur des confréries Basaa-Mpoo-Bati se faisait soit à *Ngok-Lituba* sanctuaire mythique de ce groupe soit en pleine forêt dans les *nko*, sanctuaires des initiés<sup>176</sup>. Que ce soit à *Ngok-Lituba* que dans la forêt, les aspirants à la charge des confréries étaient choisis en fonction de leur être, leur comportement, leur rapport avec les autres ainsi que les facultés intellectuelles qu'ils présentaient au sein de la société. Ceux-ci suivaient les différentes étapes de l'initiation pour devenir membre de la confrérie. C'est dans ce sens que les groupes qui étaient proche du rocher sacré, faisaient initier leurs membres dans ce lieu, tandis que ceux qui étaient éloignés le faisaient à l'intérieur des bosquets sacrés. On a le cas de Bada du village Kelleng qui se fit initier à *Ngok-Lituba* vu sa proximité à ce lieu<sup>177</sup>. Cette initiation pendant cette période a permis une emprise du terrain des

---

<sup>174</sup>Lucas Nguimbis, 69ans, enseignant retraité, Yaoundé, entretien du 5/09/2022.

<sup>175</sup>*Idem*.

<sup>176</sup>André Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13/05/2017.

<sup>177</sup>*Idem*.

confréries Basaa-Mpoo-Bati.

#### **4- L'emprise du terrain**

La quasi-stabilité sociale étant perceptible au sein de la communauté Basaa-Mpoo-Bati pendant la période du XVIII<sup>e</sup> siècle, les confréries de ce peuple avaient une emprise totale au sein de cette société. L'emprise totale de la société Basaa-Mpoo-Bati de cette période était manifeste des nouveaux enjeux qui se présenteraient à ce groupe. Ces enjeux étaient politiques, c'est-à-dire liés à l'organisation de la société, économiques avec la production des biens et services et socioculturels avec la sauvegarde du patrimoine culture de ce groupement<sup>178</sup>. Il était question pour les initiés des différentes confréries d'avoir une mainmise sur l'ensemble du territoire qu'ils occupaient, afin de faire valoir le *Mbok* ou *Mpéé* hérité des ascendants. Le *Mbok* ou le *Mpéé* devaient accompagner les membres de cette communauté dans leur vie quotidienne en veillant sur eux. Cette emprise totale était quelque fois mise en difficulté, car certains membres du groupe s'isolaient à l'intérieur des forêts où parfois l'accessibilité n'était pas toujours possible. Ils menaient une vie semblable à celle des "animaux". L'on a le cas de Njé Nton chez les Ngogos, qui a mené toute sa vie en pleine forêt s'isolant de sa communauté<sup>179</sup>. Celui-ci abandonna les siens et décida de vivre de manière solitaire en pleine forêt Ngogos. Il ne fréquentait plus ses semblables et les garants du *Mbok* ou *Mpéé* pour son épanouissement. Ces cas isolés ne mettaient pas en difficulté l'emprise totale du terrain des confréries Basaa-Mpoo-Bati qui accompagnaient les membres de cette communauté dans leur vie au quotidien. Les confréries Basaa-Mpoo-Bati à travers les mutations du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont connu une nouvelle mutation jusqu'à 1884.

#### **B- Les confréries Basaa-Mpoo-Bati de fin XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884**

La date de 1884 comme dit plus haut est connue comme la période qui marque le début de la colonisation du Cameroun par les Allemands. Avant cette colonisation connue sous le nom de protectorat Allemand, les confréries Basaa-Mpoo-Bati étaient en pleine évolution tant au niveau de leur statut, leur fonctionnement, leur initiation et leur emprise du terrain.

##### **1- Le statut**

La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884 est une période à laquelle les natifs de *Ngok-Lituba* sont implantés sur la partie Sud-Cameroun. Les confréries qui structurent leur vie sont plus manifeste pendant cette période vu le corps social qui fut important avec sa densité humaine. Pour une vie paisible et de sérénité, le statut des institutions confrériques était prépondérant.

<sup>178</sup>Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpéé Mpéé*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.

<sup>179</sup>David Bitanga, 52ans, notable à la chefferie Ngogos et membre de la confrérie *Njek*, Messondo, entretien du 12/05/2018.

Ainsi, au-delà des statuts de rassemblement, de veille, de prévention qui les étaient reconnues, les confréries Basaa-Mpoo-Bati avaient également un statut de “guide régulateur”<sup>180</sup>. Le statut de “guide régulateur” qui s’ajoute pendant cette période avant le protectorat Allemand de 1884 était lié à la complexité de cette société qui a évolué tant dans sa démographie, sa structuration que dans son occupation de l’espace. Pendant cet intervalle de temps, les descendants de Mban-Ngé-Nnanga s’étaient arrogés des espaces de terre de manière discontinue. Ils s’étaient installés en fondant des entités lingères et sous-lignagères importantes. Les rapports humains étaient souvent conflictuels, les confréries agissaient afin qu’il ait un équilibre social en orientant la vie des uns et des autres.

C’est le cas du conflit opposant Manyo du village Mbay à Makani du village Logwadi aux environs de 1884 tels que le relate Bruno-Gervais Nyumea<sup>181</sup>. Makani envieux de Manyo décida de le tuer. Il envoya un émissaire nommé Bikon-Bi-Ndjon pour le faire. Arriver sur le terrain, celui-ci confondit Manyo à un chasseur de rats palmistes qu’il tua. Bikon-Bi-Ndjon apporta la nouvelle de la mort de Manyo à son commanditaire Makani qui jubila avec les siens. Peu de temps après, il constate que Manyo était toujours vivant et que son homme avait confondu l’homme. Face à ce drame, Makani fait appel aux détenteurs des confréries afin de solliciter la réconciliation en réparant le drame. Celui-ci remit cinq chèvres et un esclave et les initiés des confréries leur donnèrent la paix<sup>182</sup>. Le statut de ‘guide régulateur’ des confréries Basaa-Mpoo-Bati pendant cette période étaient plus manifeste à travers le fonctionnement de celles-ci.

## 2- Le fonctionnement

Le fonctionnement des confréries Basaa-Mpoo-Bati pendant la période de fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884 est un fonctionnement opérationnel qui consiste à inculquer et à mettre en œuvre le *Mbok* ou *Mpéé* à des membres dans tous les domaines de la vie<sup>183</sup>. Les groupements d’hommes étant déjà devenus importants à l’intérieur de cette communauté, il était question de leur faire assujettir au *Mbok* ou *Mpéé* qui est l’institution suprême et à leur faire familiariser quant à sa mise en pratique. Le fonctionnement opérationnel des confréries Basaa-Mpoo-Bati pendant ce moment de l’histoire est lié la nature du corps social et sa structuration. Ceci revient à dire que l’homme Basaa-Mpoo-Bati de cette période avait des exigences plus importantes que

---

<sup>180</sup>André Tjombé Nguimbis, 52ans, médecin et petit-fils du *Mbombok* Mbongo Nguimbis, Yaoundé, entretien du 25/08/2020.

<sup>181</sup>Nyumea, *Ngok-Lituba*, p.74.

<sup>182</sup>Nyumea, *Ngok-Lituba*, p.75.

<sup>183</sup>André Tjombé Nguimbis, 52ans, médecin et petit-fils du *Mbombok* Mbongo Nguimbis, Yaoundé, entretien du 25/08/2020.

celui des siècles antérieurs. Les initiés des confréries devaient les accompagner dans l'accomplissement de leurs rêves ; d'où le fonctionnement opérationnel. Ce dernier était manifeste dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, la chasse, la reproduction humaine, etc. Prenons le cas de la pêche par exemple, la manifestation opérationnelle des confréries était palpable grâce à l'action de nutrition des *Bissima* (esprits de l'eau) qui marquait le début de la saison de cette activité économique. L'initié de confrérie concoctait un repas spécial accompagné d'une potion mélangée parfois du vin de palme, et descendait dans le cours d'eau pendant un temps afin de donner à manger aux *Bissima*<sup>184</sup>. Cet exercice était régulièrement pratiqué en pays Yakalak par l'initié Sike<sup>185</sup>. Ce dernier en tant que détenteur du *Mbok* ou *Mpéé*, le rendait opérationnel pour que ses membres puissent recueillir du poisson pour nourrir l'ensemble de cette collectivité qui était devenue importante. Le fonctionnement opérationnel des confréries Basaa-Mpoo-Bati était le résultat d'une initiation préalablement menée.

### 3- L'initiation

L'initiation a toujours occupé une place importante de tout temps dans l'évolution sociale des Basaa-Mpoo-Bati. Cette initiation est la manifestation de la pérennisation du socle culturel des membres de cette communauté. Pendant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884, la complexité de la société des natifs de *Ngok-Lituba* étant une réalité, l'initiation à la charge des confréries devint une nécessité. Pendant cette période, l'initiation à la charge des confréries avaient évolué dans la mesure où, cette communauté devint importante et faisait face à certaines difficultés du moment, notamment les conflits d'hommes et d'intérêts, les maladies liées parfois à l'environnement, le vol, etc<sup>186</sup>. Pour faire face à ce genre de cas, il fallait être initié à l'intérieur d'une confrérie. L'initiation proprement dite était soit héréditaire, c'est-à-dire descendant d'un parent initié dont on portait la charge, soit copté pour des personnes présentant des facultés morales et intellectuelles appréciables par les membres du groupe, soit héroïque pour des personnes ayant fait l'exploit de tuer un félin<sup>187</sup>. L'initiation se déroulait soit la forêt sacrée soit à *Ngok-Lituba* selon le bon vouloir de l'initiateur. C'est dans ce sens que les initiés tels que Bissog, Yomba, Sike respectivement du sous lignage Adié et Yakalak furent initiés dans les forêts d'Edéa et de Yakalak pendant cette période<sup>188</sup>. De cette initiation à la charge des confréries venait l'occupation de l'espace par celles-ci.

<sup>184</sup>Alain Dipoko, 48ans, enseignant, Yaoundé, entretien du 08/12/2022.

<sup>185</sup>*Idem*.

<sup>186</sup> Bienvenu Ntamak, 78ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

<sup>187</sup>*Idem*.

<sup>188</sup>Alain Dipoko, 48ans, enseignant, Yaoundé, entretien du 08/12/2022.

#### 4- L'emprise du terrain

L'emprise du terrain des confréries Basaa-Mpoo-Bati pendant la période de fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884 était globale, c'est-à-dire au-delà de couvrir la totalité du territoire, celles-ci agissaient sur tout ce qui existe dans cette communauté<sup>189</sup>. Cette emprise du terrain était agissante dans la mesure où elle impactait le cours de la vie des membres de cette communauté. Ainsi, les Basaa-Mpoo-Bati étaient encadrés dès leur bas âge par leurs institutions confrériques qui leur préparaient à la connaissance de leur univers et comment s'en prendre pour mieux l'aborder. Outre l'encadrement des membres sur leur univers, les confréries Basaa-Mpoo-Bati participaient également dans l'épanouissement spirituel et intellectuel de ceux-ci qui avaient besoin de connaître qui ils étaient, leurs origines, leur rapport avec le sacré ainsi que leurs différentes parentés. C'est le cas des soirées sous le feu qu'organisait par exemple le *Mbombok* Bisseg de Mpougoué en pays Bati<sup>190</sup>. Celui-ci rassemblait ses membres autour du feu chaque soir afin de leur transmettre le patrimoine historique Basaa-Mpoo-Bati. *Mbombok* Bisseg racontait l'histoire et la sagesse non seulement de son entité familiale, mais celle de l'ensemble de cette communauté à travers les mythes, légendes, les proverbes et à travers l'arbre généalogique<sup>191</sup>. Cette emprise globale était également manifeste à travers la vie que les confréries Basaa-Mpoo-Bati apportaient à leurs membres. On a le cas des activités agricoles auxquelles, à chaque début de saison, les initiés des confréries descendaient sur le terrain afin d'organiser un rite de purification, d'expiation du champ ainsi que la semence appelée à être mise au sol. Les personnes qui allaient à l'encontre des us et coutumes de ce groupement étaient châtiées selon les cas. Le châtement allait du blâme en passant par les amendes, l'isolement puis la mise à mort. C'est le cas des voleurs, des assassins, etc qui étaient soumis au châtement des initiés de cette société de l'époque.

En sommes, les confréries *Mbok* ou *Mpéé*, *Ngé*, *Ngambi*, *Mbak*, *Koo*, *Njeck* ou *Nzeck*, le *Likaa*, etc, sont les démembrements de l'institution suprême des descendants de Mban-Ngé-Nnanga. Elles agissent dans les domaines politico-militaro-judiciaire et socio-culturels de cette ethnie ; ceci afin de les garantir une vie paisible. Ces confréries ont des origines diverses selon les mythes et légendes, la tradition orale et des sources scientifiques. Les origines de ces confréries Basaa-Mpoo-Bati remontent à celles des peuples d'Afrique en général et de *Ngok-Lituba* en particulier. Ce qui traduit les similitudes observées dans le rôle qu'elles jouent au sein de ce groupe social. L'action des confréries des Mban-Ngé-Nnanga était réduite à leur stricte

<sup>189</sup>Simon Pierre Banga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>190</sup>André Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13/05/2017.

<sup>191</sup>*Idem*.



communauté à laquelle la parenté était établie. Ces confréries Basaa-Mpoo-Bati ont connu une évolution dans le temps et dans l'espace pendant la période qui va du XIV<sup>e</sup> siècle à 1884, vu les mutations sociales qui ont eu lieu à l'intérieur de cette communauté. Ceci a fait en sorte que le statut, le fonctionnement, l'initiation et l'emprise du terrain ont été soumis à l'évolution du temps, aux enjeux nouveaux et à l'implantation des Basaa-Mpoo-Bati sur des territoires pendant cette période. Cette évolution des confréries des Basaa-Mpoo-Bati n'a pas empiété sur l'unité des membres de cette communauté pendant cet intervalle de temps.

## CHAPITRE IV : L'UNITE COMMUNAUTAIRE TELLE QUE VECUE PAR LES BASAA-MPOO-BATI (XIV<sup>e</sup> siècle-1884)

L'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati est une réalité vécue par les membres de ce peuple avant l'arrivée des occidentaux au Cameroun. Il s'agit d'un modèle de vie que se sont appropriés les membres de ce groupement pendant plusieurs siècles, afin de se mouvoir et se reconnaître partout où ils se trouvaient. Cette unité était plus manifeste sur leur territoire à travers l'action des confréries. Ainsi, comment se manifeste l'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati pendant la période du XIV<sup>e</sup> siècle à 1884 ? Répondre à cette question consiste à analyser cette réalité dans plusieurs aspects, notamment sur le plan politique, le plan économique, le plan socio-culturel et le plan religieux.

### I- L'UNITE COMMUNAUTAIRE AU NIVEAU POLITIQUE

L'unité politique des natifs de *Ngok-Lituba* avant la colonisation est une réalité vécue au sein de ce groupe à travers son aspect institutionnel et humain

#### A- L'unité institutionnelle

L'unité institutionnelle est l'un des aspects qui intègre l'unité politique des Basaa-Mpoo-Bati. Elle peut être analysée à travers le partage en commun du *Mbok* ou *Mpée*, l'interpénétration des institutions confrériques, la communion des organes confrériques, la commune expression du *Mbok* ou *Mpée*.

#### 1- Le partage en commun de l'institution suprême *Mbok* ou *Mpée*

Les Basaa-Mpoo-Bati ont bâti leur identité culturelle, leur assimilation et leur cohésion sociale autour de l'institution suprême *Mbok* ou *Mpée*. Cette institution suprême qui émane des ascendants de cette communauté, est un organe consensuel qui harmonise le vivre ensemble des membres de ce groupe<sup>1</sup>. Les Basaa-Mpoo-Bati se sont fondés sur leur héritage institutionnel, afin de s'identifier comme étant une seule communauté, partageant le même univers tant physique que spirituel. Durant leur séjour à *Ngok-Lituba* lieu mythique, le peuple Basaa-Mpoo-Bati a vécu autour de leur ancêtre<sup>2</sup>. Pendant leur séjour dans cet espace du pays Bati, il ressort que ce peuple avait été initié au patrimoine *Mbok* ou *Mpée* qui est le cadre

<sup>1</sup>Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

<sup>2</sup>André Tjombé Nguimbis, 52ans, médecin et petit-fils du *Mbombok* Mbongo Nguimbis, Yaoundé, entretien du 25/08/2020.

normatif et le fondement de leur existence par leur ancêtre Mban-Ngé-Nnanga<sup>3</sup>. Le fait que ce peuple tel qu'il est connu de nos jours ait trouvé naissance à *Ngok-Lituba*, lui confère l'appellation des "originaires ou natifs de *Ngok-Lituba*".

C'est ce qui traduit l'identification des membres de cette ethnie à leur ancêtre fondateur qui est Mban-Ngé-Nnanga, traduit par le partage du même patrimoine culturel. Pendant leur séjour à *Ngok-Lituba*, les Basaa-Mpoo-Bati formaient tous une seule famille et vivaient autour des enseignements du *Mbok* ou *Mpéé* de leurs parents. A cette époque du XIV<sup>e</sup> siècle, il n'existait pas de notions comme les Basaa, les Mpoo, encore moins les Bati à l'intérieur de cette famille. Tout le monde était assujéti au "savoir social"<sup>4</sup> des ascendants qui étaient les principaux détenteurs. La notion d'unité historique ou communautaire des Basaa-Mpoo-Bati évoquée dans cette étude, tire ses origines de leur descendance d'un groupe d'ancêtres que sont Mban-Ngé-Nnanga autour duquel, ceux-ci avaient été élevés à *Ngok-Lituba* avant leur dispersion. Il s'agit du fondement de la première famille de cette ethnie qui était appelée à grandir et à s'étendre sur des territoires divers. Ces pères fondateurs de cette communauté avaient vécu en union fraternelle autour de leur ancêtre. Ce qui leur a permis d'hériter de la gestion du *Mbok* ou *Mpéé*, leur patrimoine ancestral. Ce dernier avait sa ramification verticale à l'institution suprême *Mbok* ou *Mpéé* qui régule la vie sociale au sein de la société Basaa-Mpoo-Bati.

La croissance démographique aidant au fil des siècles et l'étroitesse de l'espace étant évident autour de *Ngok-Lituba*, certains membres de ce peuple avaient commencé à se disséminer sur les terres environnantes<sup>5</sup>. Cette dispersion sur des terres environnantes a permis aux membres de ce peuple de se constituer en communautés claniques, lignagères et sous-lignagères réunis autour des confréries, d'où l'origine de l'élargissement de l'entité familiale fondatrice. Celle-ci a eu pour conséquence la naissance des groupes claniques tels que les Basaa, les Mpoo et les Bati. Cette réalité historique a renforcé le caractère unitaire des descendants Mban-Ngé-Nnanga car, ceux-ci avaient réussi à conserver leur socle patrimonial commun *Mbok* ou *Mpéé*, et dont les confréries sont garantes de leur unité et de leur vivre ensemble<sup>6</sup>. La constitution en trois groupes claniques n'a pas soustrait des Basaa-Mpoo-Bati

<sup>3</sup>Richard Mbep, *Mpéé Mpé*, 61 ans, *Mpéé Mpé*, Edéa, entretien du 18/10/2019.

<sup>4</sup>Il s'agit d'une expression utilisée par Joseph Mboui dans sa thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en Anthropologie pour désigner le *Mbok* ou *Mpéé* comme connaissance qu'on transmet d'une génération des ascendants initiée à une des descendants non initiée.

<sup>5</sup>Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d'Ebombé, Ngwéi, entretien du 07/11/2018.

<sup>6</sup>André Tjombé Nguimbis, 52ans, médecin et petit-fils du *Mbombok* Mbongo Nguimbis, Yaoundé, entretien du 25/08/2020.

de leur institution suprême. Chacun des clans était soumis au respect. Ainsi, les initiés du *Mbok* ou *Mpée* du peuple Basaa-Mpoo-Bati, agissaient de la même façon dans la mise en action de cette institution suprême partout où ils se trouvaient dans ce peuple. Un *Mbombok* ou *Mpée Mpé* au sein de cette communauté était en communion avec ses confrères et les membres de celle-ci. Cette union fraternelle entre confrères et les membres du groupe jouaient un rôle important dans la régulation de la vie sociale dans cette société. Elle apportait des solutions aux différents maux qui minaient non seulement leurs différentes collectivités, mais aussi l'ensemble du peuple Basaa-Mpoo-Bati<sup>7</sup>.

Pendant la période allant du XIV<sup>e</sup> à 1884 de l'histoire de ce peuple, les détenteurs du *Mbok* ou *Mpée* se rencontraient de temps en temps, afin de tableur sur leur univers, et sur celui de leur confrérie<sup>8</sup>. Au cas où un membre de la confrérie agissait à l'encontre des normes qui régissent leur univers, il était au préalable blâmé. Quand celui-ci ne se ressaisissait pas et continuait dans la même lancée de perversion, les membres de la confrérie et les *Mbombok* ou *Mpée Mpé* prenaient leur responsabilité. Le châtimeur qui était réservé au membre indélicat n'était autre que la mort. Cette pratique se faisait à l'intérieur de chaque groupe où l'activité ou le comportement d'un initié de confrérie était observé et apprécié. On peut observer cette réalité dès le XIV<sup>e</sup> siècle avec l'initiation de Mban, Mbok, Manal, etc tels que relate Joseph Mboui. Lorsque ceux-ci furent initiés à *Ngok-Lituba* et que c'est Mban qui devait être à leur tête, Mbok et Manal contestèrent l'autorité de leur frère et refusèrent de se plier<sup>9</sup>. Vu le pouvoir que détenait Mban, les descendants des initiés frondeurs furent châtiés à la souffrance dans le travail avant de manger, à une descendance délinquante en passant par la quête permanente de l'épanouissement. Cette façon de réguler la vie sociale a continué pendant les périodes de fortes migrations de cette ethnie, notamment le XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle pour mieux se structurer au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle ; le cas chez les Biso'o.

Au sein du lignage Biso'o du clan Mpoo, chaque fois que l'un des membres était en déphasage avec les règles qui régissent le fonctionnement de la confrérie, celui-ci était rappelé à l'ordre. Au cas où ce rappel n'était pas suivi, les détenteurs du *Mbok* ou *Mpée* se réunissaient pour mettre la volonté des ancêtres en action. Les initiés *Nyikon* de ce lignage ont gardé cette pratique qu'ils continuent d'exercer jusqu'aujourd'hui au lieu-dit *Ngok-Issamaa*<sup>10</sup>. Il s'agit d'un

<sup>7</sup>Pierre Titi Nwel, 82 ans, Anthropologue et *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

<sup>8</sup> *Idem*.

<sup>9</sup> Mboui, "Textes et documents basa", p.XXX.

<sup>10</sup>*Ngok-Issamaa* de manière littérale veut dire six pierres en langue Bisoo. Il s'agit d'un lieu de haute spiritualité qui se trouve sur le rocher de ce village et dont les garants du *Mbok* ou *Mpée* exercent leur châtimeur sur les membres de leur confrérie.

haut lieu de châtement des membres imprudents qui mettraient en mal l'équilibre social de ce groupe pendant cette période historique. Le châtement à travers le *Ngok-Issamaa* permettait de mettre la volonté des ancêtres en action par rapport au comportement trouble de l'initié. Grâce à l'action agissante de la justice à travers le *Ngok-Issamaa*, les initiés des confréries *Nyikon* à l'instar de *Mbombok Ntuè* et *Minane mi Ndoumé*, aux environs du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles étaient tenus d'agir en conformité au *Mbok* ou *Mpée* symbole de l'unité du peuple<sup>11</sup>. Ceux-ci veillaient à la bonne marche de leur société. Lorsque leur société était attaquée comme c'était le cas avec les *Nyinzog*, ils se réunissaient à *Ngok-Issamaa* afin de trouver une solution à ce conflit. Au sortir de ce lieu sacré, *Mbombok Ntuè* et *Minane mi Ndoumé* organisèrent une guerre contre les *Nyinzog* qui aboutit à la mort de 17 membres de ce groupe<sup>12</sup>. Cette phase de l'union des *Basaa-Mpoo-Bati* autour de leurs institutions confrériques, malgré quelques échauffourées observées pendant cette période avant le protectorat allemand, fut complétée par celle de l'interpénétration des institutions confrériques.

## 2- L'interpénétration des institutions confrériques

Les *Basaa-Mpoo-Bati*, au-delà du partage en commun du même *Mbok* ou *Mpée* pendant la période qui précède la colonisation, avaient fondé également leur unité communautaire à partir de l'interpénétration de leurs confréries. Ces confréries, qui constituent les organes institutionnels du *Mbok* ou *Mpée*, se complètent dans leur fonctionnement et favorisent la vie en société. En effet, les initiés des différentes confréries de ce groupement dans leurs fonctions respectives, agissaient de manière concertée dans la mise en place d'un dispositif social commun. Ce mécanisme social de d'interpénétration pouvait être une volonté de normaliser un comportement social ou bien, combattre un mal qui nuisait à la bonne marche de ce groupe. Lorsqu'un phénomène étrange survenait à l'intérieur du peuple *Basaa-Mpoo-Bati* à l'instar de la mortalité infantile, de l'empoisonnement, la sorcellerie, des pathologies rares, etc, les initiés des différentes confréries se concertaient pour trouver des solutions à ces différents maux<sup>13</sup>. A travers la conjonction de leurs différentes approches d'action, notamment le rituel de divination, le rituel *Um*, le rituel *Ngé*, etc, ils réussissaient à se compléter grâce à une interpénétration de leurs confréries. Cette action conjointe des différentes confréries produisait des résultats ou solutions qui étaient transmis au *Mbombok* ou *Mpée Mpé* qui à son tour statuait selon les us et coutumes<sup>14</sup>.

<sup>11</sup>Nyuméa, *Ngok-Lituba*, pp.70-71.

<sup>12</sup>*Ibid.*

<sup>13</sup>André Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13/05/2017.

<sup>14</sup>André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

Cette action était observable dès les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles avec les premiers initiés que sont Mbok, Manal, Nsoo, Nsaa, Nti (Ati). Ces derniers agissaient ensemble dans la mise en pratique d'un fait, d'une action ou d'une réalité étrange à leur vie, malgré quelque fois leurs divergences de vue. C'est le cas avec l'activité de chasse très prisée par Nsaa et Nsoo pendant cette période<sup>15</sup>. Ces deux personnages, à travers leurs confréries *Mbok* pour le premier et *Ngé* pour le second, mettaient en déroute les gibiers dans la forêt grâce à la manipulation des écorces et des plantes<sup>16</sup>. Il faut dire que cette action conjointe menée par Nsaa et Nsoo dans le domaine de la chasse par l'entremise de leurs différentes confréries, avait également créé une mésentente entre eux au niveau du partage du gibier<sup>17</sup>. La tradition orale chez les Biso'o situe l'origine de la migration Nsaa de *Ngok-Lituba* à partir de cette période qui coïncide le XV<sup>e</sup> siècle.

Du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles, l'interpénétration des confréries Basaa-Mpoo-Bati a connu des mutations liées à l'espace et à la démographie galopante. Elle est devenue active avec liens de fraternité dont se reconnaissaient les uns des autres de cette communauté. Ainsi, la conjonction des confréries devint le propre de chaque groupe qui menait ses actions communes dans le but de pallier aux difficultés rencontrées pendant les migrations. Il s'agit du passage de la "famille originelle" marquée par le noyau dure à la "famille éclatée" avec des groupements humains en pleine mouvement. C'est le cas de Nsoo l'ancêtre des Biso'o initié du *Ngé* qui migra de *Ngok-Lituba* pour le territoire qu'occupe ce peuple actuellement avec sa descendance<sup>18</sup>. Pendant ses migrations, celui-ci agissait de concert avec ses fils initiés des confréries afin de faire face à la réalité sociale de cette période.

A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884, cette interprétation des confréries Basaa-Mpoo-Bati est devenue plus active et dense. Vu que les différents groupes claniques avaient déjà occupé les territoires où ils vivaient, les initiés des confréries pouvaient sortir de leur territoire de base pour agir dans un autre territoire de la même communauté. Cette interpénétration des différentes confréries n'a pas échappé aux différentes guerres communautaires qui ont eu lieu pendant cette période. Les guerres qui étaient liées à l'occupation de l'espace par les membres de ce peuple, divisés en sous-groupes à travers les migrations successives. Charly Gabriel Mbock renseigne sur le cas de la rivalité opposant les Mban aux Dibum (peuples localisés dans l'actuel département du Nkam) au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Mban voyant sa famille s'agrandir, devait conquérir

<sup>15</sup>Bienvenu Ntamak, 78ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

<sup>16</sup>*Idem*.

<sup>17</sup> Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.

<sup>18</sup>Nyuméa, *Ngok-Lituba*, pp.70-71.

<sup>19</sup>Charly Gabriel Mbok, "Contribution à la ludologie africaine essai d'anthropologie esthétique des jeux des bantous du centre (Cameroun)", thèse de Doctorat d'Etat ès-Lettres en Anthropologie, Université de Yaoundé, 1991, p.72-74.

les terres pour la nourrir. Ainsi, celui déjà installé dans le l'actuel Makombé, ornait le territoire des Dibum à Lang. C'est dans ce sens qu'une rivalité s'ouvrit entre les deux familles. Il a fallu l'arrivée des allemands en 1884 pour stopper les velléités expansionnistes des Mban<sup>20</sup>.

L'interpénétration des différentes confréries des originaires de *Ngok-Lituba* avant 1884, témoigne de l'unité de ce groupe qui se manifestait non seulement par le fait de la descendance à un même ancêtre, mais aussi symbolisait la reconnaissance de celui-ci envers leur ascendant qui était le détenteur du pouvoir suprême qui lui est transmis. Les différentes confréries Basaa-Mpoo-Bati convergeaient vers un seul objectif qui est celui de pérenniser la vie des membres de ce peuple<sup>21</sup>. Pour cela, elles s'interpénétraient dans leurs mouvements grâce à leurs actions concertantes ; ceci dans le but de protéger et donner vie à leur communauté malgré l'obstination de certains membres à s'écarter de cette vision. La conjonction d'action des différentes confréries des Basaa-Mpoo-Bati dans la pérennisation et la protection des vies des membres de ce groupement, participait à la consolidation de l'esprit de leur parenté commune, dont ils se reconnaissaient et partageaient des valeurs héritées de leurs ascendants. Il s'agit d'un esprit qui visait à fédérer l'ensemble des forces qui constituent l'univers de ce peuple et à la sauvegarde de cette identité. Cette unité marquée par l'interpénétration des confréries Basaa-Mpoo-Bati était liée à la symbolique plurielle de représentation des membres de ce peuple depuis *Ngok-Lituba*. Joseph Mboui renseigne à suffisance sur cette réalité à travers le mythe de *Ngok-Lituba*<sup>22</sup>, qui présente comment les confréries ont été partagées aux Basaa-Mpoo-Bati dans ce lieu avant leurs migrations. C'est ce qui explique le fait qu'à l'origine par exemple, la confrérie *Mbok* ou *Mpée* soit attribuée aux Basaa, le *Ngé* aux Mpoo et le *Ngambi* aux Bati<sup>23</sup>.

En effet, l'institution suprême des Basaa-Mpoo-Bati fonctionnait de façon concertée et consensuelle entre les initiés pour préserver l'unité et la concorde à l'intérieur de ce peuple. Une logique d'échange marquée par le partage de savoirs, d'expériences dans la sauvegarde de l'identité et le patrimoine culturel des descendants de Mban-Ngé-Nnanga. Les différentes confréries de ce groupement avaient pour habitude de se côtoyer quotidiennement à travers leurs initiés<sup>24</sup> ; ceci dans l'optique d'être au parfum de l'état de la situation et de l'évolution sociale de cette communauté, qui devenait de plus en plus importante et complexe vu sa démographie. L'interpénétration des différentes confréries dans leur déploiement sur le terrain,

<sup>20</sup>Charly Gabriel Mbok, "Contribution à la ludologie", p.72-74.

<sup>21</sup>Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.

<sup>22</sup>Mboui, "Textes et documents Basa", p.2.

<sup>23</sup>André Tjombé Nguimbis, 52ans, médecin et petit-fils du *Mbombok* Mbongo Nguimbis, Yaoundé, entretien du 25/08/2020.

<sup>24</sup>André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

consistait à créer un cadre de vie harmonieux et propice, où chaque membre devait s'illustrer dans son épanouissement. De manière concrète, lorsqu'un litige opposait un ou plusieurs membres du groupe social, les initiés du *Mbok* ou *Mpéé*, du *Ngé*, du *Ngambi*, du *Njek* ou *Nzek* et autres se réunissaient afin de le résoudre<sup>25</sup>. La résolution des litiges tels que le vol, le meurtre, l'adultère, la sorcellerie, etc, opposant les membres de ce peuple, nécessitait une action conjointe entre les différents initiés. Lorsque l'action concertante des initiés n'était pas mise en application, le châtement de la justice immanente frappait les membres contestataires.

C'est le cas du conflit qui opposa les Nyilbog aux Nyikon aux environs du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>26</sup>. Il s'agit d'une guerre qui était liée aux mariages clandestins (*Mbôm*). Yègue du village Nyikon avait vu sa femme aller clandestinement en mariage chez les Nyilbog. Pendant la même période, celle de Mbogué du village Nyilep la nommée Ankogué alla également en mariage clandestin chez les Nyilbog. Cette situation provoqua la guerre entre les Nyikon et les Nyilbog, car les premiers trouvaient que les seconds les volaient leurs femmes. Une situation qu'ils ne pouvaient pas digérer. Grâce à leur alliance avec les Nyilep, les Nyikon ouvrirent la guerre contre les Nyilbog. Les initiés Nyikon au rang desquels Minané et Mikon se concertèrent et dirent non à cette guerre, leurs membres s'y opposèrent, car ceux-ci prônaient l'entente. De ce refus, ces initiés prédirent comment chacun devaient mourir de suite de cette guerre.

Cette prédiction fut atteinte car que ce soit Yègue ou Mbogué, tous périrent pendant ce conflit. En effet, lorsque l'un de ces litiges était mis sur la table, Le *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* réunissait autour de lui les *Ngé Ngé*, les *Nga Ngambi* et les *Njek Njek*, afin de mutualiser leurs savoirs pour ressortir la vérité cachée<sup>27</sup>. Chacun selon son domaine d'expertise, apportait le résultat de ses consultations pour le soumettre à l'appréciation du *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* qui se chargeait de châtier les responsables. Cette interpénétration des confréries Basaa-Mpoo-Bati confirme leur adage qui dit que le *Mbok* ou *Mpéé* est comme la cola qu'on se partage. Chaque tranche constitue un fragment de pouvoir mis ensemble, symbolise le *Mbok* ou *Mpéé* représenté par la cola entière<sup>28</sup>. Outre cet aspect d'union fraternelle des Basaa-Mpoo-Bati à travers l'interpénétration de leurs confréries, on avait également celle à travers la communion du *Mbok* ou *Mpéé* à l'intérieur de ce groupement.

<sup>25</sup> André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>26</sup> Informations recueillies auprès de Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021 et d'André Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13/05/2017.

<sup>27</sup> André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>28</sup> André Tjombé Nguimbis, 52ans, médecin et petit-fils du *Mbombok* Mbongo Nguimbis, Yaoundé, entretien du 25/08/2020.



### 3- La communion du *Mbok* ou *Mpéé* entre organes confrériques

L'unité institutionnelle des démembrements du *Mbok* ou *Mpéé* des Basaa-Mpoo-Bati s'observait également à travers la célébration des événements à caractère sacré ou non au sein de cette ethnie. Le *Mbok* ou *Mpéé* de ce peuple au-delà de l'aspect sacré qu'il incarne, est également un cadre de communion entre les différents dépositaires. La communion du *Mbok* ou *Mpéé* à travers la présence des différents initiés, était une marque d'unité des Basaa-Mpoo-Bati, perceptible lors de la célébration des événements dont l'aspect sacré était de rigueur. Parmi ces événements à portée sacrée, figurent la célébration du passage à la nouvelle année (*ngan mbou*), les funérailles d'un initié, la célébration d'une union, etc<sup>29</sup>. Ces événements ont évolué dans le temps et dans l'espace. Aux environs du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, cette communion a pris corps avec l'initiation des différents membres de ce groupe à *Ngok-Lituba*, notamment Nsaa, Nsoo, Mbok, Ndjel, etc. Ces personnages autour de leurs ancêtres, consolidaient et exprimaient le *Mbok* ou *Mpéé* lors des événements majeurs de cette époque. C'est le cas de l'intronisation d'un initié à l'intérieur d'une confrérie qui était un grand moment de fête. Les initiés avaient une place d'honneur pendant la cérémonie. Ils communiaient ensemble à travers le partage du legs ancestral aux nouveaux venus.

A partir du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, cette communion du *Mbok* ou *Mpéé* avait évolué avec la dispersion des membres. Pendant cette période, elle est beaucoup plus centrée entre les groupes voisins. Lorsqu'un événement parmi ceux cités plus haut se présentait dans ce groupe, il réunissait l'ensemble des initiés des confréries plus proches. Ceux-ci bénéficiaient d'un accueil particulier lié à leur rang et la fonction qu'ils assumaient dans la société. Ainsi, ils s'organisaient ensemble dans un espace dédié à la cérémonie. Un espace dont ne pouvait mettre pied que les initiés des différentes confréries. Le reste du peuple était mis à l'écart, car il était non initié à ce genre de cérémonie. Il attendait que tout soit fait par les initiés au préalable pour communier avec le candidat initié par exemple. Lorsque tout était fait, les initiés et les membres du groupe festoyaient ensemble tout en respectant leur rang et le place. Pendant qu'ils festoyaient ensemble, les initiés des confréries avaient leur nourriture spéciale qui n'était pas partagée aux non-initiés. Il s'agit de la nourriture tirée des animaux ou volailles sacrifiés pendant l'initiation du candidat.

Ainsi, pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884, la communion du *Mbok* ou *Mpéé* avait évolué avec la constitution des lignages et sous lignages sur le territoire Sud-Cameroun. La communion

---

<sup>29</sup>Pierre Pegngo Batta, 67 ans, chef traditionnel du village Mbengué, Edéa, entretien du 06/04/2016.

du *Mbok ou Mpéé* entre les initiés Basaa-Mpoo-Bati devint plus importante grâce à l'interpénétration des groupes et la conservation de l'héritage des ascendants. Lors du déroulement d'une cérémonie traditionnelle, un emplacement adéquat leur était soigneusement préparé respectant toutes les commodités liées à ce qu'ils représentent. La communion entre les initiés des confréries des originaires de *Ngok-Lituba* lors d'un événement à caractère sacré, renforçait d'une part l'amour fraternel, l'unité, l'harmonie qui existaient entre eux et le caractère soudé du *Mbok ou Mpéé* dont ils incarnaient d'autre part. En effet, lorsqu'il fallait célébrer la fête de passage à la nouvelle année chez les Basaa-Mpoo-Bati pendant la période du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884, l'ensemble des membres étaient rassemblés autour des initiés de confréries. Cette concertation avait pour but de garantir le bon passage pour la nouvelle année qui s'annonçait à travers les rites de protections et de bénédictions des initiés. La fête de passage d'une année à une autre ou *Ngand Mbu* était un moment de réjouissance populaire puisqu'elle offrait en cette circonstance de la gastronomie, les vins traditionnels, les chants et danses de ce peuple<sup>30</sup>. Il s'agissait là de l'aspect purement festif de l'événement. Le cérémonial dans son aspect sacré était réservé aux initiés des différentes confréries venus de presque partout à l'intérieur de cette société. A travers les rituels de protections, d'expiation, de bénédiction, de sanctification, de purification, les initiés des confréries célébraient le passage à une nouvelle année dans un esprit de fraternité. Ils le faisaient tous en commun et de manière unanime selon le legs ancestral.

Autre aspect de l'unité des Basaa-Mpoo-Bati à travers la communion entre les différents détenteurs de l'institution suprême de ce peuple, est la consécration d'un aspirant à la charge du *Mbok ou Mpéé*. La société Basaa-Mpoo-Bati de la période du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884 était une société où l'ensemble des membres était voué à subir une socialisation. Cette socialisation se passait à l'intérieur des institutions confrériques, chargées de réguler la vie sociale. Dans ce processus de socialisation, les initiés des confréries détectaient très tôt les futurs membres à même de conduire à bien cette communauté. Ce processus de dénicher des hommes à même de prendre la relève se faisait à travers une action concertée des initiés des confréries<sup>31</sup>. Lorsqu'une confrérie comme celle du *Ngé, Mbok ou Mpéé* par exemple devait s'ouvrir aux aspirants, celle-ci consultait d'autres confréries comme celle du *Ngambi*, afin de donner son appréciation sur les futurs membres. L'initié du *Ngambi* émettait son avis qui pouvait être favorable ou défavorable en fonction du message que lui transmettaient les ancêtres sur l'identité des

<sup>30</sup>André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>31</sup>Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien du 08/04/2020.

aspirants. De manière opérationnelle, les initiés du *Ngambi* se rassuraient que le postulant en question incarnât les valeurs d'éthiques et de morales du peuple Basaa-Mpoo-Bati. En outre, les garants de cette confrérie se rassuraient que les postulants eussent subi certains rites liés à la socialisation à l'instar du *Yaa*, du *mitout*, du *kob*, etc<sup>32</sup>. Ce sont ces rites qui faisaient d'eux des membres entiers dans cette communauté, et leur permettaient de bénéficier de tout genre d'attributs. En revanche, l'initié du *Ngambi* qui, après avoir consulté les ancêtres à travers la technique de l'art divinatoire, revenait avec une réponse ou un message délivré par ceux-ci<sup>33</sup>. De cette interpénétration des initiés des confréries dans l'examen des postulants au sein des confréries, ressortait une communion de ceux-ci vis-à-vis du résultat à donner.

La communion s'exprimait dès l'entrée du candidat à l'initiation et s'achevait par la sortie de celui-ci ou sa consécration<sup>34</sup>. La prise en charge d'une confrérie par un membre était une cérémonie solennelle qui rassemblait les garants des différentes confréries et le reste du peuple Basaa-Mpoo-Bati<sup>35</sup>. Cette communion entre les différents initiés du *Mbok* ou *Mpéé* des Basaa-Mpoo-Bati, se faisait à travers des rituels de bénédictions et de transfert des reliques que chacun des initiés du *Mbok* ou *Mpéé* avait soigneusement préparé pour le postulant. Ceci afin de lui ouvrir non seulement les portes de la confrérie, mais aussi celles de l'univers *Mbok* ou *Mpéé*. Toutes les confréries des Basaa-Mpoo-Bati, à l'unanimité de cœur et d'esprit, commémoraient ce moment de joie à travers des chants et des danses sacrées préparées pour cette circonstance<sup>36</sup>. L'unité historique de ce groupement exprimée à travers la communion des confréries lors des événements à caractère sacré se manifeste aussi dans la commune codification et application des normes du *Mbok* ou *Mpéé*.

#### **4- La commune expression du *Mbok* ou *Mpéé***

L'univers Basaa-Mpoo-Bati est un univers complexe du fait qu'il chevauche entre le physique et le spirituel. Tout dans l'environnement des originaires de *Ngok-Lituba* est d'abord naturel puis, porté d'une charge spirituelle dont la connaissance favorise un équilibre social. C'est dans ce sens que l'initiation à cet univers occupe une place importante au sein de cette communauté. Cette initiation se fait auprès des initiés qui sont chargés de le protéger et de permettre l'assimilation de celui-ci par les membres de cette société<sup>37</sup>. Elle consiste à une étude

<sup>32</sup>Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien du 08/04/2020.

<sup>33</sup>André Tjombé Nguimbis, 52ans, médecin et petit-fils du *Mbombok* Mbongo Nguimbis, Yaoundé, entretien du 25/08/2020.

<sup>34</sup>Jean Claude Ndjek Hos, 59 ans, planteur et thérapeute traditionnel, Ngwéi, entretien du 17/11/2018.

<sup>35</sup>Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien du 08/04/2020.

<sup>36</sup>*Idem*.

<sup>37</sup>Mbep, *Les sentiers initiatiques*, p.170.

minutieuse des différents éléments qui constituent la nature de ce peuple et leur fonctionnement<sup>38</sup>. Parmi ces éléments, on peut citer les différentes plantes, les écorces d'arbres, les lianes, les différents squelettes d'animaux, les pierres, les sables, etc. Au terme de cette initiation à travers une étude minutieuse de l'univers de ce groupe, on pouvait agir dans le but de protéger et de faciliter la vie des personnes à l'intérieur de celui-ci. C'est pourquoi les garants des différentes confréries Basaa-Mpoo-Bati pendant l'époque avant la colonisation, agissaient en double fonction, c'est-à-dire garant du pouvoir temporel et spirituel.

La commune expression du *Mbok* ou *Mpéé* qui est l'univers social des natifs de *Ngok-Lituba* par les confréries, s'observait à travers la mise en application de manière commune des lois ou règles qui régissent celui-ci. Cette mise en application consistait à faire respecter la structuration de la nature qui est un tout complexe ; dont le non-respect de certains paramètres pouvait contribuer à son dysfonctionnement<sup>39</sup>. Ceci revient à dire que les garants des confréries Basaa-Mpoo-Bati veillaient à ce que l'appropriation de leur univers soit orientée dans le sens édicté par les ascendants qui en font partie. Pendant cette période, la commune expression du *Mbok* ou *Mpéé* par les initiés des confréries de ce peuple, s'exprimait par l'auto-regard que chaque membre de confrérie avait sur les activités de mise en action de leur univers social<sup>40</sup>. La structuration sociale chez les Basaa-Mpoo-Bati était constituée de l'ossature complète de l'institution suprême de ce peuple.

Ainsi, dans chaque village de ce peuple, étaient implantées différentes confréries dont le but était de pérenniser la vie dans cet univers. Lorsqu'un initié de confrérie ne participait pas à la commune expression de l'univers de ce peuple, il fragilisait l'équilibre social de celui-ci. La mise en mal de l'équilibre social des Basaa-Mpoo-Bati s'observait à travers des pratiques de déviances que posaient certains initiés des confréries de cette communauté. Les pratiques telles que la sorcellerie, l'exhumation, les tueries, l'envoutement, les litiges fonciers, etc étaient autant d'éléments qui mettaient en déséquilibre l'univers social au sein de cette communauté dès son départ de *Ngok-Lituba* au XV<sup>e</sup> siècle. C'est le cas avec l'initié *Ngé Bilim Bi Kotigé* du village *Bisseng* qui fut accusé aux environs du XVI<sup>e</sup> siècle d'avoir fait tuer sa femme *Ngo Tjaa Makoo* par *Simb Madeng* à cause d'une mésentente qui a entraîné la dispute<sup>41</sup>. Cette situation troubla tout le village et les initiés des confréries décidèrent de le réparer. Ces initiés parmi lesquels *Bitoum* se saisirent de l'affaire en organisant un rituel de mise à mort des coupables. Le

<sup>38</sup>Mbep, *Les sentiers initiatiques*, p.170.

<sup>39</sup>Jean Claude Ndjeck Hos, 59 ans, planteur et thérapeute traditionnel, Ngwéi, entretien du 17/11/2018.

<sup>40</sup>Pierre Pegngo Batta, 67 ans, chef traditionnel du village Mbengué, Edéa, entretien du 06/04/2016.

<sup>41</sup>Bienvenu Ntamak, 78ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

commanditaire *Ngé Bilim Bi Kotigé* et l'exécuteur *Simb Madeng* moururent après ce rituel des initiés du *Mbok* ou *Mpée*<sup>42</sup>. Cependant, lorsque la commune expression se dégageait au sein des différents garants de l'univers des Mban-Ngé-Nnanga, la cohésion sociale était une réalité. Le peuple Basaa-Mpoo-Bati menait sa vie en toute quiétude. L'abondance se faisait observer dans les activités de production que cette communauté menait<sup>43</sup>. Pareil avec la croissance démographique qui était également le résultat de la commune expression du *Mbok* ou *Mpée* par les initiés des différentes confréries. Cette unité au niveau institutionnel s'accompagnait également de celle de l'ensemble des membres de ce peuple qui ne formaient qu'un seul corps.

## **B- Sur le plan humain**

L'unité politique des Basaa-Mpoo-Bati, au-delà de son aspect institutionnel, se manifestait également à travers les membres de ce groupe. Elle est observable grâce aux éléments tels que la mobilité des membres, la cohabitation clanique, le phénomène de *lilom*, la communion du *Mbok* ou *Mpée*.

### **1- La mobilité des personnes**

L'un des éléments importants de l'unité des Basaa-Mpoo-Bati sur le plan politique est aussi la mobilité des membres au sein de l'espace qu'ils partagent en commun. Concernant les Basaa-Mpoo-Bati, l'unité communautaire au niveau politique était plus poussée par la mobilité des membres de ce groupe pendant la période qui précède le protectorat allemand au Cameroun<sup>44</sup>. Cette mobilité des originaires de *Ngok-Lituba* dans leur espace social commun était observable par les déplacements des uns et autres en toute liberté. Ces déplacements étaient dus soit à la recherche d'un élément de leur vie, soit à l'expression de la perpétuation de l'identité fraternelle<sup>45</sup>. Concernant la mobilité des Basaa-Mpoo-Bati pendant la période du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884, était liée à la quête des ressources indispensables pour leur bien-être. Elle se justifiait également par le fait que la communauté humaine étant vouée à la complémentarité, les membres de celle-ci se déplaçaient à l'intérieur de leur espace social, afin de solliciter une aide face à un besoin ponctuel<sup>46</sup>. Outre cette assistance matérielle, les membres de cette communauté rendaient également visite à leurs parentés ou se faisaient aussi initier à une pratique dont ils n'avaient pas.

<sup>42</sup>Bienvenu Ntamak, 78 ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

<sup>43</sup>Jean Claude Ndjek Hos, 59 ans, planteur et thérapeute traditionnel, Ngwéi, entretien du 17/11/2018.

<sup>44</sup>André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>45</sup>Jean Jacques Mbongo, 72 ans, patriarche Log-Mbongo et chef de bloc pk10, Douala, entretien du 02/06/2019.

<sup>46</sup> André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

Il était fréquent pendant cette période de voir les Basaa-Mpoo-Bati quitter un village pour l'autre pour se faire former aux métiers de l'artisanat, de la pêche, de la chasse, des techniques agricoles et de la pharmacopée traditionnelle. C'est le cas d'Obobissé du village Nsepe qui partit chez son oncle Ekoka du village Mouanko aux environs de 1884 pour se faire initier dans la pharmacopée traditionnelle<sup>47</sup>. Ceci pour soigner les maladies dont ses membres étaient victimes, notamment les maladies hydriques. Toujours dans cette perspective de quête d'un élément manquant, les descendants Mban-Ngé-Nnanga se déplaçaient d'un village à l'autre. C'est le cas par exemple de la garde d'un animal qui était très développée entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et 1884 au sein de cette communauté<sup>48</sup>. Les Basaa-Mpoo-Bati se déplaçaient d'un groupement à l'autre afin de prendre en garde, les animaux dont ils ne possédaient pas pour se constituer un troupeau. C'est le cas de Nguidjol Ntombe du village Log Njock (Nkongkwalla) qui aux environs du 1884, prit la garde de la chèvre chez Momissoo village Songmbog afin de mettre sur pied son propre troupeau<sup>49</sup>. Ce qu'il réussit à faire pendant cette période. Cette mobilité des membres du peuple Basaa-Mpoo-Bati à l'intérieur de leur espace commun à la quête d'un service manquant, s'inscrivait dans la logique non seulement de complémentarité, mais aussi d'assistance fraternelle qui est le fondement de la philosophie communautariste de ce peuple.

Concernant l'expression de la perpétuation de l'identité fraternelle qui est l'un des éléments majeurs de la mobilité des originaires de *Ngok-Lituba*, elle se résume au lien de parenté directe ou indirecte qui lie les différents membres entre eux au sein de ce groupe. Les Basaa-Mpoo-Bati en dehors d'avoir en commun le même ancêtre fondateur, ont également des liens issus d'une lignée de parents. En guise de rappel, l'ancêtre fondateur des Basaa-Mpoo-Bati qui est Mban-Ngé-Nnanga a donné naissance à plusieurs fils parmi lesquels Nnanga, Nsaa et Nti ou Ati dès le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>. Cette descendance de Mban-Ngé-Nnanga, a donné naissance à cette communauté qui a consolidé leurs liens de parentés ; d'où leur unité historique. Ce système de parenté était observé à travers les fréquentations que les membres de cette communauté s'effectuaient soit pour manger et boire ensemble, soit pour une assistance liée à un évènement douloureux ou heureux.

Les déplacements liés à la dégustation d'un repas ou boisson étaient dus à l'invitation d'un parent, qui avait tué par exemple un animal de prestige comme la vipère ou avait commencé à recueillir le vin de palme ou de raphia. Celui-ci, trouvant qu'il s'agissait d'un

<sup>47</sup>Alain Dipoko, 48ans, enseignant, Yaoundé, entretien du 08/12/2022.

<sup>48</sup>Jean Jacques Mbongo, 72 ans, patriarche Log-Mbongo et chef de bloc pk10, Douala, entretien du 02/06/2019.

<sup>49</sup>Lucas Nguimbis, 69ans, enseignant retraité, Yaoundé, entretien du 5/09/2022.

<sup>50</sup>Richard Mbep, *Mpée Mpé*, 61 ans, *Mpée Mpé*, Edéa, entretien du 14/12/2014.

moment important, faisait appel à un ou plusieurs membres de sa parenté localisés sur d'autres territoires, dans le but de manger ensemble ces orgies et beuveries en signe des liens de fraternités qui les unissent. S'agissant d'un événement heureux ou malheureux qui avait lieu dans un espace de ce peuple, il était évident qu'il favorise la mobilité des descendants de Mban-Ngé-Nnanga vu leurs liens de parenté. Ainsi, une personne pouvait quitter du village Mbongo'o dans l'actuel arrondissement de Ndom entre le XVII<sup>e</sup> siècle à 1884 pour assister soit au malheur ou bonheur d'un membre d'une même parenté du côté du village Nouya actuel arrondissement de Ngambé. En plus de cela, les membres de ce groupement se déplaçaient pour rendre visite à leurs autres frères restés sur les territoires originels, jadis habités par les membres du groupe.

Il est à noter qu'au fur et à mesure que la démographie des Basaa-Mpoo-Bati devenait considérable, ceux-ci perdaient en leur sein certains membres qui partaient à la recherche d'autres espaces vitaux à travers différentes migrations. Ainsi, les partants et les restants se fréquentaient de temps en temps pour consolider leurs liens de parenté. Le sous-lignage Log Manga à Ebombé par Edéa est une illustration de cette situation. Ce peuple avait intégré en son sein une partie du sous-lignage Ndonga avec lequel ils vivaient ensemble avant, pendant et après la colonisation. Ce groupe de Ndonga fréquentait chaque année leurs frères restés du côté de Dizangué vice versa<sup>51</sup>. Jean Marie Bayamag résume leur présence en ces termes :

Les ancêtres après leur séjour à Ndonga quittèrent leur Ndonga pour s'installer ici à Ngwei traversant la Sanaga. Ils furent qualifiés de pygmées car, ils ne restaient pas sur place. Ils étaient comme les oiseaux qui s'envolent toujours. Chaque période des récoltes, on se rencontrait avec nos frères Ndonga de Dizangué afin de célébrer nos liens de fraternité et tableur sur les problèmes liés à notre clan<sup>52</sup>.

Cette assertion de Jean Marie Bayamag montre comment les membres du sous-lignage Ndonga, malgré leur distanciation, se fréquentaient afin de conserver leur identité fraternelle. Cette réalité était également observable à travers la cohabitation entre les clans Basaa, Mpoo et Bati.

## **2- La survivance de la solidarité chez les Basaa-Mpoo-Bati**

La survivance de la solidarité chez Basaa-Mpoo-Bati consiste à se mettre ensemble, fédérer les efforts pour pallier à toutes difficultés qu'ils rencontreraient. Elle est l'expression d'une unité et d'un vivre ensemble qui animait les membres de cette société pendant l'intervalle de temps du XVI<sup>e</sup> siècle à 1884. Cette survivance de la solidarité entre les différents clans du peuple Basaa-Mpoo-Bati se manifestait dans le cadre de l'harmonisation de leurs liens de

---

<sup>51</sup>Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d'Ebombé, Ngwéi, entretien du 07/11/2018.

<sup>52</sup>*Idem*.

fraternité et la mise en valeur de leurs us et coutumes pour leur épanouissement social. En effet, lorsque la démographie des Basaa-Mpoo-Bati est devenue considérable dès le XVI<sup>e</sup>, les collectivités claniques, lignagères et sous-lignagères ont commencé à se personnifier en leur sein<sup>53</sup>. Pour garder intact leurs liens de fraternité garantis par le *Mbok* ou *Mpéé*, ces collectivités devaient s'unir pour faire face aux réalités de leur vie quotidienne. Cette union se faisait selon le modèle de participation collective au bien être des uns et des autres. Pendant cette période originelle, les différentes entités claniques Basaa-Mpoo-Bati se fréquentaient réciproquement dans le but soit de se distraire, soit de s'échanger certaines valeurs qui leur sont propres ou s'entraider dans le cadre des activités à but commun. Cette fréquentation entraînait souvent des conflits entre les membres de ce peuple qui se comportaient mal à travers des actes déviants tels que le vol et autres.

La survivance de la solidarité inter lignagère ou inter sous-lignagère était l'une des marques de l'unité telle que vécue par les natifs de *Ngok-Lituba* pendant la période avant le protectorat allemand. Il s'agit d'une réalité héritée non seulement des ancêtres de ce peuple, mais aussi de la volonté des descendants de ce groupe ethnique de la pérenniser en restant un et indivisible, malgré la démographie galopante sur leur l'espace social. Concernant cette survivance de cette solidarité héritée de leurs ascendants, il est à noter que dès leur séjour à *Ngok-Lituba*, le peuple Basaa-Mpoo-Bati formait un seul corps ou famille. De cette unité formelle, naquirent les différents clans qui constituent cette communauté<sup>54</sup>. Ainsi, les trois clans des originaires de *Ngok-Lituba* sont le fruit d'une unité commune de leur ancêtre qui avant de mourir, leur a laissé dans une union de corps, d'esprit et de valeurs propres à leur être. Dans la perspective de sauvegarder cette unité originelle malgré quelques divergents liée aux intérêts personnels, les Basaa-Mpoo-Bati dans leur ensemble ont préservé leur esprit de fraternité à travers leur cohabitation.

La cohabitation permanente entre différentes collectivités claniques Basaa, Mpoo et Bati durant le XVI<sup>e</sup> siècle à 1884, s'observait à travers la libre circulation à l'intérieur de chaque groupe. Ceci favorisant la naissance d'autres cellules familiales au sein de cette communauté. De même, il est à noter qu'elle était visible à travers les mouvements de va-et-vient des membres des différentes collectivités. Ces mouvements réciproques s'effectuaient dans le même espace social. Malgré la personnification clanique qui était une réalité avec l'évolution du temps, les membres de chaque clan pouvaient se mouvoir d'un espace à un autre sans

---

<sup>53</sup>Bakang Ba Tonjé, *Ma ye ma Mbog*, pp.58-60.

<sup>54</sup>*Ibid.*



toutefois être inquiété car, ils se reconnaissaient comme étant un<sup>55</sup>. Un Basaa ou un Mpoo, pareil pour un Bati, pouvait quitter son clan pour un autre au sein de la même communauté sans être opposé à une restriction identitaire. Il pouvait décider de mener le reste de sa vie au sein de cette collectivité clanique d'accueil lui offrant un cadre idéal pour son épanouissement sans soucis.

Ce phénomène de cohabitation est à l'origine de la naissance à l'intérieur des entités communautaires des villages implantés dont l'ancêtre n'est pas de souche. C'est le cas du village Nyambong du lignage Badjob dans l'actuel arrondissement de Messondo qui tire sa souche du village Nyibon du lignage Basis'o dans l'arrondissement de Nyanon d'aujourd'hui<sup>56</sup>. Bone est un Nyibon du clan Basis'o qui avait migré de son sous-lignage originel pour le lignage Badjob, où il trouva les conditions de vie favorables. C'est dans ce sens qu'il s'était installé et avait fondé sa famille dans ce lieu vers les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>57</sup>. La même chose est observable du côté du village Ebombé dans l'actuel arrondissement de Ngwei où, un descendant du sous-lignage Ndonga s'est intégré au sein du lignage Log Mangaa et fondé le village Ebombe<sup>58</sup>. Cette forme de cohabitation à grande échelle rend compliquée l'identification de l'espace foncier des différents clans de ce peuple de la trilogie unitaire. L'unité des clans Basaa-Mpoo-Bati pendant la période précoloniale, a rendu leur perception et leur identification difficiles au premier venu qui était étranger à ce peuple de *Ngok-Lituba*.

---

<sup>55</sup>André Tjombé Nguimbis, 52ans, médecin et petit-fils du *Mbombok* Mbongo Nguimbis, Yaoundé, entretien du 25/08/2020.

<sup>56</sup>David Bitanga, 52ans, membre de la confrérie *Njek*, Messondo, entretien du 12/05/2018.

<sup>57</sup>*Idem*.

<sup>58</sup>Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d'Ebombé, Ngwei, entretien du 07/11/2018.

**Photo 9 : Monument *Njock* Loumbé symbole de l'unité entre les Basaa, les Yabii et les Ndogbiso'o**



**Source :** Cliché Prosper Molibok.

La manière dont les clans Basaa, Mpoo et Bati étaient liés pendant la période précoloniale ne reflétait pas d'une distinction particulière car, ils sont issus tous d'un même ancêtre Mban à *Ngok-Lituba*. Ce lien de fraternité leur permettait de partager le même espace social et de vivre ensemble. C'est le cas de la cohabitation inter lignagère qui était et reste perceptible jusqu'à nos jours dans l'actuel arrondissement de Ngwei, département de la Sanaga-Maritime entre les Yabii, Adie, Log Mangaa et Ndogbiso'o<sup>59</sup>. Les membres de ces groupes ont réussi à mettre en place une cohabitation sociale basée sur leur origine commune rendant leur unité réelle. Ces collectivités claniques Basaa-Mpoo-Bati avaient fondé leur cohabitation sur l'idéologie d'"ancestrisme communautaire" qui est l'élément central de leur identité<sup>60</sup>. L'ancêtre commun et son legs traditionnel constituent le fondement de leur idéologie et de leur unité. Pour cette raison, ces collectivités avaient mis en évidence leur parenté commune servant de guide dans tout ce qu'ils faisaient. C'est pourquoi à l'intérieur de ce peuple, les collectivités claniques fonctionnaient dans une étroite relation de partage et d'assistance mutuelle. En dépit de la cohabitation, on observe une autre forme de cohabitation ou *Lilom* que les uns et autres ont développé sur leur espace.

### **3- Le phénomène de *Lilom***

L'explosion démographique du peuple Basaa-Mpoo-Bati et sa dispersion survenue entre

<sup>59</sup>Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d'Ebombé, Ngwei, entretien du 07/11/2018.

<sup>60</sup> Molibok, "Assemblée coutumière", p.54.

les XIV<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ont eu à développer des formes d'alliances permettant de consolider l'unité à travers le partage des liens de fraternité. Parmi ces formes d'alliances figure, le *lilom* qui est un système social mis en place par deux ou plusieurs lignages et sous-lignages du peuple Basaa-Mpoo-Bati dans le but de consolider, de pérenniser, de rendre de manière tangible les liens d'amitié, de consanguinité et de fraternité dont ils se reconnaissent<sup>61</sup>. Il s'agit d'une alliance formelle d'entente que mettaient en mouvement deux ou plusieurs entités de ce groupe dans le but de régulariser non seulement leur cadre d'échange, mais aussi de mettre en avant leur vision du monde tirée de leur univers social *Mbok* ou *Mpée*. Ce système d'alliance était préparé et établi par les initiés des différentes confréries de cette communauté qui encadrent la vie dans tous les domaines, notamment politique, économique, social et religieux<sup>62</sup>. Pendant la période jadis, le *lilom* était observé à l'intérieur des différents lignages et sous-lignages qui voulaient mettre en marche leur héritage tiré du patrimoine ancestral.

Lorsqu'un village entrait en relation avec un autre à travers le *lilom*, tous ses membres étaient contraints de suivre le cadre régulant de cette alliance. Cette dernière harmonisait les rapports entre deux ou plusieurs lignages ou sous-lignages et s'inscrivait dans la logique de facilitation de la vie entre les différents membres du groupe. De manière concrète, lorsque deux lignages ou sous-lignages à travers les initiés de la tradition, mettaient en place le *lilom*, il revenait à ceux-ci d'être des acteurs d'implémentation de l'esprit "d'ancêtreisme communautaire", qui visait à mettre en valeur l'héritage traditionnel tel que prescrit par les ascendants de ce peuple<sup>63</sup>. Les membres des lignages ou sous-lignages se rencontraient régulièrement dans le cadre de *lilom*. Cette fréquentation était un grand moment de fête avec les jeux diverses, les chants et danses traditionnelles ; sans oublier le banquet avec tous ses composants. A travers ce moment de fête, les membres des lignages ou sous-lignages en question, manifestaient leurs liens d'amitié, de fraternité et de parenté commune qui les unissaient.

Ceci se faisait de manière réciproque et permanente au fil du temps. En dehors de la célébration chaque année de cette alliance, les membres de *lilom* mettaient en pratique leur système relationnel fondé sur leur fraternité. En effet, lorsqu'un malheur ou un événement heureux survenait dans l'un des lignages ou sous-lignages en question, les membres de *Lilom* prenaient part à l'événement en question. Ils sympathisaient avec la victime, membre du lignage

---

<sup>61</sup>Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13/05/2017.

<sup>62</sup>André Tjombé Nguimbis, 52ans, médecin et petit-fils du *Mbombok* Mbongo Nguimbis, Yaoundé, entretien du 25/08/2020.

<sup>63</sup>André Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13/05/2017.

ou sous-lignage *lilom*<sup>64</sup>. Il fallait assister le malheureux selon les us et coutumes du peuple Basaa-Mpoo-Bati d'une part, et selon les termes qui régissent l'alliance. Ceci était observable lors des événements à travers la nourriture, viandes, poisson et vin traditionnel qu'apportait les membres de *lilom*. Outre cet aspect des choses, le *lilom* intervenait également sur des questions de mariages entre membres des différentes entités lignagères ou sous-lignagères, l'entraide, les conflits, etc<sup>65</sup>. C'est le cas du conflit ayant opposé les Nyilbog au Nyikon (Lignage Biso'o) entre le XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884<sup>66</sup>. Les Nyilbog grâce à leur *lilom* Nyimissoo mirent en difficulté les Nyikon et leurs *lilom* Nyilep et Nyitjen lors du conflit lié au vol des femmes. Les Nyikon et leurs *lilom* ne digérèrent pas le fait que les Nyilbog détournent leurs femmes et décidèrent de finir avec eux<sup>67</sup>. Cette unité exprimée par les descendants de Mban-Ngé-Nnanga à travers le phénomène de *lilom* favorisait également celle de la communion de leur *Mbok* ou *Mpéé* à travers une observation stricte.

#### 4- L'observation du *Mbok* ou *Mpéé*

L'observation du *Mbok* ou *Mpéé* par les natifs de *Ngok-Lituba* du XIV<sup>e</sup> siècle à 1884 malgré des mutations, se traduisait par le partage en commun de cette institution pour une unité réelle au sein de cette communauté. Cette observation consiste au respect et à la mise en application de manière commune des règles de fonctionnement de ce groupe telles que héritées de leur ascendant à *Ngok-Lituba*. Ainsi, les Basaa-Mpoo-Bati dans toutes les actions se reconnaissaient à travers l'observation du *Mbok* ou *Mpéé* dans leurs activités politiques, économiques et religieuses<sup>68</sup>. C'est pourquoi en pays Basaa-Mpoo-Bati pendant le XVII<sup>e</sup> siècle à 1884, un enfant ne pouvait pas s'asseoir et causer où étaient assis les parents<sup>69</sup>. Pareil pour ce qui concerne l'occupation d'une place. Un enfant ne pouvait s'asseoir devant son aîné ou parent. Ce qui revient à dire que les descendants de Mban-Ngé-Nnanga, avaient réussi à adopter un système de socialisation bien structurée. D'une collectivité à l'autre, les fils de Mban-Ngé-Nnanga malgré le contexte historique marqué par leur émergence et leur expansion graduelle sur des espaces de peuplements, avaient préservé leurs pratiques quotidiennes de vie sociale<sup>70</sup>. Ceci en les partageant réciproquement d'un groupe à l'autre de manière collective.

<sup>64</sup>Ludovic André Meka, 65ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>65</sup>*Idem*.

<sup>66</sup>André Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13/05/2017.

<sup>67</sup>*Idem*.

<sup>68</sup>*Idem*.

<sup>69</sup>Ludovic André Meka, 65ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>70</sup> André Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13 mai 2017.

L'observation du *Mbok* ou *Mpée* par les membres de ce peuple était manifeste à travers un certain nombre de faits et d'actes qu'ils vivaient dans leur quotidien. Parmi ceux-ci, on a l'exemple de la pratique du *mitout* ou scarifications apposées sur la poitrine des membres de cette communauté. Cette pratique de *mitout* tire son origine de leur séjour à *Ngok-Lituba*. Il s'agit de l'une des pratiques qui permet d'identifier et de pérenniser l'identité des membres de cette communauté partout où ils se trouvent<sup>71</sup>. Ceci afin de faciliter le partage en commun des biens et des services sans se regarder en chien de faïence. Cet aspect de communion des us et coutumes à travers la pratique du *mitout* ouvrait le champ au reste des valeurs qui constituent le *Mbok* ou *Mpée* du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Parmi celles-ci, on a des techniques ou modèles de partage et de consommation des produits issus de leur environnement, l'accueil, l'hospitalité, etc.

**Photo 10 : Deux enfants Bis'o dansant avec leurs encadreurs après avoir reçu les *mitouts* sur leurs poitrines.**



**Source :** Cliché Prosper Molibok.

<sup>71</sup>André Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13 mai 2017.

En effet, l'ensemble des valeurs énumérées plus haut, étaient des éléments qui concouraient à l'expression de la communion du *Mbok* ou *Mpéé* par les descendants de Mban-Ngé-Nnanga. Prenons le cas des techniques ou modèles de partage et de consommation des produits issus de l'environnement de ce peuple. Les activités quotidiennes de productions des biens de consommation au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati pendant la période du XVI<sup>e</sup> siècle à 1884, étaient régies par un certain nombre de dispositions communes qui étaient partagées par l'ensemble constituant de ce groupement. Ces orientations de production des biens de consommation faisaient partie de l'héritage traditionnel légué par les ascendants, et dont les descendants à travers les confréries, se devaient de perpétuer. Ainsi, lorsqu'un membre était capable de produire un bien de consommation, il se le partageait avec ses autres confrères de la communauté tant proches que lointains. L'élément de fraternité étant la base de la socialisation au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati; le partage d'un bien se faisait selon les orientations et pratiques liées au *Mbok* ou *Mpéé*.

Lorsqu'un descendant Mban-Ngé-Nnanga recueillait par exemple le vin de palme, ce dernier le consommait avec l'ensemble de sa fraternité selon les méthodes, mœurs ou modèles de partage qui leur étaient appropriés. Pour recueillir le vin de palme par exemple, le Basaa-Mpoo-Bati respectait un certain nombre de techniques, notamment grimper sur le palmier, procéder à l'arrangement du tronc et le saigner. Lorsqu'on commençait à recueillir le vin de palme après deux à trois jours, toute la communauté était invitée à le déguster. Cette communion familiale et communautaire se faisait selon certains canons. Celles-ci consistaient pour le serveur du vin de palme de commencer à déguster celui-ci traduit à travers l'expression "*a lolag i nyo wom*"<sup>72</sup>. Par la suite, il le partageait selon le principe de "la main de défrichage" de ce groupe c'est-à-dire de la droite vers la gauche<sup>73</sup>. Il était interdit de passer le vin de palme à travers le dos d'un membre, de le recevoir par la main gauche, ou de faire lever le serveur de peur de fragiliser l'équilibre cosmique de ce groupe<sup>74</sup>. Le vin en question était partagé par les membres tant proches que lointains de cette ethnie. Ceux-ci traduisaient cela à travers l'expression de *maog ou milog mi Mbok* ou *Mpéé*. Un moment de communion de la fraternité commune. Cette pratique était également visible au niveau des autres biens de consommation, notamment les produits de la chasse, de la pêche, l'agriculture et de l'élevage. Ce qui introduit l'unité dans son aspect économique.

---

<sup>72</sup>*A lolag i nyo wom* signifie "venant de ta bouche".

<sup>73</sup> Paul Mbaa, 66 ans, patriarche Ikwo, Edéa, entretien du 27/06/2018.

<sup>74</sup>*Idem*.

## II – L'UNITE COMMUNAUTAIRE AU NIVEAU ECONOMIQUE

L'unité communautaire au niveau économique au sein des originaires de *Ngok-Lituba* pendant la période avant la colonisation était une réalité observable tant au niveau fonctionnel que structurel.

### A- Au niveau structurel

L'unité communautaire au niveau économique au sein des Basaa-Mpoo-Bati se manifestait au niveau structurel par l'institutionnalisation des pratiques de production, l'uniformisation des périodes de production, des techniques de productions et la catégorisation des corps d'activité.

#### 1- L'institutionnalisation des pratiques de production

Les activités de production de biens de consommation et services au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati pendant la période précoloniale, avaient été institutionnalisées par certaines confréries de cette communauté. Cette institutionnalisation des pratiques de production des biens et services avait joué un rôle important dans le développement de l'activité économique dans tous les domaines de l'univers social de ce groupe. En effet, lorsqu'il fallait réaliser une activité de production des biens et services, les Basaa-Mpoo-Bati faisaient d'abord intervenir certains initiés des confréries dont la compétence était reconnue. Le rôle de ces initiés des confréries consistait à solliciter la providence des ascendants dans le domaine de production concerné, pour favoriser la moisson abondante du produit mis en valeur<sup>75</sup>. Ceci se faisait à un moment approprié de l'activité, c'est-à-dire au début de la saison de la semence concernée. Les initiés des confréries concernés descendaient sur le terrain, où se pratiquait l'activité de production, organisaient un rite de *sai wom* ou *saa apuu* (bénédiction du champ) ou encore *lisanal li wom* ou *apuu* (expier le champ)<sup>76</sup>.

Il s'agit d'un moment de mise en valeur de l'espace de production qui était un lieu minutieusement choisi par le membre de la confrérie *Mbok* ou *Mpéé*, garant du foncier de cette collectivité. Le choix du site pour l'activité de production des biens et services par le *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* était précédé par une consultation du *Ngambi* qui vérifiait si le lieu était approprié pour l'activité<sup>77</sup>. Lorsque cela était validé, le *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* organisait un rituel de production traduit par une potion concoctée pour la cérémonie et les paroles sacrées prononcées

<sup>75</sup>Bernadette Bissombi, 77ans, Yabii, agricultrice, entretien du 20/10/2019.

<sup>76</sup>Théophils Pimbomkoo, 85 ans, Notable à la chefferie Ninjéé, Bisseng, entretien du 18/12/2019.

<sup>77</sup>Bernadette Bissombi, 77ans, agricultrice, Yabii, entretien du 20/10/2019.

pour cette occasion. A travers la pulvérisation de la potion concoctée sur le site concerné, accompagnée des paroles de *sai* ou *esaa* (bénédictions), l'initié de la confrérie *Mbok* ou *Mpée* exorcisait le terrain, invoquait les esprits des ancêtres en leur présentant les semences, les outils de production de l'activité en question. Ce cérémonial avait pour but d'implorer la clémence des ancêtres et leur faveur dans la matérialisation de l'œuvre de production en question.

Cette institutionnalisation des pratiques de production de biens et services par les initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati était une réalité dans leur vie commune ; d'où leur unité communautaire. Elle permettait la régulation de l'activité économique au sein de cette communauté pendant cette période de l'histoire. Dès lors, les activités liées à la production des biens et services, sous quelques formes que ce soit dans le domaine économique au sein de cette communauté, étaient soumises à une harmonisation consensuelle par les confréries, qui se déployaient dans tous les espaces où l'activité de production avait lieu<sup>78</sup>. On a le cas de *Mbombok* Libom Li Ngok chez les Ndogkobe et du *Mpée Mpé* Toko chez les Yakalak qui à chaque début de saison de production pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884, organisaient des rituels de production respectivement dans les champs et les eaux afin que la production soit abondante<sup>79</sup>. Ce système institutionnalisé de pratiques de productions des biens et services était commun à l'ensemble des membres de ce peuple qui s'identifiaient et favorisait leur unité sur le plan économique. L'expression concrète de cette réalité sociale des Basaa-Mpoo-Bati était très illustrative dans les domaines agricoles, la pêche et la chasse. Les activités agricoles, la pêche, la chasse et autres étaient soumises à l'action de certains initiés des confréries notamment le *Mbok* ou *Mpée* et le *Ngambi*<sup>80</sup>.

En effet, les initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati agissaient sur les activités de production de leurs membres. Ils créaient les conditions favorables pour une moisson abondante. Dans le domaine agricole par exemple, le *Mbombok* ou *Mpée Mpé* distribuait aux membres de son groupe une parcelle de terre favorable à la production des denrées agricoles. Lorsque la saison agricole était lancée, les initiés de la confrérie *Mbok* ou *Mpée* et autres procédaient à des rites de sanctification, purification et de reproduction<sup>81</sup>. La potion concoctée par les initiés des confréries était aspergée non seulement sur le site de production avec les paroles d'expiations, de bénédictions, mais aussi sur les membres, les outils de travail et sur la

<sup>78</sup>Théophils Pimbomkoo, 85 ans, Notable à la chefferie Ninjée, Bisseng, entretien du 18/12/2019.

<sup>79</sup>Informations recueillies auprès d'Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpée Mpé*, Edéa, entretien du 25/10/2019 et de Bienvenu Ntamak, 78ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

<sup>80</sup>Théophils Pimbomkoo, 85 ans, Notable à la chefferie Ninjée, Bisseng, entretien du 18/12/2019.

<sup>81</sup>Bernadette Bissombi, 77ans, agricultrice, Makondo, entretien du 20/10/2019.



semence<sup>82</sup>. Tout ce cérémonial avait un but : celui de créer des conditions favorables pour une production abondante dans un esprit horizontal avec les ancêtres. Après ce rituel, le travail de la terre était lancé pour le bien des membres de cette communauté.

En revanche, les activités de pêche avaient un aspect plus différent que celles d'agriculture, dans la mesure où elles étaient liées à la quête du poisson dans les eaux que sur la terre agricole. Malgré cette ambivalence liée à l'essence de chaque activité, les débuts de chaque saison de pêche étaient précédés par les rituels des initiés du *Mbok* ou *Mpée*, *Ngé* et du *Ngambi*. Concernant l'activité de pêche, à chaque début de saison, l'initié du *Mbok* ou *Mpée* et autres préparait des potions qu'il amenait dans les cours d'eaux pour non seulement nourrir les *bissima*, mais aussi sanctifier ceux-ci et favoriser le foisonnement du poisson et autres espèces halieutiques. Une pêche abondante devait suivre cette étape. Cette sanctification se faisait également sur le matériel de pêche et les membres qui exerçaient cette activité de telle sorte qu'ils puissent la faire en toute quiétude, sans accident conduisant à la perte en vie humaine. Cette pratique est connue sous le nom de *lidjehé li osoo* ou *bissima* (nourrir l'eau ou le *bissima*)<sup>83</sup>. Il s'agit d'aller à la rencontre des esprits de l'eau, les nourrir pour une production abondante et créer une harmonie entre ceux-ci et les pêcheurs. Ce procédé permettait la production en abondance des produits halieutiques pendant les différentes parties de pêches par les membres de cette communauté.

## 2- L'uniformisation des périodes de productions

Les activités de productions des biens et services en pays Basaa-Mpoo-Bati dans leur fondement originel, obéissaient à une périodisation bien connue pendant l'année. L'année chez les originaires de *Ngok-Lituba* se divise en deux périodes égales à savoir le *issep* et le *Mbeng*<sup>84</sup>. Ces deux périodes se subdivisent en quatre grands moments à savoir le *miyé mi issep*, le *issep*, l'*oyon* et le *Mbeng*<sup>85</sup>. Cette division naturelle du temps chez les descendants de Mban-Ngé-Nnanga obéit à une logique de mise en marche des activités de production des biens et services au sein de ce peuple. A chaque saison correspond une activité économique particulière. En effet,

<sup>82</sup>Théophils Pimbomkoo, 85 ans, Notable à la chefferie Ninjée, Bisseng, entretien du 18/12/2019.

<sup>83</sup>Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpée Mpé*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.

<sup>84</sup>Nadège Laure Ngo Nlend, "Le calendrier et la mesure du temps chez les Egyptiens anciens et les Basaa du Cameroun, essai sur deux paramètres révélateurs d'une parenté et d'une identité chronométriques africaines", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004, p.4.

<sup>85</sup>Le mot *issep* renvoie à la saison sèche tandis que le *mbeng* la saison des pluies. *miyé miissep* renvoie au début de la saison sèche ou la petite saison sèche qui part de novembre au mois de janvier tandis que le *issep* ou grande saison sèche avec les températures très élevées part du mois de février à mai. En revanche l'*oyon* qui est la petite saison des pluies marquée par la rosée part du mois de juin à août pendant que le *mbeng* qui est la grande saison des pluies par de septembre à mi-novembre.

la saison *miyé mi issép* correspondait à la période de lancement des activités de pêche, d'agriculture et de chasse. Les pêcheurs et les chasseurs de ce groupe ethnique, s'arrangeaient pendant cette période afin que leurs activités puissent connaître un succès<sup>86</sup>. Ainsi, le matériel agricole, de pêche et de chasse était soigneusement revu par les concernés dans l'optique de répondre aux attentes des membres de ce peuple.

Cette période était également un moment important dans l'activité des sculpteurs et les forgerons qui produisaient les pirogues, les pagaies, les flèches, les poignards, les haches, etc<sup>87</sup>. Ces activités agricoles, de pêche et la chasse s'étendaient beaucoup plus pendant la saison sèche, regroupée en petite et grande saison, c'est-à-dire de mi-novembre à mai. Pendant cette période de *miyé mi issép*, les activités agricoles étaient à la phase de récolte caractérisée par le repos des membres. Les activités agricoles débutaient au sein de cette communauté pendant la grande saison sèche. Cette dernière étant caractérisée par une petite saison de pluie favorable pour labourer le sol et mettre la semence au sol. Cette période agricole comme celle de la pêche et la chasse, mettait en évidence le savoir-faire des artisans qui confectionnaient les paniers en bambou, les accroches de houe, etc. Les forgerons produisaient les houes, les machettes, les pioches, les haches, etc<sup>88</sup>. La saison des pluies *Mbeng* était considérée comme la période de récolte ; où les fils de ce peuple savouraient les produits issus de l'agriculture.

Cette division du temps à travers l'uniformisation des périodes d'activités de production des biens et services en pays Basaa-Mpoo-Bati, avait favorisé au niveau structurel leur unité économique. Celle-ci se manifestait par le fait d'adapter leur mode de vie et leurs activités de production aux conditions climatiques. En guise de rappel, cette communauté occupait pendant cette période, un espace de terre reconnu par ses forêts denses et ses cours d'eaux où florissaient les poissons et animaux marins. Le milieu naturel et le climat avaient permis aux Basaa-Mpoo-Bati de mettre en place un modèle économique basé sur l'harmonisation commune des périodes de production comme l'ensemble des peuples Bantu du Sud-Cameroun. Ceci leur permettant de pouvoir s'échanger les produits issus de leurs différentes activités de production, et de favoriser la relation d'équilibre dans une périodisation productive des biens et services<sup>89</sup>. Cette uniformisation des périodes de production consistait également pour ces membres, d'intégrer les uns des autres quel que soit le territoire. Ainsi naîtra l'uniformisation des techniques de production.

---

<sup>86</sup>Richard Mbep, *Mpée Mpé*, 61 ans, *Mpée Mpé*, Edéa, entretien du 14/12/2014.

<sup>87</sup>Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpée Mpé*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.

<sup>88</sup>Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien du 08/04/2020.

<sup>89</sup>Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpée Mpé*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.

### 3- L'uniformité des techniques de productions

Le peuple Basaa-Mpoo-Bati dans leurs activités de production des biens et services, concomitamment à l'uniformisation des périodes de production, avait mis en place des pratiques communes dont les techniques de mise en valeur des activités économiques. Celles-ci s'observaient dans tous les domaines d'activités de production en vigueur. Il s'agit des techniques qui leur étaient propres depuis leur foyer originel de *Ngok-Lituba* où les membres les observaient et les mettaient en pratique de manière scrupuleuse. Pendant le XVII<sup>e</sup> siècle à 1884, l'initiation à la mise en pratique des activités de production des biens dans ce peuple avait été un élément important dans la socialisation des membres de cette ethnie. Cette initiation aux activités de production des biens, visait à leur donner les éléments ou les outils techniques leur permettant de mener une vie structurée de sédentarisation, différente de celle de l'état primitif caractérisée par la cueillette et la prédation<sup>90</sup>. Une vie qui était calquée à leur espace naturel. De cette initiation en découle l'uniformité des procédés ou techniques de mise en valeur des biens de la nature<sup>91</sup>. Cette uniformisation des techniques de production était l'une des marques caractéristiques de cette communauté qui exprimait de façon singulière, son identité culturelle vis-à-vis d'autres peuples du Cameroun pendant cette période.

Le caractère d'uniformité des techniques de productions des originaires de *Ngok-Lituba* s'observait dans la quête et la mise en valeur des produits de consommation. Ceci se faisait dans les domaines agricoles, la pêche, la chasse, l'élevage, etc. Concernant le domaine de l'agriculture, le peuple Basaa-Mpoo-Bati avait adopté plusieurs techniques lui permettant d'atteindre l'auto-suffisante alimentaire. Parmi celles-ci figurent la technique du défrichage, de brûlis, la technique des *mabom* ou ronds de sable, de l'ensevelissement de la semence<sup>92</sup>. Ceci revient à dire que pour mener leurs activités agricoles dans un espace approprié avant la colonisation, les Basaa-Mpoo-Bati utilisaient des techniques qui leur étaient propres. C'est le cas du défrichage qui marque l'entame de l'activité agricole. Il ne se faisait pas au hasard. Il obéissait à une technique établie par les ascendants qui est connue jusqu'à nos jours sous le nom de *woo mahé* ou *djoo li mihi*<sup>93</sup> (la main du défrichage).

Le *woo mahé* ou *djoo li mihi* chez les Basaa-Mpoo-Bati est une technique de travail qui consiste à défricher la forêt de la droite vers la gauche<sup>94</sup>. Cette technique de défrichage que

---

<sup>90</sup>Paul Mbaa, 66 ans, patriarche Ikwo, Edéa, entretien du 27/06/2018.

<sup>91</sup>*Idem.*

<sup>92</sup>Bernadette Bissombi, 77ans, agricultrice, Yabii, entretien du 20/10/2019.

<sup>93</sup>*Idem.*

<sup>94</sup>Jean Claude Ndjek Hos, 59 ans, planteur et thérapeute traditionnel, Ngwei, entretien du 17/11/2018.

continuent à pratiquer de nos jours les membres de cette communauté, est un héritage légué par leurs ascendants. Elle est symbolisée par la main droite qui représente la force positive, la force fertilisante chez les Basaa-Mpoo-Bati. Le fait d'orienter le défrichage d'une plantation de la droite vers la gauche au sein de cette ethnie selon la technique de *woo mahé* ou *djoo li mihi*, permet de couvrir la plantation des forces positives. Cette technique s'inscrit dans une métaphysique du monde cosmique de ce peuple exprimée à travers le phénomène de sortie et du coucher du soleil<sup>95</sup>. La main droite dans le phénomène solaire Basaa-Mpoo-Bati, représente le lever du soleil qui est symbolisé par l'Est. Ce dernier représente donc cette partie du point cardinal qui donne naissance au jour ; source de vie, de création, de naissance etc. Tandis que la main gauche symbolise l'Ouest marqué par le coucher du soleil traduisant la négativité, l'infertilité, etc<sup>96</sup>. Cette technique de travail était également observée à l'intérieur de ce groupement à travers le partage de la parole et du vin de palme. Ces partages obéissent à la logique de la main de défrichage. Le choix de *woo mahé* ou *djoo li mihi* consistait à une diffusion d'énergies positives, fertilisante sur l'espace en quête de pratique agricole.

En plus de cette technique de défrichage, la technique du brûlis, du *mabom* et de l'ensevelissement de la semence étaient également mise en place par les Basaa-Mpoo-Bati. Le défrichage terminé, les descendants de Mban-Ngé-Nnanga procédaient au brûlis de la parcelle de terre dédiée à l'activité agricole. La technique de brûlis succédait à celle du nettoyage du champ à travers le dégagement de l'espace cultivable des débris de bois et d'herbes. Malgré cette succession, la technique du non brûlis ou du nettoyage avait continué d'être menée au sein de ce peuple concomitamment avec la seconde. La technique du brûlis consiste à mettre le feu sur des brides de plants défrichées et séchées<sup>97</sup>. Le fait de brûler la plantation par le feu consiste à nourrir le sol de la cendre qui est un fertilisant naturel issu des brides des plants secs. La cendre est un élément caractéristique de la pratique commune du processus de mise en place d'une plantation agricole. Lorsque cette phase arrivait à terme, intervenait celle de la technique de *mabon* et de l'ensevelissement de la semence. La technique de *mabom* consiste à faire des ronds de sable en forme de ballon sous un schéma de damier. Cette technique de ronds de sable permet d'offrir à chaque semence un cadre propice à sa croissance et sa production<sup>98</sup>. La technique de l'ensevelissement des semences dans les *mabom* est une technique qui symbolise l'autocréation de chaque semence engloutie dans son univers (*mabom*) et en communion avec

---

<sup>95</sup> Paul Mbaa, 66 ans, patriarche Ikwo, Edéa, entretien du 27/06/2018.

<sup>96</sup> *Idem*.

<sup>97</sup> Simon Pierre Bamga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>98</sup> Bernadette Bissombi, 77ans, agricultrice, Makondo, entretien du 20/10/2019.

les ascendants.

Les techniques structurelles observées au niveau agricole se trouvaient également dans les domaines de la pêche et de la chasse. Ces domaines étaient caractérisés par certaines techniques qui étaient propres à ce peuple. Concernant le domaine de la pêche, elle était régie par des pratiques liées à la saison qui se présentait. En effet, concernant les ruisseaux, marigot, les rivières du village, les techniques de pêche mises en pratique par les membres de cette société étaient différentes à celles des grands cours d’eaux comme le lac, la Sanaga, etc. Ceci fait que pour les ruisseaux, marigots, le *sombi* (quête du poisson) s’opérait à l’aide des techniques telles que *lèga* qui consiste à contenir l’eau qui coulent des cours d’eaux avec les poissons en érigeant des digues<sup>99</sup>. Après cette première technique de pêche, suivait le *oun lèp* ou *li voun li osoo* qui est une technique de vidange du cours d’eau de ses poissons<sup>100</sup>.

La pratique d’*oun lèp* ou *li nvoun li osoo* se faisait presque toute la journée au rythme des chants et récits du village. Elle était beaucoup plus pratiquée par les femmes vu le caractère non dangereux des cours d’eaux. L’élévation de la digue se faisait au moins un jour auparavant par ces mêmes femmes. Le lendemain, très tôt le matin, ces femmes se levaient chacune avec son panier à main et se dirigeaient vers le cours d’eau en question. Le panier qui était l’outil technique servait de filet pour attraper du poisson. Les techniques de travail pratiquées dans la pêche de moindre ampleur ne se faisaient pas dans ceux plus grand.

S’agissant des lacs, fleuves et autres, les techniques de pêches étaient un peu plus différentes. Il revenait au peuple Basaa-Mpoo-Bati de procéder par la technique de *hock* qui consiste à percer les roseaux en différents trous et à les introduire au fond de l’eau<sup>101</sup>. Lorsque le poisson pénétrait à l’intérieur d’un trou, il était bloqué à la sortie à travers ses arêtes qui se faisaient coincées. En dehors de ces techniques de pêche, il y avait aussi les techniques de chasse.

La chasse quant à elle, est une activité qui s’opère sur un terrain ferme. Elle procède à des techniques différentes de celles de la pêche. Concernant les fils de Mban, plusieurs techniques de chasse avaient été mises en place par leurs ascendants afin de capturer facilement le gibier. Parmi celles-ci figure le *koume* qui est une technique de piège. Elle consiste à couper un jeune plant approprié qu’on plie, maintenu en arc de cercle par une liane qui elle-même est liée à un petit bout de bois fixé sur un croché planté au sol ; laissant une ouverture dédiée au passage de

<sup>99</sup>Bernadette Bissombi, 77ans, agricultrice, Makondo, entretien du 20/10/2019.

<sup>100</sup>Jeanne Ngo Bibock, 58 ans, ménagère, Njock Loumbe, entretien du 15/10/2019.

<sup>101</sup>Ekolle Sosso, 64 ans, pêcheur, Dizangué, entretien du 15/03/2020.

l'animal<sup>102</sup>. Lorsque l'animal s'aventurait à s'introduire dans cette ouverture qui, à la moindre agitation déclenchait l'action du *koume*, il était attrapé. En plus la technique du *koume*, les natifs de *Ngok-Lituba* pratiquaient également la technique des fosses, de brûlis, de lances et de flèches pour attraper le gibier. L'uniformité des techniques de production et de quête des biens et services de consommation avait favorisé la catégorisation des corps de métiers au sein de cette communauté.

#### 4- La catégorisation en activités

La production économique au sein du groupement Basaa-Mpoo-Bati était catégorisée en différentes activités, constituant divers pans de la vie socio-économique de ce peuple. En effet, l'activité économique chez les descendants de Mban-Ngé-Nnanga est une émanation des différents secteurs de production. Ceux-ci s'interpénétraient pour une action commune qui est celle de leur épanouissement. Ainsi, ces différents domaines de productions pendant le XVII<sup>e</sup> siècle à 1884, avaient joué un rôle important dans l'unité et l'harmonie de ce groupe. Le groupe des agriculteurs, des forgerons, des artisans, des pêcheurs et chasseurs étaient autant de catégorisations sociales qui agissaient de manière quotidienne pour la bonne marche de cette société. Chaque groupe agissait de manière particulière dans le domaine d'activité qui lui était propre. La catégorisation des activités dans la structuration économique des Basaa-Mpoo-Bati participait à une logique bien précise de division du travail entre les fils d'un même ancêtre. Celle-ci était l'expression du partage de charge qu'avaient mis en place les membres de cette communauté qui reconnaissaient leurs limites dans l'accomplissement du projet de bien commun qui était le leur.

Ce caractère d'union fraternelle autour du bien commun était exprimé à l'intérieur de cette communauté par le proverbe *woo wara nkan bee djomb* ou *woo wa a nga nkan bee djome*<sup>103</sup>. Ce proverbe du peuple Basaa-Mpoo-Bati traduit dans l'ensemble l'esprit qui animait les membres de ce peuple en ce temps dans l'accomplissement des actions qui intégraient leur vie. Le groupe de forgeron par exemple agissait dans la production du matériel dont se servaient d'autres catégories sociales. Ainsi, le forgeron Basaa-Mpoo-Bati produisait les lances, flèches pour la caste de chasseur, la houe, machette, la pioche pour les agriculteurs, les ustensiles de cuisine, les bijoux pour l'ensemble des membres sans distinction de statut. Parmi ces forgerons figure Makanda Ma Bilé en pays Babimbi au XVIII<sup>e</sup> siècle qui fabriquait les produits issus de

<sup>102</sup>René Missamhan, 85 ans, planteur à Nyakellé, Nyanon, entretien du 15/07/2018.

<sup>103</sup>L'expression *woo wara nkan bee djomb* ou *woo wa a nga nkan bee djomb* signifie une seule main ne peut attacher le mets. Ceci revient à dire que pour réaliser un projet d'intérêt général au sein d'une communauté sociale, il faut le concours de l'ensemble des membres de celle-ci.

la forge cités ci-dessus<sup>104</sup>. Outre le forgeron, le chasseur, le pêcheur, l'artisan dans leurs différentes productions respectives, offraient les produits qui étaient partagés par tous les membres dont la vie en dépendait. Cette catégorisation des activités au sein des originaires de *Ngok-lituba* a ouvert un autre aspect de la notion de l'unité qui est fonctionnelle.

## **B- L'unité fonctionnelle**

L'unité fonctionnelle des Basaa-Mpoo-Bati dans le domaine économique pendant la période avant la colonisation, se caractérisait par les échanges inter-claniques, le marché commun, une communauté de services et une communauté de produits.

### **1- Les échanges inter-claniques**

Le peuple Basaa-Mpoo-Bati, dans son souci de favoriser une vie meilleure et de pérenniser son identité culturelle avait eu à développer certains nombres de mécanismes fonctionnels permettant leur unité dans le domaine économique. Parmi ces mécanismes fonctionnels, figurent les échanges inter-claniques. Ces derniers s'inscrivent dans la dynamique de l'esprit de partage hérité de leurs ascendants à *Ngok-Lituba*<sup>105</sup>. Cet esprit originel d'échange de biens entre les membres de différents entités est resté la base de la vie socio-économique de ce peuple, malgré sa croissance démographique et son expansion sur d'autres espaces de terre. Il revient à dire que l'unité fonctionnelle des Basaa-Mpoo-Bati à travers leurs différents échanges s'inscrivait dans une vision du monde communautaire prônée par leurs ascendants.

L'unité fonctionnelle des Basaa-Mpoo-Bati à travers le principe d'échange inter-clanique des biens et services consistait pour les membres de cette communauté d'entrer en contact de manière réciproque afin de se partager les biens issus de leurs activités. Il s'agissait pour ceux-ci de s'échanger les produits hérités de leurs ancêtres tels que les ignames, la vipère, le boa, les chenilles, etc. En effet, l'interpénétration des différents groupes étant une réalité, un membre d'un groupe clanique Basaa ou Mpoo pouvait quitter de sa base à l'autre pour chercher un bien lui manquant chez un autre membre qui en possédait<sup>106</sup>. Celui-ci l'offrait gratuitement le bien dans un esprit communautaire afin de concourir à son épanouissement en particulier et celui du groupe en général. C'est le cas avec la semence agricole que certains membres partageaient avec ceux qui étaient en manque pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884. Ces échanges inter-claniques entre les membres de ce peuple se faisaient à travers les biens matériels qui leur étaient propres. Le cas du partage des semences de production était l'un des éléments marquant

<sup>104</sup>Paul Mbaa, 66 ans, patriarche Ikwo, Edéa, entretien du 27/06/2018.

<sup>105</sup>Mboui, "Essai sur la vie domestique", p.3.

<sup>106</sup>Bernadette Bissombi, 77ans, agricultrice, Makondo, entretien du 20/10/2019.

l'unité communautaire des membres des différents clans sur le plan économique. Ceci explique pendant cette période la communauté de produits présente dans cet espace social Basaa-Mpoo-Bati.

## 2- Le marché commun

Les Basaa-Mpoo-Bati, dès leur fondement sociologique avaient réussi à créer un cadre d'échange commun dans le but de se faciliter les échanges des produits issus de leurs activités économiques. Ce cadre d'échanges économiques formalisés en marchés communs, était mis en place pour permettre le commerce ou l'échange des produits, pour une vie harmonieuse et équilibrée. Le phénomène de commercialisation des produits chez les Basaa-Mpoo-Bati est né avec l'accroissement démographique qui est un élément important de la création des marchés communs<sup>107</sup>. Cet accroissement démographique s'est opéré dans le temps et dans l'espace de manière évolutive, avec la sédentarisation des membres liée à un environnement propice. Les différentes migrations et peuplement des membres de ce peuple de l'espace originel de *Ngok-Lituba* à celui qu'elle occupe de nos jours, témoignent de la quête permanente de l'espace de vie propice à leur épanouissement.

Cette démographie des membres de ce groupe social avait augmenté leur pouvoir de consommation pendant la période du XV<sup>e</sup> siècle à 1884. Pour pallier cette situation, les Basaa-Mpoo-Bati avaient procédé à un système de commerce appelé troc à travers les marchés communs<sup>108</sup>. Le troc consiste à mettre en échange un produit qu'on a en quantité suffisante contre un autre produit dont on est en manque. Ce système commercial opéré par ce peuple visait à combler les uns des autres des éléments nutritifs important en manque. Ceci se faisait de manière périodique et mettait en mouvement l'ensemble des forces productrices qui venaient échanger leurs produits. Le producteur de tubercules par exemple venait avec son produit du champ pour l'échanger avec celui du chasseur ou du pêcheur, afin de compléter son alimentation.

En plus du troc des produits issus de l'agriculture, de la pêche, la chasse et cueillettes, les Basaa-Mpoo-Bati avaient introduit dès le XV<sup>e</sup> siècle dans leurs circuits commerciaux des supports d'échanges (cauris, barre de fer). Ceux-ci servaient d'équivalence aux prix des différentes marchandises<sup>109</sup>. Cette mise en valeur de ces supports d'échanges ou argent était liée

---

<sup>107</sup>Ekolle Sosso, 64 ans, pêcheur, Dizangué, entretien du 15/03/2020.

<sup>108</sup>Paul Mbaa, 66 ans, patriarche Ikwo, Edéa, entretien du 27/06/2018.

<sup>109</sup>Dikoume, 'Etude concrète', p.22.



à la découverte du sel venant de la côte<sup>110</sup>. Ce composant nutritionnel nouveau avait été un des éléments ayant contribué à l'introduction des différentes monnaies pour permettre les échanges. Ces différentes monnaies avaient facilité le commerce des biens de consommation et services. C'est le cas des cauris, des barres de fer et autres, ajoutés au système de troc qui facilitaient les échanges entre les membres de cette société<sup>111</sup>. Ce système d'échange s'était intégré à un vaste réseau de commerce ou marché de vente dans cette communauté à travers les différentes collectivités. On a assisté à la création de plusieurs points de commerces ou marchés par les membres de ce groupe sur leur territoire dans le but de faciliter les échanges.

En effet, ces points d'échanges étaient au préalable choisis par les initiés du *Mbok* ou *Mpée, Ngé, Ngambi* qui étaient aptes à indiquer l'espace propice pour mener le commerce. Ils procédaient à des rites d'expiation, de sanctification et de purification de l'espace choisi comme lieu de commerce ou marché, afin qu'il soit propice à l'activité<sup>112</sup>. Après cela, les membres de la communauté pouvaient exposer les produits tirés de leur activité économique selon un calendrier planifié. Certains organisaient les marchés soit chaque semaine, soit après deux semaines ou chaque mois. De manière quotidienne, on assistait au troc entre les membres des différents clans, lignages et sous-lignages. Lorsqu'il s'agissait des marchés périodiques, l'intervention des cauris, des barres de fer s'ajoutaient aux échanges. Certains marchés Basaa-Mpoo-Bati sont restés célèbres pendant la période du XVII<sup>e</sup> siècle à 1884. Parmi ceux-ci figurent le marché de bord d'Edéa et le marché de *bom bi tong* à Seppe (marché des noix de palme) chez les Yakalak<sup>113</sup>. Ces marchés étaient des espaces de commerce qui attiraient non seulement les Basaa-Mpoo-Bati, mais aussi des peuples voisins à l'instar des Malimba, les Pongo, etc. Ceci a créé une communauté de service au sein de ce peuple.

### **3- La communauté de service**

Les Basaa-Mpoo-Bati avaient mis en place un système d'assistance leur permettant de mener à bien leurs activités économiques. Celui-ci, dans le domaine économique, était une manière pour eux de s'alléger la tâche dans différentes activités qu'ils entreprenaient<sup>114</sup>. Il s'agit d'une stratégie communautaire d'entraide qui s'inscrit dans un esprit de solidarité entre les membres de ce groupe. La solidarité permettait d'accroître au quotidien et de manière

---

<sup>110</sup>Mboui, "Essai sur la vie domestique", pp28-29.

<sup>111</sup>Ekolle Sosso, 64 ans, pêcheur, Dizangué, entretien du 15/03/2020.

<sup>112</sup>David Bitanga, 52ans, notable à la chefferie Ngogos et membre de la confrérie *Njek*, Messondo, entretien du 12/05/2018.

<sup>113</sup>Ekolle Sosso, 64 ans, pêcheur, Dizangué, entretien du 15/03/2020.

<sup>114</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.61.

permanente leur développement économique. La communauté de service en question était palpable dans plusieurs domaines, notamment l'agriculture, les constructions, la pêche, etc. Concernant le domaine de l'agriculture par exemple, la communauté de service s'observait à travers la division du travail telle que mise en place par les natifs de *Ngok-Lituba*. Les travaux champêtres chez les Basaa-Mpoo-Bati étaient établis selon le genre et les classes d'âges. Ainsi, le travail était reparti par tâches entre l'homme et la femme. L'homme s'occupait à dégager l'espace de terre permettant à la femme de labourer<sup>115</sup>.

Concernant les hommes, ils formaient l'organisation dénommée *ekaghe* ou *ikaghna*<sup>116</sup>. Le *ekaghe* ou *ikaghna* est une coopérative de services mutuels des hommes du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Cette coopérative de services agissait dans le domaine des activités agricoles. Elle réunissait les hommes des différents clans, lignages et sous-lignages dans un but d'entraide. L'entraide consistait à porter main dans les travaux de défrichages, de nettoyage des champs agricoles dans cette société. Ceci se faisait selon un calendrier bien établi par les différents membres pendant la période de lancement des activités agricoles. Lorsque les membres d'*ekaghe* ou *ikaghna* devaient aller travailler dans le champ d'un membre, celui-ci se préparait à leur offrir après le travail un repas consistant et de la boisson, précisément le vin de palme ou de raphia leur permettant de récupérer<sup>117</sup>. Ceci renforçait non seulement leur esprit de solidarité fraternelle et d'unité, mais aussi faisait croître leur production agricole qui était liée à la démographie ambiante.

En dehors de la coopérative de services d'hommes *ekaghe* ou *ikaghna*, le genre féminin avait également son organisation. Celle-ci regroupant les femmes des différents clans, lignages et sous-lignages, était dénommée le *yum*<sup>118</sup>. Il s'agit d'une coopérative de services qui venait à la suite de l'action de celle du genre masculin. Lorsque les hommes finissaient avec les activités de défrichage et de nettoyages du champ, les femmes prenaient la relève dans le même état d'esprit que les hommes. Celles-ci, à travers un programme de travail planifié, organisaient les tours de travail dans leurs différentes plantations. La tâche assignée consistait à labourer le sol en introduisant de la semence. Lorsque cette phase était terminée, cette coopérative féminine enchaînait avec la deuxième phase qui consistait à l'entretien des champs, c'est-à-dire procédait au désherbage afin que la semence puisse bien grandir et entrer en maturité<sup>119</sup>. Tout comme le

---

<sup>115</sup>Jean Claude Ndjeck Hos, 59 ans, planteur et thérapeute traditionnel, Ebombe, entretien du 17/11/2018.

<sup>116</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.61.

<sup>117</sup>Bernadette Bissombi, 77ans, agricultrice, Makondo, entretien du 20/10/2019.

<sup>118</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.61.

<sup>119</sup>Bernadette Bissombi, 77ans, agricultrice, Makondo, entretien du 20/10/2019.

*ekaghe* ou *ikaghna*, lorsque les membres du *yum* se déplaçaient pour accomplir leur service d'assistance auprès d'un membre, celle-ci était tenue de leur préparer à manger. Le cycle agricole au sein de la société Basaa-Mpoo-Bati de cette période rythmait également autour des coopératives de services masculines et féminines qui étaient encadrées par les initiés des confréries pour une unité communautaire. Tout membre qui ne respectait pas le fonctionnement de la coopérative était châtié par les initiés.

En plus de ces coopératives de services dans le secteur de l'agriculture, les Basaa-Mpoo-Bati avaient également des groupes d'entraides dans les domaines de la pêche et la chasse. La pêche au sein de cette communauté est de deux ordres comme évoqué plus haut à savoir ; la pêche sur les petits cours d'eaux et celle sur les grands cours d'eaux. Dans ces deux catégories, les Basaa-Mpoo-Bati étaient constitués en groupements de pêche qui leur permettaient de mieux effectuer leur activité de production sous la vigilance des initiés des confréries qui, à travers leurs paroles sacrées ou des rituels de productions agissaient sur eux. Ces groupements qui étaient constitués des hommes et femmes, évoluaient ensemble dans la complémentarité. Les coopératives de services des hommes et femmes étaient beaucoup plus agissantes dans le domaine de la pêche. Elles facilitaient à pratiquer la pêche en groupe tant le jour que la nuit, moment auquel le poisson est en mouvement<sup>120</sup>. Ces organisations d'entraide grâce à leurs actions concertées agissaient dans le sens de maximiser la production des produits halieutiques pour le bien-être de la société.

En revanche, la chasse était un domaine réservé exclusivement aux hommes. Dans ce domaine, seules les coopératives d'entraide masculines étaient mises sur pied dans l'optique de faire de cette activité économique un métier de production des gibiers. Ces derniers étaient prisés dans la consommation par l'ensemble des membres de cette société, ils facilitaient l'unité des membres de ce groupement. La chasse se faisait selon les besoins des membres qui étaient en constante augmentation. Les coopératives de chasse après l'onction des initiés des confréries, se déployaient beaucoup plus la nuit avec les arbalètes, les lances, les flèches, etc<sup>121</sup>. Les produits issus de cette activité de chasse étaient partagés entre les différents membres de cette coopérative qui faisaient soit du troc, soit consommaient dans leurs foyers. L'ensemble de ces coopératives de services mettaient en exergue la communauté de produits au sein de ce peuple.

---

<sup>120</sup>Ekolle Sosso, 64 ans, pêcheur, Dizangué, entretien du 15/03/2020.

<sup>121</sup>Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

#### 4- La communauté de produits

Certains produits issus des différentes activités économiques des originaires de *Ngok-Lituba* au sein des différentes coopératives de services dès le XV<sup>e</sup> siècle, revenaient aux initiés des confréries et patriarches de cette communauté. Il s'agit des produits qui avaient un statut sacré et intègrent l'institution *Mbok* ou *Mpéé* en tant que éléments du patrimoine des Basaa-Mpoo-Bati. Ces produits étaient tirés de plusieurs domaines d'activités économiques, notamment l'agriculture, la pêche et l'élevage. Lorsqu'un secteur d'activité mettait en valeur un produit qui faisait partie du domaine du *Mbok* ou *Mpéé*, il était partagé ou communié par les initiés des confréries et les patriarches. Cette communion entre les garants du *Mbok* ou *Mpéé* Basaa-Mpoo-Bati autour des produits sacrés de leur univers, relevait du continuum de l'héritage culturel hérité de leurs ancêtres depuis leur foyer originel de *Ngok-Lituba*. Cet héritage culturel institutionnalisé et légué par les ascendants de ce peuple, visait à perpétuer l'unité sociale des descendants de cette ethnie de générations en générations. Une unité sociale qui se fortifiait à travers la communion des produit dits *bidjeck bi Mbok* ou *Mpéé* (la nourriture du *Mbok* ou *Mpéé*).

Le domaine de la chasse était plus illustratif de la communauté des biens au sein du peuple de la trilogie unitaire, car il témoigne le caractère sacré de certains animaux tant domestiques que sauvages.

**Tableau 8:** Quelques animaux et reptiles réservés aux initiés et à l'ensemble du groupe

EN FRANÇAIS	ESPECES EN LANGUE MPOO	CATEGORIES SOCIALES A PARTAGER
Eléphant	<i>Nzog</i>	Toute la communauté
Hippopotame	<i>Ngube</i>	Toute la communauté
Gorille	<i>Eboge</i>	Les initiés des confréries et patriarches
Panthère	<i>Nze</i>	Les initiés des confréries et patriarches
Boa	<i>Mbom</i>	Les initiés des confréries et patriarches
Pangolin	<i>Ka</i>	Les initiés des confréries et patriarches
La vipère cornue	<i>pee</i>	Les initiés des confréries et patriarches
Antilope dormante	<i>ssso</i>	Les initiés des confréries et patriarches
Caïman	<i>Ngan</i>	Les initiés des confréries et patriarches
Buffle	<i>Nyaat</i>	Toute la communauté
Tortue géante	<i>Kulut</i>	Les initiés des confréries et patriarches
Hippotraque	<i>Ngolon</i>	Toute la communauté
Lamentin	<i>Djaga</i>	Toute la communauté
Sanglier	<i>Ngoo</i>	Toute la communauté
Le belier castré	<i>Ntombe</i>	Toute la communauté
Chien	<i>Mbu</i>	Réserver aux hommes
Chimpanzé	<i>Nye</i>	Les initiés des confréries, patriarches et les chefs de familles
Porc-épic	<i>Ngom à biba</i>	Toute la communauté
L'érison	<i>Mbep</i>	Toute la communauté
Le rat Palmiste	<i>Kosi</i>	Toute la communauté
Le varan	<i>Ngombo'o</i>	Toute la communauté
L'escargot	<i>Koo</i>	Les initiés des confréries et patriarches
Le chat	<i>Singi</i>	Les initiés des confréries et patriarches

**Source:** Les informations présentes dans le tableau ci-dessus sont tirées de la synthèse de Cosme Dikoume, "Etude concrète d'une société traditionnelle : les Elog-Mpoo", Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en Sociologie, Université des sciences et techniques de Lille, 1977, p.65 et André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, entretien du 18/12/2018 à Yaoundé.

Le tableau ci-dessus présente certains animaux qui sont du ressort des initiés des confréries (sacrés) d'une part, et d'autres ouverts à la consommation de l'ensemble ce peuple (non sacrés). Les animaux réservés exclusivement aux initiés et patriarches sont ceux qui dégagent une force dont se servent ceux-ci pour agir dans la société<sup>122</sup>. C'est le cas pour soigner

<sup>122</sup> Ludovic André Meka, 65ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

certaines maladies, les initiés des confréries utilisaient comme ingrédients les ossements des chimpanzés, gorilles et panthères. Le reste des animaux étaient laissés à la consommation de tout le monde car ne possédant pas de force pouvant mettre l'équilibre de l'homme en danger. On peut également reconnaître dans cet exercice que certains initiés s'accaparaient de certains gibiers par gourmandise, car ne voulant pas consommer avec les autres membres.

Lorsque ces animaux ou d'autres étaient tués par les membres de ce groupe, ils revenaient soit aux garants du patrimoine, soit à l'ensemble du peuple. Lorsque ceci n'était pas respecté par les chasseurs, ils subissaient soit des sanctions de la part des initiés Basaa-Mpoo-Bati qui pouvaient aller jusqu'à la mise en quarantaine au sein du groupe social, soit il était atteint d'une maladie mystérieuse. On a le cas de Mikon, jeune chasseur qui tua la vipère à Nkikom (Nyanon) et décida de la consommer seule<sup>123</sup>. Quelques jours après, il vu son corps changé avec les pieds qui gonflaient. Lorsqu'il se rendit auprès de *Mbombok* Ngom pour se soigner, celui-ci constata qu'il était victime du sort lié à la consommation de vipère réservée aux initiés. Ce dernier fut soigné et châtier à ramener aux initiés leur vipère. Dorénavant, tout animal sacré qu'il tuerait et mangerait seul entrainera sa mort. Cosme Dikoume l'illustre clairement dans cette perspective lorsqu'il affirme que :

Certains animaux étaient considérés comme appartenant à toute la collectivité. Celui qui les tuait devait les partager avec les autres au risque de susciter la réprobation ou les représailles de la collectivité. La raison qui nous a été donnée est que, dans le passé, lorsque "tout le monde vivait ensemble", tous les animaux étaient partagés : celui qui revenait de la chasse partageait son butin, espérant aussi obtenir du voisin la réciproque une prochaine fois. Avec la dispersion des familles, à notre avis, on a retenu que quelques animaux pour maintenir la cohésion entre membre du groupe.<sup>124</sup>

Cette assertion de Cosme Dikoume vient témoigner non seulement de l'origine de ce partage, mais aussi la perpétuation ou l'institutionnalisation de cette pratique par le choix de certains animaux, qui participent à la sauvegarde des liens de fraternité et d'équilibre cosmique dans cette société. Il s'agit d'une réalité qui est la base du fondement des Basaa-Mpoo-Bati ainsi que leur unité. Le partage en commun des biens notamment des animaux faisait partie du patrimoine ancestral jalousement respecté. Celui-ci a pris corps dès leur séjour dans la savane en pays Bati. Les produits issus des différentes activités économiques de cette période, étaient intégrés par les Basaa-Mpoo-Bati comme faisant partie du *Mbok* ou *Mpée*<sup>125</sup>. Ceci en souvenir aux différents us et coutumes en matière de partage et de consommation des biens de productions dont les ancêtres avaient mis en place. Par la suite, cette pratique a intégré le *Mbok* ou *Mpée* qui est l'univers de cette communauté transmis par les ascendants dans le but de

<sup>123</sup>Ludovic André Meka, 65ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>124</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.61.

<sup>125</sup>Simon Pierre Bamga, 63ans, Mbombok et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

favoriser l'équilibre au sein de cette société<sup>126</sup>. Cette communauté de bien dont le rôle était non négligeable dans l'unité de ce peuple sur le domaine économique, s'observa également à travers d'autres repas traditionnels qui ont structuré l'unité historique des natifs de *Ngok-Lituba* sur le plan socioculturel.

**Tableau 9:** Quelques repas des Basaa-Mpoo-Bati

EN FRANÇAIS	DESIGNATION LANGUE BASAA	EN	CATEGORIES SOCIALES A PARTAGER
Le met de pistache	<i>Nkono ngond</i>		L'ensemble de la communauté
Le met d'arachide	<i>Nkono wondé</i>		L'ensemble de la communauté
Le met de termite	<i>Ngono Nsii</i>		L'ensemble de la communauté
Le met de poisson	<i>Mwéha</i>		L'ensemble de la communauté
L'igname à l'huile rouge	<i>Lignogi moo ma nkohop</i>		L'ensemble de la communauté
La sauce macabo	<i>Asong</i>		Réservée aux initiés
Le poisson à la sauce noir	<i>Mbongol hobi</i>		L'ensemble de la communauté
La sauce Ngombo au couscous manioc	<i>Soup bokoyé</i>		L'ensemble de la communauté
La sauce des noix	<i>nsugii</i>		L'ensemble de la communauté
Le bouillon de champion	<i>Mpélé bisougou</i>		L'ensemble de la communauté
L'ambiaré	<i>L'Okok</i>		L'ensemble de la communauté
La sauce noire des chenilles	<i>Mbongol makon</i>		L'ensemble de la communauté

**Source :** Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d'Ebombé, entretien du 07/11/2018 à Ebombé par Ngwéi et Jean Bisseleck, 64 ans, initié à la tradition Biso'o et petit fils d'un *Mbombok*, entretien du 24/06/2019 à Yaoundé.

Le tableau ci-dessus présente quelques repas tirés du patrimoine culinaire des Basaa-Mpoo-Bati. Il se dégage de ce tableau que la presque totalité des repas sont consommés par l'ensemble du groupe. Ce qui témoigne une fraternité entre les membres de ce peuple. En revanche, un repas tire l'attention dans cette étude ; la sauce macabo (*Asong*) qui est réservé aux initiés des confréries. Cette sauce macabo est réalisé à partir de certains condiments issus du traitement d'un patient au bosquet sacré. Il s'agit donc d'un repas sacré réservé aux initiés garant de l'unité socioculturelle de ce groupement.

<sup>126</sup>Simon Pierre Bamga, 63ans, Mbombok et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

### III- L'UNITE COMMUNAUTAIRE AU NIVEAU SOCIOCULTURELLE

L'unité communautaire des natifs de *Ngok-Lituba* au niveau socioculturel se présente sous deux aspects dont le social et le culturel. Elle s'observe pendant la période du XV<sup>e</sup> siècle à 1884 à travers les rapports que les membres de cette communauté avaient établis.

#### A- Le social

L'unité communautaire sur le plan sociale du peuple Basaa-Mpoo-Bati pendant la période avant la domination européenne, s'observe à travers la communion des us et coutumes, le système matrimonial, l'élément linguistique et la médecine traditionnelle.

##### 1-La communion des us et coutumes

Le peuple Basaa-Mpoo-Bati tire son essence unitaire de la communion des us et coutumes hérités de leurs ancêtres depuis *Ngok-Lituba*. Les us et coutumes représentent les différentes manières de penser, de sentir et de faire qu'ils se sont appropriés auprès de leurs ancêtres et dont l'implémentation se fait d'une génération à l'autre. Ces différents éléments s'inscrivent dans un grand ensemble qui est le système de parenté qui, lui-même est la base de la vie sociale. Le système de parenté ou lignager comme le dit Cosme Dikoume 'est fondé sur l'idéologie de sang, par l'intermédiaire des groupes de descendance, seuls cadres de vie offerts aux individus'<sup>127</sup>. Le sang est un élément important dans le système de parenté ou lignager car, c'est lui qui est à l'origine de la constitution d'une entité sociale qui commence par la cellule famille, le sous-lignage, le lignage, le clan, la communauté. Une communauté se définit d'abord par ses liens de sang qui sont fondateurs des entités sociales citées ci-dessus. C'est à travers son système de parenté ou lignager qu'une communauté exprime sa communion au quotidien à travers les valeurs qu'elle-même a institutionnalisées. Cette expression commune des différentes valeurs ancestrales a participé à consolider non seulement l'identité des Basaa-Mpoo-Bati, mais aussi à créer un cadre de socialisation garanti par les confréries et favorable à leur unité.

L'un des éléments caractérisant l'unité des Basaa-Mpoo-Bati à travers la communion des us et coutumes sur le plan social, était l'assistance fraternelle lors de la perte en vie humaine d'un membre du groupe. La mort à partir du XV<sup>e</sup> siècle à 1884 a connu des interprétations diverses. Elle était considérée comme un phénomène naturel qui se produisait lorsque la personne était déjà vieillissante<sup>128</sup>. On mourrait parce qu'on était sous le poids de l'âge et

<sup>127</sup>Cosme Dikoumé, "Etude concrète", p.47.

<sup>128</sup>Bernadette Ekame, 71ans, initié *Ndiliti*, Bilangue, entretien du 15/11/2022.



fatigué. Il s'agit d'une mort naturelle qui frappait souvent une certaine catégorie des Basaa-Mpoo-Bati. Celle-ci était contrariée par une autre par accident, par châtement ou de suite d'un mauvais sort<sup>129</sup>. A toutes ces pertes en vie humaines, les cérémonies des obsèques étaient organisées à cette occasion pour témoigner l'homme, sa vie et dire la nature de sa mort aux membres du groupe.

Le deuil chez les Basaa-Mpoo-Bati était un moment de consternation non seulement pour l'entité sociale touchée, mais aussi pour l'ensemble de la communauté<sup>130</sup>. Il s'agit d'un moment triste à travers lequel, le peuple originaire de *Ngok-Lituba* exprimait ses valeurs traditionnelles, marque de son unité autour des initiés des confréries. Ces valeurs identitaires se manifestaient par l'expression commune d'une situation triste qui mettait en mal l'équilibre de la société. Le deuil d'un membre du groupe était porté par l'ensemble des membres du sous lignage voir plus dans le respect des us et coutumes. Les us et coutumes des Basaa-Mpoo-Bati lorsqu'un membre de cette communauté mourait, exigeaient le respect d'un certain nombre de comportements garantis par le *Mbok* ou *Mpée*. Parmi ceux-ci, figure la consolation de la famille<sup>131</sup>. Pendant la consolation, les membres de ce peuple portaient le deuil à travers des visites qu'ils organisaient au lieu où la mort avait frappé.

Hormis cette visite de consolation, les Basaa-Mpoo-Bati apportaient leur assistance que ce soit pour le traitement du corps du défunt ou la nourriture et la boisson<sup>132</sup>. En guise de rappel, les corps des défunts n'étaient pas tous à la portée de tout le monde. Prenons le cas d'un initié de confrérie, dès sa mort, seuls ses confrères pouvaient voir et toucher et enterrer son corps, car celui-ci détenait les pouvoirs sacrés<sup>133</sup>. Cet initié était enterré en pleine nuit par ses confrères et son legs du *Mbok* ou *Mpée*, partagé entre eux, ceci dans la continuité de régulation de la vie en l'absence des membres du groupe. Sa tombe était le lieu des incantations menées par ses confrères pendant la nuit dans le but d'établir et de maintenir le lien avec lui ; d'où le transfert de pouvoir. Les patriarches bénéficiaient également du même accompagnement que les initiés des confréries, car leur âge et leur statut les érigeaient au rang des initiés<sup>134</sup>.

En revanche, le corps d'un enfant ou adulte ne connaissait pas le même serment que celui de l'initié. Il était exposé en public et enterré en journée par les membres du groupe sous l'œil

---

<sup>129</sup>Parfait Ndong, 76 ans, planteur, Songmbok, entretien du 20/11/2022.

<sup>130</sup>Simon Pierre Banga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>131</sup>*Idem*.

<sup>132</sup>Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

<sup>133</sup>Parfait Biboum, 71ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>134</sup>Lucas Nguimbis, 69ans, enseignant retraité, Yaoundé, entretien du 5/09/2022.

vigilant des garants des confréries. Pour le bon déroulement des obsèques, on contribuait en nature. Cette contribution consistait à recevoir les membres venant d'autres groupements. Lorsqu'un enfant ou adulte décédait naturellement pendant la période du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1884, le traitement du corps était le domaine réservé des femmes initiées du *Koo* qui maîtrisaient la pharmacopée traditionnelle<sup>135</sup>. Un certain nombre d'herbes dont le tabac et autres étaient mélangés à de l'eau puis introduit dans le corps du macabé à travers l'anus. Ceci retardait la décomposition du corps. On oignait également le corps avec de l'huile de palme pour sa conservation. Le nombre de temps qu'agissait la potion dans le corps du défunt, correspondait à la période du déroulement des obsèques<sup>136</sup>. A contrario, un corps issu d'un accident était manipulé par les initiés des confréries qui organisaient des rites d'expiation afin que ce malheur ne s'abatte plus sur les autres Basaa-Mpoo-Bati. Toutes les activités étaient interrompues au sein du groupe, ceci pour respecter et accompagner le mort vers le monde des ancêtres. Tout ce cérémonial regroupant les initiés des confréries et leurs membres favorisait l'unité au sein de cette communauté.

Les membres directs ou indirects de ce groupe mutualisaient leurs forces pour creuser la tombe du défunt qui était près de la maison. Ceci pour ne pas perdre le contact avec le mort qui était consulté chaque fois que le besoin s'imposait. C'est le cas lorsqu'un membre était malade, ou lorsque les activités de celui-ci ne marchaient pas, ou lorsqu'il était victime d'une injustice, il se faisait traiter sur la tombe d'un des défunts par un *Mbombok* ou *Mpée Mpé* ou un *Nge Nge*. Ces derniers adressaient les prières à leurs ancêtres, afin qu'ils intercèdent pour eux auprès de l'Être suprême pour que ce dernier pallie aux difficultés que rencontrait le membre en question. En plus de cette contribution physique au lieu du deuil, les originaires de *Ngok-Lituba* apportaient au quotidien à manger et à boire à la famille du défunt. Cette attitude consiste à accompagner la famille du défunt à supporter la douleur en mémoire du membre avec qui, ils avaient partagé les bons et mauvais moments durant sa vie terrestre. A travers l'action des initiés de la confrérie *Mbok* ou *Mpée*, un certain nombre de rites étaient organisés dans le but d'accompagner le mort vers la demeure des ancêtres<sup>137</sup>. Cette communion des us et coutumes s'accompagnait également du système matrimonial qui fortifie l'unité au sein de cette société.

## 2- Le système matrimonial

Le système matrimonial au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati est l'ensemble du processus

---

<sup>135</sup>Bernadette Ekame, 71 ans, initié *Ndili*, Bilangue, entretien du 15/11/2022.

<sup>136</sup>*Idem*.

<sup>137</sup>Ludovic André Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

qui concoure à l'union entre un homme et une femme. Il s'agit d'un processus bien planifié qui débute par la quête du conjoint pour aboutir au mariage. Ce système de relation sociale mis en place par les ascendants de ce peuple, permet de réguler les unions entre les descendants et de favoriser leurs épanouissements pour une relation sacrée agissante. Outre cela, le mariage est une institution traditionnelle mise sur pied par les ascendants de ce groupe, dans l'optique de pérenniser leur descendance et favoriser leur cohésion sociale. Lorsqu'un enfant avait atteint l'âge de puberté, il lui fallait un partenaire ou conjoint, afin qu'il n'ait pas à affronter seul cette phase de sa maturité<sup>138</sup>. Le peuple Basaa-Mpoo-Bati, comme l'ensemble des peuples Bantu d'Afrique, a développé des mécanismes sociaux lui permettant de préserver son patrimoine culturel identitaire. Ces mécanismes sociaux s'inscrivent dans le socle institutionnel de chaque peuple et obéit à un certain nombre d'exigences établies par des traditions respectives.

En effet, le système matrimonial Basaa-Mpoo-Bati obéissait à deux éléments importants favorisant la vie en leur sein à savoir : l'exogamie et l'appartenance au groupe ethnique. L'exogamie chez les descendants de Mban-Ngé-Nnanga consiste à aller prendre la femme hors du groupe social ou sous-lignage dont on était issu. Cette réalité sociale permettait d'éviter les mariages entre frères de la même lignée. Cette pratique était la manifestation d'une conscience d'appartenir à un même cordon ombilical, c'était aussi une manière d'expier les éventuels malheurs découlant d'une quelconque relation incestueuse telle la maladie *likaa* (l'inceste). En effet, les enfants issus de cette union mouraient souvent à bas âge<sup>139</sup>. Lorsque, par inconscience, ce phénomène d'inceste était commis, les membres de la confrérie *likaa* étaient sollicités et ceux-ci préparaient aux personnes victimes un traitement approprié. Ledit traitement consistait à éviter aux partenaires de subir les effets de *Likaa* que sont l'infertilité, la drépanocytose, etc<sup>140</sup>. L'exogamie est une garantie de l'union entre les membres de cette communauté car, elle évite le *likaa*, procure une descendance viable, présentant de bonnes aptitudes physiques et psychologiques. Elle rythme positivement la société en consolidant l'identité Basaa-Mpoo-Bati, marque de leur unité et du vivre ensemble.

En plus de l'élément d'exogamie évoqué plus haut, les natifs de la grotte sacrée de *Ngok-Lituba* ont également basé leur système matrimonial sur l'identité ancestrale ou l'appartenance au groupe. En effet, lorsqu'un membre de ce peuple décidait de se marier ou était en âge de se marier, il devait prendre pour partenaire un autre membre qui appartient à un autre groupe de

---

<sup>138</sup>Mboui, "Essai sur la vie domestique", p.6.

<sup>139</sup>Mbogue Mbogue, 75 ans, patriarche et membre de la confrérie *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>140</sup> *Idem*.

cette ethnie. Les unions chez les Basaa-Mpoo-Bati étaient établies dans le souci de pérenniser ce peuple à travers une progéniture forte et dynamique qui en découlait<sup>141</sup>. La sauvegarde de l'identité de ce groupe à travers sa progéniture était un facteur essentiel dans la transmission du *Mbok* ou *Mpéé* à celle-ci<sup>142</sup>. L'identité est un élément important dans l'initiation aux différents ordres coutumiers et confrériques Basaa-Mpoo-Bati. Pour recevoir certains attributs au sein du peuple originaire de Ngok-Lituba, il fallait être issu d'une union exogame<sup>143</sup>.

En effet, le système matrimonial du peuple Basaa-Mpoo-Bati dans son grand ensemble se concrétise par le mariage qui est une institution sacrée. Le mariage est l'aboutissement d'un processus qui commence par l'annonce ou la quête de la conjointe, en remplissant l'ensemble des conditions. Cette phase se caractérise par les annonces qui sont faites à l'intérieur des collectivités claniques, lignagères et sous-lignagères à travers des tierces personnes ou d'autres techniques bien connues<sup>144</sup>. Lorsque ce préalable était établi, le *likoré* (demande de la main), le *likil* (la dote) et le *libii* (mariage) étaient les éléments constitutifs de ce système matrimonial<sup>145</sup>. L'ensemble de ce processus regroupait les différents membres de familles qui scellaient leur union à travers ces différentes cérémonies. Cette union de progénitures témoigne la volonté de constituer une nouvelle famille. Celle-ci s'inscrit dans la logique de renforcement de l'unité non seulement des deux familles mais aussi, l'ensemble des deux collectivités claniques, lignagères et sous-lignagères en question. Celles-ci se considéraient encore plus comme frères qu'avant car, la progéniture qui découlait de cette union bénéficiait d'un statut particulier en leur sein. Ce système matrimonial était beaucoup plus intégré grâce à la langue de ce peuple.

### 3- L'élément linguistique

La langue est un outil de communication très important dans le cadre de la socialisation des membres d'un groupe. Elle permet de faciliter le contact entre deux ou plusieurs personnes qui ont des intérêts communs. Cet outil de communication fédère l'ensemble des énergies provenant des horizons divers, leur permettant de s'épanouir dans un environnement adéquat. En effet, le questionnement autour de la langue et même sur l'histoire Basaa-Mpoo-Bati tels que mené par certains auteurs européens pendant la colonisation, a créé beaucoup de confusion<sup>146</sup>. Cette confusion était née non seulement de la non maîtrise de l'Anthropo-histoire

---

<sup>141</sup> André Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13 mai 2017.

<sup>142</sup> *Idem*.

<sup>143</sup> Ndebi Biya, *Etre*, p.75.

<sup>144</sup> Mboui, "Essai sur la vie domestique", p.8.

<sup>145</sup> *Ibid*.

<sup>146</sup> Dugast, *L'inventaire ethnique*, p.14.

sociale de ce peuple, mais aussi sur la transposition de la méthodologie d'étude calquée sur le modèle des peuples européens. Ceci a abouti à la confusion au niveau de l'étude de la langue des descendants de Mban-Ngé-Nnanga.

Le peuple Basaa-Mpoo-Bati est un peuple qui descend de Mban-Ngé-Nnanga depuis *Ngok-Lituba* au XIV<sup>e</sup> siècle. Une descendance ne peut se traduire de manière réelle qu'à travers un support de communication qui est la langue. L'origine de la descendance de ce groupe ethnique montre qu'il a une langue. Celle-ci a évolué dans le temps et dans l'espace du fait des contacts avec les autres peuples, ce à la faveur des migrations précoloniales. En outre, la langue des Basaa-Mpoo-Bati s'inscrit dans le grand ensemble des langues Bantu qui présentent les mêmes similitudes tant sur la morphologie que la syntaxe. Les éléments linguistiques établissent que les descendants de Mban-Ngé-Nnanga ont une langue que certains ont appelée tantôt le *Basaa*, tantôt le *Nsoo*<sup>147</sup>. Cette langue est diversement qualifiée à travers les différentes variances linguistiques qui se présentent de façon accrue depuis la colonisation à nos jours. Ceci sème la confusion aux yeux des autres peuples sur la nature des Basaa-Mpoo-Bati qui se reconnaissent d'un même ancêtre.

La langue des natifs de la grotte sacrée de *Ngok-Lituba* a été un instrument favorable à leur vie harmonieuse et à leur unité dès leur séjour dans la savane Bati. Il s'agit d'un outil de communication hérité de leurs ascendants mis à leur service, afin qu'ils ne se confondent pas à ceux des autres peuples. Cette langue est la base de la socialisation dans ce peuple et a permis à celui-ci de conserver son socle traditionnel tout en renforçant ses liens de fraternité. Ces liens de fraternité à l'intérieur de ce peuple, se caractérisent par le développement en commun de certaines activités et services permettant de consolider leur identité culturelle. C'est dans ce sens que certaines activités et services tels que l'entraide, le partage, l'édification des marchés communs, la communion du *Mbok* ou *Mpée* avaient pris corps dans ce peuple. Lorsqu'un descendant de cette entité ethnique voulait agir dans son univers, il le faisait avec le concours de ses frères à travers leur langue qu'on appellerait le "Mban"<sup>148</sup>. La langue "Mban" a permis à ce peuple de se regrouper autour des institutions qui fondent son univers et de les mettre en mouvement dans le souci de sauvegarder leur vie. La parole étant sacrée, les Basaa-Mpoo-Bati s'en servaient pour affirmer leur identité et agir dans le sens de faire mouvoir le *Mbok* ou *Mpée*. On observait cela à travers des diners, le partage de certains biens de consommations à caractère

---

<sup>147</sup>Idelette Dugast, "Essai sur le peuplement, p.27

<sup>148</sup>La langue "Mban" est la langue que nous attribuons aux Basaa-Mpoo-Bati du fait qu'ils descendent de celui-ci. C'est la langue qu'ils héritèrent de lui avant de prendre les dénominations liées à chacun de ces fils et petits-fils.

sacré comme le vin de palme, certains animaux, certains vivres, etc. Ceci se faisait aussi dans le domaine de la médecine.

#### 4-La médecine traditionnelle

La médecine traditionnelle occupe une place majeure dans le tissu des relations entre les descendants de Mban-Ngé-Nnanga. Elle s'inscrit dans le grand ensemble du système *Mbok* ou *Mpée* reçu par ceux-ci de leurs ascendants. Il s'agit de l'un des aspects non négligeables de l'univers de ce peuple car, il permet à celui-ci d'être en équilibre en matière de santé. Joseph Mboui relate les conditions de transmission de cet art médical à l'ancêtre Mban-Ngé-Nnanga en ces termes : « les esprits lui firent monter jusqu'à la deuxième porte appelée Nuit qui lui donna la possibilité de tout transformer en se transformant aussi, transformer toute sorte de maladie »<sup>149</sup>.

Cette initiation au traitement des maladies dont serait victime tout membre, était la tâche qui avait été confiée à Mban par les ascendants. Le traitement de la maladie consiste à élaborer une concoction médicale édictée par les ancêtres, pour que le patient puisse trouver la santé. C'est dans ce sens que la médecine traditionnelle intègre les arcanes de l'institution suprême de la communauté Basaa-Mpoo-Bati depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. La médecine traditionnelle comme l'ensemble des catégories sociales du peuple originaire de *Ngok-Lituba* avait influencé son unité avant l'arrivée des Européens. Cette influence était évidente dans la mesure où, pour assurer son bien-être, chaque communauté était initiée au traitement de certaines pathologies dont elle faisait face. Cette initiation à l'art médicinal était instituée par les ascendants qui, à travers certains rites, accompagnaient les initiés dans le traitement du patient. Les Basaa-Mpoo-Bati avaient fédéré également leur cohésion sociale à travers l'art médical, qui était entre les mains non seulement de certains membres dont l'initiation n'était pas poussée à l'intérieur des confréries, mais surtout aux garants des différentes confréries<sup>150</sup>. Lorsqu'un membre de ce groupe souffrait d'une pathologie évidente, il allait se faire consulter auprès des initiés des confréries qui, grâce à l'action de leur pouvoir atemporel, concoctaient un traitement approprié à la pathologie.

La consultation se faisait le plus souvent auprès de l'initié du *Ngambi* qui, grâce à son art divinatoire, détectait la maladie du membre. Selon l'ampleur de la maladie, l'initié du *Ngambi* orientait le membre malade auprès de ses confrères initiés des différentes confréries, capables

<sup>149</sup>Mboui, «Textes et documents Basa», p.18.

<sup>150</sup> Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

de le traiter au cas où il n'avait pas la compétence. La potion concoctée par ceux-ci, notamment les *Mbombok* ou *Mpée Mpé*, les *Ngé Ngé*, *Nga Ngambi*, *Mut Mbak*, *Mut Likaa*, *Koo Koo*, était le résultat des interactions entre les ancêtres et ces initiés<sup>151</sup>. Ces derniers ne faisaient qu'agir sur le malade selon les prescriptions édictées par les ancêtres. Ainsi, l'ancêtre occupe une place centrale dans la médecine traditionnelle chez les Basaa-Mpoo-Bati car, c'est lui qui est à l'origine de tout<sup>152</sup>. Certaines maladies étaient souvent considérées comme mystérieuses, c'est-à-dire relevant du mauvais sort envoyé à un descendant par l'ascendant, il était important d'aller consulter les ancêtres à travers les initiés pour trouver une solution. L'ancêtre ou le culte des ancêtres est donc l'élément médical qui agit dans l'unité communautaire du peuple de la trilogie unitaire car, il trace les voies de la guérison du membre à travers l'initié et permet à celui-ci, de bien s'é mouvoir au sein de cette société. Ce patrimoine médical inspiré par les ascendants, avait permis à l'ensemble des membres de ce peuple de se reconnaître autour de leur médecine traditionnelle, et la partager à travers les membres des différentes confréries. Cette unité découlant de la médecine traditionnelle était également observée à travers le culturel.

## **B- L'unité culturelle**

Le domaine culturel avait également joué un rôle non négligeable dans l'unité des descendants de Mban-Ngé-Nnanga, notamment à travers certains aspects de leur vie comme l'art culinaire, l'esthétique du corps, les chants et danses, et le vestimentaire.

### **1- L'art culinaire**

Le peuple Basaa-Mpoo-Bati accorde une place importante à sa gastronomie. La nourriture a, de tout temps, été un élément rassembleur des membres de cette communauté. Pour cela, une attention particulière était accordée à la préparation de celle-ci au sein de cette société<sup>153</sup>. L'art culinaire en vigueur au sein de ce peuple est une réalité tirée de leur univers social et acquise à travers une initiation des ascendants aux descendants. Depuis leur séjour à *Ngok-Lituba* en passant par leurs différentes migrations et peuplements, la nourriture a toujours été l'élément facteur de l'unité des Basaa-Mpoo-Bati<sup>154</sup>. Pendant le XIV<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle, le repas était consommé en groupe. Ce qui revient à dire que lorsqu'on préparait la nourriture à l'intérieur d'une entité clanique, lignagère ou sous lignagère, on le partageait à l'ensemble des membres

---

<sup>151</sup>Simon Pierre Bamga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>152</sup> *Idem*.

<sup>153</sup>Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

<sup>154</sup>Mbogue Mbogue, 75 ans, initié *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

du groupe. C'est dans ce sens que Ngok et sa femme Ki wom partageait toujours leurs repas avec le reste de leurs membres (Mbok, Bias, Buwe, Mban, etc) à *Ngok-Lituba* tels que le relate Joseph Mboui<sup>155</sup>.

Cette habitude a continué jusqu'en 1884 au sein de cette ethnie entre les différents ancêtres de lignages, sous-lignages et leurs membres tels que Nsoo, Libog, Bikoyé, Konè, etc, avant de subir les effets de la colonisation. Pendant cette période précoloniale, la nourriture était partagée à l'ensemble des membres du groupe dans le but de conserver les liens de fraternité et d'unité. La famille était vécue au sens large du terme ; d'où le repas avait été considéré comme un patrimoine du *Mbok* ou *Mpéé*, c'est-à-dire se devait être partagé à l'ensemble de la communauté<sup>156</sup>. En pays Basaa-Mpoo-Bati, on ne mangeait pas seul. Avant qu'un chef de famille ne mange, il se rassurait que l'ensemble de ceux qui l'entourent avaient préalablement mangé<sup>157</sup>. La nourriture était un élément de rassemblement, une communion et d'unité de l'ensemble des membres tant du groupe familial que communautaire. C'est autour d'elle, accompagnée de la boisson traditionnelle que tout ce qui constitue l'univers de cette ethnie était raconté. La nuit, tout le monde se réunissait chez le *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* autour du feu, chaque entité familiale avec son repas. Ces différents repas étaient partagés à l'ensemble du groupe. C'est autour de ce repas que l'initié enseignait à ses membres son histoire, ses us et coutumes. Cette réalité avait été vécue par les descendants de *Mbombok* Mbongo chez les Nyitjen (Biso'o) entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et 1884<sup>158</sup>. Toutes les femmes, les frères, les fils et petits-fils et arrières petits-fils de cet initié se rassemblaient chaque soir autour du feu, afin de partager le repas qui les unissait et s'échanger sur les questions liées à leur univers.

Cette façon de vivre autour de la gastronomie était l'expression de l'affirmation de l'identité culturelle des Basaa-Mpoo-Bati, héritée de leurs ascendants. Certains menus préparés par les descendants de Mban-Ngé-Nnanga étaient constitués des éléments tirés de leur univers. Les menus préparés à l'intérieur de ce groupe avaient un statut particulier. A travers leurs menus, les Basaa-Mpoo-Bati dégageaient une fierté particulière. Parmi les menus constituant l'identité culturelle de ce peuple, figurait le repas du chien. Il s'agit d'un repas qui présente un caractère sacré car, relevant du *Mbok* ou *Mpéé*<sup>159</sup>. Il était réservé exclusivement aux hommes, car ceux-ci incarnaient le pouvoir et la tradition de ce peuple. Celle-ci à travers laquelle

<sup>155</sup> Mboui, "Textes et documents Basa", pp.6-10.

<sup>156</sup> Parfait Biboum, 71 ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>157</sup> Mbogue Mbogue, 75 ans, initié *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>158</sup> Parfait Biboum, 71 ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>159</sup> Simon Pierre Banga, 63 ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.



l'institution suprême *Mbok* ou *Mpée* prônait, était entre les mains du genre masculin. A travers les ingrédients tirés de leur univers social ; mélangés à de la viande du chien cuite, ceux-ci concoctaient le repas qu'ils consommaient uniquement entre eux. Le repas du chien était un repas *Mbok* ou *Mpée* dans toute sa sacralité, car il traduit la puissance, la force, le pouvoir dont détiennent les initiés des confréries au sein de la collectivité. Il s'accompagnait du vin soit de palme soit du vin de raphia. Le chien étant un animal de pouvoir, les hommes se l'approprièrent pour croître leur force et leur puissance dans la société ; d'où interdit aux femmes<sup>160</sup>. Autour de ce repas, beaucoup d'échanges concernant la communauté étaient au rendez-vous.

Le repas du chien est une tradition héritée des ascendants et perpétuée au sein de cette communauté à travers le *ngan mbu* ou *ngan ngwo*<sup>161</sup> qui est la fête de fin d'année chez les Basaa-Mpoo-Bati. Une fête qui a été transposée dans le calendrier chrétien et n'est presque plus célébré de nos jours dans cette communauté. La fête du chien *ngan mbu* ou *ngan ngwo* chez les Basaa-Mpoo-Bati, à l'époque précoloniale était l'expression de l'affirmation de l'identité culturelle de ce peuple et de son unité à travers l'art culinaire. Il s'agit d'un moment important à travers lequel, les membres de ce groupe préparaient les menus à partir des produits de leur environnement. Parmi ces menus figurent les mets tels que le *ngono ngond* ou mets de pistache, le *miwéa* ou mets de poissons, *ngono nsii* ou mets de termites, etc. Hormis les mets, le *mbongol* ou sauce noire de viandes, poissons, chenilles, les termites et autres étaient également au rendez-vous, accompagné des différents vins<sup>162</sup>. Cette fête de *ngan mbu* ou *ngan ngwo* était une occasion pour les descendants de Mban-Ngé-Nnanga du XIV<sup>e</sup> siècle à 1884, de commémorer leur identité ancestrale et de préparer le passage de l'ancienne à la nouvelle année. Cet art culinaire s'arrimait également à l'esthétique du corps.

## 2- Esthétique du corps

Le corps humain dans la tradition négro-africaine en général et celles des Basaa-Mpoo-Bati en particulier, est porteur de symboles. Il est une représentation tant abstraite que concrète d'une réalité culturelle particulière<sup>163</sup>. Le peuple Basaa-Mpoo-Bati comme l'ensemble des peuples africains, a toujours pris soins de son corps. Cette mise en valeur du corps participe à créer un modèle de beauté particulier à travers lequel l'ensemble des membres pouvaient

<sup>160</sup>Botnem Mbe, "Le félin en negro-culture", p.85.

<sup>161</sup> *Ngan mbu* ou *ngan ngwo* chez les descendants de Mban signifie la fête du chien qui consacre la fin d'une année dans ce peuple et correspond à la fête de fin d'année dans le calendrier chrétien. Il s'agit d'une fête qui marque la fin d'année des activités agricoles qui se traduit par les récoltes.

<sup>162</sup>Bernadette Ngo Nguimbous, 72ans, agricultrice, Nyanon, entretien du 12/04/2020.

<sup>163</sup>Meinrad Hebga, *La rationalité d'un discours africain sur les phénomènes paranormaux*, Paris, l'Harmattan, 1998, pp.104-105.

s'identifier et se côtoyer réciproquement. L'esthétique du corps chez les descendants de Mban-Ngé-Nnanga devient véritable à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle avec la stabilisation des entités de ce peuple sur des territoires Sud-Cameroun. Elle se présente sous plusieurs aspects à savoir ; la coiffure, les bijoux, les tatouages, etc<sup>164</sup>. Concernant la coiffure, certains Basaa-Mpoo-Bati prenaient souvent soins de leurs chevelures. Elle constitue un des aspects de la beauté physique d'un Basaa-Mpoo-Bati. Celle-ci était une réalité sociale établie au sein de ce groupe et les descendants étaient contraints à la suivre. L'esthétique de beauté à travers la chevelure était observable tant chez certains hommes que certaines femmes. Concernant les hommes, la chevelure était courte selon le modèle que chaque membre se proposait<sup>165</sup>. Certaines coiffures hommes étaient souvent accompagnées des *atoni* qui sont des traits d'ouverture entre les cheveux rendant la coiffure éclatante.

Au-delà de la coiffure de courts cheveux, vers 1884, les hommes faisaient également le *mbaya* qui consiste à raser complètement la tête à nue. Cette coiffure du *mbaya* était beaucoup plus observable chez les enfants. Elle était le plus souvent représentée par quelques touffes de cheveux pour plus d'esthétique<sup>166</sup>. Le *mbaya* était également fait pour des raisons de propreté car, certaines maladies comme, les poux, la teigne, sévissaient régulièrement au sein des membres de cette société. Yves Nicol l'explique dans son travail lorsqu'il affirme que : " Les enfants, pour les raisons de propreté, sans doute, ont d'ordinaire le crane complètement rasé (...) "<sup>167</sup>.

Outre la coiffure de courts cheveux des hommes, les femmes également procédaient à l'esthétique de la chevelure. Les tresses, les nattes et bien d'autres formes de coiffure étaient la marque distinctive de la beauté de la femme au sein de cette communauté. Toujours dans cette perspective d'esthétique du corps, Yves Nicol explique la qualité de la coiffure féminine en ces termes : " la coiffure féminine relève d'un art savant et compliqué, tantôt, elle se présente bouffante et divisée en grosses coques, tantôt, au contraire, elle est étirée et ligaturée en un grand nombre de petits cornes "<sup>168</sup>. Cette description de la coiffure féminine chez les Basaa-Mpoo-Bati traduit les variétés de modèles d'esthétiques de la chevelure que présentait cette catégorie de membres. Ces différentes coiffures étaient réalisées sous la vigilance des initiés des confréries qui veillaient au respect du genre, de la propreté, aux us et coutumes. Ceci permettait aux uns et aux autres de se reconnaître partout où il se trouvait et de ne pas se

<sup>164</sup>Bernadette Ngo Nguimbous, 72ans, agricultrice, Nyanon, entretien du 12/04/2020.

<sup>165</sup>Mbogue Mbogue, 75 ans, initié *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>166</sup>*Idem*.

<sup>167</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.61.

<sup>168</sup>*Ibid*.

craindre.

Hormis ces différentes coiffures qui constituent l'une des marques de l'esthétique du corps chez les Basaa-Mpoo-Bati, on note également des ornements du corps à travers différents bijoux. Ces bijoux étaient beaucoup plus réservés au genre féminin qui s'en servait pour se rendre belle et de surcroît, séduire leurs partenaires. C'est l'une des caractéristiques de la beauté féminine en pays Basaa-Mpoo-Bati. Parmi ces objets d'ornement du corps, on a les bracelets en fer, cuivre, ivoire, etc<sup>169</sup>. Ils étaient souvent portés sur les poignées de mains, le cou, les oreilles, les reins, etc. Christine Buhan et Etienne Kange Essiben expriment clairement le port de certains bijoux en ces termes : ‘ ‘ Petites filles et femmes portent des boucles agrafées aux lobules des oreilles, parfois dès leur plus jeune âge. Les rangs de perles où était fixé le cache-sexe fit place par la suite au collier des reins, *nsan*, en voie de disparition’’<sup>170</sup>. Ces objets d'ornement que portaient les femmes de cette communauté, exprimaient la beauté dans le sens naturel de l'être à l'intérieur de ce peuple. C'est également par là qu'on identifiait la femme dans ce groupe.

En plus des objets d'ornements du corps, les tatouages étaient également l'une des marques de la beauté des membres de ce groupe. Ils étaient réalisés tant chez les hommes que les femmes. Les tatouages en question consistaient à faire des piqûres sur la peau du membre de telle sorte que celles-ci puissent faire sortir des marques de beauté édictées par celui-ci<sup>171</sup>. Il faut dire que certains tatouages étaient la marque des initiés des confréries qui exprimaient la force et le pouvoir. Cette activité de tatouage du corps Basaa-Mpoo-Bati est confirmée par Yves Nicol lorsqu'il affirme que :

Les anciens Bakoko portent sur leur milieu du front et sur les pommettes un tatouage en noir, obtenu par des piqûres colorées avec le suc d'une liane, et représentant un cercle avec un point central. (...) Par ailleurs, suivant les fantaisies de chacun, les tatouages les plus divers se font sur la poitrine, le dos, les bras, les jambes<sup>172</sup>.

Cette affirmation d'Yves Nicol présente les tatouages tels que le faisaient les Basaa-Mpoo-Bati à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un modèle de beauté qui était réalisé à travers l'ensemble des parties du corps humain tant chez les hommes que les femmes. Cette mise en valeur du corps chez les natifs de *Ngok-Lituba* pendant cette période, facilitait leur identification au sein de leur communauté et favorisait leur unité sociale. A travers cette esthétique de beauté, on pouvait agir à l'intérieur de ce peuple sans toutefois être inquiet ou s'interroger sur

<sup>169</sup>Bernadette Ngo Nguimbous, 72ans, agricultrice, Nyanon, entretien du 12/04/2020.

<sup>170</sup> Buhan et Kange Essiben, *La mystique du corps*, p.225.

<sup>171</sup>Théophils Pimbomkoo, 85 ans, Notable à la chefferie Ninjéé, Bisseng, entretien du 18/12/2019.

<sup>172</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.61.

l'appartenance ou pas du membre au groupe. L'esthétique de beauté était une marque d'identification des membres de ce peuple qui consacrait son unité dans un élan de vivre ensemble. Cette unité était aussi traduite dans le domaine des chants et danses.

### 3- Les chants et danses

Les chants et danses des Basaa-Mpoo-Bati constituent un patrimoine culturel, vivante de ce peuple. Il s'agit d'un pan de souveraineté qu'exercent les descendants de *Ngok-Lituba* pour perpétuer leur identité ethnique et développer un esprit de fraternité entre eux. Les chants et danses représentaient le socle patrimonial où se dresse l'ensemble des éléments qui constituent la personnalité d'un individu ou d'une communauté quelconque. Ils expriment un certain nombre de messages qui participent d'une manière ou d'une autre, à la consolidation de l'unité et à la diffusion des valeurs, propres à ce groupe social<sup>173</sup>. A travers les chants et danses, une certaine vision de leur monde se dégage dans l'esprit des membres d'un groupe. Pour ce qui concerne les Basaa-Mpoo-Bati, leur vision du monde était tirée du *Mbok* ou *Mpéé*, et se répandait au sein du groupe sous forme de messages à travers les chants à partir desquels les uns et les autres se reconnaissaient.

Les chants et les danses mis en scène par les natifs de la grotte sacrée, étaient inspirés des réalités sociales vécues par ceux-ci. En ce qui concerne singulièrement les chants, ils étaient le plus souvent exécutés pendant que les membres de ce groupe social veillaient la nuit autour du feu, lors d'une cérémonie traditionnelle, ou dans le cadre d'une action collective à l'instar des travaux à l'intérieur des organisations d'entraide<sup>174</sup>. Les chants exécutés par les membres de cette communauté, visaient à renforcer leurs liens de fraternité, enseigner sur les valeurs de ce peuple, dénoncer les pratiques perverses que certains membres se laissaient entraîner, etc<sup>175</sup>. C'est le cas de ce chant relatant la fraternité que relate Gabriel Mideng<sup>176</sup> en ces termes :

*'Nsaa ni Nsoo bi bé linan libot,  
Bi solé à Ngok-Lituba,  
Won yé bigwalé litin li Bisaa ni Biso 'o,  
Ilen biéba batoo,  
Bilé di mut wara,  
Balaman li nin liton.'*

<sup>173</sup>Mbogue Mbogue, 75 ans, initié du *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>174</sup>Ekolle Sosso, 64 ans, pêcheur, Dizangué, entretien du 15/03/2020.

<sup>175</sup>Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpéé Mpé*, Edéa, entretien du 25/10/2019.

<sup>176</sup> Gabriel Mideng, 87 ans, *Nga Ngambi*, Logbikoy, entretien du 12/05/2017.

Traduction en français par Prosper Molibok

Nsaa et Nsoo étaient des frères,  
Ils sont venus de *Ngok-Lituba*,  
C'est de là qu'ils donnèrent naissance aux Basaa et Basis'o,  
Aujourd'hui le peuple a grandi,  
Nous sommes une seule personne,  
Nous devons vivre ensemble.

A travers ce chant et bien d'autres, on ressortait toujours l'esprit communautaire autour de l'appartenance au même ancêtre. Cet esprit communautaire dégagé à travers ces chants, avait un statut de savoir social qui était exprimé par les chanteurs dans le but de se revendiquer de la même communauté. Toujours dans le domaine des savoirs de ce groupe social, les chanteurs, ressortaient l'histoire des différents clans, lignages, sous-lignages, les us, les coutumes et la solidarité, marque de l'identité culturelle des Basaa-Mpoo-Bati. Ces chants étaient souvent accompagnés des instruments, notamment le *nku* ou tam-tam, le xylophone, le *hilun* sorte de piano, etc. En dehors de ces chants, les danses n'étaient pas à négliger dans l'identification d'un membre Basaa-Mpoo-Bati à l'intérieur de son univers social. Les danses étaient la manifestation de l'expression des chants qu'entonnaient les membres et le son des instruments de musique de ce peuple. Ces danses étaient diverses et variées, classées en deux catégories ; les danses populaires et les danses rituelles.

Le premier type de danse était ouvert à l'ensemble des membres du groupe. Dans cette catégorie de danses traditionnelles figure le *sekele* qui est une danse érotique. Cette danse du *sekele* consiste à mettre le ventre en mouvement en brisant la colonne vertébrale et les genoux<sup>177</sup>. En plus du *sekele*, la danse *nianguï* qui était un ballet d'ensemble présidé par un leader danseur. Yves Nicol explique mieux cette danse populaire en ces termes : « La danse « *nianguï* » est un véritable ballet, dirigé par un chef danseur « *niaanianguï* », qui chante seul un motif que tous reprennent en chœur et qui guide les diverses figures »<sup>178</sup>. Hormis ces danses, on avait également le *lihongo* qui est une danse en forme de cercle c'est-à-dire, les danseurs l'exprimaient en rotation.

Quant au second type de danse, il concerne les danses rituelles qui sont le domaine réservé des initiés des confréries. C'est le cas du *ko*, le *um*, le *nge*, le *biso*, qui sont les arts gestuels exprimés par les garants des différentes confréries dans l'exercice de leurs fonctions<sup>179</sup>.

<sup>177</sup>Mbouï, « Essai sur la vie domestique », p.27.

<sup>178</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.61.

<sup>179</sup>Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpée Mpée*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.

Il s'agit des danses sacrées qui agissent en faveur de la purification, la sanctification et la protection des hommes des lieux des événements. Toutes ces deux catégories de danses lorsqu'elles étaient exprimées, fédéraient l'ensemble des Basaa-Mpoo-Bati. Elles promouvaient la parenté commune entre les membres du groupe social qui s'identifiaient et les partageaient, dans un esprit de fraternité et de concorde. Ces chants et danses étaient également l'expression des retrouvailles entre frères répandus sur des territoires éloignés. Ils étaient le plus souvent exécutés sur les places des marchés (actuel Ndom et Bot Makat par exemple), les lieux de mariages qui symboles de partage et d'unité des Basaa-Mpoo-Bati. En dehors des chants et danses folkloriques de ce peuple, l'unité des Basaa-Mpoo-Bati se faisait également ressentir à travers l'aspect vestimentaire.

#### 4- Le vestimentaire

Le vestimentaire est l'un des éléments d'identification d'un groupe de personnes qui expriment leur essence culturelle. Celle-ci était tirée du substrat traditionnel de chaque groupe et adapté à son environnement. Ainsi, les peuples de la savane ont un mode vestimentaire qui est inspiré des produits de la savane, tandis que les peuples de la forêt s'inspirent des produits de cet écosystème pour constituer leur modèle d'habillement. C'est dans cette logique de l'identification à l'écosystème environnant à leur cadre de vie que, les originaires de *Ngok-Lituba* avaient confectionnés leurs vêtements. Pour se vêtir pendant cette période, plusieurs éléments de la faune et la flore intégraient la réalisation des habits dédiés à la couverture ou l'habillage du corps. Les accoutrements avaient évolué dans le temps en se perfectionnant. Les Basaa-Mpoo-Bati dans leur habillement, se sont servis de certaines feuilles des plantes de la forêt, les écorces d'arbres battues, certaines peaux d'animaux, plumes d'oiseaux, etc<sup>180</sup>.

Les différents accoutrements concoctés par les Basaa-Mpoo-Bati étaient tirés de leur écosystème. Ces vêtements étaient en fonction des catégories de personnes qui constituaient cette communauté. Ainsi, l'ensemble des personnes issues de ce groupe social s'habillaient avec les feuilles de la forêt et les plumes d'oiseaux au départ. A ces feuilles de la forêt et les plumes d'oiseaux ; suivirent les écorces battues passant entre les jambes et se rattachant devant et derrière par, une bretelle qui serrait la taille voulu<sup>181</sup>. Ces accoutrements à travers les éléments de l'écosystème de ce peuple se sont perfectionnés avec le temps avec les peaux et poils d'animaux. L'accoutrement à travers les peaux et poils de certains animaux dont la panthère, le buffle et l'éléphant étaient l'apanage des hommes qui se distinguaient des femmes. Ils étaient la marque de l'autorité et de distinction de l'habillement selon le sexe au sein du groupe Basaa-

<sup>180</sup>Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d'Ebombé, Ngwei, entretien du 07/11/2018.

<sup>181</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.59.

Mpoo-Bati. Les femmes n'arboraient pas toujours la peau d'animal sous prétexte qu'elles ne garantissaient pas l'autorité traditionnelle<sup>182</sup>. Elles étaient restées dans l'accoutrement fait des feuilles, des écorces, les plumes d'oiseaux, les poils, etc<sup>183</sup>. Tous ces modèles d'accoutrements que présentaient les descendants de Mban-Ngé-Nnanga, déterminaient leur identité et symbolisait leur unité. A travers cette nomenclature vestimentaire, il était facile d'identifier un des membres de cette société. Ceci a contribué aux membres de cette communauté de se reconnaître très facilement et, de ne développer aucune crainte entre eux lorsqu'ils se rencontraient. Cet aspect de l'union issu du vestimentaire des Basaa-Mpoo-Bati, s'inscrivait dans le grand ensemble de l'unité culturelle de ce peuple qui est également le reflet de leur aspect religieux commun.

#### IV – L'UNITE COMMUNAUTAIRE AU NIVEAU RELIGIEUX

Concernant le peuple Basaa-Mpoo-Bati, l'unité historique sur le plan religieux se présentait à deux niveaux ; l'un structurel et l'autre fonctionnel.

##### A- Au niveau structurel

L'unité sur le plan religieux des Basaa-Mpoo-Bati au niveau structurel se manifeste, par le partage du *Ngé*, le partage des lieux de cultes (*Nko*), la communauté des rites et la communauté d'initiation.

##### 1- Le partage du *Ngé*

Le *Ngé* est une divinité vivante chez les Basaa-Mpoo-Bati depuis leurs origines<sup>184</sup>. Il s'agit d'une divinité qui rend justice tant de la vie des hommes sur terre qu'au-delà. Le *Ngé* est le tribunal des hommes qui veulent devenir ancêtres après la mort. C'est pourquoi les originaires de *Ngok-Lituba* pendant leur séjour sur terre, cherchent à mener une vie juste. Ce sont des personnes ayant contribué à la manifestation ou à l'expression du *Mbok* ou *Mpéé* de ce peuple. Après leur mort, leurs âmes se désincarnent du corps sensible et transfusent vers une autre nature de vie qui est spirituelle<sup>185</sup>. Ces âmes désincarnées retrouvent le monde des ancêtres où habite le *Ngé*. A travers ce monde spirituel, leurs actions deviennent permanentes sur les descendants restés sur terre<sup>186</sup>. Le partage du *Ngé* par les Basaa-Mpoo-Bati traduit la place centrale qu'occupe cette divinité dans leur vie quotidienne et à leur devenir après la mort.

<sup>182</sup>Mbogue Mbogue, 75 ans, initié *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>183</sup>*Idem*.

<sup>184</sup>Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien du 8/04/2020.

<sup>185</sup>Mpeke, *La religion des Bakoko*, p.3.

<sup>186</sup>*Ibid*.

L'ancêtre étant le fondement de la parenté et la socialisation des membres de ce groupement, il était important d'agir conformément aux us et coutumes pour accéder à ce statut. Le partage du *Ngé* comme fondement de la religion chez les Basaa-Mpoo-Bati repose sur le rapport permanent que ce peuple entretient avec les forces immanentes. Ces dernières agissent au quotidien dans la vie de leurs descendants en leur apportant des solutions aux difficultés qu'ils rencontraient. Avant l'arrivée des Européens, toutes les actions que menaient les originaires de *Ngok-Lituba* étaient assujetties à la divinité *Ngé*. Cette dernière est le maître de la terre, c'est-à-dire, le sous-sol, le sol, la forêt, la mangrove, la savane, des cours d'eaux, etc. Pour qu'un Basaa-Mpoo-Bati puisse bénéficier d'un avantage quelconque de la nature qui l'entoure, il devait être en communion avec celui-ci par l'intermédiaire du *Ngé Ngé*, qui est le prêtre.

Ce partage du *Ngé* est un élément de reconnaissance et de soumission des originaires de *Ngok-Lituba* à leurs ascendants qui sont gage de leur vie sur terre. Ceci a permis au peuple Basaa-Mpoo-Bati, d'instituer un culte à cette divinité qui impacte sur leurs vies. Cette action religieuse a été l'un des éléments de base de leur unité non seulement sur l'aspect religieux, mais aussi sur l'ensemble des aspects qui constituent leur patrimoine social. Il est sans ignorer que le fait religieux en Afrique noire en général et chez les Basaa-Mpoo-Bati en particulier est global, c'est-à-dire il s'étend sur tous les domaines de la vie outre que le domaine principal<sup>187</sup>. C'est le cas du culturel, politique, économique qui sont également sous l'emprise de l'action religieuse. Les héritiers du peuple de la trilogie unitaire en se reconnaissant à travers le *Ngé*, agissaient dans le sens de faire agrandir leur communauté, sauvegarder leur équilibre social et de s'identifier tous à leurs ancêtres<sup>188</sup>. Ceci dans le but de garantir leur vivre ensemble quel que soit le territoire où ils se trouvaient. Ce partage du *Ngé* a permis également celui des lieux de cultes.

## **2- Le partage des lieux de cultes du *ngé* ou *nko ngé***

Le partage du *Ngé* chez des Basaa-Mpoo-Bati était manifeste par la fréquentation des bosquets sacrés (*nko*) dans le but de mettre en action leur religion. Les *nko* sont des espaces bien aménagés par les garants du *Ngé*, afin d'entrer en contact avec les esprits des ancêtres. Ces lieux de cultes (*nko*) ont été initiés par les Basaa-Mpoo-Bati pour établir la communion permanente avec leurs ascendants. Ces derniers sont garants de la stabilité, de l'harmonie et de la prospérité. Il fallait donc mettre en place un système religieux structuré favorisant la symbiose entre les vivants et les divinités qui intercèdent auprès de l'Être suprême. La mise en

<sup>187</sup>Kange Ewane, *Semence*, p.59.

<sup>188</sup>Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpée Mpé*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.



place des lieux de cultes par les originaires de *Ngok-Lituba* s'inscrit dans la pérennisation du *Ngé* qui est leur divinité, et dont l'action était incontournable dans leur vie à travers le culte qu'ils lui rendaient.

En effet, le fait de partager les *Nko* a été un facteur d'unité sur le plan structurel entre les initiés du *Ngé* et les membres de ce peuple, ceci à travers la régulation de la vie sociale qui se manifestait et devenait de plus en plus importante au sein de cette communauté. Tout membre était tenu de respecter les directives édictées par l'initié du *Ngé* qui agissait au nom des divinités du peuple. Le *Ngé* est une religion qui s'exprime à l'intérieur de la confrérie éponyme. Cette confrérie intègre le grand ensemble du *Mbok* ou *Mpéé* qui est l'organe suprême de régulation de la vie des Basaa-Mpoo-Bati. Les lieux de cultes du *Ngé* étaient des espaces ouverts à tous les membres de ce peuple qui avaient les prières à faire à l'endroit de leurs ancêtres. Ces prières étaient parfois liées aux difficultés qu'ils rencontraient dans leurs activités ou dans leur propre vie au quotidien. Il s'agit des milieux sacrés où les Basaa-Mpoo-Bati allaient faire leur sorte d'introspection en se confiant à leurs ascendants qui en retour, leur prescrivaient un certain nombre de comportements et d'actions à observer à travers l'initié.

La procédure d'action menée dans le culte voué au *Ngé* était la même à l'intérieur de chaque *Nko*, c'est-à-dire pour entrer en contact avec les ascendants du groupe, il fallait procéder à des sacrifices dont la libation des animaux<sup>189</sup>. Le peuple Basaa-Mpoo-Bati se reconnaissait en ces lieux du *Nko* qui représentent le moteur de leur existence et de leur unité. Chaque membre était soumis à l'action du *Ngé Ngé* qui agissait au quotidien dans tout ce qui était lié à la vie des membres. Que ce soit les forces mystiques qui troublaient un membre, les jeteurs de sort, le *Ngé Ngé* à travers les lieux de cultes (*Nko*) remédiait à toutes ces formes de mal<sup>190</sup>. Aucun élément de la nature ne résiste à la force du *Ngé*. Le partage des lieux de culte du *Ngé* est le résultat de la valeur que les Basaa-Mpoo-Bati accordaient à leurs ancêtres qui sont les êtres indispensables dans leur existence. Sans leurs ancêtres, la vie et l'unité des membres de cette communauté serait difficile, vu la densité de la population. Cette forme d'unité s'observait également à travers les rites communs.

### **3- La communauté des rites**

La communauté des rites Basaa-Mpoo-Bati a permis de mettre en place les normes de vie ou us et coutumes dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Ces us et coutumes sont la marque de leur personnalité et de leur identité vis-à-vis des autres ethnies occupant le même espace sociologique.

<sup>189</sup>Louis-Marie Pouka, "Les Basaa du Cameroun", in *les cahiers d'Outre-Mer*, N°10, 1950, p.161.

<sup>190</sup>Mayi-Matip, *L'univers de la parole*, p.36.

L'appropriation commune des mêmes rites a ouvert à l'intérieur de ce peuple, la voie de sa socialisation et de son unité communautaire. Les rites présents au sein de la communauté Basaa-Mpoo-Bati sont identiques tant dans leurs procédés que dans leurs manifestations. Ils agissent de manière efficiente dans la mise en action d'une réalité sociale qui peut d'être un différend lié à un interdit social, à la transgression d'une pratique coutumière, une action préventive, etc<sup>191</sup>. Le partage en commun des rites par les Basaa-Mpoo-Bati constitue un élément important dans leur unité structurelle dans la mesure où, ceux-ci subissaient tous les résultats issus de ces rites. Ils se reconnaissaient et se soumettaient tous à leurs effets.

Tout acte ou toute initiative entreprise en pays Basaa-Mpoo-Bati dans tous les domaines confondus de la vie, était soumis à des rites appropriés. Lorsqu'un membre de ce peuple entreprenait une activité dans quelques domaines que ce soit, il fallait organiser les rites pour que cette activité réussisse. La même chose se faisait observer lors des cérémonies funéraires. Les dépositaires de la tradition ancestrale organisaient des rites d'accompagnement du défunt auprès de leurs ancêtres, afin que celui-ci soit bien accueilli dans l'autre vie. L'intronisation d'un membre de confrérie ou le mariage d'un membre était toujours accompagné des rites qui sont les doléances qu'on transmet aux ancêtres. L'adhésion des Basaa-Mpoo-Bati à leur patrimoine rituel laisse transparaître leurs liens de parenté gage de leur unité<sup>192</sup>. Ces liens de parenté étaient palpables à travers la façon d'observer ces rituels pendant les cérémonies traditionnelles. Le non-respect d'un acte rituel était susceptible d'engendrer un mal. Cette communauté de rites s'opérait également à travers un cadrage initiatique.

#### **4- La communauté d'initiation**

L'initiation est le moyen par lequel un individu acquiert un certain savoir ou des connaissances liées à une réalité. Elle est un processus d'encadrement des individus dans un domaine particulier de la vie qui peut être matériel ou spirituel<sup>193</sup>. En se basant sur cette logique, l'initiation est le transfert des connaissances par une catégorie de personnes qui en est détenteur (les initiés) à celle en quête ou "les apprenants"<sup>194</sup>. Pour incorporer un corps social, il fallait au préalable suivre une initiation. Ainsi, les guérisseurs par exemple pouvaient se faire initier auprès des *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* pour soigner leurs membres, pareil pour les chasseurs. En effet, l'initiation est une réalité sociale et religieuse que les peuples d'Afrique ont mise en place, afin de pallier une situation ou difficulté. Cette réponse à une situation a participé dans la

---

<sup>191</sup>Mbogue Mbogue, 75 ans, initié *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>192</sup>Epea, "Message chrétien", p.129.

<sup>193</sup>Mbogue Mbogue, 75 ans, patriarche et membre de la confrérie *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>194</sup>*Idem*.

cohésion à l'intérieur des peuples noirs qui s'interpénètrent vu leur vision du monde. En effet, l'initiation est une pratique sociale qui encadre l'existence dans tous les domaines de la vie des Basaa-Mpoo-Bati. Cette pratique d'initiation est le fondement du peuple descendant de Mban-Ngé-Nnanga. Il s'agit d'un phénomène institué dès le fondement de ce groupe à *Ngok-Lituba*. L'ancêtre Mban par son acte de courage et de curiosité, avait bénéficié de la part de Ngok et sa femme Ki Won, d'une initiation aux mystères de leur univers<sup>195</sup>. Cette initiation qu'avait reçue Mban de ses tuteurs, marque la mise en place de l'activité initiatique au sein de ce peuple<sup>196</sup>. Cette pratique d'initiation s'est répandue à l'ensemble de cette communauté et est devenue le moyen par lequel celle-ci se socialise. Pour s'épanouir au sein de ce peuple, il fallait subir un certain nombre de rites initiatiques.

Le partage en commun des mêmes pratiques d'initiation témoigne de la nature de ce peuple qui est un. Il était question pour les descendants de Mban-Ngé-Nnanga de ne pas transgresser leur vision du monde telle qu'héritée de leurs ascendants. A travers la communauté d'initiation, les Basaa-Mpoo-Bati pouvaient accéder à n'importe quelles connaissances naturelles, techniques et savoir spirituel, quel que soit le lieu où ils se trouvaient dans cette société. Toutes les actions ou activités qu'entreprenait un membre dans un domaine particulier de la vie, il devait au préalable être initié<sup>197</sup>. Ceci revient à dire que l'initiation est un préalable dans la socialisation de cette communauté. Un préalable que chaque membre devait suivre, afin de participer dans la bonne marche du groupe. C'était le passage obligatoire pour les originaires de *Ngok-Lituba* dans l'affirmation de leur identité et de leur unité ancestrale établie dans la savane Bati. Ces initiations se faisaient auprès des personnes déjà initiées et détentrices du pouvoir sacré du *Mbok* ou *Mpéé* que sont les garants des confréries.

Cette procédure de socialisation des Basaa-Mpoo-Bati avait permis qu'ils soient reconnus comme membres à part entière de cette entité ethnique, et de pouvoir se mouvoir partout où ils se trouvaient sans contrainte ni difficulté. La conséquence de la communauté d'initiation était de s'identifier à un seul corps qui est celui des ancêtres de ce groupe. Un Basaa-Mpoo-Bati ne pouvait pas être confondu à l'intérieur de sa communauté car, il bénéficiait des mêmes initiations tant techniques que spirituelles de son univers social *Mbok* ou *Mpéé*. Ceci facilitait l'unité des uns et des autres sur le même espace communautaire sans que personne ne soit inquiété ou considérée comme un ennemi. Ceci était observable à travers la mutualisation des forces des membres de différentes collectivités de ce peuple. Lorsqu'un membre d'un

---

<sup>195</sup>Mboui, "Textes et documents Basa", pp.18-22.

<sup>196</sup>*Ibid.*

<sup>197</sup>Jean Claude Ndjeck Hos, 59 ans, planteur et thérapeute traditionnel, Ngwei, entretien du 17/11/2018.

lignage se retrouvait à l'intérieur d'un autre, il s'identifiait à travers ses initiations. L'initiation lui conférait une union complète au sein du groupe l'accueillant car, partageant les mêmes valeurs religieuses, économiques, sociales, etc. Cette logique sociale s'inscrit dans la pérennisation du *Mbok* ou *Mpéé* de ce peuple. De cette unité au niveau structurelle intervient celle au niveau fonctionnel.

## **B -L'unité communautaire au niveau fonctionnelle**

L'aspect fonctionnel de l'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati religieuse se manifeste à travers la communion du *ndombol* ou *ndomoo* et du *sai*<sup>198</sup>, le commun respect des *bikila*<sup>199</sup>, les gestuels de communion avec les ascendants et le partage en commun des actes initiatiques.

### **1- La communion du *ndombol* ou *ndomoo* et du *sai***

Le domaine religieux s'exprime dans toutes les communautés humaines à travers les pratiques dont la portée est beaucoup plus spirituelle. Il s'agit des pratiques qui se partagent avec l'ensemble des personnes unies et se reconnaissant du même univers social. Un fait religieux s'intègre dans l'enracinement philosophique de la vision du monde d'un peuple<sup>200</sup>. Il transcende les élans individuels des personnes pour se hisser à la sphère commune, d'où l'essence et le fondement d'une communauté humaine. Le peuple est donc, l'expression d'une certaine vision du monde influencée par ce tout complexe qui est la religion, dont les effets sont observables à travers le comportement des membres. Ceci est la particularité des peuples africains qui, s'inscrivent dans ce dynamisme religieux depuis leur antiquité. Concernant le peuple natif de *Ngok-Lituba*, la religion occupe une place centrale dans leur vie quotidienne. Elle s'exprime à travers certains actes et faits. Parmi ces actes et faits religieux figurent le *ndombol* et le *sai*.

Ces deux composants religieux Basaa-Mpoo-Bati étaient manifestes dans leur vie quotidienne en temps de malheur que de bonheur. Les membres de ce peuple se faisaient identifier à travers la communion de ces pratiques dont le caractère est sacré. Parmi les cérémonies religieuses, on avait les festins populaires ou restreints, des cérémonies

---

<sup>198</sup>Le mot *ndombol* ou *ndomoo* et *sai* sont des expressions qu'on emploie lors des actions à caractères religieuses. Concernant le *ndombol* ou *ndomoo*, il renvoie à l'onction qu'on donne à quelque chose. Le *sai* quant à lui veut dire simplement bénédiction.

<sup>199</sup>*Bikila* veut dire les interdits.

<sup>200</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 12/07/2018.

thérapeutiques dans toutes leurs diversités et biens d'autres événements<sup>201</sup>. Les Basaa-Mpoo-Bati dans leurs aspirations à une vie unie et harmonieuse, s'exprimaient à travers des pratiques du *ndombol* ou *sai*, qui sont la manifestation de la symphonie qui les lie entre eux d'une part et avec leurs ascendants d'autre part.

Le *ndombol* et le *sai* sont deux pratiques religieuses régulièrement partagées par les Basaa-Mpoo-Bati, afin de maintenir en équilibre la société, et de faciliter leur unité dans l'espace qu'ils occupent. L'univers Basaa-Mpoo-Bati est un univers où tout acte ou fait et geste obéit à une norme religieuse. Celle-ci s'inscrit dans une réalité cosmique concrète, favorisant la communion d'ensemble d'un symbolisme. Les Basaa-Mpoo-Bati à travers les cérémonies du *ndombol* ou *sai*, manifestaient leur volonté de vouloir vivre ensemble. De ce fait, ils usaient de ces deux entités cérémoniales, afin de rendre dynamique le *Mbok* ou *Mpéé*, pris dans son sens de la communauté d'hommes. Ceci se traduit à travers les propos sacramentaux que les anciens employaient pour partager ces valeurs notamment ; *bisaa biba ni mboo limut yosona* ou bien *sai mbog yosona*<sup>202</sup>.

Ces pratiques religieuses sont des éléments qui guidaient les actions menées à l'intérieur de ce peuple. Chaque fois que les Basaa-Mpoo-Bati voulaient agir dans un domaine de la société, il leur fallait du *ndombol* et le *sai*<sup>203</sup>. Ce *ndombol* et le *sai* étaient réalisés, afin que les membres soient guidés dans leur vie par les esprits des ascendants dans l'intérêt de la communauté. Ils étaient également fréquents lors des changements d'espaces des uns et des autres. Lorsqu'un individu quittait sa collectivité pour une autre, il recevait de la part des deux collectivités le *ndombol* et le *sai*. Il en était ainsi, afin de souhaiter bon vent au membre dans sa nouvelle quête et la bienvenue dans l'espace l'accueillant où les mêmes normes de socialisation s'appliquaient. Ainsi, les Basaa-Mpoo-Bati ne faisaient pas de différence entre eux et communiaient ensemble en respectant les interdits ou *Bikila* qui constituaient un élément de leur unité au niveau fonctionnelle.

## **2- Le respect des interdits ou *Bikila***

L'univers religieux des Basaa-Mpoo-Bati dans son aspect fonctionnel, est régi par les *bikila* (les interdits). Ce sont des normes religieuses qui s'imposent aux membres de ce peuple dans le but de les prévenir d'un mauvais sort et de les maintenir en équilibre. Ce respect des normes de socialisation avait pour but, d'éviter de se voir foudroyer par la colère des ascendants

<sup>201</sup>Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

<sup>202</sup>Les deux phrases *bisaa biba ni mboo limut yosona* et *sai iba ni mbog yosona* signifient que le peuple soit béni.

<sup>203</sup>André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

dont la présence spirituelle était permanente dans ce peuple<sup>204</sup>. Pour qu'il y ait une vie harmonieuse et équilibrée dans l'univers de ce peuple, le *Mbok* ou *Mpée* qui est l'expression des us et coutumes agissait de manière à encadrer le comportement des uns et des autres dans la société. Tous les membres s'identifiaient à ces *bikila* qui étaient encadrés par le religieux. Les *bikila* sont l'expression fonctionnelle de l'activité religieuse dans la vie des Basaa-Mpoo-Bati. Cette expression fonctionnelle se conjugue à travers l'appropriation et la mise en œuvre de ces normes traditionnelles. Ceci revient à dire que, les *bikila* que les originaires de *Ngok-Lituba* observaient, leur permettaient de se rapprocher entre eux d'une part et de leurs ancêtres en maintenant la communication permanente d'autre part. Ce comportement lié à l'observance des *bikila* était perceptible dans cette société quel que soit le lieu où se trouvait le membre.

En effet, le respect des interdits relevant des croyances des Basaa-Mpoo-Bati, était une réalité quotidienne. Dans leur structuration familiale par exemple, il était interdit à la femme de “voir le jour” en premier avant l'homme ou le mari. L'homme étant le chef de famille, il devait se réveiller tôt pour consulter les ascendants qui l'orientaient sur ce qui adviendrait pendant la journée<sup>205</sup>. Lorsque la journée présageait un mauvais sort, celui-ci s'arrangeait à se mettre à l'abri avec sa famille. Lorsque le contraire se produisait, c'est-à-dire la femme se levait en premier, les messages que les ascendants devaient transmettre au chef de famille se verrouillaient<sup>206</sup>. Conséquence, l'homme ou la famille n'avait pas le fil conducteur de la journée qui commençait. La famille était ainsi exposée à tout genre de situation dangereuse ou heureuse. Ainsi, les mouvements des uns et des autres étaient encadrés par l'observance de certaines normes sociales.

Hormis ce *bikila* adressé à la femme concernant les prévisions journalières, d'autres interdits étaient également formulés à leur endroit. Parmi ceux-ci, on a le fait de consommer la chair de certains animaux et reptiles à caractère sacré, certaines pratiques de pêche et d'agriculture. Concernant les *Bikila* de la consommation de certains animaux et reptiles à caractère sacré, on peut dire que ces espèces de la faune sont des symboles du pouvoir et réservés aux initiés du *Mbok* ou *Mpée* et à des hommes matures. Ainsi, il était interdit aux membres de sexe féminin de consommer la chair de la panthère, la tortue, le chien, la vipère, le boa, etc<sup>207</sup>. Ces animaux et reptiles dégagent des énergies qui participent à la manifestation du pouvoir et dont les initiés du *Mbok* ou *Mpée* s'en servent comme attribut. Ces animaux et

<sup>204</sup>André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>205</sup>Emmanuel Bahonol, 63ans, initié Basaa, Douala, entretien du 17/06/2019.

<sup>206</sup>*Idem*.

<sup>207</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 12/07/2018.

reptiles étaient également utilisés dans la régulation de la vie des membres de ce peuple. C'est le cas par exemple du lion, le chat, la panthère, le varan, etc qui sont les espèces qu'utilisaient les initiés des confréries pour favoriser l'épanouissement de leurs membres. Ces espèces ne pouvaient pas être consommées par le genre féminin qui est considéré comme sexe faible. Ces animaux de pouvoir étaient réservés aux hommes car, ils jouaient le rôle d'intermédiaire entre leurs ascendants et les descendants encore vivants.

Les *Bikila* qui sont mis en réserve au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati avaient pour finalité d'éviter les effets secondaires aux membres de ce peuple après consommation. Vu les énergies contenues dans certaines espèces d'animaux et reptiles, leur consommation entraînerait la stérilité, les accouchements avec malformations, les maladies mystérieuses, etc<sup>208</sup>. Il était interdit au pêcheur de garder le premier poisson qu'il prenait dans l'eau de peur de compromettre la pêche. Ce premier poisson relevait de la nourriture des esprits de l'eau ou *bisima*<sup>209</sup>. Il fallait gratifier le premier poisson aux *bisima* afin qu'ils puissent favoriser une pêche abondante.

L'agriculture était également régie par les *bikila*. On n'entrait pas dans une forêt sans toutefois prendre au préalable les dispositions rassurant de sa fertilité. Avant de défricher une portion, il fallait avoir l'onction des ancêtres qui favorisaient l'acte. Au cas contraire, la récolte serait médiocre ; d'où la disette<sup>210</sup>. Dans la tradition africaine, c'est dans la forêt que se trouvent les esprits des ascendants. Tout acte à l'intérieur de celle-ci était préalablement conduit par un rituel sacré. Le respect des interdits était une réalité qu'observaient les Basaa-Mpoo-Bati pendant cette période. Ceci a contribué à édifier l'identité culturelle des membres de ce peuple dans un esprit de fraternité et d'unité. Cet esprit de fraternité et d'unité s'observait aussi à travers le gestuel de communion des Basaa-Mpoo-Bati.

### **3- Les gestuels de communion avec les ascendants**

Le domaine de la communication est un domaine important dans les échanges et l'information des individus. C'est un domaine qui agit dans la psychologie des hommes à travers les éléments qu'il véhicule. La communication se présente dans une société sous plusieurs formes ; l'écrit, orale, iconographie, gestuel, etc. Les peuples africains en général et Basaa-Mpoo-Bati en particulier, dans leur passé, ont eu à intégrer ces formes de communication dans leurs us et coutumes. Parmi celles-ci, un certain nombre pris dans l'aspect religieux

---

<sup>208</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 12/07/2018.

<sup>209</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, pp.35-36.

<sup>210</sup>Emmanuel Bahonol, 63 ans, initié Basaa, Douala, entretien du 17/06/2019.

fonctionnel, atteste le degré de liens avec le sacré qui existe entre les esprits des ancêtres et les vivants sur terre. C'est le cas avec ces communications où figurent l'oralité et les gestuels. Concernant l'oralité, elle s'exprime pour la plupart des temps à travers la communion des *ndombol* ou *ndomoo* et les *sai*. Ces cérémonies de donation de l'onction et de bénédiction appellent à la communication directe avec les ascendants afin qu'ils soient au contrôle de leur peuple. En revanche, le gestuel quant à lui, s'exprime à travers des éléments de mouvement du corps orientés. Lorsque ces mouvements de corps orientés sont adressés aux ancêtres, ils deviennent sacrés.

Les Basaa-Mpoo-Bati dans leur communion permanente avec leurs ancêtres, ont eu à développer un certain nombre de moyens de communication, notamment le gestuel de partage des produits de consommation<sup>211</sup>. Cette forme de communication était pendant cette période précoloniale, un moyen de vivre ensemble avec leurs ascendants qui sont leur centre de gravité. A contrario de l'oralité, le gestuel était plus simple et direct, sans forme de cérémonie particulière. Il était adopté par l'ensemble des membres de ce peuple. Dès le bas âge, les descendants de Mban-Ngé-Nnanga étaient initiés dans la communication permanente avec leurs ancêtres, à travers les gestes de partage des biens de consommation que sont la nourriture et la boisson.

Concernant la nourriture, lorsqu'un Basaa-Mpoo-Bati devait prendre son repas, il commençait d'abord par jeter au sol une cuirette en guise de "nourriture des ancêtres". Cette cuirette de nourriture déposée au sol par la personne, représente la part de repas des ascendants qui avaient également besoin de manger pour être en activité permanente au sein de la structure familiale. Elle exprime dans la même veine, leur gratitude vis-à-vis de leurs ancêtres qui participent de manière permanente, à la constitution de leur repas. La même chose était observable lorsque les membres de cette communauté devaient consommer le vin de palme. Ils versaient une infime quantité au sol en signe de faire boire et témoigner leur gratitude à leurs ancêtres qui agissent en providence<sup>212</sup>.

Ces pratiques de communions gestuelles avec les ascendants étaient observées par l'ensemble des fils de ce peuple tant individuellement qu'en communauté. Dans tous les événements où les agapes étaient présentées, on commençait toujours par honorer les ancêtres qui sont la providence. Cette convergence d'attitudes sacrées exprimées par les Basaa-Mpoo-Bati, avait facilité leur harmonie sociale et leur unité dans la mesure où, ils s'identifiaient par

---

<sup>211</sup>ANY 2AC502, la vie quotidienne dans les villages Babimbi à l'ère précoloniale.

<sup>212</sup>*Ibid.*



ces façons de communier avec leurs ascendants. On ne pouvait pas taxer un membre d'étranger dans le territoire de ce peuple. Ces gestuels de communion s'observaient avec le partage en commun des actes initiatiques.

#### 4- Le partage en commun des actes initiatiques

L'une des marques significatives de l'unité religieuse prise dans son aspect fonctionnel chez les Basaa-Mpoo-Bati est le partage en commun des actes initiatiques à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Ceci signifie que quelle que soit le lieu du territoire Basaa-Mpoo-Bati où le membre de cette communauté se trouvait, il pouvait assister ou se faire initier dans tous les domaines du *Mbok* ou *Mpéé*. Cette pratique intègre la vision du monde de ce peuple fondé sur la dialectique de la dépendance mise en place par leurs ancêtres. Cette dialectique leur permet d'interagir avec leurs descendants de manière permanente, partout où ils se trouvaient à l'intérieur de la société. Ainsi, les originaires de *Ngok-Lituba* pouvaient prendre part à toutes les cérémonies religieuses tant à caractère initiatique que festives, partout où ils étaient présents<sup>213</sup>. Ceci du fait qu'ils descendent tous du même ancêtre et qu'ils héritent des mêmes us et coutumes à travers leur initiation.

Le partage en commun des actes initiatiques par les Basaa-Mpoo-Bati s'observait à travers des initiations, les consécration, les festins rituels, etc. Concernant les initiations, tous les descendants de Mban-Ngé-Nnanga étaient tenus à se faire initier dans les activités spirituelles de leur communauté. C'est à travers ces différentes initiations au sacré de ce peuple qu'on pouvait se considérer comme membre à part entière dans la bonne marche de cette société. Les initiations telles que *lileres* ou *lilé linyu*<sup>214</sup>, *livé li bikop*<sup>215</sup> étaient ouvertes à l'ensemble des membres de ce groupement partout où ils se trouvaient. Ces initiations étaient identiques ; tous les membres pouvaient les suivre partout où le besoin s'imposait sans être taxés d'inconnus. Il était récurrent de voir les membres de ce peuple provenant des clans différents, suivre les mêmes initiations chez les détenteurs des confréries. C'est le cas des membres aspirant à l'initiation au sein des différentes confréries. Ceux-ci se déplaçaient parfois de leurs groupements pour se faire initier chez les garants des confréries d'autres groupements frères. Lors de leur consécration, un festin était organisé et l'ensemble du peuple célébrait ce moment à travers les cadeaux qui leur étaient réservés. Ceci exaltait l'unité à travers le vivre ensemble des membres de ce peuple.

En somme, l'unité telle que vécue par le peuple Basaa-Mpoo-Bati antérieurement à l'arrivée des Européens, était l'apanage de leur identité commune exprimée et garantie par le

<sup>213</sup>Simon Pierre Banga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>214</sup>*Lileres* ou *lilé linyu* signifie littéralement rendre le corps mature.

<sup>215</sup>*Livé li bikop* est une phase d'initiation pour devenir soit *Ngé Ngé* soit *Mbombok* ou *Mpéé Mpé*.

*Mbok* ou *Mpéé*. Cette unité était manifeste tant à travers la dimension structurelle que fonctionnelle. Ces deux dimensions mises ensemble, favorisaient le commun accord entre les initiés de confréries et leurs membres dans leur univers social régi par le *Mbok* ou *Mpéé*. Cette interdépendance entre les descendants de Mban-Ngé-Nnanga était le fruit d'une socialisation héritée des ascendants de ce peuple. Les originaires de *Ngok-Lituba* pouvaient s'émouvoir partout à l'intérieur de leurs différentes collectivités grâce à leurs liens de parenté, et le partage en commun des mêmes confréries. Ces liens de parenté étaient exprimés à travers l'expression des us et coutumes à travers lesquels ils se reconnaissaient et qu'ils partageaient en commun sous le contrôle des initiés des confréries pour une unité réelle. Cette unité des Basaa-Mpoo-Bati a été mise en mal par le protectorat allemand puis par le mandat et la tutelle de la France.

## **CHAPITRE V : LA COLONISATION ET SES EFFETS SUR LES CONFRERIES BASAA -MPOO-BATI 1884- 1960**

La colonisation marque une nouvelle ère dans la vie des Basaa-Mpoo-Bati qui peuplent le territoire Sud-Cameroun. Elle se manifeste par l'occupation de leur territoire par les Allemands dès le XIX<sup>e</sup> siècle puis les Français au XX<sup>e</sup> siècle. Ces deux puissances occidentales l'ont administré selon leur mode de gouvernance et leur vision du monde qui ont mis en mal l'action des institutions confrériques de cette communauté. Quelles conséquences a-t-il eu la double colonisation allemande et française sur les confréries Basaa-Mpoo-Bati de 1884 à 1960 ? Dans cette partie du travail, il est question de montrer comment le Cameroun est entré sous le joug des puissances occidentales en général et le pays Basaa-Mpoo-Bati en particulier ; chose qui a impacté sur leurs institutions confrériques.

### **I- LE TERRITOIRE CAMEROUN ET LE PEUPLE BASAA-MPOO-BATI SOUS L'EMPRISE DES ALLEMANDS ET FRANÇAIS**

La colonisation du Cameroun est marquée par le protectorat allemand dès 1884, puis le mandat et la tutelle franco-britannique de 1916 à 1960. Cette présence des puissances coloniales au Cameroun a laissé les traces sur le territoire des originaires de *Ngok-Lituba*.

#### **A- Du protectorat allemand au mandat et la tutelle française au Cameroun**

La période allant de 1884 à 1916 est marquée par l'occupation du Cameroun par l'Allemagne. Celle-ci est marquée par les forces en présence, les modes opératoires et l'administration du territoire.

##### **1- Les forces en présence**

La présence européenne sur la côte camerounaise est constatée depuis le XV<sup>e</sup> siècle, et, est l'œuvre des explorateurs Portugais qu'on attribue la paternité du nom Cameroun<sup>1</sup>. Ceux-ci sont suivis dans leur aventure par les Espagnols, les Hollandais, les Danois, etc<sup>2</sup>. Cet afflux des explorateurs occidentaux sur les côtes du Cameroun pendant cette période, est comme on le dit

---

<sup>1</sup>Commissariat de la république française au Cameroun, *guide de la colonisation au Cameroun*, Paris, Emile Larose, 1923, p.15.

<sup>2</sup>*Ibid.*

trivialement, les hirondelles qui annoncent le printemps. Ceci se concrétisa sur l'actuel territoire camerounais par le traité de protectorat qui est signé entre les Allemands avec les chefs Duala le 12 juillet 1884<sup>3</sup>. En guise de rappel, ce protectorat allemand a été le théâtre d'une forte bataille entre les puissances occidentales au Cameroun dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un combat qui s'est déroulé sur le plan géopolitique et stratégique entre les puissances de l'Europe, avides des ressources naturelles du Cameroun. Ces dernières voulaient d'une part, avoir le monopole du commerce sur la côte du Cameroun et d'autre part, exercer la mainmise sur l'ensemble de ce territoire<sup>4</sup>. Ceci s'est traduit sur le terrain, par les différents accords que ces puissances ont signé avec différents chefs locaux ; représentant les différentes communautés ethniques vivant sur la côte. La signature des différents accords ou traités entre les puissances occidentales européennes et les chefs camerounais traduit, comme le dit Henri Brunschwig, l'incertitude sur les limites territoriales de l'espace à occuper<sup>5</sup>. Il faut reconnaître que pendant cette période, les peuples Duala, Malimba, Basaa-Mpoo-Bati, etc étaient présents sur la côte tant convoitée. La densité de la population de ces groupes ethniques dans cet espace côtier, était importante. Ce qui est à l'origine de la signature des traités commerciaux puis le protectorat entre les Allemands et les chefs traditionnels agissant au nom des peuples de la côte.

**Photo 11 : Drapeau colonial allemand hissé au Cameroun en 1884**



**Source :** <https://www.facebook.com/ vestiges et lieux de mémoires du Cameroun> consulté le 13/11/2021.

<sup>3</sup>Abwa, *Commissaires et hauts commissaires*, p.7.

<sup>4</sup>Owona, *La naissance du Cameroun*, p.10.

<sup>5</sup>Henri Brunschwig, "De la résistance africaine à l'impérialisme européen", in *Journal of African History*, n°15 volume I, Grande Bretagne, 1974, p.47.

Le traité de protectorat signé entre les chefs locaux Duala et les Allemands permit à ces derniers d'étendre leurs positions de la côte vers l'intérieur du territoire à conquérir. En s'entendant vers l'hinterland, les Allemands ont mis fin au monopole du commerce des chefs de la côte<sup>6</sup>. En prélude de la signature du traité de protectorat, les chefs Douala, Malimba à savoir Bell, Akwa, Lock Priso, Moukoko, jouissaient du monopole d'intermédiaire dans le commerce avec les peuples de l'hinterland<sup>7</sup>. Ils prenaient les produits manufacturés auprès des commerçants allemands sur la côte pour les échanger contre les produits venant des peuples de l'intérieur<sup>8</sup>. Ce monopole commercial entretenu par les chefs de la côte a très vite été démantelé par les Allemands, violant l'univers de ces peuples et fragilisant l'autorité des garants de la tradition de cet espace maritime. Les Allemands ont mis sur pied un système d'échanges direct avec les populations locales, en installant dans les différentes contrées des peuples de l'hinterland des factoreries, notamment à Douala, Malimba, Edéa, etc. La présence allemande fut stoppée au Cameroun par la première guerre mondiale de 1914<sup>9</sup>. Durant celle-ci, la France et la Grande Bretagne chassèrent les Allemands du Cameroun<sup>10</sup>.

Les Français quant à eux prennent la possession du territoire camerounais dès 1914 et l'administrer conjointement avec les Britanniques sous forme de condominium Franco-Britannique<sup>11</sup>. Ce condominium se limite aux territoires conquis de la côte et prit fin 1916. En effet, il s'agissait d'une administration de transition qui avait été mise en place à travers l'accord du 6 mars de 1916 entre le général Français Aymérich et l'Anglais Dobell<sup>12</sup>. Ces deux généraux représentant leurs gouvernements respectifs, avaient partagé le territoire camerounais sans faire intervenir les garants des peuples. Ceux-ci ont vu leur pouvoir s'amoindrir petit à petit au profit des Français qui se sont s'installés sur leurs territoires, occupant les 4/5 du territoire oriental, pendant que les Anglais en prennent le reste du cinquième qu'ils rattachèrent à leur colonie du Nigeria voisin<sup>13</sup>.

Suite à la Conférence de Versailles et à la création de la Société des Nations en 1919, le territoire camerounais est officiellement mis sous mandat dès 1922 et confié à la France et l'Angleterre pour son administration. La SDN ayant été remplacée par l'Organisation des

---

<sup>6</sup>FA/117 Akten betr Bezirksamt Edéa 1906-1906.

<sup>7</sup>Mveng, *Histoire*, p.146.

<sup>8</sup>FA/117 Akten betr Bezirksamt Edéa 1906-1906.

<sup>9</sup>Mbembe, *La naissance du maquis*, p.55.

<sup>10</sup>Tchumtchoua, *de la JEUCAFRA à l'UPC*, p.35.

<sup>11</sup>Mveng, *Histoire*, p.117.

<sup>12</sup>*Ibid.*

<sup>13</sup>*Ibid.*

Nations Unies en 1945 après la deuxième Guerre Mondiale, celle-ci place ce territoire sous la tutelle et confiée aux mêmes pays occidentaux. Cette tutelle a un objectif bien précis à savoir : conduire le peuple camerounais à l'émancipation. Ce qui signifie que la France et la Grande Bretagne avaient pour mission de préparer les populations de l'ancien territoire allemand à la gestion de leurs propres affaires. Les peuples ont été contraints de s'assujettir à l'ordre des Français qui n'était pas très différent de celui des Allemands. Les institutions traditionnelles qui régulaient la vie dans ces territoires connurent une certaine restriction liée à un nouvel ordre d'administration. C'est ce qui a expliqué le passage des différentes missions de l'ONU au Cameroun dès 1946. Ceci afin de se rassurer que les puissances tutrices respectaient effectivement le cahier de charge qui leur avait été donné. L'occupation du Cameroun a eu lieu après de nombreuses résistances menées par les peuples qui habitaient.

## 2- Les résistances

Les résistances des peuples du Cameroun à la pénétration occidentale diffèrent selon les peuples. Dans la partie Sud du Cameroun où se trouvent les Basaa-Mpoo-Bati, les résistances n'ont pas été plus ardues que dans la partie septentrionale. Ceci s'explique d'une part par le fait que ces deux parties du territoire présentent des groupes ethniques différents. Dans la zone forestière on note la présence des Bantu tandis que dans la sphère Nord, c'est le lieu de prédilection des Soudanais et Hamito-soudanais<sup>14</sup>. Ces groupes ethniques présentent une structuration différente liée à leur nature et à leur environnement existentiel. D'autre part, les peuples de la partie septentrionale sont aguerris à une longue activité guerrière. Cette caractéristique est due à l'introduction de l'islam sur leur terre dès le XVIII<sup>e</sup> siècle par les nomades peuls, notamment Uthman Dan Fodio<sup>15</sup>.

Les résistances organisées par les peuples camerounais à la pénétration tant allemande qu'à l'occupation française se sont faites de deux manières. Les premières se sont déroulées sous la forme des conflits armés pour ce qui concerne les Allemands par exemple. Ceux-ci voulaient découvrir l'hinterland du pays convoité. En revanche, les deuxièmes se sont déroulées sur le plan de la diplomatie avec les pétitions des chefs Douala à la SDN et la propagande germanophile. Cette dernière a été orchestrée par les hommes d'affaires allemands installés au Cameroun et certains Camerounais<sup>16</sup>.

Concernant les résistances armées à l'occupation allemande au Cameroun, elles débutent

---

<sup>14</sup>Abawa, *Cameroun histoire*, p.22.

<sup>15</sup>Mbembé, *la naissance du maquis*, p. 44.

<sup>16</sup>Engelbert Mveng, Daniel Abwa, Emmanuel Tchumtchoua et autres chercheurs ont détaillé sur ces campagnes de disqualification de la France au Cameroun pendant la période de mandat à travers différentes pétitions et campagnes de retour de l'Allemagne sur leur ancien protectorat.

dès la signature du traité de protectorat par les chefs Duala dès 1884. Dans le cadre de cette étude, il est question de montrer comment certains peuples Bantu ont mené les résistances à ces puissances occidentales, notamment les Malimba et les Duala. Les Malimba sont un peuple qu'on retrouve dans l'île de l'embouchure de la Sanaga en aval de leur voisin Mpoo (Yakalag)<sup>17</sup>. Ce peuple jadis a eu des contacts avec les Européens présents sur la côte camerounaise dès le XV<sup>e</sup> siècle. Ce contact s'est matérialisé sur le terrain à travers différents accords évoqués dans ce chapitre entre les Européens notamment la France<sup>18</sup> et l'Allemagne. Pendant la présence européenne sur la côte camerounaise, les Malimba avaient réussi à développer l'activité commerciale entre les nouveaux venus et les peuples de l'intérieur. Cette activité commerciale leur avait permis d'avoir le monopole dans les échanges économiques entre les Occidentaux et les peuples de l'intérieur, à travers le rôle d'intermédiaire dont ils jouissaient sur le territoire camerounais avec leur voisin Duala. Lorsque les Allemands ont signé le traité de protectorat avec les chefs Duala en 1884, l'un des premiers objectifs de ceux-ci était de briser le rôle de ces intermédiaires dont les Malimba, et d'installer leur administration mettant en mal celles de ces peuples. Les Malimba étaient les principaux pourvoyeurs des produits manufacturés aux peuples environnants dont les Pongo, les Basaa-Mpoo-Bati. A l'inverse, ils revendaient aux Allemands les produits issus de ces peuples tels que le caoutchouc, l'huile de palme. Curt Von Morgen présente si bien cette activité d'intermédiaire des Malimba en ces termes :

La raison profonde était que le trafic d'intermédiaire, que les indigènes pratiquaient ici sur la Sanaga inférieure, sans aucune espèce de contrôle, se trouvait menacé. Nulle part ailleurs au monde, certainement, le trafic des intermédiaires n'était, même de loi, aussi spectaculaire dans notre protectorat du Cameroun. Nulle part non plus il n'était pratiqué plus implacablement qu'ici précisément, sur la Sanaga. C'était particulièrement vrai pour les Malimba qui vivaient exclusivement de ce rôle d'intermédiaire et qui craignaient toute autre entreprise. Ils y gagnaient tellement qu'ils ne voulaient même pas faire des plantations suffisantes pour couvrir leurs besoins élémentaires<sup>19</sup>.

De ce qui précède, les Malimba, grâce à leurs initiés de la tradition, avaient réussi dans leur monopole d'intermédiaire à asseoir une certaine suprématie sur le cours de la Sanaga. Ils étaient presque les seuls dans cet espace fluvial à s'enrichir au détriment des autres peuples dont les Basaa-Mpoo-Bati. Il convient de dire que ce statut qu'avaient les Malimba autour de leurs chefs, était vu de mauvais œil par les Allemands qui ne tardèrent pas à y mettre fin.

Lorsque les Allemands optent pour le contact direct avec les peuples de l'intérieur en rompant avec les barrières commerciales avec les Malimba et en déstructurant leur organisation

---

<sup>17</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.1.

<sup>18</sup>Il faut rappeler que le traité signé entre le capitaine de vaisseau français Borus et le roi Pass All des Malimba n'entre pas en vigueur car, les autorités françaises ne l'avaient pas ratifié.

<sup>19</sup>Von Helmuth Stoecker: *Kamerun under deutscher kolonial berrschafts Band II*, Berlin, 1968, p17, in Cosme Dikoume, "étude concrète", p.215.

sociopolitique, ceux-ci opposèrent une résistance armée autour de leur chef Mukoko Eboué Etongo<sup>20</sup>. L'origine immédiate de cette guerre est le double assassinat par les Allemands du chef Mukoko Eboué Etongo et son fils héritier Mbeke Eboué le 19 janvier 1890<sup>21</sup>. Ceux-ci s'étaient opposés à la rupture de leur rôle d'intermédiaire dans l'activité commerciale et à la pénétration allemande sur leur territoire. Cette rivalité armée entre les deux parties a eu lieu dans les eaux de la Sanaga. Cette guerre de résistance s'est déroulée pendant presque deux ans, c'est-à-dire du 18 janvier 1890 au 29 novembre 1891<sup>22</sup>. Elle a connu des dégâts de part et d'autre avec les pertes en vies humaines et matérielles. Les Malimba ont mis en difficulté les Allemands pendant le début du conflit en tuant certains de leurs soldats et détruisant le bateau Zehdenick<sup>23</sup>. Il a fallu le grand renfort des soldats allemands pour mettre à bout cette résistance des Malimba dès 1891 et occuper leur territoire. Ainsi, ce peuple a été assujéti à l'ordre colonial allemand à travers l'anéantissement de ses institutions de régulations sociales. Cette conquête du territoire Malimba par les Allemands, fut une étape qui annonça la conquête de l'ensemble du territoire camerounais et sa subordination aux valeurs de la puissance allemande. Outre la résistance des Malimba en période allemande, le territoire camerounais a connu d'autres résistances non armées pendant la période française.

Les Allemands partis, les Français prirent la relève sur territoire camerounais. Ces derniers ont connu une résistance différente de celle des Allemands. Les peuples du Cameroun de cette époque, encadré par les garants de la tradition, a mené une résistance à travers les pétitions et le mouvement germanophile. La pétition comme élément de résistance est adressée et à la Conférence de Versailles de 1919, afin d'exprimer la volonté du peuple camerounais à se prendre en charge<sup>24</sup>. Cette pétition est initiée par les chefs et notables Duala qui agissent au nom des Camerounais. Ceux-ci ayant vécu la présence allemande sur leur territoire, ont voulu mettre fin à son occupation par une quelconque puissance étrangère. Ils profitèrent de la tenue en France de la Conférence de Versailles en 1919, pour marquer leur opposition en ce qui concernait l'occupation du Cameroun par une puissance étrangère<sup>25</sup>. C'est dans ce sens que le 18 Août 1919 la pétition fut adressée à la "Haute Conférence" en France<sup>26</sup>. Dans celle-ci, il fut

---

<sup>20</sup>Marcelin Ndoumbe et Christophe Bekoe, "Malimba : peuple et son Histoire", in <http://www.peuplesawa.com>, p.2.

<sup>21</sup>Nadine Eyike, "1890-2010 : 120<sup>ème</sup> anniversaire de l'assassinat du chef Malimba Etongo Eboue alias King Nyambe, en prélude à la guerre Germano-Malimba", in <http://www.journal-ledroit.net>.

<sup>22</sup>*Ibid.*

<sup>23</sup>*Ibid.*

<sup>24</sup>Tchumtchoua, *de la JEUCAFRA*, p.35.

<sup>25</sup>Laura Frey et Robbie Aitken, "« appartenances coloniales », les répercussions du traité de Versailles sur le statut juridique des Allemands noirs entre les deux guerres", in <https://journals.openedition.org>.

<sup>26</sup>Laura Frey et Robbie Aitken, "« appartenances coloniales », les répercussions du traité de Versailles sur le statut



question pour les chefs Duala et leurs notables, d'exprimer leur volonté à s'autogérer ; d'où la question d'autonomie du territoire. En dehors de s'autogérer, ceux-ci demandent à la conférence de laisser le soin aux Camerounais de choisir le pays qui devrait les administrer. C'est ainsi qu'on peut lire ceci dans cette pétition :

Nous avons ouï dire d'une société mondiale qui serait formée à présent et dont la première tâche serait de seconder les intérêts des indigènes et de les délivrer de tout principe arbitraire. Les indigènes du Cameroun et leurs chefs pensent pouvoir faire usage de ce droit et adresser aux Alliés la prière d'étudier au cours d'un examen approprié si le Cameroun ne pourrait être considéré comme un territoire neutre. Au cas où cette prière n'épouserait pas les intentions des Alliés, nous serions prêts à nous soumettre éventuellement à une décision contraire de la haute conférence suivant laquelle nous serions placés sous la protection des alliés. Nous supplions toutefois la Haute Conférence de nous accorder le droit du choix de la puissance<sup>27</sup>.

Il faut noter dans cette pétition que les autorités traditionnelles Duala agissaient au nom des peuples du Cameroun. Cette pétition peut être considérée comme une doléance de ces populations qui revendiquaient leur souveraineté, permettant aux initiés de la tradition, de reprendre leur pouvoir à l'intérieur des différentes communautés ethniques comme auparavant. A travers cette pétition, on peut traduire la volonté des chefs Duala de s'opposer à l'administration du territoire camerounais par les Français. Ayant vu leurs pouvoirs réduits pendant la période allemande et l'entame de la désorganisation de leurs organisations confrériques, ce fut une occasion pour eux de se réapproprier de leur patrimoine traditionnel. Il s'agit d'une résistance non armée orchestrée par les chefs Duala agissant pour le compte des Camerounais, afin que les peuples de ce territoire soient administrés par leurs monarques comme pendant la période précoloniale. Les structures confrériques devaient reprendre leurs activités de régulation de la vie des différentes populations dans le but de maintenir l'équilibre social. La perte de leur monopole d'intermédiaire dans le commerce et certains pouvoirs traditionnels qu'ils avaient avant le protectorat allemand, avaient été mal digérée par ceux-ci. Cette revendication n'a pas pu prospérer car, la SDN avait décidé de confier le mandat du territoire jadis allemand à la France et l'Angleterre. Ce mandat avait pour conséquence, la naissance du mouvement germanophile sur le territoire camerounais qui est également considéré comme une forme de résistance à l'occupation du Cameroun par les Français.

Dès le début la période de mandat, l'administration coloniale française a eu du mal à se déployer sur le terrain camerounais. Cette situation est due au fait qu'un certain sentiment de retour de l'Allemagne était visible et entretenu par une frange de la population allemande vivant

---

juridique des Allemands noirs entre les deux guerres", in <https://journals.openedition.org>.

<sup>27</sup>Emmanuel Ghomsi, "Résistance africaine à la pénétration européenne le cas des Douala au Cameroun", in *Africa Zamani* N°4, 1975, p.168.

encore sur le territoire camerounais et certains Camerounais<sup>28</sup>. Du côté allemand, ce mouvement germanophile est attribué à une organisation appelée “Front du Travail”, qui a pour leader Peters Firmenich. Il s’agit d’une organisation qui réunit les ressortissants de l’Allemagne exploitant le territoire camerounais (responsables de plantations, des établissements commerciaux et de navigation) et qui avaient la nostalgie de voir leur pays perdre le protectorat qu’ils avaient obtenu au Cameroun<sup>29</sup>. Ce mouvement germanophile “Front du Travail”, à travers ses membres, eut à mener des campagnes tant auprès des populations locales qu’auprès de leurs milieux diplomatiques, afin que le Cameroun redevienne leur possession<sup>30</sup>.

Cette propagande avait été suivie par certains Camerounais à l’instar de Dikongue Meeton, Moukouri Dikongue et Moudourou Dikongue, qui avaient fait l’école allemande et qui, avec l’arrivée des Français, furent écartés dans la gestion du territoire<sup>31</sup>. De plus, le système d’administration mis en place au Cameroun par la France était considéré d’oppressante, notamment à travers le code de l’indigénat qui brisait les libertés individuelles. Pour combattre ce système français, ces Camerounais s’étaient réunis au sein de l’association dénommée “Association des Camerounais de pensées ou de sentiments allemands”. Ceux-ci se plaignaient du système d’administration français qui était basé sur l’administration directe. Ce dernier ne permettait pas aux peuples du Cameroun, à travers certains de leurs initiés des confréries, d’exprimer leurs opinions ou d’agir librement dans la gestion de leur territoire. Cette situation a créé certaines frustrations à l’intérieur des peuples sans toutefois briser la volonté de la France à se déployer et poursuivre son objectif économique sur le terrain. La mise en déroute des résistances des peuples du Cameroun a permis aux Allemands et Français de frayer le chemin de l’hinterland à travers les modes opératoires.

### 3- Modes opératoires

Dès la signature du traité de protectorat avec les chefs Douala en 1884, l’administration coloniale allemande installée au Cameroun s’était lancée à la conquête de ce territoire. Cette pénétration de l’hinterland du Cameroun par les nouveaux venus s’est faite selon une approche qu’on peut qualifier de “progressive et efficiente”. Il s’agit d’une approche qu’Engelbert

<sup>28</sup>Tchumtchoua, *De la JEUCAFRA*, pp.35-40.

<sup>29</sup> Robert Kpwang Kpwang, “Pouvoirs traditionnels et notion de “chefferies” au Cameroun de la période pré coloniale à l’ère de la mondialisation (1850-2010)”, in *la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1850-2010)*, Paris, l’Harmattan, 2011, p.58.

<sup>30</sup>Tchumtchoua, *De la JEUCAFRA*, pp.35-40.

<sup>31</sup>Kpwang Kpwang, “Pouvoirs traditionnels”, p.58.

Mveng qualifie de la côte, l'hinterland et le Nord<sup>32</sup>. La côte camerounaise pendant cette période, était un espace important pour les Allemands car, elle était la voie d'entrée et de sortie du Cameroun. C'est à partir d'elle que ce pays conquérant a occupé les territoires de l'hinterland. Elle constitue la première phase de l'intérêt allemand au Cameroun. L'un des objectifs fixés par les Allemands sur la côte est de rompre les positions des chefs de cet espace, concernant le monopole commercial qu'ils jouissaient sur les produits occidentaux, affaiblir leurs pouvoirs traditionnels, afin de les contrôler ainsi que leurs peuples<sup>33</sup>.

Cette politique de démantèlement du réseau commercial de certains chefs de la côte est mise en action à travers certains accords ou traités signés avec les autres peuples installés le long de cet espace maritime. Parmi ces traités, on peut citer celui du 22 juillet 1884 entre les Allemands et le chef Djambé de la rive gauche de la Sanaga. Le 28 août de la même année, c'est autour du roi Malimba Pass-All, de son vrai nom Mukoko, d'en faire autant<sup>34</sup>. Ces accords ou traités passés entre les colons allemands et les chefs de la côte sont de diverses natures. On a les traités de vente, ceux de concession et ceux de paix<sup>35</sup>. Ces différents actes signés avaient un but purement géoéconomique et stratégique. La position du Cameroun, pays au centre de l'Afrique avec l'ouverture à la mer et les ressources naturelles, étaient capitales pour l'activité économique. Les Allemands ont mené une bataille afin d'avoir le monopole sur ce territoire.

Le choix de cet espace maritime comme première phase de la pénétration allemande au Cameroun est lié également à l'ouverture extérieure qu'offre ce milieu. Il fallait donc l'utiliser comme lieu de stockage et d'embarquement des produits en direction de l'Occident. Ainsi, les Allemands, dans leur vision d'occupation du Cameroun et de sa mise en valeur, ont projeté leur activité économique selon la spécificité de chaque territoire, avec pour point de convergence la place côtière. Achille Mbembe le décrit si bien lorsqu'il affirme que :

Sur les décombres de la géographie politique et économique antérieure, il s'appliqua à remodeler l'espace, dans le but de rentabiliser économiquement les ressources que celui-ci était supposé abriter. C'est à ce titre que les trois ouvertures, héritées des ensembles commerciaux du XIX<sup>ème</sup> siècle (estuaire du Wouri, Big Batanga, baie d'Ambas), furent maintenues. La position de Douala en tant que principal centre de gravité du dispositif côtier était confirmée, Edéa et Yabassi en constituant les saillies les plus rapprochées, sur les fleuves du Nkam et Sanaga<sup>36</sup>.

Cette assertion d'Achille Mbembe met en exergue l'action de la stratégie politique et économique de l'Allemagne concernant la côte du Cameroun. Cet espace occupe une place

---

<sup>32</sup>Mveng, *Histoire*, p.117

<sup>33</sup>FA/117 Akten betr Bezirksamts Edéa 1906-1906.

<sup>34</sup>Mveng, *Histoire*, p.46.

<sup>35</sup>Tchumtchoua, *de la JEUCAFRA à l'UPC*, p.16.

<sup>36</sup>Mbembe, *la naissance du maquis*, pp54-55.

centrale dans le dispositif du déploiement des Allemands sur l'ensemble de ce territoire. C'est dans ce sens que tous les entrepôts des firmes allemandes étaient installés dans la ville de Douala avec des tentacules dans l'hinterland. Toujours dans la même optique, Achille Mbembe renseigne sur ce choix en affirmant que : "Dans l'optique allemande, la consolidation du dispositif côtier visait moins la maîtrise de la mer en tant que telle que la constitution de bases en vue de la mise en dépendance et de l'exploitation de l'arrière-pays"<sup>37</sup>. Cette phase de la conquête de la côte à travers les accords ou traités avec les chefs locaux s'est étendue à l'ensemble du territoire camerounais jusqu'à l'arrivée des Français durant la guerre de 1914-1918.

La France quant à elle a récupéré un territoire que les Allemands avaient déjà conquis dans son ensemble. Elle allait continuer dans le même sens que ces prédécesseurs. Pour cela, il était question pour les Français de préserver les acquis du legs allemand. Les expéditions militaires, ainsi que la signature des accords avec les peuples locaux du territoire n'avaient plus lieu. Le Cameroun était déjà délimité par les Allemands et acté lors de la conférence internationale de Berlin de 1884-1885. Cet acquis du territoire camerounais par les Français a été acté lors de la conférence de Versailles à Paris en 1919. Cette dernière donna naissance à la SDN qui, confia mandat à la France et la Grande Bretagne pour administrer le Cameroun. L'une des prescriptions importantes de ce mandat était le bien-être et le développement du peuple camerounais<sup>38</sup>. C'est autour des notions "bien-être" et "développement" que la Société des Nations avait donc mandaté la France au Cameroun.

La France n'a pas pu réaliser cette mission dans la mesure qu'elle s'est contentée de diriger le territoire Cameroun comme une contrée de son empire colonial de l'AEF<sup>39</sup>. Ceci est visible à travers le conflit de leadership qui opposa très tôt les différents gouverneurs généraux de l'AEF aux différents commissaires de la république installés au Cameroun. C'est le cas des gouverneurs généraux Gabriel Louis Angoulvant, Victor Augagneur aux prises avec les commissaires de la république en poste au Cameroun à l'instar de Jules Gaston Carde, concernant le statut du nouveau territoire acquis<sup>40</sup>. Les gouverneurs généraux voulaient que le territoire nouvellement repris aux Allemands soit sous leur commandement, tandis que les commissaires de la république, dont Jules Gaston Carde, le voulaient autonome. Il a fallu la

---

<sup>37</sup>Mbembe, *la naissance du maquis*, pp54-55.

<sup>38</sup>Tchumtchoua, *De la JEUCAFRA*, p.21.

<sup>39</sup>Le sigle AEF signifie l'Afrique équatoriale française. Celle-ci s'oppose à l'AOF qui signifie l'Afrique occidentale française. Il s'agit de deux sous regroupements créés par les français en Afrique Noire afin de distinguer les pays par rapport à leur position à l'équateur.

<sup>40</sup>Abwa, *Commissaires*, p.24.

dépêche télégraphique du ministre des colonies français adressée au gouverneur général de l'AEF, Victor Augagneur, dans un contexte particulier, pour mettre fin à cette querelle stupide<sup>41</sup>. Dans cette dépêche, il est demandé au gouverneur général de ne pas confondre l'administration du Cameroun à celle de l'Afrique Equatoriale car, celui-ci présente un caractère spécial qui est la SDN<sup>42</sup>. Ceci est confirmé par le décret n°5703/2 du 2 mai 1939 qui érige le Cameroun en Haut-commissariat de la république, mettant fin à différentes batailles des protagonistes.

Les Français s'étant substitués aux Allemands, ont opté pour une stratégie purement économique, basée sur le développement de l'activité de production et de commercialisation. Cette politique économique adoptée visait également le renforcement des acquis hérités des Allemands, c'est-à-dire maintenir le territoire dans la stabilité, promouvoir les services sociaux de base, rendre l'administration plus proche des indigènes, veiller à la bonne marche de l'activité religieuse sur le terrain et autres. Ceci impacta sur l'organisation sociopolitique des peuples du Cameroun car, leurs leviers de pouvoirs à l'instar des confréries furent combattus sur le terrain. Il fut question pour les nouveaux occupants, de mettre un accent particulier sur l'exploitation économique du Cameroun<sup>43</sup>. Ils s'appuyèrent sur le patrimoine économique présent sur la côte pour l'étendre au reste du territoire. L'espace côtier camerounais, comme en période allemande est resté, le point central de l'activité économique. Ceci a fait en sorte que les Français puissent maintenir ce milieu fluvial comme une ville économique.

Il est également à noter que pendant la mise en valeur du Cameroun, les Français avaient eu à se désengager de certains pôles économiques allemands. Il s'agissait d'une volonté de mettre fin à la visibilité de ce pays qui était ancré dans les habitudes des peuples du Cameroun pendant cette période. Cette situation a entraîné ipso facto le recul économique de certaines localités du Cameroun, notamment les actuelles villes de Kribi et ses environs (grand Batanga), d'Ebolowa qui fut un grand centre commercial pendant la période allemande<sup>44</sup>. En plus, l'administration coloniale française avait mis en vente certaines plantations allemandes au profit des individus<sup>45</sup>. Cette vente de l'héritage allemand participe de la vision des Français de mettre un terme au rêve de retour des Allemands sur le territoire qu'ils avaient la charge. Les Allemands espéraient encore pouvoir prendre possession de leur territoire<sup>46</sup>. Pour les français, il fallait faire oublier le sentiment de nostalgie de la période allemande qui avait marqué certains

---

<sup>41</sup>Abwa, *Commissaires*, p.24.

<sup>42</sup>*Ibid.*

<sup>43</sup>Mbembe, *La naissance du maquis*, p.64.

<sup>44</sup>*Ibid.*

<sup>45</sup>Mveng, *Histoire*, p.140.

<sup>46</sup>Tchumtchoua, *De la JEUCAFRA*, pp.36-37.

peuples du Cameroun, notamment les Basaa-Mpoo-Bati.

#### 4- L'administration du territoire des peuples du Cameroun

La partie du Cameroun concerné a connu de 1884 à 1960 une double administration à savoir le protectorat allemand et le mandat puis la tutelle française. Sa gestion par ces deux puissances colonialistes a été différente tant sur la structuration du territoire que sur la méthode. En effet, les Allemands, après la prise en main du Cameroun, avaient mis en place une administration à la fois directe et indirecte. La méthode directe fut utilisée dans le Sud du Cameroun, tandis que la méthode indirecte fut pratiquée dans le Nord du pays<sup>47</sup>. Ils s'étaient rendus compte selon leur vision, que les peuples du Sud étaient moins structurés c'est-à-dire, ne présentaient pas un pouvoir central fort où le monarque est le tout puissant.

Cette vision d'absence d'une autorité forte chez les peuples de la forêt est à l'origine de l'introduction de la notion de "chefferie"<sup>48</sup>. Tandis que dans le septentrion, les Allemands ont conservé la structuration sociopolitique en vigueur dans cette partie du territoire<sup>49</sup>. Ils avaient mis en place un appareil administratif appuyé des religieux, ainsi que les "chefferies indépendantes"<sup>50</sup> pour mieux gérer les territoires des peuples du Cameroun, en mettant en mal les sociétés confrériques qui y agissaient. Les églises (l'église catholique avec les Pallotins) et les églises protestantes (la mission de Bâle et la mission Baptiste Allemande) étaient utilisées parfois comme des instruments de l'occupation du territoire<sup>51</sup>. Partout où les missionnaires arrivaient, ils créèrent des stations qui devaient être par la suite remplacées par les églises. Certes, les missionnaires allemands ont eu à devancer les administrateurs coloniaux de leur pays dans l'occupation du territoire mais, elles ne l'ont fait que grâce à l'autorisation de leur gouvernement.

L'administration coloniale allemande dans sa structuration du territoire avait procédé par la création des postes militaires dès 1884<sup>52</sup>. Ceux-ci jouaient un double rôle sur le terrain ; rôle qui s'exprimait à travers la stabilité du territoire et la gestion des affaires civiles et économiques. Pendant que l'occupation du terrain était déjà acquise, les Allemands ont transformé le poste militaire en district ou circonscription administrative dans la partie Sud tandis que dans la partie

<sup>47</sup>Mveng, *Histoire du Cameroun*, p.68.

<sup>48</sup> Kpwang Kpwang, "Pouvoirs traditionnels", p.58.

<sup>49</sup>Mveng, *Histoire du Cameroun*, p.68.

<sup>50</sup> Gabriel Maxime Dong Mognol, "Autochtones-Allogènes et chefferies administratives dans la localité de Makéné : discrimination et conflits interethniques (1926-1950), in *la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1850-2010)*, Paris, l'Harmattan, 2011, p.225.

<sup>51</sup>Nicolas Ossama, *L'église du Cameroun schéma historique 1890-2000*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2000, p.5.

<sup>52</sup>Salamatou, "Archives cartographique et étude des sites d'occupation allemande dans le Süd-Kamerun : Kribi, Lolodorf, Lomié, Yokadouma", in <http://www.goethe.de>, p.10.

Nord du Cameroun, ils ont organisé le territoire en résidences. Ainsi, les localités telles que Edéa, Kribi, Victoria, Ebolowa, Yaoundé, Lolodorf ont été transformées en unité administrative, avec une suprématie sur les institutions traditionnelles de ces peuples. Les peuples autrefois confinés dans leurs territoires ont été contraints à s'ouvrir aux autres et parfois à leurs commandements ; d'où la fragilisation de l'autorité traditionnelle. Les résidences du Nord qui étaient au nombre de trois, avaient été structurées autour des bourgades telles que Mora, Ngaoundéré et Banyo<sup>53</sup>. Dans cette structuration du territoire, les autorités coloniales allemandes ont érigé la capitale du Cameroun d'abord à Douala de 1885 à 1901, ensuite, elle est transférée à Buea de 1901 à 1909 et enfin Yaoundé en 1909<sup>54</sup>. Pendant leur séjour au Cameroun, l'administration coloniale allemande avait à sa tête un gouverneur qui représentait l'Etat allemand. Ce dernier était responsable de la bonne marche du territoire sous protectorat de son pays.

Les Français en revanche, optent pour une méthode d'administration directe consistant à aller au contact direct avec les peuples. Conservant dès le départ le schéma de l'organisation administrative laissée par les Allemands, c'est-à-dire les circonscriptions administratives. Par l'arrêté du 14 mai 1916, l'administration coloniale française délimite le territoire camerounais en neuf circonscriptions administratives<sup>55</sup>. Ce chiffre a connu de 1916 à 1921 une évolution ; passant de dix à douze. Il a fallu attendre le décret du 08 avril 1935 pour voir le changement de paradigmes dans la gestion du territoire tant au niveau de la dénomination que du nombre. Ainsi, on est passé de douze circonscriptions administratives pour dix-sept régions en 1935<sup>56</sup>. Un chiffre qui est réduit à quatorze après la deuxième Guerre Mondiale (1939 à 1945) pour remonter à dix-neuf à la veille de l'indépendance. La particularité à noter dans l'adoption de la région par rapport à la circonscription réside sur le fait que celle-ci est éclatée en plusieurs subdivisions, favorisant le contact direct entre le colon et les indigènes. Ainsi, les Français ont institué sur le territoire camerounais une hiérarchie administrative basée sur les circonscriptions ou régions administratives. En effet, une circonscription administrative ou région était composée de subdivisions, des postes et secteurs administratifs. Ces unités administratives étaient couronnées par une institution dénommée commissariat (1916-1938) ou haut-commissariat de la république (1938-1960)<sup>57</sup>. Ce sont ces institutions qui ont géré tant le mandat

---

<sup>53</sup>Mveng, *Histoire*, p.67.

<sup>54</sup>*Ibid.*

<sup>55</sup>Daniel Abwa, "Commandement européen" "commandement indigène" au Cameroun sous administration française de 1901 à 1960", Thèse de Doctorat d'Etat en Histoire, Université de Yaoundé I, 1994, p.195.

<sup>56</sup>*Ibid.*

<sup>57</sup>Abwa, *commissaires*, pp.55-63.

que la tutelle du territoire. C'est dans ce prisme colonial que le territoire du peuple Basaa-Mpoo-Bati fut occupé par les Allemands et Français.

## **B- Le régime franco-allemand en pays Basaa-Mpoo-Bati de 1884 à 1960**

Les Basaa-Mpoo-Bati tout comme l'ensemble des peuples du Cameroun ont vu leur territoire être occupé tour à tour par les Allemands puis les Français.

### **1- La rencontre avec les colonisateurs européens**

Dès la signature du traité Germano-Douala de 12 juillet 1884, les originaires de *Ngok-Lituba* ont observé dans leur territoire la présence d'un certain nombre d'acteurs allemands à savoir : les missionnaires Vieter, Neal, les commerçants Woermann et les administrateurs. Ces agents de l'impérialisme allemand au Cameroun ont sillonné le territoire de ce peuple tout en le matérialisant<sup>58</sup>. Ils ont créé, des églises, des établissements commerciaux, les administrations coloniales installées dans chaque unité administrative de cette ethnie.

Concernant le contact avec les commerçants allemands, il faut remonter bien avant le protectorat allemand. Ce contact a été empiété par les Malimba et les bancs de sable rencontrés sur l'espace Basaa-Mpoo-Bati, notamment à Manoka. Clotaire Essobe, dans un entretien avec Fabien Kange Ewane exprime les premiers contacts avec les commerçants allemands en affirmant que :

Quand les allemands venaient, ils s'arrêtaient sur la côte. Plus tard, ils ont oublié le bras du Wouri qui menait chez les Bakoko et ont plutôt emprunté celui du fleuve Sanaga qui menait chez les Malimba qui était favorables à l'accostage. En effet, ils s'arrêtaient souvent au lieu-dit Manoka rivière Cameroun où ils rencontrèrent beaucoup de difficultés à cause des grands bancs de sable qui s'y trouvaient. Ce sable qui s'étendait de Bonabelé à Bonaduma ne leur permettait pas de venir de notre côté. Ils préconisèrent comme solution de prendre des pirogues pour arriver dans ces villages. Les chefs, accompagnés d'une grande délégation, allaient avec de grandes pirogues chercher toute sorte de marchandise. Quelques temps après, s'ouvrirent les premiers comptoirs à Bonabelé et à Bonaduma. Il faut noter d'abord que les premiers comptoirs étaient d'abord sur les bateaux eux-mêmes. Dès que les liens de véritable amitié se sont conclus, ils ont donc décidé de commencer à se fréquenter et l'idée de construction de ces comptoirs sur le territoire Bakoko a germé et pris corps<sup>59</sup>.

Le témoignage de Clotaire Essobe ramène les débuts de l'occupation du territoire camerounais par les commerçants allemands. Il s'agit d'une origine annonçant la volonté des Allemands d'occuper le Cameroun. Dans ces propos, il est à noter que les Malimba ont eu le monopole dans le rôle d'intermédiaire dans le commerce avec les Basaa-Mpoo-Bati car, la rive gauche du Wouri qui mène vers les Mpoo, était impraticable à cause des bancs de sable. En plus

<sup>58</sup> Prosper Molibok, "Les tendances identitaires de la présence allemande (1884-1916) en pays Basaa-Mpoo-Bati", in *Les dynamiques identitaires dans les sociétés plurielles de peuplement composite*, Douala, Editions Pymies, 2022, pp.91-92.

<sup>59</sup>Kum'a Ndumbe III, *Ces Bakoko...vraiment*, p.74.



de cela, les Basaa-Mpoo-Bati, notamment les Yakalak, réussissaient de temps à autre à pouvoir échanger avec ceux-ci à travers leurs bateaux dans les eaux de la Sanaga. Plus tard, quand ces derniers prennent la possession du Cameroun, le contact devient régulier et direct<sup>60</sup>. Les comptoirs commerciaux sont implantés sur l'espace des Basaa-Mpoo-Bati. Les commerçants allemands sont suivis par leurs administrateurs qui s'installent dans les différents coins où étaient déjà présents les missions chrétiennes et les commerçants. Les cas les plus connus sont ceux de Mouanko, Edéa, Pouma, Ngambé, Eséka, etc. les Français à leur tour vont prendre la relève.

Concernant les Français, leur contact avec le peuple Basaa-Mpoo-Bati fut brusque dans la mesure où ce peuple n'était pas préparé à vivre le nouveau changement de la puissance coloniale<sup>61</sup>. Ceux-ci ont divisé le territoire Basaa-Mpoo-Bati suite à la défaite de l'Allemagne pendant la première Guerre Mondiale. Ils s'appuient sur le legs allemand pour occuper rationnellement ce territoire. Le pays Basaa-Mpoo-Bati à travers l'activité commerciale, religieuse et administrative entamée depuis la période allemande, a facilité le contact avec les Français. Lorsque ces derniers s'installent au sein de cette ethnie, ils prennent des mesures facilitant leur action. Il ne s'agit pas des mesures propres à cette communauté ethnique, mais celles prises au niveau de l'ensemble du territoire camerounais avec quelques spécificités<sup>62</sup> liés à chaque groupe et territoire<sup>63</sup>. L'activité commerciale ayant pris une ampleur considérable à cette époque, les Français avaient décidé de regrouper les populations en quartier au détriment de leur emplacement sur les artères de la route comme en période allemande<sup>64</sup>.

Pendant les premières heures de l'occupation allemande en territoire Basaa-Mpoo-Bati, ces derniers vivaient chacun dans son patrimoine ancestral. Quand l'administration allemande s'installe, elle oblige les descendants de Mban-Ngé-Nnanga à construire le long des voies routières. Les Français l'ont amélioré en regroupant davantage ceux-ci autour de leurs commerces et services administratifs pour former les centres urbains. Les villes telles que Edéa, Eseka, Makak sont des exemples d'agglomérations devenues plus structurées pendant cette période française<sup>65</sup>. La concentration de certains membres Basaa-Mpoo-Bati en point de centres urbains par les Français, avait pour but de les structurer et de les rendre accessibles aux activités

---

<sup>60</sup> FA/117 Akten betr Bezirksamt Edéa 1906-1906.

<sup>61</sup> Buhan et Kange Essiben, *la mystique du corps*, p.154.

<sup>62</sup> Les peuples au Nord du Cameroun entrent dans cette spécificité vu leur structuration et l'élément religieux Islam qui influence dans la vie de ceux-ci.

<sup>63</sup> Mbembe, *La naissance du maquis*, pp.61-64.

<sup>64</sup> Nicol, *La tribu des Bakoko*, pp.132-133.

<sup>65</sup> *Ibid.*

de développement économique et commercial mis en place par ce pays. De ce fait, l'administration coloniale française avait fixé les centres commerciaux dans les différentes agglomérations citées ci-dessus, afin d'occuper les originaires de *Ngok-Lituba* dans l'expansion de leurs activités économiques et sociales, qui battait son plein. Il fallait créer un autre type de société orientée vers le modèle occidental de la ville ou cité basée sur les nouveaux métiers, notamment le commerce, les services publics et privés. C'est dans ce sens que les quartiers comme Nlon Mioh à Edéa sont nés pendant cette période<sup>66</sup>. Le premier contact des Basaa-Mpoo-Bati avec les puissances européennes s'est également déroulé à travers les conquêtes.

## 2- La conquête du pays Basaa-Bati-Mpoo

Le territoire des descendants de Mban-Ngé-Nnanga a fait l'objet des convoitises qui se sont matérialisées par les conquêtes menées par les deux pays évoqués ci-dessus. Pendant que les Allemands ont mené une conquête punitive, les Français ont adopté pour une conquête souple encadrée par le mandat de la SDN puis la tutelle l'ONU. Concernant les conquêtes des Allemands, elles ont été marquées par les expéditions militaires. Ces expéditions militaires ont débuté au sein des peuples de la côte, notamment les Yakalak, les Ndog Bea, les Adié<sup>67</sup>. Le cas en mémoire est l'expédition militaire menée par les forces allemandes contre les Yakalak, en vue d'occuper leur territoire selon les clauses du traité de protectorat du 12 juillet 1884, complétées par les résolutions de la conférence de Berlin de 1884 à 1885, qui garantissaient l'occupation du territoire conquis et la libre circulation. Cette expédition militaire menée par les Allemands dont Wehlan a duré de 1886-1892, rencontrant devant elle une forte résistance du peuple Yakalak<sup>68</sup>.

Outre cette conquête militaire menée en pays Mpoo par les Allemands, ces derniers ont continué sur le reste du territoire Basaa-Mpoo-Bati avec les lieutenants Kund, Tappenbeck, le major Hans Dominik Zenker, etc. Ceux-ci menèrent les expéditions militaires dans le reste de ce territoire<sup>69</sup>. Venant du Pays Nguila dans le Mbam, les Allemands ont mené la conquête du territoire Babimbi, Bati en passant par Nyanon où, le major Hans Dominik et Zenker avaient intervenu<sup>70</sup> pour atteindre les Basaa du Nyong et Kellé et aboutir sur Edéa, point de chute. Les Français quant à eux, n'ont pas eu besoin de mener des expéditions militaires pour conquérir le territoire Basaa-Mpoo-Bati. Ils ont simplement mené la guerre qui leur a permis de chasser les

<sup>66</sup>Richard Mbep, *Mpée Mpé*, 61 ans, *Mpée Mpé*, Edéa, entretien du 18/10/2019.

<sup>67</sup>Molibok, "Les tendances identitaires", p.88.

<sup>68</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.218.

<sup>69</sup>Pour mieux cerner cette expédition, lire Kurt Von Morgen et Bruno Gervais Nyoumea, *Ngok-Lituba peuples et histoires*, Douala, Editions Bantu, 1978.

<sup>70</sup>Nyoumea, *Ngok-Lituba*, p.81.

Allemands du Cameroun et récupérer leur protectorat. Cette mission de conquête du territoire n'a pas été facile. Elle fut confrontée à de nombreuses résistances.

### **3- Les résistances Basaa-Mpoo-Bati à l'occupation occidentale**

La conquête du territoire Basaa-Mpoo-Bati ne s'est pas faite sans résistance. Cet espace qu'occupe ce peuple est la voie centrale qui mène vers d'autres contrées à l'intérieur du Cameroun. Pour ce fait, il fallait parcourir cet espace à travers les voies maritimes et terrestres qui le jonchent, afin de se retrouver dans le Centre, le Sud, l'Est, l'Ouest et le Nord du Cameroun. Par rapport aux résistances menées par le peuple de la trilogie unitaire, il revient à dire qu'elles se sont déroulées pendant la période allemande. La campagne de résistance à l'occupation française du Cameroun n'a pas concerné dans son ensemble le peuple Basaa-Mpoo-Bati, car celui-ci vivait déjà sous l'ordre colonial. Il convient dans cette partie du travail de traiter de la résistance des Basaa-Mpoo-Bati à l'occupation allemande.

L'une des résistances ayant opposé les natifs de *Ngok-Lituba* aux Allemands est celle menée par les Yakalak en 1886<sup>71</sup>. Après la signature du traité germano-douala de 1884, les Allemands se sont lancés dans la conquête de l'hinterland du Cameroun en privilégiant les rapports directs avec les peuples locaux. Les Yakalak ont vu en cet acte ; un anéantissement des activités commerciales dont ils étaient bénéficiaires avec certains peuples de la côte et de l'intérieur, notamment les Malimba, les Adié et Basaa, les Goumba, les Bulu, etc<sup>72</sup>. Face à cette situation, les Yakalak ont opposé une fin de non-recevoir aux Allemands sur leur territoire. Ceux-ci, voulant partir de ce territoire pour atteindre d'autres peuples du Sud-Cameroun, vécurent une forte résistance de la part des Basaa-Mpoo-Bati qui voulaient conserver leur patrimoine traditionnel intact. Le sous-lignage Yakalak a mené une lutte armée contre les Allemands venus sur leur sol dès 1886. Cette guerre dura six ans et au bout de cette période, cette résistance fut vaincue.

La rivalité entre les Yakalak et les Allemands se déroula en deux phases. La première phase alla de 1886 à 1891 ; tandis que la deuxième phase s'entendit de 1891 à 1892<sup>73</sup>. Pendant la première phase, les Allemands se heurtent aux Yakalak préparés à ne pas céder leur espace stratégique dans les activités économiques et commerciales. Les Allemands ne voulant rien entendre de cela, poussèrent les Yakalak à organiser la résistance. Le conflit ouvert, les Allemands initièrent les négociations avec le peuple Yakalak sans trouver une issue favorable. La deuxième phase de la résistance était plus accentuée, avec la lutte armée. Elle se manifesta

<sup>71</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.217.

<sup>72</sup>Akamba, "La résistance d'Oba'a Mbeti", p.19.

<sup>73</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.217.

par les dégâts subis par les Allemands lors des affrontements à Elog-Otot. Ces heurts ont causé le naufrage du bateau Zehdenick<sup>74</sup>. Cette situation a servi de prétexte aux conquérants de préparer une riposte à la hauteur des dégâts. Cette riposte s'est opérée à travers la mission confiée à Whelan, vice-chancelier assumant l'intérim du gouverneur à Douala<sup>75</sup>. Grâce à l'arsenal de guerre mobilisé, ce dernier mit terme à la résistance des Yakalak et occupa leur territoire en 1892. Cosme Dikoume relate cette guerre de résistance des Yakalak en ces termes :

De 1886 à 1892, un état de guerre s'installa sur la Kwa-kwa et la Sanaga : les Yakalak prirent le "maquis", animés par les sociétés secrètes, "les associations de la mort", décidés à se laisser exterminer plutôt que de perdre le monopole : ils savaient que cette occupation les ruinait. Les patrouilles des vedettes Soden et Zehdenick sur la kwa-kwa et la Sanaga ne parvinrent pas à convaincre les Yakalak d'abandonner la lutte armée ; d'autant moins qu'au cours des pourparlers de paix engagés par le gouverneur Zimmerer, fin février 1891, avec les chefs Yakalak réunis chez Toko, le sursis de deux ans demandé par les Yakalak fut refusé. La guerre prit une nouvelle tournure : dans la nuit du 28 au 29 novembre 1891(...). Décimés et épuisés par plusieurs années de résistance, et sur les conseils et interventions des missionnaires de Marienberg, les Yakalak finirent par se rendre en décembre 1892 et en janvier 1893<sup>76</sup>.

Au regard de cette affirmation de Cosme Dikoume, il ressort que les Yakalak ont mené une résistance féroce contre l'occupation de leur territoire par les Allemands. Cette résistance était celle de leur souveraineté. Il s'agissait pour ce groupe de conserver son patrimoine social intact. Protéger les avantages commerciaux dont leur offre, la Sanaga, tout en mettant en valeur leur identité culturelle. Malheureusement, ils se heurtèrent à la puissance de l'armée allemande qui les anéantit. Ils furent obligés de signer le traité de paix avec cette puissance le 14 décembre 1894<sup>77</sup>. Cette victoire allemande sur les Yakalak ouvrit la porte à d'autres territoires dont celui des Ndog Béa.

La résistance des Ndog Béa se manifeste par le rejet de la présence allemande dans ce territoire Basaa-Mpoo-Bati. Ce peuple jadis, n'avait pas vu leurs parents accueillir le Blanc<sup>78</sup>. Face au mystère que représente l'homme blanc, les Ndog Béa firent bloc à la pénétration allemande. Ils organisèrent une guérria marquée par les embuscades et la surprise<sup>79</sup>. Daniel Abwa relate cette guérria en ces termes :

Lorsque la troupe conduite par Kund arrive en effet dans le territoire des Ndog Béa, elle rencontre une opposition violente qui se solde par les pertes en vie humaines et de nombreux blessés chez l'envahisseur étranger : 10 morts et 30 blessés parmi lesquels Kund et Tappenbeck. Seul Weissenbom est indemne et c'est lui qui prend le commandement de la troupe pour la ramener à la côte où elle compte reconstituer ses afin de revenir prendre sa revanche sur les Basaa. Cette troupe encore subit de temps en temps des harcèlements de la part des Ndog Béa et elle n'a la vie sauve que grâce au détachement conduit par Zimmerer qui vient à sa rencontre et lui permet d'atteindre la côte en mars 1888<sup>80</sup>.

<sup>74</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.217.

<sup>76</sup>*Ibid.*

<sup>77</sup>Mveng, *Histoire*, p.50.

<sup>78</sup>Abwa, *Cameroun histoire*, p.67.

<sup>79</sup>*Ibid.*

<sup>80</sup>Abwa, *Cameroun histoire*, p.67.

A travers cette description de la guerria opposée aux Allemands par les Ndog Béa, on comprend que les descendants de Mban-Ngé-Nnanga se sont heurtés au mystère que représentait l'homme blanc vu pour la première fois. Cette situation a créé une frustration au sein de cette communauté. Le fait de voir le territoire de cette ethnie tombé entre les mains des Allemands, n'était pas compréhensible dans la mesure où le *Mbok* ou *Mpéé* se mettrait en difficulté. Les membres de ce peuple allaient perdre le contrôle et la gestion de leur patrimoine ancestral commun. Ainsi, les résistances menées par les Basaa-Mpoo-Bati ont été vaincues par les Allemands du fait de leur puissance militaire. En conséquence le pays des Basaa-Mpoo-Bati se retrouva sous l'administration des Allemands puis les Français.

#### **4- La double administration Franco-Allemande sur le territoire Basaa-Mpoo-Bati**

L'administration du territoire Basaa-Mpoo-Bati n'a pas été différente aussi bien par les Allemands que les Français pendant la colonisation. L'un des éléments caractéristiques de cette administration coloniale, est l'introduction des nouvelles institutions de régulation sociale, notamment les services administratifs, scolaires, religieux. C'est le cas de la ville d'Edéa qualifiée de "capitale" du peuple Basaa-Mpoo-Bati d'après Titi Wel, qui a été pendant la période allemande tour à tour un poste militaire en 1890 puis le district 1891 et 1892<sup>81</sup>. En dehors d'Edéa, l'administration allemande s'était également installée en pays Babimbi avec le poste administratif de Ngambé créé en 1896<sup>82</sup>. Il faut noter que la ville d'Edéa était le centre de l'appareil administratif allemand en territoire Basaa-Mpoo-Bati avec le démembrement en pays Babimbi dont le siège est Ngambé<sup>83</sup>. Le poste de Ngambé couvrait un large espace du groupement Basaa-Mpoo-Bati qui part du territoire Babimbi en s'étendant sur le clan Bati et le lignage Biso'o. Cette incorporation des groupes Bati et Biso'o au poste de Ngambé est à l'origine de leur appellation Babimbi par certains membres de cette ethnie.

A côté de ces institutions occidentales fut revue l'institution *Mbok* ou *Mpéé* sous le vocable chefferie administrative<sup>84</sup>. Il s'agit d'une institution mise sur pied par les Allemands, afin d'être plus proche des administrés. L'administration coloniale française s'est également appuyer sur cette institution tout en l'innovant, c'est-à-dire en la hiérarchisant. Pendant la

<sup>81</sup>Virginie Mondjé, "Monographie de la ville d'Edéa des origines à nos jours", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008, pp.21-26.

<sup>82</sup>Salamatou, "Archives cartographique et étude des sites d'occupation allemande dans le Süd-Kamerun : Kribi, Lolodorf, Lomié, Yokadouma", in <http://www.goethe.de>, p.10.

<sup>83</sup>Ludovic André Meka, 65ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>84</sup>Philippe Blaise Essomba, "Les mouvements migratoires et la problématique de la chefferie traditionnelle au Sud-Cameroun sous la colonisation allemande (1884-1916)", in *la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1850-2010)*, Paris, l'Harmattan, 2011, pp.120-124.

période allemande au Cameroun, les chefferies étaient de deux catégories à savoir ; la chefferie supérieure placée à la tête de chaque lignage tandis que les chefferies de premier degré étaient concentrées dans les sous-lignages<sup>85</sup>. Le sous-lignage Yakalak par exemple, avait une chefferie supérieure avec à sa tête le chef Toko, tandis que les autres villages de ce sous-lignage tels que Ndog-Minyim, Ndog-Binyuu et autres avaient les chefs de premier degré. Pareil pour le lignage Bikok qui avaient une chefferie supérieure à Itat Mbai en 1910<sup>86</sup>. Cette chefferie avait à sa tête le chef Jean Hiag Nkonga, installée par l'administrateur Sosa Kriki<sup>87</sup>. Cette catégorisation des chefferies avait pour but de mieux structurer et d'assujettir les peuples du Cameroun en général et Basaa-Mpoo-Bati en particulier à l'ordre colonial.

Les Français quant à eux, ont continué dans le même sens que les Allemands dans la mise en place des institutions coloniales et en hiérarchisant les chefferies. Ainsi, on parla des chefferies de premier degré au niveau des cantons, les chefferies de deuxième degré au niveau des groupements et les chefferies de troisième degré au niveau des villages<sup>88</sup>. Outre la mise en place des institutions coloniales, les Français regroupèrent les populations en quartier d'où la naissance des centres urbains, notamment Douala, Edéa et Eséka qui étaient en plein essor économique et commercial<sup>89</sup>. Ils s'appuyèrent sur l'appareil administratif laissé par les Allemands pour s'étendre sur le territoire de cette société. Ainsi, Edéa fut maintenu comme chef-lieu de la circonscription administrative, tandis qu'Eséka fut érigé en subdivision en 1917<sup>90</sup>. Le poste de Babimbi installé à Ngambé est également transformé en subdivision en 1923<sup>91</sup>. Ce déploiement de l'administration française sur le territoire de cette communauté a consisté à renforcer leur présence et leur proximité de celle-ci. Ainsi, le territoire Basaa-Mpoo-Bati avait été occupé par les puissances allemandes et françaises afin de le désorganiser sur le plan politico-économique, social et religieux.

## II- LA DESORGANISATION DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI SUR LE PLAN POLITICO-ECONOMIQUE

Pendant les colonisations allemande et française de manière générale au Cameroun et en territoire Basaa-Mpoo-Bati en particulier, le socle structurel traditionnel a été mis en difficulté

<sup>85</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.236.

<sup>86</sup> Mbenoun, "Etude archéologique", p.38.

<sup>87</sup>*Ibid.*

<sup>88</sup>Robert Kpwang Kpwang, "Les Bulu de la subdivision de Kribi face aux méthodes musclées des chefs de groupement Bulu-Centre (Ebemvok) et Bulu-Sud (Zingui) (1920-1944)", in *la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1850-2010)*, Paris, l'Harmattan, 2011, p.141.

<sup>89</sup>Nicol, *La tribu Bakoko*, p.53.

<sup>90</sup>ANY 1AC80(2), rapport annuel de 1952.

<sup>91</sup>*Ibid.*

par ces puissances occidentales. Ainsi, les sociétés confrériques des originaires de *Ngok-Lituba* n'ont pas échappé à cette logique de désorganisation tant par les Allemands que par les Français.

### **A- Sous administration coloniale allemande**

Dès la prise en main du territoire camerounais par les Allemands en 1884, les confréries Basaa-Mpoo-Bati ont vécu des moments difficiles avec l'introduction de la chefferie administrative, de l'école occidentale, la mise en place des institutions de colonisation et l'exploitation abusive du territoire.

#### **1- La mise en place de la chefferie**

Le pays Basaa-Mpoo-Bati avant l'arrivée des Européens a connu une structuration différente de celle introduite par les Allemands sur ce territoire. La chefferie est une institution qui a à sa tête un chef. Le terme chef renvoie à une autorité qui incarne le commandement. Ce pouvoir de commandement peut être arbitraire selon les forces et intérêts du moment. La chefferie administrative qui est mise en place chez les natifs de *Ngok-Lituba*, est un instrument dont la mission principale est de mettre sous contrôle les membres de cette société ainsi que leurs actions. L'introduction de la chefferie administrative en pays Mban-Ngé-Nnanga par les Allemands, est venue mettre en difficulté le *Mbok* ou *Mpéé*, exprimé par les initiés des confréries qui émanent des ascendants de ce groupe social. Christine Buhan et Etienne Kangé Essiben relatent cette réalité lorsqu'ils affirment que : "Le premier geste des allemands fut d'installer dans chaque population de la côte une chefferie supérieure. (...) il s'agissait d'une transformation radicale et complète de l'autorité traditionnelle"<sup>92</sup>.

Lorsque les Allemands arrivent chez les Basaa-Mpoo-Bati, ils invitent les différents garants de la tradition de ce peuple à une rencontre. Face au mystère que représentait l'homme blanc, certains initiés avaient décidé de boycotter la rencontre et avaient envoyé leurs proches en leurs noms pour les représenter<sup>93</sup>. C'est le cas de Kange Mbone des Yabwadibe ; à l'appel des Allemands, prit la fuite dans la forêt, afin d'éviter tout contact avec ceux-ci et se fit représenter par Toto Musongo. Le contexte étant celui de la méfiance et de l'observation du nouveau venu, certains membres du *Mbok* ou *Mpéé* Basaa-Mpoo-Bati ne pouvaient imaginer ce que leur réservait cette prise de contact avec les Allemands. Au cours de la rencontre entre certains initiés et les représentants d'autres avec les colons allemands, ceux-ci reçurent les attestations de chef et furent intronisés comme intermédiaire entre leur communauté et la

<sup>92</sup>Buhan et Kangue Essiben, *La mystique du corps*, pp.143-144.

<sup>93</sup>*Ibid.*

nouvelle administration mise en place<sup>94</sup>. Une certaine source affirme que ; dès la présence allemande sur le sol de ce peuple, les membres du peuple Basaa-Mpoo-Bati leur indiquaient les domiciles des garants du *Mbok* ou *Mpéé*. Ces derniers par l'effet du mythe de l'homme blanc, ont préféré se cacher laissant libre cours à leurs frères<sup>95</sup>. Le refus pour certains membres des confréries de rencontrer les Allemands Rittmeister Freiherr, Von Göningen, Krüche, etc a eu pour conséquence ; leur disqualification comme autorités agissantes au nom de leur communauté, le mépris de leur statut, l'imposition des nouvelles prérogatives aux initiés et personnes attestées à la charge du chef<sup>96</sup>. C'est de cette manière que certains responsables de l'institution suprême de ce groupe social virent leur emprise se réduire sur leur peuple. A partir de cet acte, la désorganisation des confréries de cette société devint effective.

En effet, la déstructuration des confréries Basaa-Mpoo-Bati est observable tant au niveau de la forme que du fond. Au niveau de la forme, la chefferie administrative initiée par les Allemands est devenue le seul organe habilité à administrer cette communauté<sup>97</sup>. Les chefferies administratives, dès le départ, étaient administrées par les initiés des confréries, car ayant une mainmise sur leurs membres avant d'être ouvert à certains non-initiés. La suprématie des initiés sur leurs membres ne plut pas aux Allemands qui décidèrent de la réduire, en choisissant des personnes aptes à faire asseoir leur ordre. D'après Robert Kpwang Kpwang, "les administrateurs allemands s'efforcèrent, autant que cela fut possible, de choisir des hommes jouissant d'une certaine crédibilité familiale et d'une influence clanique indéniable"<sup>98</sup>. Vu la complexité de la gestion des chefferies administratives qui devinrent nombreuses avec la démographie, les Allemands décidèrent de hiérarchiser celles-ci en chefferie supérieur au niveau des clans et lignages et en chefferie de village. Celles-ci rendaient directement compte aux administrateurs allemands<sup>99</sup>. Ceci au mépris de la structuration originelle de ce groupe social. Ainsi, les chefferies supérieures et du village prirent corps sur l'ensemble du territoire de la communauté Basaa-Mpoo-Bati. Parmi les chefs supérieurs intronisés par les Allemands figurent Toko chez les Yakalag, qui était en même temps initié et chef. Il a accepté de coopérer avec les allemands après une résistance brisée. Outre Toko, on a Yomba chez les Adié qui était aussi un initié qui a accueilli les Allemands sans aucune vraie résistance. Pareil pour Mobia chez les Biso'o qui était un initié insoumis, ne mettant pas toujours en pratique les directives

<sup>94</sup> Lire Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.125 et Buhan et Kangué Essiben, *La mystique du corps*, pp.143-144.

<sup>95</sup>Buhan et Kangué Essiben, *La mystique du corps*, p.143.

<sup>96</sup>Kum'a Ndumbe III, *Quand les anciens parlent*, p.20.

<sup>97</sup>Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d'Ebombé, Ngwei, entretien du 07/11/2018.

<sup>98</sup>Kpwang Kpwang, "Pouvoirs traditionnels", p.46.

<sup>99</sup>Essomba, "Les mouvements migratoires", p.123.



des colons<sup>100</sup>. Comme chef de village, on avait le chef Minoué de Mbanda, Toto Musonge chez les Yasem, etc<sup>101</sup>.

Au niveau du fond, la structuration du peuple Basaa-Mpoo-Bati en chefferie supérieure et de village a créé du désordre dans la gestion de ce peuple. Certains garants de confréries étaient mis au même niveau que les membres dont ils avaient la charge, vu qu'ils n'avaient pas reçus les attributs de chef pour gouverner. Ils exerçaient un pouvoir souterrain, car certaines décisions au sein du groupe étaient également soumises à leur appréciation. C'est le cas des chefs non initiés Toto Musongo et Epohe Njene dont toute action était soumise à l'appréciation de l'initié Kange Mbone<sup>102</sup>. Ils étaient subordonnés à l'autorité de celui-ci. Ce qui traduit la prééminence des initiés sous cap dans toutes les activités liées à la communauté pendant cette période. Or, la société Basaa-Mpoo-Bati est une société bien structurée. Une société, où ce sont les institutions confrériques qui agissent dans la régulation. Ces institutions garantes de l'équilibre et de la stabilité du peuple, ont été dénaturées avec les attributs de plus conférés aux différents chefs comme l'auxiliaire de l'administration. Ceci a créé un climat de tension entre les initiés pas en fonction et les initiés et non-initiés en fonction sur le contrôle de l'espace et de leurs membres. Les investis de la chefferie se servaient de celle-ci pour asseoir leur autorité arbitraire sur leur société. Ils utilisaient leur pouvoir à des fins personnelles au détriment de la communauté. Certains chefs dont comme Monyagoua, exploitaient leurs membres dans leurs travaux personnels comme la construction de sa maison de chef et les travaux champêtres<sup>103</sup>. Certes, les membres de ce peuple continuaient à se soumettre aux services de ces initiés, mais leur champ d'intervention s'amoindrissait.

Lorsqu'une cérémonie devait se dérouler au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati à l'instar du mariage, des obsèques, etc, certains chefs administratifs non-initiés à l'instar d' Epoune, Ebobissé chez les Yakalak, avaient une prééminence sur les initiés des confréries qui n'étaient pas à la tête de la chefferie. Ils étaient plus craints que les dépositaires de la tradition ancestrale car, ils étaient la courroie de transmission entre les populations locales et l'administration coloniale allemande<sup>104</sup>. Ce nouveau commandement introduit par les Allemands avait pour finalité de façonner les originaires de *Ngok-Lituba* à leur image de la civilisation occidentale. Ainsi, le chef administratif était chargé d'implémenter les décisions prises par l'administration

<sup>100</sup>Ludovic André Meka, 65ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>101</sup>Lire les travaux de Richard Mbep, *Les sentiers initiatiques*, p.191, et Buhan, Kangue Essiben, *La mystique du corps*, p.143-144.

<sup>102</sup>Buhan, Kangue Essiben, *La mystique du corps*, p.143-144.

<sup>103</sup>Ludovic André Meka, 65ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>104</sup>Pierre Pengo Batta, 67ans, chef traditionnel du village Mbengué, Edéa, entretien du 06/04/2017.

allemande sur le terrain<sup>105</sup>. Ceci se traduit par les autorisations pour certaines manifestations que les membres de cette communauté devaient se procurer auprès du chef et les autorités allemandes dont Krüche, Brauchitsh, installées au sein de cette société<sup>106</sup>.

Hormis l'implémentation sur le terrain des différentes mesures dictées par les colons allemands, les différents chefs administratifs étaient également chargés de collecter l'impôt au sein de leur communauté<sup>107</sup>. Ainsi, afin de stabiliser leur domination et asseoir leur pouvoir, les Allemands à travers le décret du gouverneur Théodor Seitz de 1908, accordèrent d'autres prérogatives aux chefs administratifs sur le plan économique avec l'impôt par tête<sup>108</sup>. Chaque membre de ce peuple était soumis à payer son impôt au chef administratif sous peine de sanction. Celui-ci lui remettait en retour un ticket attestant le versement. Outre l'impôt par tête, les chefs administratifs tels que Janje chez les Yakalak, Tina chez les Ndogbisoo, recrutaient parmi leurs membres pour les travaux dans les plantations, le portage et les constructions allemandes<sup>109</sup>. On a l'exemple des recrutements de la main d'œuvre des Adié organisé par le chef supérieur Nsuke de Mbanda pour la mise en valeur des champs de bananeraies créés par les Allemands à Edea<sup>110</sup>. C'est dans cet élan colonial que les confréries Basaa-Mpoo-Bati furent victimes d'une déconstruction par les Allemands. Cette désorganisation institutionnelle était de pair avec la méthode de gestion du territoire.

## 2- La pratique de l'administration indirecte

L'administration indirecte est un système d'administration mis en place au Cameroun par les Allemands pour entrer en contact et administrer les peuples à travers les intermédiaires. Dans leur occupation du territoire camerounais en général et celui des Basaa-Mpoo-Bati en particulier, les Allemands pour se faire faciliter la tâche dans la gestion du territoire, avaient structuré leur gouvernance en adoptant la méthode de l'administration indirecte. Celle-ci s'était manifestée sur le territoire Basaa-Mpoo-Bati par la mise en service de certaines structures indigènes, notamment dans chaque groupe ethnique. Ces structures de relai présentent dans l'ensemble des contrées des descendants de Mban-Ngé-Nnanga, avaient mis en difficulté la structuration originelle de ce groupe. Une organisation sociale animée par les différentes

<sup>105</sup> Gilbert Nkana Maye, "Commandement indigène et mutations sociopolitiques et économiques dans le canton Ndog Béa-Nord (1887-1959)", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010, pp.56-62.

<sup>106</sup> *Ibid.*

<sup>107</sup> Albert Pascal Temgoua, "Les chefs traditionnels du Sud-Cameroun forestier dans le circuit de l'économie du marché, in *la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1850-2010)*, Paris, l'Harmattan, 2011, p.173.

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> Pierre Pengo Batta, 67ans, chef traditionnel du village Mbengué, Edéa, entretien du 06/04/2017.

<sup>110</sup> Kum'a Ndumbe III, *Quand les anciens parlent*, pp.37-42.

confréries à travers lesquelles cette communauté se reconnaît et auxquelles elle exprime son adhésion. L'administration indirecte pratiquée en territoire Basaa-Mpoo-Bati a réduit non seulement les charges tant en ressources humaines qu'en ressources financières de l'administration allemande, mais aussi a créé une distance entre les Allemands et les membres de ce groupement ; d'où la mystification de l'homme blanc pendant cette période.

Ayant été revêtu du pouvoir par les Allemands, certains chefs administratifs jouant le rôle d'intermédiaire comme Yomba chez les Adié, Malagal en pays Babimbi, se mirent au service de leurs mandants. Ils avaient mis de côté un certain nombre de leurs us et coutumes, afin de mettre en œuvre les directives édictées par le nouvel occupant. Parmi les éléments culturels mis de côté par les Allemands et leurs collaborateurs indigènes, on a l'approche de résolution des litiges et la subordination aux initiés des sociétés confrériques<sup>111</sup>. Ceux-ci agissent tout en respectant les valeurs imposées par les Allemands. C'est le cas du tribunal de race créé à Edéa qui était administré par certains chefs collaborateurs et des personnes nommées. Celui-ci jugeait des personnes qui allaient à l'encontre des normes édictées par les Allemands. On a le cas de l'initié Etoke qui avait été pendu à Edéa pour possession des fétiches en 1900<sup>112</sup>. La sentence infligée à Etoke par les membres de ce tribunal ne cadrerait pas avec les us et coutumes de ce peuple traduit par les confréries. Lorsqu'un initié chef et non chef commettait une infraction et n'était pas pendu, il était mis en prison. C'est le cas du chef Madeng Ma Nong chez les Log-Nkol qui fut emprisonné pour la non mise en pratique des directives du colon allemand<sup>113</sup>. Il était question de ridiculiser les initiés des confréries transformés en chef administratifs, en les soumettant à la volonté du colon.

Cet autoritarisme managérial observé à travers la gestion de certains litiges au sein de la même communauté, a poussé ces initiés à agir dans l'ombre. Tout événement ou cérémonie qui devait se dérouler au sein de ce groupe, devait au préalable bénéficier de l'accord des administrateurs allemands. Le chef administratif par exemple, était chargé de demander l'accord de l'autorité coloniale allemande sur l'ensemble des événements qui devaient se dérouler sur son territoire y compris ceux à forte vocation traditionnelle et ancestrale. En retour, il devait représenter cette autorité sur le terrain partout où se déroulait un événement. Toute action qui ne recevait l'assentiment du colon était tout simplement annulée. Outre cela, la gestion des litiges qui opposaient les membres de cette communauté, n'étaient plus résolus par

---

<sup>111</sup>Mbep, *Les sentiers initiatiques*, pp.188-190.

<sup>112</sup>Kum'a Ndumbe III, *Quand les anciens parlent*, p.7.

<sup>113</sup>Kum'a Ndumbe III, *Quand les anciens parlent...les Basaa dans le « Njokmassi » colonial ! Témoignage du vieux papa Pegha André sur la colonisation*, Douala, Editions AfricAvenir, 2017, p.148.

les initiés de la tradition non chefs collaborateurs, mais plutôt par les chefferies administratives et l'administration allemande. L'administration indirect mise en place par les Allemands chez les Basaa-Mpoo-Bati, a déséquilibré leur structure confrérique ayant quelque peu perdu le contrôle de la gestion de leur espace, ceci grâce également à l'institutionnalisation de ce territoire.

### **3- L'institutionnalisation du territoire Basaa-Mpoo-Bati**

Le territoire Basaa-Mpoo-Bati pendant le protectorat allemand, a abrité un certain nombre d'institutions qui de manière subtile ont contribué à la déstructuration de ses confréries. Ces institutions présentes sur le sol de ce peuple anéantirent toute action menée par les initiés des confréries. Le pays Basaa-Mpoo-Bati a été administrativement repartitionné en district ou circonscription et en postes pendant la période allemande<sup>114</sup>. La ville d'Edéa qui était un point central des échanges entre cette communauté et les Allemands, fut érigée en chef-lieu de la circonscription. Pendant que le poste administratif fut implanté à Ngambé pour le compte de pays Babimbi<sup>115</sup>. Ce découpage administratif du territoire de la trilogie unitaire, avait apporté une nouvelle façon de gérer cet espace jadis sous l'emprise des confréries. Il participait de la politique allemande de sortir les populations de leurs forêts pour les grouper le long des rues pour former par la suite les quartiers<sup>116</sup>. Le nouveau système administratif instauré en pays Basaa-Mpoo-Bati, avait pour finalité de préparer cette communauté à faciliter les nouveaux venus dans la mise en valeur du territoire et la gestion des populations locales<sup>117</sup>. Ceci entraîna un changement de comportement de certains membres de ce peuple qui sollicitèrent de plus en plus les services administratifs, judiciaires, économiques, etc, installés sur leur territoire. Ainsi, les institutions allemandes prirent le pas sur les confréries de ce peuple taxées de superstition et de sorcellerie par les administrateurs allemands au rang desquels Krüche.

Un élément illustratif de l'institutionnalisation du territoire Basaa-Mpoo-Bati par les Allemands est l'institution judiciaire. La mise en place du système judiciaire au Cameroun pendant la période allemande est illustrée à travers l'ordonnance de 1891 qui institue dans la ville de Douala, une organisation judiciaire spéciale<sup>118</sup>. Le territoire des descendants de Mban-Ngé-Nnanga quant à lui abrita de deux instances juridictionnelles. La première à être créée est le tribunal de 1<sup>er</sup> degré de Ndokounda près de Lobéthal le 30 septembre 1895. Tandis que la

<sup>114</sup>Mondjé, "Monographie de la ville d'Edéa", p.21.

<sup>115</sup> Salamatou, "Archives cartographique et étude des sites d'occupation allemande dans le Süd-Kamerun : Kribi, Lolodorf, Lomié, Yokadouma", in <http://www.goethe.de>, p.10.

<sup>116</sup>Kpwang Kpwang, "Pouvoirs traditionnels", p.46.

<sup>117</sup>Essomba, "Les mouvements migratoires", p.123.

<sup>118</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.183.

deuxième fut installée le 7 avril 1909 à Edéa<sup>119</sup>. Ces deux institutions judiciaires mirent en déroute les activités des garants des confréries Basaa-Mpoo-Bati. Elles prirent en main la résolution des problèmes sociaux. La mise de côté de ceux-là même qui étaient habilités à trancher les affaires de leur communauté à savoir : les *Ba Mbombog ou Ba Mpé Mpéé*, les *Njé Njé*, les *Koo Koo*, les *Ba Ngambi*, les *Ba Mbak Mbak* non chefs administratif, etc, a déséquilibré la communauté Basaa-Mpoo-Bati. Ces derniers étaient des personnes habilitées non seulement à parler au nom du peuple dont ils étaient des initiés à travers la dialectique “ascendante descendante”, mais aussi avaient l’art de trancher les litiges opposants leurs membres.

Les initiés des confréries étaient mis de côté, combattus par les nouvelles autorités indigènes installées par les Allemands. Ces derniers étaient hiérarchiquement placés au-dessus des garants des confréries non collaborateurs. Les Basaa-Mpoo-Bati qui confiaient auparavant leurs problèmes aux initiés des confréries, allaient désormais les transmettre vers le tribunal européen. A côté de ces institutions judiciaires indigènes, se trouve le tribunal de 2<sup>ème</sup> degré qui était entre les mains des administrateurs allemands<sup>120</sup>. Celui-ci dont le siège est à Edéa, se chargeait de recevoir les appels des tribunaux de 1<sup>er</sup> degré et de statuer sur les affaires civiles et pénales. Cela a entraîné au sein de cette communauté, la mise en quarantaine d’un domaine judiciaire réservé aux initiés des confréries et à la mise en exploitation des membres de cette ethnie. Tous ceux qui étaient reconnus coupables par ces instances juridictionnelles, étaient soumis aux travaux forcés dans les plantations, les travaux domestiques chez les colons.

#### 4- La mise en valeur du territoire

La mise en exploitation du territoire Basaa-Mpoo-Bati par les autorités allemandes est également l’un des aspects ayant mis en mal le fonctionnement des confréries de cette communauté. Auparavant, le système *Mbok* ou *Mpéé* à la tête de laquelle se trouve le *Mbombok* ou *Mpéé Mpé*, était le garant de tout le patrimoine foncier des natifs de *Ngok-Lituba*<sup>121</sup>. Non seulement, il maîtrisait l’ensemble des terres de ce peuple, il en faisait également la répartition auprès de celui-ci. C’est le cas lorsqu’il fallait partager l’héritage d’un défunt par exemple, il lui revenait d’en faire un inventaire et de le répartir en fonction de la progéniture en question selon le *Mbok* ou *Mpéé*. Cette réalité est traduite en Basaa par l’adage *biboum boo boon boo* (neuf héritages neuf enfants)<sup>122</sup>. L’exploitation des terres à des fins agricoles et autres cérémonies traditionnelles en pays Basaa-Mpoo-Bati se faisaient avec l’aval des différentes

<sup>119</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.183.

<sup>120</sup>*Ibid.*

<sup>121</sup>Mbep, *Les sentiers initiatiques*, p.119.

<sup>122</sup>Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d’Ebombé, Ngwei, entretien du 07/11/2018.

sociétés confrériques<sup>123</sup>. Ces dernières se rassuraient que l'activité souhaitée fût convenable à l'espace ; une sorte de protection de l'environnement.

En revanche, lorsque les Allemands occupent ce territoire, ils n'obéissent pas au mécanisme traditionnel d'occupation et d'exploitation du terrain tel qu'hérité par les Basaa-Mpoo-Bati. Les confréries n'ont jamais été consultées dans la mise en valeur de leur territoire. Les Allemands étaient venus avec une vision d'occupation du terrain tirée de leurs lois. Cette nouvelle conception de l'occupation du terrain a pour finalité sa mise en valeur. Tout terrain qui n'était pas mis en valeur était considéré comme "sans maître" et pouvait être exploité par les Allemands<sup>124</sup>. C'est le cas avec l'occupation de l'espace de terre où se trouve le centre-ville actuel d'Edéa par les Allemands<sup>125</sup>. Ces derniers ont choisi cet espace pour sa hauteur et sa vue sur la Sanaga. Ils y ont implanté des structures dont les tribunaux pour juger des personnes dans le cadre des échanges entre les commerçants allemands et les populations locales. C'est pendant cette période que le marché de bord d'Edéa devient structuré au modèle européen. La mise en valeur du territoire Basaa-Mpoo-Bati par les Allemands sans intégrer les garants du *Mbok* ou *Mpée* de ce peuple, est à l'origine de certains accidents observés lors de l'édification de certains travaux tels que ; les constructions des chemins de fer Douala-Yaoundé et les ponts au sein de ce peuple<sup>126</sup>.

Il faut en effet dire que pendant la construction de l'axe ferroviaire Douala-Yaoundé passant sur le territoire des originaires de *Ngok-Lituba*, on a noté des pertes en vies humaines des milliers des Camerounais. C'est le cas du site de Njock dans le Nyong et Kellé<sup>127</sup>. Il s'agit d'un lieu qui est resté historique dans la mémoire collective des Camerounais en général et des natifs de *Ngok-Lituba* en particulier. Ce lieu a été le théâtre de l'horreur humaine. Henri-Richard Manga Mado décrit ce site comme un immense cimetière qui engloutit l'ensemble de personnes des différents peuples du Cameroun<sup>128</sup>. Dans ce lieu, deux tâches étaient en vue ; celui d'aide géomètre et celui des travailleurs de la carrière. Dans ces deux tâches, les Camerounais côtoyaient la mort au quotidien avec les effondrements et autres risques<sup>129</sup>. Certains de ces risques pouvaient être réparés par les initiés des confréries à travers des rites appropriés, afin

<sup>123</sup>Madak Benoît, 76 ans, Mbombog Log Ikwo, Bisseng, entretien du 24/12/2019.

<sup>124</sup>Dong Mognol, "Dynamiques foncières au Cameroun : de la cohabitation forcée au divorce, 1896-1950", in *Annales de la FALSH*, n°8, 2008, pp.188-89.

<sup>125</sup>Pierre Pengo Batta, 67ans, chef traditionnel du village Mbengué, Edéa, entretien du 06/04/20176.

<sup>126</sup>Kum'a Ndumbé III, *Quand les anciens parlent*, p.55.

<sup>127</sup>Manga Mado, *complainte d'un forçat*, p.55.

<sup>128</sup>*Ibid.*

<sup>129</sup>*Ibid.*

de solliciter la clémence de l'Être suprême dans la réalisation de ces travaux<sup>130</sup>. Cette mise à l'écart des initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati dans la mise en valeur de leur territoire était souvent à l'origine de l'hécatombe vécue à Njock. La non prise en compte des dépositaires des confréries dans la réalisation des activités économiques en pays Basaa-Mpoo-Bati a semé la mort sur ce territoire. Celle-ci était devenue le quotidien des membres de cette communauté qui mourraient régulièrement dans les chantiers de constructions et agricoles. Le suicide qui était presque méconnu par cette communauté ethnique était devenue une réalité à cause de la non considération des initiés non collaborateur dans l'exploitation du territoire. Ceci a perduré jusqu'à la prise du territoire par les Français.

## **B- Sous administration coloniale française**

La prise en possession du territoire camerounais par les Français dès 1916 n'a pas mis fin aux actions initiées par les Allemands. La France avait opté pour la conservation de l'architecture idéologique et structurelle entamée par son prédécesseur.

### **1-La restructuration de l'autorité traditionnelle**

L'administration coloniale française dans son implantation sur le territoire des Basaa-Mpoo-Bati, a réussi à se réapproprier le legs de l'institution laissé par les Allemands tout en le réorganisant. La chefferie fut un élément majeur pour la nouvelle puissance dans l'administration du territoire Basaa-Mpoo-Bati. Le redéploiement de cette institution est effectué en fonctions des différents clans, lignages et sous lignages qui constituent la communauté Basaa-Mpoo-Bati<sup>131</sup>. Ainsi, dans certaines communautés de ce groupe, on retrouvait des chefferies supérieures et les chefferies de village. Suite à l'arrêté du 27 décembre 1933, le commissaire de la république de France au Cameroun Bonne Carrière, apporte des réformes en introduisant un nouvel grade. Entre la chefferie supérieure et celle du village, a vu le jour le Cantona. Ainsi, les chefferies se reconfigurent en 1<sup>er</sup> degré au niveau de certains cantons, 2<sup>e</sup> degré au niveau des groupements et 3<sup>e</sup> degré au niveau des villages<sup>132</sup>. Pendant leurs premières années d'occupation, les Français ont procédé au redéploiement des personnels à la chefferie. Ils choisirent des chefs capables de les accompagner dans l'exploitation du territoire. C'est dans ce sens que des personnes non charismatiques et moins âgées comme Bimai Bi Tjik, fut nommé comme chef supérieur chez les Babimbi III après la destitution de son Balema Bimaï

<sup>130</sup>Madak Benoît, 76 ans, *Mbombok* Log Ikwo, Bisseng, entretien du 24/12/2019.

<sup>131</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.127.

<sup>132</sup>Kpwang Kpwang, "Les Bulu de la subdivision", p.141.

<sup>133</sup>. Ce dernier fut destitué pour insubordination et son attachement à l'esprit des Allemands. Très tôt, l'incompétence de Balema Bimaï fut établie et destitué, car n'imposant pas son charisme et son autorité au sein de sa société.

C'est la chefferie de 2<sup>e</sup> degré qui est la nouveauté apportée par les Français. Dans le clan Bati par exemple, on avait créé en 1943 une chefferie de 2<sup>e</sup> degré dirigé par Matollo à Kelleng avec deux chefs de village (3<sup>e</sup> degré) dont Boo Bisseg du village Mpougué et Losse du village Nyambat<sup>134</sup>. La même chose fut perceptible au sein du lignage Basis'o avec la chefferie de 2<sup>e</sup> degré qui en période allemande, était une chefferie de village et se trouvait du côté du village Songmbog. Cette chefferie fut dirigée par Manyagoua (Mobia) de 1921 à 1943, puis transférée à Nyanon chez Meka Meka Antoine<sup>135</sup>. Ceux-ci avaient sous leur commandement vingt-et-un chef de 3<sup>e</sup> degré. Cette même logique était observée dans d'autres sous-lignages dont les Adié avec Vincent Yomba, les Yassoukou avec Charles Mboka, les Ndonga avec Felix Diwouta et les Yakalak avec Pierre Songue<sup>136</sup>. Ceux-ci obéissaient à la même logique structurale de Cantona observée chez les Bati, Basis'o et Basaa. Tout le territoire des descendants de Mban-Ngé-Nnanga respectait les trois catégories de chefferie reformées par les Français au Cameroun.

La prise en main du legs institutionnel indigène allemand par les Français et sa restructuration ont impacté considérablement les confréries Basaa-Mpoo-Bati. Ceci s'est manifesté par la fonction que jouait cette institution au sein de cette communauté. La chefferie à l'époque des Français, jouait un rôle non seulement de mise en application des directives édictées par ceux-ci sur le terrain, mais aussi au maintien de l'ordre public au quotidien dans cette communauté<sup>137</sup>. Celle-ci avait amoindrie au niveau des pouvoirs qu'en période allemande, car les administrateurs Français étaient les seuls à décider sur tout dans cet espace. Une fonction qui était révolue aux différents garants des confréries dans la mesure qu'ils étaient les seuls préparés pour assumer cette fonction. Mis de côté par l'administration coloniale française et taxés de fétichistes, certains membres des différentes confréries n'avaient plus un large espace de visibilité au sein de la société Basaa-Mpoo-Bati. Certains chefs initiés assis sur le trône de commandement, avaient pris goût de la charge avec les prébendes qu'ils recevaient, acceptèrent de travailler avec les Français, afin d'assujettir leurs membres. C'est le cas des chefs Helles de Mbanda, Mbong Kopa de Songmbengué, Nguidjol de Pentome, etc, qui par la suite furent

---

<sup>133</sup> Théophils Pimbomkoo, 85 ans, Notable à la chefferie Ninjéé, Bisseng, entretien du 18/12/2019.

<sup>134</sup> ANY 3AC1595, Basso et Bati (Babimbi, Cameroun).

<sup>135</sup> *Ibid.*

<sup>136</sup> ANY2AC9609, Requêtes des chefs de cantons Adié, Malimba, Yakalak a/s refoulement hors de leurs cantons de tout Bassa 1957.

<sup>137</sup> Kpwang Kpwang, "Les Bulu de la subdivision", p.141.



reconnus de distractions de l'argent de taxes<sup>138</sup>. Ceci montre que certains chefs initiés de ce peuple, s'étaient amusés à prendre du plaisir de la nouvelle vie que leur conférait le commandement français au détriment du *Mbok* ou *Mpéé*. Ceci a créé une crise de confiance entre ceux-ci, leurs confrères et leurs membres qui ne les accordaient plus de crédibilité. Cette restructuration du pays Basaa-Mpoo-Bati s'est accompagnée du redéploiement de l'appareil administratif français dans cette communauté.

## 2-Le redéploiement de l'administration

La présence des Français s'est faite très tôt ressentie sur le territoire Basaa-Mpoo-Bati, car ceux-ci prirent la résolution de faire oublier la présence allemande au sein de cette société. L'un des faits marquant de cette vision des choses est l'occupation de ce territoire<sup>139</sup>. Les Français avaient occupé le pays Basaa-Mpoo-Bati en fonction des spécificités de chaque groupe. Ce qui se traduit par la présence de l'autorité administrative dans chaque coin selon sa spécificité. Ainsi, la communauté Basaa-Mpoo-Bati a vu l'ensemble de son territoire abrité une institution coloniale française dès 1917. Cette vision prit corps lorsque les Français ont constaté que les Basaa-Mpoo-Bati étaient une trilogie unitaire.

Il faut noter que le protectorat allemand dans cette zone a créé une ambiguïté autour de la dénomination de cette communauté. Plusieurs noms étaient utilisés pour désigner ce peuple à l'instar de Basaa, Bakoko<sup>140</sup> et Basoo<sup>141</sup>. Ceci traduit la volonté des Français à les diviser comme le dit Yves Nicol de "tribu", en "sous-tribus" pour leur déploiement<sup>142</sup>. En effet, partis du legs allemand de l'occupation du territoire des Basaa-Mpoo-Bati, les Français quant à eux l'avaient plus élargi pendant la période de mandat puis de tutelle. De district ou circonscription d'Edéa au poste de Ngambe, les Français ont créé et transformé d'autres centres administratifs dans l'espace des originaires de *Ngok-Lituba*. Ceci dans le but de rapprocher leur administration de cette communauté. Ainsi, Edéa était en même temps chef-lieu de la circonscription ou région et subdivision pendant le mandat et la tutelle<sup>143</sup>. En dehors d'Edéa, Eséka était transformé en

<sup>138</sup>Mbembe, *La naissance du maquis*, pp.136-138.

<sup>139</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.127.

<sup>140</sup>Bakoko est une expression attribuée aux Yakalak par les Malimba et signifie littéralement ceux du sable. Les bancs de sable ont freiné le commerce entre les allemands et les Yakalak dès leur arrivée sur la côte. Pour les distinguer d'eux les Malimba vont les attribuer cette dénomination.

<sup>141</sup>René Dugast, "Essai sur le peuplement du Cameroun", in *Société d'Etudes Camerounaise* n°21-22, juin-juillet 1948, p.27.

<sup>142</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.127.

<sup>143</sup>ANY 1AC80 (2), rapport annuel de 1947.

subdivision en 1917 et placé sous régime militaire jusqu'en 1920<sup>144</sup>. Tandis que le poste de Ngambé était transformé en subdivision Babimbi en 1923<sup>145</sup>. Le constat qui se dégage à la lecture de ce déploiement de l'administration française sur le terrain des Basaa-Mpoo-Bati selon le critère "tribu" et "sous-tribus" est que Edéa qui est Mpoo est une tribu pour les Français ; d'où dans certains actes administratifs, il était mentionné circonscription Bakoko<sup>146</sup>. Ayant été en contact les premiers avec les Occidentaux et offrant la même histoire que les autres groupes sociaux, le territoire du sous-lignage Adié avait été choisi comme capital de ce peuple<sup>147</sup>. Tandis que les subdivisions d'Eséka et Babimbi ont été considérées comme "sous-tribu" car regroupant en leur sein d'autres entités de ce groupe. Il s'agit d'une mauvaise lecture par les Français de la communauté Basaa-Mpoo-Bati telle que présenter dans ce travail.

L'administration française a accéléré la mise en déroute des confréries des originaires de *Ngok-Lituba* en leur interdisant d'exercer leur fonction au sein de cette communauté. Cette dénaturation de l'action des initiés est mise en pratique à travers différentes réformes, notamment celle de 1917 instaurant le code de l'indigénat (code de loi) sanctionnant toute dérive civile ou pénale, celle de 1921 qui encadrait l'exercice du droit coutumier par les chefs et entre autres celle de 1930 qui hiérarchise les chefferies<sup>148</sup>. Toute cette batterie de mesures en pays Basaa-Mpoo-Bati avait également pour finalité, de contrôler les membres de ce peuple ainsi que leurs initiés qui avaient consenti ou pas à collaborer avec eux, de fragiliser le pouvoir de ceux-ci qui étaient les guides et dont l'action pouvait entraver les activités d'exploitation des Français. Toute cérémonie rituelle ou culturelle organisée par certains initiés de la confrérie, chef ou non, était proscrite par les administrateurs français qui ne voulaient plus de la mainmise de ceux-ci sur leurs membres. Les actes de ces derniers étaient qualifiés de fétichisme et sanctionnés par le code de l'indigénat loi en vigueur. La présence française sur le terrain avec ses structures administratives et les chefferies administratives a affaibli l'action de certains initiés du *Mbok* ou *Mpée* de ce peuple contraint désormais à agir en secret<sup>149</sup>. Ce qui créa des tensions entre les initiés collaborateurs et les initiés conservateurs, vu que ces derniers gardaient leur légitimité auprès de cette communauté. Les membres de ce peuple dans leur ensemble, ne se reconnaissaient plus à leurs chefs collaborateurs qui exerçaient le pouvoir violent et arbitraire

<sup>144</sup> ANY 1AC80 (2), rapport annuel de 1947.

<sup>145</sup> *Ibid.*

<sup>146</sup> Dikoume, "Etude concrète", p.2.

<sup>147</sup> PierreTiti Nwel, 82 ans, Anthropologue et *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 04/08/2019.

<sup>148</sup> Lire Mbembe, *La naissance du maquis*, pp.142-143 et Kpwang Kpwang, "Les Bulu de la subdivision", p.141.

<sup>149</sup> Jean Claude Ndjeck Hos, 59 ans, planteur et thérapeute traditionnel, Ngwei, entretien du 17/11/2018.

des Français pour les administrer. C'est dans ce sens que les initiés chefs collaborateurs ne manquaient pas d'occasion pour mettre en difficulté leurs confrères conservateurs qui agissaient en secret. C'est le cas de l'initié chef Nguidjol de Pentome qui dénonça les activités du Ngé de l'initié conservateur Bilong vers 1930<sup>150</sup>. Ce dernier, malgré les mesures prises par les Français, continuait à exercer cette pratique au sein de la société. Il fut arrêté et envoyé dans les travaux forcés à Dizangué. Lorsqu'il rentra, il s'exila chez ses oncles à Nylang, où il continua avec ses activités en catimini<sup>151</sup>. Ce redéploiement de l'administration sur le terrain Basaa-Mpoo-Bati s'accompagna par la pratique de l'administration directe.

### 3-La pratique de l'administration directe

La mise en place du système de l'administration directe par les Français au détriment de l'administration indirecte des Allemands a conduit plus au dysfonctionnement des confréries Basaa-Mpoo-Bati. Ceci s'est manifesté par la proximité des institutions administratives françaises au sein de ce groupement. L'administration française avait réussi à se faire représenter sur presque tout l'espace de cette communauté. Elle avait développé un système de fonctionnement qui mettait en difficulté l'action des confréries et les membres de ce peuple. Ce dispositif institutionnel mis en place par les Français en territoire des Basaa-Mpoo-Bati, était basé sur le renseignement, élément important dans l'occupation et la mise en valeur du territoire<sup>152</sup>. Les Français recevaient au quotidien des informations venant des autorités sur le terrain. Celles-ci, accompagnées par les chefferies administratives, leur faisaient l'état de la situation dans chaque village, c'est-à-dire les actualités du village concernant les activités des membres du village et leur comportement vis-à-vis de leurs institutions. Lorsqu'un membre de la confrérie était accusé d'acte contraire aux instructions institutionnelles dans le rapport comme Bilong ci-dessus, il était arrêté et puni selon la loi en vigueur.

Le système de l'administration direct mis en place par les Français, a troublé les confréries des Basaa-Mpoo-Bati par l'omniprésence d'une administration contraignante. Cette dernière a façonné les membres de ce peuple selon la vision du monde occidentale. Pour eux, tous ceux qui étaient garants des confréries conservatrices et qui agissaient sans la permission de l'autorité en place, étaient considérés comme des superstitieux ; d'où les notions de "sorcier" et de "fétichisme"<sup>153</sup>. La place de noblesse que bénéficiaient les initiés des confréries et tout ce qui

---

<sup>150</sup> Bienvenu Ntamak, 78 ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

<sup>151</sup> *Idem*.

<sup>152</sup> Victor T. Le Vine, *Le Cameroun*, Paris, Editions Internationales, 1970, pp.163-164.

<sup>153</sup> Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.183.

allait avec pendant la période précoloniale, avait été abolie par le colon français ; à travers le code de l'indigénat de 1917 et d'autres réformes qui s'en suivirent<sup>154</sup>. Il s'agit de la continuité d'une politique entamée par les Allemands visant à mettre en quarantaine les initiés conservateurs. Avoir le contrôle de la population était un enjeu important pour les Français dans la mise en marche de leur politique d'assujettissement des Basaa-Mpoo-Bati. Laisser les initiés conservateurs avoir le contrôle de leurs membres, était considéré comme se soumettre à l'autorité de ceux-ci qui pouvaient les manipuler à leur guise.

C'est pourquoi les Français continuaient dans la même lancée que les Allemands en mettant en difficulté l'action des initiés du *Mbok* ou *Mpéé* au sein de cette société. Étant traités comme de simples sujets et laissés au jugement des institutions impérialistes françaises, un certain nombre des membres des confréries se réfugièrent dans la forêt pour ne pas abandonner l'héritage ancestral. C'est le cas de l'initié Nguidjol de Pentome, l'initié Nuga de Nyakelle en 1955, l'initié Hiol de Ndogkobe vers 1939 qui préférèrent agir en forêt pour préserver le socle traditionnel<sup>155</sup>. Tous ceux qui avaient des difficultés allèrent à leur rencontre dans leurs lieux. Toutes leurs activités publiques avaient été bannies car, ne cadrant pas avec les valeurs instaurées par la nouvelle société occidentale. Ils étaient obligés d'agir dans la discrétion, loin des chefs collaborateurs qui mettaient en danger la vie de leurs membres en leur soumettant à l'ordre colonial.

#### **4- La profanation des lieux de cultes des institutions confrériques**

Les organisations confrériques ont été touchées dans leur plein cœur en territoire Basaa-Mpoo-Bati, dans la mesure où certains de leurs lieux de cultes avaient été désacralisés. Pour mettre en mal l'action des garants des confréries des Basaa-Mpoo-Bati, les Français avaient mis en œuvre la stratégie de dévalorisation des lieux de culte de ces institutions. Cette stratégie fut basée sur la construction de certains édifices sur ces lieux<sup>156</sup>. Ainsi, les églises catholiques de Bisseng, Logbikoy par exemple, furent construites sur les lieux de culte de certains initiés du *Mbok* ou *Mpéé* Basaa-Mpoo-Bati<sup>157</sup>. Cette profanation des espaces culturels de ce peuple avait un double objectif ; celui de les vilipender d'une part et de rendre négatif leur impact sur des personnes.

A propos du premier objectif qui visait à vilipender les milieux rituels, il convient de dire que les Français étaient venus avec le complexe de supériorité sur les Basaa-Mpoo-Bati.

<sup>154</sup>Mbembe, *La naissance du maquis*, pp.141.

<sup>155</sup>Parfait Biboum, 71ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>156</sup>Richard Mbep, *Mpéé Mpé*, 61 ans, *Mpéé Mpé*, Edéa, entretien du 18/10/2019.

<sup>157</sup>Parfait Biboum, 71ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

Ceci leur a permis d'avoir un regard condescendant sur tout ce qu'ils observaient en pays Mban-Ngé-Nnanga, notamment les lieux rituels et cultuels des confréries. Ils ont vilipendé certains lieux rituels de ces initiés, notamment la colline Logbikoy et Bisseng dans le but de détruire leur patrimoine ancestral et le soustraire de leur fonction de régulation sociale. Cette stratégie de vilipender les lieux sacrés avait également pour but de mettre le peuple Basaa-Mpoo-Bati au pas de l'administration qui devait prendre la relève des confréries. Ainsi certains membres de cette communauté se conformèrent aux directives des administrateurs français sur le terrain. Ils devinrent au service du nouvel ordre colonial que des détenteurs conservateurs du *Mbok* ou *Mpée*.

Quant au deuxième objectif qui est celui de rendre négatif l'impact de ces lieux de culte sur les Basaa-Mpoo-Bati, les Français ont profané les édifices de ces différentes confréries pour montrer que rien de bon ne pouvait provenir de l'intérieur. Ceci est observable avec la construction des édifices tant administratifs que religieux sur ces espaces de religiosité Basaa-Mpoo-Bati. C'est le cas du quartier administratif à Edéa qui était un espace rituel de certains *Mpée Mpé Adié*<sup>158</sup>. Le mandat puis la tutelle de la France en territoire Basaa-Mpoo-Bati a été un moment de dénigrement du patrimoine culturel de cette communauté. Dans ce second objectif, il était question de montrer aux fils du peuple de la trilogie unitaire qu'ils étaient sous l'emprise des forces du mal<sup>159</sup>. Il fallait pour eux suivre les voies de la "civilisation" que mettaient en place les Français à travers les institutions scolaires.

### III- LA DESORGANISATION DES CONFRERIES SUR LE PLAN SOCIAL

La dénaturation des confréries Basaa-Mpoo-Bati sur le plan social pendant les périodes allemandes et françaises fut observée à travers l'école.

#### A- L'école en période allemande

Pendant la période de protectorat, les Allemands ont mis en place l'institution scolaire sur l'ensemble du territoire des natifs de *Ngok-Lituba*.

##### 1- A la rencontre avec l'école

L'institution scolaire au Cameroun en période allemande fut introduite par les missions chrétiennes<sup>160</sup>. Celles-ci créèrent dans les endroits où elles étaient implantées, les premières écoles vectrices de la nouvelle vision du monde occidentale. Le pas étant lancé, l'administration coloniale allemande suivit la même voie en créant des écoles publiques. La même procédure

<sup>158</sup> Pierre Pegngo Batta, 67 ans, chef traditionnel du village Mbengué, Edéa, entretien du 06/04/2016.

<sup>159</sup> *Idem*.

<sup>160</sup> Kum'a Ndumbe III, *Quand les anciens parlent...*, p.7.

est observée en pays Basaa-Mpoo-Bati qui a connu l'école par l'entremise des églises chrétiennes allemandes, notamment les presbytériens et les catholiques<sup>161</sup>. Comme dans l'ensemble des autres activités allemandes en territoire des natifs de *Ngok-Lituba*, c'est par les Yakalag et les Adié que l'institution scolaire prit corps en période allemande avant de s'étendre sur l'ensemble du territoire de cette communauté. Dès son installation en 1885 à Lobethal, la mission évangélique de Bâle créa une école principale qui recevait non seulement les fils de cette entité, mais aussi l'ensemble des ressortissants des villages voisins. Pareil pour l'église catholique qui avait ouvert une école avec internat à Mariemberg vers 1895<sup>162</sup>. De Yakalak naquit l'école catholique de Mbanda à Edéa puis d'autres écoles protestantes<sup>163</sup>.

L'occupation du territoire Basaa-Mpoo-Bati par les Allemands et l'introduction de nouvelles institutions avaient mis en mal les organisations chargées de la régulation de la vie sociale de ce peuple. En plus de l'introduction de la chefferie, l'institution scolaire avait également joué un rôle important dans la déstructuration des confréries de la trilogie unitaire. L'école introduite par l'administration coloniale au Cameroun en général et en pays Basaa-Mpoo-Bati en particulier, avait pour but de dessiner le nouvel homme dans ce peuple. Il s'agit pour les Allemands de sortir les Basaa-Mpoo-Bati de leur monde traditionnel pour les arrimer à la vision du monde occidentale. Ainsi, les jeunes de cette communauté qui fréquentaient cette école, étaient initiés à la langue allemande, l'écriture, les chants, les calculs, etc. Pour ceux qui faisaient l'école catholique, ils ne payaient ni école, ni fournitures et étaient hébergés par les missionnaires<sup>164</sup>. Ceci avait eu pour effet, soustraire les jeunes hommes de l'emprise du *Mbok* ou *Mpéé* et façonner un nouvel homme calqué sur le modèle allemand. Ce qui créa plus tard un conflit entre les initiés de confréries et la nouvelle 'élite condescendante' issue de l'école coloniale et méprisante des fidèles du *Mbok* ou *Mpéé*. L'école des Basaa-Mpoo-Bati quant à elle, est une école qui forme à la connaissance de l'univers et tout ce qui l'entoure. C'est une école qui se fait à travers une longue initiation conduite par les initiés des confréries. Or, les Allemands pour des raisons d'exploitation du territoire, ouvrirent les écoles en pays Basaa-Mpoo-Bati, pour avoir non seulement le personnel subalterne dans leurs activités, mais aussi véhiculer leur "civilisation".

---

<sup>161</sup>Kum'a Ndumbe III, *Les Bakoko...vraiment*, pp.80-81.

<sup>162</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.227.

<sup>163</sup>Kum'a Ndumbe III, *Quand les anciens parlent...*, pp.43-47.

<sup>164</sup>*Ibid.*

## 2-Symboles et symbolisant de l'institution scolaire

L'institution scolaire mise en place pendant la période de protectorat présente des symboles et significations, mettant en exergue le sous-jacent de l'être occidental. Ce sous-jacent étant marqué par la volonté de conquête des territoires et leurs dominations. Il est question pour les Allemands présents au sein de la société Basaa-Mpoo-Bati, de le matérialiser à travers des édifices construits pour l'encadrement de ceux-ci. Au-delà des édifices mis en place par ceux-ci, toute une administration était mobilisée comprenant le personnel administratif et enseignant<sup>165</sup>. Ce personnel avait pour mission de mettre en œuvre la politique éducative allemande au Cameroun en général et en pays Basaa-Mpoo-Bati en particulier. Une politique éducative basée sur le slogan de "civilisation". Outre ces deux aspects symboliques de l'école allemande, plusieurs enfants dont Bayiha, Lisèmè, etc étaient la cible préférentielle des Allemands car, ils étaient l'avenir de ce peuple. Pour les Allemands, Il fallait encadrer les jeunes Basaa-Mpoo-Bati, qui étaient un moyen efficace de rupture avec le monde ancestral dans lequel ils se trouvaient pris par les confréries<sup>166</sup>.

A l'intérieur des écoles allemandes, l'enseignement était de deux ordres ; l'enseignement technique et l'enseignement général. Dans l'enseignement technique, il était question de former les apprenants aux métiers techniques dont l'administration et les églises avaient besoin dans le cadre de leurs chantiers. C'est dans ce sens que les métiers de menuiseries, de maçonneries, d'agriculture et autres furent dispensés dans ces écoles<sup>167</sup>. En revanche, dans le domaine de l'enseignement général, il était question de préparer les apprenants à assumer la fonction de subalternes au sein de l'administration. Parmi ces fonctions, on a les traducteurs et interprètes, les enseignants, les catéchistes, les agents de bureau, etc<sup>168</sup>. C'est dans ce sens que les Omog, Ntamack, Bayiha, etc, se retrouvèrent dans cette école allemande parcourant les cycles de formation. Ainsi, la formation était beaucoup plus théorique que pratique. Cette école était subdivisée en plusieurs cycles dont la *Mittelschule* qui est le début du cycle, puis la grande école et enfin le séminaire<sup>169</sup>. Le séminaire quant à lui durait trois ans et couronnait la fin des études. Après le séminaire, chacun des apprenants était déjà fixé sur son avenir dans le monde professionnel. L'un des symboles de cette école est la langue allemande vectrice de la culture de ce peuple. C'est à travers elle que les Allemands véhiculaient leur savoir et leur vision du

<sup>165</sup>Kum'a Ndumbe III, *Les Bakoko...vraiment*, p.73-75.

<sup>166</sup>Kum'a Ndumbe III, *Quand les anciens parlent...*, p.55-77.

<sup>167</sup>Kum'a Ndumbe III, *Les Bakoko...vraiment*, p.73-78.

<sup>168</sup>*Ibid.*

<sup>169</sup>Kum'a Ndumbe III, *Quand les anciens parlent...*, p.42-47.

monde.

Les symboles de l'institution scolaire pendant le protectorat allemand en territoire Basaa-Mpoo-Bati présentent les symbolisant allant à l'encontre des confréries de ce peuple. Les jeunes Basaa-Mpoo-Bati ayant fait cette école commencèrent à se détacher de leurs confréries du fait de l'acquisition des valeurs occidentales. Les Allemands en formant ces jeunes, voulaient les opposés aux initiés des confréries. C'était pour eux des agents fiables pour mettre en mal l'action des initiés de cette communauté. On a le cas de Thomas Omog qui après avoir fait l'école primaire catholique puis le séminaire à Buéa, était devenu hostile aux confréries Basaa-Mpoo-Bati et avait un regard péjoratif de leur action<sup>170</sup>. Il devint un agent vecteur de la culture occidentale dans cette société car, après ses études, il se consacra à servir les colons tant dans l'enseignement comme instituteurs, tant comme catéchiste. Cette institution scolaire mise en place au sein de cette communauté a été importante pour les Allemands dans leur mission de détruire leurs confréries<sup>171</sup>. Elle créa un nouvel homme au sein de cette communauté orienté vers la civilisation occidentale. L'école dans laquelle sont allés certains descendants de Mban-Ngé-Nnanga a déraciné certains d'entre eux de leur socle socio-culturel. Ceci donna naissance à une nouvelle catégorie sociale au sein de ce peuple appelée "élites".

### 3-Elites et confréries

Le concept "d'élite" ou "d'évolué" utilisé prosaïquement au sein des communautés du Cameroun est un concept qui tire ses origines de l'entreprise coloniale mise sur pied par les Allemands, puis les Français sur ce territoire. Partout où ces deux puissances européennes se sont installées, elles ont eu à créer cette catégorie sociale de personnes ; des personnes destinées à les relayer sur le terrain ou collaborateurs. Ce principe n'a pas dérogé la règle en pays Basaa-Mpoo-Bati, qui a été l'un des territoires où l'institution scolaire s'était vite propagée. Les originaires de *Ngok-Lituba* qui ont fait l'école pendant la période allemande, étaient des personnes sur lesquelles cette puissance s'est appuyée pour transmettre ses valeurs culturelles. Ces personnes dont Omog Thomas, Lisèmè, etc, grâce à l'école allemande, ont occupé une place majeure au sein de leur communauté ; vu qu'elles assumaient des fonctions enviées par les autres membres non scolarisés. Grâce à ces fonctions, elles bénéficiaient des privilèges de la colonisation allemande. Parmi les Basaa-Mpoo-Bati ayant fait l'école et occupé une fonction privilégiée pendant le protectorat allemand, on peut citer Ntamack dans les chemins de fer,

<sup>170</sup>Kum'a Ndumbe III, *Quand les anciens parlent...*, p.42-47.

<sup>171</sup>Richard Mbep, *Mpéé Mpéé*, 61 ans, *Mpéé Mpéé*, Edéa, entretien du 18/10/2019.



Andréas Mbangué catéchiste, Ngando Yango qui était enseignant à l'école publique allemande de Douala<sup>172</sup>. Ceux-ci accompagnaient les Allemands dans l'éducation et le développement du Cameroun, mettant en mal l'action des confréries sur le terrain. Ils étaient admirés par certains membres de leur communauté.

**Photo 12: Photo d'enfance d'Andreas Mbangué devenu plus tard l'un des premiers catéchistes au Cameroun**



**Source** : [https://www.facebook.com/vestiges et lieux de mémoires du Cameroun](https://www.facebook.com/vestiges-et-lieux-de-memoires-du-Cameroun).

La naissance de la caste nommée élite ou évolué à l'intérieur de la communauté Basaa-Mpoo-Bati est venue fragiliser l'action des initiés des confréries. Les garants des différentes confréries dont l'une des missions était l'initiation des jeunes, avaient vu leur substance de base être récupérée par les Allemands. L'orientation des jeunes à la nouvelle école allemande a fragilisé les confréries. Celles-ci avaient du mal à transmettre l'héritage traditionnel à ces derniers par les méthodes habituelles. Les jeunes hommes vu le contexte changeant, avaient préféré se forger aux nouvelles activités mises en place par les Allemands car, celles-ci leur procuraient un statut de privilégié dans la société. Les activités dans lesquelles ceux-ci se lançaient leur rapportaient des revenus financiers, matériels et alimentaires leur permettant d'être au-dessus de leurs frères restés à la maison<sup>173</sup>. Ainsi, ces jeunes avaient développé un état d'esprit différent de leurs frères et se comportaient comme les "petits blancs" vu leur niveau de vie. Les "élites" Basaa-Mpoo-Bati pendant le protectorat allemand ont été l'interface entre l'administration coloniale et leur peuple.

<sup>172</sup>Kum'a Ndumbe III, *les Bakoko...vraiment*, p.81.

<sup>173</sup>Richard Mbep, *Mpéé Mpé*, 61 ans, *Mpéé Mpé*, Edéa, entretien du 18/10/2019.

Ayant fragilisé le pouvoir traditionnel que détenaient les initiés des confréries grâce à l'école, les Allemands avaient choisi de faire avec la nouvelle caste dite "élite" pour mieux asseoir leur emprise sur cette communauté. Toutes les actions et mesures concernant ce groupement devaient avoir l'approbation de celle-ci ; qui paraît-il était instruite. Elle était selon leur nouvelle culture éducative la mieux placée pour jouer le rôle d'interface entre leur peuple et les colons allemands. La nouvelle élite savait ce dont la communauté avait besoin ou pas. Ainsi le renversement dans la structuration de la communauté s'était déjà opéré avec "la mise en quarantaine" des confréries socle de régulation de la vie sociale. Le même comportement est observable de nos jours dans ce peuple où certains "élites" agissent sans consulter les *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* et autres. En effet, certains membres Basaa-Mpoo-Bati ayant fait l'école allemande, ont mis en mal l'action des initiés des confréries sur le terrain ceci grâce au changement de paradigme dans la socialisation<sup>174</sup>. C'est dans ce sens que le problème des mœurs va se présenter.

#### **4- Les nouvelles mœurs**

L'institutionnalisation du territoire Basaa-Mpoo-Bati par les Allemands et la naissance à de nouvelles mœurs au sein de cette communauté. En effet, les Basaa-Mpoo-Bati en contact avec les valeurs du peuple allemand, ont vu leurs habitudes de vie changer de manière progressive. Ceci se traduit sur le terrain par le non-respect par certains, du leadership que détiennent les initiés des confréries. Certains membres de cette communauté se mirent à mépriser les aînés, parents, cousins et frères. Cet acte de mépris est dû au fait que l'école allemande avait édicté de nouvelles valeurs sociales cadrant le comportement des uns et des autres. Parmi les nouvelles valeurs introduites par les institutions scolaires allemandes en pays Basaa-Mpoo-Bati, on note "la liberté de choix" par exemple qui fut accordé aux femmes pour ce qui concerne le mariage, les instruits qui pouvaient mépriser tout le monde vu leur rang social, etc <sup>175</sup>. Les membres de la communauté qui étaient habitués à organiser leurs activités selon les us et coutumes, furent désormais obligés de suivre la nouvelle hiérarchie règlementaire.

C'est dans ce sens que toutes les activités et cérémonies à l'instar de l'organisation des palabres, les activités d'intérêt (arrangement des pistes et ponts) général et autres étaient soumises à la validation soit des chefferies soit des structures administratives sur le terrain. Les

---

<sup>174</sup>Richard Mbep, *Mpéé Mpé*, 61 ans, *Mpéé Mpé*, Edéa, entretien du 18/10/2019

<sup>175</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.127.

chefferies Basaa-Mpoo-Bati regroupaient en leur sein un conseil de notables et des tribunaux coutumiers chargés de trancher sur les questions liées à ce peuple<sup>176</sup>. Une tâche qui a été longtemps dévouée aux initiés de confréries connu un basculement. Les initiés des confréries ont vu leurs champs d'action s'amoindrir du fait des représailles de l'administration coloniale. La fréquentation et l'action des initiés du *Mbok* ou *Mpée* se faisaient de manière discrète. Cette situation s'est le plus amplifiée avec la naissance des "élites" qui sont devenues les nouveaux modèles de cette communauté. Leurs comportements inspirés des mœurs allemandes avaient pris la place des valeurs traditionnelles. De ce fait, la hiérarchie institutionnelle régulatrice a changé aussi de main. Les initiés de confréries sont relayés au second plan dans la gestion des affaires de leur communauté. Ces agents de l'administration allemande étaient devenus les vecteurs des valeurs occidentales au sein des natifs de *Ngok-Lituba*. C'est dans cette même perspective que les Français prirent la relève dans ce peuple.

## **B- L'école en période française**

Pendant l'administration de la France au Cameroun en général et en territoire Basaa-Mpoo-Bati en particulier, l'école a pris un envol considérable sur le terrain.

### **1- La transition scolaire**

La transition scolaire opérée sur le sol camerounais par les Français a contribué à mettre en difficulté les initiés de confréries Basaa-Mpoo-Bati. Les Français ayant récupéré le territoire camerounais des Allemands et tout ce qui faisait partie y compris l'école, le refondirent selon leur propre vision coloniale. Ainsi, ceux-ci instaurèrent un nouveau système éducatif qui apporta des changements tant au niveau de la forme que du fond. La transition dans le domaine de l'école s'est observée non seulement au niveau de la langue, mais aussi des différents cycles scolaires<sup>177</sup>. Ainsi, la langue française prit la place de celle allemande. L'introduction de la langue française dans l'enseignement au Cameroun par les Français traduisait leur esprit assimilationniste. Il faut former les Camerounais aux valeurs patriotiques françaises pour qu'ils servent l'administration coloniale comme la leur. Chez les Français, trois cycles d'étude étaient reconnus dans la formation des jeunes, notamment le premier cycle, le cycle supérieur et le séminaire qui certifiait la compétence ou l'aptitude des apprenants. Le troisième cycle n'était pas une exclusivité du séminaire puisque l'école primaire supérieure avait été créée afin de compléter la formation des apprenants<sup>178</sup>. En dehors de ces cycles complets d'enseignement,

<sup>176</sup>Jean Claude Ndjeck Hos, 59 ans, planteur et thérapeute traditionnel, Ngwei, entretien du 17/11/2018.

<sup>177</sup>Kange Ewane, *Semences*, pp.112-116.

<sup>178</sup> *Ibid.*

les Français avaient créé à côté des écoles professionnelles, l'école ménagère à Douala, l'école des chemins de fer, des aides de santé et la Sixa<sup>179</sup>.

Concernant la Sixa, c'est une école réservée uniquement à la jeune fille avec pour but de la préparer à la vie conjugale selon les valeurs occidentales chrétiennes. La Sixa se retrouvait presque partout où les missionnaires français avaient créé des églises et des écoles. C'est le cas de Logbikoy, de Sak-bayeme, de Mouanko, d'Eseka, etc qui ont connu ces écoles<sup>180</sup>. Les enseignements dispensés portaient non seulement sur la vie religieuse, mais aussi sur la vie pratique à l'intérieur du foyer conjugal. Ces enseignements ont contribué à détourner certaines femmes de cette société des valeurs édictées par le *Mbok* ou *Mpéé* et mises en pratiques par les confréries<sup>181</sup>. L'un des éléments manifestes de cet enseignement réside dans la notion introduite par les catholiques à savoir ; la dignité et l'indépendance de la personne humaine<sup>182</sup>. Dans cette notion, la femme était libre de choisir avec qui faire sa vie sans l'intervention des *Ngambi*. Auparavant, les *Ngambi* menaient une consultation divinatoire pour recueillir l'assentiment des ancêtres concernant le mariage d'un membre<sup>183</sup>. Lorsque les ascendants validaient, le mariage était tenu. Le cas contraire il était annulé. Cette liberté de mariage prônée par les missionnaires catholiques, était venue sortir la femme Basaa-Mpoo-Bati de son univers social et l'intégrer à celui de l'Occident caractérisé par christianisme. L'action de celle-ci fut plus orientée vers les valeurs occidentales que des Basaa-Mpoo-Bati dont incarne le *Mbok* ou *Mpéé*.

L'école française qui remplace celle des allemands sur le territoire des originaires de *Ngok-Lituba*, accentua l'œuvre de déstructuration de leurs confréries. Cette école était très pointue dans le façonnement des Camerounais en général et des Basaa-Mpoo-Bati en particulier. Elle distillait un enseignement totalement tourné vers le déracinement de l'être de son environnement pour tendre vers la conception occidentale de la société<sup>184</sup>. Il s'agit d'un enseignement choisi, dans le but de faire oublier aux Basaa-Mpoo-Bati leur identité traditionnelle pour qu'ils s'accommodent à la civilisation occidentale. Il s'agit d'une école dont la connaissance était orientée selon la perspective eurocentriste du monde et de l'homme Blanc. Ce modèle d'enseignement qui a consisté à propager les valeurs de la France ainsi que sa grandeur, a mis en mal d'une certaine manière les actions des confréries sur le terrain. Il a proposé un nouveau bien-être aux Basaa-Mpoo-Bati garanti par l'enrichissement personnel et

---

<sup>179</sup> Mveng, *Histoire*, p.149.

<sup>180</sup> Bernadette Ngo Nguimbous, 72ans, agricultrice, Nyanon, entretien du 12/04/2020.

<sup>181</sup> Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien du 08/04/2020.

<sup>182</sup> Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.126.

<sup>183</sup> Simon Pierre Banga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>184</sup> Ewane, *Semences*, p.114

la notion de la propriété privée. Ce qui a entraîné le rêve naissant chez certains membres de cette communauté qui aspiraient à vivre comme les Français, c'est-à-dire lorsqu'on était malade par exemple, il fallait se rendre dans un centre de santé<sup>185</sup>. Tout ce qui était concocté par les initiés des confréries n'était pas approprié pour la santé. Certains Basaa-Mpoo-Bati au contact avec cette école, ont oublié leur identité ancestrale car, ils étaient entrés dans le couloir du système de service français<sup>186</sup>. Les différents litiges qui étaient résolus par les initiés des confréries, étaient transportés parfois auprès des tribunaux et jugés selon le code de lois élaboré par les Français comme pendant la période allemande. Cette action était l'œuvre de la politique d'assimilation mise en place par les colons Français.

## 2- La politique d'assimilation française

La politique de l'assimilation a été une réalité en pays Basaa-Mpoo-Bati. Les jeunes de cette communauté étaient donc la cible car, représentant l'avenir ; d'où leur éducation. Les enseignements dispensés dans l'école française étaient orientés dans tous les domaines de la vie. C'est le cas de la morale, la justice, la religion, l'art culinaire, la médecine, etc<sup>187</sup>. Certains Basaa-Mpoo-Bati, à travers la politique de l'assimilation mise sur pied au Cameroun par les Français, se désorientèrent de leur *Mbok* ou *Mpéé*. L'école initiatique qui est l'élément fondamental de leur union frayernelle céda place à l'école occidentale incarnée par les valeurs de la France. Les natifs de *Ngok-Lituba* dès leur bas âge, commençaient à suivre une éducation basée sur l'initiation dans leur univers social<sup>188</sup>. Cette initiation débutait avec la fréquentation des *nko* ou bosquets sacrés, lieux d'action des initiés des confréries. Ces espaces rituels sont les lieux parmi tant d'autres indiqués à l'éducation à la vie sociale au sein de cette communauté. C'est le cas pour les membres de ce peuple qui, dès leur bas âge étaient transportés à l'intérieur des bosquets sacrés pour plusieurs initiations<sup>189</sup>. Ceux-ci selon leurs âges respectifs, étaient emmenés loin de leurs parents, afin qu'ils soient initiés aux mystères de leur monde. Jacques Liibé est l'exemple de jeunes de ce peuple ayant subi la socialisation au sein des confréries telles que le *Mbak*, le *Mbok*, du *Ngambi*<sup>190</sup>. Il était accompagné chaque fois par son père Liibé Bilong à l'intérieur de ces institutions pour connaître les mystères de son peuple.

C'est à travers des phases d'initiations qu'on pouvait déceler les qualités de tous les apprenants. Ainsi, les uns et les autres étaient détectés très tôt pour assumer certaines fonctions

<sup>185</sup>Kum'a Ndumbe III, *Quand les anciens parlent...*, p.66-77.

<sup>186</sup>*Ibid.*

<sup>187</sup>Kange Ewane, *Semence*, pp.112-119.

<sup>188</sup>Théophils Pimbomkoo, 85 ans, Notable à la chefferie Ninjéé, Bisseng, entretien du 18/12/2019.

<sup>189</sup>Ndebi Biya, *Etre*, pp.75-77.

<sup>190</sup>Jacques Liibé, 68 ans, membre de la confrérie *Likai*, Yaoundé, entretien du 24/08/2017.

au sein de la communauté. C'est à travers ce moment d'éducation que certains accédaient à la tête de certaines confréries. En dehors de ces temples rituels de *nko*, la socialisation des Basaa-Mpoo-Bati se faisait également en public sous le patronage des initiés. Ces derniers, à travers la cérémonie de sortie du nouveau-né et l'attribution du nom appelé *yaa*, inculquaient également le savoir ancestral. Tant dans la dénomination du nouveau-né, que dans le comportement à observer dans l'encadrement de celui-ci. Les membres des confréries Basaa-Mpoo-Bati profitaient de ces moments pour diffuser le savoir social. Ce dernier sous forme d'initiation était implémenté sur le terrain favorisant la vie en harmonie des différents membres de cette société.

En revanche, l'institution scolaire introduite en pays Basaa-Mpoo-Bati par les Français avait mis en déroute celle des confréries. Celle-ci consistait à créer un nouveau Basaa-Mpoo-Bati noir de peau mais Français dans l'esprit et le comportement. En effet, les administrateurs français à contrario des Allemands avaient accentué l'implantation des écoles sur le territoire des Mban-Ngé-Nnanga. Cette initiative dont l'objectif était de façonner les Basaa-Mpoo-Bati à leur peuple ; dont le mode de vie et la spiritualité ne concordaient pas. Dans cet élan d'assimilation des natifs de *Ngok-Lituba* que, les écoles régionales et de villages étaient créées avec un objectif bien défini. Pour les écoles du village, elles devaient être les écoles où l'enseignement était essentiellement théorique ; notamment la diffusion de la langue française<sup>191</sup>. A propos les écoles régionales, l'objectif était de chercher des personnes aptes à servir dans les institutions coloniales françaises<sup>192</sup>. Ces deux catégories d'écoles présentes en territoire du peuple Basaa-Mpoo-Bati changèrent les habitudes de celui-ci. Les Basaa-Mpoo-Bati allaient désormais s'intéresser aux nouvelles fonctions introduites par les Allemands au départ puis accentuées par les Français. De ce fait, beaucoup devinrent des agents subalternes dans l'administration que dans les entreprises. C'est le cas de Siméon Songue, Thomas Evagle, Martin Mbothé, Colbert Eba, etc, qui travaillaient dans différents domaines de l'administration et structures privées françaises<sup>193</sup>. Ils servaient la culture de leurs maîtres aux membres dans leur communauté. Ceci entraînant l'émergence de la classe des évolués.

### **3- Les évolués à la période française**

L'école coloniale pendant l'administration française au Cameroun a accentué la formation de la classe de personnes dénommée "élites" ou évolués. En pays Basaa-Mpoo-Bati, ce groupe de personnes ayant été façonnées à la civilisation française, a entraîné une franche partie de ce

<sup>191</sup> Kange Ewane, *Semence*, p.114.

<sup>192</sup> *Ibid.*

<sup>193</sup> Pierre Pegngo Batta, 67 ans, chef traditionnel du village Mbengué, Edéa, entretien du 06/04/2016.

groupe humain à intégrer la nouvelle vie occidentale, orientée sur la promotion des valeurs de la culture française. Les Basaa-Mpoo-Bati ayant reçu l'éducation à la culture française, furent influencés dans leur mode de vie. Ceux-ci, désormais se laissèrent emporter par la réglementation mise en place au Cameroun par l'administration française<sup>194</sup>. Ainsi, certains Basaa-Mpoo-Bati ayant fait l'école française furent guidés par la volonté de vivre comme les Français, c'est-à-dire être le reflet de la culture française auprès de la communauté. Ceci s'est observé au niveau de l'accoutrement, car certains Basaa-Mpoo-Bati s'habillaient en uniformes importés et taillés à la mode occidentale. La nutrition avec le "sacré pain" qui faisait l'objet d'une autorisation des autorités coloniales françaises. L'habitation devint moderne avec les revenus dont ils bénéficiaient de leur travail. L'action de certaines élites de ce groupe de faire intervenir l'administration coloniale française dans tout différent les opposant à leurs membres, fragilisait l'action des confréries<sup>195</sup>. Elles furent des interlocuteurs de leurs communautés auprès des colons qui mes écoutaient plus que quiconque.

Dès lors, cette inféodation de certains Basaa-Mpoo-Bati à l'école française pendant la période de mandat, puis la tutelle avait accentué la déstructuration de leurs confréries. Ceci était perceptible sur le plan idéologique avec la pensée selon laquelle, les noirs sont un peuple primitif, barbare qui n'a pas encore atteint la raison<sup>196</sup>. Cette approche d'enseignement théorisé idéologiquement par les puissances occidentales dont la France, consistait à élaguer l'humanité des valeurs du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Dans cet enseignement basé une idéologie orientée vers la civilisation occidentale, mettait en mal tout ce qui provenait de l'initiation des confréries de cette communauté. Au sein des collectivités de ce peuple, on observait non seulement le désintéressement de certains membres à suivre l'initiation telle qu'à l'époque avant l'occupation de leur territoire, mais aussi le regard péjoratif que ceux-ci avaient de leurs confréries et de ceux qui les incarnent du fait de leur éducation.

Les *Mbombok*, les *Njé Njé*, les *Ngambi*, les *Mbak Mbak* et autres étaient considérés comme des sorciers et craints par certains "évolués" de cette communauté. Malgré tout cela, certains initiés à l'instar de *Mbombok* Nong Madeng chez les Log-Nkol, *Ngé Ngé* Libogé Li Miyem chez les Nyakelle, etc, n'avaient pas abdicué, ils continuaient à remplir leurs missions au quotidien à savoir, régler les litiges, agir dans la production des biens, soigner les maladies, etc. Ils présidaient certaines cérémonies traditionnelles à caractère sacrées et populaires, malgré leur influence réduite au sein de la société. Il faut rappeler que tous les évolués n'étaient pas à

<sup>194</sup>Simon Pierre Bamga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>195</sup>*Idem*.

<sup>196</sup>Levy Bruhl, *La mentalité primitive*, Oxford, Oxford Clarendon Press, 1931, p.12.

l'encontre du *Mbok* ou *Mpéé*. Certains 'évolués' dont Thomas Nyemeck du village Nyidoub étaient partisans de la conservation du patrimoine *Mbok ou Mpéé*. Il s'est battu pendant cette période coloniale française à le valoriser en l'introduisant dans l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo (ACTEM)<sup>197</sup>. Ayant été moulés à l'école française, certains évolués Basaa-Mpoo-Bati s'identifiaient plus à la culture de la France qu'ils servaient. L'église s'ajouta à cette entreprise coloniale d'éradication de certaines valeurs culturelles des Basaa-Mpoo-Bati.

#### **IV- LA DESORGANISATION DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI SUR LE PLAN RELIGIEUX**

Les missions chrétiennes sont au centre de l'impérialisme européen au Cameroun. Elles ont été un acteur de premier plan dans l'occupation de ce territoire. En pays Basaa-Mpoo-Bati en particulier, elles ont contribué à troubler le système *Mbok* ou *Mpéé* de ce peuple. Cette action tendant à la désorganisation des confréries était liée aux fondements religieux et leurs différentes approches d'évangélisation.

##### **A- Les fondements chrétiens**

La mise en quarantaine de certains initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati au sein des missions chrétiennes est liée à leur rencontre, au fondement missionnaire, idéologique et théologique de celles-ci.

##### **1-La rencontre des Basaa-Mpoo-Bati avec les missionnaires**

Les missionnaires chrétiens sont l'un des premiers à entrer en contact avec le peuple Basaa-Mpoo-Bati dès la signature du protectorat allemand en 1884. Ils étaient arrivés comme des guides spirituels. Les missionnaires enseignaient la parole de Dieu et prodiguaient aussi les conseils dans une relation fraternelle<sup>198</sup>. Ils ont mis sur pied à l'intérieur de cette communauté, les stations religieuses qu'ils ont par la suite transformé en églises. C'est le cas de la station ouverte en 1885 à Lobethal par la mission évangélique de Bâle qui fut transformée plus tard en église<sup>199</sup>. C'est à partir de la station de Lobethal à Mouanko que cette église évangélique a eu à s'étendre sur le reste du territoire Basaa-Mpoo-Bati, notamment à Edéa, Libamba, Sak-bayémé, Song-Mbog<sup>200</sup>. Cosme Dikoume relate le contexte de création de la station de la mission

<sup>197</sup>Lucien Ntamack, 59 ans, *Nga Ngambi*, Boumyebel, entretien du 16/01/2020.

<sup>198</sup>Kum'a Ndumbe III, *Ces Bakoko...vraiment*, p.74.

<sup>199</sup>Cosme Dikoume, "Etude concrète", p.226.

<sup>200</sup>*Ibid.*



évangélique en ces termes :

Dès les premières années de l'occupation allemande, en 1885, la mission évangélique de Bâle ouvrit cette station qui fut la première dans cette région ; elle lui donna le nom de Lobethal (la vallée des louanges). Lobethal étendit rapidement sa juridiction jusqu'à Malimba et surtout en amont du fleuve jusqu'à Edéa où elle fonda également un poste de mission : celui-ci donnera naissance à toutes les stations protestantes en pays bikok et dans l'actuelle région du Mbam<sup>201</sup>.

On peut noter à la suite de cette assertion que le territoire des Basaa-Mpoo-Bati a permis à la mission évangélique de Bâle, de connaître une ascension favorable non seulement au sein de cette communauté, mais aussi sur l'ensemble du territoire camerounais. Lobethal peut être considéré comme la semence qui produit la bonne graine car, c'est l'un des points de départ des missions presbytériennes en territoire Basaa-Mpoo-Bati. La même chose s'observe avec l'église catholique qui au départ, a voulu s'installer dans la ville de Douala. Elle a connu une objection des autorités allemandes qui évitaient qu'elle ait les heurts avec les missions de Bâle et Baptiste allemandes<sup>202</sup>. Cette église emmenée par les pères Pallotins dont Vieter, avait pris la direction d'Edéa, où elle avait connu également des obstacles, notamment l'hostilité des Adié et certaines missions protestantes à l'instar de la mission évangélique de Bâle. Face au refus de s'installer en territoire Adié par les membres de ce groupe et certains protestants, les catholiques ont pris la direction de Mouanko où ils se sont établis en 1890<sup>203</sup>. C'est à partir de Mariemberg que l'église catholique s'étendit sur l'ensemble du territoire camerounais. Dès le départ des Allemands pendant la première Guerre Mondiale, les missionnaires français prirent la relève sur le territoire des Basaa-Mpoo-Bati.

Les Basaa-Mpoo-Bati sont également entrés en contact avec la France par le billet de la religion. Le mouvement religieux présent sur le territoire des natifs de *Ngok-Lituba* a également été muté par la France. Les Français en occupant le Cameroun après la première Guerre Mondiale, ont récupéré le patrimoine religieux allemand et l'ont intégré dans leur joug. Ce legs Allemand fut reconfiguré par la France tout en l'intensifiant. Ainsi, parties de la station puis l'église, les contrées de Mouanko, Edéa, furent succédées par d'autres contrées Basaa-Mpoo-Bati notamment Sakbayeme, Logbikoy, Bisseng, etc<sup>204</sup>. Cette activité missionnaire française menée sur le sol des Basaa-Mpoo-Bati, participe de la vision politique de ce pays qui consistait à avoir une mainmise sur cet espace territorial et à mieux la structurer à des fins socio-économiques. Un certain nombre d'éléments donne un indicateur de lecture de la pénétration de l'église en pays Basaa-Mpoo-Bati. Dès les années 1940, le nombre d'édifices implantés dans

<sup>201</sup> Cosme Dikoume, "Etude concrète", p.226.

<sup>202</sup> Ossama, *L'église du Cameroun*, p.7.

<sup>203</sup> *Ibid.*

<sup>204</sup> Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien réalisé le 17/01/2020.

la Sanaga-Maritime par les églises catholiques et protestantes se chiffre à 875, soient 525 pour les catholiques et 350 pour les protestants<sup>205</sup>. Ces chiffres confirment que le territoire Basaa-Mpoo-Bati était très sollicité par les missionnaires, notamment les Français tels que Materne, Troadec, la sœur Marie Albert qui voulaient, d'une part le contrôler et d'autre part, répandre la doctrine chrétienne dans cette communauté<sup>206</sup>. Ainsi, les missionnaires français ont étendu leur action jusqu'au tréfonds de ce pays. Les mandataires chrétiens en question étaient constitués de la congrégation des pères du saint esprit, des pères du sacré cœur et des missions presbytériennes françaises et américaines<sup>207</sup>. Cette rencontre des missionnaires occidentaux avec les Basaa-Mpoo-Bati avait une mission.

## 2 - Les fondements Missionnaires

Le christianisme vient de Christ, le messie envoyé par Dieu pour sauver l'humanité d'après les chrétiens. Il est une religion dont la mission est de s'étendre partout au sein des communautés humaines, dans le but de partager avec elles le message de Dieu à propos des hommes. L'expansion de l'activité missionnaire concernant le continent africain a été pensée dès le XV<sup>e</sup> siècle par les souverains occidentaux<sup>208</sup>. Ces derniers accompagnés de leurs leaders religieux, ont associé l'église dans leur action expansionniste. Cette union sacrée entre le temporel et l'intemporel qui caractérise la société occidentale de cette époque, est le même reflet sur le terrain africain. Cette communion est perceptible dans la bulle du pape Nicolas V intitulée *Tomaso Parentucelli*, qui autorise les Européens à se lancer à la conquête de l'Afrique et de faire de l'homme africain un sujet à leur solde<sup>209</sup>. Pour ce pape de l'église catholique, les noirs sont considérés comme les infidèles et qu'il faudrait les apporter la parole de Dieu afin qu'ils changent. Ainsi, on peut lire dans cette bulle du pape Nicolas V que :

le pontife romain (...) recherchant et désirant le salut de tout homme, ordonne et décide, après mure délibération, les mesures salutaires qui lui semblent devoir être agréables à la divine Majesté (...) Rois et Princes catholiques dont nous savons que, comme d'intrépides athlètes de la foi chrétienne, non seulement ils répriment la barbarie des Sarrasins et autres infidèles ennemis du nom du Christ, mais encore, pour la défense et l'accroissement de la foi les soumettent (...) les assujettissent à leur domination<sup>210</sup>.

A travers cette bulle du pape Nicolas V, on comprend à suffisance le rôle des missionnaires au sein des peuples du monde général et de celui des Basaa-Mpoo-Bati en particulier. Ceux-ci utilisèrent la religion chrétienne à travers la notion de foi chrétienne pour

<sup>205</sup>Mbembe, *La naissance du maquis*, p.92.

<sup>206</sup>Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.

<sup>207</sup>Mbembe, *La naissance du maquis*, p.92.

<sup>208</sup>Mbep, *Les sentiers initiatiques*, pp.113-114.

<sup>209</sup>*Ibid.*

<sup>210</sup>*Ibid.*

susciter plus d'adhésion des membres de cette communauté. Ainsi, les missions chrétiennes ont déployé les prêtres et pasteurs à l'instar de Pierre Brettner en 1891, Muller en 1897, Schabler en 1906 et autres sur le terrain des Basaa-Mpoo-Bati, afin de les sortir de leur univers religieux traditionnel, grâce auquel les initiés des confréries assument l'équilibre social. Les missionnaires présents sur le terrain de ce groupement sont dans une mission universelle qui est d'apporter la "bonne nouvelle" à l'ensemble des hommes de la terre. Une mission qui se substitua également à celle d'accompagner les puissances présentes sur le territoire Basaa-Mpoo-Bati dans l'œuvre de colonisation. Le cas le plus illustratif de cette réalité est, le discours que prononce Léopold II roi de Belgique devant les missionnaires européens le 12 janvier 1883 avant leur arrivée en Afrique. A travers son discours on peut lire que :

La tâche qui vous est confiée est très bien délicate et demande beaucoup de tact. Prêtres et pasteurs, vous venez certes pour évangéliser, mais votre évangélisation doit s'inspirer de notre grand principe : avant tous, les intérêts de la Métropole. Le but principal de votre mission au Congo n'est donc point d'apprendre au nègre à connaître Dieu, ils le connaissent déjà depuis leurs ancêtres (...) <sup>211</sup>.

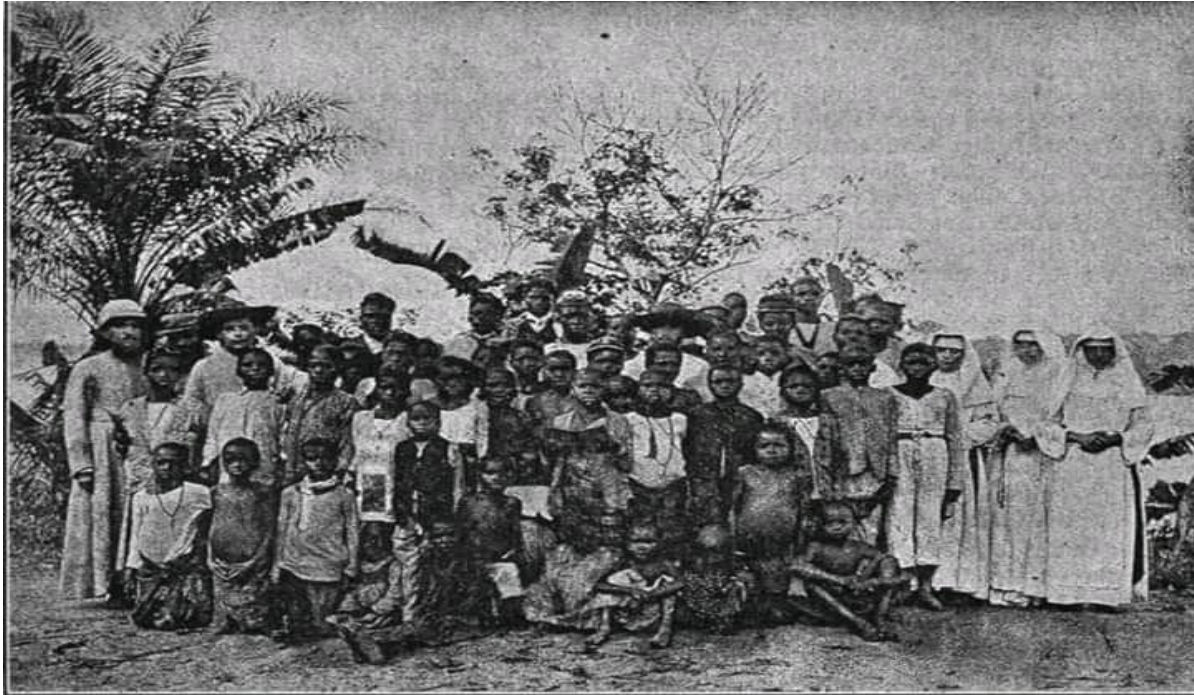
A travers ce fragment de discours du roi Belge, on comprend clairement la visée des missionnaires qui sont envoyés en Afrique par les monarches occidentaux. Ils étaient au service de leurs pays respectifs. Les instructions qui leur avaient été données par les responsables de leurs institutions étaient d'instrumentaliser la religion chrétienne à des fins coloniales<sup>212</sup>. En effet, les institutions religieuses exerçant en Afrique devaient au préalable avoir une autorisation de leur gouvernement ou du pays détenant le territoire. De ces fondements missionnaires suivit les fondements idéologiques.

---

<sup>211</sup>Discours prononcé par Léopold II roi des Belges devant les missionnaires venant en Afrique en 1883, *in* <http://www.atoutvendre.weboblog.com> consulté.

<sup>212</sup>*Ibid.*

**Photo 13 : Photo de famille des missionnaires Pallotins avec les catéchumènes à Mouanko en 1892**



**Source** : <https://www.facebook.com/camerounretro-> photo du passé.

### 3- Les fondements idéologiques

La religion chrétienne qui s'implante au Cameroun dès le XIX<sup>e</sup> siècle, est une religion qui s'inscrit dans une idéologie de répandre la foi chrétienne et la civilisation occidentale au sein des peuples non chrétiens. Cette mission est caractérisée par l'union qui existe entre l'église et les administrateurs coloniaux ; d'où l'union sacrée entre les colons et les missionnaires. L'origine de cette idéologie viendrait du moyen âge sous l'Empire Romain. Celle-ci a été mise en place par Constantin en 313 et institutionnalisée par Théodose Le Grand en 391, faisant du christianisme la religion d'Etat au sein de l'empire romain<sup>213</sup>. Dès lors, le christianisme (église) et l'Etat sont devenus un même corps. L'église participait désormais aux activités que menait l'Etat sous l'Empire Romain. Elle n'était plus persécutée comme avant par le souverain romain Constantin. Cette église avait désormais son mot à dire dans le devenir de l'empire. C'est dans ce sens que l'Europe est devenue chrétienne et sa civilisation s'est assimilée à la civilisation chrétienne ; d'où l'expression "l'occident chrétien" <sup>214</sup>. Cette institutionnalisation du christianisme comme religion d'Etat a permis à celui-ci d'accentuer son engagement dans les

<sup>213</sup>Jean Paul Messina, *L'Eglise en Afrique au IIIe millénaire : les enjeux de la visite du pape Benoit XVI au Cameroun 17-20 mars 2009*, Yaoundé, Presse de l'UCAC, 2009, p15 et Fabien Kange Ewane, *semence et moisson coloniales*, p.67.

<sup>214</sup> *Ibid.*

aventures impérialistes sous prétexte parfois de ‘sauver les âmes perdues’. Ceci se traduit par la forte pénétration des missions chrétiennes occidentales à travers le monde, y compris l’Afrique et le Cameroun. Au Cameroun en général et chez les Basaa-Mpoo-Bati en particulier, cette idéologie est la base de l’occupation de ce territoire et le combat visant à éradiquer toutes formes de valeurs contraires aux préceptes du christianisme.

Les missions chrétiennes qui s’implantent en pays Basaa-Mpoo-Bati ont une idéologie que l’on peut qualifier de propagation de la foi chrétienne à travers l’évangélisation des masses et la promotion des valeurs de la civilisation occidentale. Une réalité marquée par la symphonie existante entre l’Eglise et l’Etat. Ceci était observable chez les Basaa-Mpoo-Bati à travers la collaboration étroite qui a existé entre l’administration coloniale et les missionnaires, qui ont cheminé main dans la main sur le terrain. C’est le cas avec l’administrateur Brauchitsh avec les pères pallotin Muller, Reider, etc, qui cheminaient ensemble à Edéa dès 1895 dans l’occupation et l’exploitation de ce territoire<sup>215</sup>. L’église était l’une des premières institutions coloniales à occuper l’espace au sein du peuple dans le but de préparer la voie à leur administration à travers une évangélisation bien élaborée<sup>216</sup>. De la période allemande à celle française, les missionnaires chrétiens ont facilité la colonisation de cette ethnie en mettant en difficulté des initiés de confréries.

**Photo 14 : Photo de famille du missionnaire Pallotins en visite à l’école primaire de Marienberg en 1910.**



**Source** : <https://www.facebook.com/camerounretro-> photo du passé.

<sup>215</sup> Nkana Maye, “Commandement indigène”, p.57.

<sup>216</sup> Jaap Van Slageren, *Les origines*, PP.47-49.

En effet, les confréries qui sont la base de l'activité religieuse au sein de cette communauté, furent confrontées à la réalité incestueuse entre les institutions chrétiennes et les administrations coloniales présentes sur leurs terres. Ces deux institutions coloniales, au nom de la mission de "sauver les âmes", introduisirent les valeurs de la civilisation occidentale en pays Basaa-Mpoo-Bati, mettant en mal le patrimoine culturel de celui-ci. C'est ce qui permet à Fabien Kange Ewane de définir cette colonisation en ces termes : "Il nous apparaît ainsi que cette colonisation se définit comme une intervention massive, de haut en bas, intervention qui a eu des effets dissolvants dans la civilisation africaine en général et dans sa vie religieuse en particulier"<sup>217</sup>. Il apparaît à travers cette citation de Fabien Kange Ewane que, le religieux africain a été victime d'une agression. Les initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati à l'instar d'Etôô Nzaa chez Nyabamlan, Moudassi chez les Nyiboyeg, Ndjéga-Ndjek chez les Nyambat, connurent des restrictions sur leurs membres devenus fidèles. Il leur était difficile d'agir sur leurs membres chrétiens dont Nguimbis Hi Tonye, Bikongoo, qui étaient plus orientés vers les enseignements des églises<sup>218</sup>. Des fondements idéologiques s'en suivirent ceux théologiques qui ont également affecté les confréries de cette ethnie.

#### **4-Les fondements théologiques**

Les missionnaires installés en pays Basaa-Mpoo-Bati, avaient élaboré un discours théologique visant à faire sortir les membres de ce groupe de l'emprise des confréries. Ceci en ressortant certains aspects "négatifs" selon eux, des confréries qui garantissaient la religion dans ce peuple. C'est le cas des rites d'expiation, de purification, de sanctification que menaient les initiés du *Ngé* dans les collectivités. Ces rites étaient qualifiés de mystiques et impropres à la doctrine chrétienne. Ainsi, les missionnaires tels que Lehrer Bauer, Louis Perono, Halbing, Joseph Verdic, et autres combattirent les *Ngé Ngé* Basaa-Mpoo-Bati dans le but de finir avec leur action sur le terrain et d'avoir une mainmise sur ce peuple<sup>219</sup>. Le discours théologique en question est un discours fondé sur la miséricorde divine qui est l'un des fondements des églises chrétiennes partout où elles se trouvent<sup>220</sup>. Celle-ci a conduit les missionnaires à se répandre sur l'ensemble du territoire Basaa-Mpoo-Bati. Il s'agit d'un discours théologique suprasensible que les missionnaires offraient aux membres de ce peuple du protectorat allemand en passant

<sup>217</sup> Kange Ewane, *Semence*, p.66.

<sup>218</sup> Gabriel Mideng, 87 ans, *Nga Ngambi*, Logbikoy, entretien du 12/05/2017.

<sup>219</sup> Les informations sont tirées de Kum'a Ndumbe III, *quand les anciens parlent...les Basaa dans le « Njokmassi » coloniale ! Témoignage du vieux Pegha André sur la colonisation*, Douala, Editions AfricAvenir, pp.164-168 et de Gabriel Mideng, 87 ans, *Nga Ngambi*, Logbikoy, entretien du 12/05/2017.

<sup>220</sup> Edmond Toukam, 48 ans, Catéchiste à la paroisse catholique d'Obili, Yaoundé, entretien du 12/05/2021.

par le mandat et la tutelle française. Le suprasensible du discours théologique des missionnaires se manifeste à travers le personnage de Jésus Christ qui est considéré comme le ‘sauveur du monde’. Le seul et unique intermédiaire auprès de Dieu créateur. En conséquence, il fallait pour les natifs de *Ngok-Lituba* de se ranger derrière sa parole afin d’avoir la vie sauve.

Ce discours théologique était accompagné des actions qui consistaient à mener les campagnes d’évangélisation à l’intérieur de ce groupement. Ceux-ci avaient pour finalité de faire adhérer le maximum des membres à la conversion dans le christianisme<sup>221</sup>. Ce christianisme mis en action dans ce territoire était selon les missionnaires la parole de Dieu envoyée sur terre pour sauver l’humanité et préparer les hommes à la vie céleste marquée par l’abondance, l’immortalité et le bonheur éternel<sup>222</sup>. A travers ces campagnes d’évangélisation, les églises chrétiennes ont remodelé les schèmes de pensées de certains descendants de Mban-Ngé-Nnanga à travers les enseignements comme ‘les enfants de Dieu ne s’approchent pas des sorciers, des féticheurs’, ‘le *Mbok* c’est la sorcellerie’<sup>223</sup>. Ceux-ci étaient devenus très enclins à toutes valeurs liées aux systèmes *Mbok* ou *Mpéé Basaa-Mpoo-Bati*<sup>224</sup>. Ainsi, le discours théologique élaboré par les missionnaires avait poussé certains membres de ce peuple à aller à l’encontre de certaines pratiques religieuses immanentes de leurs confréries. Selon le discours théologique, tout ce qui n’est pas digne au regard de ‘la parole de Dieu’ doit d’être combattu<sup>225</sup>. Ce qui revient à dire que le culte du *Njé*, du *Ngambi* et autres des *Basaa-Mpoo-Bati* étaient des actes maléfiques aux yeux des missionnaires ; d’où le combat pour leur abolissement par les missionnaires. De ces fondements suivirent les approches d’adhésion des *Basaa-Mpoo-Bati* au christianisme.

## **B- Les approches**

Les missionnaires chrétiens dans leur conquête du territoire des originaires de *Ngok-Lituba* ont utilisé les approches d’adhésion diverses et variées. Parmi celles-ci, on a la conversion des fidèles, l’instauration du poste de catéchistes et *Ngok-Lituba* à travers la sainte croix.

### **1- La conversion des Basaa-Mpoo-Bati**

La conversion des fidèles est l’un des éléments fondamentaux de l’action missionnaire au Cameroun de manière générale y compris chez les *Basaa-Mpoo-Bati* en particulier. Elle est inscrite dans la Bible. Il s’agit de l’une des recommandations édictées aux missionnaires avant

<sup>221</sup> Jean Marc Ela, *Ma foi d’Africain*, Paris, Karthala, 1985, p.27.

<sup>222</sup> Edmond Toukam, 48 ans, catéchiste à la paroisse catholique d’Obili, Yaoundé, entretien du 12/05/2021.

<sup>223</sup> Gabriel Mideng, 87 ans, *Nga Ngambi*, Logbikoy, entretien du 12/05/2017.

<sup>224</sup> Kum’a Ndumbe III, *Quand les anciens parlent*, p.42-47.

<sup>225</sup> Yannick Nya, 32 ans, prêtre de l’église Catholique romaine, Yaoundé, entretien du 18/04/2022.

leur arrivée sur le continent africain. Le fidèle est l'élément central de l'activité missionnaire qui, au-delà de la propagation de "la bonne nouvelle", est au service des missions religieuses, afin de les faire grandir au sein de leurs communautés. L'article 6 du texte de Leenhardt portant sur "l'anticléricalisme n'était pas un article d'exportation", où on peut lire que : "toutes les puissances exerçant les droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires s'engagent à veiller à la conversion des populations indigènes"<sup>226</sup>. La conversion des peuples africains au christianisme répandu dans leur territoire, a joué un rôle dans leur déracinement culturel. Elle a permis de façonner une nouvelle mentalité des Basaa-Mpoo-Bati apposée à celle liée au *Mbok* ou *Mpéé*. Philippe Laburthe-Tolra, concernant les premiers pas du christianisme chez les Douala affirment que : "la conversion entraîna des conséquences qui allèrent jusqu'à bouleverser tout l'édifice social de Douala et de créer un monde nouveau"<sup>227</sup>.

Le peuple Basaa-Mpoo-Bati n'a pas échappé à l'activité de conversion de ses membres. Ces derniers captivés par les enseignements leur proposés par les missionnaires, avaient intégré la nouvelle religion chrétienne tout en abandonnant pour certains le *Mbok* ou *Mpéé*, fondement de leur existence<sup>228</sup>. La conversion des Basaa-Mpoo-Bati au sein des églises chrétiennes, s'est traduite par un certain nombre de sacrements qu'ils recevaient après à avoir passé l'examen de catéchèse à savoir, le Baptême, la première communion, la confirmation et le mariage religieux<sup>229</sup>. Tous ces sacrements mis en place par les missionnaires ont permis de travailler sur la psychologie des membres de ce peuple. En effet, pour recevoir un sacrement, il fallait suivre la catéchèse. Cette dernière était le moyen mis en place afin de construire la personnalité du nouvel aspirant à la vie chrétienne. Dans cette catéchèse, il était question de donner une nouvelle éducation aux Basaa-Mpoo-Bati, contraire à celle dont étaient garants les initiés des différentes confréries. C'est dans ce sens que ces missionnaires ont établi dans chaque village de ce peuple, les postes religieux avec à leur tête les catéchistes ou ancien d'église.

## 2- L'action du catéchiste ou ancien d'église

Le catéchiste ou ancien d'église est un chrétien dont l'autorité de l'église mandate auprès de sa communauté, afin de relayer les enseignements et les valeurs chrétiennes. Celui-ci est le représentant des prêtres ou pasteurs à l'intérieur de leurs collectivités respectives. Ce poste est

<sup>226</sup>Leenhardt, "L'anticléricalisme n'était pas un article d'exportation", in Jaap Van Slageren, *les origines de l'église évangélique au Cameroun*, Yaoundé, Editions CLE, 1972, pp.133-134.

<sup>227</sup>Jaap Van Slageren, *Les origines de l'église évangélique au Cameroun*, Yaoundé, Editions CLE, 1972, p.27, in Philippe Laburthe-Tolra, "christianisme et ouverture au monde le cas du Cameroun (1845-1915)", in *revue française d'histoire d'Outre-Mer*, tome 75, n°279, 2<sup>e</sup> trimestre, Paris, 1988, pp.209-210.

<sup>228</sup>Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien du 08/04/2020.

<sup>229</sup>Philippe Laburthe-Tolra, "Christianisme et ouverture au monde le cas du Cameroun (1845-1915)", in *revue française d'histoire d'Outre-Mer*, tome 75, n°279, 2<sup>e</sup> trimestre, Paris, 1988, pp.209-210.



institué au départ par les missionnaires allemands qui avaient besoin des agents de relai au sein des collectivités<sup>230</sup>. Le poste de catéchiste ou ancien d'église était attribué à une personne qui remplissait l'ensemble des sacrements de l'institution religieuse. Le catéchiste par exemple, devait avoir reçu les sacrements qui commencent par le baptême et se terminent par le mariage religieux<sup>231</sup>. En dehors de cet aspect formel, il fallait être une personne soumise à la vie religieuse, charismatique et au respect des normes de l'église. Ayant rempli ces aspects de l'église, l'autorité de celle-ci organisait une cérémonie religieuse, afin de consacrer la personne à cette fonction.

L'instauration de la fonction de catéchiste ou ancien d'église au sein de la communauté Basaa-Mpoo-Bati obéit à une vision religieuse globale. Une vision qui consiste à déraciner les membres de ce groupe de leur patrimoine identitaire pour de nouvelles valeurs liées à l'Occident. L'administration religieuse de connivence avec les colons, s'était entendue sur la gestion du territoire des natifs de *Ngok-Lituba* en instaurant le poste de catéchiste ou ancien d'église, partout où elle était implantée. Pendant que l'administration coloniale avait introduit le poste de chef, les missionnaires quant à eux ont mis en place celui de catéchiste ou ancien d'église. Cette mise en place par l'église de ce poste participe dans le combat que les missionnaires menaient contre les confréries au sein de la communauté. Cette logique est expliquée par Yves Nicol lorsqu'il affirme : "A côté du chef, dans le village, la mission a placé le catéchiste dont l'autorité morale, est appuyée par l'autorité d'un blanc et qui ne peut qu'enseigner le mépris du chef féticheur, polygame, esclavagiste et immoral"<sup>232</sup>. On constate à la lecture de cette assertion que les missionnaires, notamment catholiques étaient dans une entreprise de défaire des Basaa-Mpoo-Bati de l'emprise de leurs confréries. Ceci s'est traduit par exemple sur le terrain du lignage Biso'o vers 1906 avec l'implantation des missions chrétiennes, notamment les protestants et les catholiques<sup>233</sup>. Ceux-ci convertirent très tôt les fidèles qui devinrent pour certains les catéchistes ou anciens de l'église. C'est le cas du catéchiste Bissas Bi Séh, Hell, Ngwanè, Baôbe, Tjombè Jean, Makani Thomas, Kuki Gabriel, etc, qui accompagnaient au quotidien les prêtres et pasteurs dans la conquête des fidèles au sein de ce lignage. Grâce à la collaboration existante entre les chefs administratifs et les autorités coloniales, ces catéchistes implantèrent au sein de leurs groupements des chapelles religieuses<sup>234</sup>. Chaque vendredi et dimanche, ils organisaient les campagnes de prières et

<sup>230</sup>Philippe Laburthe-Tolra, "Christianisme et ouverture", pp.209-210.

<sup>231</sup>Charles Komba, 36 ans, prêtre catholique, Edéa, entretien du 10/11/2018.

<sup>232</sup>Rapport de la Société des Nations de 1922, in Yves Nicol, *la tribu des Bakoko*, p126

<sup>233</sup>Nyumea, *Ngok-Lituba*, p.95.

<sup>234</sup>*Ibid.*

d'enseignement de la Bible. C'est le cas de Ngwanè à Bolikol, Frédéric Baôbe à Nyudem vers 1930. Ils firent convertir beaucoup de fidèles à l'instar de Lihon Abraham, Mbei pierre, etc.

**Photo 15 : Photo des catéchumènes Yakalak avec la religieuse catholique en 1895**



**Source :** <https://www.facebook.com/camerounretro-> photo du passé.

Ainsi, les confréries Basaa-Mpoo-Bati furent combattues sur le terrain par les catéchistes natifs de cette communauté. Ceux-ci étaient opposés aux initiés de confréries dans la bonne marche de la collectivité. Ils véhiculaient le message chrétien au sein du groupe ethnique en vilipendant certains actes des initiés du *Mbok* ou *Mpée* qui pour eux, étaient des manipulateurs<sup>235</sup>. De ce dualisme né de la rencontre entre le christianisme et les confréries avait pour finalité, d'inciter les Basaa-Mpoo-Bati à ne pas toujours suivre le chemin tracé par leurs garants du *Mbok* ou *Mpée*. Pour eux, les initiés du *Mbok* ou *Mpée* relèvent très souvent de la superstition, du fétichisme contraire au christianisme<sup>236</sup>. Avant qu'un membre de cette communauté ne soit baptisé, on lui demandait s'il avait renoncé aux pratiques liées au *Mbok* ou *Mpée*<sup>237</sup>. Au cas contraire le membre ne recevait pas le sacrement de l'église. Certains étaient contraints à renoncer à leur patrimoine du *Mbok* ou *Mpée* avec l'appui de l'administration coloniale. Emmanuel Pongo apporte des éclaircissements sur ce point avec l'*Asango*<sup>238</sup> en période allemande lorsqu'il affirme que : '' pour baptiser quelqu'un, on lui demandait de renoncer à l'« *Asango* » et lorsque les choses se compliquaient, l'église recevait le soutien de

<sup>235</sup>Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyanon, entretien du 08/04/2020.

<sup>236</sup>Charles Komba, 36ans, prêtre catholique, Edéa, entretien du 10/11/2018.

<sup>237</sup>Martin Nguimbis, 53ans, chrétien catholique, Yaoundé, entretien du 16/04/2020.

<sup>238</sup>Kum'a Ndumbé III, *Ces Bakoko... Vraiment*, p.85.

l'administration"<sup>239</sup>. Une action que s'attela également les sœurs religieuses présentes à l'intérieur de ce peuple. La conversion des membres de cette communauté au christianisme est traduite par le crucifix chrétien sur *Ngok-Lituba*.

### 3- *Ngok-Lituba* et la sainte croix

Au nombre des faits marquant l'action de dénaturalisation des confréries Basaa-Mpoo-Bati par les missionnaires chrétiens, figure l'implantation de la croix chrétienne sur la grotte de *Ngok-Lituba*. Il s'agit d'une initiative prise par l'église catholique à travers les prêtres Thomas Mungo et Materne<sup>240</sup>. La pose du crucifix chrétien sur ce rocher symbolise l'omniprésence du christianisme en Pays Basaa-Mpoo-Bati. Un christianisme mené par l'église catholique. Cette pose de la croix se déroule en 1955 sous la conduite des deux prêtres cités précédemment. La croix en question est fabriquée en métallique par Machtel et scellée au sommet du rocher par Materne. Ce mécanisme d'appropriation du lieu sacré des Basaa-Mpoo-Bati, dégage deux grilles de lectures. La première grille de lecture concerne la symbolique de cet acte. Elle permet de comprendre que le pays Basaa-Mpoo-Bati était entre les mains du christianisme incarné par l'église catholique. Les descendants de ce peuple avaient choisi le christianisme au détriment de leur système *Mbok* ou *Mpéé*. Il s'agit pour les missionnaires de montrer comment le christianisme est une alternative religieuse à celui du *Ngé*. Il fallait à travers ce symbole chrétien, attirer l'attention des membres de ce peuple et des environs, afin de leur faire sortir de leur univers social traditionnel.

La deuxième grille de lecture porte sur le contenu de cet acte d'implantation de la croix dans ce rocher sacré. A travers cet acte, il fallait toucher le cœur de la spiritualité du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Une spiritualité dont le fondement est *Ngok-Lituba*. En guise de rappel, avant l'implantation de la croix en ce lieu, le peuple Basaa-Mpoo-Bati avait pris l'habitude d'organiser les pèlerinages dans ce lieu mythique chaque fin d'année depuis 1949<sup>241</sup>. Ceci afin de se souvenir et de garder la flamme allumée de leur séjour dans ce milieu. Il faut également dire que les garants des différentes confréries de ce peuple prêtaient leur serment dans ce lieu sacré. Le serment prêté leur permettait d'accomplir à l'intérieur du peuple, les tâches que leur confère le *Mbok* ou *Mpéé*. L'implantation de la croix à *Ngok-Lituba*, est un moment fort dans la logique chrétienne de déstructurer les confréries Basaa-Mpoo-Bati. Le message de Mgr Thomas Mungo lors du premier pèlerinage chrétien à *Ngok-Lituba* est explicite :

Je voudrais que Ngok-Lituba, près de Logbikoy, devienne un lieu de pèlerinage. Il faudrait

<sup>239</sup>Kum'a Ndumbé III, *Ces Bakoko... Vraiment*, p.85.

<sup>240</sup>Thomas Mungo, *Notre-dame de Ngok-Lituba*, Douala, imprimatur, 1961, p.32.

<sup>241</sup> Dikoume, "Etude concrète"

christianiser la légende qui veut que tous les Bassa et Baso sortent de cette grotte «la Mère de tous ». (...) la légende dit que nos frères sont sortis de ce rocher. C'est l'origine matérielle, l'origine d'hommes qui ont vécu longtemps dans les ténèbres du paganisme. Je vais maintenant conférer devant vous trois sacrements qui manifestent et réalisent notre changement de condition : le baptême, la nouvelle naissance, la régénération spirituelle. Une fois nés à la vie chrétienne, vous avez besoin de la vaillance. Vos ancêtres avaient le Ngé, initiation cruelle qui forgeait les hommes. Je vais vous conférer par la confirmation, la force de l'Esprit Saint<sup>242</sup>.

A travers cet extrait du message de Mgr Thomas Mungo aux pèlerins à *Ngok-Lituba*, on comprend le fond de l'implantation de la croix chrétienne dans ce lieu. Il s'agit pour l'église catholique à travers ses prélats, de faire sortir cette communauté de son ancrage au *Mbok* ou *Mpée* afin de le christianiser. Un christianisme qui signifie abandonner certaines pratiques liées à l'héritage traditionnel, afin de servir Christ qui est le vrai *Mbok* ou *Mpée*. Pour le faire, ils optent à conférer les sacrements aux membres de cette communauté qui avaient accepté de se christianiser et suivi la catéchèse.

En définitive, le peuple Basaa-Mpoo-Bati comme l'ensemble des peuples africains ont vu leur patrimoine culturel être influencé par l'action coloniale. Cette influence dont le fondement se trouve dans le lien incestueux qui a existé entre les missionnaires et les colons. C'est dans cette perspective que ces deux entités coloniales se mirent ensemble pour la cause coloniale, en brandissant le slogan de la "civilisation" comme leur leitmotiv. Le peuple Basaa-Mpoo-Bati a été victime de la colonisation tant allemande que française avec ses effets tels que l'introduction de nouvelles structures et valeurs. L'école, l'église, l'administration coloniale, malgré quelques biens faits qu'elles ont apportées à l'intérieur de cette communauté, ont néanmoins mis en mal l'action des membres des confréries des Basaa-Mpoo-Bati. Un peuple dont la vie par le passé fut régulée par les initiés des confréries. Des lors, les confréries Basaa-Mpoo-Bati ont réussi à conserver leur influence au sein de cette communauté pendant cette période coloniale, malgré que celles-ci avaient quelque peu été réduite dans leur champ d'action. Il a fallu atteindre l'indépendance du Cameroun et la libération de la vie politique en 1990 pour voir les initiés des confréries agir sans toute restriction.

---

<sup>242</sup> Mungo, *Notre-Dame*, pp.31 -33.

## **CHAPITRE VI : LES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI DANS UNE PERSPECTIVE POSTCOLONIALE**

Les confréries Basaa-Mpoo-Bati ont connu une autre phase évolutive dans leurs actions avec l'indépendance du Cameroun en 1960. Plusieurs textes de lois viennent légitimer leurs fonctions sur le terrain tout en les encadrant. Cette mutation à la charge fonctionnelle des initiés de confréries, a eu une incidence sur la redynamisation de l'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati. En effet, quel est le devenir des confréries Basaa-Mpoo-Bati dans leur unité communautaire au lendemain de l'indépendance du Cameroun ? Il revient dans cette partie du travail de montrer comment les initiés de confréries Basaa-Mpoo-Bati ont repris en main leurs actions sur le plan politique, le plan économique, le plan socioculturel et le plan religieux, afin de consolider leur unité communautaire des membres de cette ethnie.

### **I- L'INFLUENCE AU NIVEAU POLITIQUE DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI**

Le domaine politique chez les Basaa-Mpoo-Bati est l'épicentre de la construction de l'unité au sein de ce groupement. A partir de celui-ci, se sont construits d'autres formes de vivre ensemble dans cette communauté. L'influence des confréries sur l'unité au niveau politique des Basaa-Mpoo-Bati après l'indépendance du Cameroun, se manifeste à travers la réappropriation de la fonction des dépositaires de la tradition et la matérialisation du patrimoine *Mbok* ou *Mpéé* par les initiés.

#### **A- La réappropriation de la fonction des dépositaires de la tradition**

Toute structuration politique au sein d'un peuple est fondée sur une conception et une perception du monde selon un certain nombre d'éléments tirés du patrimoine culturel de celui-ci. Concernant le peuple Basaa-Mpoo-Bati, son unité communautaire au plan politique pendant la période du XX<sup>e</sup> siècle est marquée par la reconnaissance de la fonction des garants de la tradition, la restructuration de la chefferie, la réappropriation des schèmes de pensées par les initiés et la mise en valeur des *Ngéni* et les *Ilaclé*.

#### **1 – La reconnaissance la fonction des dépositaires de la tradition**

L'indépendance du Cameroun le 1<sup>er</sup> janvier 1960, annonce une nouvelle ère dans la vie des institutions traditionnelles des peuples du Cameroun dont les confréries Basaa-Mpoo-Bati. Il s'agit d'un vent nouveau qui souffle au sein des structures fonctionnelles des initiés des

confréries Basaa-Mpoo-Bati. La colonisation étant devenue un souvenir, les chefferies administratives auxquelles certains initiés des confréries du peuple Basaa-Mpoo-Bati avaient la charge, reçurent à chaud l'approbation du président de la république du Cameroun Ahmadou Ahidjo, qui reconnaissait leur fonction<sup>1</sup>. Celle-ci n'étant pas très différente de celle exercée par ces chefferies administratives pendant la période coloniale. Ce clin d'œil envoyé à l'endroit des chefs administratifs par le premier président du Cameroun, est un signe fort concernant le rôle que ceux-ci devaient assumer. Ceci est exprimé à travers le discours que prononce celui-ci en 1960, traduit en ces termes ; “ nos chefs sont des auxiliaires, des collaborateurs indispensables du gouvernement et de son administration pour le maintien de l'ordre public pour pallier à l'insuffisance et l'implantation à travers le pays d'appareil administratif et cohérent”<sup>2</sup>. A travers ce fragment de discours d'Ahmadou Ahidjo, on comprend aisément l'option de continuité que celui-ci prend, pour permettre à son pouvoir de mieux s'installer et de mieux se déployer sur le terrain. Il fallait pour les chefs administratifs d'utiliser les mêmes méthodes de l'administration coloniale pour permettre au nouveau président d'exercer son pouvoir.

Il faut reconnaître que la prise de pouvoir en 1960 par Ahmadou Ahidjo et Paul Biya en 1982, ont permis aux initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati chefs administratifs ou non, d'exercer la fonction du *Mbok* ou *Mpéé* au sein de cette société<sup>3</sup>. De ce fait, ces garants du patrimoine traditionnel se sont mis ensemble dans la mise en pratique des normes traditionnelles tout en respectant les directives administratives. Ainsi, lorsqu'un problème ou une situation survint au sein de cette collectivité pendant cette période de présidence d'Ahmadou Ahidjo, les initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati agissaient ensemble pour le remédier. Ceci était observable dans la résolution des litiges fonciers, du vol, de l'adultère, des tueries perpétrées par les membres de la communauté et autres. On a le cas du conflit foncier opposant les Nyihen et les Nyibaa du lignage Biso'o en 1974<sup>4</sup>. Les deux collectivités se disputaient les limites du territoire qui les séparait. Pour résoudre ce conflit, l'initié chef François Bikoyé accompagné de l'initié Nzogue Nkoura, de l'initié Evoé et certains membres des deux groupes en conflit, descendirent sur le terrain et rétablirent les limites<sup>5</sup>. Cette action conjointe des initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati avait ressuscité l'attachement des membres de cette communauté

---

<sup>1</sup>Samuel Nten Nlate, “ Les chefs traditionnels de la grande zone forestière du Sud-Cameroun : des raisons d'une banalisation aux fondements d'une revalorisation”, in *la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2011, pp.422-423.

<sup>2</sup>*Ibid.*

<sup>3</sup>Parfait Biboum, 71 ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>4</sup>Mbogue Mbogue, 75 ans, initié *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>5</sup>*Idem.*

aux initiés de leur patrimoine confrérique. La reconnaissance de l'autorité traditionnelle par l'Etat du Cameroun, s'est également traduite par un certain nombre de réformes institutionnelles.

## 2- La restructuration de la chefferie administrative et l'action des confréries

L'Etat du Cameroun s'est réapproprié des institutions traditionnelles des peuples du territoire en se servant d'elles dans la même lancée que les colons. C'est dans ce sens que Ahmadou Ahidjo, puis Paul Biya ont apporté des réformes relatives à cette institution administrative à travers des actes administratifs et la réforme constitutionnelle de 1996. Concernant les actes administratifs, il faut noter que le 15 juillet 1977, Ahmadou Ahidjo prit le décret n°11/245 qui fait du chef administratif un auxiliaire de l'administration<sup>6</sup>. Il ressort de ce décret que le chef représente l'administration sur le territoire où il se trouve. Ce qui revient à dire que, celui-ci agit en tant qu'agent de l'Etat sur son territoire de commandement. Ce décret est modifié et complété par celui de n°82/241 du 24 juin 1982, qui donne la latitude à l'autorité administrative de destituer le chef administratif qu'elle a elle-même instituée<sup>7</sup>. A travers ces deux décrets, on comprend aisément la volonté de l'autorité en place pendant cette période de confisquer la chefferie administrative. Cette dernière était un instrument d'accompagnement des autorités administratives du Cameroun dans leurs actions. Pour mieux traduire cet état des choses, la constitution du 18 janvier 1996 vient reconnaître l'autorité traditionnelle comme faisant partie des collectivités territoriales décentralisées. Dans son article premier alinéa 2, on peut lire "la République du Cameroun reconnaît et protège les valeurs traditionnelles"<sup>8</sup>. Tous ces actes ont-ils eu une incidence dans l'action politique des initiés des confréries dans l'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati ?

Les réformes de la chefferie traditionnelle initiées par les autorités étatiques du Cameroun de 1960 à 1996, ont eu une incidence dans l'action des initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati. Les initiés collaborateurs ont été caporalisés par les autorités administratives, qui leurs dictaient la conduite à tenir dans la gestion de leur société. Certains d'entre eux sont devenus par la suite des fonctionnaires, hommes politiques en conservant leur fonction traditionnelle. C'est le cas par exemple du *Mbombok* Simon Pierre Bamga, du *Mpée Mpée* Pierre Begngo Batta, qui ont servi respectivement au ministère de l'éducation nationale et celui des

<sup>6</sup>Nten Nlate, " Les chefs traditionnels", p.424.

<sup>7</sup>*Ibid.*

<sup>8</sup>Loi n°06 du 18 janvier 1996, portant révision de la constitution du 02 juin 1972.

finances sous Ahidjo et Paul Biya<sup>9</sup>. Outre sa fonction d'agent de l'Etat, l'initié Simon Pierre Bamga a été également militant de l'UNC puis du RDPC. Cet embrigadement de certains initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati tant par l'appareil administratif que politique, a créé une certaine scission auprès de certains membres de cette collectivité ethnique. Ceci du fait que l'initié était devenu non seulement un agent de l'Etat, mais aussi arbitraire vu son autre statut de militant de parti politique dans la prise des décisions concernant l'intérêt des membres de son peuple. Tous ceux qui ne pensaient pas comme eux, étaient considérés comme leurs adversaires et celui de l'Etat qu'ils servaient. A ce titre, ils se servaient des moyens de l'Etat pour s'imposer dans leur exercice du pouvoir. C'est ce qui est arrivé à Jean Miwélé vers 1988 à Nyanon<sup>10</sup>. Celui-ci trouvait que l'initié chef de canton Biso'o André Meka, agissait de manière arbitraire dans la prise de certaines décisions concernant ses membres. Ces décisions portaient sur l'interdiction des membres du village Nylep à vivre dans l'oisiveté, dans l'alcoolisme, etc. Ce que Jean Miwélé contestait en affirmant leur liberté de vivre comme ils veulent. Pour l'anéantir, l'initié chef de canton Biso'o le fit arrêté, bastonné et isolé pendant un moment au sein de cette collectivité<sup>11</sup>. Ce qui provoqua les remous dans la société Nyilep.

En revanche, certains initiés non collaborateurs agissaient dans le sens de maintenir l'équilibre social. Ils étaient qualifiés par leurs membres de "vrai initié", car toutes leurs actions étaient adossées sur le patrimoine *Mbok* ou *Mpée* dont ils conservaient<sup>12</sup>. Ils agissaient dans l'intérêt général de la communauté tout en respectant le choix de leurs confrères auxiliaires de l'administration. Lorsque les agissements de ces derniers mettaient l'ensemble de la société en danger, ces initiés Basaa-Mpoo-Bati pas auxiliaires de l'administration, agissaient pour rétablir l'ordre et l'équilibre social. C'est à cette tâche que s'attèlent depuis 1992 les initiés tels que Richard Mbep des Log Mikondo contre ses confrères collaborateurs dont Nsouke, Aoumè, etc<sup>13</sup>. Ces derniers agissent à des fins de se servir que de servir leur groupe ; d'où leurs affinités avec les autorités administratives. Cette situation a fragilisé l'action des initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati dans la régulation sociale à cause de l'arbitraire de certains de ceux-ci. Ceci n'a pas stoppé la réappropriation des schèmes de pensées de ce groupe par les garants de confréries, afin de garder éveiller cette fraternité.

---

<sup>9</sup> Simon Pierre Bamga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>10</sup> André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>11</sup> *Idem*.

<sup>12</sup> Parfait Biboum, 71ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>13</sup> Mbep, *Les sentiers initiatiques*, pp.91-92.



### 3- La réappropriation des schèmes de pensées

Chaque peuple de la terre s'identifie à une vision du monde qui le différencie des autres. Cette différenciation est observable à travers les interprétations que chacun des peuples se fait de la création du monde. Les peuples africains en général et les Basaa-Mpoo-Bati en particulier, s'identifient également à travers leurs schèmes de pensées qui sont inspirées de leur vision du monde. Celles-ci sont tirées des cosmogonies, théogonies, les mythes, légendes, les *ngéni* et les *ilacilé* et expliquent à leur manière, le mécanisme de création du monde, Dieu et les hommes qui habitent la terre. Elles constituent le socle de leur identité culturelle pris dans le sens de Cheikh Anta Diop, c'est-à-dire l'association des facteurs historiques, linguistiques et psychologique<sup>14</sup>. Les schèmes de pensées Basaa-Mpoo-Bati qui sont des legs ancestraux, avaient été reprises par certains de leurs initiés des différentes confréries dès 1960, dans le but de protéger cette communauté qui faisait déjà face à l'ouverture nationale<sup>15</sup>. Cette dernière était basée sur les notions de "République" (République Fédérale du Cameroun 1961-1972, République unie du Cameroun 1972-1984 et République du Cameroun 1984 à nos jours)<sup>16</sup>. Cette mise en place de l'Etat nation du Cameroun vise à intégrer l'ensemble des peuples de ce territoire, afin qu'ils forment un seul peuple malgré sa diversité. Dans ce contexte, les initiés des confréries tels que les *Mbombok* Makend chez les Ndogbikim, Ntoga Ndom chez les Nyambat, etc, prirent les dispositions permettant d'enseigner, de diffuser à l'ensemble des membres de ce peuple, les différents schèmes de pensées qui constituent l'univers *Mbok ou Mpéé*<sup>17</sup>. Parmi celles-ci, figurent la cosmogonie du néant utilisée dans le premier chapitre concernant l'origine de cette communauté et ses confréries<sup>18</sup>.

Les cosmogonies Basaa-Mpoo-Bati traduisent le processus de création du monde de ce peuple, c'est-à-dire *Mbok* ou *Mpéé*. Elles traduisent la création de l'humanité au regard de ce peuple. Ce dernier que sont dépositaires les initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati, agissent de manière concrète dans la matérialisation de l'unité communautaire au niveau politique dans ce groupement. Dès lors, les cosmogonies Basaa-Mpoo-Bati en tant que patrimoine *Mbok* ou *Mpéé*, façonnaient au niveau politique, la mentalité des membres, afin de se reconnaître comme un partout où ils se trouvent. Un peuple s'identifie par un certain nombre d'éléments mentaux, notamment idéologiques, concourant à sa cohésion sociale. Ainsi, les membres des différentes

<sup>14</sup>Cheikh Anta Diop, *civilisation ou barbarie*, p.271.

<sup>15</sup>Pierre Fils Thamack, 76 ans, membre de la confrérie *Njek*, Ntouna, entretien du 24/07/2019.

<sup>16</sup>Mveng, *Histoire*, pp.269-270.

<sup>17</sup>Bienvenu Ntamak, 78ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

<sup>18</sup>Confère chapitre II et III.

confréries des Basaa-Mpoo-Bati en tant qu'autorités politiques, utilisaient les cosmogonies, afin de faciliter le vivre ensemble de leurs membres au sein de leur espace vital.

L'impact qu'avaient les enseignements des cosmogonies des initiés des différentes confréries Basaa-Mpoo-Bati sur le plan politique, était visible à travers le rattachement de certains membres aux institutions du *Mbok ou Mpéé*, notamment certains "évolués" qui comprirent l'importance du retour aux sources dans un monde multiculturel. On a le cas de Bernard Eding qui était très attaché aux confréries Basaa-Mpoo-Bati. Celui-ci, chaque fois qu'il était à Edéa ou Douala dès 1988, ils rencontraient régulièrement les initiés du *Mpéé* tels que Madiba Songue, Antoine Meka, Albert Bertrand Longe Lipito, etc, dans le but d'apprendre le *Mbok ou Mpéé*, de recevoir les bénédictions et la protection des ascendants<sup>19</sup>. Cet attachement au *Mbok ou Mpéé* par certains "évolués" était manifeste lors de la nomination d'un membre à la plus haute fonction administrative ou ministériel. Les initiés des différentes confréries étaient invités lors de la cérémonie d'installation pour témoigner de la bénédiction des ancêtres et exprimer la fraternité forte de cette communauté. C'est le cas avec la nomination de Luc Loe le 1<sup>er</sup> mars 1996 en tant délégué général à la sûreté nationale<sup>20</sup>. Un certain nombre d'initiés Basaa-Mpoo-Bati à l'instar de Pierre Pengo Batta, Antoine Meka, etc, assistèrent à son installation, ceci pour signifier l'attachement de la communauté à sa fonction et lui garantir la protection des ancêtres de ce ce peuple. Ce rattachement de certains Basaa-Mpoo-Bati à leurs institutions confrériques s'explique par le fait de conserver leur identité culturelle<sup>21</sup>.

Dès lors ce rattachement s'observait également lors de certaines cérémonies rituelles, notamment les initiations à l'intérieur des confréries, les cérémonies de *yaa*, les rituels funéraires, de purification, etc. Pendant ces différents moments, les garants des confréries mettaient toujours en avant les cosmogonies de la création de l'univers Basaa-Mpoo-Bati. Ceci dans le but de faire comprendre à leurs membres qu'ils appartiennent tous au même monde. Par conséquent, ils sont tous frères car, issus du résultat de la création du monde. Ceci était souvent matérialisé à travers les propos des membres de ce peuple tels que ; *la nyen mbog i loo* ou *nan nyé mpéé i soo* (c'est comme ça que le *Mbok ou Mpéé* est venu), pour expliquer une réalité sociale qui est propre à ce peuple. Cette façon de faire des initiés des confréries développaient dans l'esprit des membres de la communauté Basaa-Mpoo-Bati, un engouement de reconnaissance comme frères et promouvoir la communion des uns avec les autres. A travers les cosmogonies Basaa-Mpoo-Bati, se matérialisait une unité communautaire des membres,

<sup>19</sup>Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpéé Mpéé*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.

<sup>20</sup>Pierre Pengo Batta, 67ans, chef traditionnel du village Mbengué, Edéa, entretien du 06/04/2017.

<sup>21</sup>*Idem*.

influencée par les initiés de confréries. Cette influence des confréries se concrétisa également à travers leurs théogonies.

Les initiés de confréries Basaa-Mpoo-Bati utilisaient aussi leurs théogonies pour impacter sur l'unité communautaire. Il s'agit des théogonies dont les enseignements portent l'action divine dans la mise en place *Mbok* ou *Mpéé*. Pendant la période de 1960 à 1996, les initiés des confréries apportaient des réponses au questionnement de leurs membres sur leurs origines divines<sup>22</sup>. Ces théogonies exploitées par les initiés des confréries, agissaient sur le comportement des Basaa-Mpoo-Bati au sein de leur espace social. Cette action idéologique des initiés permettait à leurs membres de se reconnaître comme fils d'un même Dieu. Les *Mbombok* ou *Mpéé Mpé*, les *Nga Ngambi*, les *Ngé Ngé* et autres, racontaient ces théogonies en ressortant les différents noms des ancêtres et Dieu à l'instar de *Hilolombi* ou *ololome*, *Nyambé*, *Mpoo*, *Tendje*. Ils amenaient leurs membres à comprendre qu'ils sont un seul peuple et que le christianisme ne les apprenait pas Dieu. Lorsqu'ils étaient en présence d'autres membres de leur peuple, ils se reconnaissaient également par ces théogonies qu'ils se rencontraient. Ceci pour témoigner leur identité commune pour une unité fraternelle<sup>23</sup>. Il était récurrent de vivre cette unité à travers les rencontres entre les Basaa-Mpoo-Bati. Lorsque ceux-ci se rencontraient, ils s'identifiaient à travers les appellations telles que *Boon bi (ba) Ngok-Lituba* ou *Boon bi (ba) Hilolombi* ou *ololome*<sup>24</sup> pour témoigner leur descendance à Dieu<sup>25</sup>. Ce mécanisme d'union fraternelle autour d'une idéologie mise en place par les garants des confréries à travers les théogonies, a permis d'enrichir les esprits des membres de cette société. De ces théogonies en découlent les mythes et légendes de ce groupement.

Les mythes Basaa-Mpoo-Bati, sont également les éléments traditionnels dont se servaient les garants des différentes branches du *Mbok* ou *Mpéé* pour faire passer leur message de fraternité. Ceci afin de permettre leur unité politique par l'entremise de leur idéologie. Il est à noter qu'à travers ces mythes, les initiés de confréries de cette communauté avaient influencé sur les schèmes de pensée de leurs membres. L'influence qu'avaient les mythes Basaa-Mpoo-Bati était mécanique. En effet, les garants des différentes confréries qui en avaient la charge après l'indépendance du Cameroun, avaient pour mission de faire respecter le *Mbok* ou le

<sup>22</sup>Mbogoue Mbogoue, 75 ans, initié *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>23</sup>Ndog Walter, 56 ans, notable canton Bati et adjoint au maire à la commune de Nyanon, Yaoundé, entretien du 09/01/2019.

<sup>24</sup>Les phrases *Boon bi (ba) Ngok-Lituba* ou *Boon bi (ba) Hilolombo (ololome)* sont utilisées pour exprimer l'unité de ce peuple. La phrase *Boon bi (ba) Ngok-Lituba* signifie les enfants de *Ngok-Lituba* tandis que celle de *Boon bi (ba) Hilolombo (ololome)* signifie les enfants de *Hilolombi (ololome)* qui n'est autre que Dieu dans l'appellation de cette communauté.

<sup>25</sup>Mbogoue Mbogoue, 75 ans, initié *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

*Mpée*<sup>26</sup>. Dans cette observation du *Mbok* ou *Mpée*, était incluse l'initiation aux mythes qui sont les outils facilitant l'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati sur le plan politique. Dans cette mission, il leur fallait transmettre ce patrimoine traditionnel dès le bas âge aux membres de ce peuple, pour qu'ils puissent s'identifier comme des membres d'un même groupement. C'est à cela que s'attelèrent les initiés tels que *Mbombok* Jacques Bikoye chez les Nyakelle, *Mbombok* Maguend chez les Ndogbikim dès les années 1980<sup>27</sup>. Ceux-ci réunissaient de temps en temps les jeunes membres du groupe et les véhiculaient les mythes. Ceci était souvent observable lorsqu'un garant de la confrérie prenait la parole au sein de cette entité ethnique pendant des funérailles, les fêtes du peuple ou cérémonies conduisant au mariage. Celui-ci commençait très souvent par exprimer les mythologies, afin d'établir leur parenté commune et de pouvoir intégrer la société dans laquelle il se trouvait. Lorsque cela était fait, l'unité s'avérait facile car, chacun se reconnaissait dans ces mythologies. Qu'en est-il des légendes ?

Les récits de légendes font partie du système de communication à travers lequel les descendants de Mban-Ngé-Nnanga se faisait reconnaître dans leur espace territorial. Ils sont tirés de l'ensemble des faits et gestes ayant vécu leurs ascendants pendant un moment donné de leur vie sur la terre. Les récits de légendes Basaa-Mpoo-Bati sont des formes d'expression de leurs histoires réelles ou fictives, permettant d'asseoir leur identité culturelle partout où ils se trouvaient. Ils étaient le plus souvent exploités par les membres des différentes confréries dans le but de passer des messages précis face à certaines situations. Les initiés des branches du *Mbok* ou *Mpée* s'en servaient également pour faire connaître à leurs membres, leur parenté par rapport aux autres membres des communautés qui les entouraient<sup>28</sup>. Ces récits de légendes dont se servaient les détenteurs de la tradition des Basaa-Mpoo-Bati sont de plusieurs ordres, c'est-à-dire ayant trait soit au règne des animaux et des insectes, soit au règne des hommes.

Plusieurs récits de légendes tirés du patrimoine social du peuple Basaa-Mpoo-Bati étaient mis en contribution par les initiés des confréries pour agir sur le mental de leur peuple. L'action de ces différents récits, maniés par les initiés des confréries, consistait à construire le mental des Basaa-Mpoo-Bati dans le but de se reconnaître pour une unité communautaire. Parmi les récits de légende qui étaient souvent mis en avant par les initiés du *Mbok* ou *Mpée* tels que *Mbombok* Jacques Bikoye, figurent celui de *Nsaa* et de *Nsoo*. Ce récit de légende enseigne que *Nsaa* et *Nsoo* étaient deux frères qui étaient allés à la chasse et avaient tué un serpent (vipère). Le soir, alors que toute la famille était rassemblée pour le repas, *Nsaa* s'était emparé de tous les

<sup>26</sup>Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyakelle, entretien du 08/04/2020.

<sup>27</sup>*Idem*.

<sup>28</sup>Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

morceaux du serpent, traduisant par là un comportement de mépris et d'égoïsme. Ainsi, il prit le nom de *Nsaa* c'est-à-dire celui qui s'accapare. C'est lui qui est considéré comme l'ancêtre des Basaa. *Nsoo* quant à lui signifie celui qui est caché. Ce dernier est considéré comme l'ancêtre des Biso'o ; d'où la confusion entretenue sur l'ancêtre du peuple Basaa-Mpoo-Bati par certains membres pendant la période postcoloniale<sup>29</sup>. Les légendes ont favorisé la cohésion sociale des Basaa-Mpoo-Bati en leur faisant également conserver leurs *Ngeni* (proverbes) et *Ilaclé* (legs historique).

#### 4 – Les *Ngéni* et les *Ilaclé*

Les *Ngeni* ou proverbes sont des sagesses tirées du patrimoine traditionnel Basaa-Mpoo-Bati, traduisant non seulement leur vie, mais aussi certains événements pour attirer leur attention face à une situation déterminée. Cette sagesse est manifeste à travers les images, des faits d'hommes, animaux qui expliquent où favorise la résolution d'une réalité. Les *Ngeni* des descendants de Basaa-Mpoo-Bati sont des réponses à diverses interrogations qui traversent les membres de ce groupement dans leur quotidien<sup>30</sup>. Ils sont des instruments non seulement d'apprentissage, mais aussi de résolutions des différends entre les membres de cette société. Les Basaa-Mpoo-Bati utilisaient leurs *Ngeni* pour préserver leur patrimoine intellectuel et le mettre à la disposition des plus jeunes pour qu'ils s'identifient. Dès le bas âge pendant la période du 1960 à 1996, les initiés apprenaient aux jeunes Basaa-Mpoo-Bati les *Ngéni* leur permettant de connaître comment se comporter à l'intérieur du groupe, comment s'exprimer face à une difficulté et comment prendre son prochain<sup>31</sup>. Ceci avait une incidence dans la bonne marche de la société, car les enseignements des *Ngéni* facilitaient l'unité communautaire et la cohésion sociale. Lorsque cette sagesse est exprimée comme telle dans cette communauté, il attirait l'assentiment des membres qui s'identifient.

Ces *Ngeni* ont un impact dans la socialisation des Basaa-Mpoo-Bati car, ils forgent leurs esprits à la vie en communauté. Prenons par exemple le *Ngeni mikii mi luem bi min* (le sang de la langue on avale) qui traduit la sagesse selon laquelle, quand un des vôtres vous met en difficulté ou vous manque de respect, au lieu de le faire du mal, vous digérez seulement du fait de la parenté. Ce *Ngeni* traduit l'esprit de tolérance, de pardon qui doit exister entre les membres non seulement d'une même famille, mais également d'une même communauté<sup>32</sup>. Ceci dans

<sup>29</sup>Toutes ces informations sont tirées de Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyakelle, entretien du 08/04/2020, de Bruno-Gervais Nyumea, *Ngok-Lituba*, p.13 et de Sakeo Mbome, "l'évangélisation protestante", p.9.

<sup>30</sup>Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

<sup>31</sup>*Idem*.

<sup>32</sup>Ndog Walter, 56 ans, notable canton Bati et adjoint au maire à la commune de Nyanon, Yaoundé, entretien du

l'esprit de partager une société où l'ensemble des membres peuvent vivre en l'harmonie. Hormis ce *Ngéni*, l'on a également celui de *mut akom à vene mo à mbi* (un chef de famille ne fait pas des mauvaises choses). Ce proverbe Basaa-Mpoo-Bati dit que lorsqu'on est chef de famille où, on a sa charge des hommes, on ne fait pas du mal à l'instar de jeter le sort aux autres ou tuer. En le faisant vous mettez votre famille ou descendance à la merci des agents du mal qui font agir pareil<sup>33</sup>. A travers ce proverbe, on constate que le peuple Basaa-Mpoo-Bati a de tout temps fustigé le mal qui paralyse l'équilibre social. Pour une bonne unité communautaire, ce groupement a toujours privilégié la paix, l'amour, la justice, le pardon pour une vie fraternelle. C'est pourquoi un autre *Ngéni* dit que *man lon à wobéé nyu ni lon yéé* (un descendant du pays n'a pas honte de son pays) car, le sang qu'il porte est identique aux autres membres de ce pays. Partout où il est, il doit s'affirmer comme tel et sans crainte du fait de son appartenance à ce pays qui est la terre de ses ancêtres<sup>34</sup>. Les proverbes Basaa-Mpoo-Bati ont été utilisés par les sociétés confrériques comme les instruments favorisant l'unité dans ce groupement car, la sagesse qui ressort de ceux-ci, est favorable à leur unité et leur cohésion sociale. Cette unité et cette cohésion sociale sont les éléments sur lesquels leurs ascendants se sont investis pour qu'ils conservent leur vision du monde et de garder toujours à l'esprit qu'ils sont un. Ces différentes qualités se sont concrétisées à l'intérieur d'*Ilacilé* (l'histoire) dont se servent les initiés.

En pays Basaa-Mpoo-Bati, l'unité communautaire se fait en grande partie à travers l'*Ilacilé* qui est l'histoire<sup>35</sup>. Il s'agit de retracer l'histoire des ascendants dans le temps et l'espace. Cet *Ilacilé* se focalise non seulement sur la vie des ancêtres à travers leurs faits et gestes, mais aussi sur les liens de parenté qui existent entre les membres de cette communauté. Les liens de parenté contenus dans l'*Ilacilé* sont traduits par l'arbre généalogique de chaque famille ou chaque clan<sup>36</sup>. Dans chaque famille Basaa-Mpoo-Bati après la colonisation, l'histoire du groupe occupait une place importante dans l'éducation des membres car, c'est elle qui façonnait leur unité communautaire. C'est elle qui permettait aussi à un membre de reconnaître l'autre comme frère et de cheminer ensemble. L'*Ilacilé* des Basaa-Mpoo-Bati avait permis à ceux-ci de ressortir des générations d'ancêtres ayant existé avant. Cet *Ilacilé* traduit sous forme d'arbre généalogique, certifie la parenté des natifs de ce peuple. C'est dans ce sens que toutes les familles avaient réussi à conserver leurs arbres généalogiques, afin de toujours

---

09/01/2019.

<sup>33</sup>Fils Thamack, 76ans, membre de la confrérie *Njek*, Edéa, entretien du 24/07/2019.

<sup>34</sup>*Idem*.

<sup>35</sup>Simon Pierre Bamga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>36</sup>*Idem*.

s'identifier et éviter les situations difficiles ; le cas des conflits.

Dans toutes les familles des Basaa-Mpoo-Bati, les arbres généalogiques convergent vers les mêmes ancêtres que sont Mban, Ngé et Nnanga. Cette convergence aux mêmes ancêtres a favorisé la mise en évidence d'une identité commune source de leur fraternité et leur unité. L'*Ilaclé* est un élément central dans les rapports qu'entretiennent les Basaa-Mpoo-Bati, que ce soit dans leur environnement social que ce soit à l'extérieur. Ceci est dû au fait qu'il rassemble ceux-ci autour de leurs valeurs garanties par le *Mbok* ou *Mpéé*. Ainsi, les initiés des confréries à l'instar de *Mbombok* Bikoyé chez les Nyakelle, *Mbombok* Mokoum chez les Nyikon ; partout où ils se trouvaient pour un événement (fêtes, deuils, litiges, etc), ils mettaient à la disposition des natifs de ce lignage leur *Ilaclé*. Cela contribuait à ce qu'ils puissent s'identifier et développer plus, leurs liens de fraternité pour une unité communautaire plus accentué<sup>37</sup>. Pendant ces moments de partage d'*Ilaclé*, les initiés rappelaient souvent à ceux-ci qu'ils sont frères, malgré leur dispersion et leur constitution en entités familiales. Ils montrent comment à l'intérieur des différents clans, existent les mêmes familles. C'est le cas par exemple des Boligol chez les Log Massangen et les Songmbog chez les Basiso qui constituent une seule famille par l'ancêtre Mbogue. C'est pourquoi en pays Basaa-Mpoo-Bati, avant de prendre la parole, on se présente à travers l'arbre généalogique ceci pour ne pas être confondu<sup>38</sup>. Grâce au *Ilaclé*, les confréries Basaa-Mpoo-Bati ont permis de fédérer les énergies de leurs membres afin de faciliter leur vivre ensemble dans un cas pratique.

## **B- La mise en pratique**

L'impact des confréries Basaa-Mpoo-Bati sur leur unité communautaire ne se faisait pas observer qu'à travers la réappropriation de la fonction des dépositaires de la tradition, mais aussi à travers la structuration, l'occupation de l'espace, les mouvements de personnes et l'essor des associations à caractère ethniques.

### **1- La restructuration communautaire**

Les Basaa-Mpoo-Bati sont une communauté qui s'identifie par une structuration décentralisée élargie<sup>39</sup> où, l'ensemble des membres participent de manière concertante à la gestion de leur bien commun qui est le *Mbok* ou *Mpéé*. Il s'agit d'un mode d'organisation initié par les ascendants de ce peuple et dont les descendants à travers les initiés des confréries, n'ont pas délaissé après la colonisation. Cette dernière a impacté de manière significative dans la structure du *Mbok* ou *Mpéé* avec l'introduction de la chefferie administrative, les fonctions de

<sup>37</sup>Fils Thamack, 76ans, membre de la confrérie *Njek*, Ntounga, entretien du 24/07/2019.

<sup>38</sup>Samuel Tjen, 56ans, planteur, Ndog Kobe I, entretien du 18/12/2016.

<sup>39</sup>Pierre Titi Nwel, "*Mbombok* à la tête", p.108.

catéchistes, les services administratifs (administration civile et militaire)<sup>40</sup>. Pour faire face à cette mutation sociale, les institutions confrériques Basaa-Mpoo-Bati opérèrent à l'inculturation de ces nouvelles institutions auxquelles les membres du groupe appartenaient. L'incorporation des institutions issues de la colonisation par les institutions confrériques étaient liée à l'appartenance à la République du Cameroun. Outre cela, les institutions présentes au sein de ce groupe ethnique, étaient administrées pour la plupart des cas par les Basaa-Mpoo-Bati. Pour ne pas créer un conflit ouvert avec d'une part l'administration étatique en place et d'autre part avec certains membres agents de ces institutions, les initiés de confréries dans leur grand ensemble, acceptèrent de faire pas ensemble<sup>41</sup>. Ceci explique la collaboration entre les confréries Basaa-Mpoo-Bati et les institutions héritées de la colonisation et de l'Etat indépendant, vu l'émergence d'une société composite avec les agglomérations telles que Edéa, Eseka, etc. Ceci se traduit sur le terrain par la présence des districts, des sous-préfectures, la gendarmerie, les églises chrétiennes auxquelles certains initiés étaient membres sur le terrain des natifs de *Ngok-Lituba*. Cette acceptation était également plus liée à l'Etat de droit qu'était devenu le Cameroun et qui s'appliquait dans tous les territoires à travers les administrations.

Pour continuer à avoir une mainmise sur leur communauté, les initiés des confréries avaient élargi leur structuration. Il s'agit d'un mode d'organisation qui s'observe dans cette communauté à partir de 1960 à nos jours, à travers la participation de toutes ces entités administratives et religieuses à la régulation de cette communauté. La mise en symphonie de cette structuration consistait à rassurer les administratifs, qui étaient au-devant de la scène du dynamisme social, sous le regard vigilant des *Mbombok*, *Mpéé Mpé*, *Ngé Ngé* et autres. C'est dans ce sens que les *Mbombok* Mpene, Nougua, Bikoye du district de Nyanon travaillaient ensemble avec les commandants Awono Messi, Jean Minkwe pour faire maintenir l'équilibre social<sup>42</sup>. Il se dégage de cette collaboration une reconfiguration du leadership traditionnel des sociétés du Cameroun en général et les Basaa-Mpoo-Bati en particulier. Ceci pour la bonne marche de la communauté Basaa-Mpoo-Bati dont les *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* ont la charge. C'est dans ce sens que le dit si bien Pierre Titi Wel que le *Mbombok* ne règne pas sur un pays mais un peuple car, ce dernier a à sa charge, les hommes et non le territoire<sup>43</sup>. Ceci du fait qu'il a à sa charge les membres de son ethnie.

La reconnaissance par l'Etat postcolonial des entités traditionnelles dont les confréries

<sup>40</sup> Nyumea, *Ngok-Lituba*, pp.99.

<sup>41</sup> Lucas Nguimbis, 69ans, enseignant retraité, Yaoundé, entretien du 5/09/2022.

<sup>42</sup> Gabriel Mideng, 87 ans, *Nga Ngambi*, Logbikoy, entretien du 12/05/2017.

<sup>43</sup> Pierre Titi Nwel, *Mbombok à la tête*, p.98.



Basaa-Mpoo-Bati, a permis à celles-ci d'influencer les autres catégories sociales de la structuration dans ce peuple. En effet, les agents administratifs, les catéchistes, les prêtres, etc, respectaient certaines directives des initiés des confréries de ce groupe. De ce fait, ces initiés des confréries faisaient savoir à ces catégories structurelles des valeurs traditionnelles propres à leur peuple surtout lors des événements. C'est le cas lors de l'installation d'une autorité administrative ou religieuse, où les initiés des confréries agissaient à travers des rites de *Sai Mbok*. L'installation Heneg au poste de maire à Ndom en 1961 est illustrative<sup>44</sup>. Celui-ci reçut le *Sai Mbok* des membres de la confrérie devant un panel composé du personnel administratif et religieux. Ces valeurs traditionnelles, étaient partagées avec l'ensemble des différents membres de ce groupe social. Cette identité commune était un facteur important dans l'unité communautaire des membres de cette communauté.

En effet, la structuration sociale mise en place par les garants du *Mbok* ou *Mpée* a influencé la vie des Basaa-Mpoo-Bati à travers sa force de coercition. L'ensemble des corps sociaux étaient tenus à mettre en œuvre les directives du *Mbok* ou *Mpée* sous le contrôle des initiés. Tout comportement déviant exprimé par le membre du groupe était réprimandé et parfois passible d'une mise en quarantaine, afin de préserver l'ordre social. En pays Basaa-Mpoo-Bati, pendant la période 1960 à 1996, malgré les mutations sociales liées au contexte, lorsque certains membres devaient agir dans un domaine de socialisation précis, notamment se rendre homme à travers les circoncisions ou le *lileré(s) li nyu* (protéger le corps), ils étaient soumis aux directives coutumières des initiés des confréries. Ceci avait pour conséquence, la reconnaissance du membre par le groupe et sa capacité à pouvoir s'épanouir à l'intérieur de la communauté sans crainte<sup>45</sup>. Celui-ci acquérait un statut qui lui permettait de s'affirmer partout où il passait sans difficulté et facilitait sa socialisation.

Cette restructuration sociale dont chapeautaient les autorités administratives, a facilité le vivre ensemble au niveau des Basaa-Mpoo-Bati. Elle a créé un cadre normatif et coercitif dualiste qui faisait en sorte que chaque membre puisse agir sous le patronat d'une autorité en se référant aux us et coutumes. Ceci revient à dire que lorsqu'un membre avait un différend avec l'autre, il devait se rapprocher des initiés de confréries pour une résolution communautaire. Au cas où une partie n'était pas consentante au verdict prononcé par les garants de la tradition qui étaient parfois chefs, elle pouvait se rendre auprès des autorités étatiques compétentes (la

---

<sup>44</sup>Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.

<sup>45</sup>André Tjombé Nguimbis, 52ans, médecin et petit-fils du *Mbombok* Mbongo Nguimbis, Yaoundé, entretien du 25/08/2020.

gendarmérie et la justice) pour faire dire le droit<sup>46</sup>. Il faut reconnaître que certains natifs de *Ngok-Lituba* qui allaient se plaindre auprès des institutions judiciaires étatiques, étaient toujours interrogés sur la décision des garants de la tradition. Lorsque ceux-ci n'étaient pas au courant du dossier quelque fois, ils étaient renvoyés afin qu'ils commencent par cette structure traditionnelle<sup>47</sup>.

C'est le cas du différend qui opposa Isaac Moune et Pierre Basagal chez les Log Madeng (Ndom), concernant la destruction du champ du premier par les chèvres du second en 1994<sup>48</sup>. Isaac Moune se plaignit auprès du chef initié Gwet Loga, afin qu'il tranche sur ce cas. Celui-ci après audition des deux parties, les témoins et une descente sur le terrain, reconnut l'acte posé par les bêtes de pierre Basagal. Il demanda à ce dernier une réparation à hauteur de deux sacs de riz de 50kg et 100.000fcfa sans oublier 5.000fcfa et 10litres comme frais de la cour<sup>49</sup>. Pierre Basagal remonté par cette décision, refusa d'exécuter. Son confrère l'amena à la gendarmerie de Ndom où il fut convoqué. Pendant leurs auditions, le gendarme major Michel Mpomo leur demanda s'ils avaient consulté leur chef initié Gwet Loga par rapport à ce problème. Ils répondirent en donnant le verdict. C'est sur la base de la sentence de cet initié de confrérie que pierre Basagal fut enfermé et contraint à réparer le préjudice. Cette restructuration ethnique mise en place au sein de ce groupe régula leur unité communautaire sur le plan politique. Ainsi, les Basaa-Mpoo-Bati avaient une structuration stratifiée, ayant pour base les confréries et le sommet les institutions administratives et judiciaires étatiques. Ces catégories sociales mettaient en pratique les orientations des confréries, afin que chaque membre puisse se sentir comme chez lui ; partout où il se trouve. Au cas contraire, la rupture de l'acte de socialisation était consommée, mettant en difficulté l'unité communautaire du peuple.

Ainsi, partout où le membre pouvait se présenter, il avait des difficultés à s'identifier et de communier avec les autres membres du groupe<sup>50</sup>. Il ne pouvait assister ni donner son point de vue lors de certaines rencontres organisées par les initiés de confréries, car ne remplissant pas certaines conditions de socialisation. C'est le cas lors des festins sacrés organisés lors des cérémonies liées soit aux rites de conjuration, d'expiation ou de purification. Lors de ces cérémonies, seules des personnes ayant suivi un certain nombre de rites de socialisation pouvaient consommer le repas et le vin préparé à cette occasion. Il s'agit des événements qui regroupent l'ensemble des Basaa-Mpoo-Bati sans distinction. Lorsque natif de *Ngok-Lituba*

<sup>46</sup> Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.

<sup>47</sup> André Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13/05/2017.

<sup>48</sup> Théophils Pimbomkoo, 85 ans, Notable à la chefferie Ninjéé, Bisseng, entretien du 18/12/2019.

<sup>49</sup> *Idem*.

<sup>50</sup> André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

était isolé dans ce genre de moment, il était comme une personne sans nationalité. Ce manque de nationalité ou d'identité limitait l'accès à celui-ci aux biens et services ; d'où une présence partielle au sein du groupement. Il fallait remédier à cette situation pour bénéficier l'ensemble des avantages liés à cette identité Basaa-Mpoo-Bati. Ceci a conduit à l'unité communautaire des natifs de *Ngok-Lituba* même dans le processus d'occupation de l'espace.

## 2-L'occupation de l'espace

Pendant la période 1960 à 1996, les Basaa-Mpoo-Bati étaient localisée sur les espaces stabilisés par la colonisation. S'étant sédentarisés sur des espaces précis, les Basaa-Mpoo-Bati avaient mis en place un mode d'occupation de l'espace qui a évolué avec le temps. Les espaces de terres exploités pendant la période coloniale par les membres de cette ethnie, furent reconnus à ceux-ci après l'indépendance comme étant leur propriété. C'est dans cette logique que les notions telles que *Boum*, *Song*, *Hig*, etc, se répandirent dans cette communauté, renvoyant à l'héritage personnel d'un membre au détriment de la communauté ; dont avait la charge le *Mbombok* ou *Mpée Mpé*<sup>51</sup>. Cette évolution dans le mode d'occupation de l'espace n'a pas entravé l'influence des confréries dans l'unité communautaire du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Pendant cet intervalle de temps, les Basaa-Mpoo-Bati pour des raisons diverses, notamment la quête du bien-être, ne sollicitaient plus des espaces auprès des *Mbombok* ou *Mpée Mpé*, car la propriété privée était reconnue par l'Etat du Cameroun. Ceux qui ne possédaient pas assez de terre ou avait migré d'un village à l'autre, pouvaient se procurer de la terre à travers l'achat. C'est le cas de Joseph Lipenda, un Bati dont le parent Lipenda migra vers Ngogos vers les années 1960<sup>52</sup>. Bien accueilli par les membres de ce groupe, il épousa leur fille Nguene et celle-ci donna naissance à Joseph Lipenda. Après la mort de ses parents vers les années 1988, il se retrouva avec une parcelle réduite pour construire sa vie. Celui-ci était obligé de déboursier des sommes d'argent pour acheter les terrains à Ngogos et mener les activités économiques<sup>53</sup>. Ce mode d'occupation de l'espace a conduit à des mouvements des personnes.

## 3- Les mouvements des membres

L'un des principes de l'unité communautaire au niveau politique d'un groupe humain est le mouvement de personnes dans le même espace. Les mouvements de personnes dans un espace communautaire sont motivés par un certain nombre de valeurs que partagent celles-ci.

<sup>51</sup> André Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13/05/2017.

<sup>52</sup> Mboum Yam, 67 ans, *Mbombok*, Pouma, entretien du 15/10/2019.

<sup>53</sup> *Idem*.

Les Basaa-Mpoo-Bati sont un peuple qui partage un certain nombre de valeurs en commun dont sont dépositaires les initiés des confréries. Parmi celles-ci figurent la reconnaissance, l'amour, le partage, la solidarité, etc. Ces valeurs sont celles dont se servent les initiés du *Mbok* ou *Mpéé*, afin de faciliter les mouvements des membres à l'intérieur de ce peuple. Les différents mouvements des Basaa-Mpoo-Bati au sein de l'espace, social étaient un moyen de consolider leurs liens fraternels, créer un cadre d'épanouissement où chaque membre pouvait trouver son compte.

Les mouvements des personnes et des biens dans l'espace communautaire des Basaa-Mpoo-Bati étaient influencés par les confréries de ce peuple. Cette influence était due non seulement à la restructuration de ce groupe ethnique après l'indépendance, mais aussi à la distanciation qu'avait créée la colonisation au sein de ce peuple. En effet, les Basaa-Mpoo-Bati n'ont pas oublié le fait qu'ils constituaient le même peuple. Leur dispersion sur les espaces discontinus n'a pas mis en mal le sentiment de fraternité qui les a toujours animés. De ce fait, au nom des liens de fraternité, les uns et les autres se fréquentaient. Cet élan de fraternité était encadré par les initiés de confréries qui agissaient chaque fois qu'ils étaient en présence de leurs membres. Lorsqu'un membre de cette communauté sortait de son espace pour un autre, il consultait d'abord le *Ngambi* pour voir si ce déplacement était possible<sup>54</sup>. Au cas contraire, il était condamné à rester sur place. Lorsqu'il se déplaçait, l'ethnie qui devait l'accueillir était avertie à travers certains signes naturels comme la présence de certains insectes à la maison, l'action des *Ngambi* et des *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* qui veillaient sur le peuple. Cette pratique a connu une évolution au fur et à mesure que le Cameroun se développait, car certains villages étaient devenus la ville comme Mbanda à Edéa.

Dès son arrivée au sein d'un autre groupe, le membre recevait la bénédiction du *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* qui lui souhaitait la bienvenue. Cet initié l'offrait l'opportunité de s'épanouir comme l'ensemble des autres membres du groupe<sup>55</sup>. Il pouvait participer à tous les événements qu'organisait le peuple en question car, il était considéré comme l'enfant de la maison<sup>56</sup>. Si la personne présentait des dangers pour le groupe d'accueil, les *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* lui interdisait l'accès dans son territoire. Les mouvements des Basaa-Mpoo-Bati s'effectuaient également à travers des rencontres fraternelles. C'est le cas des différentes rencontres qui avaient souvent lieu au sein de cette communauté, afin de tableur sur certains problèmes. C'est

---

<sup>54</sup>Fils Thamack, 76 ans, membre de la confrérie *Njek*, Ntouna, entretien du 24/07/2019.

<sup>55</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 28/11/2014.

<sup>56</sup>Fils Thamack, 76 ans, membre de la confrérie *Njek*, Ntouna, entretien du 24/07/2019.

dans ce sens que Thomas Nyemeck, Omog Likabo et autres organisaient à partir de 1960, des rencontres avec les membres du clan Mpoo afin de maintenir leurs liens de fraternité<sup>57</sup>. Ces deux personnages et autres, faisaient également le tour de cette communauté pour sensibiliser leurs membres face aux défis de développement du groupe et la sauvegarde de leur identité culturelle. Thomas Nyemeck en dehors du lignage Biso'o, allait jusqu'au lignage Badjob pour les conscientiser sur leur patrimoine. C'est dans cette perspective que renaît l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo en 1992<sup>58</sup>. Il s'agit à travers ces mouvements des personnes, de conserver la mémoire de cette communauté active ; d'où les associations identitaires.

#### **4- La renaissance des associations à caractère identitaires**

La colonisation ayant fait du territoire camerounais une entité administrative structurée selon le modèle occidental, fit en sorte que le peuple Basaa-Mpoo-Bati soit cloîtré dans un système qui ne lui permettait plus d'être en mouvement comme pendant la période précoloniale. Il était contraint comme l'ensemble des peuples du Cameroun à se sédentariser sur des espaces ou territoires qu'il occupait pendant la colonisation puis après l'indépendance du Cameroun. Pour continuer dans la mouvance de ce qu'ils faisaient avant et pendant la colonisation, certains Basaa-Mpoo-Bati à travers la loi n°90-53 du 19 décembre 1990 portant sur les libertés association, rétablirent les associations à caractère ethnique. Les organisations identitaires du peuple Basaa-Mpoo-Bati<sup>59</sup> furent créées dans le but de maintenir l'équilibre social de ce peuple d'une part, et de faire participer les uns des autres au processus de développement de cette communauté<sup>60</sup>. Un développement hybride, c'est-à-dire inspiré de la vision du monde de l'Occident et celui de la tradition. Dans ces différentes associations identitaires, notamment l'ACTEM qui fut rétablie en 1992, une place importante était réservée aux garants des confréries<sup>61</sup>. Cette représentation des initiés des confréries était visible dans l'implémentation de l'unité communautaire du peuple Basaa-Mpoo-Bati, tant au sein de cette association ou à l'intérieur du peuple.

---

<sup>57</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 28/11/2014.

<sup>58</sup>Molibok, "Assemblée Coutumière", p.6.

<sup>59</sup>Nous avons le cas de l'Association Amicale de la Sanaga-Maritime qui a été créée par les descendants de Mban afin d'apporter les solutions aux différents problèmes qu'ils rencontraient pendant la colonisation. Mais dans cette association, ils ont introduit d'autres peuples de cette circonscription administrative à l'instar de Malimba et Pongo.

<sup>60</sup>ANY 3AC292 Association Amicale de la Sanaga-Maritime 1946-1948.

<sup>61</sup>Prosper Molibok, "La fête foraine Mpoo entre tradition et modernité (1992-2019)", in *l'évolution de la culture et le vivre ensemble* tome 3, Douala, Editions GRACAS, 2022, p.292.

**Photo 16 : Les Elog-Mpoo dans un esprit unit pendant la fête foraine Mpoo Edéa**



**Source :** Album Communauté Culturelle Bakoko.

Les initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati ont propulsé l'unité politique des Basaa-Mpoo-Bati à l'intérieur de leurs associations identitaires mises en place dès 1992. A l'intérieur de chaque organisation identitaire, les membres des confréries avaient un statut particulier. Ce statut leur permettait d'agir non seulement dans le domaine de l'identification des Mban-Ngé-Nnanga à leur tradition, mais aussi dans l'action de développement de ce peuple<sup>62</sup>. Que ce soit l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo (ACTEM), *Boma Mbok* ou *Likoda Li Mbok*, les initiés des confréries tels que *Mpée Mpé Mbome*, *Mbombok Mahop Ma Mbom*, *Mbombok Pagbe*, etc, avaient facilité l'adhésion de leurs membres dans ces organisations identitaires, ceci pour parler d'une même voie concernant le développement du peuple<sup>63</sup>. Au sein de l'ACTEM par exemple, il y avait tout un conseil dédié aux garants de la tradition. Son but était de veiller sur leurs us et coutumes et de proposer des conseils au bureau exécutif pour le bon fonctionnement de l'association<sup>64</sup>.

*Mbombok Matolo* du canton Bati et d'André Meka du canton Biso'o, agissaient dans le sens de l'unité des membres de leurs collectivités tant dans l'ACTEM et autres mouvements associatifs à travers les sensibilisations et des comptes rendus qu'ils organisaient chaque fois qu'ils rentraient de ces rencontres<sup>65</sup>. Ils expliquaient à leurs membres le bien-fondé de l'appartenance à ces structures communautaires. Cette action autour des organisations

<sup>62</sup>Mbembe, *La naissance du maquis*, pp.234-252.

<sup>63</sup> Parfait Biboum, 71 ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>64</sup>Molibok, "L'Assemblée Coutumière", p.72.

<sup>65</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 28/11/2014 à 11h30.

identitaires a conduit également à la confusion qui existe sur le peuple Biso'o et Bati dans le groupe Babimbi dont certains les intègrent. Ces initiés Bati et Biso'o avaient également brillé par leurs conseils à l'intérieur de ces organisations identitaires. C'est le cas des plaidoyers pour le désenclavement de leurs localités, notamment en pays "Babimbi" où, la route était presque inexistante pendant la période postcoloniale<sup>66</sup>.

On peut dire au regard de ce qui ressort que, les mouvements associatifs Basaa-Mpoo-Bati au lendemain la colonisation à l'avènement de la démocratie, ont réussi à s'implanter dans cette société avec l'aide des initiés de confréries. Cette implantation était manifeste grâce aux valeurs traditionnelles qu'elles propageaient et à leur appel à l'unité pour la bonne marche du groupement. Ceci explique la place importante qu'occupent *le Mbok* ou *Mpée* à l'intérieur de ceux-ci, car il est l'éclaireur et le guide de toute action. Cette place importante des initiés est également liée à la capacité de mobilisation et au respect de la parole donnée qui leur est reconnue. Chaque fois qu'un initié faisait appel aux membres de son groupe face à une situation, ceux-ci se reconnaissent en lui et étaient ouverts à l'accompagner, puisque la finalité de cet appel était leur épanouissement. C'est pourquoi l'ensemble des schèmes de pensées et la matérialisation du *Mbok* ou *Mpée* sont autant de charges qui incombaient aux initiés dans leur diffusion. Les initiés devaient se rassurer que leurs membres assimilent ces réalités pour que l'ordre et l'harmonie règnent dans cette société pour une unité réelle. Ceci s'est traduit au niveau économique.

## **II- IMPACT AU NIVEAU ECONOMIQUE**

Les confréries Basaa-Mpoo-Bati, au-delà de l'influence qu'elles eurent sur l'unité communautaire au niveau politique, avaient également impacté sur l'unité de ceux-ci dans le domaine économique. Ceci s'est observé au niveau de la production des biens et des services.

### **A- La production des biens**

L'impact des confréries Basaa-Mpoo-Bati, sur l'unité historique dans le domaine de la production des biens se manifeste par la réappropriation de la division du travail, le choix et l'utilisation de l'espace, les rites de production et les techniques de production.

#### **1- La réappropriation de la division du travail**

La production des biens chez les Basaa-Mpoo-Bati a été toujours influencée de tout temps par les initiés des confréries. Cette production des biens que ce soit pendant la période avant la

---

<sup>66</sup>Ndog Walter, 56 ans, notable canton Bati et adjoint au maire à la commune de Nyanon, Yaoundé, entretien du 09/01/2019.

domination occidentale qu'après, a été une jonction entre l'ensemble des forces productives et les initiés du *Mbok* ou *Mpée*<sup>67</sup>. Ces forces productives étaient constituées des hommes, femmes et enfants. Selon leur sexe et âge, elles agissaient dans la production des biens de consommation pour non seulement la cellule familiale, le groupe lignagé, mais aussi l'ensemble de la communauté camerounaise<sup>68</sup>. Ces forces productives étaient aussi encadrées par les garants des confréries dont les *Mbombok* ou *Mpée Mpé* les *Koo Koo*, etc, qui faisaient valoir la norme traditionnelle dans différentes activités de production.

Le travail de production des biens est un domaine très important de la vie des Basaa-Mpoo-Bati après l'indépendance du Cameroun dans la mesure où, la demande des produits de consommation était forte. A travers celle-ci, les producteurs Basaa-Mpoo-Bati récoltaient des dividendes qui leur procuraient de l'épanouissement, manifeste à travers des biens qui se dégageaient de leur activité. Le travail chez les Basaa-Mpoo-Bati était reparti en fonction du genre, le sexe et des classes d'âges ; ceci afin d'équilibrer les forces de productions<sup>69</sup>. C'est le cas pour les activités telles que l'élevage des animaux, la grande pêche où la femme n'intervenait pas souvent du fait de son sexe faible. Les bêtes étant violents, nécessitaient de la force des hommes pour l'anéantir. Ceux-ci usaient de leur force physique afin de contrecarrer l'adversité du bétail, notamment les moutons, chèvres, porcs. Les femmes se limitaient le plus souvent dans les petites activités de l'élevage de la volaille et la pêche sur les petits cours d'eaux. Ces activités d'élevage étaient garanties par les actions des initiés de confrérie qui offraient certaines potions à certains éleveurs pour dompter leur cheptel. Pierre Nlomtit du village Log Njock vers les années 1980, est un exemple d'éleveur de chèvres et de porcs dont l'action des initiés de confrérie était manifeste<sup>70</sup>. Celui-ci reçut de la part du *Mbombok* Mwaha une potion composée d'herbes et la poudre d'écorces. Il usait de ce produit pour avoir du dessus sur le bétail et assuré leur santé pour une production adéquate<sup>71</sup>.

Hormis ces activités de pêche et d'élevage, la femme n'intervenait pas dans d'autres activités de production, notamment la forge, la chasse, de la sculpture, etc. L'un des domaines qui était la marque visible de la division du travail chez les Basaa-Mpoo-Bati est l'agriculture. La réappropriation des travaux agricoles était l'œuvre des hommes, les femmes et les enfants. Les hommes s'occupaient du défrichage et du nettoyage tandis que les femmes et les enfants

<sup>67</sup> Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.

<sup>68</sup> Mbogue Mbogue, 75 ans, patriarche et membre de la confrérie *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>69</sup> Jean Claude Ndjeck Hos, 59 ans, planteur et thérapeute traditionnel, Ngwei, entretien du 17/11/2018.

<sup>70</sup> Bienvenu Ntamak, 78ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

<sup>71</sup> *Idem*.



labouraient la terre en introduisant de la semence. La division du travail qui se dégage est une émanation du *Mbok* ou *Mpéé*, implémentée par les initiés<sup>72</sup>. Cette division du travail tire son fondement du socle ancestral de ce peuple qui agit de manière permanente dans cette ethnie. Que ce soit l'agriculture, la pêche, la chasse, la forge, et l'élevage, chaque membre de cette communauté était initié en ce qui concerne ces activités. Ainsi, les travaux de cuisine étaient réservés exclusivement aux femmes tandis que les hommes s'occupaient de ceux liés à la construction des œuvres sociales telles que les maisons et certaines productions comme la forge. La division du travail qui est mise en place au sein de ce peuple par le *Mbok* ou *Mpéé* présente un aspect purement sacré dans la mesure où, lorsqu'un membre transgressait la tâche qui lui était reconnue, l'activité de production ne prospérait pas<sup>73</sup>.

**Photo 17 : Femme *Basaa-Mpoo-Bati* attache le miondo**



**Source :** Album de la Communauté Culturelle Bakoko.

Ceci était considéré comme s'enfreindre au *Mbok* ou *Mpéé* qui a établi toutes ces normes en matière d'activités de productions. Ceci a permis aux *Basaa-Mpoo-Bati* d'organiser leurs

<sup>72</sup>Bienvenu Ntamak, 78ans, initié *Ndandandi*, Yaoundé, entretien du 21/11/2022.

<sup>73</sup>*Idem*.

activités de production par sexe et par classe d'âges, notamment l'agriculture, la pêche, la chasse, etc, afin de produire plus pour leur consommation. Cette unité communautaire au niveau économique se faisait également observer sur le terrain de la production par les organisations d'entraide. Celles-ci regroupaient les Basaa-Mpoo-Bati dans leur ensemble et parfois de villages différents. Ces derniers agissaient conformément aux us et coutumes de ce peuple. C'est le cas du groupe d'entraide masculin *Ikaglà*, regroupant certains Nyihien et certains Log Miyeme<sup>74</sup>. Ce groupe d'entraide s'occupait du défrichage des champs et plantations des membres du groupe. Leur travail rendait la production importante au sein de leurs collectivités respectives. Ils pouvaient également offrir leur service au tiers à condition d'être payé pour leur service<sup>75</sup>. Cette osmose dans la division du travail selon le sexe et les directives des initiés de confréries, impactaient sur leur unité historique au niveau économique avec une production importante. Il s'agit d'une norme de pratique qui fut établie dans cette communauté depuis leur séjour à *Ngok-Lituba*. L'ensemble des membres étaient tenus à la respecter sous peine de sanctions qui étaient de deux ordres ; la non productivité liée au revers de la coutume et le châtement que les initiés pouvaient infliger en tant que garants de la tradition. Face à cela, les natifs de ce groupement veillaient à la mise en pratique de cette division du travail pour un rendement conséquent. Cette influence s'est également observée dans le choix des espaces de production.

## 2- Le choix et l'utilisation de l'espace

L'environnement dans lequel vivent les Basaa-Mpoo-Bati, est un environnement qui est porteur de beaucoup de sens vu qu'il constitue leur cadre d'expression vis-à-vis d'eux-mêmes et de leurs ancêtres. Dans leur milieu naturel, chaque acte permettant d'être en osmose avec la nature, était soumis à l'approbation des initiés du *Mbok* ou *Mpéé*. Le fait d'occuper un espace pour habitation, rituel ou pour une activité économique, on devait au préalable avoir l'autorisation des *Mbombok* ou *Mpéé Mpé*, des *Ngambi* et bien d'autres. Ceux-ci venaient se rassurer que l'espace en question fût propice pour l'activité dont on voulait réaliser. Les initiés des confréries garant de ce patrimoine traditionnel, exprimaient la volonté des ascendants sur le choix du site. Lorsque l'espace en quête d'occupation relevait du domaine sacré, c'est-à-dire, où les ancêtres se manifestaient, les *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* orientaient l'acquisition vers un espace adapté<sup>76</sup>. Un espace qui ne troublerait pas la quiétude des ascendants de cette

<sup>74</sup>Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.

<sup>75</sup>*Idem*.

<sup>76</sup>André Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13/05/2017.

communauté. L'osmose qui existait entre les descendants de Mban-Ngé-Nnanga et leur environnement attestent l'idée selon laquelle l'univers social en Afrique noire est complexe d'où, il faut être initié pour le comprendre.

Les initiés des confréries Basaa-Mpoo-Bati dans leur quête de l'unité des descendants du peuple Basaa-Mpoo-Bati, étaient des acteurs majeurs dans le processus de promotion des activités de production. Vu que la terre était au départ entre les mains des *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* qui sont au parfum de la nature et de ses effets sur les besoins des uns et des autres. Le choix de celle-ci pour une activité quelconque était soumis à leur appréciation, car c'est eux qui connaissaient sa valeur et son impact sur le bien-être du groupement<sup>77</sup>. Lorsqu'ils donnaient leur accord, les activités de production des biens pouvaient se faire dans le respect des us et coutumes tels qu'indiqués par les garants du *Mbok* ou *Mpéé*. Richard Mbep le relate si bien avec la rencontre entre les membres d'une société européenne et les initiés Adié concernant la réhabilitation du pont d'Edéa vers les années 1980. Celui-ci affirme que :

Dans les années quatre-vingt, une société européenne gagne le marché pour les réparations du pont sur la Sanaga à Edéa (bras mort). Des dirigeants européens de cette entreprise, après consultations des autorités administratives, se présentent chez le chef André Yomba pour obtenir de lui, la bénédiction de leurs travaux. Celui-ci réunit quelques chefs pour en discuter avec les visiteurs, mais ceux-ci insistent que ce soit des patriarches ou des initiés reconnus qui assurent ce ministère. Le chef fait donc venir de grands notables et initiés Adié pour accomplir sur les lieux indiqués et à une heure indiquée, des travaux idoines (...)<sup>78</sup>.

On comprend à travers cette assertion de Richard Mbep le rôle important que jouait les initiés de confréries dans le choix de l'utilisation d'un espace en pays Basaa-Mpoo-Bati. Ceux-ci apportaient leur onction pour que le lieu soit bénéfique à tout le monde. Au cas contraire, le lieu était abandonné pour d'autres activités relevant de divers domaines de la socialisation. C'est le cas avec les lieux rituels et cultuels (*Nkoo*), les lieux de forge, les espaces d'échanges ou marchés. Cette acquisition de l'espace fédérait l'ensemble des énergies des membres de cette communauté dans le but de favoriser leur épanouissement, et de consolider leur union dans une adéquation avec l'esprit des ascendants. Il convient de dire que le choix et l'utilisation de l'espace en pays Basaa-Mpoo-Bati pendant la période postcoloniale, obéissait aux us et coutumes garanties par les confréries. Ce choix ne se fait pas au hasard, il est conditionné par l'appréciation des initiés qui connaissaient sa qualité et son incidence sur les activités menées par les membres. Ce qui impacte sur la vie des membres et leur cohésion sociale. Cette influence s'observait également à travers les rites de productions.

<sup>77</sup>Théophils Pimbomkoo, 85 ans, Notable à la chefferie Ninjéé, Bisseng, entretien du 18/12/2019.

<sup>78</sup>Mbep, *Les sentiers initiatiques*, p.184.

### 3- La réadaptation des rites de production

La production des biens de consommation chez les Basaa-Mpoo-Bati obéit à certaines pratiques tant matérielles, techniques que religieuses. Ces différentes pratiques sont observés tant par les membres que les initiés pour une production abondante<sup>79</sup>. Ce qui revient à dire que la production des biens de consommation et des services en pays Basaa-Mpoo-Bati pendant la période de 1960 à 1996, avait souvent une mainmise des initiés des confréries. Ces derniers, en tant que dépositaires du *Mbok* ou *Mpéé*, se devaient d'agir pour que les membres de leurs collectivités ne puissent pas vivre dans la disette. Il fallait donc réadapter certains rites de production et implorer la clémence des ancêtres pour qu'ils pourvoient en abondance et en bonne qualité les fruits de leur labeur<sup>80</sup>. Cette action des membres des confréries de cette communauté a influencé sur l'unité communautaire des membres de ce peuple pendant cet intervalle de temps.

Dès lors, les rites de production sont des cérémonies à caractère sacré qu'organisaient les initiés des confréries, lorsqu'un des membres voulait se lancer dans une activité de production des biens de consommation. Ils variaient en fonction du domaine d'activité que les membres choisissaient. Pour ce qui est de la chasse, la pêche par exemple, les descendants de Mban-Ngé-Nnanga allaient rencontrer le *Mbombok* ou le *Mpéé Mpé* qui faisait un rite approprié de production. A travers ce rite approprié de production, les initiés de la confrérie *Mbok* ou *Mpéé* faisaient tenir à leurs membres une certaine potion d'herbes ou d'écorces afin que l'activité puisse être productive<sup>81</sup>. C'est dans ce sens que *Mbombok* Mboum Yam affirme que :

A l'époque du *Mbok* et quelques années après les indépendances, lorsqu'un fils Basaa-Mpoo-Bati devait pratiquer la chasse ou la pêche, il se rendait d'abord avant chez le *Mbombok* qui lui faisait un rite et lui indiquait une herbe ou écorce à consommer. Celui-ci rentrait avec une bonne quantité des produits issue de ces activités<sup>82</sup>.

A travers cette assertion, on comprend que chez les Basaa-Mpoo-Bati, la production dans toutes ses formes n'est pas le fruit du hasard, il est le fruit d'une action concertante entre les acteurs et les initiés de confréries. Il est question dans cette action concertante de créer les conditions de production favorables pour la survie du groupe. Ces conditions étaient mises en

---

<sup>79</sup>Les occidentaux notamment les français avaient introduit pendant la colonisation la notion de terre vacante sans maître afin d'occuper les espaces qui n'étaient mis en valeur. Ceci a créé un courroux au sein des peuples du Cameroun qui n'ont pas accepté cette façon des occidentaux de s'approprier leur patrimoine foncier. Ils se sont mis simplement à mettre en valeur ces espaces de façon individuelle selon la capacité des uns et des autres. Ceci afin de devenir la propriété familiale au détriment de la communauté dont le *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* était le garant. C'est ainsi que naît la propriété individuelle au sein des peuples du Cameroun y compris les descendants de Mban.

<sup>80</sup>André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>81</sup>Mboum Yam, 67 ans, *Mbombok*, entretien du 15/10/2019.

<sup>82</sup>*Idem*.

place par les initiés qui avaient une influence sur la nature et sur tout ce qui l'occupe. L'action rituelle des initiés des confréries impactaient de manière considérable la production des biens dans la vie quotidienne des Basaa-Mpoo-Bati. C'est le cas avec les initiés de la confrérie *Mbok* ou *Mpéé*, Likanda, Ebobissé, qui nourrissaient les esprits des eaux (*Bissima*) dans le Lac Ossa et la Sanaga à Dizangué et à Mouanko, chaque début de la saison de pêche pendant cette période<sup>83</sup>. Ceci pour que les esprits des *Bissima* puissent faciliter l'activité de pêche et qu'il n'ait pas d'accident pendant la saison de cette activité. Les activités de production ne se déroulaient pas sans accident. Pour éviter cette situation, les initiés étaient tenus à protéger leurs membres contre les accidents qui pouvaient arriver.

En plus de la pêche et la chasse, le domaine agricole n'était pas en reste dans l'action des rites de production initiés par les dépositaires de confréries de cette société. Concernant l'agriculture, les initiés du *Koo Koo* particulièrement Bilegel Thérèse, Ebaa marguerite (Nyanon), participaient à des rites de production<sup>84</sup>. Ces rites de production consistaient à se rendre sur les surfaces cultivables avec des rudiments destinée à préparer les espaces, les outils de travail puis la semence<sup>85</sup>. Ces rites de production agricole initiés par les garants de la tradition, avaient pour but d'implorer la faveur des ancêtres de ce peuple pour qu'ils accordent une production abondante pour le bien-être de la collectivité. Ils étaient accompagnés des techniques de travail qui caractérisent les Basaa-Mpoo-Bati. Les rites et les techniques de production mis en place par les initiés et membres du groupe étaient indispensables pour la récolte des biens. Ils étaient les normes de travail par lesquels les membres devaient observés pour une bonne production, vu la nature du sol et les produits à mettre en valeur. Tout était observé dans la mise en pratique de l'activité agricole, c'est-à-dire la direction du vent, l'effet de la pluie dans le champ, les écarts entre les sillons et la mise au sol de la semence. Tout ceci était connu par les initiés qui étaient dépositaires du *Mbok* ou *Mpéé*.

L'impact des activités de production sur l'unité communautaire au niveau économique des confréries Basaa-Mpoo-Bati, était également palpable à travers l'aspect rituel de production des biens de consommation. Il s'agit d'une action centrale qui est au cœur du bien-être et de la cohésion sociale des membres de ce groupe. Les confréries étaient souvent chargées d'agir sur les activités de production de leurs membres, partout où ils se trouvaient après les indépendances. Ainsi, certains chasseurs, pêcheurs, agriculteurs et autres, agissaient souvent partout où ils se trouvaient dans cette communauté à travers l'action rituelle de production des

<sup>83</sup> Epoune Likanda, 53 ans, pêcheur, Edéa, entretien du 24/01/2023.

<sup>84</sup> Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.

<sup>85</sup> *Idem*.

initiés des confréries<sup>86</sup>. Ces dernières manifestaient la volonté des ancêtres sur les vivants. L'unité communautaire de certains Basaa-Mpoo-Bati, était plus visible à travers les actes rituels qu'accomplissaient les détenteurs de la tradition. Ce mécanisme de production traditionnel est un modèle pensé naturellement et spirituellement travaillé par les initiés sur l'environnement de cette communauté. A travers les résultats issus de cette étude, ils ont normalisé la pratique des activités économiques visibles jusqu'à nos jours. Ces actes rituels et de productions à travers lesquels les membres de ce groupement se reconnaissaient et mettaient en pratique sous forme de techniques de travail.

#### 4- La réadaptation des techniques de travail

Le travail chez les Basaa-Mpoo-Bati est une réalité ou un exercice qui s'acquiert à travers une initiation depuis la période précoloniale. Cette initiation est le résultat des normes traditionnelles établies, conservées et transmises aux Basaa-Mpoo-Bati par leurs ascendants. Ces normes traditionnelles intègrent le *Mbok* ou le *Mpéé* pris dans sa dimension des us et coutumes. Les natifs de *Ngok-Lituba* qui se livraient aux différentes activités de production des biens de consommation après l'indépendance du Cameroun, devaient, au préalable réadapter, être initiés aux techniques de travail liées à chaque activité<sup>87</sup>. Cette réadaptation était un acte de socialisation important des membres de ce groupe, car elle leur permettait de savoir se prendre face à une activité de production vu les mutations sociales. Ainsi, la révision des techniques de travail était fonction de chaque activité de production au sein des Basaa-Mpoo-Bati. Ces différentes techniques consistant à produire des biens, étaient une marque particulière de l'identité économique de ce groupe ethnique, caractérisant leur spécificité par rapport aux autres peuples du Cameroun.

En effet, les différentes techniques de production étaient mises en valeur par les Basaa-Mpoo-Bati et revues selon la logique tirée du *Mbok* ou *Mpéé*. Ainsi, lorsque les Basaa-Mpoo-Bati devaient agir dans un domaine comme celui de l'agriculture, ils savaient quelles techniques utilisées. C'est le cas avec les femmes qui dans leur processus de labourer la terre utilisaient plusieurs techniques reformées. Elles ne commençaient pas à labourer par hasard. Les femmes utilisent la technique du point central qui consiste à faire des ronds de sables à partir du centre de l'espace à cultiver, en s'étendant dans tout le champ suivant la direction gauche droite<sup>88</sup>. Les ronds de sables obéissaient à un schéma carré aligné. Elles pouvaient également commencer

<sup>86</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.63.

<sup>87</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.61.

<sup>88</sup>Bernadette Bissombi, 77 ans, agricultrice, Yabii, entretien du 20/10/2019.

par le bas vers le haut selon la même technique de travail<sup>89</sup>. Concernant la chasse, plusieurs techniques héritées des descendants de ce peuple étaient mises en valeur dans la quête du gibier. Parmi celles-ci figure le piège qui variait selon les chasseurs. Pour faire dans le piège, il fallait maîtriser les différents types de plantes de la forêt à utiliser. Comment manier son piège pour qu'il puisse attraper les animaux.

Cette réadaptation des Basaa-Mpoo-Bati à leurs différentes techniques de travail a favorisé leur unité communautaire telle qu'héritée et prônée par le *Mbok* ou *Mpéé*. Ce partage commun des techniques de travail par les Basaa-Mpoo-Bati, leur permettait de pouvoir agir de manière aisée dans leurs activités en augmentant la production des biens. Ceci pour le bien de tous les Camerounais confondus. Un membre de ce peuple ne pouvait ignorer quelle technique de production utilisée pour obtenir le bien convoité. Aucun membre de cette communauté ne pouvait se considérer étranger dans les activités de production. Il était rapidement enrôlé dans l'économie de production. Ceci du fait qu'ils maîtrisaient les techniques de travail qui émanent de leurs ascendants et dont les confréries étaient les dépositaires sous forme des us et coutumes. Tout membre qui ne les maîtrisait pas avait des difficultés d'intégrer au sein de ce peuple dans le domaine économique<sup>90</sup>. Ceci a permis au peuple Basaa-Mpoo-Bati de s'identifier à leurs techniques de production. Il est également à noter que pendant la période de postcoloniale, certains Basaa-Mpoo-Bati avaient opté pour les techniques modernes de travail. La mécanisation du travail, l'utilisation des semences améliorées, des engrais chimiques ont fait en sorte que certains membres qui avaient des moyens sortent de l'emprise des confréries pour agir en science du travail. C'est le cas de Marcel Yondo qui créa à Mouanko un champ de palmerais aux normes de l'agriculture moderne vers les années 1990<sup>91</sup>. Les planteurs de cacao étaient également dans cette logique de travail depuis 1960, mais alternaient avec les activités champêtres. L'influence des confréries des Basaa-Mpoo-Bati ne s'est pas fait ressentir que sur l'aspect de production des biens, mais aussi des services.

## **B- La production des services**

La production des services est l'un des éléments importants de l'activité économique en pays Basaa-Mpoo-Bati dès 1960. Elle a été comme les autres éléments influencée par l'action des confréries de ce peuple à travers les regroupements d'entraide spécialisés, les échanges, les espaces de services, l'assistance opérationnelle.

<sup>89</sup>Lea Nguimbis, 66 ans, ancienne militante de l'UPC à Ngambé, Yaoundé, entretien du 26/01/2020.

<sup>90</sup>Simon Pierre Bamga, 63ans, Mbombok et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>91</sup>Pierre Pengo Batta, 67ans, chef traditionnel du village Mbengué, Edéa, entretien du 06/04/2017.

## 1- Les regroupements d'entraide spécialisés

L'institution *Mbok* ou *Mpéé* des Basaa-Mpoo-Bati au lendemain de l'indépendance a réussi à perpétuer les services des regroupements d'entraide spécialisés. Ces derniers sont des regroupements des hommes et des femmes, en classes d'âges ou pas ; accordant des services dans divers domaines d'activités économiques. Ils ont permis l'éclosion des activités économiques dans cette société. Les services sont des contributions que les membres de cette communauté apportaient dans les différentes activités économiques, notamment dans la production des biens de consommation et autres. Elles sont des mécanismes de mise en valeur d'une activité économique non seulement communautaire, mais aussi extra-communautaire<sup>92</sup>. Pour réaliser certains services à l'intérieur du Basaa-Mpoo-Bati, les membres de ce peuple agissaient sous deux formes. La première forme de services était implémentée dans les associations de classes d'âges qui constituaient tant une structuration politique qu'économique. La deuxième forme était des regroupements d'entraide volontaires que les Basaa-Mpoo-Bati avaient mis en place dans chaque domaine d'activité économique<sup>93</sup>. Ces deux formes de services ont concouru à la formation de ce qu'on peut appeler les regroupements d'entraide spécialisés, car elles se présentaient sous deux formes malgré leur caractère identitaire.

Les regroupements d'entraide spécialisés Basaa-Mpoo-Bati, ont produit des services permettant le bien être des membres de ce peuple et des Camerounais après l'indépendance. Ces services de production étaient réalisés dans l'ensemble des domaines constituant l'activité économique des membres de ce peuple. Prenons le cas des services de production réalisés à l'intérieur des associations de classes d'âge (*séga*). Les associations de *séga* agissaient sur l'agriculture, la pêche, la chasse, la construction des routes, des maisons et autres<sup>94</sup>. Leur action consistait à faire booster un domaine d'activité pour le bien être de ce groupe et autres. Dans le domaine de la pêche par exemple, les associations accordaient leurs services dans le largage des pirogues, l'arrangement des filets, etc, pour que l'activité de pêche puisse être productive. Dans le domaine agricole, ces services de production s'observaient à travers les défrichages, nettoyage pour les hommes, tandis que pour les femmes c'était le labour, l'entretien du champ et la récolte. On n'a l'exemple de l'association de classe d'âge Nkotjamb vers les années 1982 chez Nyakelle conduit par Eric Ndoume, Jean Waslan, Oscar Tonye et autres<sup>95</sup>. Ces membres apportaient leurs services dans les activités agricoles et les travaux d'intérêt général comme la

<sup>92</sup>Lea Nguimbis, 66 ans, ancienne militante de l'UPC à Ngambé, Yaoundé, entretien du 26/01/2020.

<sup>93</sup>Gabriel Mideng, 87 ans, *Nga Ngambi*, Logbikoy, entretien du 12/05/2017.

<sup>94</sup>Jean Jacques Mbongo, 72 ans, patriarche Log-Mbongo et chef de bloc pk10, Douala, entretien du 02/06/2019.

<sup>95</sup> Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.



propreté du village, l'entretien des voies routières de Nyakelle.

Les associations de classes d'âges amenaient chaque membre de la catégorie à pouvoir s'investir tant pour son bien personnel que celui de la communauté. Cosme Dikoume précise leur rôle en ces termes ; ‘ les associations d'âges étaient des groupes de solidarité : l'entraide entre membres était par conséquent sans limite et en constituait même le fondement ; toutes les joies et toutes les peines étaient partagées par tous les membres du groupe (...)’<sup>96</sup>. Cette assertion ressort le champ d'action des *séga* dans la production des services économiques. C'est autour de ces organisations de classes d'âge que naîtra les regroupements d'entraide volontaires, jouant presque le même rôle que les classes d'âges<sup>97</sup>. En tant que regroupement émanant de la structuration politique, les regroupements d'entraide spécialisés agissaient sous l'œil vigilant des garants des confréries. Ces derniers veillaient à ce que, la solidarité fraternelle dans le respect des principes du *Mbok* ou *Mpéé* soit respectée pour un meilleur rendement. Il ne s'agissait pas d'un service de production individuelle, mais communautaire. Ce qui a mis en valeur les échanges économiques à l'intérieur de cette communauté ethnique et dans tout le Cameroun.

## 2- Les échanges économiques

Les échanges entre les Basaa-Mpoo-Bati pendant l'intervalle de temps de cette étude sont une réalité. Sous couvert de services, ils contribuent à l'essor d'un bien de production ou de consommation. Les Basaa-Mpoo-Bati comme l'ensemble des peuples du monde, ont développé en leur sein un système d'échange qui leur permettait de pouvoir se compléter dans leur vie quotidienne. Ce système d'échange mis en place dans différents domaines de la vie économique, était garanti par les confréries. Celles-ci régulaient souvent les échanges que les membres de cette communauté entretenaient entre eux et les autres, pour leur bien-être et leur cohésion sociale<sup>98</sup>. Les échanges développés par les Basaa-Mpoo-Bati afin de se faciliter la vie se sont observés dans plusieurs domaines ; la garde des animaux, le troc des produits agricoles, la chasse, la pêche, l'artisanat, la forge, etc.

Les Basaa-Mpoo-Bati, à travers le rôle régulateur que jouaient leurs confréries dans la facilitation des échanges, avaient réussi à créer un cadre économique de services qui leur permettait de se compléter. Ce cadre économique a influencé considérablement dans leur unité du fait de son contrôlé par les garants de la tradition. Au sein de cette communauté, il était reconnu des échanges entre différents membres. Concernant le domaine de l'élevage par

<sup>96</sup>Dikoume, ‘‘Etude concrète’’, p.140.

<sup>97</sup>Pascal Molibog, 79 ans, planteur, Nyilbog, entretien du 16/03/2021.

<sup>98</sup>Simon Pierre Bamga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

exemple, un système d'échange approprié était mis en place, notamment le *minane* ou *matera*<sup>99</sup>. Les Basaa-Mpoo-Bati s'échangeaient certains animaux domestiques, afin de les faire croître et les diversifier. Tandis que d'autres, pour se lancer dans cette activité devaient aller prêter<sup>100</sup>. Certains membres qui avaient déjà le cheptel et donc certains animaux manquaient pour diversifier leur élevage, pouvaient faire l'échange avec d'autres membres de cette communauté.

L'échange consistait à prendre une race d'animal qu'on avait en quantité et on l'échangeait contre une autre race dont on avait besoin. Concernant ceux qui voulaient se lancer dans cette activité d'élevage, ils allaient solliciter la garde de l'animal (*minane* ou *matera*). Lorsqu'il recevait l'animal dont l'espèce était généralement femelle, un principe de rétribution ou partage des animaux issus de cet élevage était bien connu. Le premier rejeton était destiné au propriétaire de l'animal lorsque celui-ci mettait bas un seul<sup>101</sup>. En cas de deux au même moment, les deux membres se les partageaient de manière équitable. En cas de nombre impair, le propriétaire de l'animal bénéficiait le plus. Plusieurs membres de ce groupe ont bénéficié de ce système de services à l'instar de Marc Tonye à Bamhlé et sa femme Emilia Ngo Mahona. Ceux-ci allèrent prendre en garde une chèvre et deux poules dans la famille de Makanda à Digombi pour se faire un cheptel vers les années 1987<sup>102</sup>. Tout en respectant le principe du service, ils mirent sur pied leur élevage. C'est à travers ce phénomène d'échanges de services régulé par les initiés des confréries de ce peuple que ceux-ci menaient leurs activités d'élevage. Lorsque certains membres de cette communauté ne respectaient pas les us et coutumes liés à ce service d'échange, ils étaient punis conformément à la tradition ou bien transférés aux autorités judiciaires. La punition du membre pouvait jusqu'à la mise en quarantaine au sein du groupe, ou bien celle de la condamnation à une peine de prison ferme. Hormis ce système d'échange lié à l'élevage, les Basaa-Mpoo-Bati exerçaient également ces échanges dans d'autres domaines d'activités économiques, notamment les trocs des produits.

Les échanges des produits liés soient à la consommation ou la production des biens étaient savamment organisés en pays Basaa-Mpoo-Bati dès 1960. Ancré de leurs racines ancestrales, ce groupement organisait le troc non dans le but de gagner une plus-value mais, de combler un manque exprimé d'un produit<sup>103</sup>. Ainsi, un membre pouvait échanger avec un autre membre le produit dont il avait contre celui qu'il désirait. Ceci était beaucoup plus l'exercice des femmes qui cherchaient très souvent à satisfaire leurs besoins familiaux en matière de bien

<sup>99</sup>Lea Nguimbis, 66 ans, ancienne militante de l'UPC à Ngambé, Yaoundé, entretien du 26/01/2020.

<sup>100</sup>*Idem*.

<sup>101</sup>Simon Pierre Bamga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>102</sup>*Idem*.

<sup>103</sup>Mbogue Mbogue, 75 ans, patriarche et membre de la confrérie *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

de consommation et de production. Une femme qui produisait par exemple les tubercules allait souvent les échanger contre le poisson, la viande produite par d'autres membres du groupe, ceci pour que chacun puisse remplir ses besoins de consommation. Il y avait encore une autre forme de troc qui consistait pour un membre d'aller emprunter un produit auprès d'un autre membre pour le faire fortifier. Lorsque cela était fait, le membre bénéficiaire de l'emprunt devait rembourser un tribut à l'emprunté selon la nature et la quantité du produit<sup>104</sup>. Ceci en respectant les règles d'usages du *Mbok* ou *Mpée*. Pour mieux harmoniser ces échanges de services avec l'évolution du temps, les descendants de Mban-Ngé-Nnanga ont mis sur pied des espaces d'échanges intra-claniques sous l'œil vigilant des initiés du *Mbok* ou *Mpée* dans le but de renforcer leurs liens fraternité et leur cohésion sociale.

### 3- Les espaces de services

La nourriture consommée par les Basaa-Mpoo-Bati était le résultat de l'apport ou la contribution de chaque membre. La notion d'échange dans les services de production et de consommation des biens étaient limitées. Elles se retrouvaient dans la communion d'ensemble des produits issus de leur effort. Ceci est traduit explicitement à travers l'histoire de ce peuple. Il est attesté à travers l'histoire des Basaa-Mpoo-Bati que leur ancêtre procédait au partage des tâches, afin de pouvoir concocter le repas familial<sup>105</sup>. L'ancêtre Mban départageait les charges à chacun de ses fils selon les besoins de la famille. Ainsi, certains pouvaient s'occuper de la chasse, la pêche et d'autres de la cueillette et de l'agriculture. C'est autour de la moisson journalière issue des différentes activités économiques menées par ceux-ci que, l'ensemble des membres de cette famille communiaient ensemble<sup>106</sup>.

La démographie aidant dès 1960 et l'intégration du Cameroun devenue une réalité, certaines entités familiales au regard de la production et la forte demande, avaient valorisés des espaces de services. La demande devint de plus en plus considérable. De cette forte demande économique, les Basaa-Mpoo-Bati sous la conduite de leurs confréries ont mis en place un système de marché stable ou espaces de services. Chaque membre exposaient ses biens de production pour faire nourrir les personnes habitant le territoire. Les espaces étaient au préalable choisis par soit les *Mbombok* ou *Mpée Mpé* soit par les *Ngé* ou les *Ngambi* qui attestaient de la pureté de l'espace.

---

<sup>104</sup>Mbogue Mbogue, 75 ans, patriarche et membre de la confrérie *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>105</sup>Nyumea, *Ngok-Lituba*, p.13.

<sup>106</sup>*Ibid.*

A travers ces espaces de services communément appelés marché, les Basaa-Mpoo-Bati venaient échanger les produits sous forme soit de troc, soit de vente à travers de l'argent. C'est le cas du marché de Bot-Makat qui était un espace de rencontre communautaire d'échange<sup>107</sup>. Les ressortissants de cette communauté, notamment Ludovic Meka de Nyanon, Tonye Mbogue de Nyilbog et autres dans leur diversité, venaient s'échanger leurs produits<sup>108</sup>. Parmi les produits commercialisables, on avait les palmistes, les escargots, l'huile de palme, etc. C'est également le cas du marché de bord d'Edéa qui était et reste un espace d'échange entre les membres de ce peuple et le reste des Camerounais. Ceux-ci venaient s'échanger les produits de la forêt contre les produits aquatiques. Ce marché demeure jusqu'à nos jours le principal marché de la ville d'Edéa, où l'ensemble des populations du département de la Sanaga-Maritime font leurs achats. L'introduction de la monnaie a boosté les échanges au sein de ce peuple. Les espaces d'échanges des Basaa-Mpoo-Bati étaient des occasions de rendez-vous des membres de ce peuple qui communiaient ensemble, et les autres citoyens autour de leurs produits de commercialisation. C'est dans ce sens que l'unité communautaire s'est perpétuée entre les membres de ce groupe ethnique sous l'œil des initiés du *Mbok* ou le *Mpéé*. Cette régulation s'est faite ressentir à travers de l'assistance opérationnelle.

#### **4-L'assistance opérationnelle**

L'assistance opérationnelle est une mise en place des conditions palpables à la réalisation de certains projets généraux à l'ensemble du groupe social. Cette initiative des Basaa-Mpoo-Bati est née pendant la période coloniale<sup>109</sup>. Cette période est marquée par la notion de civilisation sous entendue développement telle que projetée par les occidentaux. La notion de civilisation qui a pris corps au Cameroun pendant cette période, consistait non seulement à doter les différentes provinces du Cameroun des infrastructures socio-économiques telles que les routes, les hôpitaux, les écoles, etc. Pour être en phase avec cette nouvelle vision du développement importée par les occidentaux, les Basaa-Mpoo-Bati dans leur élan de solidarité à travers leurs membres, leurs "élites" et leurs différentes associations identitaires, ont mis sur pied un système d'assistance opérationnelle<sup>110</sup>. Ce système d'assistance opérationnelle avaient permis d'apporter le soutien tant matériel que financier au développement tant des membres que des contrées qu'occupent cette communauté. Au lendemain de l'indépendance du Cameroun, cette logique d'assistance opérationnelle s'est perpétuée dans un esprit de

---

<sup>107</sup>André Ludovic Meka, 65 ans, notable au canton Nyanon, Yaoundé, entretien du 18/12/2018.

<sup>108</sup>*Idem*.

<sup>109</sup>ANY 3AC292 Association Amicale de la Sanaga-Maritime 1946-1948.

<sup>110</sup>Mbembe, *la naissance du maquis*, pp.239-252.

promotion et de préservation de l'identité culturelle de ce peuple, en respectant les principes du *Mbok* ou *Mpéé*.

L'assistance opérationnelle qui est mis sur pied à travers les différents groupements du peuple Basaa-Mpoo-Bati, est la concrétisation du caractère réel de son unité qui, se reconnaît au *Mbok* ou *Mpéé* dont les confréries en dépendent. Cette assistance opérationnelle dont les noms varient selon les organisations ethniques, c'est-à-dire coopérative, caisse de solidarité, recueillaient des cotisations financières auprès des membres, les "élites", partout où ils se trouvaient à l'intérieur du territoire camerounais<sup>111</sup>. Ceci afin d'apporter leur soutien à l'émancipation de leur peuple tout en sauvegardant leur spécificité. Ce système d'assistance opérationnelle a contribué non seulement à la formation intellectuelle des Basaa-Mpoo-Bati mais aussi, à la mise en place de certaines infrastructures de base, notamment l'arrangement des routes et les ponts dans les différents villages<sup>112</sup>. C'est le cas de l'initiative d'électrification de certains villages tels que Nyanon, Nyakellé, Logbikoy, etc en 1990 qui fut menée par les membres de ces villages accompagnés de leurs "élites"<sup>113</sup>. Certains initiés des confréries dont Antoine Meka, accompagnés de leurs membres à savoir Boniface Tonye, André Nguimbis, etc, cotisèrent de l'argent pour électrifier ces groupements.

### III- L'INFLUENCE AU NIVEAU SOCIO-CULTUREL

Les confréries Basaa-Mpoo-Bati ont joué un rôle important dans l'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati sur le plan vie socio-culturelle. C'est le domaine par excellence de l'affirmation de cette identité culturelle traduit dans le sociale puis le culturel.

#### A- Le social

La vie sociale chez les Basaa-Mpoo-Bati après l'indépendance du Cameroun était régie par des normes coutumières revues et mises en place par les confréries. Parmi ces normes sociales réappropriées, figurent le *yaa* ou baptême, la circoncision, l'art oratoire et la conduite sociale.

#### 1- La réappropriation du *yaa* ou Baptême

L'un des moments forts de la socialisation au sein de la communauté Basaa-Mpoo-Bati est la cérémonie de *yaa* ou baptême<sup>114</sup>. Cette cérémonie traditionnelle dont président les parents

<sup>111</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 28/11/2014.

<sup>112</sup>*Idem*.

<sup>113</sup>Jean Bisseleck, 64 ans, petit fils du chef Mbongo à Logbikoy, Douala, entretien du 04/06/2019.

<sup>114</sup>Appolonie Marlyse Foue Yogo, "Les rites de *yaa man* et de *ndandi* chez les Basaa de la période précoloniale à 1896", Mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2015, P.41.

du nouveau-né et les initiés des confréries, notamment les *Mbombok* ou *Mpéé Mpé* ouvre les portes de l'univers du groupe ethnique à ce nouveau-né. Il s'agit d'un moment solennel qui vient couronner un long processus qui débute par la conception à la suite d'un rapport sexuel entre un homme et une femme. Cette phase se caractérise par une période de gestation qui aboutit à l'accouchement de l'enfant. En guise de rappel, les Basaa-Mpoo-Bati à travers l'action de la confrérie *Um* pouvaient selon leur volonté choisir le sexe de l'enfant souhaité<sup>115</sup>. Le *Um Um* étant membre de la confrérie chargée de la procréation, se chargeait de suivre la gestation de l'enfant jusqu'à l'accouchement à travers les rites appropriés. Lorsque cette phase est terminée, celle du *yaa* ou baptême intervenait.

La cérémonie de *yaa* avant comme après l'indépendance du Cameroun, a toujours été un moment de communion des descendants de Mban-Ngé-Nnanga en commun accord avec leurs ascendants, qui acceptent la venue au monde du nouveau-né au sein de leur communauté<sup>116</sup>. C'est un moment de reconnaissance et de souhait de la bienvenue au nouveau membre qui est appelé à intégrer l'univers de ce peuple. La cérémonie de *yaa* est marquée pendant cette période par la présentation du nouveau venu à toute la communauté et l'attribution du nom à celui-ci<sup>117</sup>. L'attribution du nom à un membre ne se faisait pas au hasard. Il était l'œuvre d'une consultation auprès de la confrérie *Ngambi* qui se chargeait de soumettre les propositions des noms à l'appréciation des ancêtres. Ceux-ci pouvaient rejeter ces propositions et indiquer un nom approprié à celui-ci. Le nom est comme le dit Simon Victor Tonye " établit un rapport : c'est le moyen par lequel recourt un groupe pour s'incorporer un inconnu, quelqu'un qui vient d'ailleurs, qu'il s'agisse de l'étranger ou de l'enfant. Toutefois, quelle que soit la qualité du nom (beau, laid, plaisant), l'ineffable de la personne reste à jamais radical"<sup>118</sup>. Le *yaa* était donc le moment d'identification du nouveau-né. Il était organisé de manière particulière au sein de ce groupement. Cette cérémonie est concurrencée par le baptême introduit par les missionnaires depuis la période coloniale. Le baptême des églises a entamé l'influence totale que ce rite de *yaa* avait au sein de la société Basaa-Mpoo-Bati avant la colonisation.

La cérémonie du *yaa* fait partie des us et coutumes du peuple Basaa-Mpoo-Bati qui était respectée au sein de cette communauté avant, pendant, et après la domination occidentale en pays Basaa-Mpoo-Bati. Cette cérémonie de présentation et d'attribution du nom était fonction du sexe de l'enfant. Quand il s'agissait d'un enfant de sexe masculin, le *yaa* se déroulait cinq

<sup>115</sup>Mayi Matip, *l'univers*, p.72.

<sup>116</sup>Foue Yogo, 'Les rites de *yaa*', P.41.

<sup>117</sup>André Sisba, 67ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13/05/2017.

<sup>118</sup>Victor Tonye, 'Hilolombi', p.14.

jours après la naissance, tandis que pour le sexe féminin, il fallait attendre le quatrième jour<sup>119</sup>. Cette différenciation de jours entre l'homme et la femme est liée au fait que le premier incarne l'autorité tandis que le second accompagne cette autorité. C'est également dû au fait que chez l'homme Basaa-Mpoo-Bati, tout se résume au chiffre neuf<sup>120</sup>. L'union de l'homme et la femme était représentée par le chiffre neuf ; d'où cinq jours pour l'homme et quatre pour la femme. Ce temps était bien observé par les membres de ce groupe. La réappropriation de la cérémonie du *yaa* par les initiés des confréries dès 1960, participe dans la vision de ceux-ci, de pérenniser l'un des aspects majeurs de la socialisation et de l'unité communautaire de cette ethnie. C'est dans ce sens que Mbok Ekame reçut son baptême de *yaa* en 1964<sup>121</sup>. Cette cérémonie regroupait les parents de l'enfant Mbok et Missé Mi Ndouga, les initiés Bitjomb, Ankoumé et l'ensemble des membres du village Kikot-Bilangué. Toutes les catégories sociales du groupe, assistaient à cette cérémonie du *yaa* du nouveau-né présidé par les parents de celui-ci et de certains initiés des confréries, afin de souhaiter la bienvenue à celui-ci et de l'identifier dans le groupe. Théodore Mayi-Matip renseigne plus sur cette cérémonie lorsqu'il affirme que :

L'attribution du nom se fait au cours d'une cérémonie « YAA » qui constitue le baptême. Le rituel de Yaa : l'enfant est tenu par une fillette vierge ; l'eau dans laquelle il s'est lavé depuis la naissance est conservée. On n'y mélange l'eau puisée dans le creux d'un arbre. Dans cette eau, on jette les fruits de Mandondo rouges. On la verse sur le toit et on demande à la fillette vierge d'exposer le dos de l'enfant sur les bords de la toiture. Le père de l'enfant prononce à haute voix le nom qu'il donne à celui-ci pendant que les gouttes d'eau tombent sur son dos et sa tête et que l'assistance dans la joie, applaudissant, le répète en confirmant Eé Yôô<sup>122</sup>.

Cette réappropriation de cette pratique sociale et sa mise en exergue au sein de cette communauté, permettait d'accueillir et de préparer l'intégration du nouveau-né dans la nouvelle vie, marque de l'unité du groupe. Cette nouvelle vie était encadrée par les initiés des confréries qui non seulement sont l'interface entre les ascendants et les descendants, mais aussi veillaient à l'équilibre sociale qui consiste au respect des us et coutumes de cette entité ethnique. L'acte de *yaa* est un témoignage des vivants à l'endroit des ascendants qui avaient accepté par leur clémence qu'il ait un nouveau membre. Cet événement était un moment de fête, car il était accompagné des chants et danses, de la nourriture, ainsi que les cadeaux que recevait le nouveau-né. Le nom attribué à l'enfant était une marque de son identification au sein de toute la communauté. Chaque fois que celui-ci se retrouvait au milieu des siens, il se faisait reconnaître à travers le nom qu'il portait d'où l'unité communautaire du groupe. Cette unité communautaire était plus palpable chez les hommes lorsqu'ils avaient été circoncis.

<sup>119</sup>Mayi Matip, *L'univers*, p.73.

<sup>120</sup>Foue Yogo, 'Les rites de *yaa*', P.41.

<sup>121</sup>Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.

<sup>122</sup>Mayi Matip, *L'univers*, p.73.

## 2- La circoncision ou le *Likwee*

La circoncision est une pratique traditionnelle en vigueur chez les Basaa-Mpoo-Bati depuis leurs origines égyptiennes. Cette pratique a été normalisée à travers un rite qui confère le passage d'un état d'enfance à celui de maturité<sup>123</sup>. Il s'agit d'un moment où le jeune garçon prend conscience de lui-même vis-à-vis de la jeune fille et se distance dans les habitudes et comportements sociaux. En pays Basaa-Mpoo-Bati de 1960 à 1996, la circoncision du jeune garçon était bien encadrée par les initiés de confréries. Même avec les prouesses de la médecine moderne introduite dans cette ethnie depuis la colonisation, cette pratique traditionnelle a continué d'exister, malgré son influence réduite. Celle-ci n'était pas accessible comme de nos jours même aux nouveaux nés. Elle était réservée aux jeunes adolescents dont l'âge variait entre 8 ans et 14 ans<sup>124</sup>. C'est un âge qui est considéré chez les Basaa-Mpoo-Bati comme un âge de la conscience et de distinction entre le garçon et la fille. Au-delà de la conscience et de la distinction de genre, cet intervalle d'âge est considéré comme le début de la puberté chez l'homme et de surcroît, son entame dans la vie active. C'est l'une des premières phases de l'initiation chez les Basaa-Mpoo-Bati, car elle prépare le membre à l'endurance de virilité<sup>125</sup>. La circoncision ne se résume pas seulement à un rite de passage social, elle exprime aussi le spirituel.

Les avantages que bénéficiaient le circoncis n'étaient pas les mêmes que le non circoncis. Il était par exemple interdit au non circoncis de se laver en amont de la rivière du fait qu'il dégageait une impureté qui devait polluer le cours d'eau pour ceux qui se trouvaient en aval<sup>126</sup>. Pis encore, le non circoncis ne pouvait pas toucher toutes les plantes ou substances médicinales car, porteur d'une énergie négative. Il pouvait détruire les principes actifs de la molécule. En revanche, le circoncis était légitimé de prendre une femme pour épouse partout où il voulait dans cette communauté sans restriction, et avoir une progéniture grâce à son initiation aux mystères de la circoncision<sup>127</sup>. Les portes des confréries étaient également ouvertes à celui-ci pour une quelconque initiation. Ce qui est le contraire pour le non circoncis qui vivaient des interdictions, des tabous et des restrictions. Pour réussir cette phase de l'évolution de l'homme, il fallait l'encadrer à travers le rite de circoncision dont les initiés des confréries et certains membres possédaient les techniques.

<sup>123</sup>Jacques Bikoye, 76 ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyakelle, entretien du 08/04/2020.

<sup>124</sup>*Mbombok* Som Pom, "Likwee ou la circoncision chez les Basa'a", in <http://bassa.culture.etcoutumes.blogspot.com>.

<sup>125</sup>*Ibid.*

<sup>126</sup>Francis, "Mbog Bassa : la circoncision", in <http://adina-bassa.com>.

<sup>127</sup>*Ibid.*



L'une des techniques de circoncision en vigueur pendant cette période de 1960 à 1996 est la circoncision au-dessus d'une pierre. Cette technique consiste à faire asseoir l'adolescent sur une pierre en maintenant ses jambes écartées. Celui-ci était maintenu dans cette position par un membre de la famille était souvent le parent afin qu'il ne puisse pas perturber la cérémonie. A travers un canif tranchant l'initié procédait à l'ablation du prépuce dénudant le gland du pénis. *Mbombok Som Pom* est explicite concernant cette technique lorsqu'il affirme que :

Le candidat s'asseyait sur la pierre en maintenant son entrejambe ouvert face au technicien. Le papa de l'enfant, ou un autre membre de sa famille, ou même seulement un assistant, prenait place derrière le jeune garçon et le maintenait solidement appuyé sur sa poitrine. L'une des caractéristiques d'un technicien des circoncisions, était que l'ongle de son pouce gauche devait être long d'au moins cinq centimètres. Alors d'un geste ferme, le technicien, de sa main gauche, entre son pouce et son index, son ongle maintenant fermement le prépuce du pénis, et à l'aide de sa main droite, qui tenait un canif tranchant, d'un geste vif empreint d'expérience, il procédait à l'ablation du prépuce, dénudant du même coup le gland du pénis<sup>128</sup>.

La technique de la circoncision à base de la pierre tels que décrit par *Mbombok Som Pom* renseigne sur l'une des voies de socialisation des Basaa-Mpoo-Bati. Il s'agit d'un procédé qui permet à l'adolescent de pouvoir assumer certaines charges dans cette société. A travers ce rite de circoncision, l'adolescent prend la plénitude de son potentiel d'homme, qu'il peut exprimer dans tous les domaines de la vie, notamment à l'intérieur de cette communauté. André Mihamlé fait partie de ces jeunes du village Nyidoupe ayant subi la circoncision à base de la pierre en 1981<sup>129</sup>. Ce rite de circoncision marque le passage du jeune garçon de l'état d'impureté à celui de pureté avec tous les avantages qui suivent. Grâce à ce rite de circoncision, les hommes Basaa-Mpoo-Bati pouvaient s'épanouir dans leur environnement sans crainte et agir dans la mise en valeur de certains actes à travers la parole maîtrisée.

### 3- L'art oratoire

La parole est le moyen par lequel les Basaa-Mpoo-Bati s'échangent les idées, les connaissances, les informations, les souhaits et les bénédictions. Cette parole échangée est utilisée selon le milieu et les catégories sociales présentes. La parole a deux dimensions chez les natifs de *Ngok-lituba* à savoir ; la dimension sacrée et la dimension non sacrée<sup>130</sup>. Ces deux types de paroles favorisent le comportement social dans cette ethnie. La parole non sacrée est celle qu'on utilise vulgairement dans la société à travers les salutations, l'échange des informations, la courtoisie, etc. Cette parole non sacrée facilite les échanges, le vivre ensemble

<sup>128</sup> *Mbombok Som Pom*, "Likwee ou la circoncision chez les Basa'a", in [http://bassa.culture et coutumes.blogspot.com](http://bassa.culture-et-coutumes.blogspot.com).

<sup>129</sup> André Mihamlé, 53 ans, chauffeur, Yaoundé, entretien du 18/08/2022.

<sup>130</sup> David Bitanga, 52ans, membre de la confrérie *Njek*, Badjob, entretien du 12/05/2018.

en développant la solidarité, l'amitié et l'amour entre membres<sup>131</sup>. Tandis que la parole sacrée ressort du domaine spirituel dans la mesure où, elle établit le lien entre les Basaa-Mpoo-Bati et le sacré. Ces deux catégories de paroles étaient initiés aux natifs de *Ngok-Lituba* par les sociétés confrériques, afin qu'ils puissent les utiliser avec parcimonie<sup>132</sup>. Ainsi, dès l'enfance du membre, l'initiation à la parole était un enjeu majeur pour son épanouissement. Il était enseigné à celui-ci la simple parole résumée autour de son identité, ses besoins comme manger et boire, les salutations<sup>133</sup>. Cette parole non sacrée favorisait la croissance normale de l'enfant dans un environnement encadré au contact de toute la société. Elle permettait également à celui-ci de s'imprégner de la réalité sociale de ce groupe.

Lorsque le membre atteignait l'âge de la maturité, les initiés l'inculquaient une manière de s'exprimer propre à cette communauté. Cette technique d'expression qui varie des corps sociaux en présence et permettait d'éviter toute incidence qui pourrait causer les débordements entre les personnes frères<sup>134</sup>. C'est pourquoi la parole qu'un membre pouvait tenir devant ses amis était différente de celle qu'il pouvait utiliser devant ses parents, les aînés de la société et les initiés. Au-delà de tenir la parole, il lui était appris comment prendre la parole en public. Chez les Basaa-Mpoo-Bati, parler c'est un art, prendre la parole en public était plus qu'un art. C'est dans ce sens que les initiés des tels que Richard Mpeb, Jacques Bikoye, Simon Pierre Bamga, inculquaient à leurs membres le maniement de la parole dans cette société pendant cette période. Ils profitaient des moments de rassemblement, de distraction pour transmettre cet art oratoire à leurs membres. Le *Mpée Mpé* Richard Mbep particulièrement, regroupait les jeunes enfants pendant la fête Mpoo dès 1994, pour leur apprendre au-delà de la culture de ce groupe, l'art de s'exprimer<sup>135</sup>. Il faut dire que cette pratique est en voie de disparition au sein de cette communauté, à cause d'une certaine réticence de certains parents à laisser leurs enfants à la portée des garants de la tradition.

En effet, lorsqu'un membre s'exprimait lors d'une cérémonie ou un débat en assemblée, l'autre membre attendait qu'il chute pour prendre la parole à son tour. La parole a trois moments chez les Basaa-Mpoo-Bati<sup>136</sup>. Le premier moment c'est le *livé li midip à nu* (mettre l'eau dans la bouche) qui est considéré comme introduction. Ce moment permet au membre de tracer les voies de son raisonnement. Il est souvent entamé à travers les proverbes, les mythes,

---

<sup>131</sup>David Bitanga, 52 ans, membre de la confrérie *Njek*, Badjob, entretien du 12/05/2018.

<sup>132</sup>Mayi-Matip, *L'univers*, p.81.

<sup>133</sup>Fils Thamack, 76 ans, membre de la confrérie *Njek*, Edéa, entretien du 24/07/2019.

<sup>134</sup>*Idem*.

<sup>135</sup>Richard Mbep, *Mpée Mpé*, 61 ans, *Mpée Mpé*, Edéa, entretien du 18/10/2019.

<sup>136</sup>Lucien Ntamack, 59 ans, *Nga Ngambi*, Boumyebel, entretien du 16/01/2020.

les cosmogonies et autres qui sont propres à ce groupement. Le deuxième moment *liholbé li igwee* (développé la parole) qui consiste à développer la parole avec les arguments solides. Enfin le troisième moment *libouk li igwee* (conclure ou la chute de la parole) qui permet de comprendre ta position vis-à-vis du sujet en débat<sup>137</sup>. Partout où on se trouvait dans ce groupement, on s'identifiait également à travers cet art oratoire qui facilite l'unité et la cohésion sociale. Tous ceux qui allaient à l'encontre de cette norme d'expression étaient châtiés par les parents, les aînés et les initiés des confréries. Cet art oratoire édité par les initiés avait une influence sur l'unité communautaire de cette ethnie sur le plan culturelle.

## **B- Le Culturel**

L'influence des confréries Basaa-Mpoo-Bati dans leur unité communautaire pendant la période 1960 à 1970, était également vécue sous l'aspect culturel. Elle s'observait lors des cérémonies d'inhumation, lors de l'expression des danses traditionnelles, l'art culinaire et l'habillement.

### **1- Les cérémonies funéraires**

La mort chez les Bantu est un moment de consternation de l'ensemble des membres qui constituent le groupe. C'est un moment de cessation de toute activité au sein du groupe, c'est-à-dire aucune activité ne fonctionne tant que le corps du membre n'est pas inhumé<sup>138</sup>. Chaque membre, en présence du corps inerte de son semblable pendant cette période, portait le malheur. C'est dans cette logique du schéma de la mort que les Basaa-Mpoo-Bati s'appréhendaient comme une communauté spécifique ; ceci à travers la cérémonie d'inhumation qui obéissait aux us et coutumes garantis par le *Mbok* ou *Mpéé*. Lorsque les Mban-Ngé-Nnanga étaient en présence d'un cas de malheur au sein de leur groupe, ils mettaient en pratique les mêmes procédés conduisant à l'enterrement de leur membre. Dès l'instant qu'un membre de ce peuple mourrait, tous les autres membres observaient un silence de mort. Tous convergeaient vers le lieu du deuil pour exprimer leur douleur et compatir avec la cellule familiale victime de ce malheur. C'est la vie qui s'arrêtait au sein de cette communauté. La parenté du défunt était contactée partout où elle se trouvait ; à l'intérieur ou à l'extérieur du groupement. Sinon, la famille endeuillée était exposée au châtement comme celui d'offrir les chèvres, les moutons, le vin de palm, le vin rouge et autres produits aux différentes parentés pour calmer leur colère<sup>139</sup>. C'est le cas lors de la mort de Simon Ngimbis du village Logbikoy en 1990, ces enfants amenés

<sup>137</sup>Lucien Ntamack, 59 ans, *Nga Ngambi*, Boumyebel, entretien du 16/01/2020.

<sup>138</sup>Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

<sup>139</sup>*Idem*.

par Tonye Boniface, informèrent l'ensemble de leurs parentés (oncles paternels Logbikoy et maternels Nyivon)<sup>140</sup>. Ceci était une marque de respect et de reconnaissance envers celles-ci qui intègrent également la famille vu leurs liens.

Pendant ce moment de deuil, les femmes et les hommes ne partaient plus au champ sauf pour chercher de quoi manger. Les artisans, pêcheurs et chasseur mettaient une pause dans leurs activités. Ceci était dû à l'accompagnement de l'esprit du mort vers la demeure souterraine du *Ngé* ; qui l'établissait comme ancêtre ou non selon le comportement que celui-ci avait eu auprès de ses semblables sur la terre<sup>141</sup>. Dès lors que la mort se signalait au sein de cette communauté, les membres âgés de la famille concernée, procédaient d'abord au traitement du corps sous la vigilance des initiés et selon les pratiques traditionnelles en vigueur. Après cela, c'était le lavage du corps qui était souvent oint soit de l'huile de palmiste soit de l'huile de palme. Lorsque cela était fait, le corps était exposé dans la maison pendant un certain nombre de jours, qui variaient en fonction du traitement et de l'état du corps après la mort. Lorsque le corps était en bon état, le traitement pouvait le conserver pendant cinq jours au moins<sup>142</sup>. Le cas contraire, le corps pouvait résister deux à trois jours seulement<sup>143</sup>. Ainsi, les Basaa-Mpoo-Bati marquaient des taches noires et blanches sur leurs corps et venaient chacun à son tour exprimer sa douleur en souhaitant bon repos au défunt<sup>144</sup>. Ils priaient la divinité *Ngé* d'apaiser le cœur de l'illustre disparu et de l'accueillir dans son monde spirituel. Cette pratique est décrite par Yves Nicol en ces termes :

Il importe en effet au plus haut point pour la sécurité du groupe social d'apaiser la colère de l'âme du disparu mécontent de sa nouvelle condition, regrettant la vie terrestre et disposé en conséquence à nuire ceux, qui, plus heureux qu'elles, jouissent encore de la lumière du soleil. Femmes, parents et amis se marquent le corps avec les taches blanches et noires<sup>145</sup>.

Cette assertion traduit l'influence du défunt au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Celui-ci met ce peuple dans un état de trouble car, son esprit peut agir tant positivement que négativement. C'est pourquoi les membres de ce peuple adressaient des prières à la divinité *Ngé* afin qu'elle apaise sa colère contre eux. Ceci s'observait très souvent lors des cérémonies qui précèdent l'inhumation. Pendant ces cérémonies, il y a un moment dédié aux oraisons funèbres où les membres de la communauté et les garants des confréries témoignaient le défunt pendant son séjour sur terre. Ils imploraient les ancêtres de le recevoir dans leur monde. Tous

<sup>140</sup>Jean Bisseleck, 64 ans, petit fils du chef Mbongo à Logbikoy, Douala, entretien du 04/06/2019.

<sup>141</sup>Mpeke, *La religion des Bakoko*, p.3.

<sup>142</sup>Bernadette Ngo Nguimbous, 72 ans, agriculteur, Nyakelle, entretien du 12/04/2020.

<sup>143</sup>*Idem*.

<sup>144</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.112.

<sup>145</sup>*Ibid*.

jouaient le rôle d'intercesseur du mort auprès des ancêtres afin que la paix puisse retourner au sein du groupe.

Toutes les cérémonies d'inhumation étaient identiques au sein de cette communauté. L'ensemble des membres de ce peuple étaient assujettis à l'observance de ces pratiques qui étaient concurrencées pendant cette période par l'avènement des morgues. Ces dernières ont entamé la disparition de cette pratique traditionnelle, car étant plus efficaces dans la conservation du corps. Les cérémonies d'inhumation ont également évolué avec l'action des prêtres et pasteurs, qui refusaient l'intervention des initiés des confréries dans ce processus. Les initiés de *Mbok* ou *Mpéé* et de *Ngé* qui préparaient la tombe du défunt, ont vu leur champ d'action commencer à être occupé par les chrétiens qui s'interféraient dans le processus d'enterrement. Ceci a permis le chevauchement observé lors des cérémonies d'inhumation entre les initiés *Ngé Ngé* et les missionnaires en pays Basaa-Mpoo-Bati. Lorsque ces deux catégories se rencontraient lors de l'enterrement chacune agissaient à son tour sur le défunt. Le prêtre ou le pasteur faisaient ces cérémonies funèbres selon la doctrine chrétienne, ensuite certains initiés des confréries agissaient au nom du *Mbok ou Mpéé*. Malgré ce chevauchement, certains natifs de *Ngok-Lituba* étaient restés soumis à l'action de leurs confréries. Cette soumission exprime leur identification au *Mbok* ou *Mpéé* qui se faisait également observer lors des danses traditionnelles qu'ils effectuaient pendant les événements marquant de ce peuple.

## 2- Des danses traditionnelles

Les danses traditionnelles prestées lors des événements au sein de la collectivité Basaa-Mpoo-Bati, étaient un moment de célébration de leur unité communautaire garantie par le *Mbok* ou *Mpéé*. Ces danses traditionnelles sont de deux catégories ; les danses populaires réservées à l'ensemble des membres du groupes et les danses sacrées qui sont de la compétence des initiés des confréries<sup>146</sup>. Les danses populaires étaient effectuées lors des moments de joie comme le mariage, les nominations, les fêtes traditionnelles (le Mpoo), etc. Pendant ces événements, les Basaa-Mpoo-Bati exécutaient des pas de danses au rythme du battement des tam-tams, tambours, etc. C'est le cas lors du mariage d'un Moukomé à Dizangué en 1978, les hommes, les femmes et les enfants invités, exécutaient les danses traditionnelles populaires pour rehausser l'événement<sup>147</sup>. Parmi ces danses, on avait le *nku*, le *ngosso*, le *sékélé*, etc. Ces danses populaires s'exécutaient conformément aux us et coutumes. Les Basaa-Mpoo-Bati qui étaient

<sup>146</sup>Rémi Sim Miyemeg, 84 ans, patriarche et ancien secrétaire général de l'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog-Mpoo, Yaoundé, entretien du 28/11/2014.

<sup>147</sup>Alain Dipoko, 48ans, enseignant, Yaoundé, entretien du 08/12/2022.

présents lors de ces moments de joie, s'identifiaient à travers leurs talents de prestation. Ceci témoignait l'identité fraternelle des membres de ce groupement et favorisait leur unité communautaire.

En ce qui concerne les danses réservées aux initiés des confréries, elles relèvent de l'aspect religieux de ce groupe. Elles s'effectuaient lorsque les dépositaires des confréries voulaient entrer en contact avec les esprits des ancêtres, afin de solliciter leur action sur un cas dont ils étaient les seuls à satisfaire. Ces danses étaient également exécutées lors de l'intronisation d'un initié du *Mbok* ou *Mpée* à l'instar de Joseph Mpot Meka en 1996, des funérailles dont Gwet Bitjen chez les Ndogbikim, la circoncision, la préparation pour la guerre, etc<sup>148</sup>. C'est le cas de la danse *Ngé* qui était exécutée par les *Mbombok* ou *Mpée Mpé*, pour préparer la sortie des initiés du *nko*. Elle permettait d'invoquer les ascendants pour les accompagner dans la tâche qu'ils devaient assumer dans la société<sup>149</sup>. Elle permettait également d'accompagner le confrère défunt dans la demeure de cette divinité où, il devait agir pour favoriser une vie paisible des membres de la communauté.

En effet, on a aussi la danse *idjingo* qui était menée par le *Mbombok* ou *Mpée Mpé*. Celle-ci était effectuée dans le cas où un Basaa-Mpoo-Bati était victime d'un mauvais sort ou d'une maladie mystique. L'initié du *Mbok* ou *Mpée* organisait toute d'une veillée nocturne autour du feu ardent, où il dansait l'*idjingo* dans le but d'expier le mauvais sort mystique du patient. Pendant l'exécution de cette danse, l'initié du *Mbok* ou *Mpée* entrait en contact avec les ascendants qui l'indiquait le remède approprié pour le traitement du membre. Une autre danse similaire *idjingo* est le *koo* des femmes. La danse *koo* était effectuée par les membres de la confrérie féminine, afin d'assurer la guérison d'un malade. Elle était également mise en action pour chasser un mauvais esprit qui mettait en mal l'équilibre d'un membre<sup>150</sup>. L'ensemble de ces danses traditionnelles sacrées fédéraient les Basaa-Mpoo-Bati au sein de leur univers social et de manière factuelle à leur intégration. Ces danses à caractère sacré, ont fait face à l'évolution de cette société pendant cette période avec l'avènement de la musique moderne. Cette dernière n'a pas pu les éradiquer vu la place importante qu'elles représentent dans cette société, ajouté à l'art culinaire de cette période.

### 3- La mise en valeur de l'art culinaire

L'environnement naturel d'un peuple constitue le substrat incontournable de son

<sup>148</sup> Jean Bisseleck, 64 ans, petit fils du chef Mbongo à Logbikoy, Douala, entretien du 04/06/2019.

<sup>149</sup> Etienne Nguidol, 71 ans, initié au *Njeck*, Ngwei, entretien du 14/04/2019.

<sup>150</sup> Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.197.

comportement nutritionnel. Un peuple ne s'épanouit qu'en fonction de ce que l'offre son milieu naturel. L'art culinaire d'une communauté humaine n'est que le fruit des éléments tirés de son milieu de vie. C'est dans cette perspective du modèle culinaire que s'inscrit le peuple de la trilogie unitaire qui, grâce à la diversité de son écosystème, avait réussi mettre en place un art culinaire spécifique. Cet art culinaire était tiré des produits spécifiques de l'environnement naturel très connu des garants des confréries, a contribué à façonner l'identité culturelle de ce peuple. Dès leur séjour à *Ngok-Lituba*, les Basaa-Mpoo-Bati avaient très tôt commencé à s'identifier à travers leur mode alimentaire, tiré des activités économiques dont ils pratiquaient pendant cette période. Ces activités économiques dont les initiés des confréries régulaient, avaient créé avant, pendant et après la colonisation une identité alimentaire propre à cette communauté. Le groupement Basaa-Mpoo-Bati s'était identifié à son art culinaire pendant le XX<sup>e</sup> siècle. Cet art culinaire tire son origine des activités de la prédation, la cueillette, l'agriculture, la pêche, l'élevage, etc<sup>151</sup>. Il était concocté de manière simple, c'est-à-dire sans esthétique particulier. C'est le cas de la consommation des chenilles, termites, gibiers et poissons qui ne faisaient l'objet de cuisson tels que de nos jours avec des ingrédients importés tels que le poivre, le poivron, les céleris, etc<sup>152</sup>.

La particularité de l'art culinaire chez les Basaa-Mpoo-Bati s'observe par le nombre d'ingrédients ou condiments qui entre en jeu. Ces ingrédients étaient beaucoup plus l'apanage des initiés du *Koo* qui les sélectionnaient et mettaient à la disposition de la communauté. Les ingrédients utilisés dans la cuisine chez les Basaa-Mpoo-Bati étaient oints du socle sacramental des initiés de confréries, c'est-à-dire inspirés des ascendants. Ainsi, plusieurs menus avaient vu le jour au sein de ce peuple avant, pendant et après la colonisation. Ces menus concoctés sur la base des produits de l'agriculture (le macabo, les ignames, le plantain, etc), de la pêche et de la chasse ou élevage. C'est dans ce contexte que les repas tels que le *Mbongol* du gibier ou du poisson accompagné des tubercules est né au sein de cette communauté. Les ignames à l'huile rouge, étaient la marque identitaire en matière alimentaire de cette ethnie<sup>153</sup>. Cette façon de manger est restée toujours présente au sein de ce peuple jusqu'à nos jours. Les mets de concombre, d'arachides, de maïs, des termites et autres se sont greffés à cet art culinaire qui est devenu la marque particulière de ce peuple. Ces nourritures étaient le plus souvent concoctées lors des événements comme la fête foraine Mpoo dès 1992, les mariages, les nominations, les

---

<sup>151</sup>Simon Pierre Banga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

<sup>152</sup>Thomas Yebe, 75 ans, *Nga Ngambi*, Nyanon, entretien du 17/01/2020.

<sup>153</sup>*Idem*.

fêtes de fin d'années et les consécérations.

C'est à travers ces nourritures que les Basaa-Mpoo-Bati ont été élevés et se sont identifiés. Leur ancrage aux éléments naturels proposés par les initiés des confréries a joué un rôle important dans leur unité communautaire. L'art culinaire des descendants de Mban-Ngé-Nnanga était identique partout au sein de cette communauté. Il était consommé par les membres de ce peuple quel que soit le lieu où ils se trouvaient. La plupart de ces menus étaient l'inspiration des membres de la confrérie *Koo* à l'instar de *Koo Koo* Marianne Eba, *Koo Koo* Rose Ndjee, qui avaient réussi à produire des recettes tirées de l'étude des éléments de leur environnement<sup>154</sup>. C'est pourquoi les femmes de ce groupe ethnique initiaient très tôt leurs filles à la maîtrise de cette gastronomie. Les menus en question n'avaient pas uniquement pour fonction de combler la faim des membres de cette communauté, mais aussi de soigner certaines maladies dont étaient victimes ceux-ci; d'où la fonction thérapeutique. C'est le cas du *Mbongol* qui agissait dans le traitement de certaines douleurs liées au mal de ventre<sup>155</sup>. Ceci grâce aux condiments qui étaient soigneusement sélectionnés par les membres de la confrérie *Koo Koo*. Cet art culinaire était complété par celui de l'art vestimentaire.

#### **4-La vulgarisation de l'habillement**

Dès leur arrivée sur le territoire Basaa-Mpoo-Bati, les Occidentaux ont très vite affirmé que ceux-ci n'avaient pas de vêtements. Qu'ils ne portaient que des caches sexes constitués des écorces d'arbres, les poils d'animaux et des feuilles de bananiers<sup>156</sup>. Cette réalité déformante de l'art vestimentaire des Africains et Basaa-Mpoo-Bati en particulier relève d'une mauvaise interprétation de la réalité. L'art vestimentaire comme l'art culinaire chez les Basaa-Mpoo-Bati au XX<sup>e</sup> siècle, a connu une évolution. Il faut dire que le peuple Basaa-Mpoo-Bati s'est toujours identifié à travers son habillement, inspiré des éléments de leur milieu naturel, notamment les peaux et poils d'animaux, les fibres de raphia, certaines écorces d'arbres et des feuilles de bananiers<sup>157</sup>. Ces éléments tirés de l'univers social de ce peuple ont permis de façonner l'accoutrement à travers lequel les Basaa-Mpoo-Bati s'identifiaient.

Hormis cet habillement traditionnelle, l'ensemble des membres s'étaient mutés à un autre mode d'accoutrement tiré des éléments de la société postcoloniale, notamment du pagne, la chemise, les foulards. Les Basaa-Mpoo-Bati s'imprégnèrent de ce nouveau produit dans leur

<sup>154</sup>Marianne Ebaa, 68 ans, initié *Koo Koo*, Nyanon, entretien du 12/03/2020.

<sup>155</sup> *Idem*.

<sup>156</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.59.

<sup>157</sup>Etienne Nguidol, 71 ans, initié au *Njeck*, Ngwei, entretien du 14/04/2019.



habillement du fait de sa qualité et de sa durabilité<sup>158</sup>. Ainsi naquit le *Sandja* qui devint un modèle d'habillement au sein de ce peuple. Ce modèle *sandja* est un pagne qu'on serre autour des reins en fentes symbolisant l'unité du peuple autour du *Mbok* ou *Mpée* comme le dit Richard Mbep<sup>159</sup>. Cet art vestimentaire mis sur pied par les natifs de *Ngok-Lituba*, avait facilité leur identification et leur unité au sein de leur univers et même au-delà. Il est un élément de reconnaissance d'un membre et de partage ensemble des valeurs liées à cette communauté. Cet art vestimentaire a créé une forme de symbiose entre les initiés des confréries et les membres de cette communauté dans la mise en marche du *Mbok* ou *Mpée*<sup>160</sup>. C'est dans cette perspective d'identification des membres de cette ethnie au *Mbok* ou *Mpée* que leur unité communautaire fut observée également sur le plan religieux.

#### IV- SUR LE PLAN RELIGIEUX

L'impact religieux des confréries Basaa-Mpoo-Bati sur l'unité communautaire de leurs membres après l'indépendance du Cameroun, est manifeste à travers la sacralité du *Mbok* ou *Mpée* et la soumission.

##### A- La sacralité du *Mbok* ou *Mpée*

La sacralité du *Mbok* ou *Mpée* est l'élément sans lequel l'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati n'aurait pas de sens. Elle est l'essence de l'existence du peuple de la trilogie unitaire à travers la communion du *Ngé*, "l'ancestrisme communautaire", la parole sacrée et les rites funéraires.

##### 1- La communion du *Ngé*

Le cœur de l'activité religieuse en pays Basaa-Mpoo-Bati est le *Ngé*, divinité qui agit à temps et à contre temps sur la vie des membres de ce peuple. Le *Ngé* est cette divinité qui assemble et rassemble les membres de ce peuple sur le plan spirituel et agit de manière directe dans tous les domaines de leur vie quotidienne<sup>161</sup>. Ainsi, la communion du *Ngé* est une marque de reconnaissance de l'action de cette divinité qui établit les défunts de cette communauté à la dignité d'ancêtre. Cette divinité se manifeste dans l'espace social Basaa-Mpoo-Bati pour châtier certains actes des membres liés à la vie tant communautaire qu'individuelle. Le culte *Ngé* dont sont garants les initiés de cette confrérie, est un cadre spirituel de certains natifs de *Ngok-Lituba* qui, dans leur vie communautaire de 1960 à 1996, soumettaient leurs aspirations à cette divinité

<sup>158</sup>Etienne Nguidol, 71ans, initié au *Njeck*, Ngwei, entretien du 14/04/2019.

<sup>159</sup>Mbep, *les sentiers initiatiques*, p.146.

<sup>160</sup>*Ibid.*

<sup>161</sup>Simon Pierre Bamga, 63ans, *Mbombok* et chef traditionnelle, Makondo, entretien du 24/02/2018.

dont l'action était immédiate.

Le *Ngé Ngé* qui est garant de la confrérie *Ngé*, est une personne qui fait agir cette divinité dans le maintien de l'équilibre social au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Ainsi, les us et coutumes qui étaient en vigueur à l'intérieur de ce peuple étaient sous le contrôle de la confrérie *Ngé* qui veillait à leur strict respect. Lorsqu'une personne se détournait de l'un des éléments normatifs de la vie sociale au sein de ce peuple, elle était sanctionnée par la divinité *Ngé*<sup>162</sup>. C'est le cas des personnes qui commettaient les meurtres pendant cette période. Elles étaient châtiées par cette divinité. Lorsqu'un membre de cette communauté décédait de manière suspecte, les initiés de ce peuple consultaient le *Ngé*, afin qu'il rende justice. Au bout de 7 à 9 jours, la divinité *Ngé* se déployait à neutraliser le coupable<sup>163</sup>. Lorsque celui-ci ne se déclarait pas tôt, cette divinité lui ôtait la vie ainsi que celle de sa descendance s'il en avait. Au cas contraire, il se faisait soigner par le garant de cette confrérie puis châtié conformément aux us et coutumes de ce peuple. Celui-ci pouvait être exclu du groupe ou bien isolé au sein de la collectivité. C'est le cas de Moudassi Evoe du village Bilangué qui fut accusé de meurtre de Caroline Minane en 1989<sup>164</sup>. En niant l'acte, l'initié du *Ngé* Nougua invoquait la divinité éponyme pour qu'elle rétablisse la justice. Neuf jours après, la sentence du *Ngé* se fit ressentir, car celui-ci mourut<sup>165</sup>. La même pratique était en vigueur concernant les membres qui se faisaient identifier par le vol, l'adultère, des pratiques de sorcelleries et d'envoutement. Ceux-ci étaient soumis à l'action de la divinité *Ngé* qui les dénichait de leur sordide.

Cette communion religieuse du *Ngé* sur des pratiques malsaines à l'intérieur du peuple Basaa-Mpoo-Bati, s'exprimait également dans le cadre du traitement des maladies graves. La confrérie *Ngé*, dans sa fonction plurielle, agissait également dans le domaine de la médecine, notamment le cas des maladies graves. Celles-ci qui dépassaient le commun des mortels et qui devaient connaître l'intervention de la divinité *Ngé*, responsable de l'équilibre social<sup>166</sup>. Certains Basaa-Mpoo-Bati qui étaient victimes des maladies telles que la tuberculose, l'arthrose aigüe, les empoisonnements, etc, consultaient l'initié du *Ngé* pour leur permettre de retrouver la santé physique et mentale. Mitogle Nguimbis du village Ndeme chez les Biso'o fut empoisonné aux environs de 1970, après avoir consommé de la nourriture lors d'un deuil dans ce village<sup>167</sup>. Il fut très vite conduit chez le *Mbombok* Bissong Bi Mbogue qui lui composait un

<sup>162</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.127.

<sup>163</sup>Théophile Pimbomkoo, 85 ans, Notable à la chefferie Ninjéé, Bisseng, entretien du 18/12/2019.

<sup>164</sup> Mireille Bilong, 74, initié *Kibon*, Nyanon, entretien du 17/11/2022.

<sup>165</sup>*Idem*.

<sup>166</sup>Dikoume, "Etude concrète", p.126.

<sup>167</sup> Bernadette Ekame, 71ans, initié *Ndili*, Bilangué, entretien du 15/11/2022.

médicament approprié. Après consommation du médicament, celui-ci recouvrit sa santé une semaine après<sup>168</sup>. Il était souvent récurrent de voir les membres du *Ngé* se déployer dans la nuit au sein des collectivités ethniques afin de chasser les mauvais esprits ou, mettre en difficulté les personnes ayant introduit des pratiques non conformes à leurs us et coutumes<sup>169</sup>. C'est le cas avec les pratiques telles que le *Nga'a Nyo'o*, le *Nson*<sup>170</sup> etc, qui mettaient en mal la cohésion sociale des membres. Ceux-ci les anéantissaient grâce à l'action de cette divinité.

La communion du *Ngé* sur le plan religieux par les natifs de *Ngok-Lituba* a été une réalité pendant cette période. Elle permettait de surmonter les différents obstacles dont les personnes étaient victimes dans leur environnement social. Il s'agissait pour ces personnes de soumettre leur vie à cette divinité en la vouant un culte. Un culte éponyme qui consiste à solliciter la manifestation de cette divinité dans un cas précis de la vie des membres de ce peuple. Tous les Basaa-Mpoo-Bati étaient soumis au *Ngé* dont l'action était immanente. Ils se référaient au quotidien à l'action des initiés, afin de pallier les difficultés dont ils rencontraient dans le cadre de leur socialisation. De ce fait, l'action des initiés du *Ngé* s'observait dans les activités de production. Ces initiés agissaient afin de solliciter la providence de cette divinité dans la production des denrées alimentaires au sein de ce groupe ethnique, notamment dans le domaine agricole, la chasse, la pêche et autres.

Ceci avait impacté l'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati qui se reconnaissaient non seulement à cette divinité à travers leur soumission à son action, mais aussi à travers des consultations menées auprès des initiés de cette confrérie<sup>171</sup>. Ceci a eu à favoriser l'harmonie, la cohésion dans les rapports qu'entretiennent les Basaa-Mpoo-Bati dans leur espace social et au-delà. L'installation des tribunaux, et des formations hospitalières en pays Basaa-Mpoo-Bati après l'indépendance du Cameroun a réduit progressivement sans éradiquer l'action des initiés des confréries sur ce terrain. Certains descendants de cette ethnie préféraient se rendre dans les services judiciaires et hospitalières pour soit résoudre leurs problèmes, soit se soigner des maladies liées par exemple à l'empoisonnement. Ceci était dû à leur appartenance de certains membres de ce groupement à des missions religieuses issues de la colonisation, qui étaient contre les actions des initiés du *Ngé*. Cette harmonie et cette cohésion sociale pendant cette période, étaient également traduites par le symbolisme de la parole sacrée des initiés des confréries de ce peuple.

<sup>168</sup>Bernadette Ekame, 71ans, initié *Ndili*, Bilangue, entretien du 15/11/2022.

<sup>169</sup>Jean Bisseleck, 64 ans, petit fils du chef Mbongo à Logbikoy, Douala, entretien du 04/06/2019.

<sup>170</sup>Le *Nga'a Nyo'o* et le *Nson* sont des mauvais sorts qu'on envoie à une personne. Il s'agit des pratiques qu'on acquiert à travers l'initiation.

<sup>171</sup>Pierre Fils Thamack, 76ans, membre de la confrérie *Njek*, Edéa, entretien du 24/07/2019.

## 2- Le symbolisme de la parole sacrée

La parole chez les Basaa-Mpoo-Bati revêt une charge dont la portée est significative dans l'existence des membres de ce peuple. Elle est le fondement de l'identité et la personnalité des membres de cette communauté. Lorsqu'elle est mise en action par les différents initiés, il revêt tout son caractère sacré<sup>172</sup>. Ce caractère sacré permet à celle-ci d'agir sur tout ce qui constitue ce peuplement Basaa-Mpoo-Bati dans le but de favoriser l'équilibre social. Il faut dire qu'en Afrique en général et chez les Basaa-Mpoo-Bati en particulier, la parole dont se servent les individus est mystérieuse. Elle est l'émanation des esprits de l'au-delà d'où l'expression selon laquelle "la parole vient de loin". Elle est une inspiration des divinités qui encadrent la vie des personnes au sein de leur environnement social<sup>173</sup>. Les initiés des confréries des Basaa-Mpoo-Bati, agissant dans leurs fonctions d'interface entre leurs membres et les ascendants, exerçaient leur autorité à travers la parole qu'ils exprimaient. Cette parole était un instrument de vie ou de mort auprès des membres de ce peuple.

Les initiés tels que André Meka et Antoine Meka chez les Nyilep, Bakouba chez les Ndogbikim, Madiba Songué chez les Japoma, etc, dans leurs actions quotidiennes, utilisaient la parole qui est un identifiant religieux dans la mise en marche de l'action social<sup>174</sup>. Cette parole sacrée porteur d'existence et garante de l'équilibre social et cosmique était l'élément fédérateur des membres de cette communauté. Elle favorisait l'éclosion des membres de ce peuple dans leurs divers domaines d'activités. L'un des moments manifestes de la parole sacrée à l'intérieur du peuple Basaa-Mpoo-Bati est le *sai* qui, est une prière de bénédiction exprimée par les initiés. Cette prière mise action par la parole des initiés concoure à la fructification de l'action ou activité que comptait mener un membre dans cet univers ou ailleurs. Les différentes "élites" Basaa-Mpoo-Bati tels que les Eding Bernard, les Polycarpe Banlog, Joseph Mboui, etc, ont eu le *sai* des initiés de confréries pour que leur travaille aille de l'avant<sup>175</sup>. Dès lors, tout Basaa-Mpoo-Bati qui aspirait à la mise en marche d'une action ou activité, devait auparavant subir le *sai* des initiés du *Mbok* ou *Mpéé*. Ce *sai* était l'onction des ascendants qui faisaient corps avec le membre de ce peuple dans la réussite de l'action.

En effet, lorsqu'un Basaa-Mpoo-Bati devait faire dans les activités de production telles que l'agriculture, la pêche, la chasse, l'élevage, il recevait les paroles sacrées des dépositaires du *Mbok* ou *Mpéé* qui l'accompagnait spirituellement dans l'exercice de son activité. Il avait

<sup>172</sup>Lire Ndebi Biya, *Etre*, et Théodore Mayi-Matip, *l'univers*.

<sup>173</sup>Jean Marie Bayamag, 84 ans, chef de premier degré d'Ebombé, Ngwei, entretien du 07/11/2018.

<sup>174</sup>Richard Mbep, *Mpéé Mpé*, 61 ans, *Mpéé Mpé*, Edéa, entretien du 18/10/2019.

<sup>175</sup>*Idem*.

l'onction des ascendants dans l'accompagnement de l'activité choisie afin qu'il puisse servir l'ensemble de ce groupe. La parole sacrée faisait croire l'activité que le membre était en quête de réaliser. Ceci se mesurait à travers les résultats issus de ces activités. Celle-ci était agissante seulement pour des personnes respectant les us et coutumes de ce peuple. En dehors de l'aspect productif, la parole sacrée des initiés des confréries de ce peuple, agissait également dans la mise en action d'une sanction. Lorsqu'un Basaa-Mpoo-Bati brillait par un comportement ignoble au sein du groupe social, l'initié de confrérie usait de sa parole sacrée pour diminuer les chances de son épanouissement<sup>176</sup>. Tout ce qu'il pouvait entreprendre ne pouvait porter de fruit car il était sanctionné par la force des choses.

Ainsi, il était coutume de dire que le membre était atteint d'une malédiction. Cette malédiction était l'action ou l'effet d'une parole sacrée agissante de la volonté des divinités du peuple de la grotte sacrée. A contrario, cette même parole sacrée guérissait les descendants de cette communauté souffrant d'un certain nombre de maladies moins graves à l'instar des maux de tête, les envoutements, les troubles psychiques, etc<sup>177</sup>. Il suffisait que l'initié la mette en action à travers un cérémonial bien préparé pour que le malade puisse recouvrir sa santé tant physique que mentale. Elle était porteuse d'une charge thérapeutique. Cette charge de la parole sacrée mise en marche par les initiés du *Mbok* ou *Mpéé* impactait sur le vivre ensemble des Basaa-Mpoo-Bati pendant la période postcoloniale. Les natifs de *Ngok-Lituba* étaient les destinataires et s'en servaient pour leur unité communautaire. Cette parole sacrée émane de l'esprit "d'ancestrisme communautaire" qui caractérise ce peuple.

### **3- La mise en action de la doctrine de "l'ancestrisme communautaire"**

"L'ancestrisme communautaire" est un sentiment, un état d'esprit fondé sur une idéologie et une spiritualité de vie héritée des ancêtres. Elle se manifeste par le partage en commun des valeurs tant spirituelles que matérielles héritées des ascendants. Cette doctrine à fort potentiel spirituel en vigueur chez les Basaa-Mpoo-Bati est une valeur dont se réfère ce peuple pour témoigner leur lien de fraternité et se mouvoir réciproquement. L'ancêtre est le fondement existentiel et spirituel des Basaa-Mpoo-Bati<sup>178</sup>. Il est l'élément par lequel ceux-ci s'identifient afin de communier ensemble. Les initiés des confréries, dans leur action de régulation sociale, se referaient à la doctrine de "l'ancestrisme communautaire" pour influencer sur leur unité historique. Cette doctrine dans son aspect sacré leur permettait d'agir de manière

---

<sup>176</sup>Ndog Walter, 56 ans, notable canton Bati et adjoint au maire à la commune de Nyanon, Yaoundé, entretien du 09/01/2019.

<sup>177</sup>André Sisba, 80 ans, *Nga Ngambi*, Yaoundé, entretien du 13/05/2017.

<sup>178</sup>Mbogue Mbogue, 75 ans, initié *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

sereine dans le bon fonctionnement de leur peuple. On observait cela à travers les propos que certains initiés des confréries tels que *Mbombok* Manyo, *Mbombok* Minane chez les Mbay, prononçaient lors des cérémonies traditionnelles. Ceux-ci affirmaient agir au nom des ascendants du peuple en remontant leurs arbres généalogiques<sup>179</sup>. Ceci a permis au peuple Basaa-Mpoo-Bati de construire une identité communautaire structurée, qui a favorisé son vivre ensemble après l'indépendance.

Les Basaa-Mpoo-Bati dans leurs comportements pendant la période postcoloniale, avaient toujours en esprit le fait qu'ils ont tous les mêmes ancêtres. Cette parenté ancestrale se manifestait dans leurs mouvements et comportements. C'est ce qui explique la communauté d'actions rituelles et culturelles menée par les initiés des différentes confréries. Les membres du peuple Basaa-Mpoo-Bati se sentaient chez eux partout dans ce peuple, car appartenant à la même communauté d'ancêtres. Cette réalité a été mise en pratique à travers le *likarba* (n) qui est une sorte de présentation globale de l'identité du ressortissant de cette entité communautaire<sup>180</sup>. Le *likarba* (n) consiste pour un membre de se présenter, son arbre généalogique, ses parentés et le village dans lequel il appartient. Cet acte facilitait l'union du membre dans différentes activités tant spirituelles que sociales à l'intérieur du groupe. Ainsi, l'univers social Basaa-Mpoo-Bati constitué de permis et des interdits était ouvert au membre après le *Likarba*. Il pouvait choisir librement de s'initier ou d'exercer l'action religieuse partout où il se trouvait dans cette communauté. Il pouvait également bénéficier le *sai* dans un domaine d'activité où il exerçait. Lorsqu'un membre n'était pas dans cet ordre de spiritualité ancestrale, certaines restrictions lui étaient opposées. L'"ancestrisme communautaire" des Basaa-Mpoo-Bati se faisait aussi observer à travers la réadaptation des rites funéraires.

#### 4- La réadaptation des rites funéraires

La mort d'un membre représente un moment de tristesse au sein de la communauté Basaa-Mpoo-Bati. Elle est le moment de séparation physique du membre qui auparavant vivait avec ses semblables. Pour accompagner le défunt dans la nouvelle vie qu'il entame, un certain nombre d'actes étaient entrepris par les initiés des confréries. Parmi ceux-ci figurent les rites funéraires qui étaient des moments importants dans le passage du défunt vers l'autre monde<sup>181</sup>. Un monde où résident les esprits des ascendants de ce peuple. Les rites funéraires chez les Basaa-Mpoo-Bati pendant l'intervalle de temps de cette étude, étaient des moments qui

<sup>179</sup>Ndog Walter, 56 ans, notable canton Bati et adjoint au maire à la commune de Nyanon, Yaoundé, entretien du 09/01/2019.

<sup>180</sup>Mbogue Mbogue, 75 ans, initié *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>181</sup>Nicol, *La tribu des Bakoko*, p.113.

concouraient à l'unité communautaire des membres de ce peuple, facilitée par les initiés du *Mbok* ou *Mpéé*. Les rites funéraires pendant la cérémonie d'inhumation, consistaient à préparer la tombe du défunt par les initiés, assembler l'ensemble des éloges prononcés à l'endroit de l'illustre disparu. Ceci pour que celui-ci plaide pour eux auprès des ancêtres concernant leur situation sociale. Ces rites funéraires étaient conduits par les *Mbombok* ou *Mpéé Mpé*, les *Ngé Ngé* qui agissaient en tant que prêtres lors de ces circonstances.

Tous les originaires de *Ngok-Lituba* présents lors de ces cérémonies funéraires s'identifiaient aux actes rituels des initiés des confréries. Ils étaient pendant ces moments, le symbole d'un peuple soumis à l'action des ascendants qui pouvaient être positif ou négatif, selon l'action rituelle des initiés des confréries<sup>182</sup>. Cette convergence spirituelle manifeste des descendants autour de leurs initiés symbolise l'unité de ces membres dans l'action de divinisation du mort. Une action qui avait un impact sur leur vie terrestre. Lorsque cette action s'avérerait négative, c'est toute la communauté qui subissait. Ce qui revient à dire que lorsque les rites funéraires n'agissaient pas dans l'accompagnement du défunt vers les ancêtres, celui-ci se manifestait dans l'action négative au sein de la société. Cette action négative s'observait à travers la disette, la récurrence des morts, etc. Pour éviter cette situation, le *Ngé Ngé* indiquait les mesures à adopter par les Basaa-Mpoo-Bati pour éviter les représailles du défunt. Ces représailles mettaient souvent en mal la cohésion sociale dans cette société. C'est ce qui explique la soumission des Basaa-Mpoo-Bati au *Mbok* ou *Mpéé*.

## **B- La soumission au *Mbok* ou *Mpéé***

La soumission au *Mbok* ou *Mpéé* prise dans son aspect sacré était l'une des attitudes que devaient observer les Basaa-Mpoo-Bati. Elle se manifestait à travers l'observance des règles initiatiques, la mise en pratique des us et coutumes et la force agissante du *Mbok* ou *Mpéé*.

### **1- L'observance des règles initiatiques**

Les confréries Basaa-Mpoo-Bati ont joué un rôle non négligeable dans leur unité sur le plan religieux, à travers l'observance des règles initiatiques. En effet, l'initiation est une phase obligatoire qui ouvre les portes de l'univers des natifs de *Ngok-Lituba*. Dans cet univers, le religieux occupe une place importante dans la vie des membres de cette communauté à travers ses effets. Aucun membre de ce peuple ne pouvait se mettre au contact de son environnement, sans observer au préalable les normes initiatiques spirituelles encadrées par des initiés<sup>183</sup>. Ces

<sup>182</sup>Jean Claude Ndjek Hos, 59 ans, planteur et thérapeute traditionnel, Ngwei, entretien du 17/11/2018.

<sup>183</sup>Jacques Bikoye, 76ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyakellé, entretien du 08/04/2020.

derniers se rassuraient toujours que les membres dont ils avaient la charge avaient subi l'initiation, afin d'être en contact avec leur nature. A chaque fois que le Basaa-Mpoo-Bati devait prendre des initiatives à l'intérieur de ce groupe, on se rassurait qu'il fût apte à les assumer du fait d'avoir subi les rites d'initiation. L'observance des mêmes rites initiatiques était souvent manifeste que ce soit avant, pendant et après la colonisation à travers les faits sociaux importants. C'est le cas de la naissance du nouveau-né, la mort d'un membre, la cérémonie du mariage, la pratique des activités économiques et des services.

Chaque fois que les Basaa-Mpoo-Bati étaient face à un cas social où un événement ponctuel, le premier réflexe était l'observance des règles initiatiques<sup>184</sup>. C'est le cas lorsqu'on le malheur survenait dans cette communauté, tous les membres cessaient leurs activités pour faire le deuil du défunt. Les travaux champêtres, la pêche, la chasse étaient aux arrêts. Les Basaa-Mpoo-Bati sous la conduite de leurs initiés, devaient accompagner le défunt vers la demeure des ancêtres. Cette observance était également réelle lorsque le défunt était mort de suite d'un accident. Le corps de celui-ci n'était pas touché par tout le monde. Il fallait l'intervention d'un initié du *Mbak* pour que le corps soit touché et transporter<sup>185</sup>. Ceci pour éviter une autre mort par accident ou subir la maladie du *Mbak* qui est lié à la souillure issue de celui-ci. C'est le cas de l'accident de circulation sur l'axe lourd Douala-Yaoundé dont fut victime Pierre Bakoba du village Ndog Kobe en 1993<sup>186</sup>. Le corps de celui-ci fut d'abord traité par les initiés du *Mbak* dont Ngue Bilong, Mthieu Mikaa, etc, afin de le mettre à la disposition des membres du groupe. Ces derniers se faisaient également traiter avant de s'approcher du corps victime de l'accident. Ce traitement consistait à éviter la maladie du *Mbak* aux membres de son groupe familial. C'est pourquoi en pays Basaa-Mpoo-Bati, un membre ne peut pas traverser le sang de son frère victime d'un accident mortel car, en le faisant même par ignorance, il est atteint par la maladie du *Mbak*<sup>187</sup>. Si celle-ci n'est pas traitée, il mourrait sans savoir ses origines. Seuls les initiés de cette confrérie peuvent traiter cette maladie du fait de son aspect spirituel.

L'observance des règles initiatiques par certains Basaa-Mpoo-Bati, montre que ceux-ci ont été moulés dès leur tendre enfance à celles-ci sous la conduite des initiés. Ce système religieux malgré son évolution liée à la société postcoloniale, était implémenté à travers différents rites qui permettaient d'agir dans la régulation de la vie dans cette communauté. Les

---

<sup>184</sup>Pierre Pengo Batta, 67ans, chef traditionnel du village Mbengué, Edéa, entretien du 06/04/2017.

<sup>185</sup>*Idem*.

<sup>186</sup>Parfait Biboum, 71ans, *Mbombok*, Yaoundé, entretien du 18/12/2022.

<sup>187</sup>Benoît Madak, 76 ans, *Mbombok* Log Ikwo, Bisseng, entretien du 24/12/2019.



actes rituels Basaa-Mpoo-Bati avaient créé une symphonie entre certains membres de cette ethnie et le sacré. Cette symphonie a influencé leur cohésion sociale car, le substrat qui était tiré de ces cérémonies de socialisation visait à fructifier cette communauté dans un esprit de complémentarité, de fraternité et de partage<sup>188</sup>. C'est ce qui explique les différents rites d'initiation qui étaient organisés au sein de cette communauté à l'instar du *yaa*, le *Ndandi*, le *mitout*, *li lirè (s) li nyu*<sup>189</sup>. Ces différents rites sacrés oints du substrat religieux étaient des moments de transmissions des liens de fraternité pour une cohésion sociale. C'est dans ce sens que certains Basaa-Mpoo-Bati se sont imprégnés de leur système religieux en observant les règles issues de leur initiation. Ces derniers leur préparent à une vie en communauté, encadrée par les esprits des ancêtres. Ceci sous la conduite des initiés des différentes confréries. Cette spiritualité était également vécue par la mise en action d'un certain nombre des us et coutumes.

## 2- La mise en pratique des us et coutumes

La mise en pratique des us et coutumes tant par les garants de confréries que certains Basaa-Mpoo-Bati se faisait dans une symphonie spirituelle. Tout ce qu'un membre faisait dans ce peuple était lié aux us et coutumes des ancêtres. C'est dans ce sens que certaines traditions ont été conservées à l'intérieur de ce peuple. Le cas le plus illustratif concerne le respect des aînés par les cadets vis-versa. Un cadet ne pouvait pas être assis devant son aîné. Le faire était passible d'un châtement de malédiction qui devait s'abattre sur le membre<sup>190</sup>. Tout ce que le cadet pouvait entreprendre était voué à l'échec. Outre cela, l'enfant n'avait jamais raison devant son parent quelque soient les circonstances. Il s'agit des normes traditionnelles de conduite sociale, qui revêtent un caractère sacré des relations dont devaient entretenir les natifs de *Ngok-Lituba*. L'univers social dans lequel les Basaa-Mpoo-Bati vivaient pendant cette période, était un univers social régi par un certain nombre de comportements sociaux (us et coutumes) inscrits dans le *Mbok* ou *Mpée*. Ces us et coutumes étaient mis en pratique par les Basaa-Mpoo-Bati, car ils étaient l'alliance établie entre leurs ascendants et les descendants, afin de favoriser leur unité communautaire. Lorsqu'un Basaa-Mpoo-Bati transgressait ces normes traditionnelles, il était immédiatement frappé par un sort<sup>191</sup>. Un sort qui émanait directement des divinités de ce peuple. Il s'agit d'une réponse immédiate des divinités de ce peuple à l'endroit du membre récalcitrant. Pour soigner ce sort, il fallait l'intervention des *Mbombok* ou *Mpée Mpé*, *Ngé Ngé*,

<sup>188</sup>David Bitanga, 52ans, notable à la chefferie Ngogos et membre de la confrérie *Njek*, Badjob, entretien du 12/05/2018.

<sup>189</sup>Jean Pagal, 58 ans, membre de la confrérie *Njek*, Messondo, entretien du 23/10/2019.

<sup>190</sup>*Idem*.

<sup>191</sup>Pierre Fils Thamack, 76 ans, membre de la confrérie *Njek*, Edéa, entretien du 24/07/2019.

les *Nga Ngambi*, etc. Ces derniers, à travers certains rites, notamment ceux de conjuration et d'expiation, sollicitaient la clémence des divinités afin que le membre en question puisse recouvrer son équilibre mental et physique<sup>192</sup>.

La mise en pratique des us et coutumes était observé aussi au niveau de la succession au patrimoine familial. Pendant cette période, la norme traditionnelle prévoyait l'ainé comme chef de famille. Celui-ci est de sexe masculin. Il prenait le trône du parent décédé et continuait son œuvre tant dans la protection du bien familial que l'émancipation de la communauté<sup>193</sup>. Il devait assumer le rôle d'intermédiaire dans le respect et l'implémentation des us et coutumes du peuple Basaa-Mpoo-Bati au sein de son unité familiale. Lorsque celui-ci n'agissait pas dans ce sens, il soumettait sa cellule familiale à l'action néfaste des esprits des ancêtres. Les ancêtres agissaient à travers soit la disette au sein de la cellule familiale, les maladies mystiques qu'attrapaient les membres et pire encore les décès<sup>194</sup>. Outre la mise en pratique des us et coutumes dans une perspective successorale chez les Basaa-Mpoo-Bati, chaque initiative que devait entreprendre les membres de ce groupe au sein de leur société était soumise à l'obéissance des us et coutumes. Que ce soit dans les activités de production, des rapports fraternels, la spiritualité et biens d'autres, la norme coutumière était de mise. Elle garantissait la régulation de la vie au sein de ce peuple. Ainsi, les garants des confréries veillaient au strict respect des us et coutumes afin que chaque membre puisse s'épanouir au sein de cet univers. Un univers dont l'action agissante du *Mbok* ou *Mpée* s'est toujours fait ressentir.

### **3- L'action agissante du *Mbok* ou *Mpée***

L'univers social des Basaa-Mpoo-Bati pendant le XX<sup>e</sup> siècle est un espace caractérisé par l'action agissante du *Mbok* ou *Mpée*. Celle-ci était manifeste dans l'état d'être des membres de ce peuple. Elle se caractérise par l'implémentation des réalités existentielles qui ont influencé de manière profonde la vie des membres de ce peuple<sup>195</sup>. Il s'agit d'une réalité socioreligieuse de l'univers cosmique des Basaa-Mpoo-Bati, traduisant les rapports qu'ils entretiennent avec leur environnement et les esprits de leurs ancêtres qui les entourent. Cette réalité socioreligieuse s'inscrit dans la continuité de la mise en pratique des us et coutumes qui fondent la cohésion sociale et de l'unité des membres de cette communauté. Dès lors, l'action agissante du *Mbok* ou *Mpée* pris dans son sens de violation d'interdit, de profanation du sacré était communément

<sup>192</sup>Jacques Bikoye, 76 ans, *Mbombok* et chef traditionnel, Nyakelle, entretien du 08/04/2020.

<sup>193</sup>David Bitanga, 52 ans, notable à la chefferie Ngogos et membre de la confrérie *Njek*, Badjob, entretien du 12/05/2018.

<sup>194</sup>*Idem*.

<sup>195</sup>Jean Claude Ndjeck Hos, 59 ans, planteur et thérapeute traditionnel, Ngwei, entretien du 17/11/2018.

visible chez les Basaa-Mpoo-Bati. Ces derniers étaient tenus à s'appropriier les éléments du *Mbok* ou *Mpée* dont les effets étaient immédiats dans leur vie. En effet, un certain nombre d'interdits étaient fonctionnels au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati.

Ces interdits obéissaient parfois à la couverture spirituelle du groupe, et à la conservation de la santé morale des membres de celui-ci<sup>196</sup>. Lorsque ces interdits étaient mis à l'écart par un membre du groupe, il recevait un châtement correspondant à la gravité de l'acte posé. C'est le cas par exemple avec les interdictions de la consommation de certaines espèces d'animaux. Certains animaux au sein de la communauté Basaa-Mpoo-Bati revêtent un caractère sacré<sup>197</sup>. Ils étaient considérés comme les animaux sacrés vu les énergies qu'ils dégageaient et leur rôle de facilitateur dans le contact avec les esprits des ancêtres. Hormis la consommation de certains animaux, la force agissante du *Mbok* ou *Mpée* était visible lors qu'un membre violait les instruments de celui. C'est le cas de toucher ou traverser les reliques du *Mbok* ou *Mpée*, de violer les lieux dédiés à cette institution<sup>198</sup>. La charge du *Mbok* ou *Mpée* qui est remis à l'initié ne pouvait être partagé à aucun membre que celui-ci. Lorsqu'un tiers touchait sans l'aval de l'initié, il était frappé par la force agissante du *Mbok* ou *Mpée*. Pour la plupart des cas, il devenait soit un débile mental soit mourrait directement<sup>199</sup>. Le même sort était réservé à ceux qui valaient les lieux rituels (*Nkoo*) dans la forêt, ils étaient emportés à jamais par les esprits de ces lieux ou perdaient la tête.

La force agissante du *Mbok* ou *Mpée* peut également être prise sous l'angle du carma, car tout ce qu'un Basaa-Mpoo-Bati pouvait faire dans la société avait un effet soit positif ou négatif dans sa vie. Le comportement de celui-ci dans son groupement avait un impact sur sa vie au quotidien. Lorsqu'un membre brillait par des comportements pervers tels que le vol, le mensonge, l'adultère, les tueries, etc, sa vie prenait des coups. Le châtement qu'il recevait de cela compromettait son union dans la société<sup>200</sup>. Tout ce qu'il pouvait initier comme activité économique, sociale et autres était porté de mauvais sort. C'est le cas d'un membre qui commet des meurtres par exemple, il n'a pas besoin d'être jugé par les hommes car, la force agissante du *Mbok* ou *Mpée* se manifeste en lui<sup>201</sup>. Il était tourmenté tout le long de sa vie par le sang des meurtres qu'il a commis. Partout où il passait dans cette communauté, il était répugné par ses

<sup>196</sup>Mbogoue Mbogoue, 75 ans, initié *likaa*, Nyanon, entretien du 22/07/2018.

<sup>197</sup>David Bitanga, 52 ans, notable à la chefferie Ngogos et membre de la confrérie *Njek*, Badjob, entretien du 12/05/2018.

<sup>198</sup>Albert Bertrand Longe Dipito, 65 ans, *Mpée Mpé*, Edéa, entretien du 25/10/ 2019.

<sup>199</sup>*Idem*.

<sup>200</sup>Pierre Pengo Batta, 67ans, chef traditionnel du village Mbengué, Edéa, entretien du 06/04/20176.

<sup>201</sup>*Idem*.

frères et ne pouvait se rétablir de cette situation. Ce qui est le contraire pour les autres infractions cités ci-dessus commises par les Basaa-Mpoo-Bati. Ces derniers ayant reconnus leurs actes et promis de ne plus continuer dans ça, subissaient de la part d'un initié un rite d'expiation, de conjuration et de purification afin de pouvoir réintégrer la société.

En sommes, l'institution *Mbok* ou *Mpée* dont les confréries sont des démembrements ont impacté l'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati après l'indépendance du Cameroun. Cet impact s'est manifesté dans plusieurs domaines dont, le politique avec l'unité des structures confrériques entre elles et les membres de ce peuple. Sur le plan économique, on a l'uniformisation des outils et pratiques de production des biens et des services. Le domaine socioculturel quant à lui se manifeste par l'expression commun des valeurs du *Mbok* ou *Mpée* et en fin le religieux, avec le partage et la communion ensemble de la spiritualité du *Mbok* ou *Mpée*. Tous ces éléments réunis, ont favorisé la reconnaissance des Basaa-Mpoo-Bati partout où ils se trouvent, créer un cadre de cohésion social, afin de permettre le dynamisme de ce groupement. C'est dans ce sens que les Basaa-Mpoo-Bati ont construit leur unité communautaire sur le plan politique, économique, socioculturel et religieux. Ce qui leur permet de s'identifier comme un dans leur espace social et en dehors sous l'encadrement de leurs initiés.

## CONCLUSION GENERALE

En sommes, il était question dans cette étude des Basaa-Mpoo-Bati du Cameroun : analyse des confréries et de l'unité historique des originaires de *Ngok-Lituba* (du XIV<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle). De cette thématique, ressort la problématique suivante ; quels rôles les confréries Basaa-Mpoo-Bati ont-elles afin de favoriser l'unité historique des natifs de *Ngok-Lituba* du XIV<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle ? Pour mieux mener cette étude, nous a opté pour la méthode explicative qui nous a permis de connaître non seulement qui sont les Basaa-Mpoo-Bati, leurs confréries, mais aussi le rôle joué par leurs structures confrériques dans la consolidation de leur unité communautaire du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Pour étayer ses explications, on a fait appel à l'école de pensée de la nouvelle historiographie africaine, la théorie du culturalisme et évolutionniste. L'école de pensée de la nouvelle historiographie africaine, a contribué à faire un inventaire de diverses sources, afin de cerner l'identité Basaa-Mpoo-Bati et l'influence qu'ont eu leurs confréries pour consolider leur unité historique. La théorie culturaliste a permis dans cette présente étude, de montrer le poids du *Mbok ou Mpéé* dans la cohésion sociale de cette communauté tandis que la théorie évolutionniste permet de montrer comment ce peuple et ses confréries ont évolué dans le temps et l'espace. De cette étude, on retient que, les Basaa-Mpoo-Bati sont un peuple descendant de l'ancêtre Mban depuis le XIV<sup>e</sup> siècle à *Ngok-Lituba*. Il s'agit d'un peuple qui vit dans un espace présentant une diversité d'écosystèmes, marque de son identité humaine et culturelle. Ainsi, le paysage de ce groupement constitué de la forêt, la savane, la mangrove, la Sanaga, les lacs, les rivières est un espace où le développement de la vie est une réalité. Cet écosystème est accompagné d'un climat équatorial chaud et humide favorable au développement des activités économiques, notamment l'agriculture, la pêche, la chasse, l'élevage et autres. C'est autour de cet environnement physique que se sont déployées les confréries de ce groupement dans le but de favoriser leur unité communautaire.

En effet, les Basaa-Mpoo-Bati, qui sont un peuple dont les migrations remontent dans la partie Nord du Cameroun à travers leurs différents grands ancêtres dont l'un d'eux Nnanga Ntu et autres, qui partirent des abords du Lac Tchad en passant par l'Adamaoua pour atterrir à *Ngok-Lituba* en pays Bati. Le rocher de *Ngok-Lituba* symbolise le lieu où cette communauté a pris corps et s'est initiée au système *Mbok ou Mpéé* dont les confréries constituent les démembrements. C'est dans ce rocher mythique que Mban a donné naissance aux trois entités

claniques dont le Basaa, le Mpoo et le Bati et leur a transmis le *Mbok* ou *Mpéé*. Cet espace représente le foyer du *Mbok* ou *Mpéé* des Basaa-Mpoo-Bati, qui a été conservé et transmis des ascendants aux descendants de cette communauté des générations durant. Il s'agit du lieu où, les Basaa-Mpoo-Bati ont hérité le legs traditionnel de leurs ancêtres avant de se disséminer à travers l'étendue du territoire Sud-Cameroun. Cet héritage culturel exprimé par les initiés des confréries, leur a permis de mener une vie harmonieuse, manifeste à travers leur unité communautaire. Pour matérialiser cette vie à travers le *Mbok* ou *Mpéé*, les Basaa-Mpoo-Bati ont structuré leur société avec à leur tête les *Mbombok* ou *Mpéé Mpéé*. Ils sont accompagnés dans l'exercice de leurs fonctions par d'autres membres des confréries que sont les *Ngé Ngé*, les *Nga Ngambi*, les *Mbak Mbak*, les *Koo Koo*, les *Njek Njeck*, les *Likai Likai*, etc. Ces différents initiés incarnent le pouvoir temporel et atemporel. De cette structuration au niveau du sommet, viennent ensuite les chefs de familles, les patriarches, les associations de classes d'âges qui implémentent les directives tracées par les initiés du *Mbok* ou *Mpéé*.

Dès lors, l'unité communautaire des Basaa-Mpoo-Bati est une réalité qui date de leur séjour à *Ngok-Lituba*. Pendant qu'ils étaient tous autour de leurs ascendants, ils ont été initiés au vivre ensemble à travers les us et coutumes qui leur étaient servies par les confréries. Ces us et coutumes tirées du *Mbok* ou *Mpéé* avaient une finalité, celle de conserver l'esprit de fraternité, d'amour et le partage hérités de leurs ancêtres. Ainsi, les originaires de *Ngok-Lituba* avaient été initiés très tôt au mystère du monde qui leur entoure, leur permettant de se déployer à l'intérieur de celui-ci. Cette initiation leur avait permis de se connaître et de se reconnaître partout où ils se trouvaient à l'intérieur de leur communauté. Ceci à travers un certain nombre d'éléments dont la parenté, les techniques de travail, l'art culinaire et la communion de certaines valeurs du *Mbok* ou *Mpéé*. De leur foyer originel *Ngok-Lituba*, jusqu'à leurs emplacements avant l'arrivée des Occidentaux, les Basaa-Mpoo-Bati avaient gardé leur lien de fraternité en la mettant en pratique grâce à l'héritage *Mbok* ou *Mpéé* tant au niveau politique, économique et socio-culturel.

Au niveau politique, l'unité communautaire était vécue en même temps au niveau structurel qu'au niveau fonctionnel. L'unité structurelle se manifestait entre les différentes confréries qui agissaient en communion dans la réalisation d'un projet réel. C'est le cas lorsqu'il fallait palier à une situation mettant en mal l'équilibre social de ce peuple. On peut citer la sorcellerie, l'envoutement, les tueries, le vol, etc, où les initiés agissaient ensemble pour leur éradication. Le résultat de leurs recherches servait de prises de décision qui impactaient sur la bonne marche de ce peuple. Cette unité structurelle était également manifeste à travers la place

de privilège qui leur était réservée lors de certaines cérémonies traditionnelles. Ce statut qui leur était dédiée, était due à la fonction de pouvoir dont ils incarnaient. Ce pouvoir s'exprimait à travers la parole agissante, les bénédictions et bien d'autres éléments. Quant à l'unité fonctionnelle, elle était l'expression de la communion par les Basaa-Mpoo-Bati de l'ensemble des éléments de leur univers social, regroupés dans le *Mbok* ou *Mpéé*. Cette expression de la communion du *Mbok* ou *Mpéé* s'exprimait à travers le partage, les assistances, les structures d'entraides, le respect des us et coutumes, etc. L'unité fonctionnelle était observée également à travers l'interpénétration ethnique, notamment lors des mariages, la parenté, les initiations et l'incorporation de certains membres de clans à l'intérieur d'autres du même peuple. Cette structuration au niveau politique était sous l'emprise des initiés des confréries qui administraient cette société. Les personnes qui n'observaient pas ces valeurs traditionnelles étaient châtiées par ceux-ci. C'est dans ce sens que les Basaa-Mpoo-Bati ne s'étaient pas considérés comme différents, car ils partageaient tous le même *Mbok* ou *Mpéé*, fondement de leur existence.

Cette unité communautaire pendant la période avant la colonisation et après l'indépendance du Cameroun, se manifestait également au niveau économique à travers l'observation de certaines pratiques, que ce soit dans les activités de production des biens et services. Tout était sous la supervision des initiés. Ces derniers accompagnaient au quotidien les membres dans la réalisation de leurs activités, ceci pour le bien être de toute la communauté. C'est ce qui explique le fait que le *Mbombok* ou *Mpéé Mpé*, était consulté chaque fois qu'un membre voulait réaliser une activité ou un service social à l'instar de l'agriculture, la pêche, la chasse, un espace d'échanges ou marché, etc. Outre cela, sur le plan socioculturel, le Basaa-Mpoo-Bati était bien accueilli à l'intérieur de cette communauté. Celui-ci était tenu à participer aux différentes activités menées par les frères tant au niveau politique, économique et socio-culturel. Il était libre de se faire initier partout où il voulait car, les mêmes droits et devoirs lui étaient appliqués sans distinction de son identité, ni moins de l'appartenance ou non au groupement d'accueil. Il s'agit d'une unité communautaire qui s'est matérialisée pendant cette période par la mise en valeur du patrimoine culturel. Cette unité communautaire a été troublée avec la présence des Européens au Cameroun, notamment le protectorat Allemand de 1884 à 1916 et le mandat et la tutelle Franco-Britannique de 1919 à 1960.

Cette présence européenne a entraîné certains changements au sein de cette société et a déstructuré son *Mbok* ou *Mpéé*. L'occupation du territoire Basaa-Mpoo-Bati par les colons Allemands et Français, malgré certains de ses faits positifs, avait pour finalité de détourner ce

groupe de sa réalité sociale, qui est le *Mbok* ou *Mpéé*, à travers lequel les confréries agissaient. Dès le traité Germano-Douala du 12 juillet 1884, le peuple Basaa-Mpoo-Bati a vu son socle culturel traditionnel être attaqué par les missionnaires et les administrateurs. Ceux-ci ayant constaté la place importante qu'occupe le *Mbok* ou *Mpéé*, ont mis sur pied des structures indigènes afin de contrecarrer l'action des initiés du *Mbok* ou *Mpéé*. C'est dans cette logique que sont nés les chefs administratifs, les catéchistes ou anciens de l'église qui étaient les obstacles à l'action des initiés du *Mbok* ou *Mpéé*. L'emprise sociale de ces initiés des confréries était de trop pour les administrateurs et les missionnaires présents sur ce territoire.

Outre ces structures indigènes, les colons tant Allemands que Français, avaient créé des écoles et des églises vectrices de la culture occidentale. Ces deux structures coloniales ont mis en mal l'action des confréries Basaa-Mpoo-Bati pendant cette période. Celles-ci avaient de la peine de réguler la vie à l'intérieur de cette communauté comme auparavant. La conséquence de cette situation était que; la ressource de base que sont les membres de cette ethnie, était orientée plus à l'éducation, à la vie chrétienne et laïque des Occidentaux. Cette éducation a permis la naissance d'une nouvelle classe d'hommes à l'intérieur de ce groupement appelé "élite", qui fut promoteur des valeurs de la culture Occidentale assimilationniste. Certaines "élites" Basaa-Mpoo-Bati avaient mis en difficulté l'action des initiés du *Mbok* ou *Mpéé*, en agissant contre les valeurs de celui-ci et méprisant certaines actions des initiés de confréries. Ces derniers étaient contraints d'agir autrement, c'est-à-dire dans de la discrétion. Surtout concernant certaines pratiques et cérémonies purement sacrées ; d'où le nom leur a attribué par les colons de sociétés secrètes. Les actions menées conjointement par les missionnaires et les colons tant Allemands que Français pour faire disparaître les confréries Basaa-Mpoo-Bati, notamment la création des écoles et églises, n'ont pas réussi à éradiquer l'action des confréries. Les liens existants et établis par les ascendants de cette communauté sous le *Mbok* ou *Mpéé*, étaient plus spirituels que matériels. Ces derniers leur avaient donné l'ensemble des rudiments leur permettant d'agir dans la société, malgré les circonstances liées à l'évolution du temps et des hommes.

Ainsi, les confréries Basaa-Mpoo-Bati pendant la période du XIV<sup>e</sup> siècle à 1996, ont impacté l'unité communautaire des originaires de *Ngok-Lituba* car, elles étaient la source de leur existence. Une source d'existence, fondement de la socialisation des membres de ce groupe ethnique. Cette influence sur l'unité communautaire se faisait observer à travers les canaux d'initiation mis en place par les ascendants de cette communauté. Ces canaux d'unions étaient représentés d'une part par l'ensemble des éléments idéologiques tirés du substrat ontologique



de ce peuple, et d'autre part à travers l'enrôlement des membres au sein des différentes confréries. Sans oublier l'action de celles-ci sur leur vie quotidienne. Concernant l'action des éléments idéologiques tirés de leur substrat ontologique, il convient de dire que ceux-ci étaient la base de la construction de la personnalité des Basaa-Mpoo-Bati.

Parmi ces éléments idéologiques figurent les légendes, les mythes, les cosmogonies et les théogonies, qui apportent des réponses au doute ou mystère que représente l'univers dans lequel vivent les Basaa-Mpoo-Bati. Ces réponses éclaircissent le mental des Basaa-Mpoo-Bati en leur édifiant sur l'origine du monde, de l'homme, de Dieu et les divinités qui concourent à leur existence ; les liens de parenté qui les lient les uns des autres et les différentes phases de leur évolution dans le temps et dans l'espace. Ces assemblages d'éléments tirés de la tradition orale étaient utilisés par les initiés du *Mbok* ou *Mpéé*, afin de construire la personnalité et sauvegarder les liens de fraternité dans ce groupe. Outre ces éléments idéologiques utilisés par les initiés du *Mbok* ou *Mpéé* afin d'impacter sur l'unité communautaire des membres de ce groupe, figure également l'initiation de ceux-ci.

L'initiation est le point central de la socialisation des Basaa-Mpoo-Bati depuis leurs origines à nos jours. Elle est l'élément par lequel les membres de cette communauté s'identifient partout où ils se trouvent à l'intérieur ou extérieur de cet espace. Cette initiation était l'apanage des initiés qui, l'avait hérité de leurs ascendants. L'initiation à l'intérieur de *Ngok-Lituba* et des *nko*, consistait à transférer au peuple de la trilogie unitaire leur identité socioculturelle. Cette dernière leur permettant de pouvoir se mouvoir dans la société. Un membre qui ne subissait pas certaines initiations était astreint à certains espaces de vie. Il ne pouvait jouir de manière totale de son identité, car l'univers social de ce groupement était régi par un certain nombre de valeurs que les membres devaient acquérir. Les valeurs ou actes d'initiation permettant aux membres de pouvoir agir de façon à contribuer à l'équilibre de la collectivité. C'est pourquoi dès la naissance du membre chez les Basaa-Mpoo-Bati, il revenait aux initiés du *Mbok* ou *Mpéé* à l'occurrence le *Mbombok* ou *Mpéé Mpéé*, *Ngé Ngé* de l'ouvrir les portes de cet univers. Le rite *yaa* qu'il présidait en présence des parents de l'enfant, était la première phase d'initiation du membre. Elle permettait au nouveau-né ou membre, de pouvoir se manifester en public au sein de cette communauté étant identifié. L'identification ici consistait à attribuer le nom à celui-ci, le différenciant des autres membres du groupe. Outre l'initiation au *yaa* plusieurs autres initiations étaient en vue chez les Basaa-Mpoo-Bati. C'est le cas de la circoncision, l'initiation à la maturation du corps qui permettait au membre d'être mature, ne craignant pas le milieu social et religieux dans lequel il vivait. Tout ce processus initiatique conduisait à la préparation

à servir le *Mbok* ou *Mpéé* à l'intérieur de ce peuple.

Le résultat de toutes ces alchimies initiatiques consistait à réguler la vie sociale au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati telle qu'héritée de leurs ancêtres. Ces derniers leur avaient ouvert les mystères du monde auxquels ils devaient occuper et obéir grâce à l'initiation. Le système *Mbok* ou *Mpéé* hérité des ancêtres et remis entre les mains des initiés des confréries, permettait à ce groupe ethnique de vivre leur unité dans leur environnement social. Cette vie paisible est le résultat du respect du *Mbok* ou *Mpéé* qui est la mise en application des us et coutumes. Ces dernières sont des cadres normatifs de la vie sociale des Basaa-Mpoo-Bati. Les membres n'agissant pas dans le sens de la mise en application du *Mbok* ou *Mpéé* étaient châtiés par les ascendants à travers l'action des initiés des confréries. De par leur monde souterrain, les ancêtres Basaa-Mpoo-Bati agissaient au quotidien sur la vie de leurs descendants. Cette interaction se manifestait le plus souvent par l'entremise des initiés qui étaient en contact avec eux au quotidien.

Les confréries Basaa-Mpoo-Bati dans leur mission de régulation de la vie, avaient agi dans l'unité communautaire. Elles avaient conservé cet héritage traditionnel tel que reçu de leurs ancêtres. Cet héritage traditionnel regroupé sur le système *Mbok* ou *Mpéé* a structuré la mémoire collective de ce peuple qui se reconnaît comme étant un et soumis à l'action de celui-ci. Ceci a permis l'unité communautaire des différents membres de ce groupe ethnique dans l'espace social qu'ils occupaient. Celle-ci était possible au sein de ce peuple Basaa-Mpoo-Bati par le fait de communier le même fait religieux, moteur de toute existence humaine. Chez les Basaa-Mpoo-Bati, le culte des ancêtres exprimé à travers le *Ngé* était la boussole de tout acte posé. Tout membre était soumis à l'action du *Ngé* qui est la force immanente dans toutes les activités et comportements sociaux dans ce groupe. C'est dans cette même perspective d'action que les initiés Basaa-Mpoo-Bati s'efforcent de nos jours vu le monde changeant.

**ANNEXES**

## **Annexe 1 : Rapport de la pénétration allemande en pays Basaa-Mpoo-Bati en 1905**

### **Tanscription du rapport de la pénétration allemande en pays Basaa-Mpoo-Bati de 1905 réalisée par Molibok Propser**

Edea den 8 dezember 1905

Ebenso wie fächer die malimba, Bakoko und Duala leute im Hinterland als Zwischenhändler und Räuber ihr Anwesen trieben, treiben es nach dem Verbot ins Hinterland zu gehen jetzt die Edéa leute Edië heisten sich richtiges.

En sehe vielen allen habe ich festgestellt, dass die Edië sich in Hinterland herumtreiben, angeblich um zu machen unter dem Verwand, dass sie vom Governor geschickt seien und die Volksstämme gegen die Regierung und die Europaer überhaupt aufsetzen.

Sie verhindern die Volksstämme selbst ihre Produkte nach Edea zu bringen oft mit gewalt um den Zwischenhandel in der Hand zu halten, der hand mühelos einen guten Ertrag bringt.

Sie erzählen den leuten welche noch nie mit Europaer in Berührung gekommen sind die furchtbarsten geschichten von den Europaer, nur um sie abzuhalten nach Edea zu kommen. Die Klagen hierüber sind sehe häufig und die frühere Anbotmässigkeit des Ndogotindis und Badjobs zum grossen Teil Schuld der Edie.

Die Edie stören die Entwicklung und den Handel des Bezirkes ganz gewaltig und belästigen und schädigen die übrigen Stämme verursachen Anruhen und Aufstände.

Aus diesem grunde ist es dringend geboten dass das Verbot ins Hinterland zu gehen auch auf die Edië leuten ausgedehnt und mit aller Strenge durchgesetzt wird.

Ein anderer grund für diese Massregel ist noch völlig unerzogen und sehe ungehorsam sind. Es ist frühen noch nie etwas verlangt worden von ihnen, sie haben sich weder an öffentlicher Arbeit beteiligen noch Lasten tragenbrauchen.

Als in letzter zeit mehrere Expeditionen durch Edéa kamen waren Ediës als Träger rechtzeitig bestellt und ihnen ein relativ sehe hoher Lohn versprochen, doch die grosste Anzahl der Leute ist einfach weggebaufen und trieb sich in Hinterland herum.

Als sie zum wegebau gerufen wurden kamen sie auch nicht trotzdem ihnen erst Lohn versprochen wurde.

Weder gute zureden, nahe Ermahnen, noch Strafdrohungenhalsen. Zum Arbeiten ist der Stamm zu faul.

Erst nachdem ich die Zingelstreffer angezogen und mit Strafen eingegrissen habe ist die nötig Anzahl von Leuten gekommen. Jetzt natürlich müssen sie zum Strafe ohne jede Lohnung oder geschenk arbeiten.

Durch diesen Angehorsam ist der wegebau und wochen verzögert. Die übrigen Stämme hingegen haben bis jetzt ohne besondere Schwierigkeiten die nötigen Leute gestellt.

Die Edië haben auch nie ihre Buschwege gut weingehalten und wohnen verstrut und versteckt ein Bush. Es ist für das Bezirksamt recht beschänend und wahrlich nicht von gutem Einfluss auf die übrigen Stämme, dass der nächst liegende Stamm noch so ganzunerzogen ist. Von den Edië Leuten könnten sich alljährlich recht gut 300-400 und noch mehr als Pflanzungen arbeiten verdingen, dach sind die Leute viel zu faul und müssen erst zur Arbeit erzogen werden.

Hier ist ein zweng zur Arbeiterstellung für die Pflanzungen durch die Regierung sehr am Platze. Wenn den Edies erst verboten ist ins Hinterland zu gehen worden sie allmählich mehr in die gewalt des Bezirksamts kommen und auch schliesslich sich daran gewöhnen müssen zu arbeiten.

Da es mir bekannt ist, dass eine Anzahl von Edea Leuten auf Veranlassung von Kaufleuten sich im Hinterland herum treiben feils um ausfindig zu machen wo Elsenbein notl zu haben ist und um als catcher die Eingeborenen mit ihren Produkten für ihre Firma abzufangen habe ich alle Firmen und missiens gesellschasten zu einer besprechung dieser Sache eingeladen um von vornherein vorzubeugen dass später gegen ein solches Verbot

Einspruch erhoben wird. In Gegenwert der Conkurrenten hat natürlich keiner zugegeben, dass er Catcher ausschicker und dalle haben sich für ein solches Verbot ausgesprochen. Eine Abschrift des Protokoll füge ich gehorsamst in Aulage bei.

Ich habe nun der Edea Leuten bei Strafendrohung verboten ins Hinterland über ihre Landschaftsgrenze hinaus zu gehen. Stur auf Antrag wird in einzelnen Fällen schriftliche Erlaubins erteilt und durch fintragung in eine Liste strenge Controlle ausgeübt.

Ich bitte gehorsamst diese Anordnung genehmigen und durch einen Erlass dies Verbot für die zukunft festlegen zu wollen.

Da der Edië Stamm sich nach Süden noch weit über den Nyong erstreckt die Grenz verhältinsse sind mir dorf nicht bekannt, da der Teil jenseits des Nyong zu Lolodorf gehört wäre es wunschens wert, dass auf der Controlle halber im Bezirk Lolodorf das Verbot eingeführt wird.

Bei dieser Gelegenheit möchte ich mir zu bemerken erbauben, dass im Interesse der einheitlichen Verwaltung eine Neuregelung besirks begrenzung angebracht sein dürcfte um so mehr als die bisher übliche Bezeichnung Bakoko für das Hinterland von Edea Tatsächlich miht rehlig ist.

Bakoko ist eigentlich ein Schimpf wort und bedeutet buschmann. Diese Bezeichnung wurde von den Duala den Yakalak / die Duala nannten diese Yabakalaki auf Rarte fälschlich

Yabakalaki die) rechten Sanaga Afer westlich vom Ossa See miht Ossa See den O ist Preposition beigelegt.

Stammverwendt mit diesen Yakalak der eigentlichen Bakoko sind mir die Edié (oder Aediae) Ndogbissol und Yabi leute während alle übrigen Stämme des Edea Hinterlandes Bassa Heissen. Bassa hat eine besondere Sprache ganz verschieden von der Sprache der Yakalak bezn. Bassa erstreckt sich aber auf weiter noch Süden über den Nyong hinaus. Der Bezirksamtman.

**Source:** ANY FA/117 Akten betr Bezirksamt Edéa 1906-1906.

### Traduction du rapport réalisé par Molibok Prosper

Édéa 8 décembre 1905

Tout comme les Malimba, les Bakoko et les Duala conduisaient leurs biens dans l'arrière-pays en tant qu'intermédiaires et voleurs, après l'interdiction d'entrer dans l'arrière-pays, maintenant le peuple Adié veut dire qu'il a raison.

Dans de nombreux cas, j'ai remarqué que les Adié flottent dans l'arrière-pays, soi-disant pour faire quelque chose sous les parents qu'ils ont été envoyés par le gouverneur et qu'ils dressent les tribus contre le gouvernement et les Européens en général.

Ils empêchent les tribus elles-mêmes de redouter leurs produits à Édéa, souvent par la force afin de garder en main le commerce intermédiaire, laquelle main peut facilement obtenir un bon profit.

Ils racontent à des gens qui n'ont jamais été en contact avec des Européens les histoires les plus terribles d'Européens, juste pour les empêcher de venir à Édéa. Les plaintes à ce sujet sont souvent observées et la mauvaise offre des Ndogntindis et les mauvais emplois sont en grande partie à blâmer pour Edéa.

Les Adié perturbent énormément le développement et le commerce du quartier et gênent et nuisent aux autres tribus, provoquant émeutes et révoltes.

Pour cette raison, il est impératif que l'interdiction de pénétrer dans l'arrière-pays soit étendue aux Adié et appliquée avec toute la rigueur.

Une autre raison de cette règle d'enfermement est encore totalement inculte et voir désobéissante. On ne leur a jamais rien demandé de bonne heure, ils ne participaient pas aux travaux publics ni n'avaient à supporter de charges.

Lorsque plusieurs expéditions sont passées par Edéa récemment, les Adié s'ont été commandés en temps utile comme porteurs et leur ont été payés un salaire relativement élevé, mais la majorité des gens sont simplement partis en voiture et ont traîné dans l'arrière-pays.

Lorsqu'ils ont été appelés à travailler sur la route, ils ne sont pas venus, même s'ils avaient reçu un salaire.

Ni bonne persuasion, ni avertissement serré, ni torsion des peines. Le noir est trop paresseux pour travailler.

Seulement après avoir touché le zingel enfilé et assommé avec des punitions le nombre nécessaire de personnes est venu. Maintenant, bien sûr, ils doivent travailler comme une punition sans aucun salaire ni cadeau.

A cause de cette obéissance, la construction de la route est retardée de plusieurs semaines. Les

autres tribus, en revanche, ont jusqu'ici fourni le peuple nécessaire sans aucune difficulté particulière.

Les Edië n'ont jamais bien gardé leurs chemins de brousse et vivent de manière dispersée et caché un buisson. Est-ce assez honteux pour le bureau de district et certainement pas de bonne influence sur les autres tribus que la tribu la plus proche est complètement inculte. Parmi les habitants d'Edéa, 300 à 400 et même plus pourraient faire du bon travail chaque année en tant que travaux de plantation, les gens du toit sont beaucoup trop paresseux et doivent d'abord être formés pour travailler.

Ici, une position de travail obligatoire pour les plantations par le gouvernement est très appropriée.

Une fois interdits aux Adié de pénétrer dans l'arrière-pays, ils passeront progressivement sous le contrôle de la préfecture et devront éventuellement s'habituer au travail.

Comme je sais qu'un certain nombre d'Edéa colportent dans l'arrière-pays à l'instigation des marchands pour savoir où se trouve l'ivoire et pour attraper les indigènes avec leurs produits pour leur entreprise, j'ai invité toutes les entreprises et Missiens Gesellschaftschasten à une discussion de cette affaire afin d'éviter d'emblée que plus tard contre une telle interdiction

Une objection est soulevée. En échange de la valeur des concurrents, bien sûr, personne n'a admis qu'il envoyait des attrapeurs et tout le monde s'est prononcé en faveur d'une telle interdiction. Je joins docilement une copie du protocole.

J'ai maintenant interdit aux habitants d'Edéa d'aller dans l'arrière-pays au-delà des limites de leur paysage lorsqu'ils sont menacés de punition. Dans des cas particuliers, une autorisation écrite est donnée obstinément sur demande et un contrôle strict est exercé en l'inscrivant dans une liste.

Je demande docilement d'approuver cet arrêté et de vouloir établir cette interdiction pour l'avenir au moyen d'un décret.

Etant donné que la tribu Adié s'étend encore loin au sud sur le Nyong, je ne connais pas les zones frontalières car la partie de l'autre côté du Nyong appartient à Lolodorf

Il serait souhaitable que l'interdiction soit introduite dans le district de Lolodorf à des fins de contrôle.

A cette occasion, je voudrais faire remarquer que dans l'intérêt de l'administration unifiée, un nouveau règlement devrait être approprié d'autant plus que le nom Bakoko, qui a été utilisé jusqu'à présent pour l'arrière-pays d'Edéa, est vraiment trompeur.

Bakoko est réellement une malédiction mot et signifie bushman. Ce nom a été donné par les



Duala aux Yakalak / les Duala appelaient ce Yabakalaki sur Rarte à tort Yabakalaki le) droit Sanaga Afer à l'ouest d'Ossa See miht Ossa See den O est Proposition ci-joint.

Coffre utilisé Avec ces Yakalak, les Bakoko actuels sont les Edié (ou Aediae) Ndogbissol et Yabi alors que toutes les autres tribus de l'arrière-pays d'Edéa sont des Bassa Heissen. Le bassa a une langue particulière très différente de la langue des Yakalak bezn. Mais Bassa s'étend plus au sud sur le Nyong L'administrateur de district.

## Annexe 2 : les Basaa vu par Pierre Penda

HISTOIRE ET COUTUMES DU PEUPLE BASSA

Par Pierre PENDA

CHAPITRE 1er.- L'ancêtre NANGA.-

Ayant besoin de nouvelles terres et craignant surtout la domination des empires et des états lors de grandes invasions au Nord de l'Afrique entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles, à la recherche de terres pour garantir sa liberté et celle des siens. Au cours du voyage, il était accompagné de ses deux fils, de leurs femmes, leurs enfants et de ses frères consanguins. Ils allaient dans une direction inconnue, en aventuriers. Ils marchèrent à travers savanes et forêts, durant des années en plusieurs étapes de campement.

Et au XII<sup>e</sup> siècle, ils arrivèrent au Cameroun, au bord d'un fleuve qu'ils dénommèrent "Lep Nanga" ou "Sananga" : fleuve de Nanga, actuellement (Sanaga). Marchant le long du fleuve, ils arrivèrent à l'embouchure d'une rivière dénommée "Liwa", puis prenant la rive droite de cette rivière, le cortège ancestral atteignit "Ngock-litupa" : "Pierre à trou", située à la limite des arrondissements de Babimbi et de Bafia. Harrassés de fatigue, par suite de leur longue marche et trouvant le lieu à leur convenance, Nanga et sa troupe s'y logèrent et y demeurèrent longtemps. Ce fut la dernière étape où tous vécurent ensemble avant de se disperser. Avant leur arrivée, il semble que le Cameroun était primitivement habité par les "Bako" ou Pygmées que les migrations suivantes refoulèrent vers le Sud.

Prière de l'ancêtre Nanga à "Hilolombi" ou "le très Haut" à Ngok-litupa.

- Vu son âge très avancé (cent saisons sèches environ) et le petit nombre de ses descendants, considérant que ses belles-filles, depuis un certain nombre d'années ne donnaient plus d'enfants, Nanga, l'ancêtre, se mit à se plaindre et à se lamenter. Tandis qu'il se promenait sur "Ngock--litupa", et contemplant les immenses forêts inhabitées, songeant à son infime descendance, Nanga s'adressa en pleurant à "Hilolombi" par l'intermédiaire de "Nock-litupa" et le pria en ces termes :

"Me voici donc à tes pieds, Ngock-litupa, Père et Mère des Hommes. Tu fis la promesse à mon père de lui donner une descendance étendue et infinie comme l'herbe de la savane. Et me voici seul à tes pieds ! Le nombre de mes saisons sèches devient chaque jour plus pesant, et je n'ai que deux fils !... Si du moins, ils étaient eux plus féconds ! Mon aîné Ngé n'a encore que deux enfants ; son cadet Nanga-Nanga, en a autant. Un de nos pères ne dit-il pas : "Mbombe ni e i num matam", c'est-à-dire : "Malheur à la plante qui meurt sans laisser de fruits". Un autre proverbe dit aussi : "Mbon wog mison mi neneg" : "Quand les plantes meurent, les rejetons les remplacent. Djoh, aurais-tu menti à mon père ? Impossible. Alors, dis-moi ce que je dois faire, à qui m'adresser. Que me faut-il accomplir pour te plaire, et mériter ta faveur ?"

- 2 -

Après cette prière, Nanga reposa sa tête contre la pierre du rocher et s'endormit. Puis un roulement comme celui du tonnerre se fit entendre et une voix retentit : "Moi, l'ancêtre, Moi l'origine, Moi, la mère de tous les hommes, je ne peux pas me tromper ni te tromper, ni même avoir trompé ton père. Nanga, continua-t-elle, fils de la terre, fruits de mes entrailles, je ne peux pas te tromper. Mais tu es homme et moi je dispose des années et des siècles. Je suis le Père des Générations. C'est moi qui règle la mesure du temps. Mais puisque ton impatience t'a donné de l'audace, et puisque ton audace n'a pas cessé d'être respectueuse, j'aurai pitié de toi et donnerai à tes yeux de voir le commencement de la réalisation de ma promesse. Va de ce pas, lui dit encore la voix, consulter le Ngambi selon le rite hérité de ton père ; tu sauras alors ce qu'il te faut faire pour voir le commencement de ta potérité".

#### Révélation du rêve.

Nanga se leva avec crainte, cherchant l'homme qui lui parlait. Mais il ne le trouva pas. Il partit aussitôt trouver le "Mbo-Ngambi" : Prêtre de Ngambi, afin que celui-ci lui révélât le message de Djob.

Le lendemain, Nanga partit, accompagné du "Mbo-Ngambi" à la recherche de Ngambi'si (ou tarentule) dans son trou. L'ayant trouvé à l'est de Ngock-litupa, le Mbo-Ngambi construisit un appentis avec des branches au-dessus du trou de la tarentule pour abriter l'animal sacré ; puis il introduisit dans le terrier les "diho" ou feuilles divinatoires qu'il recouvrit ensuite et tous les deux s'en retournèrent au village.

A l'aube du second jour, le prêtre et l'ancêtre Nanga se rendirent à nouveau sur le lieu de Ngambi, recevoir la révélation du message de Dieu.

"Noble Nanga, petit-fils du ciel, lui dit le Mbo-ngambi, voici le message de ton Dieu transmis fidèlement par le Ngambi'si : "Purifie-toi, pour que tu sois absous de tes péchés, afin de voir l'instrument de ta prospérité. Tu vas organiser une grande fête (pour ta purification), avec des danses principales les "Maum". Comme sacrifice, tu offriras chèvres et poulets avec le sang desquels tu seras aspergé. Toutes les cérémonies rituelles se dérouleront à l'ombre de l'arbre "SUKE". Quand tu seras absous, purifié et béni, tu verras le commencement de la multiplication de ta race".

#### Réalisation de la promesse.

Nanga accomplit les rites de purification et accepta d'observer la loi nouvelle. Il reçut alors ce qui devait donner fécondité à sa race, la vipère qu'il trouva enroulée sur des oeufs sous l'arbre "SUKE". Cette vipère donnait périodiquement des oeufs qui devaient servir à la fécondité des belles-filles de Nanga et de toute sa descendance : chaque fois que les femmes de Ngé et de Nanga avaient goûté des oeufs de la vipère, elles concevaient et accouchaient aux mêmes périodes.

Ceci ne plut pas à la première femme de Ngé. Remplie de jalousie, elle dit à son mari : "Si ton père t'avait aimé, toi l'aîné, il aurait obtenu de Dieu, plus de privilège pour toi ; il t'aurait garanti le droit de commander ton frère Nanga-Nanga. Or voilà qu'aujourd'hui il est en

.../...

### ANNEXE 3 : QUELQUES TEMOIGNAGES ORAUX RECUEILLIS SUR LE TERRAIN.

#### TEMOIGNAGE DE PIERRE TITI WEL

Il faut reconnaître d'abord qu'un peuple existe lorsque les membres de ce peuple se reconnaissent comme tel et lorsqu'ils sont reconnus par les autres. Basaa-Mpoo-Bati, c'est un peuple qui est né, qui n'existait pas et qui demain n'existera plus. Le concept Basaa-Mpoo-Bati est un concept qui a émergé vers les années 1990, car à l'époque tout le monde était Basaa. C'est quand on a nommé Yondo Marcel ministre que les Bakoko se sont détachés. C'est à partir de là que le groupe a commencé à se disloquer. Le président Ahmadou Ahidjo distribuait les postes de responsabilité en fonction des groupes sociaux. Les Bakoko se sont disloqués du groupe Basaa parce qu'ils se disaient engloutis par celui-ci et ne pouvait pas être vu en tant qu'entité sociale propre. Lorsque les spiritains ont pris possession du Cameroun, ils choisirent dans chaque groupe ethnique une langue pour leur évangélisation. Pour le peuple Basaa-Mpoo-Bati, la langue Basaa avait été choisie pour les spiritains pour leur évangélisation, car elle est la plus unie que les langues Basis'o.

Les Basaa-Mpoo-Bati sont un seul peuple. Leur problème est qu'ils ont été évangélisés en langue Basaa. A l'époque de l'administrateur Yves Nicol, tout le monde était Bakoko. Après c'est devenu Basaa. D'ailleurs, dans le Mpoo il y a les Basaa-Mpoo comme les Badjob et les Ndogbiso'o et les Bakoko-Mpoo comme les Basis'o. Les Bati quant à eux sont des Basaa. Il s'agit d'un peuple peu nombreux suivis par les Mpoo et les Basaa qui sont plus nombreux. Le peuple Basaa-Mpoo-Bati a en commun un même ancêtre qui est Mban-Ngé. Le mythe dit que Pendant qu'ils fuyaient les cavaliers venant du Nord l'ancêtre de ce peuple Mban-Ngé se réfugia à *Ngok-Lituba*. C'est pourquoi chez les Mpoo on parle de *Lituba* qui est renvoie au refuge. Ce mot a tout son sens en langue Mpoo. Mban-Ngé se refuge à *Ngok-Lituba* avec ses enfants. Après le départ des cavaliers, ils sortirent avec ses enfants et ceux-ci disséminèrent sur l'ensemble du territoire. Il y a n'a qui sont restés sur place ; le cas des Bati et les Basis'o. Les Bati et les Basis'o sont restés les gardiens de *Ngok-Lituba*. Le concept Basaa-Mpoo-Bati obéit à la distanciation de *Ngok-Lituba*. Les Bati les plus proches suivis des Mpoo et des Basaa. Il s'agit d'un peuple autochtone comme les montagnards des Monts Mandara. Quand nous étions enfants, les Basaa-Mpoo-Bati nous disaient que nous sortons de *Ngok-Lituba*. Nous ne sommes pas venus d'ailleurs comme les Douala. Cela se vérifie avec les guerres que nos parents ont mené avec la pénétration allemande notamment le blocus d'Edéa. Nous avons défendu notre pays. Les Basaa-Mpoo-Bati sont venus de *Ngok-Lituba*. C'est la recherche des nouvelles terres

qui est à l'origine de leurs migrations. Leurs migrations se sont faites en en vagues successives. Les causes de leurs migrations sont économiques, conflictuelles, familiales.

Les confréries Basaa-Mpoo-Bati intègrent le système *Mbok* avec les rôles particuliers. Ces confréries agissent dans tous les domaines de la vie. C'est le rôle que les ancêtres ont eu à les donner sous le couvercle du *Mbok*. Le *Mbok* est l'organisation suprême du peuple Basaa-Mpoo-Bati et les confréries représentent son gouvernement. Pour être *Mbombok*, on n'a pas besoin de subir les initiations à l'intérieur des confréries. Il y a n'a qui le font mais ce n'est pas obligé. Nous avons eu la chance que quand les missionnaires sont arrivés dans notre peuple, ils n'ont pas reconnu le *Mbok*. Ils ont mis le *Mbombok* de côté. En pays Basaa-Mpoo-Bati, lorsqu'un membre aspirait à la fonction de *Mbombok*, il était présenté à sa communauté au cours d'une assemblée. Le président de l'assemblée posait une question de savoir à l'ensemble du peuple ; est-ce que ce monsieur peut-il devenir *Mbombok* ? Ou bien qu'en pensez-vous ? Lorsque le peuple se tait et ne dit pas mot, ça veut dire qu'il consent. L'initiation au *Mbok* consiste à l'étude et le maniement de 174 écorces et plantes. Le futur *Mbombok* doit est appelé à assister aux autres cérémonies du *Mbok* des autres *Mbombok* où il découvre beaucoup de chose. Le *Mbombok* est celui qui dit des choses.

L'intégration des Basaa-Mpoo-Bati est une réalité qui tire ses origines de *Ngok-Lituba*. Il s'agit d'un peuple qui parte en commun le même patrimoine culturel qui est le *Mbok*. Le *Mbok* est l'est l'ensemble des normes coutumières et de comportements au sein de la société Basaa-Mpoo-Bati. Les initiés des confréries qui sont les garants de ses valeurs ancestrales veuillent qu'elles soient respectées au sein du peuple. C'est autour des initiés des confréries que la vie des Basaa-Mpoo-Bati est fondée. Avant la présence occidentale dans notre peuple, ce sont les initiés des différentes confréries qui agissaient au sein de la société. Les terres étaient entre les membres du *Mbombok* qui les partageaient à l'ensemble des membres de la communauté. Les initiés des confréries comme le *Ngé*, le *Ngambi*, le *Koo*, le *Mbak*, etc, accompagnaient le *Mbombok* dans la bonne conduite des affaires de la communauté. L'intégration des Basaa-Mpoo-Bati est liée au partage du même patrimoine traditionnel. Lorsque moi Basaa je me retrouve en pays Mpoo ou Bati, je suis chez moi. Je ne suis pas considéré comme un étranger. La même chose pour les Mpoo et Bati chez nous. Pareil lorsqu'on a une cérémonie liée *Mbok* chez nous, les initiés Mpoo et Bati sont avec nous vis-versa. Nous partageons en commun les mêmes initiations et coutumes au service de notre peuple. Ceci pour témoigner que nous sommes une seule personne, un seul peuple. Vous pouvez observer de nos jours au sein des églises chrétiennes où on parle de la communauté Basaa-Mpoo-Bati. Les ressortissants de ce

peuple se reconnaissent comme frères vu qu'ils descendent tous de *Ngok-Lituba*. Les confréries Basaa-Mpoo-Bati unissent et rassemblent les membres de ce peuple. Les initiés des différentes confréries se rencontrent de tout temps afin que le peuple Basaa-Mpoo-Bati puisse rester soudé autour du *Mbok*.

**Source** : Molibok Prosper

### TEMOIGNAGE DE NDOG WALTER

Les Bati s'intègrent dans le grand ensemble Basaa-Mpoo-Bati. Il s'agit de trois communautés distinctes mais frères. Selon la tradition orale, les Bati viennent du Soudan. Cette poussée migratoire les a amenés au Cameroun. Certaines familles Bati sont restées du côté de Nanga Eboko et d'autres sont dans l'arrondissement de Nyanon. Ils se sont retrouvés dans la grotte de Ngok-Lituba avec leurs frères Mpoo et Basaa. Mais c'est part après que les deux autres frères ont migré vers l'autre rive c'est-à-dire vers la Sanaga et les Bati sont restés sur place. L'autre version de la tradition orale nous dit que les Bati sont une communauté à part car, lors des assises, ils avaient leur façon de fonctionner pour dire oui ou non face aux décisions à prendre. La grotte de *Ngok-Lituba* qui survolait lors de leurs assises, elle a demandé de tomber au point où se tenaient les assises. Coïncidence des faits, la demande de la grotte à tomber sur le lieu des assises des Bati va coïncider au moment où ce peuple était en train de dire oui aux décisions adoptées lors des assises. C'est comme ça que la grotte de *Ngok-Lituba* est descendue sur eux et ils sont restés à cet endroit. L'histoire du peuple Bati est étroitement liée à celle de *Ngok-Lituba*. La tradition orale affirme que les Bati descendent d'un ancêtre commun appelé béléck ou Mbeleck. Béléck engendre Mbouè qu'on appelle encore *Mbok Ngok*. Ce dernier va engendrer Barak tandis que Barak va engendrer Sop-Barak. C'est de Sop-Barak qu'est né Nti l'ancêtre des Bati.

Les Basaa-Mpoo-Bati sont entrent au Cameroun par le Nord en descendant jusqu'à *Ngok-Lituba*. La particularité des Bati est qu'ils parlent et entendent ce que leurs frères Basaa et Mpoo parlent ce qui est le contraire pour leurs frères. Les Bati comprennent le Basaa et le Mpoo. C'est une réalité innée. Les Basaa-Mpoo-Bati ont en commun le même ancêtre qui est Mban. Il s'agit d'une fratrie qui a en commun la même tradition incarnée le *Mpon (Mbombok)*. Les Bati sont restés dans la savane de *Ngok-Lituba* tandis que leurs frères sont entrés dans la forêt. L'intégration est naturelle au sein de ce peuple car, il partage en commun le même socle traditionnel qui est le *Mbok*. Le peuple Basaa-Mpoo-Bati se structure autour de leurs traditions. Partout où un membre de ce peuple se trouve, il est appelé à respecter les coutumes du peuple qui sont les mêmes. A l'époque de nos grands-parents, tout le monde vivait selon le *Mbok*. Lorsqu'une personne avait des problèmes, il se rendait auprès des initiés du *Mbok* pour chercher solution. Lorsque tu rêvais mal la nuit, tu te rendais le matin chez un initié du *Ngambi* pour avoir la signification du *Mbok*. Un enfant ne pouvait jamais sortir de chez lui sans consulter le *Ngam* qui lui prédit la journée ou sur l'objet à faire. Pareil lorsqu'une personne sortait pour aller en voyage dans un autre village ou chez un membre de famille, les parents faisaient un rite de

bénédictio afin que l'esprit des ancêtres veuille sur elle pendant le parcours. Lorsque cette personne arrivait à destination, elle était bien reçue par la famille d'accueil et l'ensemble du village qui le prenait comme leur fils. Toute cette hospitalité était liée à nos valeurs traditionnelles garanties par le *Mbok*. Quand moi par exemple je pars chez mes frères Biso'o, je ne me considère pas comme un étranger. Je suis chez moi. J'assiste à l'ensemble des cérémonies traditionnelles organisées là-bas car, elles nous sont communes. Pareil pour un Biso'o ou Basaa qui arrive chez nous les Bati.

C'est le *Mbok* qui gouverne chez nous. Celui qui ne le respecte pas est appelé à mourir dans la mesure où il agit instantanément. Même le *Mpom* qui est le garant, s'il ne fait pas ce que les ancêtres ont établi, il est frappé de mort. Le *Mbok* agit dans l'ensemble de la communauté. Le *Mpom* est celui qui organise les cérémonies rituelles liées à un cas précis au sein du peuple. Lorsqu'une personne est victime d'un mauvais sort, il revient au *Mpom* de conjurer le sort à travers un rituel approprié dans un bosquet. Le *Mpom* est accompagné dans ses fonctions par les lieutenants que sont les *Ngé, Nkool (Koo), Ngambi, Ndjek, Mbak* et autres. Tous mettent en marche la volonté la volonté des ancêtres qui est de favoriser la vie des membres de notre peuple. C'est pourquoi lors des événements traditionnels, le peuple Basaa-Mpoo-Bati est toujours rassemblé autour de leurs initiés du *Mbok*. Le cas des mariages, des cérémonies funèbres, le baptême, etc. Les confréries Basaa-Mpoo-Bati sont les gardiens du vivre ensemble dans ce peuple. Elles facilitent l'intégration des membres de ce peuple. Cette intégration était palpable travers les échanges et services que les uns et les autres faisaient. S'il faut prendre par exemple le commerce, nos frères portaient souvent vendre les produits agricoles au marché de Nyanon et de Ndom pendant la période coloniale. Ces peuples venaient également vendre leurs produits chez nous au marché de Kelleng. Parfois, quand un membre de ces peuples avait un problème de semence agricole, il partait demander chez ceux qui avaient en quantité pour pouvoir semer également. Notre intégration est régie par le partage en commun du *Mbok*. La tradition ne meurt pas bien que le *Mpom* soit devenu sujet du chef et notable dans la chefferie. Le Bati a connu la colonisation à la différence de leurs frères, il n'a pas été agressif vis-à-vis des blancs. C'est pourquoi les blancs ne se sont pas installés chez nous. Ils s'installaient là où il y avait les résistances comme à Ndom et à Songmbock. Pendant une partie de la colonisation française, le peuple Bati intégrait le canton Nyanon. C'est en 1943 que le canton Bati est créé.

**Source** : Molibok Prosper



### TEMOIGNAGE DE BENOIT MADAK

C'est Nsaa qui accouche les Basaa-Mpoo-Bati qui sont tous les fils de Nnanga. Le Nti des Bati est le frère des Basaa et Mpoo. Nous sommes une seule personne. Nous ne sommes venus de l'Egypte en passant par Nanga Eboko et *Ngok-Lituba*. Bon nombre de nos frères sont restés à Nanga Eboko. On les appelle les Bamvelé. Ils ont eu peur de traverser la Sanaga avec nos ancêtres. Les Bamvelés sont les Basaa de Nanga-Eboko. Ce sont les guerres qui sont à l'origine des migrations Basaa-Mpoo-Bati. Nsaa a traversé le Nil en Egypte en menant les guerres jusqu'à leur arrivée à *Ngok-Lituba*. Le mythe de l'implantation du rocher *Ngok-Lituba* affirme que les Bati lors d'une cérémonie de mariage, deux enfants furent envoyés puisés de l'eau dans le cours d'eau *Lihoua*. Le rocher qui survolait le ciel demande aux Bati en fête que je tombe ici, ils répondent ooh. C'est comme ça que le rocher tomber sur eux, seuls les deux enfants survécurent. C'est pourquoi les Bati ne connaissent pas l'inceste et se marient entre eux et *Ngok-Lituba* un lieu sacré. Les Basaa-Mpoo-Bati sont sortis de *Ngok-Lituba*.

Nous ici à Bisseng, nous venons de *Ngok-Lituba*. Pour nous installer sur cette terre, nous avons mené des guerres avec les Yambassa du côté de Ndog Moongo. Nous avons mené beaucoup de guerres dans le but de conquérir ce territoire. Plus la ligné grandissait, plus elle avait besoin de l'espace pour sa survie. Le *Mbok* qu'il avait avant a évolué de nos jours. Les enfants d'aujourd'hui ne veulent plus restés à coté de leurs parents pour apprendre le *Mbok*. Le *Mbok* prône l'amour entre les Basaa-Mpoo-Bati. Auparavant, lorsqu'un *Mbombok* faisait un rêve, il partait chez un autre ou chez un *Ngambi* pour sa signification. La signification qui lui était donné était toujours vraie. On n'explique pas le rêve en pays Basaa-Mpoo-Bati à partir de 10h. Cela se fait très tôt le matin lorsque tout est calme et que les esprits des ancêtres sont encore en activités. Tous ce que nous faisons est contrôlé par les ancêtres qui agissent à travers les initiés du *Mbok* que sont les *Mbombok*, les *Ngé Ngé*, les *Ngangambi* et autres.

Le *Mbombok* est celui qui est courant de tout ce qui doit se produire au sein de la société. Que ce soit l'agression, la perte en vie humaine, l'introduction d'un mauvais sort ou l'avènement d'une disette. C'est le cas avec le prêtre Nyobe Thomas dont les maquisards de l'UPC avaient préparé l'assassinat. Il a fallu l'intervention de mon père qui était *Mbombok* à cette époque qui l'informe de cette tentative d'agression et le sauve la vie. Le *Mbombok* est celui qui suit le droit chemin. Le *Mbok* ne s'achète pas mais se donne d'où l'initiation. Les missionnaires blancs ont voulu que mon père les donne le *Mbok* il a refusé. La colonisation était la dictature et l'exploitation. Hans Dominik a eu à pendre les gens à Kombé qui refusait de l'aligner à leur commandement. Notre territoire a connu la présence de plusieurs missionnaires parmi lesquels les missionnaires Américains Good, Galway. Ces derniers ont construit une

église et un hôpital à Ibop.

C'est Ahmadou Ahidjo qui a créé la division au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati. Mais par la grâce du Sai mené par les *Mbombok* et les *Koo koo* à travers, les messages de bénédictions, d'appels à l'union-sacrée, les chants et danses que le peuple Basaa-Mpoo-Bati est resté uni et vit ensemble jusqu'à nos jours. Tout ce Sai vient de *Ngok-Lituba*. Celui qui au Sai avec un mauvais cœur meurt. Face à un problème au sein du peuple Basaa-Mpoo-Bati, le *Mbombok* sort et fait régner le *Mbok*. On n'initie pas n'importe qui au *Mbok*. C'est celui qui a la capacité de rassembler qu'on donne le *Mbok*. Le *Ngé* c'est le Totem. Il veille à la vie en harmonie au sein de la société. Lorsque qu'un mauvais sort ou une mauvaise pratique introduit le peuple et le met en difficulté, le *Ngé* se met en action afin de l'éliminer. Le *Ngé* est donc le gardien spirituel du peuple. Le *Ngé* met également en exécution la justice immanente. En tant guide spirituel, le *Ngé* veille à au respect des us et coutumes du peuple. Lorsqu'une personne ne les respecte pas, il subit le châtement des ancêtres. Pareil pour les autres initiés des confréries. Outre le *Ngé*, on a le *Ngambi*. Le *Ngambi* sort de la terre. Les ancêtres vivant sur la terre, il est question d'être en communication avec eux. Le *Ngambi* c'est la communication avec les ancêtres à travers les consultations. L'homme *Ngambi* facilité aussi la résolution de certains litiges, à trouver certains coupables de crimes et à guider les décisions du *Mbombok* au sein de la communauté. Concernant le *Mbak*, il existe deux types ; le *Mbak* maladie naturelle et le *Mbak* lié à la mort par accident d'un membre de la famille. Toute action des initiés du *Mbak* vient des ancêtres qui les donnent le pouvoir d'agir sur le sang verser. Le remède du *Mbak* se consomme par tout le monde. La personne qui ne consomme pas le remède concocté par les initiés du *Mbak* subit la maladie liée au meurtre par accident du membre du groupe. Le *Koo* est l'organisation des femmes qui s'occupent de leurs problèmes, le traitement des maladies et la protection de la société. Lorsqu'un danger s'annonce au sein de la société, les initiés *Koo* participent à sa riposte. Les confréries Basaa-Mpoo-Bati permettent l'intégration des membres de ce peuple car, ce sont elles qui encadrent la vie de ceux-ci. Elles sont communes à l'ensemble des membres de ce peuple depuis *Ngok-Lituba*. Que tu sois Basaa, Basiso ou Bati, nous avons en commun le même *Mbok*. Personnes n'est étranger en pays Basaa-Mpoo-Bati. Lorsqu'un membre de ce peuple se retrouve dans territoire quelconque, il obéit tout simplement au *Mbok*. A l'époque cette vie ensemble se manifestait à travers les échanges et les fréquentations entre les membres de ce peuple. Nos parents et grands-parents à travers le système des alliances traditionnelles, se fréquentaient afin de consolider leur fraternité. Ces fréquentations se passaient à travers les visites ou des invitations à la consommation d'un repas traditionnel et du vin de palm.

**Source** : Molibok Prosper

**SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

## I- SOURCES

## A- SOURCES ORALES

N°	NOMS ET PRENOMS	AGE	FONCTION	LIEU	DATE
01	Abessolo Pierre	57 ans	Enseignant	Yaoundé	27/08/2022
02	Atangana Eugene	47 ans	Sculpteur	Yaoundé	23/08/2022
03	Bamga Simon Pierre	63 ans	<i>Mbombok</i> et chef traditionnel	Bamhlé/Ma kondo	24/02/2018
04	Bayamag Jean Marie	84 ans	Chef de premier degré	Ebombé	07/11/2018
05	Biboum Parfait	71 ans	<i>Mbombok</i>	Yaoundé	18/12/2022
06	Bikoye Jacques	76ans	<i>Mbombok</i> et chef traditionnel	Nyakelle	08/04/2020
07	Bilong Mireille	74 ans	Initié <i>Kibon</i>	Nyanon	17/11/2022
08	Bisseleck Jean	64 ans	Patriarche Log Mbongo	Genie-Militaire à Douala	04/06/2019
09	Bitanga David	52ans	Membre de la confrérie <i>Njek</i>	Ngogos/Bad job	12/05/2018
10	Bissombi Bernadette	77ans	Agricultrice	Yabii	20/10/2019
11	Ebaa Marianne	68 ans	<i>Koo Koo</i>	Nyanon	12/03/2020
12	Ekame Bernadette	71 ans	Initié <i>Ndili</i>	Bilangué	15/11/2022
13	Ekolle Sosso	64 ans	Pêcheur	Dizangué	15/03/2020
14	Eone Michèle		Enseignant d'Egyptologie et Mbombok	Yaoundé	12/02/2020
15	Evove Pierre	47 ans	Prêtre catholique	Yaoundé	12/04/2022
16	Dipoko Alain	48ans	Enseignant	Yaoundé	08/12/2022

17	Kemajou Elvis	61 ans	Commerçant	Yaoundé	03/09/2022
18	Komba Charles	36 ans	Prêtre catholique	Edéa	10/11/2018
19	Liibé Jacques	68ans	Membre de la confrérie <i>Likai</i>	Yaoundé	24/08/2017
20	Longe Dipito Albert Bertrand	65	<i>Mpée-Mpé/Adie</i>	Edéa	25/10/ 2019
21	Madak Benoît	76ans	<i>Mbombok</i>	Bisseng	24/12/2019
22	Mbaa Paul	66 ans	Patriarche Ikwo	Logbikoy	27/06/2018
23	Mbah Stéphane	32ans	Natif Mbo	Yaoundé	13/08/2020
24	Mbep Richard	61 ans	<i>Mpée Mpé</i>	Mbanda I,	18/10/2019
25	Mbongo Jean Jacques	74ans	Chef de bloc	Génie Militaire Douala	02/06/2019
26	Mbogue Mbogue	75 ans	Patriarche et membre de la confrérie <i>likai</i>	Nyanon	22/07/2018
27	Mbongo Nguila	57 ans	<i>Mbombok</i>	Nyakelle/ Nyanon	12/11/2019
28	Mboum Mwaha	66 ans	<i>Mbombok</i>	Boumyebel	15/07/2020
29	Meka André Ludovic	65 ans	Notable au canton Nyanon	Yaoundé	18/12/2018
30	Mideng Gabriel	87 ans	<i>Nga Ngambi</i>	Logbikoy	12/05/2017
31	Mihamlé André	53 ans	Chauffeur	Yaoundé	18/08/2022
32	Missamhan René	81 ans	Patriarche	Nyakelle/N yanon	15/07/2018
33	Mokam Edouard	69 ans	Planteur	Nyakelle/N yanon	30/06/ 2016
34	Molibog Pascal	79 ans	Planteur	Nyilbog	16/03/2021
35	Nya Yannick	32ans	Prêtre catholique romain	Yaoundé	18/04/2022
36	Ndi Zambo Samuel	67ans	Notable à la chefferie Metet	Mbalmayo	27/O7/2020
37	Ndog Walter	56ans	Notable canton Bati	Yaoundé	09/01/2019

38	Ndjee Rose	71ans	<i>Koo Koo</i>	Douala	18/06/2019
39	Ndjeck Hos Jean Claude	59ans	Thérapeute traditionnel	Ebombé/ Ngwé	17/11/2018
40	Ndjoné Oscar	45ans	Planteur	Mokolo/Ya oundé	26/07/2020
41	Ndong Parfait	76 ans	Planteur	Songbok	20/11/2022
42	Ndongola Alexandre	66 ans	Chercheur en langue Mpoo	Edéa	27/05/2020
43	Ngogang Romeo	46ans	Administrateur civil	Yaoundé	04/09/2022
44	Nguimbis Lea	66ans	Ancienne militante de l'UPC	Yaoundé	26/01/2020
45	Nguimbis Lucas	69ans	Enseignant retraité	Yaoundé	05/09/2022
46	Nguimbis Tjombé André	52ans	Médecin et petit-fils du <i>Mbombok</i> Mbongo Nguimbis	Yaoundé	25/08/2020
47	Ngo Bibock Jeanne	58 ans	Ménagère	Njock Loumbe	15/10/2019
48	Ngo Nguimbous Bernadette	72ans	Agricultrice	Nyakelle	12/04/2020
49	Nguidol Etienne	71ans	Initié au <i>Njek</i>	Mandjab par Ngwei	14/04/2019
50	Nsoo Marthe	70 ans	<i>Koo Koo</i>	Nyanon	14/03/2020
51	Ntamak Bienvenu	78ans	Initié <i>Ndandandi</i>	Yaoundé	21/11/2022
52	Ntamack Lucien	59 ans	<i>Nga Ngambi</i>	Boumyebel	16/01/2020
53	Pagal Jean	58ans	Membre de la confrérie <i>Njek</i>	Messondo	23/10/2019
54	Penggo Batta pierre	67 ans	Adie/ chef traditionnel du village Mbengue	Edéa	06/06/ 2016
55	Pimbomkoo Théophils	85ans	<i>Mbombok</i> et Notable à la chefferie	Noundjé	18/12/2019
56	Thamack Pierre Fils	76 ans	Membre de la confrérie <i>Njek</i>	Edéa	24/07/2019
57	Sim Miyemeg Rémi	84 ans	Patriarche / ancien secrétaire général de l'ACTEM	Yaoundé	28/11/2014
58	Sisba André	80 ans	<i>Nga Ngambi</i>	Yaoundé	17/052017
59	Titi Nwel Pierre	82 ans	Anthropologie et <i>Mbombok</i>	Yaoundé	04/08/2019

60	Tjen Samuel	56 ans	Planteur	Ndog Kobe I	18/12/2016
61	Tonye Jean-Marie	52 ans	Artisan	Edéa	28/11/2019
62	Tonye yinda Jules	45 ans	Sculpteur	Pouma	03/05/2020
63	Toukam Edmond	48 ans	Catéchiste	Yaoundé	12/05/2021
64	Yebe Thomas	75 ans	<i>Nga Ngambi</i>	Nyanon	17/01/2020
65	Youssef Yerima	45 ans	Membre de la confrérie sunnite	Yaoundé	16/04/2022

## B – DOCUMENTS D’ARCHIVES

ANY FA/117 Akten betr Bezirksamt Edéa 1906-1906.

ANY 3AC292 Association Amicale de la Sanaga-Maritime 1946-1948.

ANY 2AC502, la vie quotidienne dans les villages Babimbi à l’ère précoloniale.

ANY 1AC80(2), rapport annuel de 1947.

ANY 3AC292 AASM 1946-1948.

Archives Personnelles de Bisseleck Jean.

## II-BIBLIOGRAPHIE

### A- OUVRAGES GENERAUX

**Abwa, Daniel**, *Commissaires et hauts commissaires de la France au Cameroun ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun (1916-1960)*, Yaoundé, PUY et PUCAC, 1999.

- *Cameroun histoire d’un nationalisme (1884-1961)*, Yaoundé, Editions CLE, 2010.

**Anta Diop Cheikh**, *Civilisation ou barbarie*, Paris, présence africaine, 1980.

Baba Kaké, Ibrahima (s/d), *Histoire générale de l’Afrique, l’Afrique berceau de l’humanité*, Paris, agence de coopération culturelle et technique de la francophonie, 1977.

**Baumann, Hermann**, *Schöpfung und Urzeit des Menschen im mythus der Afrikanischen Völker*, Berlin, Andrews und Steiner, 1936.

**Bouchaud, Joseph**, *La côte du Cameroun dans l’histoire de la cartographie*, mémoires de l’Institut Français d’Afrique Noire centre du Cameroun n°5, 1952.

**Commissariat de la république française au Cameroun**, *Guide de la colonisation au Cameroun*, Paris, Emile Larose, 1923.

**Curt Von Morgen**, *A travers le Cameroun du Sud au Nord tome I*, Leipzig, F.A. Brockhaus, 1976.

- Descartes, René**, *Discours de la méthode*, Paris, les Echos du Maquis, 2011.
- Dugast, Idelette**, *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*, série populations n°1, mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire centre du Cameroun, 1949.
- Eboa, Samuel**, *Ahidjo et la logique du pouvoir*, Paris, l'Harmattan, 1995
- Ela, Jean Marc**, *Ma foi d'Africain*, Paris, Karthala, 1985.
- Eyinga, Abel**, *l'UPC : Une révolution manquée*, Paris, Chaka Editions, 1991.  
- *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, Harmattan, 1984.
- Emog, Paul-Valentin**, *Monographique historique du Nyong-et-Mfoumou*, Akonolinga, EMOG'S PRODUCTION, 1990.
- Ezémbe, Ferdinand**, *L'enfant africain et ses univers*, Paris, Karthala, 2018.
- Fazl, Ahmad**, *Les quatres califes de l'Islam Abou Bakar, Omar, Osman, Ali*, Beyrouth, Dar El Aker, 2010.
- Gouellain, René**, *Douala ville et histoire*, museum national d'histoire naturel, mémoire de l'Institut d'Ethnologie, Paris, 1975.
- Grimbert, Carl**, *L'aube de la civilisation*, paris, Marabout, 1963.
- Hebga, Meinrad**, *La rationalité d'un discours africain sur les phénomènes paranormaux*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Ibn Batuta**, *Voyage de l'Afrique du Nord à la Mecque*, Paris, La Découverte, 1982.
- Jeanne-Françoise, Vincent**, *Le pouvoir et le sacré chez les Hadjeray du Tchad*, Paris, Anthropos, 1975.
- Kange Ewane, Fabien**, *semences et moisson coloniales regard d'africain sur l'histoire de la colonisation*, Yaoundé, Editions CLE, 1985.
- Ki-Zerbo, Joseph**, *Histoire générale de l'Afrique méthodologie et préhistoire africaine*, Paris, présence africaine, Edicef, Unesco, 1986.
- La sainte Bible**, version Louis Second, 1910.
- Laburthe-Tolra, Philippe**, *Les seigneurs de la forêt essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981.
- Le Vine, Victor**, *Le Cameroun*, Paris, Editions Internationales, 1970.
- Levy Bruhl**, *La mentalité primitive*, Oxford, Oxford Clarendon Press, 1931.
- Mahomye, Gustave**, *Initiation à la théologie spirituelle nouvelle vue des principes de développement de la vie spirituelle des laïcs, religieux et clerc*, Douala, Veritas, 2017.
- Manga Mado**, *Les plaintes d'un forçat*, Yaoundé, Editions CLE, 2011.
- Mazenot, Georges**, *Sur le passé de l'Afrique*, Paris, l'Harmattan, 2007.



**Messina, Jean-Paul**, *L'église en Afrique au III<sup>e</sup> millénaire : les enjeux de la visite du Pape Benoît XVI au Cameroun*, Paris, Press de l'UCAC, 2009.

**Mohammadou, Eldridge**, *Le royaume de Wandala ou Mandara au XX<sup>e</sup> siècle*, ILCAA, African Languages and Ethnography XIV, 1982 ?

**Mouguiama-Daouda, Patrick**, *Contribution de la linguistique à l'histoire des peuples du Gabon*, Paris, CNRS Editions, 2005.

**Mveng, Engelbert**, *Histoire du Cameroun* tome I, Paris, présence africaine, 1963.

- *Histoire du Cameroun* tome II, Yaoundé, CEPER, 1985.

**Obenga, Théophile**, *Les peuples bantu migrations, expansion et identité culturelle* tome I, l'Harmattan, CICIBA, 1985.

- *L'Afrique centrale précoloniale*, Paris, présence africaine, 1974.

**Ombolo, Jean Pierre**, *Etre Beti, un art africain d'être un homme et de vivre en société ? Essai d'analyse de l'esprit d'une population*, PUY, 2000.

**Ossama, Nicolas**, *L'église du Cameroun schéma historique 1890-2000*, Presses de l'UCAC, 2000.

**Owona, Adalbert**, *La naissance du Cameroun 1884-1914*, Paris, l'Harmattan, 1996.

**Rémy, Adrien**, *Les spiritains au Cameroun ? Des bâtisseurs!...*, Yaoundé, Presses de UCAC, 2016.

**Sélim Abou**, *L'identité culturelle, relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Editions Anthropos, 1995.

**Tchumtchoua, Emmanuel**, *De la JEUCAFRA à l'UPC de l'éclosion du nationalisme camerounais*, Yaoundé, Editions CLE, 2006.

**Temgoua, Albert Pascal**, *Le Cameroun à l'époque des allemands 1884-1916*, Paris, L'Harmattan, 2014.

**Van Slageren**, *Les origines de l'église évangélique au Cameroun*, Yaoundé, Editions CLE, 1972.

**Von Helmuth Stoecker**, *Kamerun under deutscher kolonial berrschafts Band II*, Berlin, 1968

**Ziegler, Jean**, *Le pouvoir africain*, Paris, Editions Seuil, 1979.

## B- OUVRAGES SPECIFIQUES

**Bakang Ba Tonjé**, *Ma ye ma Mbog Basaa, hi ngangana*, Douala, Besni, 2019.

**Buhan, Christine et Kange Essiben**, Etienne, *La mystique du corps jalons pour une Anthropologie du corps les Yabyan et les Yapeke, Bakoko (Elog-Mpoo ou Yamban-Ngé) de*

*Dibombari au Sud-Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1979.

**Champeau, Jacques**, *Mom territoire basa (Cameroun)*, Paris, ORSTOM, 1973.

**Kum'a Ndumbe III**, *Ces Bakoko...vraiment ! Quand les anciens parlent... Témoignage de vieux Bakoko sur la colonisation*, Douala, Editions AfricAvenir, 2018.

*-Quand les anciens parlent...on a perdu neuf à la fois... c'est comme ça ici ! Gesagt, getan ! Témoignage du vieux Bakoko d'Edéa Omog Thomas Franz sur la colonisation*, Douala, Editions AfricAvenir, 2018.

*- Quand les anciens parlent...les Basaa dans le « Njokmassi » colonial ! Témoignage du vieux papa Pegha André sur la colonisation*, Douala, Editions AfricAvenir, 2017.

**Luetke Entrup, Joseph et Dikoume, Cosme**, *Mouanko : Etude socio-économique générale en vue du développement*, Institut Panafricain pour le Développement, Douala, 1971.

**Mayi-Matip, Theodore**, *L'univers de la parole*, Yaoundé, Editions CLE, 1983.

**Mbembe, Achille**, *La naissance du maquis dans le sud-Cameroun*, Paris, Karthala, 1995.

**Mbep, Richard**, *Les sentiers initiatiques exemples des « chambres » Mpoo-Basasa du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2010.

**Megopé Foondé, Jean Philémon**, *Douala toponymies, histoire et cultures*, Yaoundé Editions Ifrikiya, 2011.

**Mungo, Thomas**, *Notre-dame de Ngok-Lituba*, Douala, imprimatur, 1961.

**Mpeke, Simon**, *la religion des Bakoko au Cameroun*, Collection Xaveriana, Museum, Lessianum, Louvain 1937.

**Ndebi Biya**, *Le Mbok chez les Basaa du Sud-Cameroun*, Paris, Harmattan, 1984.

**Ngijol Ngijol, Pierre**, *Les merveilles africaines : les fils de Hitong* tome I, Yaoundé, CEPER, 1980.

**Nyumea Bruno Gervais**, *Ngok-Lituba peuples et histoires*, Douala, Editions Bantu, 1978.

**Wognou, Jean-Marcel Eugène**, *Les Basaa du Cameroun monographie historique d'après la tradition orale*, commission de l'Union Africaine, Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale, Ouagadougou, l'Harmattan, 2010.

**Yves Nicol**, *La tribu des bakoko : étude monographique d'économie coloniale*, Paris, Larose, 1939.

### C- OUVRAGES METHODOLOGIQUES

**Block, Marc**, *Apologie pour l'Histoire ou le métier d'historien*, Paris, Armand colin, 1952.

**Cibois, Philippe**, *les méthodes d'analyses d'enquêtes*, Paris, PUF, 2007.

**Durkheim, Emile**, *Les règles de la méthode sociologique*, Québec, Chicoutimi, 2002.

**Febvre, Lucien**, *combats pour l'Histoire*, Paris, Armand colin, 1992.

**Obenga, Théophile**, *la dissertation historique en Afrique*, Paris, Présence Africaine et les Nouvelles Editions Africaines, 1981.

**Tremblay, Marc-Adélar**, *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*, Montréal, McGrall-Hill, 1968.

#### **D – MEMOIRES**

**Angoni Mahend, Myriam**, “Valorisation du potentiel touristique de la grotte de *Ngok-Lituba* et dynamisation du tourisme à Nyanon”, Mémoire de DIPES II en Géographie, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2016.

**Akamba, Robert**, “La résistance d’Oba’a Mbeti chef Bulu contre les allemands 1898-1901 essai de critique de documents de la tradition orale”, Mémoire de DES en Histoire, Université de Yaoundé, 1979.

**Balog Grégoire**, " L'Union des Populations du Cameroun (UPC) en milieu Basaa, approche sociologique de l'expansion d'un mouvement politique", Mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université de Yaoundé, 1987.

**Botnem Mbe, Ruth**, "Le félin en négro-culture, le cas du chat, du lion et du léopard chez les Egyptiens anciens et les Basaa du Cameroun", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2001.

**Dabiré, Kader Stéphane** “Le panafricanisme : analyse de l’histoire d’un mouvement fédéraliste”, Mémoire de Maîtrise en Science Politique, Université de Québec à Montréal, 2017.

**Dong Mognol, Gabriel Maxime**, “ Le pays Bafia précoloniale”, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1998.

**Emog, Paul**, "Guerre et société dans l’Afrique pré-coloniale : les cas des Banen et Bafia au Cameroun", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1983.

**Foue Yogo, Appolonie Marlyse**, “Les rites de *yaa man* et de *ndandi* chez les Basaa de la période précoloniale à 1896”, Mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2015.

**Iloga Ikeng, Eric**, "Expressions plastiques inspirées de la symbolique de la chèvre dans les rites en pays Basaa", Mémoire de Master en Arts Plastiques, Université de Yaoundé I, 2011.

**Mbenoun, Irène Jacqueline**, “Etude archéologique des indices d’une occupation ancienne de la région de Pouma”, Mémoire de Maîtrise en Archéologie, Université de Yaoundé

I, 2004.

**Mintoogue, Joseph Yves**, "Savoirs endogènes et résistances nationaliste au Sud-Cameroun : le cas de l'insurrection dans la Sanaga-Maritime, de 1948 à 1958. Approche historique", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2009.

**Molibok, Prosper**, "L'Assemblée Coutumière et Traditionnelle des Elog- Mpoo : 1947-1972", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2017.

**Mondjé, Virginie**, "Monographie de la ville d'Edéa des origines à nos jours", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.

**Ndenga Ruben Pierre**, "Colonisation et évangélisation protestante au Cameroun, la mission presbytérienne en pays Bassa et le phénomène d'inculturation", Mémoire de Maîtrise en Théologie, Université protestante de Yaoundé, 1992.

**Ngo Minka, Séraphine Diane**, "Le //nga'a/ nyo// «le fusil de la bouche» dans l'univers culturel des Basà'à. Le cas des ndog-Bessol dans la région du Centre", Mémoire de Maîtrise en Anthropologie, Université de Yaoundé I, 2014.

**Ngo N'jock Massi, Roche Alianza**, "Les Basek de la Guinée Equatoriale, un nouveau témoin de la parenté entre les Basaa du Cameroun et les Egyptiens anciens", Mémoire de DEA en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.

**Ngo Nlend, Germaine Céline**, "Créations plastiques inspirée de la danse *Koo* «pays Bassa» Sud Cameroun", Mémoire de Master en Art Plastique, Université de Yaoundé I, 2010.

**Ngo Nlend, Nadège Laure**, "Le calendrier et la mesure du temps chez les Egyptiens anciens et les Basaa du Cameroun, essai sur deux paramètres révélateurs d'une parenté et d'une identité chronométriques africaines", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004.

**Ngouoh, François**, "Archéologie du littoral atlantique camerounais : étude des sites du bassin de la Lokoundje", Mémoire de Master en Archéologie, Université de Yaoundé I, 2008.

**Nkana Maye, Gilbert**, "Commandement indigène et mutations sociopolitiques et économiques dans le canton Ndog Béa-Nord (1887-1959)", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010.

**Ojong, Thomas**, "L'infraction politique en droit pénal camerounais", Mémoire de DEA en Droit, Université de Douala, 2005.

**Tsana Gogni, Monique**, "Autorités traditionnelles et pouvoir colonial en pays Bamiléké : l'exemple de Foto dans la Menoua (1903-1960)", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1988.

**Yap, Jean Pierre**, "Protection des hommes, domaines et édifices en negro-culture le cas

des Egyptiens anciens et des Basaa antécoloniaux du Sud-Cameroun : approche historique d'une parenté culturelle", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010.

#### E- THESES

**Abega, Séverin Cécile Michel**, "L'Esana des Beti du Sud-Cameroun, Thèse de Doctorat 3ème cycle en Anthropologie", Université de Yaoundé, 1979.

**Abouna, Paul**, "Le pouvoir et le sacré chez les Tikar : contribution à l'étude des significations dia-génétique et culturelle de l'institution politique traditionnelle en negro-culture", Thèse de Doctorat *ph.D* en Anthropologie, Université de Yaoundé I, 2007.

**Abwa, Daniel**, " "Commandement européen" "commandement indigène" au Cameroun sous administration française de 1960 à 1960", Thèse de Dcotorat en Histoire, Université de Yaoundé I, 1994.

**Babe, Antoine**, "Rites basaa et rites chrétiens de confessions, Thèse de Doctorat 3 ème cycle de Théologie catholique, Université des sciences humaines de Strasbourg, 1977.

**Dikoume, Cosme**, " Etude concrète d'une société traditionnelle : les Elog-Mpoo, Thèse de Doctorat 3° cycle en Sociologie, Université des sciences et techniques de Lille, 1977.

**Efoua Mbozo'o, Samuel**, "La mission presbytérienne américaine et les mutations religieuses et sociales chez les peuples du Sud-Cameroun (1919-1939)", Thèse de Doctorat 3° cycle en Histoire, Université Jean Moulin-Lyon III, 1981.

**Eone, Michel**, " la maïeutique socratique et l'éthique africaine de la Maat et le Mbok : recherche historique sur les fondements institutionnels de la renaissance africaine", Thèse de Doctorat *ph.D* en Histoire, Université de Yaoundé I, 2012.

**Gomsu, Joseph**, "Colonisation et organisation sociale : les chefs traditionnels du Sud-Cameroun pendant la période coloniale allemande (1884-1914)", Thèse de Doctorat en Sociologie, Université Paul Verlaine, 1982.

**Lieugond, Médard**, "Les plantations industrielles et les plantations villageoises de palmiers à l'huile sélectionné dans les zones d'intervention de la société camerounaise de palmerais (SOCAPALM) : le cas des régions d'Eseka et de Dibonbari (Cameroun). Contribution géographique à l'étude des pratiques de développement dans le Tiers-monde", Thèse de Doctorat *ph.D* en Géographie, Université de Paris X-Nanterre, 1995.

**Mbock, Gabriel**, "Contribution à la ludologie africaine essai d'anthropologie esthétique des jeux des Bantous du Centre (Cameroun)", Thèse de Doctorat d'Etat ès-Lettres en Anthropologie, Université de Yaoundé I, 1991.

**Mboui, Joseph**, "Essai sur la vie domestique chez les basa du Sud-Cameroun, Thèse de

Doctorat ès-Lettres, Université de Bordeaux, 1971.

- "Textes et documents Basa (Sud-Cameroun) Mbog Liaa le pays de la grotte ou savoir social du peuple Basa", Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en Ethnologie, Université de Bordeaux, 1967.

**Oum Ndigi, Pierre**, "Les Basa du Cameroun et l'antiquité pharaonique Egypto-Nubienne : recherche historique et linguistique comparative sur leurs rapports culturels à la lumière de l'Égyptologie", Thèse de Doctorat en Linguistique, Université Lumière Lyon II, 1997.

**Pegha, Alain Roger**, "Le pharaonat égyptien et ses parallélismes avec le royaume bantu à l'instar des Basa du Sud-Cameroun. Approche historique d'un cas de continuum culturel", Thèse de Doctorat *Ph.D* en Histoire, Université de Yaoundé I, 2015.

**Tonye, Simon Victor**, "Hilolombi quelques voies d'approches privilégiées vers Dieu et vers Jésus", Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en Théologie, Université des sciences humaines de Strasbourg, 1981.

**Youchawo Moghap**, "Les Tikar du Cameroun : étude historique des origines à 1961", Thèse de Doctorat *Ph.D* en Histoire, Université de Yaoundé I, 2014.

#### F- ARTICLES DE REVUES

**Amato, Francesco**, "Croyances basa", in *le monde non chrétien* N°8, 1967, pp.20-91.

**Coquery-Vidrovich, Catherine**, "Les premières routes commerciales en Afrique", in *L'Histoire*, N° 432 février 2017, pp.14-15.

**Anta Diop Cheikh**, "Origine des anciens égyptiens", in *Histoire Général de l'Afrique Afrique ancienne* tome II, Paris, UNESCO, 1980, p.41.

**Djibril Tamsir Niane**, "L'Afrique du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle", in *Histoire générale de l'Afrique* tome IV, Paris, Unesco, 1987, p.143.

**Dong Mognol, Maxime Gabriel**, "Dynamiques foncières au Cameroun : de la cohabitation forcée au divorce, 1896-1950", in *Annales de la FALSH*, n°8, 2008, pp.188-189.

- "Autochtones-Allogènes et chefferies administratives dans la localité de Makénéé : discrimination et conflits interethniques (1926-1950), in *la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1850-2010)*, Paris, l'Harmattan, 2011, p.225.

**Dugast, Idelette**, "Essai sur le peuplement du Sud Cameroun", in *bulletin de la Société d'Etudes Camerounaises* N°21-22, juin-septembre 1948, p.27

**Essomba, Philippe Blaise**, "Les mouvements migratoires et la problématique de la chefferie traditionnelle au Sud-Cameroun sous la colonisation allemande (1884-1916)", in *la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun*

(1850-2010), Paris, l'Harmattan, 2011, pp.120-124.

**Ghoms Emmanuel**, “Résistance africaine à la pénétration européenne le cas des Douala au Cameroun”, in *Africa Zamani*, N°4, 1975, p.168.

**Jan Vansina**, “Le royaume du Kongo et ses voisins”, in *Histoire générale de l'Afrique, l'Afrique du XI ème siècle au XVIII*, tome V, Paris, UNESCO, 1999, p.603.

**Kpwang Kpwang, Robert**, “Les Bulu de la subdivision de Kribi face aux méthodes musclées des chefs de groupement Bulu-Centre (Ebenvok) et Bulu-Sud (Zingui) (1920-1944)”, in *la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1850-2010)*, Paris, l'Harmattan, 2011, p.141.

-“Pouvoirs traditionnels et notion de “chefferies” au Cameroun de la période pré coloniale à l'ère de la mondialisation (1850-2010)”, in *la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1850-2010)*, Paris, l'Harmattan, 2011, p.58.

**Kum'a Ndumbe III**, “Changement de Cap - La chute du mur de Berlin et son impact au Cameroun”, communication Table-Ronde, Foyer du Marin, Douala, 12 Novembre 2009, pp.4-7.

**Laburthe-Tolra Philippe**, “christianisme et ouverture au monde le cas du Cameroun (1845-1915)”, in *revue française d'histoire d'Outre-Mer*, tome 75, N°279, 2<sup>e</sup> trimestre, Paris, 1988, pp.209-210.

**Lanoir L'Etang, Luciani**, “Des rassemblements d'esclaves aux confréries noires”, in *bulletin de la société d'Histoire de la Guadeloupe* n°152, 2009, p.8.

**Molibok, Prosper**, “La fête foraine Mpoo entre tradition et modernité (1992-2019)”, in *l'évolution de la culture et le vivre ensemble* tome 3, Douala, Editions GRACAS, 2022, p.292.

- “Les tendances identitaires de la présence allemande (1884-1916) en pays Basaa-Mpoo-Bati”, in *Les dynamiques identitaires dans les sociétés plurielles de peuplement composite*, Douala, Editions Pymies, 2022, pp.91-92.

**Mpouka, Louis-Marie**, “Les Basaa du Cameroun”, in *les cahiers d'Outre-Mer*, N°10, 1950, pp.153-161.

**Ndayzel è Nziem, Isidore**, “L'Afrique”, in *Histoire de l'humanité 600-1492* volume IV, Paris, Editions UNESCO, 2008, p.141.

**Nkoth Bissect**, “Démocratie et structures politiques traditionnelles au Cameroun, le Mbog et ses ordres périphériques”, in *le processus de démocratisation au Cameroun ; enjeux et perspectives*, texte exposé au séminaire AfricAvenir, Douala, 1997, pp.1-3.

**Nten Nlate, Samuel** “ Les chefs traditionnels de la grande zone forestière du Sud-Cameroun : des raisons d’une banalisation aux fondements d’une revalorisation, *in la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun*, Paris, l’Harmattan, 2011, pp.422-423.

**Obenga, Théophile**, “Géographie et développement”, *in Recherche pédagogie et culture*, N°52, mars-avril, Paris, 1981, p.41.

**Posnansky, Merrick**, “Introduction à la fin de la préhistoire en Afrique subsaharienne”, *in Histoire Général de l’Afrique Afrique ancienne* tome II, Paris, UNESCO, 1980. p.583.

**Riad Haidar**, “Afrique ancienne”, *in Histoire générale de l’Afrique* tome II, Paris, UNESCO, 1980, p.193.

**Sakah B.T**, “Pratiques magico-religieuses chez les Nso”, *in Abbia revue culturelle camerounaise*, n°15-16, mars-avril 1963, p.45.

**Samziri Lwanga-Lunyiigo et Jan Vansina**, “Les peuples bantuphones et leur expansion”, *in Histoire générale de l’Afrique, l’Afrique du VII au XI ème siècle* tome III, Paris, 1990, pp.175-470.

**Temgoua, Albert Pascal**, “Les chefs traditionnels du Sud-Cameroun forestier dans le circuit de l’économie du marché, *in la chefferie « traditionnelle » dans les sociétés de la grande zone forestière du Sud-Cameroun (1850-2010)*, Paris, l’Harmattan, 2011, p.173.

**Tièmeni Sigankwé**, “Mémoire nationaliste versus mémoire colonialiste réflexion sur le paradoxe camerounais”, *in Socio-Anthropologie, mémoires coloniales*, N°37, 2018.

**-Titi Nwel, Pierre** “Mbombok à la tête du lignage Basaa”, *in nature et formes de pouvoir dans les sociétés dites acéphales exemples camerounais*, compte-rendu journées scientifique de Yaoundé 1<sup>er</sup> mars 1978, N°142, Paris, ORSTOM, 1982, p.93.

## G- LES ENCYCLOPEDIES ET DICTIONNAIRES

*Dictionnaire Petit Larousse Illustré*, Larousse, 2012.

*Dictionnaire encyclopédique Grand Usuel cinq fonceuse*, Paris, Larousse, 1997.

Demougin, Jacques, *dictionnaire historique, thématique et technique des littératures*, Paris, Librairie Larousse, 1986.

Poulard, Paul, *Dictionnaire des religions*, Paris, PUF, 1984.

## H- RAPPORTS

Actes de la rencontre culturelle du 22 juin 2019 des élites Basaa-Mpoo-Bati à Edéa.  
Institut National de la Statistique, Climatologie, *Annuaire statistique* 2010.



Institut Nationale de la Statistique, Climatologie, *annuaire statistique de la région du Littoral*, 2017.

Ministère de l'économie de la planification et de l'aménagement du territoire, Atlas nationale de développement physique du Cameroun, Yaoundé, Institut National de la Cartographie sous la supervision de la direction de l'aménagement du territoire et de la mise en valeur des zones frontalières, 2010.

### III- LES LOIS

Lois N°90/053/du 19 décembre 1990 portant sur les libertés associatives au Cameroun.

La loi N°06 du 18 janvier 1996, portant révision de la constitution du 02 juin 1972.

### IV – SOURCES ELECTRONIQUES

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>.

<https://m.facebook.com/Afropreneuriat>.

Discours prononcé par Léopold II roi des Belges devant les missionnaires venant en Afrique en 1883, *in* <http://www.atoutvendre.weboblog.com> consulté le 12 juin 2019 à 12h45.

Eyike, Nadine, “1890-2010 : 120<sup>ème</sup> anniversaire de l’assassinat du chef Malimba Etongo Eboue alias King Nyambe, en prélude à la guerre Germano-Malimba”, *in* <http://www.journal-ledroit.net>.

Francis, “Mbog Bassa : la circoncision”, *in* <http://adina-bassa.com>, consulté le 03/05/2022 à 15h40.

Frey, Laura et Aitken, Robbie “ « appartenances coloniales», les répercussions du traité de Versailles sur le statut juridique des Allemands noirs entre les deux guerres”, *in* <https://journals.openedition.org>.

<https://www.facebook.com/camerounretro-> photo du passé.

<https://www.facebook.com/> vestiges et lieux de mémoires du Cameroun.

Loe, Landry, “A la découverte des Elog-Mpoo et assimilés”, *in* <https://www.bonaberi.com>.

Mbock, Charly Gabriel, *Ngok-Lituba*, les enjeux d’un débat orienté, *in* [www.Youtube.com](http://www.Youtube.com).

Mbombok Som Pom, “Likwee ou la circoncision chez les Basa’a”, *in* <http://bassa culture et coutumes.blogspot.com>, consulté le 03/05/2022 à 14h43.

Mbombok Mbog Bassong, “Le rocher sacré de *Ngok-Lituba*”, *in* <http://www.eco-spirituality.org/ngoglituba.htm>.

Mbombok Mbog Bassong, *Ngok-Lituba*, Um Nyobe et l’église catholique, interview *in* <https://docplayer.fr>.

Ndoumbe, Marcelin et Bekoe, Christophe, “Malimba : peuple et son Histoire”, *in* <http://www.peuplesawa.com>.

Oum Ndigi, Pierre, Les Bassa-Mpoo-Bati et le Mbog, *in* [www.youtube.com](http://www.youtube.com).

Rozin Philippe, “Le concept de culturalisme dans les sciences anthropologiques de Tylor à Lowie”, *in* <https://www.cairn.info/revue-le-philosophoire>.

Salamatou, Archives cartographique et étude des sites d’occupation allemande dans le Süd-Kamerun : Kribi, Lolodorf, Lomié, Yokadouma, *in* [www.goethe.de](http://www.goethe.de).

Titi Nwel Pierre, “Le statut social de la femme dans les mythes”, *in* <https://horizon.documentation.ird.fr>.

**INDEX**

- Ancêtres, 12, 22, 77, 79, 86, 100, 101, 102, 119, 121, 131, 135, 140, 160, 163, 172, 173, 179, 183, 184, 185, 192, 193, 200, 204, 207, 208, 210, 214, 215, 223, 224, 225, 226, 227, 230, 231, 232, 233, 276, 283, 292, 300, 306, 315, 317, 318, 319, 328, 334, 335, 343, 344, 345, 347, 348, 355, 356, 367, 370, 371, 372
- Babimbi, v, 8, 9, 10, 30, 32, 44, 46, 47, 83, 232, 251, 253, 254, 260, 264, 266, 312, 377
- Basaa-Mpoo-Bati, iv, viii, ix, 2, 3, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 36, 39, 44, 46, 47, 52, 53, 56, 57, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 93, 96, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 130, 131, 132, 133, 135, 137, 140, 141, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 187, 188, 189, 191, 192, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 206, 208, 209, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 248, 249, 250, 251, 253, 255, 256, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 285, 286, 287, 288, 289, 291, 292, 293, 294, 298, 299, 300, 301, 304, 306, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 325, 326, 327, 328, 329, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 347, 348, 349, 351, 354, 355, 356, 358, 366, 367, 369, 370, 371, 372
- Cameroun, v, viii, 2, 3, 4, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 35, 36, 37, 43, 45, 47, 48, 50, 54, 55, 57, 58, 76, 77, 79, 82, 84, 86, 87, 88, 89, 92, 93, 94, 96, 100, 102, 108, 119, 126, 130, 131, 133, 158, 159, 160, 162, 164, 171, 182, 194, 196, 225, 235, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 251, 252, 253, 255, 259, 261, 263, 264, 266, 267, 270, 271, 273, 275, 276, 279, 280, 281, 282, 284, 288, 289, 310, 317, 319, 326, 352, 366, 369, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 387
- Chrétiens, 4, 21, 43, 88, 281, 284, 285, 288, 292, 334, 383
- Communion, 3, 33, 80, 135, 171, 173, 177, 178, 179, 180, 182, 188, 190, 191, 197, 204, 208, 210, 213, 216, 224, 228, 229, 231, 232, 233, 283, 289, 299, 324, 327, 339, 340, 352
- Confréries, iv, viii, 2, 3, 4, 5, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 129, 131, 132, 145, 152, 157, 159, 161, 163, 170, 174, 176, 179, 180,

- 181, 187, 190, 192, 193, 214, 215, 222, 227, 231, 233, 234, 255, 256, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 281, 283, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 298, 299, 300, 301, 304, 306, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 320, 322, 323, 324, 326, 327, 328, 329, 332, 334, 335, 336, 337, 338, 341, 342, 343, 344, 345, 347, 348, 349, 354, 356, 367, 370, 372
- Descendants, viii, ix, 3, 34, 43, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 77, 81, 87, 88, 96, 102, 116, 119, 122, 123, 125, 126, 127, 143, 144, 146, 149, 157, 160, 163, 170, 172, 183, 185, 188, 190, 204, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 220, 223, 224, 231, 232, 233, 234, 250, 253, 261, 264, 272, 287, 292, 301, 310, 316, 317, 320, 324, 329, 342, 344, 347, 356
- Initiation, 18, 78, 79, 102, 118, 120, 121, 131, 132, 133, 136, 137, 140, 145, 157, 160, 161, 163, 180, 195, 212, 214, 215, 223, 226, 227, 233, 271, 278, 280, 292, 301, 306, 307, 319, 340, 346, 354, 355, 367, 371, 378, 381
- Initiés, iv, viii, 10, 27, 105, 131, 135, 140, 144, 146, 148, 150, 151, 158, 161, 162, 163, 164, 173, 174, 176, 178, 179, 180, 181, 187, 188, 192, 193, 201, 206, 207, 210, 214, 215, 222, 224, 226, 230, 232, 234, 256, 257, 259, 260, 261, 263, 267, 268, 274, 275, 276, 277, 278, 289, 291, 293, 298, 299, 300, 301, 306, 309, 311, 312, 313, 315, 316, 317, 318, 319, 323, 324, 327, 328, 329, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 346, 352, 353, 354, 355, 356, 367, 369, 370, 371, 372
- Institutions, viii, ix, 4, 13, 15, 17, 18, 19, 101, 117, 118, 119, 121, 124, 126, 127, 129, 152, 161, 162, 163, 164, 171, 174, 179, 213, 257, 260, 261, 267, 268, 269, 270, 275, 278, 279, 284, 286
- Koo*, 20, 45, 132, 140, 141, 142, 143, 170, 205, 210, 261, 337, 367, 370, 372, 382
- koo koo*, 142, 337, 374, 376
- Likai*, 145, 278, 375
- likol*, 32, 44, 47, 81
- Mbak*, 20, 132, 145, 149, 150, 151, 170, 215, 261, 278, 280, 367, 370, 372
- Mban-Ngé-Nnanga*, ix, 12, 15, 21, 32, 49, 50, 54, 55, 57, 77, 78, 79, 80, 81, 87, 88, 95, 101, 106, 116, 119, 123, 125, 126, 130, 140, 144, 146, 149, 160, 163, 170, 172, 182, 183, 184, 189, 190, 194, 197, 198, 212, 213, 214, 215, 216, 219, 227, 232, 233, 234, 250, 253, 264, 267, 269, 272, 274, 282, 286, 287, 289, 311, 316, 317, 324, 327, 333, 334, 337, 341, 348, 351, 354, 356
- Mbok*, iv, vi, viii, ix, 6, 7, 10, 12, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 32, 33, 40, 44, 45, 46, 59, 60, 61, 62, 65, 67, 69, 72, 74, 75, 77, 78, 79, 81, 96, 99, 100, 101, 109, 114, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 126, 127, 128, 129, 131, 132,

- 133, 134, 135, 136, 137, 139, 140, 141, 144, 145, 152, 153, 154, 155, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 166, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 185, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 201, 204, 207, 209, 210, 212, 213, 214, 216, 217, 220, 223, 225, 227, 228, 229, 230, 233, 234, 253, 254, 255, 256, 262, 265, 267, 268, 269, 271, 275, 276, 277, 280, 287, 288, 291, 292, 293, 294, 295, 297, 298, 299, 300, 301, 304, 306, 309, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 324, 325, 326, 328, 333, 334, 335, 336, 338, 339, 342, 343, 344, 345, 347, 348, 349, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 367, 369, 370, 371, 372, 380, 383, 396, 397, 400, 401
- Migrations, 8, 13, 46, 85, 87, 90, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 116, 125, 126, 131, 144, 176, 184, 201, 215, 367, 371, 379
- Missionnaires, 12, 88, 248, 252, 281, 283, 284, 285, 287, 288, 289, 290, 292, 293, 334, 353, 354, 367, 371
- Mpée*, 127, 139, 193, 293, 335
- Mpée Mpé*, viii, ix, 11, 60, 61, 78, 100, 118, 127, 129, 130, 131, 133, 136, 137, 139, 150, 153, 156, 161, 166, 172, 173, 174, 177, 183, 192, 193, 194, 195, 210, 215, 220, 222, 224, 233, 250, 262, 269, 272, 274, 299, 300, 308, 309, 315, 316, 317, 325, 327, 332, 335, 342, 344, 347, 349, 375
- Ngambi*, 48, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 139, 142, 143, 144, 145, 149, 158, 159, 165, 166, 169, 170, 171, 174, 176, 177, 179, 187, 188, 189, 192, 193, 201, 204, 209, 212, 214, 215, 229, 261, 276, 278, 280, 288, 300, 301, 302, 307, 308, 309, 315, 316, 325, 327, 328, 332, 333, 336, 343, 367, 369, 370, 371, 372, 376, 377
- NgaNgambi*, 215, 347
- Ngé*, ix, 1, 4, 10, 11, 12, 13, 16, 20, 49, 50, 54, 55, 77, 78, 80, 81, 87, 88, 106, 116, 123, 125, 126, 131, 132, 137, 140, 141, 144, 146, 149, 159, 160, 161, 162, 163, 170, 172, 177, 179, 182, 183, 184, 189, 190, 193, 194, 197, 198, 201, 213, 214, 215, 216, 218, 223, 224, 225, 227, 232, 233, 234, 250, 253, 264, 269, 272, 287, 292, 300, 301, 311, 316, 317, 324, 327, 333, 334, 337, 339, 340, 366, 367, 370, 372, 379
- NgéNgé*, 11, 215, 224, 225, 334, 339, 344, 345, 347, 371
- Ngok-Lipondo*, viii, ix, 1, 2, 3, 8, 10, 12, 13, 15, 18, 19, 24, 25, 26, 28, 30, 31, 34, 35, 44, 49, 51, 54, 55, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 87, 88, 90, 93, 94, 95, 96, 102, 103, 116, 117, 119, 120, 121, 123, 126, 127, 129, 131, 135, 136, 140, 144, 147, 151, 158, 159, 160, 162, 164, 170, 171, 172, 174, 176, 179, 180, 181, 182, 183, 185, 186, 189, 191, 194, 195, 196, 200, 201, 204, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 220, 222, 223, 224, 225, 227, 228, 230, 233, 234, 235, 248, 251, 255, 258, 262, 263, 266, 267, 269, 270, 273, 275, 277,

- 278, 280, 282, 286, 287, 288, 289, 292,  
293, 300, 302, 336, 340, 344, 351, 354,  
355
- No Nlon*, 32, 44, 47
- Originaires, viii, 1, 3, 8, 18, 19, 23, 46, 54,  
55, 78, 84, 88, 93, 103, 122, 123, 131,  
135, 136, 140, 162, 176, 179, 180, 182,  
183, 191, 194, 196, 199, 204, 210, 222,  
223, 225, 227, 230, 233, 234, 235, 266,  
273, 344, 351, 354
- Patrimoine, iv, viii, 3, 4, 11, 18, 19, 21, 22,  
23, 24, 25, 53, 57, 76, 78, 79, 82, 100,  
102, 106, 133, 146, 163, 172, 176, 204,  
206, 211, 215, 216, 226, 245, 249, 252,  
262, 269, 282, 291, 293, 294, 298, 301,  
310, 317, 347, 367
- Pouvoir*, 13, 20, 100, 101, 104, 119, 120,  
122, 129, 133, 135, 139, 140, 145, 149,  
150, 151, 161, 163, 176, 177, 181, 195,  
201, 212, 214, 217, 227, 230, 241, 246,  
249, 259, 274, 299, 301, 320, 322, 324,  
352, 355, 370, 372, 378, 379, 382, 383,
- 386
- Rite, 106, 118, 131, 132, 135, 148, 150, 151,  
192, 317, 355, 369
- Tradition, 15, 19, 30, 43, 49, 50, 52, 53, 56,  
76, 81, 82, 86, 94, 95, 117, 132, 140, 146,  
188, 206, 207, 217, 226, 258, 260, 301,  
311, 318, 319, 323, 369, 370, 380, 381
- Traditionnelle, 12, 15, 18, 21, 31, 33, 52, 61,  
123, 154, 155, 156, 158, 159, 165, 169,  
182, 197, 205, 207, 208, 209, 210, 211,  
214, 215, 216, 217, 220, 222, 223, 233,  
255, 263, 276, 279, 297, 303, 313, 320,  
322, 323, 327, 336, 339, 347, 383
- Unité communautaire, viii, 2, 3, 4, 7, 10, 13,  
15, 18, 22, 23, 26, 28, 57, 59, 61, 62, 65,  
69, 73, 75, 112, 115, 116, 117, 171, 174,  
182, 191, 192, 200, 203, 208, 215, 228,  
294, 296, 298, 300, 301, 302, 303, 304,  
306, 307, 308, 309, 311, 312, 315, 317,  
318, 320, 325, 327, 328, 329, 332, 335,  
337, 338, 339, 341, 349, 351, 352, 353,  
354, 355, 356

## TABLE DE MATIERES

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>i</b>
<b>DEDICACE.....</b>	<b>iv</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>v</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....</b>	<b>vi</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>vii</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>ix</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>1</b>
I – LE CONTEXTE HISTORIQUE.....	1
II - LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET .....	2
III – ETUDE CONCEPTUELLE ET THEORIQUE .....	4
IV – DEFINITION SPATIALE .....	8
V – DEFINITION CHRONOLOGIQUE.....	10
VI – REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE.....	11
V – PROBLEMATIQUE.....	21
VIII – INTERET .....	22
IX- OBJECTIF .....	23
X- METHODOLOGIE.....	24
X - DIFFICULTES RENCONTREES .....	26
XI – ORGANISATION DU TRAVAIL.....	26
<b>CHAPITRE I : ETUDE DU MILIEU GEOGRAPHIQUE ET PRESENTATION HISTORIQUE DES BASAA-MPOO-BATI .....</b>	<b>28</b>
I- PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN DES BASAA-MPOO-BATI .	28
A-L’environnement Physique.....	28
1- Emplacement, relief et sols .....	28
2-Le climat .....	30
3- La végétation.....	31
4- L’hydrographie.....	35
B- L’identité Basaa-Mpoo-Bati .....	37
1 – L’ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati .....	38
2- Le Basaa.....	40
3- Les Elog-Mpoo .....	45
4- Le Bati.....	51
II- LE CONCEPT BASAA-MPOO-BATI DANS LE TEMPS ET L’ESPACE.....	53



A- Le temps comme marque de l'identité des Basaa-Mpoo-Bati .....	53
1- L'origine du concept Basaa-Mpoo-Bati .....	54
2- Les phases évolutives du concept Basaa-Mpoo-Bati .....	54
3- Le symbolisme du concept Basaa-Mpoo-Bati .....	55
B- Le concept Basaa-Mpoo-Bati dans l'espace .....	56
1- La restructuration sociale .....	56
2- Le positionnement stratégique du concept Basaa-Mpoo-Bati .....	57
3- Le concept Basaa-Mpoo-Bati dans la sauvegarde et la promotion de cette identité .....	58
III- LE STATUT DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ BASAA-MPOO-BATI .....	59
A- La femme au foyer .....	59
1- La femme comme conjointe .....	60
2- La femme mère d'enfant .....	61
3- Femme éducatrice .....	62
4- Productrice des biens et services .....	63
B- La femme comme autorité .....	64
1- Initiée de confrérie .....	64
2- La femme comme guide spirituelle .....	65
3- La femme cheffe de famille .....	66
4- La femme et le savoir social ancestral .....	66
IV- <i>Ngok-Lipondo</i> ou <i>Ngok-Lituba</i> : regard croisé de l'appréhension du rocher mythique Basaa-Mpoo-Bati .....	67
A- <i>Ngok-Lipondo</i> .....	67
1- Présentation du rocher .....	67
2- La dénomination <i>Ngok-Lipondo</i> .....	68
3- La portée historique .....	68
4- Les partisans de cette dénomination .....	69
B- La dénomination <i>Ngok-Lituba</i> .....	70
1- Signification du nom <i>Ngok-Lituba</i> .....	70
2- La portée historique du nom .....	70
3- Les défenseurs de cette dénomination .....	71
<b>CHAPITRE II : BASAA-MPOO-BATI : ORIGINES ET REGARD EXTERIEUR .....</b>	<b>73</b>
I- AUX SOURCES DES ORIGINES BASAA-MPOO-BATI .....	73
A- Les origines à travers les schèmes de pensées .....	73
1- Origines à travers les cosmogonies et mythes .....	73
2- La source orale .....	78
3- L'archéologie .....	79
4- La linguistique .....	80

B- Les Basaa-Mpoo-Bati vus de l'extérieur.....	83
1- Les explorateurs.....	83
2- Les missionnaires.....	85
3- Les Ewondo.....	86
4- Les peuples de l'Ouest.....	86
II- MIGRATIONS ET PEUPEMENTS.....	87
A- L'ancêtre Nnanga Ntu et ses différentes migrations.....	87
Les migrations de Nnanga Ntu, le grand ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati, remonteraient dès la mort de son père Ntu aux abords du lac Tchad. ....	87
1- Le lac Tchad : point de départ des migrations de l'ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati entre le IX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles. ....	87
2- L'Adamaoua autre point de repère des migrations du fils de Nnang Ntu.....	89
3- Analyse des migrations de Nnanga Nnanga Ntu vers Nanga Eboko.....	91
4- Les migrations de Nanga Eboko à <i>Ngok-Lituba</i> .....	92
B- Les migrations à partir de <i>Ngok-Lituba</i> .....	92
Les migrations entamées par l'ancêtre des Basaa-Mpoo-Bati aux abords du Lac Tchad se sont s'achevées à <i>Ngok-Lituba</i> où naquit la communauté ethnique Basaa-Mpoo-Bati au XIV <sup>e</sup> siècle. ....	92
1- <i>Ngok-Lituba</i> : lieu des migrations internes des Basaa-Mpoo-Bati.....	93
2 – Les migrations vers l'Est.....	94
3- Les migrations du côté de la Sanaga.....	94
4- Les migrations au-delà de la Sanaga.....	95
III- L'ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE DES BASAA-MPOO-BATI DU XIV AU XIX SIECLES.....	96
A- L'organisation politique.....	96
1- <i>Mbombok</i> ou <i>Mpéé Mpé</i> ou <i>Mpon</i> .....	96
2- Le chef de Famille.....	98
3- Le patriarche.....	99
4- Les associations de classes d'âges.....	100
B- Etude sociale.....	102
1- La parenté.....	102
2- Le mariage.....	103
3- La dot.....	104
4- Le <i>Likuh</i> ou <i>Likus</i> (le veuvage).....	105
IV -LA RELIGION CHEZ LES BASAA-MPOO-BATI.....	106
I-Analyses des différentes dénominations de Dieu chez les Basaa-Mpoo-Bati.....	106
1- <i>Hilolombi</i> ou <i>Ololomè</i> .....	107
2- <i>Bayemlikok</i> .....	107

3- <i>Nyolè</i> .....	108
4- <i>Batupeg</i> .....	109
B- Manifestation de cette religion .....	109
1-La divinité <i>Ngé</i> .....	110
2- Le culte des ancêtres .....	111
3- Le sacrifice.....	112
<b>CHAPITRE III : ANALYSE DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI AVANT LA PERIODE COLONIALE</b> .....	<b>114</b>
I- ESSENCE DES INSTITUTIONS CONFRERIQUES BASAA-MPOO-BATI.....	114
A- Origines à travers les mythes et légendes .....	114
1- Le mythe de la création autogène .....	114
2- Mythique de <i>Mbok Liaa</i> ou des enfants de <i>Ngok-Lituba</i> .....	116
3- La légende de <i>Hilolombi ou ololome</i> .....	119
B- Origines à travers les faits historiques.....	120
1- Les origines africaines .....	120
2- Les origines Bantu .....	122
3- Les origines égyptiennes.....	123
4- <i>Ngok-Lituba</i> ou l'origine des confréries Basaa-Mpoo-Bati.....	127
II- TYPOLOGIE DES CONFRERIES.....	129
A- Les confréries politico-militaro-judiciaires.....	129
1- La confrérie <i>Mbok</i> ou <i>Mpée</i> .....	129
2- La confrérie <i>Ngé</i> .....	133
3- Le <i>Koo</i> .....	137
4- Le <i>Ngambi</i> .....	139
B- Les confréries socio-culturelles.....	141
1- Le <i>Um</i> .....	142
2- La confrérie <i>Nzek</i> ou <i>Njek</i> .....	143
3- Le <i>Mbak</i> .....	145
4- La confrérie <i>Likaa</i> .....	146
III- EVOLUTIONS DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI DU XIV <sup>e</sup> AU XVII <sup>e</sup> SIECLE .....	147
A-Les confréries Basaa-Mpoo-Bati à <i>Ngok-Lituba</i> au XIV <sup>e</sup> siècle .....	148
1- Leur statut .....	148
2- Le fonctionnement .....	149
3- L'initiation.....	150
4- L'emprise de terrain .....	152
B – Les confréries Basaa-Mpoo-Bati du XV <sup>e</sup> au XVII <sup>e</sup> siècle.....	153
1- Le statut.....	153

2- Le mode de fonctionnement.....	154
3- L'initiation.....	156
4- L'emprise des confréries au sein de la communauté.....	158
IV- LES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI DU XVIII <sup>e</sup> SIECLE A 1884.....	159
A- Les confréries Basaa-Mpoo-Bati au XVIII <sup>e</sup> siècle.....	160
1- Au niveau statut.....	160
2- Le fonctionnement des confréries .....	160
3- L'initiation.....	161
4- L'emprise du terrain .....	162
B- Les confréries Basaa-Mpoo-Bati de fin XVIII <sup>e</sup> siècle à 1884.....	162
1- Le statut.....	162
2- Le fonctionnement .....	163
3- L'initiation.....	164
4- L'emprise du terrain .....	165
<b>CHAPITRE IV : L'UNITE COMMUNAUTAIRE TELLE QUE VECUE PAR LES BASAA-MPOO-BATI (XIV<sup>e</sup> siècle-1884) .....</b>	<b>167</b>
I- L'UNITE COMMUNAUTAIRE AU NIVEAU POLITIQUE .....	167
A- L'unité institutionnelle .....	167
1- Le partage en commun de l'institution suprême <i>Mbok</i> ou <i>Mpée</i> .....	167
2- L'interpénétration des institutions confrériques.....	170
3- La communion du <i>Mbok</i> ou <i>Mpée</i> entre organes confrériques .....	174
4- La commune expression du <i>Mbok</i> ou <i>Mpée</i> .....	176
B- Sur le plan humain.....	178
1- La mobilité des personnes.....	178
2- La survivance de la solidarité chez les Basaa-Mpoo-Bati .....	180
3- Le phénomène de <i>Lilom</i> .....	183
4- L'observation du <i>Mbok</i> ou <i>Mpée</i> .....	185
II – L'UNITE COMMUNAUTAIRE AU NIVEAU ECONOMIQUE.....	188
A- Au niveau structurel .....	188
1- L'institutionnalisation des pratiques de production .....	188
2- L'uniformisation des périodes de productions .....	190
3- L'uniformité des techniques de productions .....	192
4- La catégorisation en activités.....	195
B- L'unité fonctionnelle .....	196
1- Les échanges inter-claniques .....	196
2- Le marché commun.....	197
3- La communauté de service.....	198

4- La communauté de produits.....	201
III- L'UNITE COMMUNAUTAIRE AU NIVEAU SOCIOCULTURELLE .....	205
A- Le social .....	205
1-La communion des us et coutumes .....	205
2- Le système matrimonial.....	207
3- L'élément linguistique.....	209
4-La médecine traditionnelle.....	211
B- L'unité culturelle .....	212
1- L'art culinaire.....	212
2- Esthétique du corps.....	214
3- Les chants et danses .....	217
4- Le vestimentaire.....	219
IV – L'UNITE COMMUNAUTAIRE AU NIVEAU RELIGIEUX .....	220
A- Au niveau structurel .....	220
1- Le partage du <i>Ngé</i> .....	220
2- Le partage des lieux de cultes du <i>ngé</i> ou <i>nko ngé</i> .....	221
3- La communauté des rites .....	222
4- La communauté d'initiation.....	223
B -L'unité communautaire au niveau fonctionnelle .....	225
1- La communion du <i>ndombol</i> ou <i>ndomoo</i> et du <i>sai</i> .....	225
2- Le respect des interdits ou <i>Bikila</i> .....	226
3- Les gestuels de communion avec les ascendants .....	228
4- Le partage en commun des actes initiatiques.....	230
<b>CHAPITRE V : LA COLONISATION ET SES EFFETS SUR LES CONFRERIES BASAA -MPOO-BATI 1884- 1960.....</b>	<b>232</b>
I- LE TERRITOIRE CAMEROUN ET LE PEUPLE BASAA-MPOO-BATI SOUS L'EMPRISE DES ALLEMANDS ET FRANÇAIS .....	232
A- Du protectorat allemand au mandat et la tutelle française au Cameroun.....	232
1- Les forces en présence .....	232
2- Les résistances .....	235
3- Modes opératoires.....	239
4- L'administration du territoire des peuples du Cameroun.....	243
B- Le régime franco-allemand en pays Basaa-Mpoo-Bati de 1884 à 1960 .....	245
1- La rencontre avec les colonisateurs européens .....	245
2- La conquête du pays Basaa-Bati-Mpoo .....	247
3- Les résistances Basaa-Mpoo-Bati à l'occupation occidentale .....	248
4- La double administration Franco-Allemande sur le territoire Basaa-Mpoo-Bati .....	250
II- LA DESORGANISATION DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI SUR LE PLAN	

POLITICO-ECONOMIQUE .....	251
A- Sous administration coloniale allemande.....	252
1- La mise en place de la chefferie.....	252
2- La pratique de l'administration indirecte.....	255
3- L'institutionnalisation du territoire Basaa-Mpoo-Bati.....	257
4- La mise en valeur du territoire.....	258
B- Sous administration coloniale française.....	260
1-La restructuration de l'autorité traditionnelle.....	260
2-Le redéploiement de l'administration.....	262
3-La pratique de l'administration directe.....	264
4- La profanation des lieux de cultes des institutions confrériques.....	265
III- LA DESORGANISATION DES CONFRERIES SUR LE PLAN SOCIAL.....	266
A- L'école en période allemande.....	266
1- A la rencontre avec l'école.....	266
2-Symboles et symbolisant de l'institution scolaire.....	268
3-Elites et confréries.....	269
4- Les nouvelles mœurs.....	271
B- L'école en période française.....	272
1- La transition scolaire.....	272
2- La politique d'assimilation française.....	274
3- Les évolués à la période française.....	275
IV- LA DESORGANISATION DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI SUR LE PLAN RELIGIEUX.....	277
A- Les fondements chrétiens.....	277
1-La rencontre des Basaa-Mpoo-Bati avec les missionnaires.....	277
2 - Les fondements Missionnaires.....	279
3- Les fondements idéologiques.....	281
4-Les fondements théologiques.....	283
B- Les approches.....	284
1- La conversion des Basaa-Mpoo-Bati.....	284
2- L'action du catéchiste ou ancien d'église.....	285
3- <i>Ngok-Lituba</i> et la sainte croix.....	288
<b>CHAPITRE VI : LES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI DANS UNE PERSPECTIVE POSTCOLONIALE.....</b>	<b>290</b>
I- L'INFLUENCE AU NIVEAU POLITIQUE DES CONFRERIES BASAA-MPOO-BATI.....	290
A- La réappropriation de la fonction des dépositaires de la tradition.....	290
1 – La reconnaissance la fonction des dépositaires de la tradition.....	290

2- La restructuration de la chefferie administrative et l'action des confréries .....	292
3- La réappropriation des schèmes de pensées.....	294
4 – Les <i>Ngéni</i> et les <i>Ilaclé</i> .....	298
B- La mise en pratique .....	300
1- La restructuration communautaire .....	300
2-L'occupation de l'espace.....	304
3- Les mouvements des membres .....	304
4- La renaissance des associations à caractère identitaires .....	306
II- IMPACT AU NIVEAU ECONOMIQUE .....	308
A- La production des biens .....	308
1- La réappropriation de la division du travail.....	308
2- Le choix et l'utilisation de l'espace .....	311
3- La réadaptation des rites de production .....	313
4- La réadaptation des techniques de travail .....	315
B- La production des services .....	316
1- Les regroupements d'entraide spécialisés .....	317
2- Les échanges économiques .....	318
3- Les espaces de services.....	320
4-L'assistance opérationnelle .....	321
III- L'INFLUENCE AU NIVEAU SOCIO-CULTUREL .....	322
A- Le social .....	322
1- La réappropriation du <i>yaa</i> ou Baptême.....	322
2- La circoncision ou le <i>Likwee</i> .....	325
3- L'art oratoire.....	326
B- Le Culturel.....	328
1- Les cérémonies funéraires.....	328
2- Des danses traditionnelles.....	330
3- La mise en valeur de l'art culinaire.....	331
4-La vulgarisation de l'habillement .....	333
IV- SUR LE PLAN RELIGIEUX .....	334
A- La sacralité du <i>Mbok</i> ou <i>Mpéé</i> .....	334
1- La communion du <i>Ngé</i> .....	334
2- Le symbolisme de la parole sacrée .....	337
3- La mise en action de la doctrine de “l'ancestrisme communautaire” .....	338
4- La réadaptation des rites funéraires .....	339
B- La soumission au <i>Mbok</i> ou <i>Mpéé</i> .....	340
1- L'observance des règles initiatiques.....	340

2- La mise en pratique des us et coutumes .....	342
3- L'action agissante du <i>Mbok</i> ou <i>Mpée</i> .....	343
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>346</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>352</b>
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>368</b>
<b>INDEX.....</b>	<b>384</b>
<b>TABLE DE MATIERES .....</b>	<b>389</b>